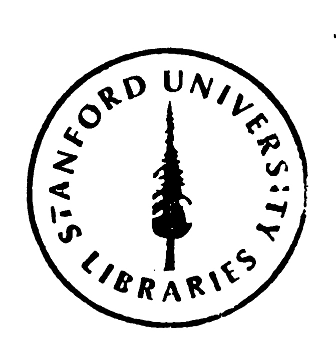



BIBLIOTHÈQUE
DU CHÂTEAU DE FRANCONVILLE
4e Armoire 4e Tablette




STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES

JOURNAL

DU

MARQUIS DE DANGEAU

AVEC LES ADDITIONS

DU DUC DE SAINT-SIMON

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

JOURNAL

DU

MARQUIS DE DANGEAU

PUBLIÉ EN ENTIER POUR LA PREMIÈRE FOIS

PAR

MM. EUD. SOULIÉ ET L. DUSSIEUX

AVEC LES

ADDITIONS INÉDITES

DU

DUC DE SAINT-SIMON

PUBLIÉES

PAR M. FEUILLET DE CONCHES

TOME QUINZIÈME

1713 — 1715

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE

RUE JACOB, N° 56

1858

JOURNAL

DU

MARQUIS DE DANGEAU

AVEC LES ADDITIONS

DU DUC DE SAINT-SIMON.

ANNÉE 1713.

Dimanche 1er *octobre, à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État; il alla tirer l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Pelletier; il avoit dîné chez elle. MM. les gens du roi lui donnèrent, le matin avant le conseil, leur mémoire sur la nouvelle bulle du pape qui condamne le *Nouveau Testament* du P. Quesnel, et M. le cardinal de Noailles, qui pendant qu'il étoit évêque de Châlons avoit, à l'exemple de son prédécesseur, donné son approbation à ce livre, sachant la bulle du pape qui le condamne, a fait un mandement par lequel il retire son approbation, et défend dans son diocèse la lecture de ce *Nouveau Testament*. Il avoit toujours dit qu'il en useroit ainsi, si Rome condamnoit ce livre. — Les dernières lettres qu'on reçoit de Pologne disent que le roi de Suède est guéri, et celles qu'on avoit eues auparavant assuroient qu'il étoit mort auprès d'Andrinople, le 7 d'août; ces nouvelles varient si fort qu'on ne sait plus que croire du roi de Suède, du roi Stanislas et des Turcs. — Madame la duchesse d'Orléans arriva le soir de Paris et

y a laissé M. le duc de Chartres en bien meilleure santé.

Lundi 2, *à Fontainebleau.* — Le roi prit médecine, et après son dîner travailla chez lui avec M. de Pontchartrain. Monseigneur le duc de Berry et madame la duchesse de Berry allèrent à la comédie, et hier il y eut appartement chez eux. On avoit fait courir le bruit que le voyage seroit allongé, parce qu'il paroît que la cour se divertit fort ici; mais il n'y a nul fondement à ce bruit, et le roi en partira toujours le 11, comme il l'avoit dit dès le commencement. — M. le nonce reçut le soir la bulle du pape; il la portera demain matin au roi. On en avoit eu la copie par un courrier qu'avoit envoyé le cardinal de la Trémoille. — On compte que la tranchée sera ouverte à Fribourg entre le 3 et le 6 de ce mois. On mande que le prince Eugène fait quelques mouvements dans son camp, mais on doute qu'il tente de secourir la place.

Mardi 3, *à Fontainebleau.* — Le roi, avant que d'aller à la messe, donna audience dans son cabinet à M. le nonce, qui lui présenta la bulle du pape * et lui fit un fort beau discours en italien, auquel le roi lui répondit avec sa grâce et sa facilité à parler qui surprennent toujours les étrangers qui ont à lui parler. Le roi, après la messe, tint le conseil de finances à son ordinaire, travailla ensuite avec M. Desmaretz, et puis alla dîner chez madame de Maintenon; il retourna chez lui après dîner, où il travailla avec M. Voisin. Il devoit s'aller promener autour du canal, mais il n'y alla point, et travailla jusqu'à six heures avec M. Voisin. — Il arriva hier au soir un courrier d'Espagne qui va à Utrecht, et qui porte la nouvelle que la reine est accouchée d'un troisième prince qui s'appellera l'infant don Ferdinand**. — On eut par l'ordinaire des nouvelles de notre armée du 30. La tranchée s'ouvrira incessamment devant Fribourg, et à la ville et au fort Saint-Pierre, qui est le plus haut des trois forts. On trouve beaucoup de fourrage, et le général Vaubonne n'avoit point fait le dégât en ce pays-là, comme on l'avoit dit.

* Tout ce qui regarde la bulle *Unigenitus* a été et est encore tous les jours suivi et écrit avec tant de soin de part et d'autre, que les additions seroient inutiles sur cette ample matière.

** Don Ferdinand est le prince des Asturies d'aujourd'hui, gendre du roi de Portugal.

Mercredi 4, à Fontainebleau. — Le roi tint le conseil d'État; l'après-dînée il courut le cerf; le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — On a su par les lettres de Turin que M. de Savoie prit la qualité de roi de Sicile le 22 du mois passé. Il doit partir le 26 pour Nice, et se doit embarquer peu de jours après y être arrivé; la nouvelle reine sa femme s'embarquera avec lui. Il avoit offert la régence du Piémont et de la Savoie à madame sa mère qui l'a prié de l'en exempter; elle demeurera à Turin. Il a nommé le prince son fils régent, qui s'appellera présentement le duc de Savoie, et le cadet s'appellera le prince de Piémont. Le roi de Sicile, car c'est le titre qu'il prend présentement, a nommé sept seigneurs de sa cour pour être les ministres du régent; il a fait six chevaliers de son ordre. Il fait donner le titre d'altesse au marquis de Suze, son fils naturel, et à mademoiselle sa sœur*. Les seigneurs siciliens qui l'étoient venus trouver s'embarqueront avec lui.

* Un bon courtisan ne manque pas à remarquer une telle chasse, et le roi et tout le monde savoit que Dangeau écrivoit tous les soirs. L'altesse aux bâtard et bâtarde de M. de Savoie par sa cour, dès qu'il est devenu roi de Sicile, y dut paroître une étrange nouveauté. Le fils fut tué, et puis, pour une parfaite ressemblance de cette cour à la nôtre, la fille épousa le prince de Carignan, et tous deux se sont établis en France sous un rare incognito depuis la mort du roi, qui n'est pas incognito pour leurs créanciers, pour l'opéra, ni pour la bourse et les affaires. A Turin, la plus grande dignité et le premier rang est attaché à l'Annonciade; les chevaliers se couvrent, ont quantité de distinctions, et se sont difficilement ployés à n'avoir pas la main chez notre ambassadeur. M. de Carignan a encore un frère qui a l'Annonciade, et quoique ce soit de plus ni en rang, ni en distinctions, ni en considération, et qui sert dans les troupes de Savoie d'officier général, où les nôtres le voient tel qu'on le décrit ici [*sic*].

Jeudi 5, *à Fontainebleau.* — Le roi donna des audiences le matin; il dîna chez madame de Maintenon, il alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Monseigneur le duc de Berry courut le sanglier comme il l'a fait souvent ce voyage-ci; madame la duchesse de Berry, qui étoit à cheval à la chasse, tomba, son cheval s'étant cabré, mais elle ne se blessa point. — Il arriva hier un courrier du maréchal de Villars par lequel on apprit que, la nuit du 30 au 1er de ce mois, la tranchée fut ouverte devant Fribourg à la ville et au château. Ce courrier est parti du dimanche au soir, et il assure que nous avons perdu fort peu de monde à l'ouverture de cette tranchée. Toutes les lettres que le roi et les particuliers ont reçues, assurent que, selon toutes les apparences, la ville et le château seront pris avant la fin du mois.

Vendredi 6, *à Fontainebleau.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, l'après-dînée courut le cerf, ne revint dela chasse qu'à sept heures et demie après avoir pris deux cerfs. Madame la duchesse de Berry remonta hier à cheval après sa chute, et n'a point voulu être saignée. — Le roi fait M. le Duc maréchal de camp, et il servira au siége de Fribourg en cette qualité; il ne fait point passer les princes du sang par le grade de brigadier. — Le clergé s'assemblera le lundi 16 du mois chez M. le cardinal de Noailles, qui en sera président. Outre les évêques qui sont présentement à Paris, on a mandé les évêques qui n'en sont qu'à trente lieues. Les évêques qui n'ont pas encore été sacrés ne laisseront pas d'être de l'assemblée, et les évêques aussi qui se sont démis de leurs évêchés. On compte qu'en tout il y aura plus de trente évêques à l'assemblée.

Samedi 7, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances; il alla tirer l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — On a des nouvelles du siége de Fribourg de la seconde nuit de la tran-

chée. Les assiégés ont fait une sortie et ont été rechassés promptement; nous avons perdu peu de gens à cette sortie et dans toute la journée, mais M. de Beaujeu, brigadier de cavalerie, et qui en fait tout le détail, a eu le talon emporté d'un coup de canon, étant à cheval à la queue de la tranchée. On lui a coupé la jambe et on croit qu'il aura peine à en revenir. Toutes les lettres qu'on reçoit de ce siége portent toutes que le roi sera maître de la place avant la fin du mois. On compte que notre canon sera en batterie le 5 ou le 6.

Dimanche 8, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, travailla l'après-dînée avec M. Pelletier, ne sortit point de tout le jour et alla au salut. Avant que de travailler avec M. Pelletier il descendit dans la galerie des Cerfs, où il fit mettre une parfaitement belle tête de cerf qu'il a pris ce voyage-ci. Le roi dîna chez madame de Maintenon. — M. l'archevêque de Vienne est mort; il étoit de la maison de Montmorin, qui est la maison de MM. de Saint-Herem. — Le roi avoit donné le gouvernement d'Alais à Baudouin, brigadier d'infanterie, et qui avoit été lieutenant-colonel du régiment de Vendôme; mais, ayant su qu'il étoit languedocien, il lui a ôté ce gouvernement, ne voulant pas qu'un Languedocien soit gouverneur d'aucune place en Languedoc; mais, comme le roi estime Baudouin, il lui fera du bien d'ailleurs, et le roi a donné le gouvernement d'Alais à Diverny, brigadier d'infanterie*.

* Le roi, qui avoit été élevé parmi les troubles, en avoit retenu des maximes dont il se départoit difficilement, et qui étoient fort bonnes.

Lundi 9, *à Fontainebleau.* — Le roi travailla le matin avec M. de Pontchartrain et courut le cerf l'après-dînée. M. le duc d'Orléans partit de Fontainebleau et vint à Paris; M. le duc de Chartres, son fils, se porte mieux, mais il a une santé bien délicate. — Les nouvelles de Pologne

varient plus que jamais. On avoit dit le roi de Suède mort et le roi Stanislas arrêté par les Turcs et mené prisonnier à Bender, et les dernières nouvelles disent que le roi de Suède n'a eu qu'une fièvre tierce, et que le roi Stanislas va se mettre à la tête de l'armée des Turcs qui veulent le rétablir roi de Pologne. — Milord Selkirk, frère du feu duc d'Hamilton, et milord d'Odonel, son neveu, ont reçu ordre de la reine de la Grande-Bretagne d'aller promptement en Écosse, où le parlement s'assemblera le 17 pour nommer les seize pairs qui doivent entrer au parlement d'Angleterre, et la reine souhaite qu'ils soient tous deux du nombre de ces seize pairs.

Mardi 10, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite longtemps avec M. Desmaretz; il dîna chez madame de Maintenon. Après dîner il donna audience chez lui dans son cabinet au comte de Saaros, qui en sortit très-content. Le roi alla ensuite se promener en calèche dans l'allée royale, où il fut suivi des courtisans qui restent ici; mais le plus grand nombre de courtisans est déjà retourné à Paris. — Le cardinal Gualterio prit congé de S. M., et s'en retourne à Rome; il va passer à Turin et s'embarquera à Gênes. Avant que de venir ici, il avoit été à son abbaye de Reims, et de là avoit été voir le roi d'Angleterre. — On mande de Londres que le duc de Shrewsbury a été nommé vice-roi d'Irlande; il s'attendoit bien, durant son ambassade ici, que la reine sa maîtresse lui donneroit cet emploi-là.

Mercredi 11, *à Petit-Bourg.* — Le roi tint le matin à Fontainebleau le conseil d'État; il en partit aussitôt après son dîner pour venir ici, où il se promena beaucoup en arrivant, et le soir, dans la chambre de madame de Maintenon, il y eut grande symphonie. — Les lettres de notre armée portent toutes que le siége de Fribourg va fort bien. Notre canon va commencer à tirer au château et à la ville, et l'on croit toujours que la place sera prise avant la fin du mois. — On mande d'Espagne que les ré-

voltés de Barcelone sont plus opiniâtres que jamais ; il n'y a point d'apparence que le roi d'Espagne en puisse faire le siége cette année. Depuis la naissance de l'infant don Ferdinand, le roi d'Espagne a rappelé le duc d'Arcos, qui étoit exilé.

Jeudi 12, *à Versailles.* — Le roi se promena tout le matin à Petit-Bourg, et en partit aussitôt après son dîner pour revenir ici, où il a trouvé monseigneur le Dauphin en bonne santé, et qui devient le plus joli enfant du monde ; ce prince est rentré dans son ancien appartement qu'on a fait raccommoder, et le roi a redonné à madame de Pompadour le logement qu'on avoit donné à ce prince en attendant que le sien fût raccommodé. — Quelques jours avant que de partir de Fontainebleau, le duc de Tresmes, qui n'y avoit point d'appartement fixe, demanda au roi le logement dans la cour de la Conciergerie, qui étoit le logement de M. de Marsan, et qu'on avoit donné depuis à différentes personnes ; le roi le donne pour toujours à M. le duc de Tresmes. — Madame la duchesse d'Orléans partit hier de Fontainebleau avec un assez violent érésipèle, et alla droit à Paris ; mais cela ne l'empêchera pas de venir ici demain.

Vendredi 13, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, dîna de bonne heure et alla se promener à Marly. — Il arriva un courrier de notre armée devant Fribourg. Les assiégés firent le 9 une grande sortie, et furent repoussés fort vite ; Nangis, qui étoit maréchal de camp de jour à la tranchée, s'est fort distingué à cette action-là. On mande qu'on attaquera la contrescarpe le 13, qui est aujourd'hui. Le bruit court que le prince Eugène fait quelques mouvements dans son camp, et qu'il fait marcher des troupes par derrière les montagnes pour venir à Rottweil, mais on ne croit pas qu'il soit en état de tenter le secours de Fribourg.

Samedi 14, *à Versailles.* — Le roi alla tirer l'après-dînée, travailla le soir avec M. Voisin chez madame de

Maintenon. — Madame de Montmorency, que madame la Princesse avoit mise dame d'honneur auprès de madame la Duchesse la jeune, ne se trouve point, par sa santé qui est très-délicate, en état de remplir cette charge; elle a supplié madame la Princesse de trouver bon qu'elle se retirât. Madame la Princesse l'a priée de demeurer encore quelques jours jusqu'à ce qu'elle ait trouvé quelqu'un pour remplir cette place *. — On a nouvelle que le roi et la reine de Sicile s'embarquèrent le 2 à Villefranche sur les vaisseaux de l'amiral Jenning; le vent fut contraire le 3, mais le 4 le vent se tourna du bon côté, et le soir on ne voyoit plus de vaisseaux. Ils ont embarqué dix bataillons et un régiment de dragons à pied, et ce nouveau roi prendra à sa solde quelques troupes que le roi d'Espagne avoit encore en Sicile. Il ôte plusieurs impositions qui étoient établies en ce royaume-là, et il paroît qu'il songe fort à se faire aimer de ses nouveaux sujets. Il compte de demeurer un an entier en ce pays-là.

* Il étoit humiliant à l'aîné de la maison de Montmorency, dont une fille de branche cadette de la sienne avoit relevé en biens la maison de Condé, très-pauvre alors, d'en voir sa femme domestique, et domestique très-peu comptée et considérée, quoique de plus femme de mérite. Telle est la différence énorme de moins d'un siècle.

Dimanche 15, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; il alla tirer l'après-dînée et le soir il travailla avec M. Pelletier. — Il arriva après midi un courrier du maréchal de Villars; tout ce qu'on en sait est que les lettres sont du 11 et que le siége va bien. On croit que ce courrier porte des dépêches qu'on tient très-secrètes, et ceux qui raisonnent le plus ici s'imaginent que l'archiduc ou quelques princes d'Allemagne font au maréchal de Villars quelques propositions de paix; mais, quand cela seroit vrai, on ne discontinueroit point le siége et l'on compte toujours d'attaquer le chemin couvert et une lunette qui est à la droite de notre attaque, au plus tard dans trois jours, qui sera le 14. — M. le duc de Chartres,

que madame la duchesse d'Orléans ramena ici de Paris vendredi, s'est trouvé assez incommodé ces deux derniers jours; on croit que l'air de Paris lui est meilleur, et on l'y remènera incessamment.

Lundi 16, *à Versailles.* — Le roi dîna avant midi; aussitôt après son dîner il partit pour Marly, d'où il ne revint qu'à la nuit. Il fait encore des changements à ses nouvelles fontaines, et cela l'amuse fort. — L'assemblée du clergé commença à trois heures à Paris chez M. le cardinal de Noailles. — On ne doute point ici de la grossesse de madame la duchesse de Berry; toutes les dames qui ont l'honneur d'être auprès d'elle en sont persuadées, et elle l'est elle-même. — Plusieurs particuliers ici ont reçu des lettres de Fribourg du 10 et du 11; ceux qui écrivent mandent qu'on sera maître de la ville avant le 25; les châteaux tiendront peut-être quelques jours de plus. Ils firent une sortie le 9, qui fut fort vigoureuse; ils renversèrent trente gabions; ils furent repoussés après cela, mais ils se retirèrent en bon ordre, et la nuit on rétablit ce qu'ils avoient renversé le jour. Nous n'avions à cette attaque-là qu'un brigadier; on met présentement un maréchal de camp, et on fait monter à la tranchée un bataillon de plus.

Mardi 17, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il alla tirer, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — On a mené M. le duc de Chartres à Paris où il paroît se plaire davantage et se porter mieux qu'à Versailles. — On a mis un homme à la Bastille qu'on ne connoît point, mais qu'on prétend qui a fait beaucoup de mauvaises actions, et pour lesquelles même il avoit voulu se pendre. On a trouvé quelques lettres en chiffres qui ne sont pas encore déchiffrées. On ajoute bien des circonstances fausses aux crimes qu'il a commis. — M. le comte de Laval, neveu de madame de Roquelaure, et qui avoit acheté depuis quelque temps le régiment

de Mortemart, a été fort blessé au siége de Fribourg; sa blessure est au visage; c'est à l'attaque du fort, où son régiment a fort souffert. — La reine d'Angleterre, qui est à Chaillot, est assez malade; elle maigrit beaucoup. Le roi, qui a beaucoup de considération et d'amitié pour elle, en a des nouvelles tous les jours, et en est fort en peine.

Mercredi 18, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; alla l'après-dînée se promener à Trianon, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier du maréchal de Villars, parti du 15. On attaqua la contrescarpe le 14 à cinq heures du soir; les assiégés se préparoient à faire une sortie dans le temps que notre attaque commença, et ils se défendirent à merveille. Le combat dura plus de deux heures, et enfin on se rendit maître du chemin couvert et de la lunette qui étoit à la droite de notre attaque. Il y avoit deux cents grenadiers dans cette lunette, qui ne voulurent point de quartier après avoir été emportés et après avoir fait une fort longue et brave résistance. Nous avons perdu beaucoup de monde et dans le chemin couvert et à l'attaque de la lunette, mais nous y sommes bien établis présentement. Le maréchal de Villars demeura dans la tranchée jusqu'à onze heures du soir, et fut blessé au côté d'un éclat de pierre. Il se loue fort de la valeur de nos troupes; l'affaire a été fort rude, mais elle hâtera fort la prise de la ville.

Jeudi 19, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure, et alla se promener à Marly. — L'assemblée du clergé, qui commença dimanche à l'archevêché, a nommé six commissaires qui s'assemblent chez M. le cardinal de Rohan, qui en est le premier; les cinq autres sont les archevêques de Bordeaux et d'Auch, et les évêques de Meaux, de Blois et de Soissons. Ils feront rapport la semaine qui vient à l'assemblée de ce qu'ils auront fait cette semaine chez M. le cardinal de Rohan. — On a su plusieurs détails de ce

qui s'est passé le 14 à la prise du chemin couvert de Fribourg. On compte que nous y avons eu plus de douze cents hommes tués ou blessés, mais plus de morts que de blessés. Nous y avons perdu vingt-cinq capitaines des grenadiers, et, des six officiers qui commandoient le détachement des grenadiers du régiment des gardes, il y en a eu trois de tués et les autres trois blessés. M. le comte de Croissy et M. de Nangis, qui étoient là volontaires, et le duc de Fronsac, qui étoit aide de camp du maréchal de Villars, ont été blessés de coups de pierres.

Vendredi 20, *à Versailles.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier, et l'après-dînée il alla dans le parc de Marly, où il fit entrer trente cerfs et beaucoup de biches qu'on avoit rassemblés dans la forêt. — Le roi d'Espagne a eu quelques accès de fièvre, mais on apprend par les dernières lettres de Madrid qu'il y avoit quatre jours qu'il en étoit quitte. La reine sa femme, qui avoit la fièvre de lait, fut un peu troublée en apprenant sa maladie ; la fièvre lui augmenta, et elle n'en étoit pas encore quitte par les dernières lettres. Les trois princes se portent à merveille. — On travaille à la démolition de Dunkerque et du côté de la terre et du côté de la mer. Les habitants de cette pauvre ville ont présenté une requête à la reine de la Grande-Bretagne, fort bien écrite et fort sensée, dans laquelle ils tâchent à lui faire connoître qu'il est de l'intérêt de l'Angleterre que leur port ne soit pas comblé.

Samedi 21, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et tint le conseil d'État l'après-dînée, parce qu'il n'avoit pas pu finir mercredi toutes les affaires qu'il y avoit, quoiqu'il n'en fût sorti qu'à deux heures. Il ne sortit point tout le jour; il travailla le soir avec M. Voisin. — On eut des lettres de Fribourg de la nuit du 16. Nous n'avons perdu que cinq ou six hommes les deux derniers jours; on travaille à établir nos batteries dans le chemin couvert et on compte qu'elles auront tiré le 19 au plus tard. Le frère de Contades, major général, fut

fort blessé à l'attaque du chemin couvert; il étoit commandé aux travailleurs du régiment des gardes où il est lieutenant. Le marquis de Vivans étoit lieutenant général de jour à cette action-là, où il s'est fort distingué. Le gouverneur de Fribourg s'appelle le baron d'Arche et est fort estimé parmi les ennemis. — Le roi a nommé M. le marquis de Prie pour son ambassadeur auprès du roi de Sicile.

Dimanche 22, *à Versailles.*— Le roi tint le conseil d'État; il alla tirer l'après-dînée, et le soir il travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, où il y eut ensuite petite musique. Il y a ici trois fois la semaine comédie, où monseigneur le duc de Berry et madame la duchesse de Berry tiennent la cour. — M. le cardinal de Rohan vint hier au soir ici; il a rendu compte au roi de ce qui a été fait par les commissaires de l'assemblée du clergé, qui continueront à s'assembler chez lui à Paris jusqu'à ce qu'ils soient en état d'en rendre compte à l'assemblée. — La reine d'Angleterre, qui est à Chaillot, continue à se trouver mal; elle a maigri beaucoup, et les médecins commencent à craindre que son mal ne devienne plus considérable. — Les espérances de la grossesse de madame la duchesse de Berry augmentent tous les jours; elle a les mêmes accidents et les mêmes incommodités qu'elle avoit dans ses deux grossesses.

Lundi 23, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de dépêches, dîna de bonne heure, et alla se promener à Marly, et, au retour, il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — On eut par l'ordinaire des nouvelles de Fribourg du 18. Le 17 au matin il y eut une trêve de deux heures pour emporter les morts et les blessés tant de l'armée que de la ville, qui étoient demeurés le 14 au soir à l'attaque du chemin couvert. Nos batteries dans le chemin couvert sont achevées et devoient tirer le lendemain. — On mande de Hollande qu'il commence à paroître deux partis parmi les États Généraux. Les uns

voudroient qu'on choisît un stathouder, et les autres ne veulent point en entendre parler. Ils seroient même très-embarrassés présentement à faire ce choix; ils n'ont plus de prince dans leur pays qui soit en âge de pouvoir remplir cette place, et on ne sait si le prince héréditaire de Hesse, que quelques-uns d'eux souhaiteroient dans cette place, voudroit l'accepter.

Mardi 24, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; il alla tirer l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. Le roi, au retour de la chasse, avant que de passer chez madame de Maintenon, vit dans son cabinet la veuve de milord Jersey, que nous avons vu il y a quelques années ambassadeur en France; le roi lui fit beaucoup d'honnêtetés; elle vient s'établir à Paris avec sa famille parce qu'elle est catholique et qu'elle n'a pas en Angleterre tous les secours pour la religion qu'elle trouvera en France*. — M. Cronstrom, envoyé du roi de Suède, vint ici le matin comme tous les ministres étrangers viennent les mardis. Il assure que le roi son maître se dispose à retourner dans ses États; mais, comme il lui sera difficile d'y retourner par la Pologne, n'ayant pas une escorte suffisante pour traverser ce pays-là, il n'est pas impossible qu'il ne se détermine à s'embarquer, et nous le verrons peut-être en France avant la fin de l'hiver.

* Cette Angloise ne fit depuis aucune figure, et finit par épouser, sans le déclarer, Clermont, qui fut chassé avec tant de fracas avec mademoiselle Chouin, et qui, après la mort du roi, succéda à Nancré à la compagnie des Cent-Suisses de M. le duc d'Orléans, régent, et après la mort de ce prince tomba par famine à être capitaine des gardes de M. son fils, comme gouverneur de Dauphiné; car les princes du sang n'ont ni gardes ni capitaines des gardes, que comme les autres gouverneurs de province et quand ils le sont.

Mercredi 25, *à Versailles.* — Le roi tint le matin conseil d'État, et dîna chez madame de Maintenon. Après son dîner il se promena dans ses jardins, et, quoiqu'il veut

à ces promenades-là n'être suivi que de ses officiers, il trouva bon que le comte de Saaros, qui étoit venu ici le matin, le suivit à sa promenade. — On eut par l'ordinaire des nouvelles du siége de Fribourg du 20. Nous n'avons perdu quasi personne depuis l'action du 14. Nos batteries dans le chemin couvert font un furieux feu; nous y avons trente grosses pièces de canon et vingt mortiers, et on compte toujours d'être bientôt maître de la ville, mais cela ne va pas si vite aux forts. — Le cardinal de Noailles eut une assez longue audience du roi avant qu'il allât à la messe, comme il en a d'ordinaire tous les mercredis. — Le roi vouloit aller à Chaillot voir la reine d'Angleterre, qui est bien malade, mais elle envoya ici un gentilhomme le prier de ne point venir, et elle lui manda qu'elle espéroit d'être bientôt en état de se faire porter à Saint-Germain.

Jeudi 26, *à Versailles*. — Le roi se mit à table au sortir de la messe, et après son dîner alla à Marly se promener, où il fait accommoder de nouvelles fontaines. — On mande de Berlin du 10 que la ville de Stettin avoit été remise au roi de Prusse en sequestre, que la garnison suédoise s'étoit retirée à Stralsund, que le roi de Prusse y étoit venu le 7 coucher, y avoit laissé garnison de ses troupes, et étoit retourné le 9 à Berlin. — On a avis de Finlande que les Moscovites, après avoir surpris un passage gardé par les Suédois, étoient entrés le 8 septembre dans Abo, capitale du pays, qu'ils ont trouvé entièrement abandonné par les habitants du pays. — On mande de Madrid que Nebot, chef des révoltés de Catalogne, avoit été abandonné par quatre cents hommes de ceux qui le suivoient et qui avoient accepté l'amnistie, et que lui s'étoit sauvé dans Cardonne par des chemins presque impraticables. Le commandant de Castel-Ciudad pour les révoltés a remis sa place à don Feliciano Bracamonte, qui lui a promis de lui faire obtenir l'amnistie du roi d'Espagne.

Vendredi 27, *à Versailles.* — Le roi en sortant de la messe se mit à table, et, dès qu'il eut dîné, monta en carrosse pour aller à Marly. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — On est convenu avec M. de Lorraine pour les troupes qu'on mettra cet hiver en quartier dans son pays; il n'y aura que seize bataillons et quarante escadrons à qui on ne fournira que le fourrage. Le comte de Pinto, frère du duc d'Ossone, est revenu d'Utrecht, où le duc d'Ossone est encore. Le traité d'Espagne avec la Hollande n'est pas encore fini; l'affaire de madame des Ursins y apporte du retardement. Les Hollandois font sur cela des propositions qu'ils espèrent qui seront agréables au roi d'Espagne; on a envoyé pour cela un courrier à Madrid, dont on attend le retour. Madame des Ursins insiste bien moins sur cela que le roi d'Espagne, qui a cette affaire-là fort à cœur.

Samedi 28, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances; il alla tirer l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — Sur les six heures il arriva un courrier du maréchal de Villars, qui écrit de Brisach, où l'intendant d'Alsace étoit venu le trouver; les lettres sont du 25 au matin, et le maréchal en partoit pour retourner ce jour-là au camp devant Fribourg. Il ne s'est point passé d'action au siége depuis le 14. Nos batteries dans le chemin couvert sont un peu incommodées par quatre pièces de canon que les assiégés ont sur un cavalier et qui plongent dans notre batterie; cependant nous avons déjà des brèches et à la demi-lune et aux deux bastions qu'on attaque, et on travaille à la descente du fossé. Beaucoup de gens croient que le gouverneur voudra défendre la brèche, parce qu'il a encore un bon retranchement derrière. L'attaque du fort ne va pas vite. Le frère de Contades, major général, qui avoit été blessé à l'attaque du chemin couvert, est mort de ses blessures.

Dimanche 29, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'É-

tat; il vouloit aller tirer l'après-dînée, mais il tira tant hier que son bras lui fait un peu de mal, et il ne sortit point. Il travailla avec M. Pelletier jusqu'au salut, où il alla, et le soir il y eut une petite musique chez madame de Maintenon. — Les affaires de madame la princesse des Ursins ont empêché jusqu'ici la conclusion de la paix de l'Espagne avec la Hollande. Le roi d'Espagne veut absolument que les États Généraux soient garants de la souveraineté qu'on a demandée pour cette princesse dans les Pays-Bas; les Hollandois faisoient sur cela des propositions que le marquis de Montéléon trouvoit assez raisonnables, et M. d'Aubigny, ministre de cette princesse à Utrecht, les approuvoit, mais le duc d'Ossone n'y a point voulu consentir, a renvoyé sur cela un courrier à Madrid, et le roi son maître a approuvé son procédé. On dit que le roi a écrit au roi son petit-fils pour lui conseiller d'accepter les propositions des Hollandois et de ne pas retarder plus longtemps la conclusion de la paix, trouvant que les Hollandois se mettent à la raison sur cela *.

* Cet accrochement du traité, et pour telle cause, déplut infiniment au roi, et cette idée folle d'ambition se put compter pour le fondement de la perte de la princesse des Ursins.

Lundi 30, *à Versailles.* — Le roi, après son dîner, s'enferma avec son confesseur, ce qu'il fait toujours la veille des jours qu'il doit faire ses dévotions. Le soir il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — On mande de notre armée du 24 que les assiégés avoient brûlé avec des feux d'artifice un pont de fascines qui alloit jusqu'à une des brèches, et on commence à croire que la ville ne se rendra que les premiers jours du mois qui vient. Les officiers de l'armée les mieux informés s'imaginent que le maréchal de Villars n'est allé à Brisach que pour conférer avec des gens qui font des propositions de paix, et que le mariage du prince électoral de Bavière avec une archiduchesse en sera le premier

article. — L'électeur de Bavière, qui est à Compiègne, a voulu monter un cheval que ses écuyers ne vouloient pas qu'il montât parce qu'il étoit fort peureux ; le cheval l'a jeté fort rudement à terre, et on craint qu'il n'ait une côte fort incommodée.

Mardi 31, *à Versailles.* — Le roi fit ses dévotions; il toucha beaucoup de malades; l'après-dînée il descendit à la chapelle, et y entendit vêpres. Au sortir de la chapelle il s'enferma avec le P. le Tellier, et fit la distribution des bénéfices, dont voici la liste : l'abbaye de Saint-André à l'évêque de Sinope; l'abbaye de Montaulieu à l'abbé de Lordat; l'abbaye de Thouars à l'abbé Gould, trésorier de Thouars; le prieuré de Pommier-Aigre à l'abbé Babin, grand vicaire d'Angers; l'abbaye de Préaux à madame de Montbazon, sœur du duc de Montbazon; l'abbaye de Bonlieu à madame de Saillant, sœur du gouverneur de Metz; l'abbaye de Saint-Honoré de Tarascon à madame de Bressieu. L'archevêché de Vienne et celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui sont vacants, n'ont point été donnés.— L'espérance qu'on avoit que madame la duchesse de Berry fût grosse est finie, mais elle se porte bien; ce n'est point qu'elle ait été blessée, mais on s'en étoit flatté trop tôt.

Mercredi 1er *novembre, jour de la Toussaint, à Versailles.* — Le roi alla à la grande messe et assista à toutes les dévotions de la journée; c'étoit l'évêque de Beauvais qui officioit. — On a eu par l'ordinaire des nouvelles du siége de Fribourg du 26 et du 27. On croit dans l'armée que le gouverneur voudra soutenir un assaut. — La chute de l'électeur de Bavière est plus considérable qu'on ne l'avoit cru d'abord. On assure que le pommeau de son épée lui a enfoncé une côte; on craint même qu'elle ne soit cassée. — Les dames se présentèrent hier pour Marly, comme elles font toujours l'avant-veille du départ, et, en comptant les princesses et le service, il y en avoit soixante et dix. — On mande d'Italie que le grand-prince

de Toscane est à l'extrémité; ce sera un grand deuil pour la cour; car la princesse sa femme, qui est vivante, est sœur de la première Dauphine, et par conséquent grand'-tante de M. le Dauphin, tante de monseigneur le duc de Berry.

Jeudi 2, à Marly. — Le roi tint, le matin à Versailles, le conseil d'État qu'il auroit tenu hier sans la bonne fête, et aussitôt après son dîner il partit pour venir ici, où il demeurera jusqu'au 25 du mois. Il n'y a que douze dames de celles qui s'étoient présentées qui ne seront pas du voyage, quoique jamais elles ne se fussent présentées en si grand nombre. Le roi arriva ici à trois heures et se promena jusqu'à la nuit. — La bulle du pape fait grand bruit dans Paris, et les six commissaires qui s'assemblent chez le cardinal de Rohan n'auront pas sitôt fini leurs séances qu'ils l'espéroient. — La duchesse de Noailles, qui étoit nommée pour le voyage de Marly, s'est blessée; le roi a donné son logement à la maréchale d'Estrées, la mère. —Le maréchal de Tessé, que le roi avoit envoyé à Marseille, il y a quelques mois, pour lui rendre compte de l'état où étoient les galères, est sur la liste de Marly; ainsi on l'attend incessamment.

Vendredi 3, à Marly. — Le roi courut le cerf, et madame la duchesse de Berry, quoiqu'elle eût été incommodée ces jours passés, fut à la chasse, à cheval. Le soir, il y eut une petite comédie chez madame de Maintenon, jouée par les musiciens du roi. — On mande de Madrid que la reine d'Espagne est encore assez incommodée; elle n'est pas encore quitte de la fièvre, et l'on craint que ce ne soit une fièvre de langueur. — On a reçu des lettres de Fribourg du 30. On a perfectionné les ponts qui vont aux brèches de la demi-lune et du corps de la place; l'on donnera l'assaut au premier jour. Les avis sont différents dans notre armée sur ce que le gouverneur fera, s'il soutiendra l'assaut ou s'il ne le soutiendra pas; mais tout le monde est persuadé qu'il se retirera dans les forts pour

les défendre. On renvoie de l'armée du siége trente escadrons des troupes du roi d'Espagne; et quand ils seront arrivés en Catalogne on nous renverra trente escadrons françois qui y sont.

Samedi 4, à Marly. — Le roi se promena le matin et l'après-dînée dans ses jardins; et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — Les nouvelles qu'on a de Pologne ne sont pas bonnes pour le roi de Suède ni pour le roi Stanislas. On assure que le Grand Seigneur reconnoît le roi Auguste pour le véritable roi de Pologne, et qu'il demande seulement que le roi Stanislas et les Polonois qui l'ont suivi soient rétablis dans les biens qu'ils ont dans ce royaume. Cependant les Polonois prétendent que le Grand Seigneur a manqué au traité de Carlowitz en faisant fortifier Chočzin, et paroissent encore alarmés de voir les armées du Turc si proches d'eux. — Le bruit se répand que M. de la Vrillière, secrétaire d'État, veut se défaire de sa charge de secrétaire greffier de l'ordre du Saint-Esprit et qu'il en traite avec M. de Lamoignon, président à mortier, et qu'on fera passer cette charge sur la tête de M. Voisin, afin qu'il puisse porter le cordon bleu.

Dimanche 5, à Marly. — Le roi tint le conseil d'État; l'après-dînée il se promena dans ses jardins, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Pelletier. — Les lettres qui sont venues de Madrid par l'ordinaire nous apprennent que la reine d'Espagne n'est point encore en bonne santé; elle a une fièvre lente, et on ne lui a point voulu donner de quinquina jusqu'ici. Le marquis de Brancas, notre ambassadeur, n'y étoit point encore arrivé, et ils n'ont point encore nommé un ambassadeur pour venir en France. — Les Hollandois paroissent fort inquiets des grands armements que fait le roi de Prusse; on prétend qu'il aura plus de soixante mille hommes sur pied, et qu'il veut qu'ils lui fassent justice promptement de tous les droits qu'il a à la succession du roi Guillaume. —

On attend avec impatience un courrier du maréchal de Villars pour savoir si le gouverneur de Fribourg aura souffert l'assaut et quel en aura été l'événement; on ne doute pas que cela ne soit fait présentement.

Lundi 6, *à Marly.* — Le roi prit médecine comme il la prend tous les mois par précaution, et après son dîner il travailla chez lui avec M. de Pontchartrain. — Contades, qui arriva la nuit passée, apporte la nouvelle de la prise de la ville de Fribourg. On attaqua la demi-lune le dernier du mois; ceux qui la défendoient firent fort peu de résistance et furent tous tués ou pris. Le lendemain au matin on se préparoit à donner l'assaut au corps de la place, quand on vit paroître deux drapeaux blancs sur le rempart. Le baron d'Arche avoit abandonné la ville, et s'étoit retiré dans le château et dans les forts avec ce qu'il avoit pu y mettre de troupes, et avoit laissé dans la ville plus de deux mille blessés ou malades et huit cents autres soldats se portant bien, mais qu'il n'avoit pas pu mettre dans les forts, où il y en a déjà trop, outre les femmes et les enfants de toute la garnison, qui sont en grand nombre, et le gouverneur mande au maréchal qu'il abandonne tous ces pauvres gens-là à la discrétion du roi. Le maréchal a fait entrer le régiment des gardes dans la place, et demande un million aux bourgeois pour se racheter du pillage. Il a permis au gouverneur, à qui Contades a parlé dans le château, d'envoyer au prince Eugène pour recevoir ses ordres en l'état où sont les affaires, et il paroît qu'il veut défendre les forts.

Mardi 7, *à Marly.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite longtemps avec M. Desmaretz. Il se promena l'après-dînée dans ses jardins, et le soir il travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon; il avoit dîné chez elle. — Le marquis de Brosse, colonel d'un petit vieux corps, est mort de maladie au camp devant Fribourg. Le maréchal de Villars a accordé au baron d'Arche une trêve de cinq jours pour attendre le retour

de l'officier qu'il a envoyé au prince Eugène. — On parle de rappeler plusieurs intendants de provinces dont le roi n'est pas content et dont les provinces se plaignent. — M. Desmaretz a fait payer les 500,000 livres pour commencer le remboursement de l'argent prêté aux gabelles, et on continuera à faire payer tous les mois la même somme, si bien que le roi s'acquittera par an de six millions; cela a remis ses billets en crédit; quand on vouloit les trafiquer on y perdoit la moitié, et l'on n'y perd présentement que quinze sur cent. — Madame de Villacerf a été mordue d'un chien enragé; elle a été obligée d'aller à la mer.

Mercredi 8, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, et se promena l'après-dînée dans ses jardins. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le maréchal de Tessé est revenu de Provence; il est arrivé ici, où on lui avoit gardé un logement. — La maréchale d'Estrées la jeune se donna une furieuse entorse en partant de Versailles pour venir ici; on l'y amena couchée dans son carrosse, et a toujours gardé le lit depuis; on craint même qu'elle ne soit obligée d'aller aux eaux. — On mande de Londres qu'on a publié une proclamation le 30 octobre, pour remettre au 21 décembre l'assemblée du parlement qui devoit commencer ses séances le 23 novembre, et on compte que les tories sont supérieurs aux wighs.

Jeudi 9, *à Marly*. — Le roi, après la messe, monta en calèche et alla courre le cerf; madame la duchesse de Berry étoit à cheval à la chasse. Au retour le roi dîna chez madame de Maintenon; après son dîner il donna une longue audience à Contades, et puis le fit repartir pour l'armée. Il y eut une loterie chez madame de Maintenon, qui gagna un fort joli lot qu'elle envoya le lendemain à madame de Dangeau, qui n'avoit rien gagné à la loterie, et le présent étoit accompagné d'un billet charmant. — On a reçu par l'ordinaire des lettres de l'armée du 3,

mais qui n'apprennent rien de considérable; on parle seulement qu'on doit faire un gros détachement de cavalerie. On fait miner les fortifications du fort de Fribourg. — On mande de Francfort que la diète des quatre Cercles, qui étoit assemblée à Heilbronn, s'est séparée pour quelques jours, et que les ministres assemblés à cette diète paroissent fort souhaiter la paix, dont les Cercles ont grand besoin. — L'Académie françoise élut pour son secrétaire perpétuel M. Dacier, et le cardinal de Polignac revint ici le soir en rendre compte au roi, qui approuva le choix.

Vendredi 10, à Marly. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, et se promena toute l'après-dînée dans ses jardins. Le soir il y eut grande symphonie chez madame de Maintenon. — On mande de Poitou que le duc de Mazarin est mort à sa terre de la Meilleraye; il avoit quatre-vingt-deux ou trois ans. Il étoit gouverneur d'Alsace, et avoit le gouvernement de Brisach en particulier; on croit que le maréchal d'Huxelles lui succédera dans ce gouvernement. Il avoit le grand bailliage de Haguenau, dont M. de Châtillon, gendre de M. Voisin, a eu la survivance depuis un an, et on prétend que ce grand bailliage vaut 10,000 écus de rente. M. de Mazarin avoit eu beaucoup d'autres emplois dans le royaume, dont il s'étoit défait, et madame de Mazarin sa femme, morte en Angleterre, avoit eu seize millions du cardinal de Mazarin son oncle : la plus grande partie de ces grands biens-là est dissipée, et cependant on compte que le duc de la Meilleraye, son fils, héritera encore de plus de 200,000 livres de rente et d'une infinité de beaux meubles dont M. de Mazarin ne se servoit pas *. Il vaque par sa mort une quarante et deuxième place dans les chevaliers de l'Ordre, savoir trente-neuf laïques et trois ecclésiastiques.

*** On ne voit guère de plus grand exemple de la malédiction de Dieu sur les richesses, et en particulier sur les fortunes des ministres, que celui-ci, auquel on ne peut s'empêcher de s'arrêter un moment. M. Mazarin fut choisi par le cardinal Mazarin pour le principal héri-**

tier de sa fortune en épousant sa nièce, son nom et ses armes, par cette raison presque uniquement, que c'étoit le plus riche homme de France. Cette même raison fit tant de peur à son sage père le maréchal de la Meilleraye, qu'il eut toutes les peines du monde à y consentir, et qu'il fallut le poids de l'autorité joint à celui de l'amitié pour l'y faire résoudre, et il ne vit jamais qu'à regret et en frayeur tant de biens et d'établissements fondre sur son fils, comme il s'en expliqua souvent avant et après. A la mort du cardinal et du maréchal de la Meilleraye, M. Mazarin se trouva deux fois duc et pair, grand maître de l'artillerie, gouverneur d'Alsace et de Bretagne, gouverneur particulier de Brisach, de Colmar, de Schelestadt, de Béfort et d'Haguenau, de Brest du Port-Louis et de Nantes, gouverneur et capitaine de Vincennes, ministre d'État, et dans tous les conseils et avec les grandes entrées de premier gentilhomme de la chambre; beau-frère du duc de Vendôme, de la comtesse de Soissons, qui tenoit lors la cour et de chez qui le roi ne bougeoit, du duc de Bouillon, grand chambellan et neveu de M. de Turenne dans son apogée, de la connétable Colonne et du duc de Nevers, cousin germain de madame la princesse de Conty et de la duchesse de Modène, avec près de deux cent mille livres de rente de son père et vingt huit millions de dot effectifs en biens, meubles ou immeubles juridiquement et contradictoirement prouvés au parlement dans le procès qu'il eut avec son fils dans les fins de sa vie; le tout alors sans aucunes dettes, et logé superbement partout. Il avoit beaucoup d'esprit, il avoit même des lettres. Il avoit de la valeur, fort à la mode dans le monde et personnellement fort bien avec le roi, qui de plus se piquoit de le distinguer et de le soutenir en tout par rapport à la mémoire du cardinal Mazarin. Quelle situation complète et prodigieuse, et quel en fut le sort? Pour ainsi dire un instant de durée; la tête lui tourna, mais non pas comme elle tourne aux trop grands et aux trop heureux. La conduite de sa femme, belle comme le jour, commença à lui déplaire, et, au lieu d'essayer de la ramener, il la poussa à bout, sans cesser d'en être amoureux. Dans ces démêlés il eut toujours le roi pour lui, et ne sut pas s'en aider. Un travers de dévotion mal réglée s'empara de sa tête; les scrupules le dévorèrent. Il s'éloigna des conseils; il se déroba du monde; il se mit à prêcher le roi sur ses maîtresses. Il se défit de l'artillerie, de la Bretagne, de la plupart de ses gouvernements particuliers; il se retira dans ses terres, où il mena une vie errante de l'une à l'autre, s'y fit moquer de lui par des règlements qu'il n'avoit aucun droit d'imposer à ses vassaux, et qui descendoient dans des détails ridicules. Il mutila ses tableaux et ses statues; il plaida, et ne se crut de biens légitimes que ce qu'il tenoit par des arrêts. Il fut en proie aux prêtres, aux moines, à ses valets et rarement avec quelque suite. La loterie de ses gens sera une folie toujours célèbre, par le hasard de

laquelle le laquais devenoit secrétaire et l'intendant cuisinier, pour que chacun tînt son état de Dieu même, et non pas d'aucun choix. Toutes ses actions étoient frappées au même coin. Brouillé avec toute sa famille, et abandonnant et abandonné de tous ses amis. Ses deux filles moins que médiocrement mariées, l'une des deux enlevée d'un couvent, qui commença et finit sa vie par courir le monde; son fils marié d'abord par lui, puis malgré lui, et qui se tourna à la paresse, à la dissipation et à la plus déplorable crapule; le père très-souvent fort en peine d'atteindre le bout de l'année; le fils ruiné d'avance et vivant d'expédients; deux fois rétabli par la mort du père et après par le Mississipi, et deux fois mis en tutelle et en curatelle par ses créanciers, et par eux réduit à une pension alimentaire, et sans estime ni considération. Telle fut l'issue de ce poids énorme d'établissements et de biens que le petit-fils, à la vérité, ne prend pas le chemin de dissiper comme eux, mais qui suit d'ailleurs la route obscure et crapuleuse de son père. M. Mazarin ne venoit pas quelquefois en dix ans une fois voir le roi, qui toujours le recevoit bien, ne séjournoit pas plus de huit ou dix jours à Paris, et de sa retraite ne laissa pas d'être fait chevalier de l'Ordre en 1688 et de le venir recevoir. Il fit dans la suite un voyage en Alsace, où il avoit de grands biens; mais il eut ordre dès qu'on l'y sut d'en sortir, parce qu'il avoit conservé le gouvernement de la province, et il n'y retourna plus.

Samedi 11, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et l'après-dînée il travailla avec M. Voisin. — La vente que fait M. de la Vrillière de sa charge de secrétaire et greffier de l'ordre du Saint-Esprit n'est plus secrète; M. le président de Lamoignon en donne 200,000 francs, et un pot-de-vin, et le roi donne à M. de Lamoignon un brevet de retenue de 100,000 francs. Le roi permit à M. de la Vrillière de porter le cordon bleu, et le roi fait passer la charge sur la tête de M. Voisin, afin qu'il le porte aussi. — La reine d'Angleterre, qui a été longtemps malade à Chaillot, est retournée à Saint-Germain, où elle se porte mieux; le roi son fils est toujours à Bar-le-Duc, d'où il va souvent à Lunéville voir M. de Lorraine, et il paroît par toutes les lettres qu'on reçoit qu'on est bien charmé de lui en ce pays-là. — On a reçu par l'ordinaire des lettres de Fribourg du 6. On n'attend la réponse du prince Eugène au baron d'Arche que le 8 ou le 10. Le détache-

ment de cavalerie qu'on avoit fait n'a point marché.

Dimanche 12, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État. Il dîna chez madame de Maintenon, et l'après-dînée il alla à Saint-Germain voir la reine d'Angleterre, qu'il trouva en assez bon état. Le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Pelletier. — Le régiment d'infanterie, vacant par la mort de M. de Brosse, a été donné à M. de Boufflers, remis en cour, qui étoit colonel du régiment de Barrois, et celui de Barrois a été donné à M. le prince de Conty, qui n'avoit point de régiment. — Il y a une histoire répandue dans Paris, et on ne parle d'autre chose; c'est d'une fille de famille qu'on nomme mademoiselle Testart, qui est, à ce qu'on prétend, fort tourmentée par un esprit dès qu'elle s'endort. Beaucoup de gens, et même des gens de très-bon esprit, ont eu la curiosité d'aller la voir, et y ont trouvé quelque chose d'extraordinaire dont ils ne peuvent pas démêler la vérité. Beaucoup de gens de la cour et de la ville y ont été, et ils n'y comprennent tous rien, mais on est toujours persuadé qu'à ces choses-là il y a de la fourberie*.

* Cette mademoiselle Testart étoit fille d'un avocat et jolie. Elle et ses parents ne s'accordèrent pas sur son mariage; elle fit donc cette farce d'esprits qui la donna en spectacle à toute la ville, pour retarder ses noces et dégoûter celui dont elle ne vouloit point. La fourberie dura plus de deux mois, et fut enfin découverte; elle n'en fit que rire, et parvint ainsi à ce qu'elle en vouloit.

Lundi 13, *à Marly*. — Le roi, après la messe, monta en calèche et alla courre le cerf, et le soir il travailla chez madame de Maintenon avec M. de Pontchartrain. — M. le Gendre est rappelé de l'intendance de Montauban, et on y envoie en sa place M. de Cély, qui étoit intendant à Pau. On rappelle les deux Turgot, dont l'un étoit intendant en Auvergne et l'autre à Moulins. Le fils de M. de Nointel, conseiller d'État, est nommé à une de ces deux intendances-là. — Le maréchal de Villars a donné jusqu'au 15 de ce mois au baron d'Arche, gouverneur de

Fribourg, pendant lequel délai on ne tire point de part et d'autre, et nous ne laissons pas de travailler à nos batteries sans que les assiégés y trouvent à redire, et le gouverneur envoie dans la ville de la nourriture pour les blessés, les malades, pour les femmes et les enfants des officiers et des soldats qui sont restés dans la ville.

Mardi 14, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmarets; il alla tirer l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — Le roi a donné au maréchal d'Huxelles le gouvernement d'Alsace et le gouvernement particulier de Brisach qu'avoit M. de Mazarin; on compte que ces gouvernements valent 80,000 francs. Le maréchal d'Huxelles avoit déjà 10 ou 12,000 écus pour commander dans cette province, qui reviendront au roi. — Les Hollandois ont retiré la garnison qu'ils avoient dans Trarbach, et il y est entré des troupes allemandes. M. de Saillant, gouverneur de Metz, et qui commande dans les pays voisins, a eu ordre du roi de ne point s'opposer à l'entrée de ces troupes dans Trarbach, ni au convoi de vivres qu'ils y mèneront avec eux, mais pour cette fois-là seulement. — Le grand bailliage de Haguenau, qui revient à M. de Châtillon après la mort de M. de Mazarin, ne vaut que 22 ou 23,000 livres de rente; on croyoit qu'il en valoit 30,000.

Mercredi 15, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État; il se promena l'après-dînée, et le soir il eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le jour que le roi nomma M. de Prie ambassadeur auprès du roi de Sicile, il augmenta une pension de 2,000 livres qu'il avoit, et la lui donna de 2,000 écus. Il lui donna aussi la permission de vendre un nouveau régiment de dragons qu'il lui avoit donné, et qui étoit le régiment de Villegagnon. M. de Prie vient de vendre ce régiment au chevalier de Vitry, fils de madame de Rebours de son premier mariage; on lui en a donné 44,000 francs argent comptant.

On donna 10,000 écus à M. de Prie pour son équipage et 1,000 écus par mois, durant son ambassade, qui commenceront à être payés du jour qu'il a été nommé ambassadeur. Il avoit besoin de ces secours-là, étant très-honnête homme, mais ayant fort peu de bien. — Les lettres venues par l'ordinaire du camp devant Fribourg nous apprennent qu'il y est arrivé toutes les munitions nécessaires pour faire le siége des forts; on ne commencera que le 16, parce qu'on a donné au gouverneur jusqu'au 15; mais on espère qu'on n'en aura point besoin et qu'ils se rendront dès que la réponse du prince Eugène sera arrivée.

Jeudi 16, *à Marly*. — Le roi, après la messe monta dans sa calèche et alla courre le cerf; il dîna au retour chez madame de Maintenon, et le soir, chez elle, il y eut quelque musique. Madame la duchesse de Berry étoit à cheval à la chasse. Les après-dînées jusqu'au souper, il y a toujours grand jeu au lansquenet dans le salon et beaucoup d'autres petits jeux. — Par les lettres qu'on eut hier de l'armée, on apprit que M. le prince de Conty ne se portoit pas bien, qu'il avoit eu quelque accès de fièvre; madame la princesse de Conty, sa femme, a demandé au roi qu'on lui envoyât ordre de revenir, ce qu'on lui a accordé. — Le roi ne prendra le deuil pour la mort du grand prince de Toscane que le mercredi après son retour à Versailles; l'envoyé de Florence lui en viendra donner part le jour de devant. Le roi portera le deuil trois semaines. — Par les lettres de Catalogne, on apprend que Nebot, un des chefs des révoltés, a été mis en prison dans Barcelone; les séditieux veulent lui faire rendre compte et de l'argent qu'il a touché, et de toute sa conduite dans les courses qu'il a faites dans le plat pays.

Vendredi 17, *à Marly*. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le premier président de Bordeaux a ordre de se défaire de

sa charge; je crois qu'il a un brevet de retenue. Il s'appelle Dalon, et avoit été premier président à Pau. — On a nouvelle qu'il est entré dans Barcelone, par mer, des munitions de guerre et bouche, dont les habitants de cette ville avoient si grand besoin qu'une grande partie de ces rebelles vouloient se soumettre. Le roi d'Espagne achète quelques vaisseaux des Génois, qui seront employés à boucher ce port, et il demande au roi M. Ducasse pour commander ce blocus-là. — M. le cardinal de Rohan, le premier des commissaires de l'assemblée du clergé et chez qui les autres s'assemblent, a la goutte et la fièvre; cela ne l'empêche pas de travailler, mais il y a beaucoup à examiner encore, et il se fait bien des écrits dans Paris contre la Constitution.

Samedi 18, *à Marly*. — Le roi se promena le matin et l'après-dînée dans ses jardins; il travailla le soir avec M. Voisin, chez madame de Maintenon. — Les dernières lettres de l'armée venues par l'ordinaire sont du 13. Nous travaillons à nos batteries contre les forts et aux communications de notre tranchée sans que les assiégés tirent un seul coup pour empêcher notre travail, ce qui nous fait croire que le gouverneur croit qu'il aura ordre de les rendre. — Gassion, un des plus anciens lieutenants généraux de France, fort distingué par son courage, est à Paris à l'extrémité. Il est gouverneur de Mézières, et a outre cela le petit gouvernement de Dax. — Le bruit commence à se répandre que M. de Chamillart veut vendre la charge de trésorier de l'ordre du Saint-Esprit; il a un brevet de retenue de 420,000 francs sur cette charge. — Les nouvelles de Pologne varient plus que jamais sur la paix des Moscovites avec le Grand Seigneur, et il y a déjà plus d'un mois qu'on ne parle plus du tout du roi de Suède.

Dimanche 19, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, alla tirer l'après-dînée; mais il ne demeura guère à la chasse, parce que son bras lui fait un peu de mal. Il tra-

vailla le soir avec M. Pelletier chez madame de Maintenon. — Le duc d'Aumont revient de son ambassade d'Angleterre, et doit être à Versailles au retour du roi. — Madame d'Ussé, fille unique du feu maréchal de Vauban, est morte en Bourgogne, où le mauvais état des affaires de son mari l'avoit obligée d'aller demeurer. Elle avoit eu beaucoup moins de bien de son père qu'on ne croyoit. — M. de Pontchartrain achète des terres de la maréchale de Clérembault, en Poitou, dont la principale est Palvau, où il y a un très-beau château et assez bien meublé. Ces terres valent 20,000 livres de rente; il en donne 200,000 francs argent comptant, et une pension viagère de 18,000 francs à la maréchale de Clérembault, et après sa mort il donnera une pension de 15,000 francs à l'abbé de Clérembault, son fils.

Lundi 20, *à Marly*. — Le roi, après la messe, monta en calèche et alla courre le cerf; l'après-dînée il se promena dans ses jardins, et le soir il travailla avec M. de Pontchartrain, chez madame de Maintenon. — Le marquis d'Herleville est mort subitement à Paris. Il avoit été gouverneur de Pignerol, et avoit acheté ce gouvernement du marquis de Piennes; le roi lui conservoit les 35,000 francs d'appointements qui étoient attachés à ce gouvernement, et avoit obtenu du roi qu'il y en eût 8,000 de ces 35,000 qui fût sur la tête de sa femme. — La grâce que le roi a accordée à M. de Torcy n'est plus un secret: le roi lui donne 100,000 écus sur les postes, qui seront payés au renouvellement du bail. Il y avoit eu des raisons jusqu'à cette heure pour ne point rendre l'affaire publique; on prétend que M. de Pontchartrain a obtenu du roi, il y a déjà quelque temps, un don de 400,000 francs; mais, comme ni lui ni sa famille n'en parlent point, je ne sais si cela est exactement vrai, mais apparemment il y a quelque fondement à ce bruit.

Mardi 21, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite longtemps avec M. Desmaretz. L'après-

dînée; le duc de Fronsac arriva; le maréchal de Villars l'envoie au roi pour lui porter la nouvelle que le gouverneur de Fribourg a fait sa capitulation pour les forts. On lui donne tous les honneurs de la guerre et la garnison doit en être sortie le 17. Le roi a donné un logement ici au duc de Fronsac, et il ne veut point qu'il retourne, l'armée étant près de se séparer. Le roi a réglé que le chevalier d'Asfeld demeureroit dans la place pour y commander et dans tout le Brisgau, mais sous les ordres du comte du Bourg, qui est son ancien. On chantera le *Te Deum* dimanche à Versailles au retour du roi et le jeudi d'après à Paris. On compte qu'il y avoit encore plus de six mille hommes sous les armes dans les forts; cette reddition sans défense fortifie beaucoup les bruits de paix.

Mercredi 22, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État; il dîna chez madame de Maintenon, et le soir il y eut grande musique chez elle. — M. le maréchal de Villars s'en va à Strasbourg, et l'on croit qu'il ira de là à Rastadt, où le prince Eugène l'a fait prier qu'ils pussent conférer ensemble; ce qui fait plus que jamais croire la paix. M. de Villars mènera avec lui à Rastadt M. le prince de Rohan, M. de Broglio, M. de Châtillon et M. de Contades; les conférences entre les deux généraux doivent commencer le 27. — On mande de Hollande que la paix de cet État avec le roi d'Espagne ne s'avance point; des difficultés qu'on croyoit aisées à lever ne s'aplanissent point. M. d'Aubigny, qui étoit chargé des affaires de madame des Ursins en ce pays-là, est revenu à Paris, où il a pris une maison. Le duc d'Ossone et Montéléon, les deux plénipotentiaires d'Espagne, se trouvent d'avis fort opposés, ce qui fait qu'il faut souvent envoyer des courriers d'Utrecht à Madrid.

Jeudi 23, *à Marly*. — Le roi monta en calèche après la messe, et alla courre le cerf; il se promena l'après-dînée dans ses jardins, et le soir il y eut musique chez

madame de Maintenon. — On apprit par les lettres de Marseille que le comte d'Adhémar y étoit mort; il y a longtemps qu'il étoit retiré en ce pays-là, accablé de goutte. C'étoit un homme fort estimé à la cour et à la guerre, et plus connu sous le nom chevalier de Grignan. Il avoit été un des six premiers courtisans attachés à feu monseigneur le Dauphin, qu'on appela menins. — On apprend aussi de Provence que l'amiral Jenning, après avoir conduit le roi de Sicile à Palerme, étoit revenu sur les côtes de Provence, qu'on lui avoit fait beaucoup d'honneur à Toulon. Il se loue fort du roi de Sicile, qui lui a donné 50,000 francs d'argent comptant et son portrait enrichi de diamants, et la reine de Sicile lui a donné aussi une bague d'un fort beau diamant. Il dit que les Siciliens ont reçu leur nouveau roi avec de grandes démonstrations de zèle et de joie. — M. de la Monnoye fut élu tout d'une voix à l'Académie françoise en la place de l'abbé Régnier, et le cardinal de Polignac en rendit compte au roi le soir, qui approuva le choix.

Vendredi 24, *à Marly*. — Le roi se promena le matin et le soir dans ses jardins. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le roi a donné au duc de Fronsac 4,000 écus pour sa course de Fribourg ici. — Le marché de M. de Chamillart pour sa charge de trésorier de l'ordre du Saint-Esprit est conclu avec M. Chauvelin, l'avocat général, qui lui en donne 400,000 francs; il avoit un brevet de retenue de pareille somme. La charge passera sur la tête de M. Desmaretz, afin qu'il puisse porter l'Ordre; ainsi il y aura présentement trois hommes qui porteront l'Ordre pour cette charge, savoir : M. de Chamillart, à qui le roi permet de continuer à le porter, M. Desmaretz, et M. Chauvelin, qui va être le titulaire; et sur la charge de greffier secrétaire de l'Ordre, il y en a quatre qui le portent, savoir : M. de la Vrillière, à qui le roi permet de continuer de le porter ; M. le chancelier, sur qui on fit passer la charge avant que

de la donner à M. de la Vrillière; M. Voisin, sur la tête de qui elle va passer, et M. de Lamoignon, qui en est le titulaire *.

* On a vu aux additions sur la fin de l'année 1698 (1) ce que c'est que ces rapés des grands officiers de l'Ordre, et plusieurs curiosités sur cette même matière de l'ordre du Saint-Esprit.

Samedi 25, *à Versailles*. — Le roi, après la messe, demeura toute la matinée à Marly dans son cabinet, où il fait accommoder beaucoup de petites choses. Il partit de Marly aussitôt après son dîner, et arriva ici de fort bonne heure. Le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — On fera une grande réforme des nouveaux régiments d'infanterie et de quarante escadrons les plus nouveaux. L'armée n'est pas encore séparée, mais elle le sera incessamment. — Le roi de Sicile ne laissera point de vice-roi dans ce royaume quand il en partira; il sépare l'île en trois grands gouvernements, qui sont Palerme, Messine et Syracuse, qui ne seront point subordonnés les uns aux autres, et fait beaucoup d'autres changements dont il paroît que les Siciliens sont fort mécontents. — Il doit bientôt avoir des conférences à Rastadt entre le prince Eugène et le maréchal de Villars; c'est le prince Eugène qui les a demandées, et l'on croit que ces deux généraux auront des pouvoirs de leurs maîtres de signer ce dont ils conviendront avec eux. — Monseigneur le duc de Berry et madame la duchesse de Berry allèrent à la comédie; les dames qui ont été du voyage de Marly ont permission, le jour qu'on en revient, d'être à la comédie en robe de chambre.

Dimanche 26, *à Versailles*. — Le roi, après son lever, donna audience dans son cabinet à M. de Chamillart. Il fit chanter le *Te Deum* à sa messe; il y eut ensuite con-

(1) C'est dans l'addition du 5 mai 1700, tome VII, page 304, que Saint-Simon donne l'explication de ce nom.

seil d'État. L'après-dînée il ne sortit point; il travailla avec M. Pelletier, et le soir il y eut musique chez madame de Maintenon. — Le roi donne à M. Chauvelin, avocat général, 100,000 écus de brevet de retenue sur la charge de trésorier de l'Ordre, qu'il achète de M. de Chamillart. — On mande de Fribourg que la garnison est sortie des forts; il y avoit sept mille cinq cents hommes sous les armes. Il n'étoit pas possible que tant de gens pussent tenir dans de si petits lieux. — Gassion, très-ancien lieutenant général, mourut à Paris, après une longue maladie. Il étoit gouverneur de Mézières et de Dax. Le gouvernement de Mézières a toujours été regardé comme un beau gouvernement, mais il ne vaut guère plus de 10,000 francs, et celui de Dax ne vaut pas 1,000 écus. Beaucoup de gens ont déjà demandé celui de Mézières, et on croit que celui de Dax sera donné à Gassion, colonel de Navarre et neveu de celui qui vient de mourir.

Lundi 27, *à Versailles*. — Le roi tint le matin conseil de dépêches; il travailla le soir chez madame de Maintenon avec M. de Pontchartrain. — Le roi a donné le gouvernement de Mézières au marquis de Lévis, lieutenant général qui sert en Allemagne; madame de Lévis, qui est ici, n'en avoit point parlé au roi. Le gouvernement de Dax a été donné à Gassion, neveu de celui qui vient de mourir. — Avant que le roi allât à Marly, le roi donna à M. de la Rochefoucauld 400,000 francs sur la maison de ville, et il avoit donné pour avoir ce fonds-là d'anciens billets de l'épargne, du temps de M. Colbert, et un peu d'argent comptant. Je n'en sais pas bien le détail, mais c'est une grâce particulière que le roi a voulu faire à M. de la Rochefoucauld. — Il arriva un courrier de M. de Villars. Ce maréchal doit être aujourd'hui ou demain à Rastadt, où le prince Eugène arrivera le même jour; ils y auront chacun une garde de cent hommes d'infanterie et de cent chevaux et seront logés dans le château; une salle séparera leurs appartements.

Mardi 28, *à Versailles.* — Le roi, après son lever, fit prêter serment dans son cabinet à M. Desmaretz pour la charge de trésorier de l'Ordre. On prête le serment pour ces charges-là, quoiqu'elles ne fassent que passer sur la tête, comme si on les devoit garder. Il y eut conseil de finances le matin et conseil d'État l'après-dînée ; le soir, chez madame de Maintenon, le roi travailla avec M. Voisin. — On laisse huit lieutenants généraux pour commander en Allemagne ou sur la frontière, et ces lieutenants généraux auront chacun un maréchal de camp avec eux : du Bourg à Strasbourg, Lée dans nos lignes de Weissembourg, Broglio à Neustadt, Asfeld à Fribourg, Cheyladet à Boucnon sur la Sarre, Vivans sur la Sarre aussi, Saillant à Metz et dans les Trois-Évêchés, et Ruffey commandera les troupes qu'on laisse en Lorraine. On est convenu avec M. de Lorraine que nous laisserons quarante bataillons et quatorze escadrons. — L'envoyé de Florence donna part au roi, le matin, de la mort du grand prince de Toscane.

Mercredi 29, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; il se promena dans ses jardins l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique. Le roi prit le deuil pour la mort du grand prince de Toscane; il le portera trois semaines et monseigneur le duc de Berry le portera trois mois. — Le maréchal de Tessé propose au roi d'armer douze galères, pourvu qu'on lui fasse donner 50,000 écus, et fait espérer même, avec cette somme, d'en armer jusqu'à quatorze. — Madame de Courtenay mourut à Paris après une longue maladie ; elle ne paroissoit point en ce pays-ci. Elle avoit un bien assez considérable qui faisoit subsister M. de Courtenay, qui va être présentement fort mal dans ses affaires, car le bien de sa femme revient aux enfants qu'elle avoit de son premier mariage avec le président le Brun.

Jeudi 30, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin pour ses bâtiments et dîna chez madame de Maintenon. Il

n'alla point à Marly comme il va tous les jeudis, parce qu'il est fête et qu'il aime à voir travailler. Il y eut musique le soir chez madame de Maintenon. Le roi se promena l'après-dînée à Trianon. Le roi, après la messe, me donna audience dans son cabinet (1). — On chanta le *Te Deum* l'après-dînée à Paris pour la prise de Fribourg. — Le roi d'Espagne supprime la charge de président de Castille *, qui est encore plus considérable en ce pays là que celle de chancelier en France. Il ne rend jamais de visites, ne donne la porte à aucun grand, ne la veut pas même donner aux ambassadeurs des têtes couronnées, et quoique M. de Vendôme, sur la fin, fut traité en Espagne comme prince du sang d'Espagne, il ne la lui vouloit point donner non plus. C'étoit Ronquillo qui avoit cette charge, qui lui donnoit trop d'autorité; on la lui ôte, et on lui donne 10,000 écus de pension.

* La charge de président du conseil de Castille ne fut point supprimée; mais avant d'expliquer l'erreur il faut expliquer la charge. Toutes les provinces ou royaumes qui composent celui d'Espagne sont partagés en deux, Castille et Aragon, sur quoi on passe l'historique qui mèneroit trop loin, et on laisse en tout l'Aragon, dont il ne s'agit point ici. Les provinces qui sont de la couronne de Castille ont des tribunaux dont les plus considérables s'appellent audiences, mais desquelles il y a appel à un tribunal unique qui est le conseil de Castille qui se tient à Madrid, et qui est tout à la fois l'unique parlement pour tout ce qui dépend de la Castille, et ce que nous appelons ici le conseil des parties, composé des conseillers d'État et des maîtres des requêtes. Comme parlement, il juge au fond en dernier ressort, et directement et par appel des autres tribunaux; il enregistre les sanctions concernant la monarchie, les traités de paix, les grâces féodales, les grandesses qui s'érigent, et décide de celles qui tombent en litige; en un mot, fait seul la fonction de tous nos parlements. Comme conseil, il est le supérieur de tous les régidors et corrégidors, qui sont dans leurs districts tout à la fois ce que nous connoissons sous le nom de gouverneurs quant au civil, de lieutenant civil, criminel et de police, et prévôt des marchands; et ces régidors et corrégidors sont soumis en tout et jusque pour leur

(1) Voir au 9 décembre suivant.

conduite au conseil de Castille, ainsi que toutes les postes du royaume tant à lettres que chevaux. Avec cela les conseillers de Castille n'ont rien de plus ni en état, ni en considération, ni en distinction, que nos conseillers au parlement de Paris; ils ont un unique président, et celui-là comporte à lui tout seul la puissance, le crédit, la considération, le rang et les priviléges, à condition aussi du hasard de le payer cher. On ne peut être président de Castille qu'on ne soit grand d'Espagne; et alors la place ne se peut ôter, non plus que parmi nous celle de chancelier; mais comme l'importance de cet office de la couronne a fait trouver un expédient de se passer de celui qui en est revêtu en lui substituant un représentant parfait mais amovible, qui est un garde des sceaux, aussi a-t-on fait très-anciennement en Espagne. Quand on y est mécontent du président de Castille, grand d'Espagne, par conséquent et inamovible, on l'exile et on fait un gouverneur du conseil de Castille qui n'est jamais grand et qu'on ôte quand on veut, comme ici le garde des sceaux; mais tandis qu'il est en place il est entièrement revêtu de tout ce dont l'est le président de Castille, et n'a pas la moindre différence de lui en quoi que ce soit. De son autorité on en peut juger par ce qui vient d'être dit de celle du conseil de Castille, et par conséquent de sa considération. Son rang est prodigieux; en aucun cas ni occasion quelconque, il ne rend de visite à personne, et envoie ou querir ou prier qui bon lui semble d'aller chez lui à tel jour et heure lui parler. Non-seulement il ne donne pas la main aux grands chez lui, ni aux ambassadeurs, ni au nonce du pape, mais aux cardinaux, et cela est tellement sans difficulté que les cardinaux et les ambassadeurs qui ont affaire à lui ont toujours la précaution de lui envoyer demander audience, et lui la politesse passée en usage de les recevoir au lit sous prétexte d'une légère incommodité. Quand il va chez le roi il le mande, et le roi ne peut le refuser ni le remettre. Un majordome de semaine le reçoit au bas de l'escalier, le conduit à la porte du cabinet du roi, l'y attend et le reconduit au bas du degré, et ce majordome est une fort belle charge d'où l'on passe aux plus grandes, et qui sont occupées par les seigneurs des plus grandes maisons, et par les cadets des grands d'Espagne; mais un grand ne peut l'être. Travaillant avec le roi, le président ou gouverneur est assis, et c'est le seul qui le soit de tous ceux qui ne sont pas conseillers d'État et au conseil, c'est-à-dire à notre mode ministres. Ce président ou gouverneur allant par les rues de Madrid, tous les carrosses arrêtent, grands, ambassadeurs, cardinaux, comme ici pour un fils de France; souvent il tire les rideaux de son carrosse, et alors on n'arrête point, non pas même les bourgeois qui le rencontrent, car c'est-à-dire qu'il veut être incognito. Tout ce prodigieux cérémonial, qui n'est que pour lui, et dont sa femme ne partage rien, ne lui est point onéreux tant qu'il est en place, occupé comme il l'est d'affaires et de

fonctions, et accablé de monde chez lui qui le courtise, ou qui a à lui parler ; mais un président exilé ou un gouverneur hors d'emploi se trouve dans un vide entier d'affaires, celles qu'il avoit ne le regardant plus, et toute autre place est devenue au-dessous de lui. La solitude est aussi entière ; personne n'a plus besoin de lui, et par là même ne veut plus essuyer ce même cérémonial que, tout déplacé qu'il est, il conserve toute sa vie. Il y a pourtant eu de ces gouverneurs, sous Philippe V, qui ne l'ayant été que par intérim et à cette condition, ou très-peu de temps, ou une seule fois et sans exemple deux à la fois, ont eu le bon esprit, en quittant la place, de demander comme une grâce de n'être plus assujettis à ce cérémonial et de pouvoir reprendre leur ancienne forme comme avant qu'ils fussent gouverneurs du conseil de Castille, qui l'ont obtenu, et qui ont vécu en société autant qu'elle est en usage comme ils faisoient auparavant, et ont ainsi conservé une vie agréable avec de la considération et l'Excellence, qui une fois acquise ne se perd plus. Ronquillo, dont les Mémoires parlent ici, avoit été corrégidor de Madrid, avec une grande distinction, puis secrétaire d'État, et enfin gouverneur du conseil de Castille. Il fut destitué alors, comme le disent les Mémoires ; mais la place subsista et fut donnée à un autre. C'étoit le comte d'Oropesa qui étoit président du conseil de Castille, et exilé à la mort de Charles II ; Philippe V le laissa dans son exil où il mourut, et le gouverneur du conseil de Castille qu'il trouva en place. Il les a changés plusieurs fois, et n'a jamais fait de président par l'embarras de ne s'en pouvoir défaire qu'en la manière qui a été expliquée.

Pour achever, puis donc qu'on y est, la matière du conseil de Castille, il faut ajouter qu'une fois la semaine il vient en corps au palais avec son président ou gouverneur à sa tête, qui est reçu comme il vient d'être dit et conduit dans une pièce du bout du grand appartement du roi, comme qui diroit, pour le faire entendre par la comparaison de Versailles, le conseil de Castille arriveroit par le degré des ambassadeurs, et iroit dans un des deux salons de la chapelle en supposant qu'il y eût un double ; dès qu'il est arrivé, le roi traverse en public tout son grand appartement, les courtisans et son capitaine des gardes même s'arrêtent à la porte du lieu où est le conseil ; dès que le roi y paroît, tous, et le président même se mettent à genoux ; le roi couvert passe à son fauteuil, qui est sous le dais, s'assit, puis leur dit : « Levez-vous, asseyez-vous, couvrez-vous » et tous obéissent. Le conseil sur des bancs de bois nus, sans tapis, forme trois côtés d'un carré, et le fauteuil du roi seul le quatrième ; le président ou gouverneur a droit sur le banc, mais le plus près du roi, et à côté du président ou gouverneur est le conseiller en semaine de rapporter au roi. Celui-là, après un mot du président ou gouverneur, rend très-sommairement compte au roi des sentences rendues durant la semaine et des motifs que le conseil a eus. Le roi les casse

ou les change comme il lui plaît, et elles ne deviennent arrêts que par l'approbation qu'il leur donne. Le rapport de la semaine achevé, le roi se lève, tous se mettent à genoux ; il sort et le président ou gouverneur le suit. Il trouve son capitaine des gardes à la porte, où il l'avoit laissé avec sa cour dans cette autre pièce où elle étoit restée à l'attendre et qui l'accompagne au retour. En chemin, dans une des pièces de l'appartement, comme qui diroit à Versailles dans celle de la musique, il y a contre la muraille du côté des fenêtres un fauteuil préparé, vis-à-vis et proche un petit banc de bois nu et une petite table le long et à côté du fauteuil et du banc. Le roi s'assit là et le président ou gouverneur vis-à-vis, qui là ne se couvre point, et toute la cour avec le capitaine des gardes passent dans la pièce au delà, où ils attendent, et les portes de celle où est le roi se ferment. Il travaille seul avec le président une demi-heure, quelquefois une heure. Puis, passant par la pièce où sa cour et le capitaine des gardes l'attendent, il s'en va chez lui, suivi du président ou gouverneur jusqu'au bout de l'appartement extérieur, lequel est après conduit au bas du degré par le majordome en semaine. Il faut savoir encore que par grandeur il n'y a aucun siége ni banc, ni rien qui y puisse suppléer dans toute l'étendue de ce vaste appartement extérieur, sinon deux tabourets dans le salon qui joint l'appartement intérieur à l'extérieur; ils sont pour le sommelier du corps et pour le gentilhomme de la chambre de semaine, lesquels ne sont remplis de personne même, en leur absence. Si le majordome-major arrive là pour attendre, on lui en apporte un troisième qu'on ôte dès qu'il est sorti, et on fait le même honneur au président de Castille quand il y vient, mais hors ces deux et à qui que ce soit sans exception aucune, pas même aux ambassadeurs ni aux cardinaux. Dès que le roi est hors de Madrid, c'est le président ou gouverneur du conseil de Castille qui s'y mêle de tout, et y commande seul avec toute autorité.

Vendredi 1er décembre, à Versailles. — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — La monnoie a commencé à baisser ; les louis d'or sont diminués de dix sols, et les écus blancs à proportion ; l'argent a été dans un furieux mouvement tous ces jours-ci à Paris. — Milord Peterborough est passé d'Angleterre en France en même temps que le duc d'Aumont; la reine sa maîtresse l'envoie au roi de Sicile. Il n'a voulu que la qualité d'envoyé, mais il a voulu qu'il lui fût permis d'en revenir quand il le voudroit et sans attendre les ordres d'An-

gleterre; on lui a accordé sa demande, quoiqu'elle soit extraordinaire. — Plusieurs Espagnols soutiennent que le roi leur maître et le royaume d'Espagne seront plus heureux n'ayant que les Espagnes et les Indes, que quand ils étoient maîtres d'une grande partie de l'Italie et de la Flandre, et c'est dans cette opinion-là qu'on vient de faire une devise pour le roi d'Espagne; le corps est un arbre fruitier, et le mot : *Uberior si tonsus erit* *.

* On peut juger, par ce qui est dit [ici] sur la cession des Pays-Bas et de l'Italie, de l'esprit de la cour et de l'auteur des Mémoires.

Samedi 2, à Versailles. — Le roi tint conseil de finances, se promena l'après-dînée dans les jardins; le soir chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — Il arriva un courrier du maréchal de Villars, parti de Rastadt le 29 au matin. Les conférences entre les deux généraux ont commencé, et il paroît que tout se passe avec beaucoup d'honnêteté de part et d'autre, mais on croit que cela durera encore quelques jours. On soupçonne même qu'il y a quelque formalité qui manque dans le plein pouvoir que l'archiduc a donné au prince Eugène. Le maréchal de Villars dit, en faisant des compliments à ce prince : « Vous avez rendu de grands services à votre maître par les actions éclatantes que vous avez faites et en Hongrie, et en Flandre, et en Italie. — Monsieur, lui répondit le prince Eugène, les heureux succès que j'ai eus sont déjà d'ancienne date; on ne doit plus songer qu'aux dernières campagnes dont vous avez toute la gloire. »

Dimanche 3, à Versailles. — Le roi tint le conseil d'État; l'après-dînée il descendit à la chapelle et entendit le sermon du P. Eon, jésuite qui prêche cet avent. Il revint ensuite chez lui travailler avec M. Pelletier, et puis retourna à la chapelle en haut, où il entendit le salut; à six heures, il entra chez madame de Maintenon, où il y eut musique. — Il y a déjà quelque temps que les Hollandois ont nommé pour ambassadeurs en France

MM. Buys et Goslinga, mais ils ne sont point encore partis de leur pays, quoique M. de Châteauneuf, notre ambassadeur, soit à la Haye il y a déjà deux mois. — Le prince de Rohan est arrivé ce matin à Paris; il revient de Rastadt, où il étoit allé avec le maréchal de Villars, mais apparemment il ne porte aucune nouvelle, puisqu'il est demeuré à Paris sans venir ici ce soir. — On envoie dans beaucoup de maisons des écrits anonymes contre la Constitution; on en envoie aussi quelques-uns pour la soutenir, et les commissaires n'ont pas encore achevé de l'examiner.

Lundi 4, à Versailles. — Le roi, après son lever, fit prêter serment à M. Voisin pour la charge de secrétaire-greffier de l'ordre du Saint-Esprit, qui passe sur sa tête et dont M. de Lamoignon va être titulaire. Le roi alla ensuite à la messe, et au retour il donna audience au maréchal de Tessé; il dîna de bonne heure, et alla se promener à Marly. A son retour M. de Torcy lui présenta milord Peterborough, qui présenta ensuite l'amiral Jenning au roi. Ces amiraux-là sont à peu près comme les chefs d'escadre en France; celui-ci est homme de mérite et de réputation, et il dit qu'il a gagné 500,000 écus depuis qu'il sert. Il s'en retourne en Angleterre. — M. le prince de Rohan parut au lever du roi; il a vu les premières entrevues du prince Eugène et du maréchal de Villars; il a vu même le prince Eugène en particulier, et s'en loue fort. Il y a beaucoup d'apparence que les conférences de ces généraux produiront quelque chose de bon, mais elles pourront durer encore quelque temps.

Mardi 5, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite longtemps avec M. Desmaretz; l'après-dînée il se promena dans les jardins, et le soir, il travailla chez madame de Maintenon avec M. Voisin. Le roi donna l'après-dînée une assez longue audience chez lui à M. le prince de Rohan. — Le roi donne à M. de Polignac, qui est le vicomte de Languedoc, et par conséquent le

premier après le comte d'Alais dans le banc des laïques, 1,000 écus d'augmentation de pension, attachés au vicomté de Polignac, qui seront payés par la province. Il y a déjà quelque temps que le roi a accordé la même grâce à l'archevêque d'Alby, qui est le second dans le banc des ecclésiastiques; il n'y a que l'archevêque de Toulouse devant lui, car l'archevêque de Narbonne, qui préside toujours, a une place séparée. — Le marquis de Prie, qui s'en va ambassadeur en Sicile, épouse la fille de Pléneuf, à qui on donne 400,000 francs. Il ne mènera point sa femme avec lui, et le roi de Sicile a toujours souhaité que les ambassadeurs de France n'eussent point leurs femmes avec eux *.

* C'est cette madame de Prie qui enchaîna M. le Duc à son retour par sa beauté, et qui sous le premier ministère de ce prince fit tant parler d'elle. Il sera temps alors de donner une idée de sa barbare vie et de son effroyable fin.

Mercredi 6, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla se promener l'après-dînée à Trianon, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier du maréchal de Villars; les lettres sont du 3. Les deux généraux sont fort polis en public, mais fort hauts dans leur négociation. On espère pourtant que cela finira heureusement, mais ce ne sera pas sitôt qu'on l'avoit cru d'abord. — M. Ducasse, qui devoit partir pour aller commander quelques vaisseaux de France et d'Espagne qu'on envoie devant Barcelone, s'est trouvé fort mal, et ce mal a tout l'air d'une apoplexie. — On va réformer trente-deux régiments de cavalerie de deux escadrons chacun, et neuf régiments de dragons de trois escadrons; ainsi ce sont quatre-vingt-onze escadrons qu'on réforme.

Jeudi 7, *à Versailles.* — Le roi, après son lever, fit prêter serment à M. Chauvelin pour la charge de trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. Le roi dîna au retour de la messe, et alla se promener à Marly jusqu'à la nuit; au

retour il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — M. le prince de Conty a choisi Marton, frère de Nangis, pour colonel du régiment que le roi vient de lui donner; madame la princesse de Conty, sa mère, avoit envie qu'il choisît un autre colonel, mais le roi a agréé Marton. — Le roi donna, l'année passée, 2,000 écus de gratification à madame d'Oisy, dont les terres qui sont en Artois ont fort souffert par la guerre, les armées y ayant souvent campé; le roi tourne présentement cette gratification en 4,000 francs de pension pour madame d'Oisy, et les deux autres mille francs il les donne pour cette année en gratification à M. d'Oisy.

Vendredi 8, *à Versailles.* — Le roi, après la messe, travailla avec le P. le Tellier, et puis donna une longue audience dans son cabinet au duc d'Aumont. L'après-dînée il descendit en bas dans la chapelle, où il entendit le sermon et vêpres. Le soir il y eut musique chez madame de Maintenon. M. de Torcy y vint après la musique, et y demeura quasi jusqu'au souper. Il est arrivé un courrier de Rastadt; on croit que c'est sur cela que M. de Torcy est allé chez madame de Maintenon. On sait que les lettres venues par ce courrier sont du 5, mais on ne sait rien davantage. — Madame la grande-duchesse s'est trouvée fort mal, et presque dans l'état où elle étoit tombée au Palais Royal et qui l'obligea d'aller aux eaux. — L'électeur de Bavière ne se sent quasi plus de sa chute; il est toujours à Compiègne, mais on croit qu'il viendra bientôt faire un tour à Paris et voir le roi ici. On croit que les difficultés de la paix roulent sur ses intérêts.

Samedi 9, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, alla se promener à Trianon l'après-dînée, et le soir il travailla avec M. Desmaretz chez madame de Maintenon. — Le roi fit donner des lettres de cachet à M. de Guénégaud, chancelier de l'ordre de Mont-Carmel et de Saint-Lazare, et à dix autres chevaliers de cet ordre dont j'avois sujet de me plaindre, et le roi me gronda de ne l'avoir

pas averti plus tôt de leur mauvaise conduite à mon égard. — Il y a de grands changements dans les intendances; j'en ai déjà marqué quelques-unes, mais voici ce qui est réglé en dernier lieu : on rappelle entièrement M. le Gendre, intendant à Montauban; on vouloit envoyer M. de Cély en sa place, mais il a prié qu'on le laissât à Pau, où il est tout établi et avec la famille de madame sa femme. On envoie à Montauban M. d'Imbercourt qui étoit à Soissons, et on envoie à Soissons M. d'Aubonne. M. Turgot, qui étoit intendant en Auvergne, ira à Moulins en la place de M. Turgot, gendre de M. Pelletier, qui est rappelé. On envoie en Auvergne M. de Nointel, fils du conseiller d'État.

Dimanche 10, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; il n'y eut point de sermon parce qu'il y en eut vendredi qui étoit fête de la Vierge. Le roi travailla le soir avec M. Pelletier chez madame de Maintenon. Il y a déjà huit jours qu'on ne doute plus que madame la duchesse de Berry ne soit grosse. — Il va paroître un édit sur les rentes de la maison de ville, qu'on réduit toutes au denier vingt-cinq, tant les vieilles que les nouvelles. Celles qu'on appelle les nouvelles sont depuis 1702, et à celles-là on retranche les deux cinquièmes du capital. outre la réduction au denier vingt-cinq. Les deux années qui n'ont point été payées de la maison de ville sont jointes au capital; si bien que les gens qui avoient 20,000 francs de capital en ont présentement 22,000, et le roi ne prendra plus le dixième sur ces rentes. Malgré cette réduction, le roi doit encore sept cent cinquante millions à la maison de ville, dont l'intérêt au denier vingt-cinq est de trente millions.

Lundi 11, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly; le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. de Pontchartrain. — Le roi a déjà envoyé quelque argent à Marseille, où il veut faire armer douze galères. — Il arrive souvent des courriers de

Rastadt, et on s'attend dans quelques jours de voir finir les conférences par une bonne paix. — M. le maréchal de Bezons, avant que de quitter son armée en Alsace, avoit détaché un parti de deux cents chevaux et de deux ou trois cents hommes de pied qui marchèrent à Kirn, et en arrivant devant le château firent dire à l'officier qui y commandoit qu'ils étoient suivis de toute l'armée, et qu'il n'y auroit nul quartier pour lui ni pour sa garnison s'il ne se rendoit sur l'heure, qu'on lui permettoit de se retirer à Mayence. Il accepta la proposition qu'on lui fit, et il n'y eut pas un coup de tiré.

Mardi 12, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite longtemps avec M. Desmaretz; le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — J'envoyai redemander les sceaux de l'ordre de Mont-Carmel et de Saint-Lazare à M. de Guénégaud, à qui j'en avois donné la charge de chancelier et de garde des sceaux; il me les renvoya le soir avec sa démission de la charge de chancelier. Il connut bien qu'il falloit m'obéir, et que sans cela il s'attireroit des ordres du roi désagréables. — Il a passé ici un courrier de Madrid qui porte à Utrecht des ordres au duc d'Ossone de finir toutes les affaires avec les Hollandois et de signer la paix avec eux, en consentant aux propositions qu'ils avoient faites pour madame la princesse des Ursins, qui sont de lui assurer les 30,000 écus de rente, mais de n'être point garants de la souveraineté qu'on lui a promise en Flandre, à quoi on assure que l'archiduc ne veut point consentir.

Mercredi 13, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; il dîna chez madame de Maintenon, et le soir il y eut grande musique chez elle. M. de Lamoignon, président à mortier, prêta dans le cabinet du roi le serment pour la charge de greffier-secrétaire de l'ordre du Saint-Esprit, dont il est titulaire. — La grossesse de madame la duchesse de Berry se confirme, et on n'en doute plus dans la maison. — M. Robert, procureur du roi du Châtelet,

homme de grande réputation dans sa profession, mais qui a quatre-vingts ans, a vendu sa charge depuis quelques mois 450,000 francs, et M. Moreau, qui l'a achetée, a épousé la petite-fille de M. Robert. Le roi, qui est fort content des services que M. Robert lui a rendus dans cette charge, vient de lui donner 1,000 écus de pension. — On croit que par le traité de paix qui se fait à Rastadt, l'électeur de Bavière ne conservera pas le royaume de Sardaigne.

Jeudi 14, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly, où il fait faire toujours quelques petits embellissements nouveaux. Le soir il y eut une petite musique chez madame de Maintenon. Il y aura tout l'hiver ici comédie trois fois la semaine, les lundis, les mercredis et les vendredis, et les autres jours on joue chez monseigneur le duc de Berry. — L'électeur de Bavière doit arriver à Paris lundi, et dès qu'il sera venu ici voir le roi, on croit qu'on enverra un courrier à Rastadt qui portera la décision de la paix. — Je tins un chapitre général de l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare à l'abbaye de Saint-Germain à Paris, où il y avoit plus de quatre-vingts chevaliers.

Vendredi 15, *à Versailles.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier, alla se promener l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Saintrailles * est mort à Marcoussis ; il étoit premier écuyer de M. le Duc. Il étoit depuis quelques années dans la retraite et dans une grande dévotion. Il laisse un bien assez considérable à sa nièce, qui passera à ses enfants en cas qu'elle en ait ; mais, si elle n'en a point, il donne le bien au maréchal d'Harcourt, qui en aura la jouissance, et à son fils aîné après lui, à condition de donner 100,000 francs à son second frère. La nièce de Saintrailles avoit été mariée en premières noces à M. de Lanque, et fut veuve presqu'aussitôt que mariée; elle a épousé en secondes noces l'aîné de la maison d'Antragues dont elle n'a point

d'enfants; ainsi, apparemment, tout ce bien que l'on fait monter à 200,000 écus reviendra au maréchal d'Harcourt, dont Saintrailles n'étoit point parent.

* Ce Saintrailles n'étoit ni Poton, ni Saintrailles, ni issu, ni parent des fameux Poton de Saintrailles. C'étoit un tres-petit et très-mince gentilhomme; il étoit fort bien fait, avoit de l'esprit, de la valeur et encore plus de suffisance et de hardiesse, que les dames gâtèrent en jeunesse, et force sots en âge plus avancé. Il se fourra gentilhomme de M. le Prince, qui le mit auprès de M. le Duc, dont il commanda l'écurie quand il fut à la guerre, et à l'appui duquel il s'introduisit dans les bonnes compagnies de l'armée et puis par celles-là de la cour. Il étoit le plus fort de son temps au trictrac, et d'ailleurs grand joueur d'hombre et de piquet. On ne sait à quoi il gagna tant de bien qu'il n'avoit pas apporté au monde, ni par quelles voies il sut se rendre important à l'hôtel de Condé, et le devint presque ailleurs, sans néanmoins que cela lui ait servi à rien qu'à mener dans un cercle assez choisi, mais fort étroit, une vie considérée qui en avoit fait un homme assez impertinent.

Samedi 16, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, se promena l'après-dînée, et travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Il y a plusieurs lettres d'Allemagne qui parlent d'une grande défaite des Suédois par les Moscovites en Finlande, et que la régence du royaume de Suède a été donnée à la princesse Ulrique, sœur du roi de Suède, qui est encore fille. — Milord Middleton, qui étoit auprès du roi d'Angleterre à Bar et qui avoit la principale part à sa confiance, et qui étoit proprement son premier ministre, est revenu à Saint-Germain auprès de la reine sa mère, qui l'a fait son grand écuyer, et le roi son fils se sert présentement dans ses plus secrètes et plus importantes affaires d'un anglican; et outre cela, comme il y a beaucoup d'autres anglicans parmi ses domestiques, il leur a fait venir un ministre anglican qui prêche dans sa maison.

Dimanche 17, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; l'après-dînée il entendit le sermon, et le soir il travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon. — Il est arrivé depuis trois jours plusieurs courriers de Ras-

tadt, et l'on croit plus que jamais que la paix est faite. — On mande d'Espagne que l'on ne songe plus à faire le siége de Barcelone cet hiver, et que les vaisseaux qu'on arme ne seront point pour bloquer cette place par mer comme elle l'est par terre, mais que l'on veut réduire l'île Majorque qui envoie des secours à Barcelone. Les Espagnols n'ont point encore nommé d'ambassadeur pour venir en France. — On mande de Rome que la santé du pape est toujours assez mauvaise, qu'il se porte pourtant mieux depuis quelques jours, et nos cardinaux craignent bien d'être obligés de partir avant la fin de l'hiver.

Lundi 18, *à Versailles*. — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly, et le soir, au retour, il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — L'électeur de Bavière arriva le soir à Paris; il loge chez Monasterol. Il viendra demain ici sur les trois heures et ne verra que le roi. — M. le duc de Chartres s'est trouvé un peu incommodé à Paris, et madame la duchesse d'Orléans compte y aller demain ou après demain. Les médecins l'assurent fort que cette maladie-là n'aura nulle suite fâcheuse, et que c'est une manière de crise de la dernière maladie qu'il avoit eue. — Mademoiselle de Coignée mourut au Luxembourg à Paris; elle avoit une pension du roi qui a donné le logement qu'elle avoit dans le Luxembourg à madame de Caylus.

Mardi 19, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, dîna chez madame de Maintenon, et se promena dans ses jardins. Le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — Madame la duchesse d'Orléans alla à Paris passer quelques jours auprès de M. le duc de Chartres, quoique les médecins l'assurent que son mal est fort léger. — Il arriva un courrier de Rastadt, et on croit que le prince Eugène et le maréchal de Villars sont d'accord. — Madame la Princesse a choisi pour dame d'honneur auprès

de la jeune madame la Duchesse, madame de Pons. Elle est fille de M. le comte de Verdun, et avoit épousé en premières noces M. de la Baume, fils aîné du maréchal de Tallard, dont elle n'avoit point eu d'enfants; elle a épousé en secondes noces M. de Pons sans le consentement de M. de Verdun, qui l'avoit déshéritée. On croit que c'est M. le Duc qui a prié madame la Princesse de faire ce choix-là, parce qu'il aime fort M. de Pons.

Mercredi 20, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, et l'après-dînée l'électeur de Bavière vint ici; il fut une demi-heure enfermé avec le roi dans son cabinet, et puis retourna à Paris, et quand il fut retourné, le roi alla se promener à Trianon. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. L'électeur en sortant d'avec le roi a paru fort triste. On croit qu'on lui a déclaré qu'il ne seroit point roi de Sardaigne, l'archiduc ne voulant jamais faire la paix en lui laissant ce royaume-là, et le roi, étant obligé de donner la paix à son État, est contraint de renoncer pour l'électeur au royaume de Sardaigne. On croit qu'on rend à cet électeur la Bavière et le haut Palatinat, et que, pour dédommager l'électeur palatin à qui on avoit promis le haut Palatinat, l'archiduc lui donnera le royaume de Sardaigne.

Jeudi 21, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, qui fut la suite de celui d'hier; il ne sortit point de tout le jour. Le soir il y eut une petite musique chez madame de Maintenon. Monseigneur le duc de Berry revint de Rambouillet. — Le procès que M. le Duc avoit avec madame la princesse de Conty, madame du Maine et madame de Vendôme, ses tantes, va recommencer; le roi avoit nommé des commissaires pour finir cette affaire, mais la minorité de M. le Duc apporte des obstacles. — Outre la réforme de quatre-vingt-onze escadrons dont j'ai parlé, le roi en réforme encore quatorze autres, qui sont les troisièmes escadrons de quatorze régiments que l'on remet à deux escadrons, et dans les régiments que l'on réforme

et qui serviront de recrues à la cavalerie. On met à part les cavaliers allemands qui s'y trouveront, que l'on mettra dans le Royal-Allemand, dans Courcillon et dans Rothenbourg, qui sont les seuls régiments de cavalerie allemands que nous ayons.

Vendredi 22, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. M. de Torcy vint chez le roi après son lever, avant qu'il allât à la messe; il y revint encore avant qu'il partît pour Marly, et le soir, fort tard, on fit partir un courrier pour Rastadt. Tout le monde croit ici que ce courrier porte la ratification de ce que le maréchal de Villars a signé avec le prince Eugène. On est persuadé que, par le traité qu'ont fait ces deux généraux, Landau demeure à la France, que le Fort-Louis sera rasé, que Fribourg, Brisach et le fort de Kehl seront rendus à l'archiduc en l'état qu'ils sont, et que l'on le reconnaîtra empereur. Sa ratification ne sauroit arriver que quelques jours après la nôtre.

Samedi 23, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances; l'après-dînée il fut enfermé avec son confesseur, ce qu'il fait toujours la veille des jours qu'il fait ses dévotions. Il travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — M. Phélypeaux, conseiller d'État d'épée, qui avoit été ambassadeur en Savoie et qui étoit gouverneur de la Martinique, est mort en ce pays-là; ce gouvernement vaut 42, 000 livres de rente. — M. de la Monnoye fut reçu à l'Académie, et l'abbé d'Estrées qui en étoit chancelier répondit à sa harangue, l'abbé de Clairambault qui en étoit directeur s'étant excusé d'y répondre. Les cardinaux ne se trouvèrent point à cette assemblée. — L'espérance de la grossesse de madame la duchesse de Berry continue. — Le parlement d'Angleterre a été prorogé jusqu'au 23 de janvier.

Dimanche 24, *à Versailles.* — le roi fit ses dévotions, entendit vêpres et le salut, travailla le soir avec M. Pel-

letier chez madame de Maintenon, et après son souper retourna à la chapelle, où il entendit matines et les trois messes de minuit. Au sortir de vêpres le roi s'enferma avec le P. le Tellier et fit la distribution de quelques bénéfices, dont le plus considérable fut l'abbaye de Landevenech en Bretagne, qu'il a donnée à l'abbé de Varennes, un de ses chapelains; cette abbaye vaquoit par la mort de l'abbé d'Argentré, frère de l'abbé d'Argentré, aumônier du roi. L'archevêché et l'évêché qui vaquent n'ont point été donnés. — M. de Blenac, qui commande dans l'île de Saint-Domingue, étoit subordonné à M. de Phélypeaux, gouverneur de la Martinique; le roi a réglé qu'il ne le seroit plus, et a pris 11,000 francs sur les appointements du gouverneur de la Martinique pour les joindre à 11,000 francs qu'avoit déjà le gouverneur de Saint-Domingue.

Lundi 25, *jour de Noël, à Versailles.* — Le roi entendit la grande messe, où l'évêque de Chartres officioit, et assista à toutes les dévotions de la journée. Le soir il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — On réforme moins d'infanterie que l'on n'avoit dit d'abord. Il n'y aura que soixante des plus nouveaux et des plus méchants bataillons, et dont ce qu'il y aura de bons soldats seront incorporés dans les anciens régiments à qui, outre cela, on a déjà fait donner de l'argent pour les recrues, afin qu'ils puissent être complets au commencement de mars; et malgré les apparences d'une paix prochaine, on ne néglige rien pour mettre les troupes en état d'entrer en campagne au commencement du printemps. — Le gouvernement de la Martinique est destiné au commandeur d'Aligre, chef d'escadre; mais par ce que l'on en a diminué, et pour l'autorité et pour le revenu, il est moins considérable qu'il n'étoit du temps de M. Phélypeaux.

Mardi 26, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-

dînée il alla tirer, et le soir il travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le roi a cassé Châteaugay, exempt de ses gardes, pour n'avoir pas fait la campagne. Il en a fait mettre deux autres à la Bastille, qui sont Danjonis et Brisé, pour n'avoir point servi aussi, mais on prétend qu'ils étoient malades et qu'ils avoient demandé leur congé; ainsi ils espèrent que le roi les fera bientôt sortir de prison. Il y avoit un quatrième exempt que l'on vouloit punir pour la même raison, mais on l'a justifié. — Le roi a réformé dans son régiment des gardes dix-huit hommes par compagnie; les compagnies étoient à cent quarante-quatre, elles ne sont plus qu'à cent vingt-six.

Mercredi 27, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla ensuite se promener à Trianon, et au retour revint chez elle, où il y eut grande musique. — Le comte de Croissy achète la lieutenance de roi du comté Nantois, dont il donne 210,000 francs; c'est le marquis de Simiane qui la vend et qui a hérité de cette charge par la mort de M. de Sévigné, oncle de sa femme, qui l'acheta 180,000 francs quand le roi établit ces lieutenances-là dans le royaume. Ces charges sont héréditaires, et celle-là est la meilleure de toutes; elle vaut 11,000 francs de rente payées par la Bretagne et 1,000 écus payés par le trésor royal. Le comte de Croissy paye cette charge-là de l'argent qu'il a eu en mariage.

Jeudi 28, *à Versailles.* — Le roi alla tirer l'après-dînée; le soir il y eut petite musique. — Le dernier courrier de Rastadt porte, à ce qu'on prétend, des nouvelles de quelques difficultés que fait le prince Eugène qui pourroient bien éloigner la conclusion de la paix. — M. le comte de Toulouse eut une très-violente colique, d'autant plus à craindre qu'il en eut une presque aussi forte à Marly, il y a six semaines. — M. le grand-duc a nommé pour héritière de ses États l'électrice palatine, en cas que

le prince son fils et lui meurent sans enfants, et cette déclaration-là s'est faite du consentement de tous ses sujets et dans les formes les plus authentiques. — Madame la duchesse de Berry alla à la comédie, et, comme elle est grosse, le roi lui a permis d'y aller sans être en grand habit.

Vendredi 29, *à Versailles.* — Le roi dîna au sortir de la messe, et puis descendit chez M. le comte de Toulouse, qui a été saigné du bras et du pied, et qui souffre toujours beaucoup. Le roi alla se promener à Marly, et en revenant de Marly passa encore chez M. le comte de Toulouse. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Le soir il y eut comédie. — L'assemblée qui doit se tenir à Brunswick pour pacifier les rois du Nord commencera au mois de janvier. L'archiduc, qui souhaite voir finir la guerre de ce côté-là, y envoie le comte de Schonborn, et tous les princes qui y sont intéressés ont choisi leurs députés pour y envoyer. — L'électeur de Bavière est encore à Paris chez Monasterol et y demeurera encore quelque temps; il ne se porte pas trop bien et voit peu de monde.

Samedi 30, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances; l'après-dînée il se promena dans ses jardins, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. Le mal de M. le comte de Toulouse diminue considérablement; on le croit hors de tout danger. On l'enverra ce printemps à Bourbon, et en attendant on lui va faire prendre des eaux d'Apcour, qui sont fort proche d'ici; c'est une fontaine qui se met en réputation, et qui est à peu près comme celle de Forges, mais un peu moins forte. — Par les dernières lettres qu'on a de Rastadt, on apprend que le prince Eugène fait des propositions à quoi on ne consentira point, et si la paix n'est conclue avant la fin de janvier, on ne songera plus qu'aux préparatifs pour la campagne.

Dimanche 31, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'É-

tat; il alla tirer l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Pelletier. — Il arriva un courrier de Madrid. La santé de la reine d'Espagne est entièrement rétablie; on mande que le 17 de ce mois le duc de Medina-Sidonia, grand écuyer du roi d'Espagne et l'homme de toute sa cour qui lui étoit le plus attaché, mourut subitement. Il étoit prêt de monter en carrosse avec le roi son maître, qui alloit sortir; si l'apoplexie l'eût pris un quart d'heure plus tard, il seroit mort dans le carrosse. Il étoit de la maison de Gusman *el Bueno;* il étoit chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Il y a présentement quarante-trois places vacantes dans cet ordre, quarante d'épée et trois d'ecclésiastiques.

ANNÉE 1714.

Lundi 1er janvier, à Versailles. — Le roi alla à la messe à onze heures et demie, précédé des chevaliers de l'Ordre ; l'abbé d'Estrées, seul prélat de l'Ordre qui soit ici, dit la messe, et le cardinal de Polignac présenta l'Évangile. Il y avoit eu quelque difficulté sur cela, mais le roi avoit réglé la difficulté en faveur du cardinal de Polignac. Le roi alla l'après-dînée à vêpres, et au sortir de vêpres M. de Torcy entra chez lui. — Il arriva un courrier de Rastadt parti du 29 décembre ; on ne dit point quelles nouvelles a apportées ce courrier. — Le roi avoit accoutumé de donner des étrennes à la famille royale, mais il n'en a point donné cette année. — Madame la chancelière (1) est fort mal ; on croit qu'elle pourra traîner quelques jours, mais on ne croit pas qu'elle en puisse guérir. — M. le duc de la Meilleraye, depuis la mort de M. son père, a pris le nom de duc de Mazarin.

Mardi 2, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz ; après son dîner il tint le conseil de dépêches, et le soir travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — On fit partir le soir un courrier pour Rastadt. On dit toujours que la paix va bien, mais on ne croit pas que les conférences finissent sitôt. — Le roi n'est point sorti ces deux jours-ci. — On mande de Madrid que la reine d'Espagne se porte beaucoup mieux, cependant les ministres étrangers n'ont

(1) Marie de Maupeou ; elle mourut le 12 avril suivant.

pas pu encore la voir depuis sa maladie. — M. le cardinal de Rohan doit commencer lundi à faire son rapport à l'assemblée du clergé, chez le cardinal de Noailles, et il sera quatre ou cinq jours à le faire car il aura à parler plus de douze heures. — Le cardinal de Bouillon, qui s'en alloit à Rome, a fait une chute dans sa chaise auprès d'Inspruck, et a été obligé de se faire porter à une abbaye près de là.

Mercredi 3, *à Versailles.* — Le roi tint le matin et l'après-dînée le conseil d'État; il ne sortit point encore de tout le jour. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le P. le Bel, Récollet, établi à Versailles, qui avoit été nommé il y a douze ans à l'évêché de Bethléem, dont la résidence est à Clamecy dans le duché de Nevers, a enfin reçu ses bulles de Rome; cet évêché lui étoit disputé par le P. Sanlecque que M. de Nevers y avoit nommé, prétendant que le duc de Nevers avoit droit de nommer à cet évêché. Le P. le Bel est fort accrédité dans son ordre, et le roi a toujours témoigné qu'il en faisoit grand cas. Cet évêché ne vaut que 500 écus de rente, mais le clergé a accoutumé de donner une pension à cet évêque. — On mande de Milan qu'on a mis prisonnier, dans le château, le fils du duc d'Uceda, et nous ne savons point la raison de cet emprisonnement.

Jeudi 4, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure, et alla se promener à Marly; au retour il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Le rapport de M. le cardinal de Rohan ne se fera que de lundi en huit jours, quoique ce cardinal soit tout prêt à le faire il y a déjà trois semaines. — M. le maréchal de Tallard achète la belle maison de Bretonvilliers dans l'île Notre-Dame à Paris; il en donne 220,000 livres, et il faudra qu'il dépense encor beaucoup pour accommoder les dedans. — Madame de Pons, nouvelle dame d'honneur de madame la Duchesse la fille, a commencé de paroître à la cour. On fait garder le lit à cette jeune princesse parce qu'on la croit grosse;

elle est ici dans l'appartement de madame la Princesse, sa grand'mère des deux côtés.

Vendredi 5, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; l'après-dînée il alla à Trianon. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Nous ne savons rien de bien certain de ce qui se passe à Rastadt, mais on croit que le prince Eugène demande que le roi obtienne du roi d'Espagne, son petit-fils, de rendre à la ville de Barcelone tous ses priviléges, et que moyennant cela l'archiduc accordera à la princesse des Ursins la souveraineté en Flandre qu'on lui a promis. — Le duc de Richelieu n'ayant pu s'accommoder avec madame sa femme, chez qui il étoit logé à Paris, est retourné à l'hôtel de Richelieu à la Place Royale. Il avoit loué cet hôtel à l'archevêque de Rheims qui hésitoit de lui rendre la maison si promptement, ne sachant où se loger à Paris et étant obligé d'y demeurer à cause de l'assemblée. Cavoie, qui est fort ami de M. de Richelieu, a surmonté ces difficultés en prêtant sa maison à Paris à M. l'archevêque de Rheims. M. de Richelieu a quatre-vingt-six ans; M. et madame de Cavoie ont soin de lui et de ses affaires comme s'ils étoient ses enfants.

Samedi 6, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, dîna chez madame de Maintenon; il joua au brelan avec les dames l'après-dînée, et ne sortit point de tout le jour. Il travailla le soir avec M. Voisin. — M. de la Rochefoucauld, qui est aveugle depuis longtemps et qui est retiré ici au chenil, est considérablement malade. On ne croit pas qu'il en puisse réchapper; il a près de quatre-vingts ans. Le roi, qui a toujours eu beaucoup d'amitié pour lui, demande de ses nouvelles plusieurs fois le jour. — On mande de Varsovie que le roi Auguste partit le 16 pour retourner en Saxe, malgré les remontrances de plusieurs seigneurs de Pologne attachés à lui, qui le prioient de ne se pas éloigner dans les conjonctures présentes.

Dimanche 7, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; il alla tirer l'après-dînée, et le soir il travailla avec M. Pelletier. Le roi a permis à madame la duchesse de Berry de venir souper en robe de chambre parce que les grands habits l'incommodent fort dans sa grossesse. — Les troupes espagnoles qui étoient en Sicile ont été transportées en Espagne sur trois vaisseaux de guerre anglois et sont arrivées en Espagne. — Le roi conserve le régiment de cavalerie de M. de Vaudemont, quoiqu'il soit des plus nouveaux, et par conséquent dans le rang de ceux qui doivent être réformés. — M. d'Ussé, contrôleur général de la maison du roi, et qui avoit épousé la fille unique du feu maréchal de Vauban, vendit ces jours passés sa charge à M. de Coulanges 320,000 livres; il étoit accablé de dettes, ce qui l'a obligé de vendre sa charge.

Lundi 8, *à Versailles.* — Le roi prit médecine comme il la prend tous les mois par précaution; il travailla l'après-dînée chez lui avec M. de Pontchartrain. — On mande d'Allemagne que le roi de Suède ne veut point envoyer de ministre à l'assemblée de Brunswick, et que l'archiduc menace de le faire condamner par contumace en cas qu'il persiste à n'y point vouloir envoyer; ce roi est toujours auprès d'Andrinople, et le Grand Seigneur continue à lui donner de grandes espérances de lui donner des troupes pour le ramener dans ses États. — Les dernières lettres qu'on a eues de Londres nous font craindre pour la reine de la Grande-Bretagne. Elle a une goutte remontée dans la poitrine, à quoi elle est fort sujette, et cette attaque-ci paroît plus considérable que toutes celles qu'elle avoit eue, et les wighs envoient souvent des courriers à Anvers où milord Marlborough s'est établi depuis quelque temps.

Mardi 9, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, alla se promener à Trianon l'après-dînée, et le soir il travailla chez madame de Maintenon avec M. Voisin. — Le duc d'Ossone

et le marquis de Montéléon, plénipotentiaires d'Espagne et qui sont mal ensemble depuis assez longtemps et toujours d'avis contraires dans les affaires, n'ont encore rien signé avec MM. les États Généraux, mais le roi d'Espagne a enfin pris le parti de mander à Montéléon de signer ce qu'il jugeroit raisonnable, et que si le duc d'Ossone ne se rendoit à son avis qu'il signât tout seul et qu'il seroit approuvé, et qu'on lui enverroit les ratifications de ce qu'il auroit signé; ainsi on croit que la paix d'Espagne avec la Hollande sera bientôt conclue. — La grossesse de madame la duchesse de Berry continue heureusement, et on ne lui fait pas encore garder le lit.

Mercredi 10, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, qui dura jusqu'à deux heures, dîna chez madame de Maintenon, et alla se promener dans les jardins. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Les médecins, au coucher du roi, qui leur demandoit des nouvelles de M. de la Rochefoucauld, lui dirent qu'il ne passeroit pas la nuit; il n'a point perdu connoissance, a reçu tous ses sacrements il y a déjà quelques jours. — Le chevalier de la Carte, qui étoit abbé il n'y a pas longtemps et qui étoit frère du feu marquis de la Ferté, vient d'épouser madame Rouillé, qui a 100,000 livres de rente, de belles maisons dans Paris et de belles maisons à la campagne et meublées magnifiquement; il n'avoit pas 500 écus de rente.

Jeudi 11, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly; au retour il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — M. de la Rochefoucauld mourut à six heures du matin. Il étoit grand maître de la garde-robe et grand veneur; le duc de la Rocheguyon, son fils, a la survivance de ces deux charges *. — On prit hier au matin l'abbé Servien à Paris chez lui; on l'a mis à Vincennes où on l'a enfermé dans le donjon; on ne lui permet d'avoir aucun de ses gens pour le servir. Personne ne le verra; on a mis le scellé sur ses

papiers. On ne dit point les raisons de cet emprisonnement. L'abbé Servien a soixante-cinq ans passés; il est fils de M. Servien, surintendant des finances et plénipotentiaire à Munster. Il y a longtemps que cet abbé ne venoit plus à la cour.

* M. de la Rochefoucauld a été un personnage si singulier à la cour, que la curiosité demande quelque chose sur cet article. Il étoit fils aîné du second duc de la Rochefoucauld, mais il eut avec lui une entière et parfaite dissemblance. Le père, si connu sous le nom de prince de Marsillac puis de duc de la Rochefoucauld, pendant les troubles de la minorité du feu roi, étoit brillant d'esprit, de lettres, de galanterie, de politesse, de finesse; c'étoit encore un homme d'un génie élevé, profond en intrigues, en menées, en cabales, et qui tint un des principaux coins dans les troubles qui agitèrent la régence de la reine Anne d'Autriche, dans les mouvements de cour et d'État, dans les guerres civiles dont ce duc fut un des plus dangereux personnages contre ce qu'on appeloit alors la cour et le ministère, pour ne pas dire le roi et l'État. Il suivoit en cela les traces de son père et de ses ancêtres, qui tous s'étoient mêlés tant qu'ils avoient pu de brouiller l'État, et qui tous y avoient trouvé leur compte. Celui-ci y parut autant et plus qu'eux, mais il n'y fit pas si bien ses affaires, quoique d'une naissance illustre et grand seigneur terrien, et gouverneur de père en fils de la province où étoient presque toutes leurs terres, où MM. de la Rochefoucauld étoient fort aimés et respectés. Enfin quoique l'âme de la maison de Condé en plus d'une sorte, il eut la douleur de ne pouvoir s'égaler à MM. de Bouillon et de Turenne en figure, dans tous ces troubles et dans son propre parti, et celle encore de les en voir sortir comblés de faveurs, de grâces et d'honneurs de toutes les sortes, de biens immenses, et du rang de princes étrangers, et passer tout à coup dans la confiance la plus intime du cardinal Mazarin et de la régente. Il eut beau se flatter de prendre dans le parti la place qu'ils venoient de quitter, et s'exposer pour cela aux plus grands périls, le vide étoit trop grand. Les affaires se gâtèrent, et, après le combat fameux du faubourg Saint-Antoine, M. le Prince fut obligé de se retirer aux Pays-Bas, d'où il ne revint que par la paix des Pyrénées. M. de la Rochefoucauld s'accommoda comme il put; tout lui échappa, et jamais le roi ne put s'accoutumer à le voir ni à le traiter qu'avec une froideur qui le renferma dans le sein de sa famille et dans un cercle d'amis ou de connoissances attirés par les charmes de son esprit et de sa conversation. Il eut le bonheur de raccommoder ses affaires par le grand mariage de son fils, mais nullement sa fortune, quand tout à coup elle prit ce fils par la

main. Il partageoit la disgrâce de son père; l'esprit ne lui fournissoit pas de ressources; il portoit au visage des marques du combat de Saint-Antoine, où il s'étoit distingué avec son père. Il faisoit donc sa cour au roi dans la foule, et y étoit fort obscurci par la fine fleur de l'esprit, de la gentillesse, de la galanterie, qui rendoit alors la cour très-brillante et qui environnoit le roi. L'appartement de la comtesse de Soissons, nièce du feu cardinal Mazarin et surintendante de la maison de la reine, en étoit le centre; le roi n'en bougeoit, et là étoit le règne des grâces, des fêtes et des jeux. L'ambition et les diverses galanteries qui rendoient cette jeune cour si vive, enfantèrent des aventures et des disgrâces, et le roi blessé peut-être de l'esprit, parce qu'il l'avoit été par ceux qui en avoient le plus, commença à le craindre, et en conserva l'éloignement toute sa vie. Sans patron ni patronne, la fortune saisit ce moment et présenta M. de la Rochefoucauld pour lequel le roi passa de la plus entière indifférence au goût, puis à l'amitié, avec une rapidité qui fit l'étonnement de toute la cour et celle même du nouveau favori et de son père qui ne se lassoit point de l'admirer dans le secret de ses plus intimes amis. Des distinctions il passa aux confidences amoureuses, et de celles-là à d'autres; il eut le gouvernement de Berry, de la dépouille de Lauzun arrêté à la fin de 1671 et envoyé à Pignerol, et moins d'un an après, la charge de grand veneur par la mort de Soyecourt. C'étoit la pointe des amours de la belle Fontanges qui ne durèrent que bien peu, mais autant que sa vie. On prétendit que M. de la Rochefoucauld en avoit été l'auteur et l'entremetteur, et l'on fit une chanson qui disoit que le roi l'avoit fait son grand veneur pour avoir mis la bête dans les toiles. La faveur et les confidences du roi, avec qui il alloit seul, un manteau sur le nez, à ses premiers rendez-vous, le mit bien avec madame de la Vallière et avec madame de Montespan; sa liaison avec cette dernière et avec toute sa famille devint intime et a duré toute leur vie. Enfin il fut grand maître de la garde-robe après Quitry, tué au passage du Rhin, et consolida sa faveur par une assiduité qui suppléa à l'esprit et dont peu d'autres seroient capables. Il ne manquoit jamais au lever et au coucher du roi, jamais à le suivre à ses chasses, même à tirer, ni à ses autres promenades, presque jamais lorsqu'en sortant et rentrant de dehors le roi changeoit d'habits; l'habitude s'en tourna si bien en devoir, que si infiniment rarement il manquoit à suivre le roi, ce n'étoit jamais qu'après lui en avoir demandé la permission; et de coucher ailleurs qu'où étoit le roi, il étoit des années sans que cela lui arrivât. Trois ou quatre fois en sa vie il a fait des absences d'un mois pour aller à Verteuil qu'il aimoit passionnément, et où il avoit une cour de tout le Poitou, de l'Angoumois et de la Saintonge; encore y étoit-il à peine arrivé la dernière fois et plus de seize ou dix-huit ans avant sa mort, que le roi se trouvant incommodé d'un

assez fort anthrax, le fit revenir par un courrier. Les derniers temps de sa vie il alloit prendre du lait à Liancourt trois semaines ou un mois. Sa liaison ancienne avec madame de Montespan l'avoit éloigné de madame de Maintenon, et elle de lui; mais l'amitié du roi n'en reçut pas la moindre atteinte. Elle lui faisoit fort bien quand le hasard les faisoit rencontrer; lui se plongeoit en respects forcés et n'alloit jamais chez elle. Il avoit été mal avec M. de Louvois, et ce fut une des choses qui contribua le plus au mariage de leurs enfants. Ce ministre redoutoit un seigneur qui avoit l'amitié et la familiarité du roi tout entière, qui ne le quittoit point, et pour qui il n'y avoit aucun temps où les portes lui fussent fermées. Le roi aussi étoit fatigué de l'inimitié d'un homme avec qui il étoit de tout temps à son aise, pour un ministre dont il avoit besoin, et qui étoit aussi au plus haut point de faveur et de confiance; il voulut le mariage. Le favori recula, l'alarme du ministre en fut plus grande; il pressa le roi, et le roi parla en maître et en ami. Les biens furent immenses; la faveur y ajouta les deux survivances à la fois, mais elle ne put être portée jusqu'au rang de prince étranger. Il n'y eut rien que M. de la Rochefoucauld ne fît pour l'obtenir; il en avoit déjà été refusé plus d'une fois; à ce coup, il crut l'emporter; mais il fallut se contenter que la fille aînée de M. de Louvois fût traitée comme l'avoit été la fille aînée de M. de Colbert, qui, en épousant douze ans auparavant le fils du duc de Luynes, lui avoit valu une nouvelle érection du duché vérifié de Chevreuse. Le roi voulut donc bien accorder une nouvelle érection, non pairie mais femelle, du duché de la Rocheguyon, et il fallut que M. de la Rochefoucauld perdît pour toujours l'espérance de se faire prince; il ne demeura pas longtemps bien avec M. de Louvois. La même raison qui avoit fait le mariage donna envie au roi de faire celui d'un petit-fils de M. de la Rochefoucauld avec la nièce de madame de Maintenon, qui épousa ensuite le duc de Noailles; mais le roi seul en avoit sincèrement le désir, et la mort du jeune homme termina ce dessein qui ne pouvoit plus se renouer pour son frère, par l'âge. Cela fait voir quelle étoit la faveur de M. de la Rochefoucauld que le roi cherchoit à lier à madame de Maintenon, sous laquelle il ne put jamais se résoudre à ployer, et que cette toute-puissante ne put jamais subjuguer ni entamer. Avec cela, on a peine à comprendre les charmes d'un tel favori : jamais homme ne fut si court, si rogue, si envieux de toutes les grâces. Les amis à sa portée le peinoient; il trouvoit tout le monde heureux et bien traité hors lui. Les ministres le redoutoient; les courtisans abandonnés trouvoient en lui de la ressource, moins par générosité que par l'orgueil de forcer les barricades, et qu'il fut dit qu'il emportoit ce que nul autre n'eût osé entreprendre. Cette idée lui faisoit embrasser avec chaleur des intérêts fort étrangers, et la vanité de l'em-

porter lui faisoit faire au roi des sorties qui très-souvent réussissoient. C'étoit un homme insatiable pour lui et pour tout ce qu'il avoit entrepris; il tira du roi des sommes immenses, fort gros en supplément pour la vénerie, pour la garde-robe, et il se fit payer ses dettes plusieurs fois. Son humeur étoit altière et farouche; il n'y avoit que des complaisants qui pussent s'y accommoder, tellement qu'avec une maison ouverte et magnifique et grande chère, il n'avoit jamais chez lui que les antichambres de la cour, et ce qu'on appeloit ses ennuyeux. Ses valets étoient ses maîtres; il leur donnoit du sien immensément, et tiroit du roi tout ce qu'il pouvoit pour eux. Il fit par degrés de Bachelier, son laquais, un premier valet de garde-robe du roi, fort riche, dont le fils devint longtemps depuis lui premier valet de chambre et en grand crédit. Ce Bachelier père, très-doux et attaché à lui, mais homme d'honneur, le gouvernoit. Les enfants de son maître lui faisoient une cour nécessaire et non forcée; tous ses valets étoient tous riches et en fortune, tandis que les enfants de la maison manquoient très-souvent. L'âge, le défaut de vue et des offices pour tous venants poussés trop loin avec une inconsidération véhémente, fatiguèrent enfin le roi; le favori fit enfin connoissance avec les réponses sèches, puis avec les refus, et ne put s'y accoutumer. Ce dégoût réveilla les idées de ses années anciennes, passées à l'hôtel de Liancourt avec les fameux de Port-Royal; il avoit conservé pour eux un respect infini, et un jour même qu'à Marly il arriva au roi de se lâcher un peu contre Montgaillard, évêque de Saint-Pons, en disgrâce très-marquée et très-longue pour ces affaires-là et pour celle de la régale, il prit hardiment la parole et se mit sur ses vertus épiscopales. Le silence du roi l'échauffa, il poussa sa pointe, et raconta que, visitant apostoliquement son diocèse, il enfila un chemin qui alla toujours se rétrécissant et qui aboutit à un précipice; que, n'y voyant nul moyen d'en sortir sans tourner ni détourner, parce qu'il n'y avoit nul espace ni pour le faire ni pour mettre pied à terre, le saint évêque (car ce furent ses termes) leva les yeux au ciel, rendit toute la bride et s'abandonna; qu'aussitôt sa mule se dressa sur les pieds de derrière, tourna entièrement ainsi dressée et lui se tenant dessus, et qu'ayant mis sa tête où elle avoit la croupe et la croupe où elle avoit la tête, elle se remit à marcher par ce même chemin jusqu'à ce qu'elle en eût trouvé un autre qui la remît dans la route. Le silence du roi fut imité par les courtisans; mais M. de la Rochefoucauld osa faire l'histoire entière et la commenter. Il avoit conservé un respect infini pour M. et madame de Liancourt, jusques là, qu'ayant fort travaillé à Liancourt, il avoit mieux aimé laisser dans le jardin des pissotières du vieux goût et d'autres choses pareilles que de toucher jamais à rien de ce qui étoit à madame de Liancourt, qui avoit fait ce beau lieu, qui fut le premier beau jardin qu'on y ait tracé. Il

fit un autre trait de générosité : rien n'est pareil aux fêtes avec lesquelles milord Portland fut reçu ; c'étoit le plus intime favori du prince d'Orange qu'il envoya ambassadeur au roi, tôt après la paix de Ryswick. Chacun s'empressoit auprès de lui, et les plus grands seigneurs s'honoroient de lui donner des repas ; M. le Prince s'y surpassa en fêtes à Chantilly. Il aimoit la chasse et fut surpris que M. de la Rochefoucauld ne lui proposât point de lui faire voir l'équipage du roi ; il s'en ouvrit, il s'en plaignit inutilement ; enfin, soit désir de vaincre, soit curiosité, il hasarda de lui demander une chasse ; ce ne fut pas sans un prompt et cuisant repentir. Le duc, qui s'embarrassoit aisément et qui s'énonçoit fort difficilement, se trouva libre dans sa réponse ; il lui dit nettement que l'équipage du roi étoit aux ordres du roi d'Angleterre, et qu'il ne pouvoit s'assurer d'un seul jour pour lui faire voir chasser. Avec cette courte réponse, il lui tourna le dos, et le laissa, on ne sait si plus indigné ou plus étonné ; mais il n'en fut autre chose. C'étoit une défaite ; mais il respectoit les malheurs du roi d'Angleterre, et ne voulut jamais faire la moindre civilité à Portland, pour qui tout le monde en étoit prodigue, et fut ravi de lui avoir pu faire cette manière d'algarade dont il ne démordit point. Avec tout cela, sa faveur et sa magnificence lui pouvant donner le choix de la meilleure compagnie de la cour, il n'étoit à son aise qu'avec le dernier rebut, ni bien qu'avec ses domestiques, et même avec ses valets qu'il mêloit avec ses complaisants à son jeu de quintille (1), et en voici un étrange exemple. M. de Vaudemont fils fut tué au combat de Luzzara ; sa mère étoit sœur de mère de la défunte femme de M. de la Rochefoucauld. On étoit à Marly, où M. de Chevreuse se souvint qu'il avoit oublié de l'aller voir là-dessus. Ils en étoient au plus léger extérieur ; l'envie et la jalousie dont M. de la Rochefoucauld étoit dévoré lui faisoit regarder avec haine et peu de mesure les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, et ce peu de gens, ministres ou autres, qui approchoient intimement du roi. M. de Chevreuse, pour ne pas aller seul, proposa au duc de Saint-Simon d'y aller avec lui, qui l'avoit oublié aussi, et qui fut ravi de l'y suivre ; mais quel fut leur étonnement et la confusion du duc de la Rochefoucauld lorsqu'entrant dans sa chambre, ils l'y trouvèrent tout seul et jouant tête-à-tête aux échecs avec un de ses laquais en livrée assis vis-à-vis de lui. Devenu aveugle, suivant les chasses en calèche comme un corps mort, et présentant le pied du cerf à tâtons, il devint si incommode au roi, et surtout par ses demandes indiscrètes pour les uns et pour les autres avec une ardeur peu mesurée, qu'il s'aperçut malgré lui du dégoût du roi et de la chute de son crédit, et que le dépit acheva ce que la raison

(1) Le quintille, ou jeu de l'hombre à cinq, était un jeu de cartes ainsi nommé du nombre des joueurs.

aidée de quelque dévotion auroit dû lui faire faire il y avoit longtemps. Sa résolution, difficile à prendre à un courtisan vide de toute autre chose que de la cour, longuement balancée par lui-même, et encore plus par ses valets qui le gouvernoient et qui ne se soucioient de leur maître que pour attraper des grâces, éclata enfin, mais pour une retraite misérable et qu'il dut aux mêmes valets. Sa maison de Paris, au milieu de sa famille, ou Sainte Geneviève encore mieux, où son nom étoit révéré depuis le cardinal de la Rochefoucauld, qui y avoit mis la réforme et en avoit à ses dépens banni la commande, lui offroient une retraite honorable, accompagnée de tout ce qui la pouvoit adoucir et la lui rendre utile; mais ses valets, qui ne vouloient ni perdre leur empire sur lui, ni se priver de son reste de crédit auprès du roi, ne purent s'accommoder de l'une ni de l'autre, et le confinèrent dans le chenil à Versailles comme un vieux chien galeux, mais de distinction dans la meute, qu'on ne veut pas tuer et qu'on y nourrit jusqu'à sa mort. Là, loin de Paris, de ses amis, de sa famille et des gens de bien qui auroient été sa ressource et pour le reste [de cette vie et pour se préparer à l'autre, mais qui auroient balancé l'empire des valets, ils régnoient sur lui en paix, tenoient en respect ses enfants et le peu de gens qui se donnoient la peine de l'aller voir, qui s'éclaircirent bientôt et par l'inutilité et par l'incertitude d'être tantôt bien et tantôt mal reçus, et à portée du roi le menoient dans son cabinet pleurer et crier pour eux aux occasions où il y avoit à obtenir, et où presque toujours il étoit refusé et outré. Ainsi se termina dans les horreurs de l'aveuglement et de la solitude, dans la honte d'une retraite également ridicule et forcée, sous l'oppression des valets, dans l'abandon général et dans le dégoût du roi et l'ennui des demandes, une vie qui avec peu de mérite avoit brillé au-dessus des premiers capitaines et des ministres les plus puissants, toute coulée dans la faveur la plus constante et la plus intime avec toutes les distinctions qui la pouvoient accompagner, et qui avoit fait l'envie de tout le monde, quoique tout le monde et jusqu'aux plus petits lui eussent fait une continuelle envie. Le roi se sentoit infiniment soulagé d'un vieux favori devenu si fort à charge, et ses enfants, à qui il l'avoit toujours tant été, commencèrent à respirer. A peine les valets qu'il avoit si constamment servis, regrettèrent-ils un maître devenu enfin presque inutile et qu'ils ne se pouvoient refuser de mépriser. Les amis nuls ou écartés le plaignirent un moment pour l'honneur, et la cour, qui l'avoit oublié, ne pensa pas un instant à sa mort que comme nouvelle.

Ses deux fils, mal voulus du roi, prirent différentes routes; aussi malgré leur intime et respectable union, rien en tout de plus différent que ces deux frères. L'aîné, rogue, avare, sans esprit que silence, ricannerie, malignité qui lui avoit fait donner le nom de *monseigneur le Diable*, gloire et bassesse extrême tout à la fois, et un long usage de la

cour et du monde qui suppléa à l'esprit, fit sa charge de grand maître de la garde-robe servilement et sans nul agrément, en valet assidu et enragé de l'être. Son nom sonore à trois syllabes, qui, après avoir retenti dans les partis, s'étoit fait craindre dans les cabinets, lui donna un reste de considération qui ne passa guère un certain étage, et qui ne trouva en soi nul appui. La marque extérieure sans rien qui la soutînt, ni table, ni équipage, ni faveur quelconque, et ses grands biens et une cour de caillettes et de commères de quartier chez sa femme à Paris, lui laissèrent quelque considération qui ne passa guère la robe, et les procès pour le gain desquels il n'épargnoit rien avec une bassesse sans égale; le silence, et un rire très-souvent sans savoir de quoi, imposoient aux sots avec un trantran de cour qui ne passoit pas la première écorce. Avec tout cela il sut à la mort du roi se faire donner pour plus de 500,000 livres de pierreries de la garde-robe par le régent qui craignoit tout et vouloit tout regagner; il n'y regagna nullement M. de la Rochefoucauld; mais, en ne le regagnant point, il n'y perdit pas la moindre chose. Il végéta de la sorte sous le règne de M. le Duc, et en 1728 il mourut subitement et ne fut regretté de personne, à peine de sa femme et de quelques valets qui n'étoient pas ceux de son père. Son frère, doux, liant, spirituel, poli, orné de beaucoup de lecture, à force de disgrâces devenu sauvage et solitaire, auroit dignement et utilement rempli de grandes places. Il fut très-goutteux et aussi estimé que peu compté toute sa vie, quoique peu de gens méritassent autant que lui de l'être et de figurer dans l'État.

Vendredi 12, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; il alla l'après-dînée se promener à Trianon. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. le chancelier, étant à Pontchartrain, eut la douleur d'y voir un triste spectacle : un vice-bailli d'Alençon qui avoit perdu un procès et qui venoit demander au chancelier un rapporteur pour la révision, et à qui le chancelier répondoit avec sa douceur et son honnêteté ordinaires, mais sentant bien la difficulté qu'il y auroit à venir à bout de son affaire, dit : « Il y a un moyen plus court de sortir d'embarras, » et le chancelier montant dans son carrosse, ce malheureux se donna deux coups de poignard. Le chancelier descendit de son carrosse au cri que firent les domestiques, fit porter cet homme dans une chambre, y fit venir un confesseur; il se con-

fessa assez tranquillement et mourut une heure après.

Samedi 13, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, dîna chez madame de Maintenon, se promena dans ses jardins, et travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — M. le chevalier d'Asfeld, qui commande à Fribourg, ayant su que les ennemis avoient mis trois cents hommes dans Neustadt, qui est à la droite de Villingen en tirant vers les places forestières, et que ce poste auroit pu incommoder les gens qu'on envoie pour établir les contributions de ce côté-là, détacha il y a quelques jours M. de Ceberet avec quatre ou cinq cents grenadiers qui eurent bientôt forcé les ennemis dans ce poste. On en prit ou tua une centaine; le reste se sauva dans la montagne, et on rasa les retranchements qu'ils avoient faits à ce poste. — Le duc de la Rocheguyon prend le nom de duc de la Rochefoucauld; il a fait faire un convoi magnifique à son père à la paroisse, mais le corps y demeurera fort peu et sera porté à Verteuil.

Dimanche 14, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla tirer l'après-dînée; le soir il travailla chez madame de Maintenon avec M. Voisin et puis avec M. Pelletier; ensuite il y eut musique. — Saint-Frémont arriva le matin de Rastadt; il a porté au roi de gros paquets du maréchal de Villars. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'au sortir du conseil, le roi dit à Saint-Frémont : « Vous nous avez apporté de bonnes nouvelles. » Le soir il arriva un secrétaire du maréchal de Villars, et sur cela, le bruit se répandit que les nouvelles étoient encore meilleures; mais, quand l'affaire fut approfondie, on sut que ce secrétaire n'apportoit point de lettres, et que c'étoit un homme à qui le maréchal avoit donné son congé, bien loin d'être un homme de confiance. — Le roi a donné une pension de 800 livres à la Motte (1), un des quarante de l'Académie

(1) Antoine Houdard de la Motte, auteur d'une traduction en vers de l'Iliade, publiée en 1714.

françoise; il est porté dans son brevet de pension que c'est pour avoir traduit Homère.

Lundi 15, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly; au retour il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. Il y eut ici un grand bal en masque chez M. le Duc, où madame la duchesse de Berry alla en écharpe. — M. le duc de la Rocheguyon, présentement duc de la Rochefoucauld et qui a la goutte qui l'empêche de marcher, se fit porter dans le cabinet du roi par les derrières. Le roi lui parla avec beaucoup de bonté et lui témoigna regretter beaucoup M. de la Rochefoucauld qu'il avoit toujours regardé comme un ami particulier, mais ils ne parlèrent point de l'augmentation des 50,000 francs que le roi donnoit de sa cassette pour augmentation à la charge de grand veneur, afin que l'équipage fût plus magnifique que sous les autres grands veneurs qui avoient été avant lui.

Mardi 16, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; il alla à Trianon l'après-dînée, et le soir il travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le roi a donné une pension de 500 écus au chevalier de Rouannois, un des plus anciens capitaines de galères et qui demande à être chef d'escadre parce qu'il y a une place vacante dans ce corps. — Le cardinal de Rohan commença hier après dîner à faire son raport à l'assemblée du clergé chez le cardinal de Noailles; ce cardinal et huit autres prélats ont écrit une lettre au roi, voulant se retirer de l'assemblée parce qu'ils ne sont pas de même avis que les autres évêques; ces huit prélats qu'on nomme sont : l'archevêque de Tours et les évêques de Châlons-sur-Marne, de Laon, de Boulogne, de Verdun, de Bayonne, d'Auxerre et de Senez.

Mercredi 17, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et l'après-dînée, tint le conseil d'État, n'ayant pas pu finir le matin toutes les

affaires qu'il y avoit. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Il y eut comédie pour monseigneur le duc de Berry et pour madame la duchesse de Berry à l'ordinaire. Il y eut grand bal à Paris chez M. le prince de Conty, où étoient madame la Duchesse et les princesses ses filles. — Le prince de Vaudemont avoit fait marché l'année passée avec M. de Luxembourg de la terre de Ligny, qui joint à Commercy; il en donnoit 400,000 écus, savoir : 100,000 écus à prendre sur une rente qu'il a à Strasbourg, 100,000 écus sur les salines de Franche-Comté et les deux cents autres mille écus payables en trois termes de 200,000 francs chacun. Le marché rompit sur ce que M. de Luxembourg vouloit tout argent comptant; on parle présentement de renouer ce marché.

Jeudi 18, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Il arriva la nuit un courrier du maréchal de Villars, et M. de Torcy demeura dans le cabinet du roi après son lever; on dit que ce courrier apporte de bonnes nouvelles. — M. le Grand se trouva encore plus mal qu'à l'ordinaire. On l'a saigné, on lui a donné de l'émétique et cette dernière attaque a l'air d'apoplexie, à quoi tous ceux de sa race sont sujets. — Les dernières lettres de Madrid parlent mal de la santé de la reine d'Espagne. Elle maigrit tous les jours; on croit qu'elle peut languir encore quelques mois, mais on ne croit pas qu'elle puisse guérir. — Le roi de Sicile fut couronné, il y a quelques jours, à Palerme avec de grandes acclamations des peuples, de qui il paroît qu'il se fait fort aimer, mais il se brouille de plus en plus avec le pape.

Vendredi 19, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, dîna de bonne heure et alla se promener à Marly; au retour il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Un capitaine de galères nommé Bara fut mené au roi dans son cabinet après son

lever par M. de Pontchartrain et présenta au roi un livre manuscrit qui est un recueil de toutes les lettres que le roi avoit fait écrire par les secrétaires du cabinet à la reine pendant la campagne de 1672, et que ce capitaine avoit eu par madame de Béthune, qui étoit dame d'atours de la reine. Ce capitaine est homme de mérite, et qui a fait un très-bon livre sur la construction des galères; le roi lui a donné 400 écus de pension. — M. de Roquelaure, qui commande en Languedoc depuis huit ans, a obtenu un congé d'un mois pour venir ici; le sujet de son voyage est pour conclure le mariage de mademoiselle de Roquelaure, sa fille, avec le prince de Pons, fils aîné de feu M. de Marsan. On donne ou assure à mademoiselle de Roquelaure un million.

Samedi 20, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, dîna chez madame de Maintenon, alla se promener l'après-dînée à Trianon, et le soir travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Les dernières lettres de Rastadt, qui sont du 16, ne font pas bien espérer des conférences pour la paix, et l'on commence à croire ici que l'on entrera en campagne de bonne heure. Tous les colonels ont ordre de tenir leurs régiments prêts à marcher au 1er avril. — M. le cardinal de Rohan a achevé de faire son rapport à l'assemblée du clergé; cela a duré douze heures en six jours de temps et a été fort loué de toute l'assemblée, quoiqu'ils ne soient pas tous du même sentiment sur la manière de recevoir la Constitution. On va examiner, la semaine qui vient, l'instruction pastorale que le même cardinal de Rohan a fait pour éclaircir quelques endroits de la Constitution qui demandent de l'explication.

Dimanche 21, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État; il ne sortit point de tout le jour. Il travailla l'après-dînée chez lui avec M. Pelletier, et le soir il y eut musique chez madame de Maintenon. — Les dernières lettres de Madrid qui sont venues par l'ordinaire, ne parlent

pas bien de la santé de la reine d'Espagne; elle dépérit tous les jours, et l'on croit que le mal qu'elle avoit à la gorge en dehors est rentré et est présentement dans les entrailles. On ne parle pas bien non plus des affaires de Catalogne; les Barcelonois paroissent plus animés que jamais et mieux en état de se défendre. On dit même qu'ils ont fait des sorties de la ville et du Mont-Jouy sur les troupes d'Espagne, qui ont fort souffert; on ajoute même encore que ces révoltés ont présentement dix vaisseaux à la mer, dont il y en a deux de cinquante pièces de canon, et qui empêchent les vaisseaux espagnols de pouvoir approcher de Barcelone.

Lundi 22, *à Versailles.* — Le roi dîna au sortir de la messe, et alla se promener à Marly; au retour il travailla chez madame de Maintenon avec M. de Pontchartrain. — Le roi a donné une pension de 1,000 francs au petit d'Aumale, un de nos élèves de Saint-Lazare qui est présentement brigadier d'ingénieurs et dont Valory, qui est à la tête de ce corps, a rendu de bons témoignages. — Le soir il y eut comédie, et après souper grand bal en masque chez madame la duchesse de Berry. — Madame de Soulangeais mourut à Paris, il y a quelques jours, âgée de plus de quatre-vingts ans; elle avoit été fille d'honneur de la reine mère. Elle étoit de la maison de la Porte de Vezins, et avoit été en grande réputation de beauté et de vertu; son mari, qui est mort il y a longtemps, étoit oncle de la princesse d'Harcourt. Elle n'avoit point paru à la cour depuis son mariage.

Mardi 23, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; il tint conseil de dépêches l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. Le bal de madame la duchesse de Berry fut fort magnifique et fort bien ordonné; on n'en sortit qu'à huit heures du matin, et les masques de Paris s'en retournèrent fort contents de monseigneur le duc de Berry et de madame la duchesse

de Berry. Il y eut pourtant une présidente à qui de jeunes gens considérables firent une insulte, mais monseigneur le duc de Berry en fit des réprimandes si à propos qu'il en fut loué de tout le monde. — L'abbé du Cambout, agent du clergé, vint ici le soir député de l'assemblée, entra dans le cabinet du roi après son souper et lui dit que la constitution du pape étoit acceptée par quarante évêques; il n'y en a que huit ou neuf qui ne l'aient pas acceptée encore, et on croit qu'ils l'accepteront quand on sera convenu des termes de l'instruction pastorale.

Mercredi 24, à Versailles. — Le roi, après son lever, donna une assez longue audience au cardinal de Noailles, et après la messe il tint le conseil d'État à son ordinaire. Il dîna chez madame de Maintenon, se promena l'après-dînée dans les jardins. Au retour, des musiciens du roi jouèrent chez madame de Maintenon la comédie du *Bourgeois gentilhomme;* il y eut comédie pour madame la duchesse de Berry, et le soir, après souper, il y eut grand bal en masque chez M. le Duc. — Il arriva l'après-dînée un courrier de M. Voisin de retour de Rastadt; la nouvelle se répandit que les négociations pour la paix n'alloient pas bien, et que le maréchal de Villars auroit ordre de revenir si le prince Eugène persistoit toujours à demander des choses que le roi ne devoit pas accorder.

Jeudi 25, à Versailles. — Le roi dîna au sortir de la messe, et monta en carrosse à midi pour aller se promener à Marly. Au retour il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier de Madrid. La reine d'Espagne, se trouvant plus mal et ayant un grand dévoiement, demande qu'on lui envoie Helvétius; il n'y vouloit point aller parce qu'il est fort incommodé et fort sujet à la goutte, mais le roi lui a commandé de partir, et il est parti en chaise de poste, et il y a encore une autre chaise de poste qui le suit en cas que la sienne vienne à se rompre, et dans cette chaise est le fils de M. Orry; il a outre cela cinq ou six hommes à

cheval. Par le détail qu'on lui fait de la maladie de la reine, et que MM. Fagon et Chirac ont vu, on croit que cette princesse sera morte avant que Helvétius soit arrivé à Madrid.

Vendredi 26, *à Versailles.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier, se promena l'après-dînée dans ses jardins; le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier de Rastadt, et le bruit augmente que les négociations ne vont pas bien et qu'on entrera en campagne. Les officiers généraux ont ordre de se tenir prêts à la fin de mars. — Milord duc de Melfort, mourut à Paris après une assez longue maladie; il étoit frère cadet du duc Perth, et avoit été secrétaire d'État d'Écosse. — M. le premier président, qui a un brevet de 500,000 francs sur sa charge, a obtenu qu'on lui payera les intérêts de cette somme durant sa vie; ainsi c'est une pension de 25,000 francs*. — Le roi fait travailler à beaucoup d'embellissements à Fontainebleau, ils doivent être achevés bientôt après Pâques; son appartement sera beaucoup plus commode, et la dépense n'ira pas à 100,000 francs.

*Ce premier président étoit un panier percé. M. du Maine, qui avoit ses raisons, que madame de Maintenon appuyoit de toutes ses forces, lui valut cette grâce sans exemple, et sema ainsi d'autrui pour recueillir.

Samedi 27, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État quoique le samedi soit un des jours des conseils de finances; il travailla ensuite avec M. Desmaretz. Il dîna chez madame de Maintenon. L'après-dînée il tint encore conseil d'État qui dura jusqu'à six heures. Le roi fut chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. Voisin. — Le parlement d'Irlande paroît fort opposé à ce que la reine de la Grande-Bretagne souhaite; leur chambre basse est toute composée de wighs. On croit qu'on pourroit bien rappeler de ce pays-là le duc de Shrewsbury et y envoyer en sa place le duc d'Ormond, qui a beaucoup de

terres en ce pays-là et qui y est fort aimé. — On parle beaucoup en Allemagne du mariage du prince héréditaire de Hesse avec la princesse Ulrique, sœur du roi de Suède et régente du royaume, en son absence. On assure même que le prince de Hesse passera en Suède au printemps.

Dimanche 28, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna encore chez madame de Maintenon, où il joua l'après-dînée au brelan avec les dames qui avoient dîné avec lui et très-petit jeu. Il travailla ensuite avec M. Pelletier, et le soir il y eut grande musique. — L'ordinaire d'Espagne apporta des lettres qui sont moins fraîches que celles qui sont venues par le courrier qu'on envoyoit pour faire venir Helvétius. On apprend par ces dernières lettres que la reine d'Espagne avoit donné audience au marquis de Brancas, qui n'en avoit point encore eu d'elle, et qu'elle avoit assisté au mariage du prince de Robecque avec mademoiselle de Solre, qui se fit dans le palais le 11 du mois. Elle sera dame de la reine et aura 10,000 francs de pension et logement dans le palais.

Lundi 29, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly; au retour il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. Le soir il y eut comédie, et après souper grand bal en masque chez monseigneur le duc de Berry. — M. de Roquelaure arriva le soir de Languedoc; il y avoit huit ans qu'il n'en étoit point parti. Il va conclure le mariage de sa fille avec le prince de Pons, fils aîné de feu M. de Marsan. Il a dix-sept ans passés; il a 40,000 livres de rente en fonds de belles terres. On donne à mademoiselle de Roquelaure 400,000 francs d'argent comptant, six ans de nourriture, si les mariés n'aiment mieux cent autres mille francs, et on lui assure outre cela 500,000 francs après la mort de M. de Roquelaure, sans renoncer au reste de la succession.

Mardi 30, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, se promena l'après-dînée dans ses jardins et travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — M. de la Rochefoucauld présenta au roi, le matin, M. l'abbé de la Rochefoucauld son fils aîné et M. de Duretal, son second fils. Le roi eut la bonté de parler à l'abbé de la Rochefoucauld, l'exhortant fortement à prendre son parti ou de demeurer dans l'Église ou de prendre l'épée, pour succéder aux dignités et aux biens de la maison; l'indécision de cet abbé jette sa famille dans un grand embarras. Le roi lui parla à plusieurs reprises, lui représentant, avec beaucoup d'amitié pour toute la maison, de quelle conséquence il étoit qu'il se déterminât, et qu'il n'étoit pas même dans l'ordre qu'il conservât de gros bénéfices s'il n'étoit pas résolu d'embrasser absolument la profession ecclésiastique. — On sortit du bal de monseigneur le duc de Berry à huit heures du matin.

Mercredi 31, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla l'après-dînée se promener à la Ménagerie. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Après souper il y eut grand bal en masque chez M. le Duc. Il y avoit eu comédie avant souper, comme il y en a tous les mercredis. Monseigneur le duc de Berry va entrer dans tous les conseils de finances comme il entre déjà dans les conseils de dépêches; il y prendra sa place samedi. — Mahoni, lieutenant général en Espagne, qui avoit acquis beaucoup de biens et qui avoit épousé la veuve de milord Clare, sœur de la duchesse de Berwick, est mort en Espagne. — On a pris onze voleurs qui avoient volé ces jours passés l'argentier de la petite écurie; ils ont tout avoué et sont tous de Versailles.

Jeudi 1er *février*, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon; M. Voisin y entra

à neuf heures et apporta au roi des nouvelles de l'assemblée du clergé, dans laquelle il paroît que les évêques qui n'ont point voulu recevoir la Constitution persistent dans leur avis. Les quarante autres recevront cette constitution avec l'instruction pastorale dont ils sont convenus, et cela doit être signé lundi, après quoi l'assemblée finira. — Le roi a choisi pour premier président du parlement de Bordeaux M. de la Caze, président à mortier de ce parlement, qui payera à l'ancien premier président les 50,000 écus de brevet de retenue qu'il avoit sur cette charge. — On sortit du bal de M. le Duc à sept heures du matin; monseigneur le duc de Berry y demeura jusqu'à deux heures, et madame la duchesse de Berry n'y alla point.

Vendredi 2, à Versailles. — Le roi, à onze heures et demie, alla à la chapelle avec tous les chevaliers de l'Ordre; la procession ne se fit qu'à l'entour de la chapelle. L'après-dînée le roi entendit le sermon du P. Gaillard; après vêpres il remonta chez lui, où il y eut conseil d'État; et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Bragelonne, qui avoit été capitaine aux gardes et major dans l'armée d'Allemagne, mais qui étoit hors du service à cause de sa mauvaise santé qui paroissoit rétablie depuis peu, tomba hier mort en jouant à l'hombre chez M. de Rebours à Paris. — MM. Buys et Goslinga sont arrivés à Paris. M. Buys demeurera ici comme ambassadeur ordinaire de Hollande, et M. de Goslinga y demeurera quelques mois avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire.

Samedi 3, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances; monseigneur le duc de Berry y entra, mais il n'opina point. L'après-dînée le roi se promena dans les jardins et travailla le soir chez madame de Maintenon avec M. Voisin. Monseigneur le duc de Berry fut saigné à six heures du soir à cause d'une grande fluxion sur les dents. Il voulut que madame la duchesse de Berry allât

à la comédie; elle n'y voulut point aller pour lui tenir compagnie. Les ambassadeurs de Hollande vinrent ici, ils dînèrent chez M. de Torcy; ils ne virent point le roi et ne le verront que mardi. — Le parlement d'Angleterre, qui devoit s'ouvrir à la fin du mois passé, a été prorogé jusqu'au 27 du mois de février; il l'a été déjà plus d'une fois, et on croit qu'il le pourra être encore; la santé de leur reine leur donne toujours de l'inquiétude.

Dimanche 4, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon. Monseigneur le duc de Berry fut encore saigné le matin, et le roi, au retour de la promenade, l'alla voir, et le soir travailla avec M. Pelletier. — Il arriva un courrier du marquis de Brancas qui a été dix jours en chemin. Cet ambassadeur mande que la reine d'Espagne est un peu mieux, et que son mal peut encore traîner; son grand mal présentement est la phthisie. Le dévoiement a cessé; on l'a mise au lait de femme, qui lui fait un peu de bien. Le courrier a trouvé Helvétius à quatre postes en deçà de Bordeaux; il passera par Pampelune, où il trouvera un carrosse du roi d'Espagne et des relais pour le mener plus diligemment à Madrid. — L'assemblée du clergé finira demain; on clora le procès-verbal, et les quarante évêques qui sont pour l'acceptation de la Constitution y joindront l'instruction pastorale et signeront le tout ensemble. — Le soir, le roi joua chez madame de Maintenon.

Lundi 5, *à Versailles*. — Le roi dîna de bonne heure et alla à Marly se promener; au retour il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. La fluxion de monseigneur le duc de Berry continue. On lui a donné un coup de lancette dans la joue, et madame la duchesse de Berry, qui n'aime pas à aller à la comédie quand il n'y est point manda aux comédiens à Paris de ne point venir. Le mal de ce prince ne l'empêche point de jouer; il y a les soirs grand jeu chez lui. — La reine d'Angleterre, qui est à Saint-Germain, a la fièvre assez

violente depuis deux jours. — L'assemblée du clergé finit à Paris, mais si tard, que l'abbé du Cambout, agent du clergé, qui vint ici pour en rendre compte au roi n'arriva qu'après le coucher. Le procès-verbal a été clos et signé par les quarante évêques qui reçoivent la Constitution en y joignant l'instruction pastorale. Le cardinal de Rohan, chef de la commission et qui y travaille depuis trois mois, reviendra demain s'établir ici et faire sa charge de grand aumônier.

Mardi 6, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances travailla ensuite avec M. Desmaretz comme il fait tous les mardis se promena dans ses jardins l'après-dînée. M. de Torcy, au retour de sa promenade, vint lui parler et fut assez longtemps avec lui dans son cabinet; le roi passa ensuite chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. Voisin. Les ambassadeurs de Hollande eurent l'honneur de saluer le roi dans son cabinet, et M. de Torcy, qui y étoit avec eux, nous dit que M. Buys, qui portoit la parole, avoit fait un discours au roi, fort poli, fort sensé et fort éloquent. — L'abbé du Cambout, au lever du roi, lui rendit compte de sa commission, et le cardinal de Rohan vint le soir au prie-Dieu du roi qui, avant de se mettre à genoux le loua fort de tout ce qu'il avoit fait dans l'assemblée et lui dit : « J'espère que Dieu vous en saura gré, et moi, sans comparaison, je vous en sais beaucoup. » Il ajouta ensuite : « Vous avez eu beaucoup de peine par des endroits où vous ne deviez pas vous y attendre ni moi non plus. » — M. de Torcy, qui étoit venu après la promenade du roi pour lui rendre compte de ce qu'apportoit un courrier arrivé de Rastadt, lui lut les dépêches par lesquelles il paroît que les conférences vont finir; le courrier n'a été que trois jours en chemin. Le prince Eugène et le maréchal de Villars doivent être partis de Rastadt sans avoir rien conclu. L'archiduc fait plus de difficultés que l'on n'avoit cru qu'il feroit, mais le maréchal de Villars est persuadé que le prince Eugène

étoit bien intentionné pour la paix. Dès qu'ils seront séparés, le maréchal de Villars enverra un courrier au roi, et l'on compte que ce courrier arrivera dans deux ou trois jours.

Mercredi 7, à Versailles. — Le roi, après son lever, fit entrer dans son cabinet MM. les commissaires du clergé qui s'assemblèrent à Paris chez le cardinal de Rohan, et leur dit qu'il les louoit et les remercioit, et étoit fort content de tout ce qu'ils avoient fait, qu'il soutiendroit leurs résolutions et leurs avis de toutes ses forces, qu'ils priassent Dieu de les lui continuer et les lui augmenter et qu'il les emploieroit toutes à soutenir une si bonne œuvre. Après la messe, le roi tint le conseil d'État, et, comme il ne put pas finir toutes les affaires qu'il y avoit, il le tint encore l'après-dînée. Il avoit dîné chez madame de Maintenon, et le soir, chez elle, il fit jouer par ses musiciens la comédie du *Bourgeois gentilhomme*. — Le roi envoya le matin le duc de Tresmes à Saint-Germain pour savoir des nouvelles de la reine d'Angleterre qui depuis dimanche a la fièvre continue avec des redoublements; elle a fort mauvaise opinion de sa maladie, et elle souhaite la mort plus qu'elle ne la craint.

Jeudi 8, à Versailles. — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Le roi, à son coucher, demanda à Dodart et à Boudin, qui avoient passé la journée à Saint-Germain auprès de la reine d'Angleterre des nouvelles de sa santé, et leur fit même beaucoup de questions s'y intéressant fort, car il l'aime et l'estime beaucoup, et c'est une princesse bien respectable. Les médecins la trouvent dangereusement malade, mais ils espèrent pourtant qu'elle pourra guérir. — Puynormand, qui est maréchal de camp depuis la dernière promotion et qui est depuis longtemps colonel du régiment d'Angoumois, n'avoit pas pu encore vendre son régiment; M. de Coëtenscours, gentilhomme breton, qui étoit lieute-

nant dans le régiment du roi l'achète, et lui en donne 20,000 écus. — Monseigneur le duc de Berry est entièrement guéri de sa fluxion, et va chez le roi comme à son ordinaire.

Vendredi 9, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; et après son dîner il parla dans son cabinet au premier président, et puis il fit entrer le procureur général et les trois avocats généraux, et leur dit ses intentions sur l'enregistrement de la Constitution. Le parlement en corps se doit assembler jeudi pour cela. MM. les évêques, qui ont été de l'avis du cardinal de Noailles, ont eu des lettres de cachet pour retourner à leurs évêchés; ils ne sont plus que sept, car M. de Laon a changé d'avis, et s'est joint aux quarante. Le roi a fait dire au cardinal de Noailles de ne point venir à Versailles jusqu'à nouvel ordre. — Il n'y avoit point eu de comédie ici cette semaine; mais, comme monseigneur le duc de Berry se porte bien, il les a fait recommencer. Le roi alla l'après-dînée se promener à Trianon, et le soir il y eut musique chez madame de Maintenon.

Samedi 10, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances le matin, travailla l'après-dînée chez lui avec M. Voisin. Il vouloit ensuite jouer au brelan avec les dames chez madame de Maintenon, mais l'arrivée de M. de Contades le fit changer; M. de Torcy le mena avec lui chez madame de Maintenon, où il demeura plus d'une heure. Le maréchal de Villars et le prince Eugène se séparèrent mercredi; le prince Eugène n'est allé qu'à Stuttgard, et le maréchal de Villars est demeuré à Strasbourg. Ils se rejoindront bien aisément si les propositions qu'apporte Contades sont reçues, et il y a apparence qu'elles sont plus raisonnables, puisque le maréchal de Villars n'a pas tout à fait rompu. — La reine d'Angleterre reçut le matin tous ses sacrements; madame de Maintenon y alla sur les deux heures, à qui elle parla comme

à une personne qui souhaitoit plus la mort qu'elle ne la craignoit. Elle l'a priée de détourner le roi d'aller la voir parce que cela l'attendriroit trop.

Dimanche 11, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État le matin et l'après-dînée, et travailla le soir avec M. Pelletier chez madame de Maintenon. Après souper il y eut grand bal en masque chez monseigneur le duc de Berry. — La reine d'Angleterre se porte beaucoup mieux qu'hier, cependant elle croit toujours mourir de cette maladie-ci. — M. de Châtillon, gendre de M. Voisin, est fait inspecteur de cavalerie et de dragons en la place de Pourières, qui se retire parce qu'il est vieux et incommodé, et il vend son régiment de dragons, qui est un nouveau régiment à Rivarolles, piémontois et fils de Rivarolles, qui avoit une jambe de bois. M. de Châtillon vendit il y a quelques mois son régiment de dragons, qui étoit aussi un nouveau régiment; il en eut 25,000 écus, et acheta celui de Foy, ancien régiment; de Foy vouloit se retirer et n'avoit pas eu jusqu'ici la permission de s'en défaire; il lui en a donné 20,000 écus et une pension de 1,000 écus sa vie durant.

Lundi 12, *à Versailles*. — Le roi prit médecine comme il la prend tous les mois; il la devoit prendre il y a déjà quelques jours, mais le grand froid l'en a empêché. Il travailla chez lui l'après-dînée avec M. de Pontchartrain. — Le roi a donné un brevet de retenue de 100,000 francs à M. d'Ecquevilly le fils sur sa charge de capitaine du vautrait que son père lui avoit cédée il n'y a pas deux ans, et qui ne lui avoit coûté que 40,000 écus. — On travaille aux dépêches pour M. de Contades, et on le fera partir jeudi pour aller retrouver M. le maréchal de Villars. On croit la paix en très-bon chemin; cependant elle n'est pas encore bien sûre. — Les dernières nouvelles de Madrid sont mauvaises sur la santé de la reine d'Espagne, et les Espagnols paroissent mécontents de M. Orry et de toutes les grâces qu'on lui fait. On lui a donné un bel

appartement dans le palais. — Il y eut grand bal en masque chez M. le Duc.

Mardi 13, *à Versailles.* — Le roi ne tint point de conseil; il avoit donné congé à ses ministres ce jour-là. Il travailla le matin avec M. de Pontchartrain, dîna chez madame de Maintenon, se promena l'après-dînée dans ses jardins, et le soir, chez madame de Maintenon, il fit danser les dames qui avoient eu l'honneur de dîner avec lui. — La reine d'Angleterre se porte beaucoup mieux, à ce que disent les médecins qui arrivent de Saint-Germain — M. de Torcy vint trouver le roi chez madame de Maintenon, un peu avant son souper; il étoit arrivé un courrier de Madrid parti du 31. La reine d'Espagne étoit encore plus mal qu'elle n'a été; on n'en espère quasi plus rien, mais elle traînera encore quelques jours. — Il y eut ici le soir comédie, et après souper grand bal en masque à Sceaux, où monseigneur le duc de Berry alla; madame la Duchesse et les princesses ses filles y allèrent aussi.

Mercredi des Cendres 14, *à Versailles.* — Le roi descendit en bas à la chapelle pour prendre des cendres, et fit prêter serment à l'évêque de Bethléem; il tint ensuite le conseil d'État. Il alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Après la musique, Contades y vint et travailla une heure avec le roi. Monseigneur le duc de Berry ne revint du bal de Sceaux qu'à huit heures du matin, fut au lever du roi et ne se coucha point de tout le jour. — La reine d'Angleterre se porte de mieux en mieux, et on envoya avant-hier un courrier au roi son fils, à Bar, pour lui apprendre qu'elle est hors de danger. — M. le duc de Foix est considérablement malade, on l'a fait saigner deux fois fort promptement. Il a soixante et treize ans passés et est le dernier de sa maison. Il n'a ni charges ni gouvernements ni pensions; il est généralement aimé de tout le monde.

Jeudi 15, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly; au retour Contades prit congé de lui et partira ce soir. — La reine d'Angleterre envoya ici le duc de Berwick faire ses derniers compliments au roi; elle croit toujours mourir, quoique les médecins anglois et françois assurent qu'elle est hors de tout danger. — Le parlement registra les lettres patentes et la Constitution sans approbation des décrets non reçus dans le royaume énoncés dans ladite constitution, comme aussi sans préjudice des libertés de l'Église gallicane, droits et prééminences de la couronne, pouvoirs et juridictions des évêques du royaume, et sans que la condamnation des propositions qui regardent la matière de l'excommunication puisse donner atteinte aux maximes et usages dudit royaume, ni que sous prétexte de ladite condamnation on puisse jamais prétendre que lorsqu'il s'agit de la fidélité et de l'obéissance due au roi, de l'observation des lois de l'État et autres devoirs réels et véritables, la crainte d'une excommunication injuste puisse empêcher les sujets du roi de les accomplir. Il y avoit dans les lettres patentes du roi le mot de « enjoignons aux évêques » que quelques-uns de MM. du parlement trouvoient trop fort.

Vendredi 16, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; il tint l'après-dînée le conseil d'État, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Contades partit la nuit passée, et l'on compte qu'il arrivera à Strasbourg lundi ou mardi au plus tard. — L'abbé de Harlay mourut à Paris. Il avoit une abbaye de 7 à 8,000 livres de rente; il étoit frère de M. de Cély, intendant à Pau. — On mande d'Allemagne que la ville de Tonningen s'est enfin rendue au roi de Danemark, qui a prétendu que le gouverneur de la place avoit rompu la trêve. — On mande d'Espagne que la flotte partie d'Alicante étoit enfin arrivée devant Barcelone; elle y doit être jointe par les vaisseaux françois qu'on arme à Toulon

et que M. Ducasse va commander. Il a été retenu ici plus d'un mois par sa maladie; il s'est mis en chemin ne se portant pas encore trop bien, mais il a écrit de Lyon qu'il étoit considérablement mieux.

Samedi 17, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla l'après-dînée avec M. Voisin. — Médavy est arrivé; il a obtenu un congé d'un mois. Il vient pour marier mademoiselle de Grancey sa fille avec le marquis de Grancey son frère. Comme il n'a point de garçon il est bien aise que son bien demeure dans sa maison. Il a obtenu la dispense du pape qui lui a coûté 10,000 écus, et il espère que le roi voudra bien donner à Grancey, ancien maréchal de camp et qui a toujours très-bien servi la survivance du gouvernement de Dunkerque, qui jusqu'ici a toujours valu 27,000 livres de rente, mais il vaudra moins présentement, la place étant rasée et le port comblé, parce qu'il n'aura plus que les appointements du roi, qui ne sont que de 19,000 francs. — On mande de Venise que le cardinal de Bouillon est arrivé auprès de Vérone; on lui fait faire la quarantaine dans un château à deux lieues de la ville.

Dimanche 18, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, et l'après-dînée il entendit le sermon du P. de la Rue. Le P. Gaillard et lui prêcheront tour à tour chacun une semaine de carême. Après le sermon le roi travailla avec M. Pelletier, et ensuite passa chez madame de Maintenon, où il y eut petite musique. — M. de Lauzun a vendu à Crozat la terre de Saint-Fargeau qu'il avoit eue de Mademoiselle, et qui vaut environ 20,000 livres de rente. — L'ordinaire de Madrid a apporté de mauvaises nouvelles de la santé de la reine d'Espagne, et on croit que le premier courrier qui viendra de ce pays-là apportera la nouvelle de sa mort; elle a reçu tous les sacrements. Elle avoit pour confesseur un jésuite, mais elle l'a changé et elle a pris un dominicain *. — M. le duc de Foix est à l'extrémité; on lui a donné du mercure et

on lui a fait avaler douze balles de plomb pour tâcher à le déboucher, mais cela n'a pas opéré encore.

* Les deux sœurs vérifièrent trop à la lettre ce bon mot du premier président de Harlay, qui trouvant à son audience deux jésuites et deux pères de l'Oratoire, qui avoient un procès ensemble, les fit entrer dans son cabinet. Il s'assit au milieu d'eux, ayant les jésuites à sa gauche, et les pères de l'Oratoire à sa droite, qui lui parlèrent l'un après l'autre de leur procès; ensuite, et pour toute réponse, il se tourna aux jésuites et avec ce ton hypocrite qui lui étoit si naturel; « Mes pères, leur dit-il, je voudrois toujours vivre avec vous, » et se retournant aux pères de l'Oratoire et du même ton, comme achevant la phrase, « et mourir avec vous, mes pères (1) ». Cette gêne qui venoit de la cour de France sur celle d'Espagne parut en renouvellement en cette triste occasion, et aussi renouvela étrangement les discours du monde. Cette reine avec les plus grandes et les plus aimables qualités et l'amour des peuples pour elle, des seigneurs et de toute l'Espagne, avoit plus que toute autre chose contribué aux secours inespérés, qui, parmi tant de prodigieux revers, maintinrent le roi son mari sur le trône. Il est pourtant vrai que l'empire de madame des Ursins, dont elle avoit été l'échelon et l'appui, et qui devenoit insupportable, commençoit d'aliéner les cœurs de cette reine, qui ne fut pas aussi regrettée qu'on l'auroit cru. Le roi même, qui lui paroissoit si attaché, alla sitôt après sa mort à la chasse, et on la porta le même jour à l'Escurial; la surprise fut encore plus grande de ce qu'étant à cheval, il se détourna exprès pour s'approcher du convoi et le voir passer. Après quelque temps la reine fut plus regrettée qu'elle ne l'avoit été d'abord, et devint le plus cher souvenir de toute l'Espagne par l'aversion universelle de ce qui lui succéda, et au passage de laquelle, par les rues de Madrid, le peuple dépité crioit après elle : *Viva la Savoyana*, pour insulter la Parmesane (2).

Lundi 19, *à Versailles*. — Le roi dîna de bonne heure et alla à Marly, d'où il revint à six heures et travailla à son retour avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — L'extrémité de M. de Foy a fait différer le

---

(1) Nous avons cité, tome XII, page 385, un fragment de lettre de la marquise d'Huxelles qui attribue ce mot au prince de Condé (Henri-Jules de Bourbon).

(2) La première femme de Philippe V étoit une princesse de Savoie, la seconde une princesse de Parme. Voir tome Ier, page XCIX.

mariage de mademoiselle de Roquelaure sa nièce; il ne se fera que la semaine qui vient. Le roi a signé le contrat, et le jour étoit pris à demain pour le mariage. — Le roi de Sicile avoit un envoyé auprès de l'archiduc et un plénipotentiaire à la diète, qui est présentement à Augsbourg. L'envoyé s'appelle le marquis de Provane et le plénipotentiaire le marquis de Borgolo. Il leur a donné ordre à tous deux de sortir dans vingt-quatre heures, l'un de Vienne et l'autre d'Augsbourg et de sortir d'Allemagne dans trois semaines. — Madame présenta au roi son nouveau chevalier d'honneur que nous n'avions jamais vu ici; il est frère et héritier du feu marquis de Souliers, qui avoit cette charge.

Mardi 20, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz; il alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le roi donne au marquis de Grancey le gouvernement de Dunkerque, et M. de Médavy en aura le commandement et les appointements. — Le roi a accordé à M. le Camus, premier président de la cour des aides, la survivance de sa charge pour son petit-fils. M. le Camus a quatre-vingt-huit ans; il avoit déjà eu la survivance de cette charge pour son aîné, qui étoit maître des requêtes et qui étoit père de celui qui vient de l'avoir. — Le marquis de Thouy, capitaine général en Espagne, assemble un corps de troupes auprès de Lérida; il commandera ce corps. On croit même qu'il commandera toute l'armée, qui est en Catalogne, le duc de Popoli demandant à se défaire de ce commandement pour retourner à Madrid exercer sa charge.

Mercredi 21, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla l'après-dînée au sermon et puis s'alla promener à Trianon. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. le Duc a choisi pour son premier écuyer le chevalier de Dampierre, officier de gendarmerie, dont on dit beaucoup de bien. — Le maréchal de

Villeroy a prié S. M. de trouver bon que le duc de Villeroy cédât le régiment de Lyonnois au marquis de Villeroy, qui sort des mousquetaires et qui a fait la dernière campagne. — M. de Foix a fait son testament, et on ne doute pas qu'il n'ait donné à M. de Biron tout ce dont il aura pu disposer. — Le pauvre Charmel qui est relégué depuis plusieurs années à son château du Charmel parce qu'on l'accusoit, dans la grande dévotion où il est depuis longtemps, d'avoir trop de liaison avec les jansénistes, vient d'être taillé d'une fort grosse pierre; l'opération a été si rude qu'on ne croit pas qu'il en puisse réchapper.

Jeudi 22, *à Versailles*. — Le roi se fit saigner par pure précaution, et les chirurgiens assurent que son sang marque une grande vigueur. Il entendit la messe dans son lit; il tint ensuite le conseil d'État. Il se leva à midi; les jours qu'il est saigné, c'est le premier chirurgien qui lui donne sa camisole et son justaucorps. Il dîna à une heure et passa ensuite chez madame de Maintenon, où il y eut le soir une fort petite musique. — Il arriva le matin un courrier du marquis de Brancas, qui apporta la triste nouvelle de la mort de la reine d'Espagne. Elle mourut le 14 au matin; le roi d'Espagne demeura auprès d'elle jusqu'au moment de sa mort, et on l'emmena ensuite dans la maison du duc de Medina-Celi, qui est à l'autre bout de Madrid, et on y amena un peu après les princes ses enfants. L'affliction de ce prince est telle qu'on peut se l'imaginer. Le courrier qui partit le soir de la mort de la reine d'Espagne dit que la consternation est grande dans Madrid, et que, dans toute l'Espagne où il a passé, on se doute bien qu'il porte cette nouvelle en France, car on savoit l'extrémité où étoit la reine : c'est une désolation générale. Helvétius étoit arrivé le 11, et dès qu'il eut vu la reine, il dit qu'il n'y avoit qu'un miracle qui pût la sauver. — M. le duc de Foix * mourut à Paris sur les trois heures du matin. Il n'avoit point d'enfants, ni de charge,

ni de gouvernement. Il étoit chevalier de l'Ordre, et il y a présentement quarante-deux places de chevaliers laïques à remplir, outre trois d'ecclésiastiques.

* M. de Foix, avec de la valeur et un esprit médiocre, n'avoit jamais figuré nulle part, mais avoit été aimé partout par la douceur de ses mœurs et l'agrément de sa société. Il avoit passé sa vie au milieu du grand monde et dans les meilleures compagnies, sans autre souci que de s'amuser et de se divertir; peu à la guerre, peu à la cour, où il étoit peu considéré. Il étoit le dernier d'une maison de Bresse, du nom de Greilly et par corruption de Grailly, que le hasard d'une alliance redoublée de Foix rendit héritière du comté de Foix contre toute apparence, et de tous les États de cette puissante maison. Un autre hasard, aussi peu apparent, avoit apporté la couronne de Navarre dans cette même branche par la suite, et un hasard aussi bizarre lui enleva le tout presque aussitôt, pour le faire passer à la maison d'Albret et bientôt après dans celle de Bourbon. Avec une si brillante illustration, la mère d'Anne, duchesse héritière de Bretagne, deux fois reine de France, étoit Grailly-Foix, et le fameux Gaston de Foix, duc de Nemours, qui gagna la bataille de Ravenne où il fut tué, étoit fils de la sœur de Louis XII et de cette même maison, ainsi que sa sœur germaine, seconde femme du roi Ferdinand le Catholique. On pourroit en rapporter encore bien d'autres grandeurs. M. de Foix n'étoit pas de ces branches si relevées, mais de la même maison, et sa branche avoit eu aussi ses illustrations. Cependant avec toute la faveur de madame de Senecey, dame d'honneur favorite de la reine mère régente, et de la comtesse de Fleix, sa fille et sa survivancière, mère de M. de Foix, il ne fut jamais mention de rang de prince, pour une maison si distinguée. Ces dames eurent un tabouret de grâce qu'elles perdirent avec la pointe de celui des Rohan par le bruit qu'en fit la noblesse pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, après lesquels, mais longtemps depuis, ces tabourets furent rendus, et enfin en 1663 mesdames de Senecey et de Fleix furent comprises dans l'érection de Randan qui fit duc-pair le frère aîné de ce dernier duc de Foix. Dans cette étrange fournée des quatorze, M. de Foix, dont il s'agit ici, fut appelé dans les lettres et succéda bientôt après à son aîné mort sans enfants d'une fille unique du duc de Chaulnes, frère aîné, de l'ambassadeur, et de la fille aînée du maréchal de Villeroy, connue depuis par son ridicule remariage dont elle n'eut point d'enfants, sous le nom de madame d'Hauterive de Chaulnes. M. de Foix fut extrêmement regretté, et l'extinction de sa maison, dont il étoit le dernier, mérita de l'être davantage.

Vendredi 23, *à Versailles*. Le roi travailla avec le P. le

Tellier; l'après-dînée il entendit le sermon, et puis alla se promener à Trianon. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. On a contremandé les comédiens jusqu'à nouvel ordre; le roi prendra le deuil mardi et le portera six semaines en violet. Monseigneur le duc de Berry le portera six mois; il drapera, mais les princes ni les grands officiers de la couronne ne draperont point. — Le roi a donné au cardinal de Polignac le logement qu'avoit ici le duc de Foix, qui est dans la cour des secrétaires d'État. — Il arriva un courrier du maréchal de Villars par lequel on apprend que Contades étoit arrivé mardi 20 à Strasbourg; il en devoit partir le lendemain pour aller trouver le prince Eugène à Stuttgard. — On a ouvert le testament de M. de Foix; il donne à Biron des terres qui sont affermées 25,000 livres de rente; M. de Vieuxpont hérite de Senecey, qui est une fort belle terre, et Randan sur quoi étoit le duché de M. de Foix sera partagé entre plusieurs gens de la maison de la Rochefoucauld.

Samedi 24, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; il alla tirer l'après-dînée, et le soir chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — M. de Montpeiroux est à l'extrémité à Paris. Il n'a point d'enfants, et est mestre de camp général de la cavalerie et a un brevet de retenue de 100,000 francs sur cette charge. — Madame de Miossens mourut hier au Luxembourg à Paris; elle étoit la sœur aînée de feue madame d'Heudicourt. Le roi lui avoit donné un logement au Luxembourg, où elle vivoit fort retirée et avec fort peu de bien. — M. de Vaudemont prit congé du roi; il retourne à Commercy avec madame de Vaudemont, qui étoit venue depuis quelque temps à Paris et reviendra à Fontainebleau le jour que le roi y arrivera.

Dimanche 25, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla au sermon, travailla ensuite chez lui avec M. Pel-

letier. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Monseigneur le duc de Berry n'a point voulu qu'il y eût de jeu chez lui depuis la mort de la reine d'Espagne. — Montpeiroux mourut le matin à Paris. Le roi a donné au marquis de la Vallière la charge de mestre de camp général de la cavalerie; la Vallière en étoit commissaire général et le roi donne cette charge à M. de Châtillon, gendre de M. Voisin, qui payera à madame de Montpeiroux les 100,000 francs de brevet de retenue que son mari avoit sur sa charge de mestre de camp général.

Lundi 26, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly; au retour il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — Le pauvre du Charmel * est mort chez lui trois jours après sa taille; il avoit soixante et huit ans, et il y a longtemps qu'il s'étoit jeté dans la grande dévotion et avoit tout à fait quitté la cour sans jamais venir voir le roi, quoiqu'il en fut fort bien traité. Il avoit été lieutenant général de Beauvoisis, charge qu'il avoit achetée du maréchal de Boufflers; il avoit été aussi capitaine des cent gentilshommes du bec de corbin, charge qu'il avoit achetée du maréchal d'Humières, et quand du Charmel eût quitté la cour, le roi le fit rembourser de cette charge et la supprima. M. de Lauzun a encore une pareille charge car il y en avoit deux. — Il arriva un courrier de Madrid parti du 19. On a ouvert le corps de la reine d'Espagne; elle n'avoit point la maladie que l'on croyoit. Helvétius, qui étoit à l'ouverture du corps, en a mandé le détail à M. Fagon, et cela met fort en repos pour les trois princes d'Espagne **.

* La pique du roi fut cause de sa dureté à refuser au Charmel la liberté de venir se faire tailler à Paris, et il en mourut saintement comme il avoit vécu. On s'est étendu sur tout cela à l'occasion de son exil assez pour n'en rien répéter ici.

** Pour la reine d'Espagne, malgré la flatterie des Mémoires, il ne fut jamais douteux qu'elle mourut des écrouelles.

Mardi 27, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; il alla tirer l'après-dînée et le soir il travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon, qui avoit assez mal passé la nuit et qui fut fort incommodée tout le jour. — Madame la chancelière reçut tous ses sacrements. — M. de Goësbriant a acheté pour son fils, qui sort des mousquetaires, le régiment de dragons de M. de Châtillon, gendre de M. Voisin, dont il lui donne 110,000 francs. — L'ordinaire de Strasbourg nous a apporté la nouvelle que le mercredi 21, Contades étoit parti pour Stuttgard, où il trouvera le prince Eugène, à qui il porte la dernière réponse du roi. On croit que les deux généraux se rassembleront incessamment à Rastadt, ainsi il y a plus d'apparence que jamais à la conclusion de la paix de la France avec l'archiduc et l'empire. — Le roi prit le deuil en violet pour la mort de la reine d'Espagne; il le portera six semaines.

Mercredi 28, à Versailles. — Le roi tint le conseil d'État, qui dura jusqu'à une heure et demie, et il étoit trois heures quand le roi entra au sermon; après le sermon il tint le conseil de dépêches. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le prince de Pons épousa mademoiselle de Roquelaure; la noce se fit chez le père de la mariée à Paris. — Madame la duchesse de Berry a souhaité que madame de la Vieuville, sa dame d'atours, ne se mêlât plus de sa garde-robe, à l'exemple de madame la duchesse d'Orléans sa mère, qui a ôté il y a déjà longtemps cette fonction-là à madame de Castries, sa dame d'atours. Madame la duchesse de Berry fait donner à madame de la Vieuville 20,000 francs pour la rembourser de ce qu'elle avoit dépensé de plus que les 40,000 francs qu'elle avoit pour ses habits; elle lui fait payer le premier quartier de cette année, et joint 2,000 écus d'augmentation à ses appointements.

Jeudi 1er mars, à Versailles. — Le roi tint le conseil

d'État pour finir les affaires qu'il n'avoit pas pu finir à celui de hier; il alla se promener l'après-dînée à Marly. Au retour il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier du maréchal de Villars parti de Strasbourg le lundi 26. Ce maréchal devoit retourner le lendemain à Rastadt, où le prince Eugène reviendra de son côté. Le maréchal de Villars mène avec lui le recteur des jésuites de Strasbourg pour traduire en latin le traité qu'il espère conclure avec le prince Eugène. — Ce matin à Paris, on a vu afficher partout un mandement du cardinal de Noailles qui fait beaucoup de bruit, et dont je mettrai demain la teneur quand je l'aurai lu. Comme c'est aujourd'hui le *prima mensis*, jour auquel la Sorbonne s'assemble, on a commencé à y opiner sur la réception de la constitution du pape; il y eut seize voix pour la recevoir et quatorze pour obéir au mandement qui est de ne la recevoir pas.

Vendredi 2, *à Versailles*. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, alla l'après-dînée au sermon et ne sortit point de tout le jour, parce qu'il a un peu de mal à l'œil. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. On recommença hier à jouer chez madame la duchesse de Berry, où l'on n'avoit pas joué depuis la nouvelle de la mort de la reine d'Espagne. — Le roi commanda au cardinal de Rohan d'aller demain à la Sorbonne qui se rassemble pour les affaires de la Constitution, et le roi leur envoie une lettre de cachet pour la recevoir sans retardement et sans représentation. Voici la fin du mandement de M. le cardinal de Noailles :

« A ces causes nous renouvelons la condamnation que nous avons faite du *Nouveau Testament en françois avec des réflexions morales sur chaque verset, etc.*, à Paris, 1699, et autrement, *Abrégé de la morale de l'Évangile, des Actes des Apôtres, des Épîtres de saint Paul, des Épîtres canoniques et de l'Apocalypse ou Pensées chrétiennes sur le texte de ces livres sacrés, etc.*, à Paris, 1693 et 1694. Défendons à tous

nos diocésains de le lire et de le garder, leur ordonnons d'en apporter les exemplaires au greffe de notre officialité, comme aussi défendons, conformément aux saints décrets, à la discipline de l'Église en général, et à celle de l'Église gallicane en particulier, à tous chapitres, abbayes, communautés séculières et régulières et généralement à toutes personnes ecclésiastiques de quelque condition et qualité qu'elles soient se disant exempts ou non exempts, sous peine de suspense encourue par le seul fait d'exercer aucunes fonctions ni acte de juridiction à l'égard de ladite Constitution, et de la recevoir indépendamment de l'autorité qu'il a plu à Dieu d'attacher à notre caractère et contre la subordination établie par l'ordre hiérarchique dont nous déclarons que nous ne maintenons les règles en cette occasion que pour être plus en état par les éclaircissements que nous attendons du saint-siége de marquer précisément les sens erronés que le pape a condamnés et de prendre sous le bon plaisir de Sa Sainteté les moyens de faire exécuter ladite constitution d'une manière utile à l'Église, agréable au roi et capable de donner aux pieuses intentions de S. M. l'effet que son zèle pour le bien de la religion lui fait désirer. Et sera notre présent mandement publié et affiché partout où besoin sera, et lu dans toutes les communautés séculières et régulières. — Donné à Paris le 25 février 1714. »

Samedi 3, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances et l'après-dînée il travailla avec M. Voisin et ne sortit point de tout le jour. — La Sorbonne s'assembla ; on y lut la lettre de cachet. Il y eut soixante et quatorze docteurs qui opinèrent : il y en eut soixante et sept pour recevoir la Constitution, il n'y en eut que sept pour ne la recevoir pas, car des quatorze qui avoient opiné contre il en revint sept. Il y a encore beaucoup de docteurs qui n'ont pas eu le temps d'opiner, mais on croit que tout se terminera lundi. — On mande d'Allemagne que l'assemblée qui devoit se faire à Brunswick pour terminer

les affaires du nord est différée. Les princes n'ont pas été tous réguliers à y envoyer leurs ministres, et quelques-uns de ceux qui y étoient arrivés se sont lassés d'attendre et en sont repartis. — On mande d'Angleterre qu'on ne doute pas que le parlement ne soit encore prorogé.

Dimanche 4, à Versailles. — Le roi tint le conseil d'État, entendit le sermon l'après-dînée, et puis travailla chez lui avec M. Pelletier. Il n'est pas sorti depuis trois jours, parce qu'il a un peu de mal à l'œil; ce n'est que du sang extravasé, et il souffre fort peu. — L'affaire de MM. d'Hamilton fut jugée le matin au conseil, et le roi fait offrir à milord Selkirk, qui est ici et qui est tuteur du jeune duc d'Hamilton son neveu, de lui donner 500,000 francs sur la ville, faisant 20,000 livres de rente; ils avoient de beaucoup plus grandes prétentions que cela. — L'ordinaire de Madrid arriva. Le roi d'Espagne se porte bien, mais il est toujours dans une extrême affliction; il voit fort peu de gens. On ne doute plus en ce pays-là qu'on ne fasse incessamment le siége de Barcelone. — Milord André, fils du feu duc de Milford, a obtenu un brevet de mestre de camp; son frère, qui avoit été blessé à Fribourg, est mort de ses blessures.

Lundi 5, à Versailles. — Le roi dîna de bonne heure et alla à Saint-Germain voir la reine d'Angleterre, et ils s'attendrirent fort tous deux; le roi après sa visite alla se promener à Marly. — A l'assemblée de la Sorbonne il y a eu cent vingt-huit voix pour recevoir la Constitution; il n'y a eu que neuf voix pour ne la pas recevoir et on compte même que de ces neuf il en reviendra plus de la moitié. Ils ont député au roi pour lui faire des remercîments. — Il arriva un courrier de Rome. Le pape est fort content de ce qui s'est passé à l'assemblée du clergé quant aux quarante évêques, et pour les autres dont il prétend que le roi et lui ont sujet de se plaindre, il agira de concert avec le roi sur les partis qu'il y aura à prendre là-dessus. — M. le comte de Toulouse achète de M. de la Rochefou-

cauld la charge de grand veneur, dont il lui donne 500,000 francs argent comptant; il y avoit sur cette charge 230,000 francs de brevet de retenue pour les créanciers.

Mardi 6, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz. L'après-dînée il travailla chez lui avec M. Voisin. Le soir, chez madame de Maintenon, il y eut musique. — On porta à six heures du matin le saint sacrement à M. de Bouillon, dont le mal est augmenté si considérablement qu'on ne croit pas qu'il en puisse revenir; toute sa famille est venue ici. — Le roi donne à M. de la Rochefoucauld 12,000 francs de pension; il en avoit 9,000 comme survivancier de la charge de grand veneur, mais cette pension étoit éteinte lui ayant la charge. M. le comte de Toulouse augmente encore beaucoup l'équipage, qui étoit déjà très-magnifique; il joint sa meute à celle du roi. Il a déjà fait quelques changements parmi les gentilshommes de la vénerie et a prié le roi de continuer les pensions et les appointements à ceux qu'on ôte.

Mercredi 7, à Versailles. — Le roi tint le conseil d'État et alla au sermon l'après-dînée. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — On a reçu des lettres du 21 de M. de Vauvré, qui est à Toulon. Il mande que les trois vaisseaux génois qui étoient dans ce port que le roi d'Espagne a achetés de cette république et qui sont commandés par le marquis Mari en étoient déjà partis pour le siége de Barcelone, et que M. Ducasse, qui étoit arrivé à Toulon, devoit s'embarquer le 24 avec les vaisseaux que le roi y a fait armer. Ducasse commandera tous les vaisseaux qui seront devant Barcelone, tant espagnols, italiens que françois. Nous envoyons quatre brigades d'ingénieurs pour ce siége; le roi d'Espagne demande M. du Puy-Vauban, et on lui a écrit à Béthune pour savoir si sa santé lui permettra d'y aller.

Jeudi 8, à Versailles. — Le roi dîna de bonne heure et

alla se promener à Marly. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — On reçut des lettres de Londres du 1er de ce mois; la reine de la Grande-Bretagne y étoit venue de Windsor et les peuples avoient témoigné une grande joie de la revoir en bonne santé. Elle a prorogé le parlement jusqu'à la huitaine, et on croit qu'elle veut attendre les nouvelles qui viendront de Rastadt avant que de l'assembler. M. Thomas Hanmer que nous avons vu ici l'été passé a été choisi orateur de la chambre basse. — Le roi a donné à madame de Caylus le logement qu'avoit madame de Miossens au Luxembourg et celui que madame de Caylus avoit, à madame de la Lande, sous-gouvernante de monseigneur le Dauphin. — Le roi de Portugal a nommé pour son ambassadeur[1] en France le marquis de Ribeyra, que nous avons vu ici, et qui est neveu du prince de Rohan.

Vendredi 9, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, alla l'après-dînée au sermon, et après le sermon il donna une assez longue audience dans son cabinet au maréchal de Villeroy. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — On mande de Lyon que l'archevêque est à l'extrémité; il y a même des lettres qui disent qu'il est mort. Il a plus de quatre-vingts ans. — On fit partir la nuit un courrier pour Madrid. On permet au marquis de Brancas de venir faire un tour ici, et le roi envoie le duc de Berwick faire ses compliments sur la mort de la reine d'Espagne. Il est bien apparent que ce n'est pas là le seul sujet de son voyage, et on ne doute pas qu'il n'aille commander l'armée au siége de Barcelone; on prend des mesures pour qu'il puisse rencontrer le marquis de Brancas à Bayonne, ainsi il ne pourra partir qu'à la fin du mois.

Samedi 10, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et ensuite le conseil des prises; M. le comte de Toulouse, comme amiral, est à ce conseil. Après dîner le roi travailla avec M. Voisin, et ne sortit point de tout le

jour. — Le roi fera faire après Pâques un service à Notre-Dame à Paris pour la reine d'Espagne, et ce sera l'évêque de Nîmes (1) qui fera l'oraison funèbre. — Le roi d'Espagne demande au roi des troupes pour le siége de Barcelone, qu'il veut commencer bientôt; le roi veut bien lui en prêter, pourvu que le roi d'Espagne les veuille entretenir à ses dépens, et le roi lui a mandé que ses affaires ne lui permettoient pas de faire cette dépense-là; c'est au roi d'Espagne à voir s'il peut faire cette dépense. On n'y enverra que de l'infanterie, il y a assez de cavalerie en ce pays-là, et même qui est très-bonne. — On attendoit aujourd'hui M. de Contades, mais il n'est point arrivé.

Dimanche 11, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla au sermon l'après-dînée, travailla ensuite chez lui avec M. Pelletier, et puis passa chez madame de Maintenon, où M. de Torcy mena M. de Contades qui venoit d'arriver. Il apporte la nouvelle de la paix qui fut signée mardi matin 6 de ce mois; il y a trente-huit articles dans le traité, et le roi en paroît fort content. Il nous dit à son coucher qu'il avoit à peu près ce qu'il demandoit, mais qu'il y avoit pourtant quelques petites choses qu'il auroit bien voulu pouvoir faire, mais qu'il n'a pas pu obtenir. Il espère que les électeurs de Bavière et de Cologne auront lieu d'être contents. On donne un mois pour les ratifications, et, quinze jours après qu'elles seront arrivées, on s'assemblera à Bade en Suisse, où on discutera beaucoup de détails qui regardent les intérêts de quelques princes particuliers.

Lundi 12, *à Versailles.* — Le roi prit médecine malgré la gelée, comme il la prend tous les mois par précaution. Après son dîner il travailla chez lui avec M. de Pontchartrain, et quand il sortit de chez lui pour passer chez ma

(1) Jean-César Rousseau de la Parisière.

dame de Maintenon la comtesse de Wartenberg (1) qui est à Paris depuis quelques mois, eut l'honneur de la saluer à la porte de son cabinet. Il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le baron Sparre, lieutenant général en France, s'en retourne pour toujours en Suède, où les affaires du roi son maître le rappellent. On compte en ce pays-là qu'il y pourra être très-utile, car c'est un galant homme, de grande qualité, qui a beaucoup de bien et de réputation. Il avoit ici un régiment d'infanterie qui vaut 8 ou 10,000 écus de rente, et que le roi vouloit bien donner à un de ses neveux, qui est dans le service, mais le baron Sparre a prié le roi de le donner à Link, qui en est lieutenant-colonel, lui disant que Link, ancien officier de mérite, étoit celui de tous les officiers qu'il connoissoit le plus capable de le bien servir dans cet emploi, et le roi a fort loué le baron Sparre.

Mardi 13, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il travailla chez lui avec M. Voisin, et ne sortit point de tout le jour. — Madame la duchesse d'Elbeuf est comprise dans le traité fait à Rastadt pour les prétentions qu'elle a sur la dot et sur le douaire de feu madame la duchesse de Mantoue sa fille; cela sera réglé à l'assemblée de Bade, aussi bien que les prétentions de madame la princesse des Ursins sur la souveraineté qu'on lui a promise en Flandre, et les prétentions qu'a le duc de Saint-Pierre, beau-frère de M. de Torcy, sur la principauté de Sabionette, qu'il a achetée. L'empereur, de son côté, demande qu'on exécute en faveur de M. de Lorraine ce qu'on lui avoit promis par le traité de Ryswick. M. le comte du Luc, ambassadeur de France en Suisse, et M. de la Houssaye, intendant d'Alsace, seront chargés de la part du roi des négociations qui se feront à Bade où l'assem-

(1) Marie-Jeanne de Melun, mariée en 1703 à François Marquard, comte de Wartenberg et du Saint-Empire, chevalier de la Toison d'or.

blée ne doit durer au plus que trois mois, et quand on y sera convenu de tout, le prince Eugène et le maréchal de Villars s'y rendront pour signer; ce maréchal doit arriver demain. — Le roi donne au prince Charles, fils de M. le Grand, un droit qui lui vaudra au moins 10 ou 12,000 livres de rente pour lui et pour ses héritiers sur un pont qu'on fait faire en Normandie au petit Vé, ce qui fera un grand bien à cette province; ce pont aura plus d'une lieue de longueur.

Mercredi 14, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, alla l'après-dînée au sermon, ne sortit point de tout le jour. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le roi, après son lever, donna audience dans son cabinet aux députés de la Sorbonne que le cardinal de Rohan lui présenta. S. M. fit une réponse à leur harangue, assez longue et beaucoup plus belle que la harangue. Après le sermon l'électeur de Bavière, qui étoit venu de Saint-Cloud, où il demeure présentement, entra par les derrières dans le cabinet du roi, et furent ensemble plus de demi-heure; après l'audience l'électeur retourna à Saint-Cloud. — L'abbé de Mornay, nommé à l'ambassade de Portugal, a ordre de partir pour son ambassade à la fin de ce mois. — M. le maréchal de Villars arriva l'après-dînée à Paris.

Jeudi 15, *à Versailles*. — Le roi dîna de bonne heure et alla courre le cerf à Marly; il en prit deux, et puis se promena jusqu'à la nuit dans les jardins. A son retour de Marly, il fit entrer dans son cabinet le maréchal de Villars qui l'attendoit dans sa chambre; il l'embrassa et le loua fort. Il lui donna les grandes entrées comme les premiers gentilshommes de la chambre les ont, et lui donna la survivance du gouvernement de Provence pour le marquis de Villars son fils, qui n'a que onze ans. Le roi lui a fait ces deux grâces sans que le maréchal lui demandât rien, et dès le soir même, il vint au coucher du roi pour jouir du droit que les grandes entrées lui don-

nent. Il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Madame la duchesse de Berry fut saignée parce qu'on la croit à mi-terme de sa grossesse.

Vendredi 16, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; l'après-dînée il entendit le sermon, et ensuite alla se promener dans ses jardins. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — La maréchale de la Ferté * mourut hier à Paris. Elle avoit quatre-vingts ans passés, et il y a longtemps qu'elle ne paroissoit plus à la cour; elle laisse une fort petite succession. La comtesse d'Olonne, sa sœur et son aînée, qui est fort riche et dont elle espéroit hériter, est encore en vie, mais elle est en enfance depuis assez longtemps. — M. de Montauban, mestre de camp de cavalerie, a été mis à la Bastille; on l'accuse d'être mauvais converti, et il prétend que c'est la famille de sa femme qui l'en accuse faussement.

* La maréchale de la Ferté étoit Angennes et mère du duc de la Ferté. Sa vie débordée, quoique plus mesurée de beaucoup que celle de bien des femmes de ce temps de tous états, l'avoit exclue du commerce de presque toutes les femmes, dont fort peu même décriées l'osoient voir. Le maréchal son mari, tout impétueux qu'il étoit, en fut la dupe toute sa vie.

Samedi 17, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le roi doit juger demain l'affaire qu'il y a entre M. de la Rochefoucauld et M. de Saint-Simon pour le rang de la duché; voici l'état de question : M. de la Rochefoucauld avoit eu des lettres de duc et pair quatre ou cinq ans avant M. de Saint-Simon ; mais comme pendant tout ce temps-là M. de la Rochefoucauld avoit été employé et n'avoit pas pu se faire recevoir au parlement, MM. de Saint-Simon et de Retz, qui avoient eu tous deux des lettres de duc et pair prêtèrent serment au parlement avant que M. de la Rochefoucauld eût pu le prêter. Cette contestation-là dure

depuis longtemps, et la reine mère, durant la régence, avoit réglé qu'ils alterneroient, que les ducs de Saint-Simon et de Retz auroient la préséance une année et le duc de la Rochefoucauld une autre année. Le duché de Retz est éteint; la dispute n'est plus qu'entre M. de Saint-Simon et M. de la Rochefoucauld *.

* On s'est déjà expliqué que ces additions ne pouvoient contenir les procès de préséance, on se contentera donc ici des faits que les Mémoires ignorent ou qu'ils ont cru devoir voiler. La Rochefoucauld fut érigé en comté par François Ier en 1528, et la juridiction de ce bailliage ne fut réglée qu'en 1566 sous Charles IX. En 1622 Louis XIII érigea ce comté en duché-pairie, qui ne fut enregistré qu'en septembre 1631, parce que dans l'intervalle, le nouveau duc entra fort avant dans toutes les factions d'État qui le rendirent criminel. L'enregistrement fait, ce duc se rengagea de nouveau si publiquement avec les factieux qu'il essuya les mêmes condamnations et les mêmes peines; ses bois de haute futaie furent coupés à hauteur d'homme, ses châteaux furent rasés, et entre autres Verteuil, sa belle maison et sa résidence quand il étoit en province. La paix ayant été rendue à l'État et les abolitions accordées, le duc de la Rochefoucauld songea à se faire recevoir pair au parlement et le fut en effet le 24 juillet 1637. Ce ne fut donc pas, comme disent les Mémoires, parceque M. de la Rochefoucauld fut employé pendant tout ce temps-là qu'il ne pût être ni enregistré ni reçu, mais par les raisons qu'on vient de dire, et que les histoires et les mémoires, les pièces des procès faits aux rebelles et leurs abolitions prouvent authentiquement. Cependant M. de Saint-Simon, gouverneur de Blaye alors, premier écuyer du roi, premier gentilhomme de sa chambre, chevalier du Saint-Esprit, avoit été fait duc et pair par lettres de janvier 1635 enregistrées, et lui, reçu pair au parlement le 1er février suivant. M. de Retz, gendre d'autre duc de Retz, qui n'avoit point de fils et son cousin germain, avoit obtenu en faveur de ce mariage de nouvelles lettres d'érection de Retz en 1634, et avoit été reçu en conséquence au parlement. M. de la Rochefoucauld y étant reçu pour la première fois depuis son érection en 1637, prétendit avoir rang de la date de son enregistrement ou vérification de 1631, et MM. de Retz et de Saint-Simon le lui contestèrent si bien qu'il fut obligé de recourir au roi qui renvoya au parlement le jugement de cette dispute, et en attendant, ils convinrent de se trouver et de s'absenter alternativement à toutes les cérémonies. Cela dura de la sorte jusqu'au lit de justice du 7 septembre 1645. Le roi ayant voulu être accompagné de tous les pairs qui s'en trouvoient à portée, M. de la Rochefoucauld voulut s'en excuser, parce que

c'étoit le tour de M. de Retz qui étoit à Paris, et qui, ayant un intérêt en cela commun avec M. de Saint-Simon qui étoit à Blaye, faisoit également pour lui. La reine mère, qui étoit régente et qui voulut l'assistance de tous les pairs, fit expédier la veille du lit de justice un brevet par Loménie, secrétaire d'État, portant l'alternative de préséance entre eux en toutes cérémonies, même au parlement, et de tirer au sort la préséance du lendemain, ce qui fut exécuté. Elle échut au duc de Retz, qui y précéda le duc de la Rochefoucauld, et ce brevet, quoique brevet et non lettres patentes enregistrées, ne laissa pas d'être mis sur les registres du parlement et d'avoir lieu pour la brièveté du temps. Les choses en demeurèrent en ces termes jusqu'en 1702 que le duc de Saint-Simon d'aujourd'hui fut reçu au parlement; Retz étoit éteint, il y avoit longtemps, de sorte qu'il étoit resté seul en cause. Le procès de préséance entre M. le maréchal duc de Luxembourg et son fils après lui, avoit formé de la liaison entre M. de Saint-Simon et les autres ducs intéressés dans la même cause, quoique fort disproportionnés d'âge, tellement que, voulant être reçu au parlement, il alla en prier M. de la Rochefoucauld, et y ajouta que, sans s'informer qui étoit en tour, il le prioit de le précéder, pourvu qu'il voulût bien lui permettre de se trouver aussi à la première réception qui arriveroit et de lui laisser prendre son tour. Peu de jours après, le duc de la Trémoille lui vint proposer de la part de M. de la Rochefoucauld de faire juger le procès et de trouver bon en attendant qu'ils ne se trouvassent point ensemble. M. de Saint-Simon, qui vouloit éviter un procès, fut trouver M. de la Rochefoucauld; celui-ci tint ferme, et proposa que, pour éviter le procès et les aigreurs qui trop naturellement suivent ceux de cette espèce, ils prissent des pairs pour juges et Daguessau, procureur général, pour rapporteur. M. de Saint-Simon eut beau lui représenter que cette forme seroit destituée d'un pouvoir qui n'appartenoit qu'au roi ou qu'au parlement par le renvoi, le favori vieillard ne voulut pas être contredit, et, quoique cela ne pût mener à rien de la sorte, il en fallut passer par là. Ils convinrent de pairs de part et d'autre qui acceptèrent, et M. de Saint-Simon en choisit quelques-uns, malgré eux, parce qu'ils s'étoient ouverts contre lui dans l'ignorance du fond de la question. Quoique convenus de parler au roi ensemble, M. de la Rochefoucauld le prévint seul, et cependant le roi parut content de ce que M. de Saint-Simon lui dit ensuite. Il avoit été convenu aussi que les titres et les mémoires seroient signés par chacun, remis à l'évêque duc de Laon, l'ancien des commissaires, et par lui communiqués à l'autre partie et ainsi des réponses. M. de la Rochefoucauld pressa vivement; quand M. de Saint-Simon se trouva prêt, il en avertit M. de Laon pour que M. de la Rochefoucauld formât sa demande. Celui-ci vouloit que l'autre parlât le premier, qui se retranchoit à dire qu'il ne demandoit rien; qu'il

se trouvoit content de l'alternative, mais que, M. de la Rochefoucauld ayant absolument voulu être jugé et jugé en cette forme, il se contentoit d'être prêt à répondre à la prétention que M. de Laon lui communiqueroit. Ce débat, qui dura quelque temps, mit M. de la Rochefoucauld de mauvaise humeur, qui, désespérant de faire parler un homme qui avoit résolu de se taire, délivra enfin sa demande à M. de Laon, qui ne contenoit que le fait en quatre lignes, tout nu et sans aucun raisonnement. M. de Saint-Simon y répondit par un mémoire de ses raisons que M. de Laon communiqua; alors M. de la Rochefoucauld changea d'avis, se mit en colère, dit qu'il n'avoit rien à dire ni à répondre de plus que les quatre lignes qu'il avoit données; que ses titres et papiers avoient été brûlés avec une partie de son hôtel à Paris, il y avoit quinze ou seize ans, et que ces messieurs jugeassent et fissent tout comme il leur plairoit, pourvu qu'il n'en entendit plus parler. Ce que l'on crut humeur étoit résolution. M. de Saint-Simon, ravi de n'avoir point à être jugé si peu juridiquement, se garda bien de s'en plaindre, et l'affaire, entamée depuis quatre ou cinq mois au plus, en resta là tout court. En 1711, l'intérêt des bâtards sous l'apparence de celui des pairs et d'ôter occasion aux procès ineptes et chimériques en prétention de pairies et d'ancienneté de pairies dont on entendoit parler tous les jours et que celui de M. de Luxembourg avoit fait naître, fit prendre la voie d'un édit pour les régler et diverses autres choses qui y avoient rapport. La question de MM. de Saint-Simon et de la Rochefoucauld se trouva décidée avec plusieurs autres; M. de la Rocheguyon, qui ne le vit qu'après son enregistrement, se plaignit amèrement d'avoir été condamné sans avoir été entendu, et amena M. son père aveugle au roi, qui fit des cris si lamentables, que malgré un édit enregistré, il obtint que son affaire seroit examinée et jugée tout de nouveau comme si elle ne l'avoit jamais été, et qu'il n'y eut point eu d'édit; mais le roi ne voulut soumettre cette partie de son édit qu'à lui-même, ni le rapport de l'affaire qu'à celui qui avoit dressé l'édit, et il fut décidé que les parties mettroient leurs titres, pièces et raisons signées d'eux au chancelier, alors M. de Pontchartrain, qui les communiqueroit de l'un à l'autre sans signification, et qui rapporteroit seul l'affaire au roi, lequel tête à tête avec lui la jugeroit définitivement. Ce fut encore la même chose qu'avec les arbitres à qui parleroit le premier. Les mois s'écoulèrent et se redoublèrent; enfin, comme l'autre fois, M. de la Rochefoucauld se vit forcé par le silence de l'autre; mais, comme il avoit porté l'affaire devant le roi, il n'y eut pas moyen de ne donner que quatre lignes, ni encore moins pour répliquer d'envoyer promener le jugement. Il forma donc une demande raisonnée; la réponse la fut pareillement. On avoit commencé civilement de part et d'autre, mais la politesse ne dura pas longtemps. La finesse consistoit d'un côté à piquer le roi de

jalousie et à lui faire entendre que M. de la Rochefoucauld soutenoit son droit de pouvoir seul faire des pairs, tandis que M. de Saint-Simon ne pouvoit soutenir sa cause qu'en attribuant indirectement au parlement le pouvoir d'y concourir et de faire par ce concours nécessaire un pair conjointement avec le roi, en confirmant son autorité par la sienne. Cet artifice, qui toucha le roi, et qui pensa sans autre examen emporter la cause, fut rendu plus sensible à M. le duc de Saint-Simon par quelques traits semés dans l'écrit avec une indiscrétion hasardée, tellement qu'ayant évité jusqu'alors tout ce qui pouvoit déplaire, jusqu'à en affoiblir sa cause, il se lâcha dans une réplique qu'il fit lui-même, expressément avec peu de mesure sur ce qui l'avoit choqué, et il s'étendit sur les rébellions qui avoient arrêté l'enregistrement puis la réception de M. de la Rochefoucauld depuis tant d'années, dont il fit le parallèle avec la fidélité et les services de son père. Des amis communs alarmés d'une si forte repartie firent entendre à M. de la Rocheguyon combien il y étoit intéressé; à peine fut-elle donnée au chancelier, qu'ils firent les derniers efforts pour qu'elle n'allât pas plus loin. M. de la Rocheguyon fit des excuses de l'écrit qui avoit blessé, le rejeta sur ses gens d'affaires, le supprima entièrement, et il obtint enfin que la réplique, dont quelques copies avoient déjà couru, ne seroit point imprimée. Dans la suite il prit fort garde qu'il n'échappât rien de sa part que de correct, et l'honnêteté de part et d'autre fut rétablie, à quoi le duc de Noailles contribua beaucoup. Enfin le jugement approchant, M. de la Rocheguyon fit proposer, puis presser M. de Saint-Simon et à plusieurs reprises, de consentir à un accommodement qui donnât à l'un la préséance à la cour, et la préséance à l'autre au parlement et en toutes les cérémonies d'État et de la couronne, et cette dernière à M. de Saint-Simon; mais celui-ci qui croyoit sa cause bien fondée, et qui ne se trouvoit point en pareils termes que MM. d'Uzès et de la Trémoille qui se précèdent ainsi, refusa toujours d'y consentir, et finalement gagna le total comme les Mémoires le rapportent. MM. de la Rochefoucauld et de la Rocheguyon en furent outrés, et ne purent s'en cacher; l'arrêt fut présenté et enregistré au parlement, et l'affaire demeura consommée. Le lendemain de la mort du roi, M. de la Rocheguyon, lors duc de la Rochefoucauld par la mort de son père, se fit recevoir au parlement un quart d'heure avant que M. le duc d'Orléans et la plupart des pairs y arrivassent pour l'ouverture du testament du roi, déposé alors au parlement. De Mesmes, premier président, ami de la Rochefoucauld et fort mal avec Saint-Simon, proposa au premier de protester, de demander au parlement la révision de son procès de préséance et de le recommencer de nouveau; mais il eut le chagrin que M. de la Rochefoucauld se montra plus équitable et plus raisonnable que lui. Il insista inutilement, et jamais M. de la Rochefoucauld n'y

voulut entendre et déclara qu'il se trouvoit bien condamné ; peu après M. de Saint-Simon arriva, qui se mit sans difficulté au-dessus de lui ; il s'y mit de même à la séance de l'après-dînée, au lit de justice qui suivit peu après et toujours depuis, sans que M. de la Rochefoucauld ait évité, ni témoigné de peine ; mais quand M. de Saint-Simon fut nommé chevalier du Saint-Esprit en 1728, M. de la Rochefoucauld qui l'étoit dès 1724, lui envoya Breteuil, prévôt et grand maître des cérémonies de l'Ordre, qui, sous prétexte de visite de civilité, lui dit comme de lui-même qu'il ne savoit pas s'il n'y auroit pas quelque difficulté entre lui et M. de la Rochefoucauld. Ils ne s'étoient trouvés ensemble en aucune cérémonie qu'au parlement, et M. de Saint-Simon, qui avoit prévu quelque tentative, avoit mis à part les pièces principales de cette affaire, l'arrêt rendu par le roi et son enregistrement. Il demanda à Breteuil d'où lui venoit ce soupçon, et ajouta qu'il l'alloit rendre juge s'il pouvoit être fondé ; puis lui montra ce qu'il avoit préparé. Breteuil, qui sur ce qu'on lui avoit dit, croyoit au moins la chose douteuse, demeura fort étonné, et dit qu'il diroit nettement à M. de la Rochefoucauld qu'il n'y avoit pas de question, qui, ayant les mêmes pièces, n'auroit pas dû la tâtonner. Breteuil revint quelques jours après ; il assura M. de Saint-Simon qu'il ne trouveroit aucune difficulté, mais que M. de la Rochefoucauld l'avoit prié de le faire entendre à sa femme. Il ne fut donc plus question de rien à cet égard. Cependant M. de Saint-Simon ayant reçu l'Ordre à la Chandeleur 1728, et marchant de l'autel à sa place de profès au bas de la chapelle, près du prie-Dieu du roi, il eut quelque inquiétude, parce que approchant tout contre, M. de la Rochefoucauld ne branloit point ; il attendit en effet que M. de Saint-Simon fût vis-à-vis de lui, et alors il se baissa et lui fit une place au-dessus de lui qu'il prit. Il se trouva ainsi entre deux hommes qui moururent bientôt après : M. de la Rochefoucauld avant la Pentecôte, et M. de Sully à la Chandeleur un an après.

Dimanche 18, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla au sermon l'après-dînée, et puis travailla chez lui avec M. le chancelier seul. Il jugea le procès sur la préséance des duchés de la Rochefoucauld et de Saint-Simon ; le jugement a été favorable en tout à M. de Saint-Simon, car il aura la préséance au parlement et à la cour. Le dernier édit que le roi a fait sur les duchés étoit favorable aux prétentions de M. de Saint-Simon. — M. du Puy-Vauban, que le roi d'Espagne demandoit au roi pour conduire le siége de Barcelone, mais que le roi n'eut

pas voulu contraindre d'y aller si cela lui avoit fait de la peine, a accepté l'emploi avec plaisir. Il est homme de grande bonne volonté, et partira à la fin du mois pour se rendre le 15 avril à ce siége. On compte qu'il y a déjà soixante pièces de batterie arrivées, et tout ce qu'il faut pour les servir, et que l'armée du roi d'Espagne, en comptant les troupes qui y marchent de France, sera de cinquante mille hommes.

Lundi 19, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure et alla courre le cerf à Marly; il se promena ensuite dans ses jardins, et ne revint ici qu'à la nuit. A son retour il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. Le roi n'avoit point vu sa meute depuis que M. le comte de Toulouse est grand veneur, et quoiqu'elle fût fort magnifique du temps de M. de la Rochefoucauld, elle l'est encore plus présentement et plus nombreuse en chiens et en chevaux. — M. le cardinal de Rohan présenta au roi l'instruction pastorale qui vient d'achever d'être imprimée. — On a reçu des lettres de Londres qui nous apprennent que l'ouverture du parlement se fit le 13 de ce mois de notre style, et nous avons reçu la harangue de la reine à l'ouverture de ce parlement; la harangue est très-noble et très-sensée.

Mardi 20, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz. L'après-dînée il donna audience dans son cabinet à M. de Roquelaure, qui s'en retourne en Languedoc; ensuite il alla tirer, et au retour il donna une longue audience au maréchal de Villars chez madame de Maintenon. — Le roi d'Espagne ne demandoit au roi que quatorze bataillons pour le siége de Barcelone; le roi y en envoie quinze, qui sont en très-bon état. On croit que les vaisseaux que le roi envoie à ce siége y sont arrivés présentement, car on a nouvelle que Ducasse étoit parti de Toulon à la fin du mois passé; les vents contraires avoient retardé son départ de quelques jours. On mande de Hollande et d'An-

gleterre que ces vents-là ont causé de grands désordres, qu'il y a eu beaucoup de naufrages et de digues rompues.

Mercredi 21, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, entendit le sermon l'après-dînée, et puis alla à la volerie pour la première fois de l'année; au retour il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le roi a donné 2,000 écus de pension à M. de Saint-Contest, intendant à Metz, et on croit qu'on pourroit bien l'envoyer avec M. le comte du Luc à l'assemblée qui se tiendra à Bade à la fin du mois d'avril, en cas que M. de la Houssaye, qui avoit été nommé pour cet emploi, fasse difficulté comme conseiller d'État de céder au comte du Luc. On prétend que MM. les conseillers d'État, dont il y en a plusieurs proches parents de M. de la Houssaye, lui conseillent de prendre le parti de s'excuser d'accepter l'emploi avec M. le comte du Luc par cette raison-là.

Jeudi 22, *à Versailles*. — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly; au retour il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — M. d'Agénois, qui étoit mestre de camp de M. le comte de Toulouse, lui a remis sa commission. Il la lui avoit déjà remise il y a quelques jours, mais M. le comte ne l'avoit pas voulu recevoir, espérant toujours qu'il reviendroit à la raison; mais, comme il a persisté et qu'il a tout de nouveau écrit à M. le comte de Toulouse qu'il vouloit absolument quitter, M. le comte a prié le roi de trouver bon qu'il choisît, pour remplir sa place, M. d'Estourmel qui est capitaine dans ce régiment. Il est neveu de M. de Hautefort, homme de condition, fort riche et en bonne réputation. — On a nouvelle que la reine de Suède, grand'mère du roi de Suède, est à l'extrémité à Stockholm; elle est née princesse de Holstein.

Vendredi 23, *à Versailles*. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; il entendit le sermon et devoit aller ensuite à la volerie, mais la pluie l'en empêcha. Il entra

de bonne heure chez madame de Maintenon, où il y eut musique. — M. de Saint-Chamans est mort chez lui à la campagne, où il étoit retiré depuis longtemps; c'est lui qui commandoit le détachement des gardes du corps que le roi envoya avec la reine d'Espagne Marie-Louise, fille de feu Monsieur, quand elle partit d'ici pour Madrid. — Le roi d'Angleterre est revenu à Bar, après avoir demeuré quelques jours à Lunéville avec M. de Lorraine, et à Commercy avec M. de Vaudemont, où M. de Lorraine étoit venu aussi. Ce duc envoie au roi M. de Craon, mari de la dame d'honneur de madame de Lorraine, pour lui faire compliment sur la paix avec l'empereur.

Samedi 24, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le roi a choisi l'abbé de Gamaches pour remplir la place d'auditeur de rote, qui avoit toujours vaqué depuis M. le cardinal de Polignac; cette charge vaut 12 ou 14,000 livres de rente, tant de ce que le roi donne que de ce que l'on tire des jugements. Il me semble que le roi donne 6,000 francs, et le reste est des profits de la charge. — On a choisi trois camps pour faire herber la cavalerie pendant quelques mois.

Dimanche 25, jour des Rameaux, à Versailles. — Le roi entendit la grande messe, le sermon, vêpres et le salut, et le soir travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon. — Le maréchal de Villars, comme gouverneur de Provence et M. de la Feuillade comme gouverneur de Dauphiné, prétendent tous deux que la vallée de Barcelonnette, que M. de Savoie a cédée au roi par le traité d'Utrecht, doit être réunie à leur gouvernement, et ont chacun de bonnes raisons pour soutenir leurs prétentions, le maréchal de Villars parce que la vallée de Barcelonnette étoit du gouvernement de Provence avant que M. de Savoie en fût le maître; M. de la Feuillade ne dispute pas ce fait-là, mais il prétend que la cession

qu'en a faite M. de Savoie étant un échange pour des vallées en Dauphiné qu'on donne à M. de Savoie, la vallée de Barcelonnette doit être jointe au Dauphiné pour dédommager cette province. Ces deux gouverneurs donnent des mémoires au roi, qui décidera la question.

Lundi 26, *à Versailles*. — Le roi dîna de bonne heure, et alla courre le cerf à Marly; après la chasse il alla changer d'habit au château, et puis se promena dans ses jardins jusqu'à la nuit. Au retour il travailla chez madame de Maintenon avec M. de Pontchartrain. — Il arriva à midi un courrier de Rome. Le pape a vu l'instruction pastorale des quarante évêques, et ne paroît pas trop content de ce qu'on avoit été quatre mois à recevoir la bulle. Il paroît fort animé contre le cardinal de Noailles et les évêques qui ont été de son avis; il se plaint de ce que le parlement a fait. — On mande de Rome que la reine de Pologne, qui y est retirée depuis plusieurs années, est à l'extrémité; elle est françoise et fille du feu cardinal d'Arquien, veuve du roi Sobieski, qu'elle avoit épousé étant grand général de Pologne.

Mardi 27, *à Versailles*. — Le roi tint le matin conseil de finances à son ordinaire, et l'après-dînée il tint le conseil d'État qu'il n'avoit point tenu le dimanche, à cause que c'étoit le jour des Rameaux. Le roi, après son lever, donna audience au marquis de Craon, envoyé de Lorraine, pour faire ses compliments sur la paix. — M. de la Houssaye s'étant excusé d'accepter l'emploi de plénipotentiaire avec le comte du Luc, à qui il ne vouloit pas céder * parce qu'il est conseiller d'État et que le comte du Luc ne l'est point, le roi a nommé en sa place M. de Saint-Contest, intendant à Metz. — On mande de Londres que la reine d'Angleterre est considérablement malade; quelques médecins disent que c'est la goutte remontée, et d'autres disent que c'est hydropisie. — On a reçu des lettres de Madrid du 12. Le courrier qu'on y a envoyé n'étoit pas encore arrivé; ainsi on ne sait point si le roi

d'Espagne donnera le commandement de son armée au duc de Berwick; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne sauroit mieux faire.

* C'est la première fois que les conseillers d'État ont prétendu ne pas céder aux gens de qualité. Le roi le trouva ridicule, s'en expliqua, mais laissa faire, et tout en le blâmant même aigrement y arriva, en substituant un maître des requêtes au lieu du conseiller d'État. On verra dans la régence le désordre que cette tolérance a enfanté.

Mercredi 28, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État et l'après-dînée il entendit ténèbres dans la tribune; il alla ensuite se promener dans les jardins. Il n'y eut point de musique le soir; il n'y en aura point le reste de la semaine. Le roi nous parla à son coucher de la maladie de la reine d'Angleterre; toutes les lettres de Londres disent qu'elle est en grand danger. M. le duc de Berry donna à midi, chez lui, l'ordre de la Toison au maréchal de Villars, et voici à peu près l'ordre de la cérémonie.

Relation de ce qui s'est passé lorsque M. le maréchal de Villars a reçu le collier de la Toison d'or par les mains de monseigneur le duc de Berry, le 28 *mars* 1714.

Le roi d'Espagne ayant résolu d'élire chevalier de l'ordre de la Toison d'or M. le maréchal de Villars, en considération de ses grands services, lui en envoya les lettres patentes données à Madrid le 11e jour d'août de l'année 1713, tandis que ce maréchal commandoit en Allemagne les armées du roi son maître. Par ces mêmes lettres patentes S. M. C. commettoit et autorisoit monseigneur le duc de Berry pour, en son nom, recevoir chevalier de l'ordre de la Toison le maréchal de Villars, et lui en donner le collier après lui avoir fait prêter le serment ordinaire. Ce prince avoit aussi reçu une lettre du roi son frère pour le même sujet. Dès que le maréchal de Villars fut revenu d'Allemagne, il eut l'honneur de rendre compte à monseigneur le duc de Berry des lettres patentes de S. M. C. de le supplier de vouloir bien

le mettre en possession de la grâce que lui avoit accordée le roi d'Espagne et de lui marquer le jour qu'il lui plairoit choisir pour cet effet. Monseigneur le duc de Berry ordonna à un secrétaire de ses commandements d'avertir tous les chevaliers de la Toison qui étoient à Versailles de se rendre dans son appartement le mercredi 28 du mois de mars sur le midi pour cette cérémonie. Ce jour-là et à l'heure marquée, monseigneur le duc d'Orléans, monseigneur le comte de Toulouse, MM. les ducs de Noailles, de Berwick et de Gramont se trouvèrent à l'appartement de monseigneur le duc de Berry, dans leurs habits ordinaires, mais avec leur grand collier de l'ordre de la Toison. Ils accompagnèrent monseigneur le duc de Berry depuis son cabinet jusqu'à son antichambre, où se devoit faire la cérémonie. Le secrétaire des commandements de ce prince, nommé pour remplir les fonctions de secrétaire et de trésorier de l'Ordre, marchoit le premier; ensuite les chevaliers selon le rang de leur réception. Monseigneur le duc de Berry marchoit le dernier suivi de ses principaux officiers. Le maréchal de Villars étoit resté dans une chambre prochaine. Monseigneur le duc de Berry s'assit dans un fauteuil sous un dais, ayant derrière lui son premier gentilhomme de la chambre d'année et son capitaine des gardes de quartier; à sa droite étoit un prie-Dieu couvert d'un tapis de velours cramoisi sur lequel étoit un crucifix et le livre des Évangiles, à sa gauche étoit une table couverte d'un semblable tapis et sur laquelle étoit placé un bassin de vermeil doré avec le collier de la Toison. Il y avoit de chaque côté une forme couverte d'un tapis de velours où étoient les chevaliers de l'ordre, assis et couverts ainsi que monseigneur le duc de Berry. Le carré étoit fermé par une autre forme sans tapis, un peu éloignée de celles des côtés et vis-à-vis de monseigneur le duc de Berry pour le secrétaire des commandements. Toute la chambre étoit remplie de personnes que la curiosité de

voir la cérémonie avoient attirées, parmi lesquelles il y en avoit plusieurs de distinction. Monseigneur le duc de Berry et MM. les chevaliers étant ainsi assemblés en forme de chapitre et couverts, ce prince leur fit part de la lettre qu'il avoit reçue du roi d'Espagne. Ensuite le secrétaire des commandements, s'étant levé, fit trois profondes révérences en s'avançant vers Monseigneur, et le supplia très-humblement de lui accorder la permission de lire les lettres patentes et la procuration de S. M. C. qui lui avoient été remises par M. le maréchal de Villars. Monseigneur lui en ayant donné la permission, il lut debout et à haute voix ces lettres ; il ajouta qu'il s'étoit informé de la naissance et des services de M. le maréchal de Villars, et il en rendit témoignage en peu de mots. Monseigneur le duc de Berry ayant dit qu'il étoit suffisamment instruit de la naissance et des services de M. le maréchal de Villars, le secrétaire supplia Monseigneur de vouloir bien nommer un chevalier confrère de l'ordre pour s'informer de M. le maréchal de Villars s'il persistoit dans sa résolution de recevoir le collier et de prêter les serments nécessaires ; Monseigneur nomma M. le duc d'Orléans. Ce prince, accompagné du secrétaire, alla trouver M. le maréchal de Villars dans la chambre où il étoit et lui dit ces paroles : « Le roi d'Espagne, chef et souverain du très-noble ordre de la Toison d'or, vous a élu et nommé pour chevalier et confrère dudit ordre, et a envoyé à cet effet sa procuration à monseigneur le duc de Berry ; c'est pourquoi il désire savoir si vous l'admettez et vous en tenez grandement honoré. » M. le maréchal de Villars répondit qu'il l'acceptoit avec respect, et qu'il étoit prêt à faire le serment accoutumé. M. le duc d'Orléans ayant rendu cette réponse à monseigneur le duc de Berry, le prince lui ordonna de retourner et d'amener M. le maréchal de Villars, ce qui ayant été exécuté, M. le duc d'Orléans, précédé du secrétaire et ayant M. le maréchal de Villars à

sa gauche, le conduisit dans le lieu de la cérémonie. Ils firent leur révérence, M. le duc d'Orléans reprit sa place, et le secrétaire des commandements se plaça debout entre le fauteuil de monseigneur le duc de Berry et le prie-Dieu. M. le maréchal debout et découvert, adressant la parole à ce prince, lui marqua en peu de mots combien il étoit sensible à l'honneur que le roi d'Espagne lui avoit fait et à celui d'en recevoir des marques des mains de monseigneur le duc de Berry. Alors le secrétaire des commandements présenta le livre des cérémonies de l'ordre à ce prince, qui y lut ces paroles : « Le roi catholique, chef et souverain de l'ordre, pour vous témoigner l'estime qu'il fait de votre personne, espérant que vous emploierez vos grandes qualités à l'exaltation et l'honneur de l'ordre et chevalerie et pour votre mérite, louange et recommandation, vous a élu pour être perpétuellement, s'il plaît à Dieu, confrère d'icelui ordre et amiable compagnie ; mais avant d'en recevoir le collier il faut que vous déclariez si vous êtes armé chevalier. » M. le maréchal de Villars ayant répondu qu'il l'étoit, le secrétaire des commandements lui dit : « Il reste à présent que vous vous obligiez volontairement par le serment accoutumé à garder les constitutions de l'ordre. » Le maréchal de Villars ayant répondu qu'il étoit prêt de s'y obliger en tout ce qui n'iroit point contre le service du roi, il se mit à deux genoux devant le prie-Dieu, et, ayant posé sa main droite sur le missel et sur le pied de la croix, le secrétaire, aussi à genoux à sa gauche, lut les articles du serment qui suivent :

I. — « Jurez-vous qu'à votre loyal pouvoir, vous aiderez à garder, soutenir et défendre les hautesses seigneuries, noblesse et droits du souverain de l'ordre tant que vous vivrez et serez dudit ordre ? »

M. le maréchal de Villars répondit : « Je le jure. »

II. — « Jurez-vous que de tout votre pouvoir vous vous

emploierez et travaillerez à maintenir ledit ordre en état et honneur, et mettrez peine de l'augmenter sans le souffrir déchoir ou amoindrir tant qu'y puissiez remédier. »

Réponse : « Je le jure. »

III. — « Jurez-vous que s'il avenoit, ce que Dieu ne veuille, qu'en vous fût trouvé aucune faute pour quoi, selon les constitutions de ce présent ordre, en fussiez privé et débouté, et sommé et requis de rendre le collier, vous en ce cas le renverrez sain et entier devers le souverain ou le trésorier de l'ordre dans trois mois après ladite sommation, sans jamais, après cette sommation, porter ledit collier ni autre semblable, ni pour cette occasion tenir aucune haine ni malveillance envers ledit souverain, les frères, chevaliers, officiers de l'ordre ni aucun d'eux? »

Réponse : « Je le jure. »

IV. — « Jurez-vous que toutes autres peines, punitions ou corrections qui pour autres moindres cas vous seront chargées et enjointes par ledit ordre vous les porterez patiemment et accomplirez, sans aussi pour ce avoir ni tenir rancune, haine ou malveillance envers le souverain, frères, chevaliers et officiers de l'ordre ni aucun d'eux? »

Réponse : « Je le jure. »

V. — « Jurez-vous que vous viendrez et comparoîtrez aux chapitres et assemblées de l'ordre ou y enverrez selon les statuts et ordonnances dudit ordre au souverain et ses successeurs et commis, obéirez en toutes choses raisonnables touchant et regardant les devoirs et affaires dudit ordre. »

Réponse : « Je le jure. »

VI. — « Jurez-vous que de votre loyal pouvoir vous en-

tretiendrez et accomplirez tous les statuts et ordonnances, articles et points de l'ordre que vous avez vus par écrit et ouï lire et le promettez et jurez en général, tout ainsi que si particulièrement et sur chacun point en fissiez spécial serment? »

Réponse. « Je le jure : »

VII. — « Enfin promettez-vous et le jurez-vous ainsi ès mains de Monseigneur comme commis de S. M. C. sur votre foi et serment et sur votre honneur touchant la croix et les saints évangiles? »

Réponse : « Je le jure ainsi, et qu'ainsi Dieu m'aide et tous les saints. »

Alors M. le maréchal de Villars s'étant levé et se tenant respectueusement incliné devant monseigneur le duc de Berry, le secrétaire des commandements présenta à ce prince le collier dans le bassin où il étoit; monseigneur le duc de Berry le prit, et le secrétaire tenant ouvert devant lui le livre des cérémonies, monseigneur le duc de Berry y lut les paroles suivantes en mettant le collier à M. le maréchal de Villars : « L'ordre vous reçoit en son amiable compagnie, et en signe de ce vous présente ce collier. Dieu donne que le puissiez longuement porter à sa louange et service, exaltation de son Église, accroissement et honneur de l'ordre et de vos mérites et bonne renommée, au nom du Père ✠ et du Fils ✠ et du Saint-Esprit ✠. » M. le maréchal de Villars répondit : « Ainsi soit-il, Dieu m'en donne la grâce. »

Après cette réponse monseigneur le duc de Berry se leva, et, ayant embrassé M. le maréchal de Villars, il se remit dans son fauteuil. M. le maréchal de Villars alla embrasser à son tour tous les chevaliers l'un après l'autre, qui reprirent ensuite leur place; M. le maréchal de Villars prit la sienne après le dernier chevalier, et tous se couvrirent. Le secré-

es commandements s'étant aussi retourné asseoir en
e, ils se tinrent quelque temps ainsi jusqu'à ce que,
eigneur le duc de Berry s'étant levé, ils se levèrent
en même temps que lui et le reconduisirent dans
cabinet dans le même ordre qu'ils l'avoient accompa-
d'abord, M. le maréchal de Villars étant avec les
res chevaliers.

Jeudi 29, *à Versailles*. — Le roi lava les pieds des
uvres, comme il fait tous les ans le jeudi saint; l'abbé
'Argentré, un de ses aumôniers, prêcha l'absoute. L'a-
rès-dînée le roi entendit ténèbres, et après son souper,
il alla en haut à la chapelle adorer le saint sacrement.
— M. de Montauban, qu'on avoit mis à la Bastille sur
des accusations qu'avoit faites la famille de sa femme sur
la religion a été justifié. Il est en liberté présentement et
le roi a ordonné qu'on mît à la Bastille en sa place la
dame de la Motte, mère de sa femme, qui étoit celle prin-
cipalement qui avoit donné des mémoires contre lui à
M. de Pontchartrain; mais comme sa femme s'étoit mise
dans un couvent sans sa participation, on permet au
mari de la mettre dans quel couvent il voudra, soit à
Paris ou à la campagne. Il demande grâce au roi pré-
sentement pour sa belle-mère.

Vendredi 30, *à Versailles*. — Le roi descendit de
bonne heure à la chapelle, et entendit la Passion et le
service; l'après-dînée il alla à ténèbres dans la tribune,
et ensuite s'enferma avec son confesseur, ce qu'il fait
toujours la veille des jours qu'il fait ses dévotions. —
Madame Voisin, qui est malade depuis longtemps, est à
Paris, et son mal augmente tous les jours, et elle est en
très-grand danger. — Les Turcs font de grands armements
par mer et par terre, et les Vénitiens sont persuadés qu'ils
veulent attaquer la Morée, et ils y envoient des troupes
pour renforcer toutes les garnisons. — Le cardinal de
Bouillon a passé par Padoue après avoir fait sa quaran-
taine auprès de Vérone; les Vénitiens même lui ont

épargné quelques jours de sa quarantaine, et il continue son voyage à Rome.

Samedi 31, *à Versailles.* — Le roi alla à dix heures en chaise à la paroisse faire ses pâques. M. le prince de Conty tint la nappe; le duc de Sully et le duc de la Force y étoient venus pour la tenir, croyant qu'il n'y viendroit point de prince du sang, mais ils se retirèrent voyant M. le prince de Conty, parce que depuis quelques années le roi a réglé que quand il y auroit un prince du sang il n'y auroit point de ducs de l'autre côté. Le roi, au retour de la paroisse, vint toucher dans la galerie en bas quatorze cents malades. Après son dîner le roi travailla avec le P. le Tellier, et fit la distribution des bénéfices vacants, et ensuite il alla dans la tribune de la chapelle entendre complies. Madame la duchesse de Berry tomba le soir dans sa chambre; on dit que la chute n'a pas été rude, et qu'elle en sera quitte pour garder le lit quelques jours.

Dimanche 1[er] *avril, jour de Pâques, à Versailles.* — Le roi assista à toutes les dévotions de la journée; le P. de la Rue prêcha, et fit un compliment au roi sur la paix, qui fut fort loué. — On eut des lettres de Londres qui disent que la reine d'Angleterre est hors de tout danger; elle a la goutte fort violente au pied, et n'a plus d'autres maux. — Voici la liste des bénéfices que le roi donna hier et qu'on ne sut que ce soir : l'archevêché de Vienne à l'évêque de Vence; l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux à l'abbé du Chaffaud; l'évêché de Vence au grand vicaire d'Aix (1); l'abbaye de Sainte-Colombe à l'abbé de Choiseul, aumônier du roi; l'abbaye de Noislac à l'abbé d'Orillac; la coadjutorerie de l'abbaye d'Asnon au P. dom Pouillaude; l'abbaye de Felixprest à madame d'Aubrebis;

---

(1) L'abbé Brochenu, nommé à l'évêché de Vence, était grand vicaire de Grenoble; c'est l'abbé du Chaffaud, nommé à l'évêché de Saint-Paul-Trois-Châteaux, qui était grand vicaire d'Aix.

le prieuré d'Andely à madame de Marcouville; la coadjutorerie d'Origny à madame de Soubise.

Lundi 2, à Versailles. — Le roi tint le conseil d'État qu'il ne tint pas hier à cause de la bonne fête; il alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — Le dernier courrier qu'on avoit envoyé en Espagne arriva. On apprend par lui que le marquis de Brancas devoit partir de Madrid, la veille ou le lendemain de Pâques; il comptoit d'arriver à Bayonne le 9. On croit que le maréchal de Berwick n'ira point; les Espagnols ne le souhaitent pas autant qu'ils devroient, pour commander leur armée. Ils proposent au roi de leur donner un autre général françois; on dit même qu'ils voudroient un autre ambassadeur que le marquis de Brancas, supposant qu'il est trop dans les intérêts d'un prince qui leur est suspect; ainsi tout est encore suspendu. Il n'est pas sûr même qu'on envoie des troupes en ce pays-là; M. de Vauban a ordre de ne point partir qu'il n'ait reçu de nouveaux ordres sur son départ *.

* Madame des Ursins, ennemie à découvert de M. le duc d'Orléans, n'ayant pas trouvé le marquis de Brancas aussi abandonné à ses volontés qu'elle s'en étoit flattée, se servit du cardinal del Giudice pour le rendre suspect, et pour le faire sortir d'Espagne fort à la hâte dans la crainte d'être arrêté, et elle essaya de le brouiller dans les deux cours comme attaché à M. le duc d'Orléans, dont il avoit eu autrefois un régiment et avec lequel il n'avoit que des liaisons fort ordinaires. Le cardinal del Giudice, quoique si grandement revêtu en Espagne, voulut bien se dévouer à madame des Ursins en une occasion qu'elle regardoit comme principale; il partit subitement avant Brancas pour arriver devant lui, tandis qu'on lui ôta tellement les moyens de partir qu'il n'auroit jamais pu le faire sans les relais que ses amis lui fournirent secrètement. Il fit si bien qu'il rejoignit le cardinal à Bayonne, et à son tour lui coupa les chevaux et arriva et fut ouï avant lui. Rien de plus extraordinaire ni de plus curieux que ce voyage uniquement pour les intérêts de madame des Ursins, qui, privée de l'appui de la feue reine et de madame la Dauphine, et arrêtant pour sa chimère de souveraineté la paix d'Espagne avec la Hollande, s'apercevoit que notre cour ne

lui étoit plus si abandonnée. Le cardinal del Giudice, qui s'en aperçut encore mieux, tâcha d'en profiter pour succéder à une confiance qui commençoit à se flétrir. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, de pénétration et d'agrément dans le commerce, extrêmement rompu dans les cours, dans le grand monde et dans les affaires, et dont l'ambition visoit à se rendre le maître et premier ministre d'Espagne. Il réussit trop bien pour lui en notre cour, et la jalousie que madame des Ursins en conçut avec la peur qu'elle en prit, d'autant plus qu'elle fut bien avertie, rompit le cou à ce cardinal si promptement qu'elle ne lui laissa aucun loisir de profiter d'un voyage si bizarre et si devenu important au cardinal et à la princesse. Sûre de Tessé, elle le voulut pour général; mais Tessé, qui n'avoit plus besoin ni d'elle ni de la guerre, au comble de sa fortune, n'en voulût point tâter. Ce fut aussi le chagrin d'un retardement de la paix d'Espagne avec la Hollande aussi ridicule que cet intérêt de madame des Ursins de se faire une souveraineté, qui refroidit le roi de secourir son petit-fils pour soumettre Barcelone et le reste des révoltés, et le forcer pour l'obtenir d'abandonner une chimère que les Hollandois étoient bien résolus de n'accorder pas à madame des Ursins à leurs dépens, ni leurs autres alliés encore moins, qui s'étoient tous moqués de cette folie, jusqu'à ne vouloir entendre ni admettre personne de la part de madame des Ursins, et s'être ouvertement moqués à la fin des plénipotentiaires d'Espagne quand ils avoient voulu leur en parler.

Mardi 3, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il alla à la volerie, et au retour, il travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le roi a réglé qu'il y auroit au 1er mai trois camps de cavalerie : un sur la Saône qui sera de cent escadrons et qui sera commandé par Broglio, un sur la haute Meuse de soixante escadrons qui sera commandé par Ruffey et un sur la basse Meuse de soixante escadrons qui sera commandé par Coigny, colonel général des dragons. — M. de Craon, envoyé de M. de Lorraine, prit congé du roi le matin après son lever. — On a nouvelle que la ratification de l'empereur pour la paix est arrivée le 25 du mois passé à Francfort; elle ne doit être échangée à Rastadt contre celle du roi que le 6 de ce mois.

Mercredi 4, *à Versailles.* — Le roi prit médecine comme

il la prend tous les mois par précaution, régime dont il se trouve si bien qu'il ne s'est jamais mieux porté. Après dîner il tint conseil d'État qu'il auroit tenu le matin sans sa médecine; le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — La paix de l'Espagne avec la Hollande n'est point encore signée; les ambassadeurs qui sont ici disent que la seule chose qui en empêche la conclusion est la souveraineté en Flandre promise à madame des Ursins. — Le roi a résolu d'augmenter son parc de Marly de dix mille toises qu'on prend sur la forêt; il y va demain se promener, et il y verra le terrain qu'il y veut faire enfermer. Il veut faire aussi à Marly des agrandissements et pour les écuries et pour le chenil, l'équipage de chasse étant fort augmenté depuis que M. le comte de Toulouse est grand veneur.

Jeudi 5, à Versailles. — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Il se promena fort dans le parc de Marly et dans la forêt, où il a trouvé de si beaux endroits qu'on croit que l'envie lui prendra de faire augmenter ce parc encore davantage qu'on ne le disoit hier. — Le maréchal de Chamilly, qui a soixante-dix-huit ans et qui est à Paris fort incommodé, a écrit au roi pour le supplier de donner au comte de Chamilly son neveu le commandement qu'avoit ce maréchal à la Rochelle et dans les pays circonvoisins; le roi lui accorde cette grâce-là, mais cela n'est pas encore publié. — Madame Voisin, qui est malade depuis longtemps, est si mal présentement qu'on ne croit pas qu'elle en puisse guérir.

Vendredi 6, à Versailles. — Le roi s'amusa le matin à voir des plans du parc et de la forêt de Marly, et va faire travailler incessamment à la nouvelle enceinte; on lui promet qu'il trouvera cela fait à son retour de Fontainebleau. Le roi alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le comte de

Chamilly vint remercier le roi quand il sortit de son cabinet pour passer chez madame de Maintenon; il aura dans le commandement de la Rochelle les mêmes appointements qu'avoit son oncle avant qu'il fût maréchal de France, et cela va à près de 40,000 francs par an. — C'est aujourd'hui que se doit faire à Rastadt l'échange des ratifications, et le sieur de Hauteval, secrétaire du maréchal de Villars qui y est demeuré, doit apporter ici la ratification, et on compte qu'il doit arriver le 11 ou le 12.

Samedi 7, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, l'après-dînée alla se promener à Trianon. Il devoit aller à la volerie, et l'électeur de Bavière y devoit venir, mais le vilain temps a fait remettre la volerie à mardi. Le soir le roi travailla chez madame de Maintenon avec M. Voisin. — Il y a déjà quelques jours qu'on a nouvelle que M. Ducasse est arrivé devant Barcelone, mais les Espagnols auront peine à en faire le siége si les troupes de France n'y arrivent pas, et elles ont ordre de suspendre leur marche. L'officier anglois qui commande à Port-Mahon a mandé aux Barcelonois qu'ils eussent à restituer tous les vaisseaux et bâtiments qu'ils avoient pris, portant pavillon anglois, faute de quoi il les poursuivroit et les attaqueroit partout comme des corsaires. — On mande de Copenhague que la reine douairière, mère du roi régnant, y étoit si dangereusement malade qu'on ne croyoit pas qu'elle en réchappât.

Dimanche 8, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; il ne sortit point de tout le jour. Il alla au salut et passa ensuite chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. L'après-dînée le roi donna audience au maréchal de Tessé. Les Espagnols le demandent toujours et pour ambassadeur et pour général; le maréchal de Tessé a témoigné au roi que ni l'un ni l'autre de ces emplois-là ne lui feroient plaisir, qu'il seroit toujours prêt de lui obéir, mais qu'il le supplioit de ne lui point ordonner.

— M. le cardinal de Noailles a demandé un mois de temps pour faire une instruction pastorale, après quoi il recevra la constitution du pape et cela donne quelques espérances que cette affaire s'accommodera, mais la cour de Rome paroît si aigrie contre le mandement de ce cardinal qu'on craint qu'il ne se trouve de grandes difficultés de la part du pape.

Lundi 9, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de dépêches, entendit vêpres et le salut, et entre deux travailla avec M. de Pontchartrain. Le matin le marquis de Villars prêta entre les mains du roi dans son cabinet le serment pour le gouvernement de Provence dont le roi lui a donné la survivance. Après vêpres, mademoiselle du Maine reçut les cérémonies du baptême en haut dans la chapelle et par les mains du cardinal de Rohan, assisté du curé de Versailles; elle fut nommée Louise-Françoise; monseigneur le Dauphin étoit le parrain et madame la duchesse d'Orléans la marraine. — Il y a quelques jours qu'il est arrivé ici un moine de Saint-Basile, oncle du prince de Géorgie, qui vient demander la protection du roi pour les catholiques de ce pays-là. Il n'est point prêtre parce qu'il a été marié deux fois; il ne parle aucune langue d'Europe, mais il a un missionnaire françois auprès de lui qui est son interprète.

Mardi 10, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite longtemps avec M. Desmaretz, dîna chez madame de Maintenon; il vouloit aller à la volerie, mais le vilain temps l'en empêcha. Il a contremandé toute la fauconnerie et les a renvoyés jusqu'à l'année qui vient; l'électeur de Bavière devoit venir à cette chasse. Le roi ne sortit point de tout le jour, et travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le roi donna le matin audience aux ambassadeurs de Hollande, qui sortirent fort contents de leur audience, et l'on croit qu'il s'y est agi de la paix avec l'Espagne, sur laquelle il n'y a plus que de petites difficultés que le roi

veut que les Espagnols aplanissent. On dit même que le roi n'enverra point de troupes pour le siége de Barcelone que les Espagnols n'aient signé la paix avec la Hollande.

Mercredi 11, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État à Versailles, et en partit aussitôt après son dîner pour venir ici, où il demeurera cinq semaines. Madame la Duchesse la mère est allée à Paris pour quelques jours, jusqu'à ce que son accommodement pour ses affaires et celles de M. le Duc avec madame la Princesse soit signé; son accommodement avec madame de Vendôme est déjà signé. Madame la duchesse de Berry est demeurée à Versailles, et l'on ne veut pas qu'elle monte en carrosse, étant dans le sixième mois de sa grossesse, et on veut qu'elle se ménage fort, parce qu'elle s'est déjà blessée à ce terme-là. Le roi a amené ici deux dames qui n'y étoient jamais venues, qui sont madame la princesse de Pons, qui ne vient que d'être mariée, et madame de Saint-Germain-Beaupré. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon.

Jeudi 12, *à Marly.* — Le roi, après son dîner, courut le cerf, et puis alla se promener dans la forêt pour voir les nouvelles augmentations qu'il fait à son parc. — Le secrétaire du maréchal de Villars, qui étoit demeuré à Rastadt pour l'échange des ratifications, arriva le matin et apporta celle de l'empereur. On fera publier la paix dans la fin de la semaine qui vient, mais on ne fera point la réforme des troupes qu'après que l'assemblée qui se doit tenir à Bade ne soit finie.

Vendredi 13, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — La reine douairière de Danemark est morte; elle étoit de la maison de Hesse, et cousine germaine de Madame. — Le roi d'Espagne envoie ici le cardinal del Giudice, qui est grand inquisiteur et entre dans tous

les conseils; le roi d'Espagne l'a fait partir de Madrid un jour avant le marquis de Brancas, à qui la cour d'Espagne n'avoit rien dit de ce départ. Le roi son maître, pour lui faire faire plus de diligence, lui avoit fait donner seize relais de mules depuis Madrid jusqu'à Pampelune. Il est arrivé à Bayonne avant le marquis de Brancas, mais le marquis de Brancas en est parti deux heures avant lui, et a pris tous les chevaux de poste pour retarder la marche du cardinal, comme le cardinal en Espagne avoit tâché de retarder la sienne.

Samedi 14, *à Marly.* — Le roi, malgré la neige et le vilain temps qu'il fit tout le jour, se promena le matin dans ses jardins, et courut le cerf l'après-dînée; le soir il travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Il est arrivé de Rome un décret de l'inquisition contre le mandement du cardinal de Noailles et celui de l'archevêque de Tours que l'on qualifie de captieux, scandaleux, téméraire, injurieux au saint-siége, et l'on ajoute même à celui du cardinal de Noailles, sentant le schisme et y conduisant. — On ne doute point que le cardinal del Giudice ne vienne ici pour quelque grande affaire. On fait bien des raisonnements différents sur son voyage, mais personne n'en sait rien; on croît que le roi lui-même ne le sait pas. Ce cardinal a soixante et sept ans, de grands emplois qui l'engagent à demeurer en Espagne; on le fait partir en secret et en poste avec ordre d'arriver à la cour avant l'ambassadeur de France; en voilà plus qu'il ne faut pour attirer la curiosité et le raisonnement.

Dimanche 15, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État, et l'après-dînée alla à Saint-Germain voir la reine d'Angleterre, qui est encore fort foible et fort abattue; elle a peine à se rétablir de sa maladie. Au retour de Saint-Germain, le roi travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, et puis il y eut musique. — Le marquis de Brancas arriva à Paris; le roi lui a permis de venir ici et

il y sera demain. Il compte que le cardinal del Giudice sera demain à Paris. — On chantera le *Te Deum* dimanche à Paris dans l'église de Notre-Dame, mais on ne croit pas que le roi veuille recevoir des compliments des cours supérieures. — On a reçu encore des nouvelles de Rome qui marquent plus fortement que celles qu'on reçut hier la colère du pape contre le cardinal de Noailles.

Lundi 16, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et l'après-dînée il courut le cerf. Le soir il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon, et, après que M. de Pontchartrain en fut sorti, M. de Torcy y mena M. de Brancas, à qui le roi donna une longue audience. On lui a donné un logement ici pour le voyage. —M. l'évêque de Senlis* mourut le matin à Paris. M. de Chamillart son frère écrivit au roi pour lui demander le logement que cet évêque avoit à Versailles, et le roi le lui accorda. M. de Senlis avoit, outre son évêché, deux abbayes dont il y en a une assez bonne, et, durant que son frère étoit ministre, le roi lui donna la charge de premier aumônier de madame la Dauphine. Il étoit un des quarante de l'Académie françoise.

* Cet évêque de Senlis étoit un imbécile, le meilleur et le plus sot homme du monde, et dont le visage et le maintien ne le montroit guère moins que les discours; homme de bien et d'honneur et ignorant à merveilles. Son frère pointant par le billard l'avoit fait évêque de Dol, et depuis sa fortune l'avoit fait passer à Senlis, et lui avoit fait donner, à la mort de M. de Meaux, la charge de premier aumônier de madame la Dauphine dernière, chez qui ses dames s'en moquoient tout le jour. Sans rien de l'orgueil et de l'impertinence si commune aux proches des ministres, c'étoit une fatuité de bonté et de confiance qui le persuadoit de l'affection de tout le monde, qui le rendoit libre et caressant. Il étoit ravissant sur M. le Prince, qui lui faisoit mille bassesses qu'il prenoit toutes pour lui, et avec grand soin de bien faire entendre que la place de son frère n'y avoit aucune part; mais, quand la place fut perdue, les bonnes grâces de M. le Prince s'évanouirent avec elle. Il ne l'alloit plus voir; il ne le pressoit plus d'aller à Chantilly; il l'en bannit bientôt par ses manières; plus de présents de gibier et plus de liberté à ses gens de chasser même chez leur maître. Le pauvre homme

ne put digérer ce changement, qui, lui montrant au nez sa sottise, lui fut peut-être plus sensible que la cause. Son frère, ses nièces et tout ce qui les voyoit en familiarité se moquoient sans cesse du bon prélat, qui en rioit le premier et ne s'en apercevoit pas. C'étoit un homme à mettre à Mende, à Auch, en quelque autre siége bien riche et bien loin, où il fût à son aise et qu'on ne le vît jamais; au lieu de cela son frère le mit à la cour, et l'Académie françoise ayant eu la misère d'élire Chamillart à une place qui vaqua, il eut la sottise de leur donner ce frère en sa place, qui s'en crut bel esprit et qui augmenta les risées. On voit ici par son logement donné à Chamillart et avec promptitude, que le goût du roi pour lui ne put être affoibli, malgré madame de Maintenon et toutes les machines qui le dépostèrent.

Mardi 17, *à Marly.* — Le roi se trouva un peu incommodé d'un rhumatisme à l'épaule, qui ne l'empêcha pas de tenir le matin conseil de finances à son ordinaire, et l'après-dînée il tint le conseil d'État, n'ayant pas pu achever dimanche toutes les affaires qu'il y avoit. Après ce conseil il alla se promener dans ses jardins et ensuite travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — M. de Bailleul, président à mortier, mourut à Paris; M. de Châteaugontier son fils espère que le roi lui donnera la charge de son père, malgré les mauvais offices qu'on lui a rendus. — Le cardinal del Giudice arriva hier à Paris; le cardinal de Polignac et M. le nonce lui ont offert de le loger chez eux, mais il s'est mis dans une maison garnie devant l'abbaye de Saint-Germain. Il a amené avec lui le prince de Cellamare son neveu, fils du duc de Giovenazzo, qui est à Madrid; ce prince de Cellamare est fort estimé en Espagne.

Mercredi 18, *à Marly.* — Le roi ne se sent plus guère de son incommodité; il tint le conseil d'État, et l'après-dînée il alla se promener dans la forêt. M. le duc du Maine y courut le cerf, qui se vint faire prendre près la calèche du roi. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. de Torcy alla le soir à Paris, comme il y va tous les mercredis durant les voyages de Marly pour donner audience le jeudi aux ministres étrangers;

il vit le cardinal del Giudice, qui viendra ici vendredi au lever du roi, qui lui donnera audience. Le comte de Bergeyck * a demandé son congé au roi d'Espagne, et il doit être parti le 14 de Madrid pour revenir dans ses terres en Flandre, ne voulant plus se mêler d'affaires. — Madame Voisin est à l'extrémité; on ne croit pas qu'elle soit en vie dans deux jours.

* Le roi d'Espagne n'eut de tout son règne aucun ministre plus modeste, plus fidèle, plus désintéressé, plus véritable, et plus libre à dire la vérité, plus laborieux, plus capable des parties du ministère qu'il exerça, plus homme de bien, plus attaché aux véritables intérêts de son maître que Bergeyck, qui, dégoûté enfin de n'espérer rien de bon dans les affaires, et fatigué de tous les travers qu'il y avoit rencontrés, nullement soutenu par l'ambition, mais par le seul amour du bien dont enfin il acheva de désespérer, se retira déjà vieux et en homme de bien qu'il étoit, et moins riche qu'il n'étoit entré dans les emplois, regretté de notre cour et universellement de tous ceux qui avoient eu affaire à lui, excepté d'Orry et de madame des Ursins. Il passa encore une assez longue vie dans une petite terre en Flandre, aimé, respecté et considéré jusqu'à sa mort.

Jeudi 19, *à Marly*. — Le roi se leva une heure plus tard qu'à l'ordinaire, parce qu'il n'avoit rien à faire le matin; au sortir de la messe il se mit à table, et après son dîner il alla à la plaine d'Ouille faire la revue de ses deux régiments des gardes françoises et suisses. Le roi nous dit dans la journée : « Je les ai vus souvent, et je ne les ai jamais trouvés si beaux. » Il n'y manque pas un homme, et ils sont habillés de neuf. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — M. de Saint-Contest vint ici prendre congé du roi; il part la semaine qui vient et emmène madame sa femme avec lui. — La paix fut publiée à Paris dans les formes ordinaires. — M. de Clesmont, fils du marquis de Châtelet, épouse la fille du duc de Richelieu, qui aura 500,000 francs de bien; le duc de Richelieu, qui a quatre-vingt-six ans et qui n'a plus la force de venir chez le roi, lui écrivit pour lui demander la survivance du gouvernement de Vincennes pour M. de

Clesmont; M. du Châtelet en est gouverneur, et le roi l'a accordée *.

* Au milieu de tant de mauvaises choses, encore faut-il un mot d'édification. Parmi tant de dames du palais, il est remarquable que ces places ne furent utiles qu'à une seule, et à celle de toutes la moins propre à en tirer parti; ce fut la marquise du Châtelet, fille du feu maréchal de Bellefonds, que ce reste de considération, et d'avoir été fille d'honneur de la première Dauphine, avec une grande réputation de sagesse et de vertu, avoit faite dame du palais, sans qu'elle eût songé à cette place. Elle vivoit à Vincennes avec sa mère et son mari, ancien lieutenant général, brave et très-galant homme, mais peu du monde et peu propre à y être, et tous fort mal à leur aise. Elle évita le voyage du Pont de Beauvoisin, étoit ravie quand elle pouvoit substituer Vincennes à Marly, tant qu'elle pouvoit d'ailleurs dans sa chambre ou à la chapelle, du reste gaie, paisible, assidue à ses fonctions, ne se mêlant de rien; mais à force de vertu, de douceur, de piété sincère, aimée, considérée, respectée de tout le monde, même de madame la Dauphine et de la jeunesse de sa cour, dont la vie ressembloit le moins à la sienne. Ni le mari ni la femme ne savoient que faire de leur fils qui avoit un régiment et peu ou point de quoi y vivre, et faute de pouvoir ils n'y songeoient pas. Un beau jour qu'ils étoient tous à Vincennes et la cour à Versailles, Cavoie, qui prenoit soin du vieux duc de Richelieu son ancien ami, le trouva fort en peine de sa fille, qui venoit chez lui d'un couvent de province; il lui conseilla de s'en défaire au plutôt à un mari. Il chercha et imagina M. de Clesmont avec la survivance de Vincennes. Sur le bien qu'il dit d'eux tous, le bonhomme y entra si bien que Cavoie régla tout de suite ce qu'il pouvoit donner. A la fin de cette première conversation l'affaire fut résolue; mais il fut question du côté du prétendu, et ils envoyèrent chercher madame de Saint-Géran, qui avoit passé ses premières années avec les Bellefonds et étoit toujours demeurée fort leur amie. Elle vint, leur dit ce qu'elle en savoit, et, malgré le peu de bien, M. de Richelieu la chargea de voir madame du Châtelet. Tandis qu'elle envoya la chercher à Vincennes sans dire pourquoi, elle raisonna avec madame de Nogaret, qui avoit été aussi dame du palais, leur amie commune à tous et femme d'un excellent esprit, qui conclut que rien ne pouvoit être plus avantageux pour M. de Clesmont et qu'il falloit aller en avant, tellement qu'ils firent le soir même parler M. de Richelieu à madame de Maintenon qu'elle se piquoit d'aimer, et qui le renvoya écrire au roi une lettre qu'il lui envoya aussitôt, et dès qu'elle l'eut donnée et dit un mot, la survivance de Vincennes fut accordée. Le marquis de Bellefonds, frère de madame du Châtelet, avoit eu ce gouvernement du duc

Mazarin en épousant une de ses filles; son fils l'avoit eu à sa mort qui, ayant été tué, n'avoit laissé qu'un fils en maillot et une fille, et aussitôt M. du Châtelet eut le gouvernement par la considération de sa femme. Le lendemain arrivèrent à Versailles M. et madame du Châtelet sans se douter de rien du monde, et peu après mesdames de Saint-Géran et de Nogaret les allèrent trouver et leur dirent que leur fils étoit marié, et marié avec 500,000 livres et la survivance de Vincennes à la fille d'un duc et pair, bien élevée et qui sortoit d'un couvent. Jamais surprise ne fut pareille à la leur; ils ne pouvoient comprendre ni la chose, ni qu'elle fut vraie; à la surprise succéda la joie, et le mariage se termina promptement après.

Vendredi 20, *à Marly*. — Le roi, après son lever, donna audience au cardinal del Giudice, qui dura près d'une heure; M. de Torcy étoit à cette audience, mais nous ne savons aucun détail. On nous dit seulement que le cardinal avoit commencé par dire au roi : « Sire, le roi mon maître m'envoie ici non pour vous demander vos conseils, mais pour recevoir vos ordres. » Il a amené avec lui le prince de Cellamare, son neveu, que nous entretînmes durant l'audience de son oncle, et qui nous parut un homme d'esprit. Ils dînèrent chez M. de Torcy, et, après dîner, après avoir vu les jardins, ils retournèrent à Paris. — Le roi, après la messe, travailla avec le P. le Tellier, et après dîner alla courre le cerf. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Madame Voisin * mourut le matin à Paris après une longue maladie; c'étoit une femme de beaucoup d'esprit et de mérite; elle étoit sœur de M. Trudaine, conseiller d'État.

* Madame Voisin fut un jouet de la fortune et de l'ambition tout à fait singulier. On a vu à la chute de Chamillart quelle elle étoit, et que ce fut uniquement à elle à qui son mari fut redevable d'une fortune qu'il n'étoit pas propre à faire et qu'il ne méritoit pas. Le goût de madame de Maintenon pour sa femme en fut toute la cause, et le désir de l'approcher tout à fait d'elle; bientôt après la satiété vint et elle s'en rebuta, mais ce goût passa au mari qu'elle trouva homme à tout faire, et qu'aucune considération n'arrêtoit dès qu'il s'agissoit de lui plaire. Cette raison soutint sa femme auprès d'elle, mais elle la trouva composée, empesée, empressée, bourgeoise et fade. Son maintien, son vê-

tement, sa coiffure qu'elle imitoit de madame de Maintenon, fut senti par celle-ci au ridicule; ses douceurs, ses louanges, ses complaisances la dégoûtèrent; son assiduité la fatigua, puis l'accabla. Sa jalousie pour madame Desmaretz acheva de la perdre. Vaubourg, conseiller d'État d'une piété et d'une probité rare dans tous ses emplois, étoit frère aîné de Desmaretz, et avoit épousé une sœur de Voisin; cette alliance des deux ministres réussit assez bien entre eux, mais ne put concilier leurs femmes. Madame Desmaretz, avoit un air simple, naturel, et avec de l'esprit beaucoup de monde, un air et des manières nobles, et n'étoit pas sans art sous un dehors de franchise, mais cet art étoit sans duplicité, et ses soins, ses respects pour madame de Maintenon sans bassesse, et elle se ménagea toujours si bien à l'approcher, que, bien loin de lui devenir à charge, elle eut l'adresse de se faire toujours désirer. Tout cela coula madame Voisin à fond; elle le sentit peu à peu; la cour s'en aperçut, M. Voisin en fut outré sans oser en rien montrer; peu à peu elle fut de plus en plus écartée et l'autre rapprochée. Madame Voisin ne put soutenir une disgrâce personnelle, ni la faveur d'une rivale qui lui étoit d'autant plus odieuse qu'elle n'y trempoit en rien, et ne donnoit aucun lieu de plainte. La douleur prit sur la santé jusqu'alors ferme et brillante; la maladie se déclara, et madame Voisin mourut de désespoir et fut médiocrement regrettée du monde, qu'elle avoit trop l'air de dominer doucereusement avec un grand air d'importance. Son mari tout dévoué à la fortune en fut bientôt consolé, et peut-être se trouva-t-il soulagé de n'avoir plus quelqu'un de si nécessairement intime, pris enfin en une sorte d'aversion par madame de Maintenon, auprès de qui il n'avoit plus besoin de personne.

Samedi 21, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et alla tirer l'après-dînée. C'est aujourd'hui un des jours que M. Voisin travaille avec lui les soirs; il a fait prier le roi de trouver bon qu'il ne vînt ici que mardi; il est pénétré de douleur de la mort de sa femme. — M. le prince de Rohan parla hier deux fois au roi d'une fâcheuse affaire arrivée au chevalier de Rohan et à M. de Montauban, tous deux enfants de M. de Guémené, qui, en sortant d'un café à Paris, à onze heures du soir, prirent querelle avec des domestiques du duc d'Aumont, qui ne les connoissoient pas. Ils mirent l'épée à la main, blessèrent à mort un de ses domestiques, en blessèrent fort un autre, qu'on croit qu'il en sera estropié; le guet survint, qui les prit et les emmena au Châtelet; après

qu'ils se furent nommés on les mit dans une chambre, où on leur a permis de voir leurs amis. Le duc d'Aumont en use à merveille pour eux, quoiqu'il soit fort affligé des blessures de ses domestiques.

Dimanche 22, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, et, sur les cinq heures après dîner, alla à la paroisse, où il fit chanter le *Te Deum* ; au retour, il se promena dans ses jardins jusqu'à la nuit. Le soir il travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, et puis il y eut musique. — On chanta le *Te Deum* à Notre-Dame, à Paris, dans le nouveau chœur que le roi a fait orner magnifiquement; le conseil n'y étoit point, parce que M. le chancelier avoit prié le roi de l'en dispenser. Il y eut des feux de joie dans tout Paris, grande collation à la maison de ville que donna M. le duc de Tresmes, et après le feu, il nous donna un souper magnifique dans sa maison, où il y avoit beaucoup de dames et beaucoup de ministres étrangers. Le souper ne commença qu'à minuit, et il y eut plusieurs tables de jeu devant et après le repas.

Lundi 23, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et courut le cerf après dîner dans la forêt. Le soir il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier du prince Eugène pour apprendre ici que plusieurs plénipotentiaires des princes d'Allemagne ne pourroient pas arriver sitôt à Bade; il donne cet avis ici afin que l'on ne presse pas le départ de nos plénipotentiaires qui attendroient peut-être trop longtemps à Bade, et il renverra un autre courrier quand il sera temps de les faire partir. — Le roi d'Espagne a exilé Ronquillo, qui avoit été longtemps président de Castille, et à qui on avoit ôté depuis peu cette charge en lui laissant une pension considérable. On a exilé encore trois ou quatre personnes qui déplaisoient au nouveau ministre.

Mardi 24, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, dîna chez madame

de Maintenon, et après le dîner rentra chez lui, où il travailla avec M. Voisin, et puis se promena dans ses jardins jusqu'à la nuit. — M. de Clesmont épousa mademoiselle de Richelieu, fille aînée de M. le duc de Richelieu; la noce se fit à Vincennes chez M. du Châtelet, père du marié. — Il est arrivé une affaire désagréable au duc d'Ossone, et qui lui fera tort en Hollande, en ce pays-ci, et apparemment aussi en Espagne. Il a soupçonné un domestique françois, qu'il avoit dans sa maison, de lui avoir volé une pièce d'argenterie qui étoit égarée; il lui a fait donner une cruelle question, la mort s'en est ensuivie, et la pièce d'argent s'est retrouvée, ainsi le domestique étoit innocent. Le duc d'Ossone s'en est allé à Amsterdam; l'émeute du peuple contre lui avoit été grande, c'est ce qui l'a obligé à changer sa demeure. — Le roi a fait dire à Contades par M. Voisin qu'ayant envie de lui faire du bien et de le récompenser de ses services, n'y ayant point de gouvernement vacant et en attendant qu'il y en eût un considérable et qui lui convînt, il le faisoit grand-croix de l'ordre de Saint-Louis. Il sera le troisième surnuméraire, car, outre les huit grands-croix qui sont toutes remplies, il y a déjà deux surnuméraires qui sont Lée, Irlandois, lieutenant général, et du Puy-Vauban, lieutenant général aussi.

Mercredi 25, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État; l'après-dînée il alla se promener dans la forêt, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Par les dernières nouvelles qu'on a eues d'Espagne, on apprend que l'infant étoit assez mal. Le second fils des rois d'Espagne s'appelle toujours infant, et aux autres cadets on ajoute le nom de baptême au nom d'infant. On mande aussi qu'on avoit eu nouvelle à Madrid que Ducasse étoit assez mal et que le prince de Chalais étoit revenu à Madrid; on l'a fait revenir de l'armée pour l'envoyer à une commission secrète. — Le roi a fait dire au cardinal del Giudice qu'il pouvoit venir ici le voir

toutes les fois qu'il voudroit, sans avoir besoin de nouvelle permission.

Jeudi 26, *à Marly.* — Le roi se leva fort tard, fit un tour dans ses jardins après la messe, dîna à midi, et alla courre le cerf dans la forêt. L'électeur de Bavière étoit à la chasse, et c'étoit la première fois qu'il avoit monté à cheval depuis la chute qu'il fit à Compiègne. Il se trouva soulagé du mal qu'il a à la côte, et a résolu de monter à cheval souvent. Après la chasse le roi se promena encore dans ses jardins. L'électeur alla se reposer chez M. d'Antin, et revint à huit heures dans le salon jouer avec monseigneur le duc de Berry. Après le jeu, il alla souper chez M. d'Antin avec beaucoup de dames et de courtisans; il ne vit le roi qu'à la chasse. — On fait une réforme de cinq hommes par compagnie, tant dans l'infanterie que dans la cavalerie; les compagnies d'infanterie ne seront plus qu'à quarante-cinq, et celle de cavalerie à trente.

Vendredi 27, *à Marly.* — Le roi, au sortir de la messe, se promena dans ses jardins, et après son dîner il alla dans le champ de Mars faire la revue des quatre compagnies de ses gardes et des grenadiers à cheval. La remonte de ses gardes a monté à plus de 50,000 écus, et ils n'ont jamais été si bien montés. Après la revue, dont le roi fut très-content, il alla voir jouer au mail, et avant la revue il avoit vu entrer dans son parc les cerfs qu'on avoit pris dans le bois de Boulogne pour repeupler le parc qui va être augmenté de la moitié. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le cardinal del Giudice reçut un courrier de Madrid par lequel on apprit que l'infant étoit hors de danger; il apporta d'autres nouvelles que l'on ne dit point.

Samedi 28, *à Marly.* — Le roi, après la messe, mena promener dans tous ses jardins le cardinal del Giudice, qui avoit été à son lever et à sa messe. Le roi fit tout le tour de ses jardins à pied, prenant plaisir à les montrer

à ce cardinal, qui en fut surpris et charmé. Il n'a point demandé d'audience. Il alla dîner chez M. de Torcy, joua l'après-dînée, et puis retourna à Paris ; il reviendra ici mardi. Le roi le traite fort bien, et il paroît très-content. Le roi alla tirer l'après-dînée, et le soir il travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le maréchal de Villars remercia le roi après son souper de 1,000 écus de pension que le roi a donnés au comte de Choiseul, son beau-frère, et le roi lui dit : « Vous me remerciez de trop peu de chose; j'en ferois de plus considérables pour vous. »

Dimanche 29, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État, et l'après-dînée il fit la revue de ses quatre compagnies des gardes du corps et de la compagnie des grenadiers à cheval. Il les vit à pied et à cheval. Il les verra encore mardi et samedi avant que de les renvoyer dans leurs quartiers; plus il les voit, plus il en est content. Après la revue, le roi se promena dans ses jardins, et, le soir, le roi travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon; il avoit dîné chez elle. — Le roi a donné la charge de président à mortier qu'avoit M. de Bailleul à M. de Châteaugontier, son fils; il est cousin germain du maréchal d'Huxelles, qui a fort sollicité le roi pour lui. On lui avoit rendu de mauvais offices, qui ont retardé de quelques jours la grâce que le roi vient de lui faire, mais le souvenir des services que ses pères ont rendus à l'État, dans cette place-là ont déterminé le roi en sa faveur.

Lundi 30, *à Marly.* — Le roi prit médecine, et, après son dîner, travailla chez lui avec M. de Pontchartrain jusqu'à six heures, ensuite entra chez monseigneur le duc de Berry, que les médecins jugèrent à propos de faire saigner. Le roi demeura dans sa chambre jusqu'à ce que sa saignée fût faite, et quelque temps encore après. Les médecins trouvent le sang qu'on lui a tiré très-mauvais; ce prince avoit eu la fièvre la nuit sans en parler, et s'étoit levé pour aller à la médecine du roi; il comptoit même d'aller courre le cerf l'après-dînée, mais le frisson le prit

violemment à neuf heures du matin dans le salon, en sortant de chez madame de Maintenon. Il fut contraint de se recoucher; la fièvre fut violente tout le jour, et les médecins, en rendant compte au roi à son coucher, lui dirent que la maladie étoit de nature à faire souhaiter que ce fut une maladie de venin. Il venoit d'avoir de grands vomissements de matières noires, que M. Fagon soutint toujours que c'étoit du sang; les autres médecins croient que ce n'est que du chocolat dont il avoit beaucoup pris le dimanche.

Mardi 1er mai, à Marly. — Le roi, après la messe, entra chez monseigneur le duc de Berry, qui avoit très-mal passé la nuit et qui avoit été saigné du pied à sept heures du matin. Le roi tint le conseil de finances. On donna deux fois de l'émétique et ensuite de la manne à monseigneur le duc de Berry. Le roi, qui devoit aller tirer l'après-dînée, ne voulut pas s'éloigner; il se contenta de se promener dans les jardins, et, après la promenade, rentra chez monseigneur le duc de Berry, qui eut deux redoublements dans la journée, quoique l'émétique eut fait un grand effet. Le roi se fait rendre compte à tout moment de l'état de son mal, dont il paroît très-inquiet, et les médecins ne le rassurent point. Madame la Duchesse, la jeune, qui est grosse, et mademoiselle de Charolois, sur le soupçon qu'il y peut avoir du venin à la maladie de monseigneur le duc de Berry, sont parties d'ici pour aller demeurer à Versailles.

Mercredi 2, à Marly. — Le roi, après la messe, passa chez monseigneur le duc de Berry, qui avoit encore été saigné du pied le matin; la nuit a été très-mauvaise. Le roi tint le conseil d'État à son ordinaire, dîna chez madame de Maintenon, et alla après son dîner faire la revue de ses gardes du corps. Madame la duchesse de Berry envoya le matin M. de Coëtenfao pour prier le roi de vouloir bien que Chirac vît monseigneur le duc de Berry. Le roi lui manda que tous les médecins qui sont

ici étoient d'accord sur les remèdes qu'il lui falloit faire, que Chirac seroit peut-être d'un avis différent qui ne feroit que les embarrasser. L'après-dînée elle envoya ici mesdames de Pompadour et de la Vieuville pour supplier le roi de trouver bon qu'elle vînt ici, ne pouvant demeurer dans l'inquiétude où elle étoit; qu'elle viendroit plutôt à pied que de ne venir pas. Le roi représenta à ces dames tout le danger où s'exposeroit madame de Berry en l'état où elle est, et comme elles ne se rendoient point aux raisons du roi par les ordres qu'elles avoient de madame la duchesse de Berry, le roi leur dit : « Je ne lui fermerai pas la porte si elle vient, mais cela seroit fort imprudent à elle de venir; » et le roi pria Madame et madame la duchesse d'Orléans d'aller à Versailles pour tâcher d'obtenir d'elle de ne point venir. Après la revue, le roi passa chez monseigneur le duc de Berry, et M. le duc d'Orléans lui étoit venu dire, pendant qu'il changeoit d'habit après la revue, que madame la duchesse de Berry s'étoit enfin rendue à ses prières et à ses conseils, et qu'elle ne viendroit point. Le roi chargea encore M. le duc d'Orléans d'aller à Versailles, pour la soutenir dans cette sage résolution. Monseigneur le duc de Berry fut encore saigné du bras; il a de grands vomissements où il y a du sang, et c'est ce qui empêche qu'on ne lui fasse recevoir Notre-Seigneur. Le P. de la Rue, son confesseur, qu'on fit venir dès la nuit du lundi au mardi, l'a confessé; il est fort patient et fort résigné. On lui a fait prendre trois fois de l'eau de Rabel pour arrêter le sang, et à minuit, que le roi s'est couché, on le croyoit un peu moins mal *.

* M. le duc de Berry, né le meilleur homme qu'il fût possible, et qui aimoit le mieux son plaisir et celui des autres, avoit un esprit médiocre, sans en être dépourvu, aucune vue, mais du bon sens et le sens droit. Il aimoit la vérité, la justice, la raison; il avoit de la fermeté et haïssoit la contrainte. Ces dernières qualités avoient fait craindre qu'il ne fût pas aussi souple qu'on le désire des fils de France, d'au-

tant qu'il ne pouvoit entendre qu'il y eût de la différence entre son aîné et lui, et que leurs querelles d'enfants avoient souvent fait peur. C'étoit le plus beau et le plus accueillant des trois, par conséquent le plus aimé, le plus caressé, le plus attaqué du monde, et comme son naturel étoit libre on parloit souvent dans sa jeunesse de la gentillesse de ses reparties à Madame et à M. de la Rochefoucauld, qui l'attaquoient presque tous les jours. Il se moquoit des précepteurs et de l'étude, souvent des punitions, apprit à peine à lire, et jamais rien depuis qu'il fut délivré de ses maîtres, qui perdirent leur temps auprès de lui. Toutes ces choses engagèrent à appesantir l'éducation, et cette conduite émoussa son esprit, abattit son courage et le rendit d'une timidité si outrée qu'il en devint inepte à la plupart des choses, et même aux bienséances de son état, jusqu'à ne savoir que dire aux gens avec qui il n'étoit pas accoutumé, et n'oser ni répondre, ni faire une honnêteté dans la crainte de mal dire. C'étoit le fils favori de Monseigneur, et cependant sans que cette préférence le dérangeât en rien du respect et de la soumission de cœur et d'esprit, d'estime et de tendresse pour monseigneur le duc de Bourgogne, qui de son côté l'aimoit de même, et qui depuis qu'il ne fut plus enfant ne lui fit jamais sentir son aînesse. Il vécut avec le même respect et la même amitié pour madame la duchesse de Bourgogne, qui l'aimoit aussi tendrement et qui ne cherchoit qu'à lui faire tous les petits plaisirs qu'elle pouvoit lui faire. Il étoit droit, ouvert, franc, aimé de tout le monde, et, avec tout son goût pour les plaisirs, il lui étoit resté un fond de religion et d'une sorte de piété. Il fut pénétré de douleur de la mort de Monseigneur, et ce qui est bien estimable, il le fut à l'excès de la perte de monseigneur son frère et de madame sa belle-sœur. Il ne fut pas heureux en mariage, étant fait pour l'être si fort par sa douceur, sa bonté, sa liberté, sa franchise. Il trouva une hauteur pour laquelle il n'étoit pas né, des humeurs et un empire qui le soumirent et qui lui attirèrent bien des choses désagréables du roi, qu'il craignoit comme le feu et qu'il se contentoit de craindre. D'autres choses donnèrent lieu à des scènes qui allèrent toujours en augmentant, et qui étoient sur le point de se tourner aux plus étranges éclats, quand il passa à une meilleure vie. On ne sauroit le mieux caractériser que par le court récit de ce qui lui arriva lors des renonciations. Il avoit beaucoup d'estime et de la confiance pour la duchesse de Saint-Simon, qu'on a vue en son lieu mise par force ouverte et par menaces dans la place de dame d'honneur de madame la duchesse de Berry, et ce que l'on n'a pas vu, parce que cela passe la matière des Mémoires; elle avoit été contrainte plus d'une fois à y demeurer aussi forcément. Il lui demanda comment se passeroit toute cette cérémonie, et il lui parut si en peine de la réponse qu'il auroit à faire au compliment du premier président, qu'elle

lui proposa de le lui faire faire par son mari; il la prit au mot avec joie. La duchesse de Saint-Simon trouva moyen d'avoir le compliment du premier président, elle le montra au prince et à son mari; celui-ci y fit une réponse de deux pages de papier à lettres. Cette courte langueur épouvanta le prince, et la réponse fut abrégée de plus de la moitié. M. le duc de Berry l'apprit par cœur, la récita seul, puis à madame de Saint-Simon, et il eut lieu de bien espérer de sa mémoire. Quand on fut en place le premier président lui fit son compliment, M. le duc de Berry voulut répondre. Il répéta deux ou trois fois : « Monsieur, Monsieur, » et demeura court; il voulut reprendre, même succès, puis se tourna tristement vers M. le duc d'Orléans dans un état à faire compassion et qui peina toute l'assemblée. Enfin rien ne venant, le premier président fit comme si la réponse avoit été faite, et on commença ce pour quoi on étoit assemblé. En arrivant le soir à Versailles, M. le duc de Berry fut tout droit chez la duchesse de Ventadour, chez laquelle la duchesse de Tallard sa petite-fille, qui venoit de se marier, étoit sur le lit à recevoir les visites. La Montauban trouva ce prince; elle faisoit les honneurs avec d'autres dames, et, dans l'ignorance de ce qui étoit arrivé, elle se mit sur son bien dire et accabler M. le duc de Berry de louanges de l'éloquence, de la justesse de sa réponse, et de la grâce et de la dignité avec laquelle il l'avoit prononcée, qui avoit charmé tous les assistants et dont le bruit avoit déjà rempli Versailles. Le pauvre prince ne répondit pas un mot, ne fit qu'entrer et sortir chez la mariée, vint chez lui, et fit appeler madame de Saint-Simon dans son cabinet. Là, tête à tête, il lui raconta sa déconvenue, puis en fureur le compliment qu'il venoit de recevoir et qu'il avoit pris pour une insulte ; il pleura de dépit contre lui-même et de rage contre la Montauban qu'il ppela par toutes sortes de noms. Il s'affligea de ce qu'il ne seroit propre à rien, incapable de tout, le mépris et la risée du monde, puis s'en prit à son éducation, à son ignorance, au soin qu'on avoit pris de l'abattre, et de le raccourcir dans la crainte qu'il ne pût faire un jour de la peine ; enfin, madame de Saint-Simon eut toutes les peines du monde à le remettre sur ce qui lui étoit arrivé, sur l'inconséquence à l'égard des affaires où il auroit à entrer dans la suite de sa vie, et l'adoucit sur l'ignorance et l'inconsidération de madame de Montauban. Concluons que beaucoup de princes sont moins coupables qu'on ne croit de mal répondre aux espérances qu'on en auroit voulu prendre.

Jeudi 3, *à Marly.* — Le roi, qui se fait rendre compte de la santé de monseigneur le duc de Berry à tout moment, apprit à son réveil qu'il avoit passé une très-mauvaise nuit. Les médecins ne doutent plus depuis hier au

matin qu'il n'y ait une veine rompue dans l'estomac, causée par un effort qu'il fit à la chasse jeudi en retenant son cheval, qui avoit fait une grande glissade. On dit même que le corps avoit porté sur le pommeau de la selle; mais on n'a commencé à parler de cela que hier au matin; il en avoit tenu le cas fort secret. On assure même qu'il avoit craché et rendu du sang tous les jours depuis cet accident-là. Les vomissements ont commencé à finir à neuf heures du matin; on ne l'en crut que plus malade. Le roi, qui devoir aller courre le cerf, contremanda ses équipages. Monseigneur le duc de Berry à six heures du soir ne pouvoit plus demeurer dans son lit, parce qu'il étouffoit; cependant à huit heures il se crut mieux et dit à Madame qu'il espéroit n'en pas mourir; mais bientôt après le mal augmenta, et, n'y ayant plus de vomissements qui pussent empêcher la communion, son confesseur lui dit que le temps étoit venu qu'il devoit ne songer qu'à recevoir le viatique. Bien loin de s'y opposer, il témoigna le souhaiter, et le roi un peu après dix heures alla à la chapelle, où l'on gardoit une hostie qu'on avoit fait consacrer dès les premiers jours de la maladie. On porta à monseigneur le duc de Berry le viatique et les saintes huiles; le roi demeura près d'une heure dans sa chambre, l'y vit recevoir le saint sacrement, qu'il reçut avec beaucoup de dévotion et de respect. Le roi soupa dans sa chambre en son particulier, et ne vit point les princesses dans son cabinet après son souper, et M. le duc d'Orléans alla à deux heures après minuit à Versailles voir madame la duchesse de Berry, qui avoit encore voulu venir ici toute la journée.

Vendredi 4, à Marly. — Monseigneur le duc de Berry expira à quatre heures du matin; il dit avant que de mourir au P. de la Rue l'accident qui lui étoit arrivé jeudi à la chasse; mais sa tête commençoit déjà à s'embrouiller. Quand il eut perdu la parole, il prit le crucifix que son confesseur avoit dans sa main, il le baisa et puis

le mit sur son cœur. Il est mort avec beaucoup de fermeté et de religion (1). Le roi parla le matin dans son cabinet à M. de Dreux, grand maître des cérémonies, qu'on avoit fait venir de Paris; il lui donna ses ordres sur tout ce qu'il y avoit à faire, passa la matinée chez madame de Maintenon après la messe, qu'il entendit de meilleure heure qu'à l'ordinaire, et après son dîner il alla se promener dans la forêt, et dès qu'il fut sorti on emporta le corps* de monseigneur le duc de Berry à Paris aux Tuileries dans les carrosses de ce prince, suivi de ses gardes. Ses principaux officiers étoient dans un carrosse qui marchoit devant celui où étoit son corps, et ces officiers dont je parle étoient : M. de Béthune, un des deux premiers gentilshommes de sa chambre et en service, le chevalier de Roye, un des deux capitaines de ses gardes et en service, Sainte-Maure, son premier écuyer, Montendre, capitaine de ses Suisses, M. de Pons, un des deux maîtres de sa garde-robe et en service, et Champignelles, son premier maître d'hôtel. Le roi soupa à son petit couvert dans sa chambre; il a ordonné que la maison de monseigneur le duc de Berry soit entretenue jusques aux couches de madame la duchesse de Berry, et si elle accouche d'un prince, tous ses officiers seront conservés dans leurs charges. — Le cardinal del Giudice est venu ici tous les jours durant la maladie de monseigneur le duc de Berry, qui est universellement regretté à la cour et dans Paris; il méritoit bien de l'être, c'étoit le meilleur prince du monde, et qui n'avoit jamais fâché personne.

* On remarquera en passant, sur le roi, que, dans une maison particulière, on auroit honte de faire emporter le corps d'un domestique si précipitamment après si peu d'heures depuis sa mort. Celui du frère aîné avoit accoutumé à cet exemple.

---

(1) On a dit qu'il avoit voulu se lever plusieurs fois pour aller parler au roi; apparemment que c'étoit un effet du délire qui lui prit avant de mourir. (*Note du duc de Luynes.*)

Samedi 5, *à Marly*. — Le roi, à son lever, ordonna qu'on porteroit le deuil six mois et qu'on draperoit; on commencera mardi à le prendre. Le premier président vint à son lever, et le roi lui dit qu'il ne vouloit point recevoir de harangues des compagnies supérieures; il ordonna au baron de Breteuil, qui étoit aussi venu, de dire aux ministres étrangers qu'il recevroit leur compliment à Versailles, quand il iroit ou reviendroit de la messe, et qu'il ne leur donneroit point d'audience pour cela. Le roi ne veut point que les courtisans paroissent devant lui en grand manteau, ni les dames en mantes *. Il envoya hier le duc de Tresmes à Saint-Germain dire cette triste nouvelle à la reine d'Angleterre, et a mandé aujourd'hui à madame la duchesse de Berry qu'il ne la verroit que demain. Le roi fit l'après-dînée la revue de ses gardes du corps pour la dernière fois, et puis les renvoya dans leurs quartiers. — Surbeck est mort à Paris ces jours-ci; il étoit ancien lieutenant général, et étoit colonel d'un des neuf régiments suisses qui sont au service de France, outre le régiment des gardes.

* Quoique le roi fût peu affligé de son petit-fils, il ne voulut point s'attrister davantage par de funèbres suites; son esprit étoit plus noirci que son cœur. Cela ne laissa pas d'être extraordinaire; ce fut un contraste à cela, de faire draper d'un deuil que le roi ne pouvoit porter.

Dimanche 6, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, et l'après-dînée il alla à Versailles voir madame la duchesse de Berry. M. et madame la duchesse d'Orléans étoient auprès d'elle, et, comme cette visite les attendrissoit tous, le roi n'y demeura qu'un quart d'heure. Il revint ici faire un tour dans ses jardins, et le soir travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon. Le roi a donné le régiment de Surbeck à........, qui en étoit lieutenant-colonel, dont M. le duc du Maine et tous les généraux disent beaucoup de bien, et les Suisses même qui demandoient ce régiment-là pour eux mettoient tous la condition en cas que le roi ne le donnât pas à ce lieute-

nant-colonel, convenant tous qu'il méritoit de l'avoir. — La maréchale d'Estrées, la mère, qui étoit nommée pour souper avec le roi, vint dans le salon quand on servoit le souper, et le frisson la prit si violemment qu'on fut obligé de l'emmener dans sa chambre. — Le prince de Chalais arriva à Paris; on mande de Madrid qu'il est chargé de quelques commissions secrètes.

Lundi 7, à Marly. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et courut le cerf l'après-dînée dans la forêt. Il ne travailla point le soir avec M. de Pontchartrain, quoique ce fût son jour; il l'a remis à mercredi. — On emmena, le matin, la maréchale d'Estrées à Paris, et sa maladie paroît considérable et la fièvre est violente; on l'a saignée du pied. — Le cardinal del Giudice vint ici, mais il n'a point demandé d'audience au roi depuis le premier jour qu'il y vint. Le prince Eugène a envoyé un courrier au maréchal de Villars, qui étoit à Chelles, où il étoit allé voir l'abbesse sa sœur. Il mande que les plénipotentiaires de l'empereur seront à Bade le 20, et que tous les princes d'Allemagne tant catholiques que protestants autorisent pour cette assemblée les ministres de S. M. I., et les munissent de tous leurs pouvoirs nécessaires pour cet effet, espérant que l'empereur suivant sa tendresse pour sa patrie continuera à employer ses bons offices pour procurer l'avantage de l'empire en général et celui de chaque prince en particulier. — M. de Saint-Contest, notre second plénipotentiaire, part demain pour s'en aller à Bade.

Mardi 8, à Marly. — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il alla faire la revue de ses gendarmes et des deux compagnies de ses mousquetaires, dont il fut très-content. Il n'a point vu sa compagnie de chevau-légers, parce que le duc de Chaulnes, qui les commande, l'a prié de ne les point faire venir pour leur épargner cette dépense-là. Au retour de la revue, le roi se promena dans ses jardins, et

le soir travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — On portera le corps de monseigneur le duc de Berry à Saint-Denis les premiers jours de la semaine qui vient; ce devoit être M. le duc d'Orléans qui seroit chargé de cette cérémonie, mais il a supplié le roi de l'en dispenser. M. le Duc ira en sa place, et sera accompagné de M. de la Trémoille. On portera jeudi le cœur au Val-de-Grâce; ce sera M. le comte de Charolois qui en fera la cérémonie et sera accompagné du duc de Fronsac.

Mercredi 9, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État le matin, et le tint encore l'après-dînée, n'ayant pas pu finir le matin, toutes les affaires; après la promenade il travailla avec M. de Pontchartrain, avec qui il n'avoit pas pu travailler lundi. Le roi partira d'ici mercredi pour retourner à Versailles, où il demeurera jusqu'au 29. Il reviendra ensuite ici, et en repartira le 11 de juin, qui sera un lundi, pour aller à Rambouillet, où il demeurera jusqu'au mardi de la semaine d'après, et ce jour-là reviendra ici pour y demeurer jusques aux couches de madame la duchesse de Berry. — L'envoyé d'Hanovre, qui étoit à Londres, a demandé au parlement, sans aucune participation de la reine, qu'on donnât un *writ* (1) pour inviter le prince électoral d'Hanovre, comme duc de Cambridge, à venir prendre sa place au parlement, ce qui lui a été accordé quoique contre la loi. La reine, indignée du procédé de cet envoyé, lui a défendu de venir à la cour.

Jeudi 10, *jour de l'Ascension, à Marly*. — Le roi, après la messe, se promena dans ses jardins; il dîna chez madame de Maintenon. Après dîner il alla à la paroisse, où il entendit vêpres et le salut; il étoit seul au fond dans son carrosse, au devant madame la Duchesse la mère et mademoiselle de Charolois, et à la portière M. le duc

(1) Un ordre.

d'Orléans. — Le roi a donné 50,000 francs de brevet de retenue à M. de la Chesnaye sur les charges de grand tranchant et de cornette blanche; ces charges n'ont presque plus de fonction, et ont coûté moins à M. de la Chesnaye, qu'il n'a de brevet de retenue, chose dont il n'y a point d'exemple. M. de la Chesnaye épouse mademoiselle de Fourches, fille du grand prévôt, à qui le père ne donne rien, et M. de la Chesnaye assure tout son bien à la demoiselle, en cas qu'il n'ait point d'enfants de ce mariage. — L'envoyé de Hanovre (1) non-seulement est sorti de Londres, mais il est retourné auprès de son maître.

Vendredi 11, *à Marly*. — Le roi, après son lever, donna audience dans son cabinet à M. le cardinal de Rohan, et après la messe donna audience à M. d'Argenson, qui étoit venu de Paris. Après dîner le roi courut le cerf. — On a exilé trois docteurs de Sorbonne, qui sont : l'abbé Bidal, l'abbé de Bragelonne et M. Hulot. — Il paroît, par les nouvelles qu'on reçoit d'Angleterre, que les partis y sont plus animés que jamais les uns contre les autres; l'abbé Gautier, que le roi avoit laissé en ce pays-là, a ordre d'en revenir.

Samedi 12, *à Marly*. — Le roi, après la messe, fit entrer dans son cabinet le cardinal del Giudice, qui ne lui avoit point demandé d'audience. Le roi croyoit toujours, depuis qu'il est ici, qu'il avoit quelque chose de particulier à lui dire et qui ne fût point à la connoissance des ministres; ainsi M. de Torcy n'étoit point à l'audience, mais ce cardinal n'a rien dit de nouveau. Il ne paroît pas présentement qu'il soit venu pour des affaires bien importantes. Le roi alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — M. de Clermont, capitaine des gardes de feu monseigneur le duc de Berry, a obtenu la permission de vendre son ré-

(1) Le baron de Schutz.

giment de dragons dont on lui offre 50,000 francs, quoique ce régiment est un de ceux qui doivent être réformés, et le roi, outre cela, a la bonté de lui conserver le rang et les appointements de réformé.

Dimanche 13, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État; l'après-dînée il alla à Saint-Germain voir la reine d'Angleterre. L'électeur de Bavière vint ici à six heures et fut enfermé un quart d'heure avec le roi dans son cabinet, et puis retourna à Saint-Cloud; il reviendra demain courre le cerf avec le roi. Il y eut le soir une très-petite musique chez madame de Maintenon; il n'y en avoit point eu depuis que monseigneur le duc de Berry tomba malade. — On mande d'Allemagne que l'empereur enverra ici pour ambassadeur le prince de Schwartzenberg; c'est un homme d'environ trente ans, qui a, dit-on, 200,000 écus de rente et qui aime à les dépenser.

Lundi 14, *à Marly*. — Le roi courut le cerf l'après-dînée; l'électeur de Bavière étoit à la chasse. Le roi travailla le soir avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — La Taste mourut subitement à Versailles; il avoit plus de quatre-vingts ans. Il avoit été longtemps aide-major des gardes du corps; il avoit 7,500 livres de pension. Le roi en conserve 2,000 francs à sa veuve, qui est une fort jolie femme et par sa figure et par sa conduite; il y a quelques années que la Taste l'avoit épousée par amour. — Depuis que le cardinal de Bouillon est arrivé à Rome, les cardinaux de la Trémoille et Gualterio lui ont rendu une visite comme au doyen des cardinaux. Le roi leur avoit permis de lui rendre cette visite, et leur a ordonné de ne lui en pas rendre d'autres.

Mardi 15, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, dîna chez madame de Maintenon, après dîner travailla chez lui avec M. Voisin, et puis se promena dans les jardins jusqu'à la nuit. — M. le prince de Conty, qui a la fièvre depuis quelques jours à Issy, a été plus mal toute la journée, et le venin

commence à paroître; on craint la petite vérole, mais c'est la rougeole au moins. On a mené madame la princesse de Conty sa femme dans la maison que Vanhol a au village d'Issy; on a mis mademoiselle de la Roche-sur-Yon sa sœur dans le couvent d'Issy, et madame la princesse de Conty sa mère s'est enfermée avec lui. — Madame la maréchale d'Estrées la mère, qui partit d'ici il y a quelques jours avec une grosse fièvre, est morte à Paris. Elle a laissé beaucoup de bien, mais durant sa vie elle a fait des dispositions fort favorables à mademoiselle de Tourbes, sa fille, qu'on croit qui aura plus de 800,000 francs de sa succession. Le maréchal d'Estrées, son fils aîné, en aura presque autant, dont elle n'a pas pu disposer; elle laisse à l'abbé d'Estrées et à madame de Courtenvaux, ses autres enfants, 100,000 francs chacun.

Mercredi 16, *à Versailles.* — Le roi tint le matin le conseil d'État à Marly, se promena l'après-dînée dans les jardins, et revint ici sur les six heures, où il ne demeurera que jusqu'au 29 de ce mois. En arrivant ici il alla voir madame la duchesse de Berry, à qui il fit beaucoup d'amitiés; il y demeurera assez longtemps et cherche fort à la consoler. — On porta le soir le corps de monseigneur le duc de Berry de Paris à Saint-Denis, avec toutes les cérémonies ordinaires dans ces tristes occasions; M. le Duc, accompagné de M. de la Trémoille, faisoit les honneurs du convoi, M. le duc d'Orléans, qui les devoit faire, ayant prié le roi de l'en dispenser. Pendant que le corps a demeuré à Paris, le cardinal de Noailles et les compagnies supérieures ont été lui jeter de l'eau bénite. Il y a toujours eu des évêques à le garder, et on leur a donné des fauteuils et des carreaux; il a été gardé aussi par ses grands officiers, mais les autres courtisans n'ont point eu ordre d'aller le garder *.

* Des fauteuils et des carreaux aux évêques parurent fort étranges; le P. le Tellier avoit besoin d'eux, et l'âge du roi se laissa aller; ainsi dominent les conjonctures. Pour l'eau bénite, ce fut comme à M. le

duc de Bourgogne et à madame la duchesse de Bourgogne. Ce que les Mémoires n'ont pas marqué, beaucoup de ducs y allèrent ensemble et furent reçus avec la cérémonie ordinaire; d'autres y allèrent séparément, et toujours le carreau et le goupillon présenté après, comme aux princes du sang qui y allèrent de même. On éteignoit ainsi à chaque occasion les cérémonies qui n'alloient pas directement à l'agrandissement de l'état des bâtards, et qui mettoit les autres rangs au niveau de tout le monde; mais on n'alla point encore jusqu'à empêcher ce qu'on avoit coutume d'ordonner, et qu'on se contentoit de n'ordonner plus.

Jeudi 17, *à Versailles.* — Le roi dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, travailla avec M. Voisin par extraordinaire, car il ne travaille avec lui que les mardis et les samedis. — M. de Maupertuis, capitaine de la première compagnie des mousquetaires, a vendu le gouvernement de Toul et du Toulois à M. de Crécy, colonel et brigadier d'infanterie qui lui en donne 145,000 francs; ce gouvernement vaut 11,800 livres de rente. M. de Crécy est fils de M. de Crécy qui a été si longtemps à Ratisbonne plénipotentiaire du roi. — M. le maréchal de Villars fut élu tout d'une voix à l'Académie en la place de M. l'évêque de Senlis, frère de M. de Chamillart. Il avoit écrit une lettre à un académicien pour la lire à l'Académie après son élection, dans laquelle il mandoit que M. le cardinal de Rohan, M. le cardinal de Polignac et moi pouvions assurer la compagnie qu'il recevoit avec beaucoup de joie et de reconnoissance l'honneur qu'on lui faisoit de le choisir *.

* L'Académie françoise se perdit peu à peu par sa vanité et par sa complaisance. Elle seroit demeurée en lustre si elle s'en étoit tenue à son institution; la complaisance commença à la gâter. Des personnes puissantes par leur élévation ou par leur crédit protégèrent des sujets qui ne pouvoient lui être utiles, conséquemment ne pouvoient lui faire honneur; ces protections s'étendirent après jusque sur leurs domestiques par orgueil, et ces domestiques, qui n'avoient souvent pas d'autre mérite littéraire, furent admis. De là, cela se tourna en espèce de droit que l'usage autorisa, et qui remplit étrange-

ment l'Académie. Pour essayer de se relever au moins par la qualité de ses membres, elle élut des gens considérables, mais qui ne l'étoient que par leur naissance ou leurs emplois, sans lesquels les lettres ne les auroient jamais admis dans une société littéraire, et ces personnes eurent la petitesse de s'imaginer que la qualité d'académiciens les rendoient académiques. De l'une à l'autre cette mode s'introduisit, et l'Académie s'en applaudit par la vanité de faire subir à ces hommes distingués une égalité littéraire en places, en siéges, en voix, en emplois de directeur et de chancelier par tour ou par élection, et tel qui eût été à peine assis chez un autre, se croyoit quelque chose de grand par ce mélange avec lui au dedans de l'Académie, et ne sentoit pas que cette distinction intérieure et momentanée ne différoit guère de celle des rois de théâtre et des héros d'opéra. Que pour honorer l'Académie, la distinction des personnes ne fut pas un obstacle à les admettre, quand d'ailleurs ils avoient de quoi payer de leurs personnes par leur savoir et par leur bon goût et s'en tenir là, c'étoit chose raisonnable ; on avoit commencé de la sorte, cela honoroit qui que ce fut; l'égalité littéraire contribuoit à l'émulation et à l'union des divers membres dans un lieu où l'esprit et les lettres seules étoient considérées, et où tout autre éclat ne devoit pas être compté. Tant que l'Académie n'a été ouverte qu'à des prélats et à des magistrats en petit nombre, distingués en effet par les lettres, et à des gens de qualité, même de dignité s'il s'en trouvoit de tels, elle leur a donné et en a reçu un éclat réciproque; mais depuis que de l'un à l'autre, par mode et par succession de temps, les grandes places et celles de domestiques sans autre titre s'y sont réunies, la mésalliance est tombée dans le ridicule et les lettres dans le néant, par le très-petit nombre de gens de lettres qui y ont eu place, et qui se sont découragés par les confrères qui leur ont été donnés, parfaitement inutiles aux lettres et bons seulement à y cabaler des élections. On admirera la fatuité de plusieurs gens considérables qui s'y laissèrent entraîner et celle de l'Académie à les élire.

Vendredi 18, *à Versailles.* — Le roi s'enferma le matin avec son confesseur et l'après-dînée encore. — M. le prince de Conty n'a eu que la rougeole et est hors de danger, mais madame la princesse de Conty, sa mère, qui n'a point sorti de sa chambre, a pris la rougeole. — Madame la duchesse d'Orléans est grosse de trois mois, à ce qu'on croit, et madame la Duchesse la jeune, à qui on faisoit garder le lit depuis un mois croyant qu'elle le fût, ne l'est point. — Les plénipotentiaires de l'empereur pour l'assemblée de Bade, qui sont le comte de Goës et

le baron de Seilern, doivent être arrivés à Bade, où les nôtres doivent être cette semaine, et l'on compte que les conférences pourront commencer avant la fin du mois. — Le duc de Guastalle, qui devoit hériter du duché de Mantoue, est mort; il a laissé deux fils.

Samedi 19, *à Versailles.* — Le roi fit ses dévotions et ensuite toucha plus de mille malades; l'après-dînée il alla à vêpres, et ensuite il s'enferma avec le P. le Tellier et fit la distribution des bénéfices. L'évêché de Senlis a été donné à l'abbé Trudaine, grand vicaire d'Amiens; l'abbaye de Baume, à l'abbé de Broglio, agent du clergé; l'abbaye deLonguay, à l'abbé Caqueré; l'abbaye de Fontgombaud, à l'abbé Tiraqueau; l'abbaye de Chors, à l'abbé de Champeron; l'abbaye de Bouras, à l'abbé Langlois. Le soir, le roi travailla avec M. Voisin. — Les officiers généraux qui doivent commander les camps de cavalerie prennent congé du roi; ils veulent arriver quelques jours avant les troupes, et les troupes commenceront à s'assembler le 4 de juillet. M. de Châtillon, commissaire général de la cavalerie qui va sur la Saône avec M. de Broglio, aura quarante escadrons un peu séparés du reste des troupes que commandera M. de Broglio. — Par les dernières nouvelles qu'on a eues d'Espagne, on apprend que l'infant est hors de tout danger.

Dimanche 20, *jour de la Pentecôte, à Versailles.* — Le roi assista à toutes les dévotions de la journée. Il n'y eut point de prélat de l'Ordre pour officier; ce fut un chapelain de la grande chapelle qui officia; aux petites messes ce sont les chapelains qu'on appelle les chapelains du roi, et ceux-là sont sous la charge du grand aumônier, mais aux grandes messes où il faut chanter, ce sont des chapelains qu'on appelle de la grande chapelle qui sont de la musique et sous la charge du maître de la chapelle. Le roi, après le salut, alla voir madame la duchesse de Berry. — Le duc de Richelieu, revenant de Vincennes à Paris, tomba en apoplexie. — Le marquis

de Nesle, capitaine lieutenant des gendarmes Écossois, vend cette charge au jeune comte de Mailly, son cousin germain, à qui le roi en a donné l'agrément, quoiqu'il ne fût que capitaine de cavalerie, et le roi a taxé la charge à 50,000 écus, quoiqu'il l'eût achetée 210,000 francs du comte de Roucy. Le roi n'aime pas qu'on quitte le service de si bonne heure, et c'est pourquoi il a taxé la charge.

Lundi 21, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, qu'il auroit tenu hier sans la bonne fête; il travailla l'après-dînée avec le duc de Guiche, et fit la distribution des grâces qu'il accorde tous les ans à son régiment des gardes dont le duc de Guiche est colonel. Le roi dîna chez madame de Maintenon, et le soir, chez elle, il travailla avec M. de Pontchartrain; il ne sortit point de toute la journée. Madame la duchesse de Berry a un peu de fièvre toutes les nuits, mais sa grossesse va fort bien jusqu'ici. —Le baron Perronne, ambassadeur du roi de Sicile, fit son entrée à Paris. — Dans la distribution des grâces que le roi fait au régiment des gardes, il y a 2,000 écus de pension pour Coadelet, qui est estropié; il vend sa compagnie à Bercy, lieutenant dans ce corps, qui est frère de l'intendant des finances. Il y a 4,000 francs de pension pour Saillant, qui en est lieutenant-colonel, 2,000 francs pour Contades, qui en est major, et qui avoit déjà 4,000 francs de pension. Il y a plus de vingt capitaines à qui on donne quelque chose, et le total de ce que le roi donne cette année monte à 30,000 écus.

Mardi 22, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, et le soir travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le roi parla hier après souper dans son cabinet à Madame, et lui dit qu'il vouloit être tuteur de madame la duchesse de Berry et de l'enfant dont elle est grosse, et il a envoyé cet après-dînée M. Desmaretz et M. de Pontchartrain faire l'inventaire de toutes les pierreries et de tous les bijoux qui sont

ou chez madame de Berry ou dans l'appartement de feu monseigneur le duc de Berry. Il y en a de trois sortes : celles qui ont été données à madame la duchesse de Berry en mariage lui demeureront dans son entier; celles dont monseigneur le duc de Berry avoit hérité par la mort de monseigneur le Dauphin son père demeureront tout entier à l'enfant qui naîtra, soit prince ou princesse; ce qui a été acheté depuis le mariage sera partagé également entre la mère et l'enfant. On ne gardera que cinquante chevaux de l'écurie de monseigneur le duc de Berry; il en avoit cent soixante-cinq. On fait aussi beaucoup de réforme pour les tables de sa maison.

Mercredi 23, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla tirer l'après-dînée. Il y eut le soir grande musique chez madame de Maintenon; il n'y en avoit point eu de grande depuis que monseigneur le duc de Berry tomba malade. Madame la princesse d'Épinoy eut une assez longue audience du roi dans son cabinet avant qu'il passât chez madame de Maintenon; on ne doute pas que ce ne soit sur le mariage de mademoiselle de Werchin, sa fille, avec le prince de Soubise, fils du prince de Rohan. Ce mariage est résolu il y a déjà quelque temps mais ils n'en reçoivent point encore les compliments. On compte que mademoiselle de Werchin aura près de 500,000 écus de bien, et elle n'a de frère que le prince d'Épinoy, qui n'est point marié; elle n'a point de sœur. Madame la duchesse de Berry n'a plus de fièvre et commence à dormir la nuit; si ses incommodités avoient continué encore quelques jours, on avoit résolu de lui faire prendre du quinquina. — On fera de samedi en huit jours, à Notre-Dame à Paris, un grand service pour la reine d'Espagne; le roi le fait faire avec beaucoup de magnificence.

Jeudi 24, *à Versailles.* — Le roi tint conseil de dépêches qu'il ne tient d'ordinaire que les lundis de quinze en quinze jours. Il dîna chez madame de Maintenon, où il y eut le soir petite musique; il se promena l'après-dînée à

Trianon.—Par les dernières nouvelles qu'on a reçues d'Espagne, il paroît que les affaires de Catalogne ne vont pas bien pour le roi d'Espagne. Orry, qui avoit porté 130,000 pistoles à l'armée, avoit eu durant trois ou quatre jours des conférences avec un député de Barcelone, pendant lesquelles on n'avoit point tiré ni de la ville ni du camp, mais ses conférences n'ont rien produit, et on a recommencé à tirer de part et d'autre. Les miquelets du parti des révoltés se sont rendus maîtres de plusieurs postes importants dans les montagnes. — On travaille à un canal qui aboutira à Mardyck (1), où on espère pouvoir faire un port considérable, mais on ne sauroit raccommoder ce qu'on appelle la fosse de Mardyck.

Vendredi 25, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, dîna de bonne heure, et alla se promener à Marly. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le roi donnoit 24,000 écus de pension au comte de Saaros; il lui augmente sa pension de 10,000 écus, et lui donne 40,000 francs de pension pour distribuer comme il le jugera à propos aux généraux hongrois qui servoient sous lui et qui lui sont demeurés fidèles. Ils sont demeurés en Pologne, leurs biens en Hongrie étant confisqués par l'empereur; les quatre principaux de ces généraux sont Forgatsch, Esterhazy, Beresini et . . . . . Il y a outre ces généraux deux sénateurs du royaume qui ont beaucoup souffert et deux autres particuliers moins considérables, que le comte de Saaros estime fort. On lui a envoyé un courrier à Rambouillet

(1) On n'avoit garde de convenir avec les Anglois que l'on voulut faire un nouveau port à Mardyck; au contraire, dans la réponse que le roi fit faire aux plaintes de M. Prior, le roi dit précisément qu'il n'avoit nulle vue, nulle intention de faire un nouveau port à Mardyck, qu'il ne veut que sauver un pays qui seroit submergé si les eaux n'avoient pas un écoulement vers la mer, et c'étoit à quoi, disoit Sa Majesté, devoit servir le nouveau canal; qu'ainsi ce n'étoit pas contrevenir, comme le disoient les Anglois, à l'article 9 du traité d'Utrecht. (*Note du duc de Luynes.*)

où il est avec M. le comte de Toulouse pour lui porter la nouvelle de la grâce que le roi lui a faite. Il a outre ses pensions 200,000 écus sur la maison de ville dont on a retranché les deux cinquièmes et l'intérêt mis au denier vingt-cinq.

Samedi 26, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, se promena l'après-dînée dans les jardins, et travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon; il donna le matin après son lever audience au général des Carmes, qui est frère du cardinal Sacripante. Le roi est fort enroué depuis deux jours, mais M. Fagon assure que la médecine qu'il prendra lundi lui ôtera cet enrouement. — Le cardinal Badoero est mort; il y a présentement cinq chapeaux vacants, mais il y en a un *in petto.* Le cardinal de Sala, qui a été si longtemps à Avignon, depuis être sorti de Barcelone dont il est évêque, a eu deux attaques d'apoplexie; il est cardinal de la dernière promotion et par la nomination de l'empereur. — On a présenté au roi milord Annandale, cousin germain de feu duc d'Hamilton; il a l'ordre de Saint-André d'Écosse, qu'il porte avec un ruban vert, qui va de la gauche à la droite. Nous avions vu ici des chevaliers de cet ordre qui portoient le ruban bleu comme les chevaliers de la Jarretière, hormis qu'il étoit ondé; mais la reine leur a fait quitter ce ruban pour reprendre le vert, qui est la couleur de cet ordre. Le duc d'Hamilton et le duc d'Argyle d'aujourd'hui ont eu les deux ordres à la fois et l'un d'eux portoit le ruban bleu doublé de vert.

Dimanche 27, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État devant et après dîner; il travailla le soir avec M. Pelletier, et il y eut ensuite musique chez madame de Maintenon. MM. Vander-Buys et Goslinga, ambassadeurs extraordinaires de Hollande, firent leur entrée à Paris et la feront ici mardi. Le roi a fait faire un carrosse neuf pour les ambassadeurs, fort magnifique et de fort bon goût; tout le monde le va voir par curiosité, il n'avoit

point encore servi. Les deux ambassadeurs étoient au fond, le maréchal d'Huxelles et le baron de Breteuil qui est introducteur des ambassadeurs en semestre, étoient au devant. — Le roi a donné au duc de Mortemart la survivance du gouvernement du Havre, qui est gouvernement de province et qui vaut 11,000 écus de rente, et au duc de Saint-Aignan la survivance du gouvernement de Loches, qui est du gouvernement de Touraine et qui ne vaut quasi rien; il n'est considérable pour lui que parce que cela touche au duché de Saint-Aignan. M. de Beauvilliers a ces deux gouvernements.

Lundi 28, *à Versailles.* — Le roi prit médecine comme il la prend tous les mois par précaution; après son dîner il travailla avec M. de Pontchartrain. — Le roi a donné 1,000 écus de pension à M. du Poulpry, officier des chevau-légers. Le roi a donné à mademoiselle de Tourbes le logement qu'avoit ici la maréchale d'Estrées sa mère. — Madame la Duchesse douairière, qui étoit à Rambouillet depuis quelques jours avec M. le comte de Toulouse son frère, en revint le soir avec la colique néphrétique et les médecins appréhendent pour elle qu'elle n'ait une pierre dans les reins. Madame la Duchesse, sa belle-fille, qui n'est plus grosse, ne sera point du voyage de Marly; elle gardera sa chambre à Paris en attendant qu'elle aille aux eaux. — Notre envoyé en Angleterre a envoyé une copie de la lettre que l'électeur d'Hanovre écrit à la reine, par laquelle il lui mande qu'il désapprouve ce que son envoyé a fait à Londres, et l'assure que jamais lui, ni son fils, ne passeront en Angleterre que quand elle leur mandera d'y passer.

Mardi 29, *à Marly.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz. L'après-dînée il travailla avec M. Voisin, et puis alla chez madame la duchesse de Berry, qui se porte fort bien; sa grossesse va à merveille, et en sortant de chez elle il monta en carrosse pour venir ici. Après le lever du roi, les ambassadeurs de

Hollande qui avoient fait leur entrée eurent audience du roi dans son cabinet. M. Buys, qui portoit la parole, parla à merveille ; le roi en fut très-content, et les ambassadeurs furent charmés de la réponse du roi, qui leur fit des excuses de son enrouement, qui est pourtant diminué depuis sa médecine. — Le cardinal del Giudice, qui demanda hier au roi, au sortir de son dîner, d'avoir un logement à Marly pour ce voyage, a obtenu cette grâce. — M. Desmaretz alla chez madame la duchesse de Berry à Versailles après que le roi en fut sorti, et lui dit que le roi augmentoit ses pensions de 200,000 francs; le roi avoit ordonné à M. Desmaretz de n'aller dire cette bonne nouvelle à madame la duchesse de Berry qu'après qu'il en seroit sorti pour éviter les remercîments en présence. Voici l'état des revenus de madame de Berry : Elle a 40,000 francs de sa dot, 40,000 francs de son douaire; quand le roi donna 500,000 écus à monseigneur le duc de Berry, on prit le cinquième pour la maison de madame la duchesse de Berry, et quand depuis, le roi augmenta encore cette pension de 400,000 francs, on en prit encore le cinquième pour sa maison, si bien qu'elle avoit 380,000 francs de pension et les 80,000 francs de sa dot ou de son douaire qui ne faisoient tout ensemble que 460,000 francs, ce qui ne suffisoit pas pour la dépense de sa maison sur le pied où elle est. Le roi, qui s'est donné la peine d'entrer dans le détail, a cru qu'il falloit donner 200,000 francs de plus; ainsi elle a présentement 660,000 livres; Madame n'en a que 500,000.

Mercredi 30, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Outre les dames que le roi a amenées ici, il y fait garder un logement pour mademoiselle de Tourbes afin qu'elle y puisse venir quand les six semaines depuis la mort de sa mère seront passées. Il fait garder aussi un logement pour madame de Pontchartrain, qui est prête

d'accoucher, afin qu'elle y puisse venir quand elle sera relevée de sa couche. Elle n'y étoit jamais venue, car depuis son mariage elle étoit toujours demeurée auprès de madame la chancelière qui se mouroit. — On mande de Saxe que le czar avoit disgracié le prince Menzikoff, parce qu'il avoit fait un traité par lequel il consentoit au nom de son maître que Wismar fût remis en sequestre au roi de Prusse, et qu'il avoit agi en cela contre les intérêts du czar et sans avoir aucun pouvoir de lui.

Jeudi 31, *jour de la fête de Dieu, à Marly.* — Le roi alla à dix heures et demie à la paroisse, suivit la procession, entendit la grande messe, et l'après-dînée y retourna à trois heures, et entendit vêpres et le salut. A son retour, il travailla avec M. Voisin, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Le roi, en allant à la paroisse, avoit dans son carrosse Madame à côté de lui, la jeune princesse de Conty et mademoiselle de Charolois sa sœur, sur le devant, M. le duc d'Orléans à la portière. — Le cardinal de Rohan doit voir ces jours-ci chez le cardinal d'Estrées ce que le cardinal de Noailles a écrit sur la Constitution. Le cardinal de Noailles n'a point voulu envoyer cet écrit au roi, et ne veut même le laisser entre les mains de personne; son secrétaire le portera et le lira chez le cardinal d'Estrées. — La duchesse de Lorges mourut le matin à Paris après une longue maladie; elle laisse deux garçons. Elle étoit fille de M. de Chamillart.

Vendredi 1er *juin, à Marly.* — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, d'où il ne sortit que pour aller dîner chez lui. L'après-dînée, il alla tirer, en revint à cinq heures et puis alla à la paroisse entendre le salut; il étoit seul dans le fond de son carrosse, Madame et madame la duchesse d'Elbeuf au devant, la maréchale de Villars et la duchesse de Brancas aux portières. M. le duc d'Orléans, la jeune princesse de Conty et mademoiselle de Charolois sont allés à Paris pour le service de la reine

d'Espagne, qui se doit faire demain à Notre-Dame. — Le cardinal del Giudice attend le retour d'un courrier qu'il a envoyé à Madrid il y a plus de trois semaines, et il ne doute pas qu'on ne reçoive par ce courrier les ordres qu'on enverra aux plénipotentiaires d'Espagne à Utrecht de signer la paix avec la Hollande et le Portugal. Les États Généraux ont donné il y a déjà plus d'un mois un écrit au duc d'Ossone pour le justifier de l'accusation qu'on avoit faite contre lui d'avoir fait étrangler un de ses domestiques dans sa maison. — Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon.

Samedi 2, *à Marly*. — Le roi dîna à onze heures, alla courre le cerf dans la forêt avec les chiens de M. du Maine; il revint de la chasse à quatre heures, et à cinq heures et demie il alla au salut à la paroisse. Il étoit seul dans le fond de son carrosse, madame d'Elbeuf et la maréchale de Villars au devant, madame de Courcillon et madame de Tonnerre aux portières. Au retour de la paroisse il se promena dans les jardins et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. — On fit à Notre-Dame, à Paris, un service pour la reine d'Espagne, qui fut fort magnifique. — Il arriva le matin à Paris un courrier venant de Madrid, qui a apporté au prince de Chalais un gros paquet pour le cardinal del Giudice; M. de Chalais vint ici l'après-dînée l'apporter à ce cardinal. Le roi d'Espagne envoie à ses plénipotentiaires à Utrecht l'ordre qu'on s'attendoit bien qu'il enverroit de signer la paix avec la Hollande et le Portugal, et leur mande en même temps de faire généralement tout ce que le roi son grand-père leur ordonnera*.

* Les Mémoires taisent un fait, dont il y a lieu d'être surpris d'autant qu'ils y sont ordinairement fidèles, et fidèles aussi à les donner tout secs, de ceux qui parlent d'eux-mêmes avec un danger politique renfermé dans leur expression toute simple et nue. Ils en ont supprimé plusieurs, et on en a averti vers les temps où ce silence commence; mais celui-ci, qui n'est point de cette espèce, ne peut être supprimé

que par l'amitié. Dangeau, qui les a écrits, avoit marié son fils unique à la fille unique de Pompadour; la duchesse douairière d'Elbeuf étoit sœur de madame de Pompadour, et toutes deux et Pompadour par elles s'étoient fort insinués dans l'amitié de madame des Ursins. Les reflets de tout cela seroient trop longs à écrire, mais suffisent pour avoir engagé Dangeau de taire le fait dont il s'agit il y a longtemps; le voici : madame des Ursins, dans le désir extrême de sa souveraineté, qui n'avoit ni fond, ni prétexte que la surprenante complaisance du roi d'Espagne à entrer dans cet étrange dessein et à le favoriser de toute sa puissance et à ses dépens, s'y trouva encore plus ardente après qu'il eut éclaté par les demandes formelles de l'Espagne, et qu'elle se vit sans milieu ou avec l'accomplissement de son plus ardent désir, et désir fort augmenté encore par la perte de la reine d'Espagne, ou de se voir le jouet de l'Espagne, de la France et de l'Europe entière. D'Aubigny, son fidèle écuyer, qu'elle avoit d'abord envoyé ménager ses affaires à Utrecht, n'y put rien faire; elle crut qu'en y envoyant un homme d'un autre poids il en donneroit à sa prétention. Elle en trouva un à qui tout étoit bon pourvu qu'il s'ouvrît un chemin à la fortune; en effet, cela la lui fit, mais ne procura point de souveraineté à madame des Ursins. Le baron de Capres, cadet de plusieurs frères, et connu depuis sous le nom de duc de Bournonville, fut celui sur qui elle jeta les yeux; un homme à tout faire, et à qui rien n'est cher ni difficile, qui a du langage, du monde, de la souplesse, égale quelquefois pour une commission, avec un esprit médiocre, ceux qui, avec plus de retenue et de respect d'eux-mêmes, ont le plus de talent et de lumières. Il fit son marché, et il alla de sa part à Utrecht; il ne put jamais se faire admettre, quoique les ambassadeurs d'Espagne n'y oubliassent rien, et il y reçut tant de moqueries et de mépris pour l'affaire dont il s'étoit chargé, qu'il tâcha à la fin de persuader qu'il n'étoit allé là que comme un homme de confiance de la cour d'Espagne pour raccommoder les deux ambassadeurs de cette couronne, qui étoient ensemble aux épées et aux couteaux. La paix d'Espagne avec la Hollande et le Portugal fut accrochée longtemps sur ce point unique; le roi le trouvoit si mauvais que pour ramener son petit-fils par la force, après y avoir perdu celle de la raison et de son crédit sur lui, il lui refusa tout secours pour prendre Barcelone et réduire la Catalogne, jusqu'à ce qu'il eût abandonné la chimère de madame des Ursins et signé la paix qui ne tenoit plus qu'à ce point unique. Le baron de Capres revint donc par la France en Espagne, et fut fait grand d'Espagne, à son retour, sous le nom de duc de Bournonville, et capitaine des gardes du corps de la compagnie flamande incontinent après. Cette opiniâtreté dernière de madame des Ursins, que le roi ne put vaincre que par le déni absolu de tout secours, dont le roi d'Espagne ne pou-

voit se passer pour réduire les Catalans secrètement soutenus par l'empereur, fut le sceau de sa ruine. Il échappa un mot sur elle au roi parlant à Torcy, qui ne fut pour lors entendu ni de lui ni du très-petit nombre de gens à qui il revint, mais qui les surprirent fort, et qui ne fut compris comme éclair que par la chute de la foudre. C'est donc ce ridicule voyage de Bournonville dont Dangeau ne parle point parce qu'il fut d'autant plus ridicule pour lui et pour celle qui l'envoya, qu'il ne réussit en rien pour elle, et qu'il lui devint au contraire funeste de toutes parts ; mais elle étoit trop fière et trop habile pour ne pas répandre toutes les grâces dont elle étoit la dispensatrice sur un homme distingué qui s'étoit voilé et vendu jusqu'à cet excès à elle. Pour la même raison d'amitié, Dangeau ne parle point de l'étrange solitude où madame des Ursins tint le roi d'Espagne depuis la mort de la reine dans le palais du duc de Médina-Céli, où elle l'avoit fait aller aussitôt après, et où elle le retint jusqu'au départ de la princesse de Parme pour le venir épouser. N'ayant plus le secours de la reine, elle emprunta celui de la solitude, et d'une maison où il ne pouvoit tenir sa cour. Le Buen Retiro étoit un palais royal superbe et vaste à un bout de Madrid, très-éloigné de celui où la reine étoit morte, et où il étoit tout naturel que le roi allât, puisque sans cette raison il y demeuroit souvent ; mais là il eut été trop accessible. Elle prit donc la place de la reine, et la prit si entièrement, au lit près, ce qu'on ne voyoit pas, que toute l'Espagne et le roi son grand-père eurent longtemps les plus mortelles frayeurs de la voir déclarée reine d'Espagne. Le roi dépêchoit devant elle et par elle, comme il faisoit avec la reine ; elle mandoit les ministres, qui ne faisoient rien sans ses ordres. Le roi ne sortoit d'avec elle que pour aller prendre l'air où nul n'osoit le suivre que quatre ou cinq hommes qu'elle avoit choisis, parce qu'elle étoit bien sûre d'eux, et à qui l'on avoit donné le nom de *recreadores*, et comme le corps de logis où le roi logeoit et celui qu'elle habitoit chacun d'un côté de la même cour, ne se communiquoient que par une terrasse découverte qui étoit au fond de la cour, elle y fit faire avec une précipitation étrange et en vingt-quatre heures une galerie couverte et fermée de tous côtés avec de petites fenêtres rares, à travers lesquelles on ne pouvoit voir dehors, pour donner au roi et à elle la liberté de passer l'un chez l'autre de leurs cabinets sans que personne s'en aperçût, et colora tout cela du prétexte de consoler le roi avec plus de liberté, sans quitter les enfants dont elle étoit gouvernante. Ce fut dans cet état qu'elle eût pu épouser le roi si elle eût voulu, mais apparemment qu'elle en craignit les suites. Il lui falloit une femme du tempérament et de la dévotion dont il étoit, surtout en ayant été privé depuis les derniers mois de la vie de la reine ; elle songea à lui en donner une dont l'inégalité et le défaut de tout appui ne pût rien partager et tînt tout d'elle. Albéroni

saisit habilement un si puissant intérêt, et tous deux osèrent bâcler le mariage, sans que le roi, au moins par elle ni par l'Espagne en eût le moindre avis qu'après qu'il fut conclu. En voilà assez maintenant pour faire entendre combien le roi se trouva offensé contre madame des Ursins, et pour suppléer à ce que Dangeau n'a pas voulu marquer, et pour faire entendre avec moins de surprise ce qu'il ne pourra s'empêcher de marquer dans la suite sur madame des Ursins, et qui fut l'étonnement de toute l'Europe. Quelque important que soit ce petit supplément, il n'est pas à l'heure qu'il est de nature à s'en contraindre; il en est d'autres et de bien plus curieux dont on a gardé le silence et imité la sagesse de Dangeau. Tel fut donc le mystère du voyage du cardinal del Giudice, et de celui de Chalais, qui peu après le vint trouver de Madrid à Paris, pour demander au roi l'agrément de ce mariage qu'il donna avec beaucoup de froideur.

Dimanche 3, *à Marly*. — Le roi, après son lever, fit entrer le maréchal de Berwick dans son cabinet et ensuite il donna une petite audience au cardinal del Giudice. Après la messe il tint le conseil d'État, l'après-dînée travailla avec M. Pelletier, et puis alla entendre le salut à la paroisse; Madame, M. le duc d'Orléans, la jeune princesse de Conty, mademoiselle de Charolois et la duchesse de Brancas étoient dans son carrosse. — Le maréchal de Berwick a ordre de se tenir prêt à marcher pour aller faire le siége de Barcelone, et il compte de partir au retour du voyage que le roi fera la semaine prochaine à Rambouillet. On a envoyé ordre aux troupes, qui doivent servir dans son armée de marcher dès qu'ils auront reçu l'ordre. Il aura soixante-huit bataillons françois dont il en emploiera cinquante au siége. On lui donne, outre les officiers généraux françois qui sont déjà en ce pays-là, quatre lieutenants généraux et quatre maréchaux de camp. Les lieutenants généraux sont : le chevalier d'Asfeld, Cilly, Dillon et Jeoffreville. Les maréchaux de camp sont : le chevalier de Damas, le chevalier de Langeron, Bourck et Broglio, gendre de M. Voisin.

Lundi 4, *à Marly*. — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, qui avoit été un peu incommodée

la nuit; ensuite il alla voir jouer au mail. L'après-dînée il rentra chez madame de Maintenon, et travailla avec M. Voisin, quoique ce ne fût pas son jour. Il alla ensuite entendre le salut à la paroisse; il avoit dans son carrosse ceux qui avoient l'honneur d'y être hier. — Le duc de Noailles vend la lieutenance générale de la haute Auvergne à l'abbé de Lignerac, qui l'achète pour son neveu, qui a été longtemps colonel d'infanterie, et à qui ses blessures ont fait quitter le service. Il en donne 84,000 fr.; la charge vaut 6,300 livres de rente. La ville capitale de la haute Auvergne, où demeure d'ordinaire le lieutenant de roi, c'est Aurillac; mais il y a longtemps qu'il n'y a eu nul lieutenant général en ce pays-là, et le comte de Nogent, qui est lieutenant général de la basse Auvergne, n'a jamais été non plus en ce pays-là.

Mardi 5, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, l'après-dînée se promena dans ses jardins, et alla un peu avant six heures entendre le salut à la paroisse. La reine d'Angleterre vint ici pendant que le roi étoit à la paroisse, et l'attendit chez madame de Maintenon, où elle fut avec lui jusqu'à huit heures, et puis retourna à Saint-Germain. — M. le duc de Mortemart, qui est maréchal de camp, demanda au roi la permission d'aller servir en cette qualité dans l'armée du maréchal de Berwick, et le roi lui permit d'y aller, mais il a eu de la peine à le lui permettre parce que la santé de ce duc est fort mauvaise; il a tellement pressé le roi qu'enfin il y a consenti. — On mande de Madrid que Zuniga, lieutenant général en Espagne et que nous avons vu longtemps ici, a enfin obtenu la permission d'épouser l'héritière de la maison de Naxara, qui lui porte la grandesse et dont il étoit fort amoureux. Elle est fort riche; le roi d'Espagne avoit confisqué ses biens, et il les lui a rendus.

Mercredi 6, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, et l'après-dînée il ne sortit que pour aller au salut à la pa-

roisse avec Madame, M. le duc d'Orléans et les petites princesses comme à l'ordinaire. Après le salut il se promena dans ses jardins, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. M. de Chalais vint ici le matin, et vit le roi dans son cabinet, où M. de Torcy le mena. Il n'avoit point vu le roi depuis qu'il est arrivé d'Espagne, et il paroissoit même qu'on n'étoit pas content de ce qu'un homme de sa qualité venu en France par ordre du roi d'Espagne ne demandât point à voir le roi. Présentement qu'il l'a vu, il paroît qu'on est content de ce qu'il a dit et de la conduite qu'il a eue sur cela. — M. des Forts, intendant des finances, fils de M. Pelletier, conseiller du conseil royal, a eu la place de conseiller d'État vacante par la mort de M. d'Orçay qui avoit été prévôt des marchands, et qui étoit d'une des meilleures maisons de la robe.

Jeudi 7, jour de la petite fête de Dieu, à Marly. — Le roi alla à dix heures et demie à la paroisse, suivant la procession, et entendit la grande messe, dîna chez madame de Maintenon, l'après-dînée travailla chez lui avec M. de Pontchartrain, avec qui il n'avoit pas travaillé lundi parce qu'il voulut que M. de Pontchartrain demeurât ce jour-là à Versailles auprès de madame de Pontchartrain qui accouchoit. Le roi, avant six heures, retourna à la paroisse au salut; il n'en a manqué aucun dans l'octave; au retour du salut il vouloit se promener dans ses jardins, mais la pluie l'en empêcha. — M. Ducasse a obtenu son congé; il étoit parti d'ici fort incommodé, et le roi lui-même lui conseilloit de ne point partir, mais le zèle l'emporta sur toutes les raisons de sa santé, qui s'est encore affoiblie par le voyage. On envoie à sa place le commandeur de Belle-Fontaine, lieutenant général de la marine comme lui, mais moins connu des Espagnols.

Vendredi 8, à Marly. — Le roi travailla avec le P. le Tellier après la messe; il alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Main-

tenon. — Le maréchal de Berwick viendra ici au retour du voyage du roi à Rambouillet pour prendre congé du roi, et en attendant il va chez lui à Fitz-James songer à sa santé, qui est assez mauvaise; il a des vapeurs et a eu encore la fièvre cette nuit. — Il y a eu du désordre à Lyon; les bouchers avoient animé la populace sur ce que la ville avoit mis une imposition sur la viande. La sédition a été assez grande, beaucoup de peuples avoient pris les armes; cela est un peu apaisé présentement parce que M. Méliand, l'intendant, a fait ôter cette imposition nouvelle dont on n'est pas trop content ici. Le maréchal de Villeroy, qui est à Villeroy avec la goutte, a écrit au roi pour le prier de lui permettre d'y aller.

Samedi 9, à Marly. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et l'après-dînée il monta en calèche et alla se promener dans la forêt; le soir il travailla avec M. Voisin chez madame de Maintenon. — Le roi permet au maréchal de Villeroy d'aller à Lyon, et lui sait même très-bon gré de s'y être offert de si bonne grâce, étant même assez incommodé de sa goutte; il partira de Villeroy le 15, et on a envoyé ordre à quelques troupes, de celles qui campent sur la Saône, de marcher à Lyon. On prend pour cela sept régiments de dragons, deux régiments de cavalerie, et on tire quatre bataillons de Franche-Comté, afin que le maréchal de Villeroy se puisse faire obéir par la force, en cas qu'il y eut des mutins en assez grand nombre pour vouloir s'opposer aux ordres que donnera ce maréchal.

Dimanche 10, à Marly. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. Pelletier. — Nous avons présentement vingt-cinq bataillons employés à travailler au canal qu'on fait faire en Flandre, et qui aboutira à Mardyck. — Il y aura dix-neuf dames au voyage de Rambouillet, en comptant les princesses; Madame mène madame la duchesse de Brancas, la maréchale de Clé-

rembault, madame de Châteauthiers et madame de Rotzenhausen. Madame la Duchesse mène les deux princesses ses filles et mesdames de Gondrin, de Bouzols, de Rupelmonde, de Saint-Germain, de Souvré et de Laigle. Madame de Maintenon mène mesdames de Lévis, de Caylus, d'O et de Dangeau, et il y aura une table particulière pour ces cinq dames; les autres quatorze mangeront avec le roi. M. le duc d'Orléans est du voyage, qui y mange aussi; ainsi la table sera de seize couverts, comme à Marly.

Lundi 11, *à Rambouillet.* — Le roi tint à Marly le conseil de finances qu'il n'auroit tenu que demain s'il y fût demeuré; il ne veut pas que son voyage lui fasse perdre aucun conseil. Il partit de Marly à trois heures et arriva ici à cinq heures et demie. Il pria madame la duchesse d'Orléans, qui n'est point du voyage, de dire à madame la duchesse de Berry qu'il ne passeroit point à Versailles pour la voir, qu'elle se chargeât de lui faire des excuses et qu'il la verroit au retour. On demeurera ici jusqu'au mardi de la semaine qui vient. Il n'y a ici que deux courtisans qui ne fussent point à Marly et que le roi a trouvé bon que M. le comte amenât; il ne mène personne sans le demander au roi; ce sont MM. les ducs de Sully et de la Feuillade. Il y eut le soir grande musique chez madame de Maintenon, et il y en aura tous les soirs.

Mardi 12, *à Rambouillet.* — Le roi après la messe entra chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. de Pontchartrain. Il dîna à midi avec les dames et puis alla courre le cerf; Madame étoit à la chasse dans une petite calèche qui suivoit celle du roi à l'ordinaire; madame la Duchesse, ses deux filles, mesdames de Saint-Germain et de Rupelmonde étoient à cheval. Le soir on fit la curée dans la cour, et le spectacle en fut fort agréable par le grand nombre de sonneurs, de chiens et de flambeaux. Au retour de la chasse, avant la musique, le roi avoit travaillé avec M. Voisin. — Le duc de Villeroy

apprit au roi le matin à son lever la mort de l'archevêque de Lyon (1), qu'on avoit déjà dit mort plusieurs fois; il avoit plus de quatre-vingts ans.

Mercredi 13, *à Rambouillet.* — Le roi, après la messe où on chante toujours quelques motets, entra chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. Voisin et M. de Torcy ensemble, ce qui tient lieu de conseil d'État. M. le chancelier ni M. Desmaretz ne sont point ici, et M. de Beauvilliers est toujours malade à Vaucresson. L'après-dînée le roi alla tirer. — On a reçu des lettres de nos plénipotentiaires de Bade; les conférences sont commencées. — Le roi compte de revenir faire un petit voyage ici le 6ᵉ d'octobre; il paroît qu'il s'y plaît fort, et ses courtisans s'y plaisent fort aussi et y sont fort à leur aise. M. le comte de Toulouse y fait une dépense magnifique, et il y a un ordre admirable dans sa maison.

Jeudi 14, *à Rambouillet.* — L'après-dînée le roi courut le cerf avec les chiens de M. du Maine et fit une fort belle chasse; plus il voit ce pays-ci et plus il s'y plaît. — La comtesse de Saint-Géran, qui avoit 2,000 écus de pension et qui est toujours à Versailles dans une très-mauvaise santé, ne pouvant être d'aucun voyage ni de Marly ni de Fontainebleau, a obtenu une augmentation de 1,000 écus; elle a été dame du palais de la feue reine. — On mande d'Allemagne que le bruit court à Vienne que l'impératrice est grosse de deux mois; on a peine à croire cette nouvelle en ce pays-ci. L'empereur a donné le gouvernement de Mantoue et du Mantouan au prince Philippe de Hesse-Cassel.

Vendredi 15, *à Rambouillet.* — Le roi courut le lièvre l'après-dînée avec les chiens du maréchal de Tallard, qui sont les plus jolis chiens du monde. — Le roi presse fort le cardinal de Noailles de se déterminer enfin et de s'expliquer s'il veut recevoir la constitution du pape, et on

(1) Claude de Saint-Georges.

espère qu'il l'acceptera; le pape a écrit au roi pour le prier de presser ce prélat. — M. Mesnager, qui étoit notre troisième plénipotentiaire à Utrecht, est mort à Paris d'apoplexie. Le roi lui avoit donné une pension de 10,000 francs, et il s'étoit fort enrichi dans le commerce et n'avoit jamais été marié. — Madame la comtesse d'Olonne est morte depuis quelques jours à Paris; elle avoit quatre-vingts ans passés, et dans sa jeunesse elle étoit la femme en plus grande réputation de beauté.

* Madame d'Olonne, qui n'eut point d'enfants de son mari, cadet de la maison de la Trémoille, étoit sœur aînée de la maréchale de la Ferté, toutes deux d'Angennes, d'une branche éteinte en elles. Leur débauche les avoit rendues aussi célèbres que leur beauté, et les avoit séparées de toutes les femmes. Veuves, elles logeoient ensemble, et vieilles, elles songèrent à se convertir. Revenant du sermon un mercredi des Cendres, épouvantées de la nécessité de la pénitence qu'on avoit prêchée : « Ma sœur, dit la maréchale, mais que ferons-nous donc? car il faut faire pénitence. — Ma sœur, répondit l'autre, après quelque raisonnement et beaucoup d'embarras là-dessus, tenez, voilà ce qu'il faut faire : Faisons jeûner nos gens. » Quoique avec beaucoup d'esprit, mais avec beaucoup d'avarice et la plus grossière ignorance sur la religion, elle croyoit de bonne foi dire merveille. Dans la suite pourtant elles se tournèrent sérieusement à Dieu, et firent pénitence, surtout la maréchale.

Samedi 16, à Rambouillet. — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon; il dîna de fort bonne heure, courut le cerf, et ne revint de la chasse qu'à sept heures. Il devoit travailler avec M. Voisin avant la musique, mais il l'a remis au sortir de son dîner. M. de Coëtanfao arriva ici pendant que le roi étoit à la chasse, et parla au roi en descendant de sa calèche; il lui apprit que madame la duchesse de Berry, sur les deux heures après midi, étoit accouchée d'une fille. Comme cette princesse n'est point venue à terme, on ne croit pas qu'elle puisse vivre. Madame la duchesse de Berry avoit senti quelques légères douleurs à cinq heures du matin; elle s'étoit rendormie; les grandes douleurs l'ont prise

avant midi. Dionis, qui est son accoucheur, étoit à Paris. On croyoit qu'elle ne se blesseroit point, parce que le temps où elle avoit coutume de se blesser dans ses grossesses étoit passé.

Dimanche 17, *à Rambouillet.* — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, où il tint le conseil avec M. de Torcy et M. Voisin. Pendant qu'il tenoit le conseil, M. de Pontchartrain lui apporta une lettre de madame de Pompadour, qui mandoit que la princesse dont madame la duchesse de Berry accoucha hier étoit morte cette nuit. Elle n'a vécu que douze heures. Madame de Pompadour la fit baptiser trois heures avant sa mort, quoiqu'elle eût été ondoyée. Le roi a ordonné à M. de Pontchartrain d'écrire à M. de Dreux, grand maître des cérémonies, qu'on la fit enterrer le plus tôt qu'il seroit possible et sans cérémonie. L'après-dînée le roi alla tirer. Le roi a dit qu'il reviendroit de Marly à Versailles le 11 du mois d'août, et en repartiroit le 29 pour aller à Fontainebleau, d'où il reviendra au commencement du mois d'octobre.

Lundi 18, *à Rambouillet.* — Le roi courut le cerf avec les chiens de M. du Maine et par un vent horrible qui rendit la chasse vilaine. Le corps de la petite princesse fut porté de Versailles à Saint-Denis; il y avoit dans le carrosse, avec le corps : M. l'évêque de Seez, madame la duchesse de Saint-Simon, *madame de Pompadour, madame de Vaudreuil et le curé de Versailles à la portière. — Le cardinal de Rohan verra jeudi chez le cardinal d'Estrées ce que le cardinal de Noailles a écrit, et on espère toujours que cette affaire finira de manière que le pape et le roi seront contents et que le cardinal de Noailles acceptera la Constitution, mais il ne l'a point déclaré encore, et son écrit n'est que pour marquer la pureté de sa doctrine et combien il est éloigné du jansénisme; il n'y parle point de l'acceptation de la bulle.

* Le roi, qui étoit à Rambouillet, eut plutôt fait de nommer la duchesse de Saint-Simon qui se présenta la première à son esprit, parce qu'elle étoit à Versailles toute portée, puis le lendemain dit que, s'il y avoit songé, il eût nommé une autre duchesse que la dame d'honneur de madame la duchesse de Berry.

Mardi 19, *à Marly*. — Le roi, après la messe, se promena dans les jardins de Rambouillet et alla voir le chenil. Il partit de Rambouillet à trois heures pour venir ici, ayant dans son carrosse Madame, M. le duc d'Orléans, madame la Duchesse et les deux princesses ses filles. — On a appris la mort de madame la duchesse d'Hanovre (1), mère de l'électeur; elle avoit quatre-vingt-quatre ans. C'est par elle qu'est venu le droit à cette maison de prétendre à la couronne d'Angleterre; il y auroit bien d'autres héritiers plus proches, mais ils sont catholiques. On n'a point dit encore cette nouvelle à Madame, qui est sa nièce et qui avoit le plus grand attachement du monde pour Madame sa tante qui l'avoit élevée; elle lui écrivoit régulièrement deux fois la semaine des lettres de quinze ou vingt pages. Le roi travailla le soir avec M. Voisin chez madame de Maintenon. Madame la duchesse de Berry fut assez mal toute la journée jusqu'au soir, que son mal diminua.

Mercredi 20, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État; il dîna chez madame de Maintenon, et l'après-dînée il alla à Versailles voir madame la duchesse de Berry, qui ne se sent plus du mal qu'elle eut hier jusqu'au soir; il n'y demeura qu'une demi-heure, et revint ici, où il se promena dans les jardins jusqu'à la nuit. Il y eut une grande musique chez madame de Maintenon, au retour de la promenade. — Madame la duchesse de Bouillon alla sur les sept heures du soir de Paris à Clichy, où M. de Bouillon est malade depuis quelque temps. En y arri-

(1) Sophie de Bavière, fille de Frédéric V, duc de Bavière, roi de Bohême, et petite-fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre.

vant elle se trouva très-mal; elle mourut sans qu'on pût lui donner aucun remède ni pour l'âme ni pour le corps* Elle avoit déjà eu deux ou trois petites attaques d'apoplexie qu'elle traitoit d'indigestions; elle ne s'étoit pas assez ménagée depuis ce temps-là. Elle laisse cinq enfants, qui sont le duc d'Albret, le comte d'Évreux, le chevalier de Bouillon, la duchesse de Montbazon et mademoiselle de Bouillon.

* Cette mort de la duchesse de Bouillon eut quelque chose de bien terrible et d'étrangement marqué. Quoique la moins déraisonnable et la plus heureuse de toutes les Mancini, nièces du cardinal Mazarin, sa vie avoit été d'autant plus libre qu'elle étoit échue au meilleur et au plus commode de tous les maris. Avec le plus aimable visage, elle avoit beaucoup d'esprit et fort orné de toutes sortes de lectures, un esprit hardi, mâle, entreprenant, dominant, et qui avoit dominé toute sa vie; beaucoup de hauteur en tout genre; et, quoique répudiée du commerce de toutes les femmes qui ne vouloient pas se perdre tout à fait de réputation, elle avoit su se former une cour des autres et de tout ce qu'il y avoit de plus distingué en hommes ou par l'esprit ou par l'éclat extérieur; grand jeu et toutes sortes de jeux; grande table soir et matin, une grande dépense toute à part de celle de son mari en revenus uniquement pour elle et en officiers qui n'étoient qu'à elle. Elle sortoit le moins qu'elle pouvoit de chez elle par grandeur, et elle y tenoit un tribunal où tout le monde comptoit. Elle avoit été plusieurs fois exilée, tant sur son compte à elle que sur celui de son mari, dont toute la famille et lui-même étoient en respect devant elle, et pour pas un desquels elle ne se contraignoit en rien. On pouvoit dire avec raison que c'étoit la reine de Paris et des lieux où elle fut exilée. Elle sortit aussi plus d'une fois du royaume, et alla se promener en Italie et en Angleterre; mais elle régna moins à Rome et à Londres qu'à Paris. Ménagée et crainte de tout le monde, avec un art de plaire et une politesse avec dignité conduite par un grand savoir-vivre, et qui ne manquoit point à ce qu'elle devoit pour qu'on ne lui manquât pas à elle-même, mais avec un reste du temps passé rehaussé de princerie qui sabroit souvent ce qui n'étoit pas titré, et qui valut en une occasion de compliments un tabouret chez elle à madame de Louvois, M. de Louvois vivant, dont ils furent mortifiés et offensés au dernier point, parce que cet usage commençoit déjà fort à passer; mais le levain resté de l'inimitié de M. de Turenne, mort depuis plusieurs années, et de M. de Louvois, fit que madame de Bouillon ne manqua pas cette petite vengeance. M. de Bouillon, toujours à la cour, ne la

voyoit guère; elle n'y alloit qu'aux occasions, ou, s'il n'y en avoit point, une fois ou deux l'année. C'étoit une nouvelle : on l'entendoit parler de deux pièces en arrivant chez le roi; elle étoit à son souper et, si le roi, qui la craignoit et ne l'aimoit point, ne lui disoit rien à ce cercle d'un moment, debout, qu'il tenoit au sortir de table en passant dans son cabinet, elle l'attaquoit de conversation. Le courtisan faisoit partout foule autour d'elle; c'étoit la même chose le lendemain matin à la toilette, couchoit et mangeoit dans l'appartement de M. de Bouillon, voyoit Madame, puis s'en retournoit. Monsieur l'aimoit fort, et l'alloit voir souvent à Paris et elle au Palais-Royal, et beaucoup plus à Saint-Cloud, où elle alloit presque toujours avec lui. Elle ne pouvoit souffrir mademoiselle de Bouillon, qui ne quittoit point son père qu'elle gouvernoit, et, quoique accoutumée à cette domination, elle trembloit devant sa mère. Elle n'avoit d'égards pour M. de Bouillon qu'une épiderme de bienséance, et ne se contraignoit pas de montrer tout le mépris qu'elle avoit pour lui. Il en avoit toujours été amoureux, et cet amour, de concert avec son peu d'esprit et sa bonhomie, lui avoient fermé les yeux à tout ce qu'elle ne s'étoit jamais embarrassée de cacher ni à lui ni à personne. Un coup de sang lui fit enfin justice, et sans avoir été malade; en arrivant de Paris pour dîner avec lui à Clichy près Paris, où il étoit venu prendre du lait de Versailles pendant quelques jours, elle tomba morte précisément à ses pieds. Le spectacle le toucha, l'amour l'affligea; sa fille lui en fit bientôt honte, et il n'osa montrer son affliction longtemps. C'étoit un très-bon homme, de point d'esprit, de peu de sens, ruiné, volé, gouverné, dominé par tous les siens à merveille, aimé du gros, parce qu'on aime en gros ces sortes de benins caractères, mais prince tant qu'il pouvoit et avec grand embarras. Ce même caractère, une assiduité et une basse flatterie qui tenoit beaucoup de la servitude, le fit aimer par le roi, et cette amitié le sauva toute sa vie, et sa maison, et leur rang de tous les divers fracas du cardinal de Bouillon. Il survécut longtemps le roi, et passa quatre-vingts ans avec une santé fort foible, et une mine plus qu'au-dessous de sa naissance et de sa fortune.

Jeudi 21, à Marly. — Le roi travailla le matin avec M. de Pontchartrain, avec qui il n'avoit point travaillé lundi, qui étoit son jour; il alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Le cardinal del Giudice viendra à Fontainebleau, et le roi a ordonné à Cavoie de le bien loger. On partira de Versailles pour y aller le 29 du mois d'août, et le roi retourna d'ici à Versailles le 11 du même mois. — Le fils

aîné du comte de la Mothe épouse mademoiselle de la Rochecorbon, qui a 10,000 écus de rente dont elle jouit présentement; son mariage avoit été résolu avec M. d'Angennes, son parent proche, mais il étoit rompu depuis un mois. — La seconde fille du comte de Châtillon*, chevalier de l'Ordre, épouse le marquis de Bacqueville, qui a 80,000 livres de rente et 50,000 écus d'argent comptant; il la prend sans dot, mais elle ne renonce point à la succession de père et mère.

* Dangeau, toujours obligeant, prodigue ici les titres à grand marché. Son marquis de Bacqueville étoit fils de Bonnetot, premier président de la chambre des comptes de Rouen, qui n'étoit pas réunie alors avec la cour des aides. Ce premier président étoit fils d'un paysan extrêmement enrichi dans les fermes qu'il avoit tenues, et le président s'étoit poussé par argent et par degrés à cette magistrature. Son avarice sordide avoit achevé de l'enrichir. Son fils, amoureux du plumet, voulut s'anoblir par un mariage; quelque fortune que Monsieur eût faite au beau Châtillon, il n'avoit pas pris le vol que l'alliance de Voisin donna à son neveu, et que ce neveu, par des hasards heureux, poussa bien plus haut dans les suites. Châtillon, marié par amour à mademoiselle de Piennes, sœur de la duchesse d'Aumont, étoit depuis longtemps brouillé avec elle. Ils vivoient séparés, point de bien, et des filles difficiles à marier par pauvreté et par ce divorce; ils ne dédaignèrent point ce parti. M. et madame de Châtillon furent ravis de se défaire d'une fille pour rien et conclurent ce mariage. Il ne fut pas longtemps heureux; il se brouilla, se sépara. Le mari mangea son fait, la femme demeura plus que mal à son aise et fort à la charge de ses parents. Enfin Bacqueville fit tant de sottises, mais longues années après, qu'il fut cassé. Il avoit eu un régiment, et vécut après obscur et pauvre.

Vendredi 22, *à Marly*. — Le roi, après la messe, travailla avec le P. le Tellier; il avoit donné après son lever une longue audience dans son cabinet au cardinal de Rohan, qui commença à voir hier à Paris chez le cardinal d'Estrées ce que le cardinal de Noailles a écrit. Il ne s'explique pas encore sur l'acceptation de la Constitution. Le duc de Berwick prit congé du roi après la messe et partira demain; il compte d'arriver mardi à Lyon. — Le marquis de Creuilly, fils de feu M. de Seignelay, secré-

taire d'État, et cadet du dernier Seignelay, maître de la garde-robe, épouse mademoiselle, de Spinola, sœur cadette de madame de Vergagne. Elle a très-peu de bien; mais, comme madame de Vergagne n'a point d'enfants et qu'elle en seroit seule héritière, M. de Creuilly la regarde comme un bon parti, d'autant plus que si sa sœur mouroit sans enfants elle auroit la grandesse après la mort de M. de Spinola, son père, qui est vieux.

Samedi 23, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et après dîner courut le cerf dans son petit parc avec la moitié de sa meute; il a laissé l'autre moitié à Rambouillet. Le soir chez madame de Maintenon il travailla avec M. Voisin. — On convient en Angleterre de payer à la reine qui est ici son douaire sous le titre de pension, parce que les reines douairières d'Angleterre sont obligées de manger leur douaire en Angleterre. Comme cette reine n'y peut pas aller, on change le nom pour le payement de cette somme, qui est de 750,000 francs. On étoit convenu de cet article à Utrecht dès l'année passée, à condition qu'elle renonceroit aux arrérages; il y a eu depuis des difficultés sur la quittance qu'elle doit donner, car elle ne peut dans cette quittance reconnoître la reine Anne; elle préjudicieroit aux droits du roi son fils. On étoit convenu, il y a quelque temps, pour lever cette difficulté, que l'on délivreroit cette somme à M. de Torcy, qui en donneroit sa quittance pour l'Angleterre, et que la reine qui est ici donneroit sa quittance à M. de Torcy.

Dimanche 24, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, travailla avec M. Pelletier, et le soir il y eut musique chez madame de Maintenon. — Le roi signa, le matin, les contrats de mariage de mademoiselle de Châtillon avec M. de Bacqueville, et de mademoiselle de Spinola avec M. de Creuilly. — Un fils de M. le duc d'Orléans, qu'il a eu d'une fille de l'opéra nommée Florence et

qu'il n'a point reconnu, mais qu'il fait élever pourtant avec beaucoup de soin, et à qui il fait porter le nom de l'abbé de Saint-Albin, soutint des thèses de philosophie où se trouvèrent les cardinaux et tous les prélats qui sont à Paris. — M. le maréchal de Villars fut hier reçu à l'Académie; sa harangue fut fort applaudie, et celle de M. de la Chapelle, qui lui répondit, fut fort louée aussi. Les trois cardinaux qui en sont y vinrent et n'étoient jamais venus à aucune réception; on trouva le moyen de leur donner une place dont ils furent contents. Tous les académiciens avoient des fauteuils (1).

Lundi 25, *à Marly*. — Le roi prit médecine, et après son dîner travailla avec M. de Pontchartrain. Il ne dîne qu'à trois heures les jours de médecine, et depuis quelques mois il ne dîne plus dans son lit. Tous les courtisans qui sont à Marly entrent à son dîner et demeurent jusqu'à ce qu'il s'habille ou que la médecine opère, et il ne demeure que les gens qui ont les grandes entrées et les brevets d'affaires; ceux qui n'ont que les entrées de la chambre sortent comme le reste des courtisans. — Il y a eu encore quelques changements sur la manière dont la reine d'Angleterre qui est en France recevroit son payement; on est convenu qu'elle choisiroit quelqu'un qui seroit chargé de sa procuration à Londres pour toucher cette somme, et qu'elle ici donneroit sa quittance en présence d'un Anglois attaché à la reine Anne, et qu'elle signeroit simplement : « Marie reine. » M. de Torcy a mené M. Prior à Chaillot, où est cette reine présentement et elle a signé la quittance comme on en est convenu. C'est l'abbé Gautier à qui elle a donné sa procuration pour toucher son argent à Londres.

(1) Je ne sais ce que l'on entend par là. MM. les cardinaux n'ont aucune place distinguée à l'Académie; ils se placent ainsi que les autres académiciens, et ont tous des fauteuils. Il est vrai que lorsque M. le cardinal Dubois y fut reçu, M. de Fontenelle l'appela Monseigneur; cela souffrit grande difficulté, et fit peine à l'Académie. (*Note du duc de Luynes.*)

Mardi 26, à Marly. — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz. L'après-dînée il tint le conseil d'État, parce qu'il n'avoit pas pu finir dimanche toutes les affaires qu'il y avoit. Le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin. Le roi après son lever, signa le contrat de mariage du comte de la Mothe avec mademoiselle de la Rochecorbon, qui a 30,000 livres de rente dont elle jouit présentement. M. de Chalais vint ici chez M. de Torcy, mais il ne vit point le roi. — Il arriva le soir un courrier d'Espagne. — Madame la duchesse de Berry souhaite d'avoir un capitaine des gardes; elle prétend qu'il y a des exemples favorables à sa prétention. On sait que, si elle l'obtient, elle donnera cette charge au chevalier de Roye, qui étoit le plus ancien capitaine des gardes de monseigneur le duc de Berry. Le roi n'a encore rien décidé sur sa prétention.

Mercredi 27, à Marly. — Le roi, après son lever, fit entrer dans son cabinet M. de Chalais, que lui amena M. de Torcy. Il s'expliqua encore plus amplement sur le sujet de sa mission qu'on ne doute point qui ne regarde le mariage du roi d'Espagne avec une princesse à peu près de son âge. M. de Chalais prit ensuite congé du roi, et s'en retourne à Madrid. Après que M. de Chalais fut sorti, le roi fit entrer le cardinal del Giudice, qui lui rendit compte de ce que le courrier d'Espagne a apporté. Après la messe, le roi tint le conseil d'État. Il dîna chez madame de Maintenon, et après le dîner il alla se promener dans la forêt, ayant dans son carrosse les dames qui avoient dîné avec lui, qui sont toujours les mêmes, et ce sont : madame de Maintenon, mesdames de Lévis, de Caylus, d'O et de Dangeau. Au retour, grande musique; au sortir du souper, le cardinal de Polignac parla au roi pour lui rendre compte des bonnes dispositions où il croit que le cardinal de Noailles est pour signer la Constitution, mais n'en pouvant pas encore répondre au roi.

Jeudi 28, *à Marly*. — Le roi se promena le matin et l'après-dînée dans ses jardins, dîna de bonne heure, et alla courre le cerf dans son petit parc. Il fit un grand orage qui troubla fort la chasse, mais le roi y demeura pourtant jusqu'à six heures. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Le cardinal de Rohan verra encore demain chez le cardinal d'Estrées l'écrit du cardinal de Noailles. — Le bruit se répand fort depuis quelques jours que M. le chancelier veut se retirer, ce qui afflige fort sa famille et ses amis. On ne doute plus que cela ne soit vrai; on est persuadé même qu'il en a déjà parlé au roi; il se retire par dévotion. On parle déjà de ceux que le roi peut choisir pour remplir cette charge, et on nomme M. Voisin et M. le premier président.

Vendredi 29, *à Marly*. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; il alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — La reine de Pologne, veuve du roi Sobieski, qui étoit à Rome depuis longtemps, en est partie et s'est embarquée sur les galères du pape pour venir en France, où il y a déjà quelques années qu'elle a envie de venir, et on lui avoit envoyé en différents temps des passe-ports pour ce voyage; elle doit débarquer à Marseille, et le roi y a envoyé ordre qu'on lui fît les mêmes honneurs qu'à lui-même. Elle vient s'établir sur quelques villes de la Loire; le roi lui a fait offrir le château de Blois ou le château d'Amboise, et, si elle ne veut pas demeurer dans une ville, il lui offre le château de Chambord; mais on ne veut point qu'elle vienne ni à la cour ni à Paris *.

* L'orgueil de cette Françoise couronnée l'avoit rendue ennemie de son pays. Le désir qu'elle eût d'y paroître en reine lui fit entreprendre le dessein de revoir la France, sous prétexte d'un besoin des eaux de Bourbon; mais, quand il fut question de régler sa réception à la cour, il se trouva que jamais roi électif n'avoit eu la main d'un roi de France, et elle ne put jamais l'obtenir de la reine. La rage qu'elle en conçut lui fit rompre son voyage, et la tourna pour le reste de sa vie à la vengeance. On prétend qu'elle a eu grande part au fatal édifice de la

ligue d'Augsbourg. Elle tint toujours son mari dans les intérêts des ennemis de la France; elle avoit tout pouvoir sur lui, et elle trouva en récompense à marier son fils aîné à une sœur de l'impératrice, femme de Léopold, et sa fille à l'électeur de Bavière. Son avarice sordide et sa prédilection pour ses cadets contre son aîné, leur coûta à tous les trois la couronne de Pologne; mais elle s'en vengea en traversant M. le prince de Conty de toutes ses forces. Détestée en Pologne, elle se retira à Rome avec son père d'Arquien, qu'elle avoit fait cardinal, n'ayant pu obtenir que le roi le fît duc et pair, et après sa mort, haïe et peu considérée à Rome, elle ne sut mieux où se retirer qu'en France. Le roi eut la générosité de ne lui pas refuser asile; mais il ne voulut jamais la voir ni la laisser approcher de la cour et de Paris. Bourbon avoit été son prétexte encore à cette fois; mais, quand, elle fut à Marseille, elle n'en eut plus besoin. Elle fut reçue avec la dignité qui ne lui put être refusée; mais, blessée de n'en obtenir pas assez, elle ne voulut rien, et s'en alla mourir à Blois dans le délaissement et dans le repentir de ne s'en pouvoir prendre qu'à elle-même.

Samedi 30, *à Marly.* — Le roi se promena le matin dans ses jardins. Le premier président vint à son dîner et, après dîner, entra un moment dans son cabinet, où l'on croit qu'il a parlé pour la charge de chancelier. Il a des amis très-considérables à la cour, qui souhaiteroient fort de le voir dans cette place, mais on croit que le roi a d'autres vues. On ne peut plus douter que M. le chancelier ne se veuille retirer; il en a déjà parlé plusieurs fois au roi, et, selon toutes les apparences, cela sera décidé demain. — Le roi travailla le soir chez madame de Maintenon avec M. Voisin, et les courtisans croient que c'est lui qui aura la place de chancelier *. — Il arriva un courrier d'Utrecht, qui apporta la nouvelle de la signature de la paix de l'Espagne avec la Hollande; le courrier qui apporte cette nouvelle attendra à Paris que les articles soient arrivés pour les porter à Madrid. La paix de l'Espagne avec le Portugal n'est point encore faite; il y a eu une petite difficulté sur une île en Amérique qui en retarde la conclusion.

* Pontchartrain étoit un très-petit homme, sec, d'une physionomie exquise, et qui tenoit tout ce qu'elle promettoit. Il pétilloit d'esprit et

de lumières, et il en avoit d'autant plus qu'il ne se piquoit point de celles-ci, et que jamais il ne vouloit avoir d'esprit. Libre, ouvert, poli, gai, d'une conversation charmante et d'un tour toujours nouveau, et tout en lui coulant de source; tout nerf, tout esprit, tout sentiment, tout délicat et fin, tout noble et tout avec justesse et précision; de la grâce à tout, tout naturel, tout simple, vif, hardi, assemblant tout son conseil et quelquefois trop tôt, entendant à demi-mot et souvent trop aisément, parce que souvent il suffoquoit son homme qui toujours vouloit expliquer son fait qu'il croyoit savoir comme lui; et ce défaut eut son inconvénient plus d'une fois, sans qu'il put se corriger de cette impatience. Il ne laissoit pas de peser et quelquefois de consulter; mais, quand il s'étoit une fois prévenu, il étoit bien rare qu'il en pût revenir. Il aimoit la justice et les règles, et si celles-ci s'opposoient au vrai et au juste, comme il n'arrive que trop souvent, il les franchissoit tant qu'il lui étoit possible, chose bien rare à un magistrat. Il étoit ami, et pour certains amis intimes il l'étoit jusqu'au bout des ongles, et savoit servir mieux que personne. Il avoit été fort galant, et en avoit conservé l'air avec les dames, mais avec tant de grâce, de plaisanterie et de tour, que cela ne messayoit ni à son âge ni à sa robe. Du reste, l'homme du monde de la plus grande sobriété, et le plus indifférent à la bonne chère. Il soupira longtemps et inutilement après la charge de son père, président en la chambre des comptes, qu'il lui vouloit donner, et dont il ne put avoir l'agrément pour avoir été un des commissaires au procès de M. Fouquet, et n'avoir pu être gagné contre lui. Ce fils fut premier président au parlement de Bretagne, sans s'y être attendu, par la difficulté du choix, y eut de grands démêlés avec le duc de Chaulnes, gouverneur de la province, où il n'y avoit point alors d'intendant dont le premier président remplissoit les fonctions sans en avoir le titre; mais, quand il fut en fortune, il força M. de Chaulnes, à force de prévenances, de soins et de services malgré lui, à lui rendre malgré lui aussi son amitié. M. Pelletier, qui l'avoit fort connu, se trouvant fort chargé de sa place de contrôleur général des finances, obtint du roi qu'il le viendroit aider; et il quitta sa place en Bretagne pour être intendant des finances contre son goût en 1687; et, lorsque Pelletier le voulut absolument quitter à l'ouverture de la guerre, et que le roi voulut qu'il se donnât un successeur à lui-même, il préféra Pontchartrain à son propre frère et à tous les autres intendants des finances, sans lui en avoir rien laissé entendre; en sorte qu'il fut nommé contrôleur général sans s'en être seulement pu douter. Il s'en défendit d'abord, mais le roi voulut absolument qu'il acceptât, et lui apprit que c'étoit Pelletier qui l'avoit choisi; il en fut si outré, qu'il eût peine à se contenir dans les reproches qu'il lui en fit, et il n'en put jamais revenir à son égard. Rare exemple d'une sincère

fuite de ce qui auroit comblé les plus ardents désirs de tant d'autres; mais il faut avouer aussi que les meilleures choses portées trop loin se souillent de quelques défauts, et que l'éloignement que Pontchartrain conserva pour le bienfait porta trop jusque sur le bienfaiteur, qui ne l'avoit préféré que comme le croyant le plus capable et le plus digne. Il ne s'y trompa pas. Tout le poids de la guerre de 1688 tomba sur ce contrôleur général, qui fournit à tout avec un travail et des ressources incomparables, mais qui coûtèrent tant à son cœur que vingt fois il voulut quitter, et qu'il l'auroit fait sans l'adresse de sa femme qui le retenoit et qui quelquefois étoit réduite à lui demander encore un mois, puis une semaine, enfin jusqu'à vingt-quatre heures, et à l'amuser ainsi. L'un et l'autre dans cette place plurent infiniment à madame de Maintenon, et le mari au roi, qui ne balança pas de lui donner à la fin de 1690 la charge de secrétaire d'État de la maison du roi et de la marine, vacante par la mort de Seignelay. Alors il demanda avec instance d'être déchargé des finances, mais il ne le put obtenir, et il essuya la famine de 1693. Il fut ministre d'État, et eut la survivance de sa charge pour son fils, qui lui donna bien des déplaisirs dans la suite. Enfin excédé des finances, et voyant Boucherat fort mal, il souhaita d'être chancelier et garde des sceaux, et il sentit moins la joie de ce comble d'honneur que celle de n'avoir plus les finances. Son fils alors fut seul titulaire de sa charge de secrétaire d'État, et le goût du roi pour Chamillart le fit contrôleur général; ce fut sur la fin de 1699. On vit alors un spectacle tout à fait singulier: la cour en foule chez Chamillart, et la maison de Pontchartrain déserte comme celle d'un disgracié, lui chancelier, garde des sceaux, ministre, et son fils secrétaire d'État logeant avec lui. Le chancelier en rit, sa femme y fut plus sensible, mais tous deux s'en moquèrent avec leurs amis, dont ils avoient assez. Déchargé d'un grand travail, il ne changea point sa vie, se leva également à cinq heures du matin et se coucha à dix. C'étoit un homme propre et rangé en tout au dernier point, à la minute pour tout, et fidèle à ses heures, aisé en ses manières et jusque dans son travail, exact à le bien faire et à tout revoir par lui-même dans tous les emplois qu'il a eus, et toujours en état de rendre compte à soi et aux autres de tout ce qui avoit passé par ses mains. A toute bienséance près, ennemi de toute cérémonie, et tellement de toute louange qu'il ne mit guère à les bannir, et que tant qu'il a vécu en place et depuis sa retraite, personne n'a été assez hardi pour le louer en face ni par aucun écrit; et il congédia Toureil, quoique neveu de M. Fieubet et de la présidente de Maisons et distingué aux académies par son sâvoir, qui avoit bien voulu être comme le gouverneur de son fils, pour l'avoir loué dans un livre. On trouvera peut-être moins d'exemples encore de cette sage sorte d'austérité de mœurs, que cette

répugnance à se charger des finances; elles raccommodèrent pourtant bien sa fortune, toute des plus courtes du côté des biens quand il les reçut. Le prodigieux nombre de traités et d'affaires extraordinaires où la guerre l'obligea d'avoir recours, et qui tous payoient des droits fort gros à sa place de contrôleur général, lui valurent des biens véritablement immenses, et dont, en parlant de sa femme, on verra les grands usages qu'ils en firent. Dès lors Basville, intendant de Languedoc, avoit inventé et proposé la capitation; mais Pontchartrain la rejeta avec une fermeté que rien ne put vaincre. Il en sentit toute la commodité, avec la facilité de l'augmenter tant qu'il voudroit d'un trait de plume; cela même lui en fit horreur. Il en prévit toutes les conséquences et d'augmentation arbitraire, et d'injustice irrémédiable, et de continuité après la guerre, en un mot tout ce qu'on en éprouve encore, et jamais rien ne le put ébranler à y consentir. Ce ne fut que longtemps depuis, que, du temps de Chamillart, Basville se fit l'affreux mérite de la remettre sur le tapis et de la faire établir. Sa maison de Pontchartrain, à quatre lieues de Versailles, où il alloit dès qu'il avoit un jour ou deux, étoit ses délices; il en fit une grande et riche terre, et une aimable demeure, mais sa modestie aidée de politique l'empêcha de tomber dans aucun excès pour les promenades, et le fit rester pour la maison fort au-dessous du médiocre, en n'épargnant aucune sorte de simples commodités, tant les dépenses et le sort de Meudon et de Sceaux avoient fait d'impression sur lui. Sa souplesse, qui n'alloit ni jusqu'à la bassesse ou l'injustice, n'avoit pu à la fin satisfaire madame de Maintenon; il se brouilla fortement avec son directeur, l'évêque de Chartres, Godet des Marais, sur l'extension abusive des droits des évêques d'imprimer leurs ouvrages sans permission. Il résista fortement à d'Aubigné, évêque de Noyon, parent putatif et ouvertement protégé de la même, avec chaleur sur ses prétentions contre le chapitre de Saint-Quentin. Il s'opposa fort à diverses entreprises et à diverses prétentions des jésuites, qui comblèrent leur haine pour lui. Il eut souvent des prises dans le conseil sur les matières de Rome et des libertés de l'Église gallicane, qu'il soutint toujours avec grande fermeté. Toutes ces choses le brouillèrent avec madame de Maintenon, et refroidirent le roi pour lui sans qu'il s'en mît en peine. Il avoit toujours résolu de mettre un intervalle entre la vie et la mort, et sa femme l'avoit toujours arrêté. Les affaires de la Constitution, dont il voyoit les desseins, et dont il prévit les suites, la grandeur effrénée et non jamais imaginée des bâtards, délivrés de tout frein par la mort de tous nos fils de France et de tous nos princes du sang d'âge à les contenir, furent deux puissants et nouveaux motifs de hâter sa retraite, pour éviter des oppositions inutiles et l'infamie de sceller malgré lui, ou des suites d'un plein et déterminé refus. Sa femme, qui prévit que la douleur de

la perdre précipiteroit sa retraite, lui avoit fait promettre de se donner six semaines après sa mort sans y penser. Il fut fidèle à elle et à lui; il laissa passer les six semaines, mais, dès qu'elles furent écoulées, il parla au roi. Sa surprise fut d'autant plus grande qu'il ignoroit qu'un chancelier put se démettre; quoique refroidi, il continuoit d'en faire un grand cas, et conservoit pour lui un fond d'amitié, entretenu par l'habitude et par l'agrément de ses manières et de ses façons de s'exprimer. Il s'y opposa donc avec force; mais le chancelier étant revenu vivement à la charge, le roi se retrancha à lui demander du temps. Cependant le chancelier hâtoit la préparation de la retraite qu'il avoit choisie, qui se trouva presqu'en état de le recevoir, quand il obtint enfin son congé. Ce fut avec peine que le roi le lui accorda, et ce ne fut pas sans attendrissement de sa part; il le combla de louanges, d'estime, d'amitié, de regrets, et sans qu'il demandât quoi qu e ce fût pour soi, le roi lui donna trente-six mille livres de pension, et un brevet de conservation du rang et de tous les honneurs de chancelier de France, et il lui fit promettre qu'il le viendroit voir de temps en temps par les derrières, dans son cabinet. Comme le chancelier avoit été impénétrable et depuis peu de jours qu'on s'étoit aperçu de ce qui se faisoit à l'Institution, inébranlable à ses plus intimes amis, il ne fut que touché des bontés du roi, sans en être ému; il ne parut rien dans son visage ni dans sa contenance lorsqu'il entra et sortit d'avec le roi lorsqu'il en obtint son congé après le conseil. Le lendemain, dès que le roi fut rentré de la messe dans son cabinet, il arriva dans une chaise à porteurs, avec la cassette des sceaux, droit au petit salon, le plus proche de la chambre du roi; il traversa l'un et l'autre, saluant ce qui s'y trouva et qui ne put douter par la vue de la cassette de ce qui alloit arriver. Au bout d'une demi-heure, il sortit avec un visage tranquille et un maintien ordinaire et sans la moindre contrainte, glissa sans s'arrêter au milieu de tout ce qui s'étoit rassemblé là, saluant à droite et à gauche d'un air ouvert et content, rentra dans sa chaise où il l'avoit laissée, et, en arrivant à son pavillon, monta dans son carrosse qui l'attendoit. L'institution de l'Oratoire étoit le lieu où depuis son retour de Bretagne il se retiroit à toutes les bonnes fêtes, dans un petit appartement qu'il louoit au dedans et qu'il occupa quelques jours jusqu'à ce que la maison que la mort de M. du Charmel avoit laissée encore plus libre que n'avoit fait son long exil, fut prête à le recevoir avec une communication de plein pied à une tribune sur le chœur. Il avoit donné quelques jours dans sa maison de Paris à ce qu'il n'avoit pu éviter de voir, et y déclara qu'à l'Institution il ne vouloit plus voir personne. Il ne laissa pas d'y être forcé dans les premiers temps; mais il montra si nettement que réellement il étoit peiné des visites, et il les abrégeoit si exactement au son de la cloche, qu'enfin

il s'en délivra. Peu d'amis intimes continuèrent à l'y voir ; mais peu à peu il les réduisit avec adresse à un si petit nombre qu'il se pouvoit dire qu'il ne voyoit plus personne. Il se levoit à quatre heures du matin et se couchoit à neuf du soir, et avoit tellement distribué sa journée qu'il n'y avoit pas un moment de vide. Il assistoit fidèlement a tous les exercices de la maison ; il bannit toute autre lecture que la spirituelle; il n'en sortit jamais que pour aller à Pontchartrain, et une fois pour aller voir le roi, se promenoit même très-rarement dans son petit jardin et plus rarement encore dans celui des pères, et ne donna jamais à manger qu'à ses enfants et à MM. Bignon ses propres neveux, et à ceux-là encore rarement, et quelquefois à MM. de Bagnols et d'Harrouys, retirés à l'Institution. Là, tout occupé de son salut et de bonnes œuvres, il reprit une santé nouvelle, fit sans incommodité tous les carêmes qu'il ne faisoit plus depuis longtemps, étoit gai et d'aussi bonne compagnie que jamais avec le peu de ceux qui de loin à loin l'allèrent voir, et qu'il renvoyoit dès que la cloche sonnoit, avec une précision de minute. Il vivoit à Pontchartrain dans la même solitude et bien plus grande encore, qu'il soutenoit par des promenades réglées à pied ou à cheval, et par une audience à tous venants et jusqu'aux plus vils paysans, qui le prioient de juger leurs affaires pour éviter les procès. Il est infini combien il en termina chaque année, et la paix et le bien que cette charité fit dans tout le pays. Chaque année il resserroit sa vie et sa solitude, et jamais il n'y a éprouvé ni ennui ni langueur. Toujours gai, toujours content, toujours goûtant le parti qu'il avoit pris, et bénissant Dieu de le lui avoir fait prendre ; mais jamais ne prêchant ni ne moralisant, mais, si on le mettoit là-dessus, quelque mot vif et court d'édification, sans s'y étendre le moins du monde. Le roi, les deux seules fois qu'il le vit, le reçut avec joie, l'entretint près d'une heure, lui parla même avec confiance de ses affaires, et lui témoigna toute l'estime, l'amitié et le regret possible. Achevons ce récit par un trait qui caractérise si parfaitement et l'homme dont on parle ici et sa véritable retraite. Il avoit dans la régence et dans la confiance de M. le duc d'Orléans, régent alors, un ami intime (1), quoique d'âge fort disproportionné du sien, et qui l'étoit depuis bien des années. Le chancelier, du temps du roi, s'ouvrit à lui des choses les plus importantes et souvent les plus secrètes ; lui et sa femme étoient de ce très-petit nombre d'amis à qui l'Institution étoit ouverte, et peut-être les seuls à qui elle le fût avec un certain plaisir. Il s'agissoit alors de quelque chose d'également important et curieux ; comme il se faisoit un plaisir de rendre au chancelier ce qu'il en avoit reçu en son temps, il l'alla voir, et se mit à lui raconter cette affaire. Le chancelier, vif, attentif,

(1) Saint-Simon lui-même.

l'écoutoit de toutes ses oreilles, et, comme l'affaire étoit longue et avoit bien des replis, midi sonna au point le plus intéressant; aussitôt le chancelier en pied interrompt son homme, déplore l'heure de son dîner et le conjure de venir le plus tôt qu'il pourra lui conter le reste. Sa curiosité fut telle qu'il excéda ce midi, ainsi debout, presque d'un demi-quart d'heure à raisonner, mais le récit arrêté, et l'empressement tel pour le reste que de son bureau à sa porte il reprit à trois fois parole d'un prompt retour. Le lendemain matin entre neuf et dix on annonce un valet de chambre du chancelier à son ami qui travailloit seul dans son cabinet; le valet de chambre lui présente une lettre et l'ami ne douta pas que ce ne fut une recharge pour l'aller trouver. Mais quelle fut sa surprise et son admiration! « Il faut, lui disoit le chancelier, vous avouer ma foiblesse; ce que vous me contâtes hier m'a occupé tout le jour, et m'a donné tant de distractions, que ma raison n'en a pu venir à bout; prières, lectures sans attention, et toujours la curiosité dans la tête. Je ne suis pas venu ici pour m'y occuper du monde ni d'affaires. Si vous voulez que notre commerce continue, et je le désire fort, ce sera, s'il vous plaît, à condition que nous mettrons un point où nous en sommes de l'affaire que vous me commençâtes hier, et que vous ne m'en direz jamais un mot, ni de pas une autre; moyennant cela, mais bien exactement à la lettre, j'aurai le plaisir de vous voir sans troubler ma solitude. » En effet, jamais depuis ils ne se sont parlé de cette affaire entamée, ni de pas une autre, comme récit ou amusement. Son ami, qui le consultoit sur les affaires d'État et sur celles des finances majeures qui venoient au conseil, ou dont il ne pouvoit éviter d'ouïr parler et d'avoir à en dire son avis dans le cabinet du régent, continua à le consulter de même et le chancelier le trouvoit bon; mais consultations données de tout ce qui n'alloit pas nécessairement au but, sans y mêler rien pour la curiosité ou l'amusement, et de même pour ce qui pouvoit le regarder en particulier pour ses affaires. Cela se passa tout au commencement du retour du roi à Paris, et a continué de la sorte jusqu'à la mort du chancelier. Voilà une fidélité bien rare et bien coupant dans le vif, et qui seule forme un grand éloge. Ces deux amis ne s'en virent pas moins souvent, et le chancelier n'en fut pas moins gai et moins libre.

On ne comprend pas comment la mort de la chancelière de Pontchartrain a été omise dans les Mémoires. Elle étoit Maupeou et peu riche, très-laide, mais de bonne mine, et bon parti pour son mari lorsqu'elle l'épousa. C'étoit peut-être la femme du monde qui tenoit le mieux une maison, qui en savoit éviter les inconvénients avec le plus d'attention et d'art, qui dans ses divers états a conservé la sienne la plus pure, qui a joint plus de dignité à plus d'aisance et de politesse, et plus d'ordre dans sa maison avec plus de magnificence. Elle avoit

beaucoup d'esprit et d'adresse dans l'esprit, et du souple, encore plus de sens, et une justesse à se connoître en gens, et une sagacité dans ses choix et dans sa conduite que peu de femmes et peu même d'hommes égalèrent de son temps. Il est surprenant qu'une femme de la robe, qui n'avoit vu de monde qu'en Bretagne, fut en si peu de temps faite aux manières, à l'esprit et au langage de la cour, et devenir un des bons conseils pour y vivre qu'on y pût trouver; aussi y fut-elle dans tous les temps d'un grand secours à son mari, qui, tant qu'il la crut, n'y fit jamais de fautes et ne se trompa en ce genre que quand il s'écarta de ses avis. Parmi tout cela, elle avoit trop longtemps trempé dans le bourgeois pour qu'il ne lui en fût pas resté quelque petite odeur qui lui étoit innée, et cependant la femme du monde qui s'entendoit le mieux à donner des fêtes, et qui ne les donnoit qu'avec mesure et à propos. Elle avoit dans l'esprit une galanterie naturelle et raffinée qui étoit charmante, et une libéralité si fort accompagnée de grâces qu'on ne s'en pouvoit défendre, et tout cela sans sortir de son âge, de sa place ni de son état. La meilleure amie et la plus solide qui fût au monde, une conversation amusante et instructive, douce, aimable, qui ne tarissoit point, dangereuse à table pour la prolonger, pour se connoître en bonne chère sans presque y tâter, et pour faire crever ses convives, quand on étoit en liberté. Quelquefois plaisante et presque toujours gaie, quoique non exempte d'humeur. La piété et la vertu avoient été de toute sa vie et crût en elle avec sa fortune; ce qu'elle donnoit de pensions, ce qu'elle marioit de filles, ce qu'elle en faisoit de religieuses, ce qu'elle en déroboit aux inconvénients, ce qu'elle mettoit de gens en état de subsister ne se peut nombrer. Outre cela, ses aumônes réglées étoient abondantes; les extraordinaires les surpassoient. Elle avoit toute une communauté de trente ou quarante jeunes filles à Versailles, qu'elle élevoit à la piété et à l'ouvrage, qu'elle nourrissoit et entretenoit de tout, et qu'elle pourvoyoit quand elles étoient en âge. Elle avoit fondé avec le chancelier un hôpital à Pontchartrain, où tout le temporel et le spirituel abondoit et qui lui coûtoit plus de 200,000 livres, et de l'entretien duquel elle n'étoit pas quitte à 8 ou 10,000 livres par an. De tout cela il n'en paroissoit rien; tous ses ordres se donnoient tous les matins, excepté son hôpital et sa communauté de Versailles, qui ne se pouvoit cacher, et dont encore on ne voyoit que l'écorce; tout le reste étoit enseveli dans le plus profond secret. Mais l'année 1709 la trahit; la disette et la cherté fit une espèce de famine; elle redoubla ses aumônes; mais comme tout mouroit de faim dans les campagnes, elle établit des fours à Pontchartrain, des marmites et des gens pour distribuer des pains et du potage à tous venants, et de la viande cuite à la plupart. Tant que le soleil étoit sur l'horizon, l'affluence y étoit énorme; personne ne s'en alloit sans emporter du pain de quoi nourrir

plusieurs jours deux ou trois personnes, et du potage pour se nourrir une journée. Ce concours a eu des jours de trois mille personnes, avec tant d'ordre que personne ne se pressoit ni ne passoit son tour d'arrivée, et avec tant de paix qu'on n'eût pas dit qu'il y vînt plus de cinquante personnes. Plus la donnée avoit été nombreuse, plus elle étoit aise, et cela dura six ou sept mois de la sorte. Son mari, ravi de faire ces bonnes œuvres, l'en laissoit entièrement la maîtresse, et leur union et leur estime réciproque étoit infinie, ne se séparant que par une rare nécessité et couchant toujours dans la même chambre. Ils avoient mêmes amis, même société et en tout n'étoient qu'un. Ils le furent bien aussi dans les regrets de leur première belle-fille (1), dont jamais ils ne se purent consoler. Telle étoit la chancelière de Pontchartrain, que Dieu épura de plus en plus par de longues et pénibles infirmités qu'elle porta avec une patience, un courage, une piété qui fut l'exemple de la cour et du monde, dont au milieu de Versailles elle se sépara plusieurs mois entièrement pour ne s'occuper plus que de son salut. Elle y mourut, au milieu de sa plus étroite famille et de ses plus intimes, regrettée universellement de toute la cour qui l'aimoit et la respectoit, et pleurée des pauvres presque avec désespoir.

Dimanche 1er juillet, à Marly. — Le roi tint le conseil d'État, et M. le chancelier demeura après le conseil dans le cabinet quand les autres ministres en furent sortis. Le roi dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée. Le soir il y eut musique chez madame de Maintenon, et il ne travailla point avec M. Pelletier, quoique ce fût son jour. — Le roi a permis enfin à M. le chancelier de se retirer, et lui doit rapporter demain au matin les sceaux. On ne sait point encore qui remplira sa place, mais personne quasi ne doute ici que ce ne soit M. Voisin. On est plus embarrassé à deviner qui remplira la place de M. Voisin, qui a si bien gouverné les affaires de la guerre, et quelques gens des mieux éclairés croient qu'il conservera les deux charges, quoiqu'elles paroissent en quelque façon incompatibles, mais il est apparent qu'il les conservera du moins encore quelque temps. — Le roi avoit

(1) Christine-Éléonore de la Rochefoucauld de Roye, morte le 23 juin 1708. Voir tome XII, page 166.

dit qu'il tiendroit demain le conseil de dépêches, mais il l'a remis à huit jours.

Lundi 2, *à Marly*. — Le roi, après la messe, fit entrer dans son cabinet M. le chancelier, qui lui rapporta les sceaux. Le roi lui donne 12,000 écus de pension pour marquer qu'il est content de lui; le chancelier ne les demandoit point, et il ne fit qu'une prière au roi, qui étoit une petite pension pour ses deux secrétaires. Le roi leur donne à chacun 2,000 francs de pension. Après que M. le chancelier fut parti, le roi travailla avec M. Pelletier et puis envoya querir M. Voisin *, à qui il donna les charges de chancelier et de garde des sceaux, et ce ministre conservera sa charge de secrétaire d'État de la guerre. — M. de Pontchartrain, qui quitte la charge de chancelier, l'avoit eue le 5 septembre 1699, et avoit été auparavant contrôleur général dix ans; il n'a que soixante-onze ans, et se porte mieux que jamais de corps et d'esprit. — Le roi courut le cerf l'après-dînée, et ne revint de la chasse qu'à huit heures du soir; il devoit travailler avec M. de Pontchartrain (1), mais, comme il étoit tard, il l'a remis à mercredi.

* Voisin étoit un homme dur, édardé, noir, rebutant par son air et désagréable par ses manières, sec et haut à merveille, tranchant court, écoutant peu, extrêmement ignorant, n'ayant que l'écorce de maître des requêtes et noyé dans la science d'intendant qu'il possédoit parfaitement, et dans l'exercice de laquelle il avoit passé presque toute sa vie, et s'y étoit accoutumé à la tyrannie; avec cela grand travailleur, mais nul usage du monde que l'abandon à ce qui le menoit à la fortune, et à la posséder en plein, après qu'il y fut parvenu. C'étoit avoir toutes les qualités requises pour ne trouver rien de difficile et sauter à pieds joints également par dessus le profane et le sacré, dès qu'il s'agissoit de plaire au roi, à madame de Maintenon, aux bâtards, et c'étoit l'homme fait exprès pour eux dans les circonstances présentes où madame de Maintenon et le roi, par son impulsion, n'étoient plus occupés que de la Constitution d'une part, et de la grandeur des bâtards de l'autre, et

(1) Fils du chancelier.

de les affermir dans les nues après eux. C'est aussi ce qui le rendit le dépositaire de leur âme, le presque unique ministre, et l'unique presque pour tout, le favori, le confident, l'ami de leur cœur, et le nécessaire par excellence; aussi prit-il un vol rapide et une autorité que tout prévenoit et adhéroit avec tout l'accompagnement d'une situation si solidement brillante, et qui réunissoit de si contradictoires fonctions. Il commença à faire le chancelier en quittant le deuil de sa femme, non dans ses meubles ni sur ses domestiques, mais sur sa personne, parce que, représentant la justice, il ne porte jamais le deuil, ou parce que, devant être vêtu de soie, qui anciennement étoit rare et fort réservée à cause de cela, du temps que les états étoient marqués en tout, il passa en usage que pour ne la point quitter le chancelier ne portoit point de deuil sur lui. Celui-ci se prêta jusqu'au ridicule pour plaire, et le roi s'y prêta aussi pour s'amuser, et par engoûment de vieillard du nouveau favori. Trois fois par jour régulièrement il changeoit d'habit à Marly; le matin il paroissoit en robe de chancelier, l'après-dînée il venoit travailler avec le roi en manteau court et en justaucorps de damas, et le soir il se montroit à la promenade ou chez le roi, s'il avoit quelque chose à lui apporter, en justaucorps de damas avec le cordon bleu par-dessus en écharpe, sans manteau. Cela fit rire toute la cour et dire un bon mot à M. de Lauzun avec son ton doux et simple : il arrivoit de Marly et on lui demanda des nouvelles. « Il n'y en a point d'autre, répondit-il, sinon que le roi s'amuse à habiller et déshabiller sa poupée. » Cette poupée coûta cher par les dons qu'il obtint et pour soi et pour les siens, et par ce que l'audace, la puissance et ses places y surent ajouter.

Mardi 3, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il travailla avec le nouveau chancelier, qui a quitté le deuil de madame sa femme, morte il y a quelques mois, parce que jamais les chanceliers ne portent le deuil. — Le comte de Bergeyck, qui arrive de Madrid, vint ici au lever du roi, qui lui donna ensuite audience dans son cabinet où étoit M. de Torcy. Le roi lui a permis de venir ici quand il le voudroit, et comme son intention est d'y venir souvent, il demeurera à Versailles afin d'y venir plus commodément. — On a reçu des lettres de Lyon. Les désordres y sont apaisés; quelques-uns des plus mutins ont quitté la ville avant que le maréchal de Villeroy y arrivât. Ce maréchal a rétabli tous les droits que les séditieux avoient fait ôter,

et il n'y a nulle opposition. On croit qu'on punira le commis des fermiers, qui avoit un peu abusé de son emploi. — Le maréchal de Berwick arriva à Lyon le 27, et en repartit le 28, et compte d'être à Montpellier le 30, de bonne heure.

Mercredi 4, *à Marly*. — Le roi, après son lever, donna audience au comte de Bergeyck, et après la messe il tint conseil d'État à l'ordinaire, et puis alla dîner chez madame de Maintenon. Après le dîner il travailla chez lui avec M. de Pontchartrain, avec qui il n'avoit point travaillé lundi, et puis alla se promener dans les hauts de Marly, où il avoit fait venir beaucoup de calèches pour les dames, et avoit chargé madame la maréchale de Villars et madame de la Vrillière de mener avec elle le cardinal del Giudice, à qui le roi fut bien aise de faire voir cette promenade-là, qui est très-belle et que ce cardinal ne connoissoit point encore. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier de Madrid. Le roi d'Espagne et les trois princes ses enfants sont au Prado en très-bonne santé. Le président Orry, car c'est ainsi qu'on l'appelle en Espagne, étoit à trente lieues de Madrid revenant de Catalogne; il y a trouvé un courrier pour le faire retourner, parce que le maréchal de Berwick est bien aise de l'avoir dans son armée.

Jeudi 5, *à Marly*. — Le roi, après son lever, fit prêter serment au nouveau chancelier en robe, mais, quand il travaillera avec le roi comme secrétaire d'État, il sera vêtu comme nous le sommes. Le roi, après la messe, se promena derrière les pavillons de la droite, et prit plaisir à les faire voir au cardinal del Giudice; ce cardinal lui a demandé pour le prince de Cellamare son neveu la permission de venir ici quelques fois faire sa cour, et le roi lui a permis d'y venir toutes fois et quantes il lui plairoit. Le roi alla tirer l'après-dînée. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Le maréchal de Villars présenta au roi, à son coucher, la harangue qu'il avoit faite à

l'Académie; c'est l'usage de les imprimer et de les donner au roi. — La comtesse d'Egmont s'étoit mise en arbitrage avec le prince de Bisaccia, qui a épousé l'héritière de la maison d'Egmont dont il a présentement tous les biens; ils avoient choisi pour leurs arbitres le prince de Cellamare et le baron de Capres-Bournonville. Ces arbitres ont réglé que M. de Bisache donneroit à madame la comtesse d'Egmont 10,000 livres de rente de douaire, 18,000 livres de rente en fonds, pour tenir lieu de sa dot, qui a toute été employée à payer les dettes de la maison d'Egmont, et 40,000 livres d'argent comptant.

Vendredi 6, *à Marly*. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, alla tirer l'après-dînée malgré la chaleur qui fut excessive, mais, Dieu merci, rien ne l'incommode. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — On commence à parler fort du mariage du roi d'Espagne avec la princesse de Parme, qu'on regarde non-seulement comme héritière de ce duché, mais comme ayant de justes prétentions à la succession du grand-duc, qui n'a que deux enfants, savoir : le prince Gaston, qui est séparé, il y a longtemps, de sa femme, et l'électrice palatine, qui ne peut plus avoir d'enfants. — Le maréchal de Montrevel a demandé la permission de venir à la cour, et on le croit près d'arriver; il vient pour se plaindre de M. de Courson, intendant de Bordeaux, avec qui il a eu en dernier lieu de grands démêlés pour un jurat que ce maréchal souhaitoit de faire.

Samedi 7, *à Marly*. — Le roi courut le cerf l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Voisin, nouveau chancelier. — On a eu des lettres d'Alsace qui apprennent que le roi Stanislas étoit arrivé aux Deux-Ponts; il n'avoit avec lui que quatre officiers qui sont du régiment du baron Sparre, et on apprit en même temps que le baron Sparre alloit à l'assemblée de Bade de la part du roi de Suède son maître. — L'électeur de Bavière vint ici à la chassei et il joua dans le

salon jusqu'à minuit, et puis alla faire médianoche chez M. d'Antin, où étoient madame la Duchesse et beaucoup de dames. Le roi, en sortant de son souper, entra dans le salon et vit jouer un moment pour faire plaisir à l'électeur qui s'en va à Compiègne avec toutes les dames qu'il avoit amenées et qui étoient à Saint-Cloud avec lui. Il doit partir au commencement de la semaine qui vient.

Dimanche 8, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, travailla avec M. Pelletier, et ensuite il y eut musique chez madame de Maintenon. — Le duc de Richmond, fils du feu roi d'Angleterre Charles II et de la duchesse de Portsmouth, a reçu deux coups d'épée dans le ventre au bout du Pont-Neuf. On ne sait point encore comme cela est arrivé; on fait des informations, et on ne croit pas que ce soit un duel. — M. le prince de Conty est arrivé ici; on ne l'avoit point vu depuis sa maladie, et madame la princesse de Conty sa femme, qui en revenant de Rambouillet étoit allée le trouver à l'Ile-Adam, est revenue ici avec lui. — M. l'abbé Catinat, neveu du feu maréchal de ce nom, est mort. Il avoit l'abbaye de Saint-Julien à Tours, qui n'est pas d'un grand revenu, mais il y a de belles collations et une maison très-agréable.

Lundi 9, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de dépêches qu'il avoit voulu tenir lundi dernier; l'après-dînée il travailla avec M. de Pontchartrain, et puis se promena dans ses jardins. — Le cardinal del Giudice a loué une maison dans Paris; ainsi on ne doute pas qu'il n'ait intention de faire un assez long séjour en France. — Madame la Duchesse et les princesses ses filles vont tous les soirs se baigner à la rivière, en deçà de la machine. — Il arriva un courrier d'Angleterre. La reine est en parfaite santé, mais il paroît qu'il y a toujours beaucoup de brouilleries dans le parlement. M. Rasse, qui doit relever ici M. Prior, n'est point encore parti de Londres, et on croit même qu'il ne viendra pas encore sitôt. — On ne doute point que le ma-

réchal de Berwick ne soit présentement devant Barcelone; on l'attendoit le 2 à Girone.

Mardi 10, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, et l'après-dînée il travailla avec M. le chancelier; il y travaillera toujours les mardis et les samedis aux affaires de la guerre, comme avant qu'il fût chancelier. A six heures le roi mena les dames dans de petits chariots jusqu'à la roulette, où il les vit faire plusieurs tours. Le cardinal del Giudice vit aller la roulette, divertissement qu'il ne connoissoit point. — M. de Canillac, des mousquetaires, vint ici pour demander au roi l'agrément du mariage qu'il veut faire de son neveu, fils du marquis du Pont du Château, avec mademoiselle Ferrant, qui est nièce de madame Canillac; et ainsi tout le bien du mari et de la femme, qui n'ont point d'enfants, reviendra aux enfants qui naîtront de ce mariage. Mademoiselle Ferrant est fille de l'intendant de Bretagne, et aura plus d'un million de bien, et le marquis du Pont du Château aura plus de 60,000 livres de rente en fonds de terre et de belles terres.

Mercredi 11, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et à trois heures alla courre le cerf. Avant qu'il arrivât à la chasse il y eut des paroles assez fortes entre deux grands princes fort proches parents; on les fit souper le soir ensemble, et cela n'aura apparemment aucune suite. — Le roi fait accommoder le château de Blois pour la reine de Pologne, et compte qu'elle y sera encore mieux qu'au château d'Amboise. — Le roi a réglé que ce sera lundi que l'on fera le service de monseigneur le duc de Berry à Saint-Denis; il n'y aura de courtisans à ce service que ceux qui avoient des charges dans sa maison. C'est vendredi que M. le cardinal de Rohan doit voir chez M. le cardinal d'Estrées à Paris l'écrit de M. le cardinal de Noailles dans son entier, après quoi on saura s'il accepte la constitution du pape, et il est fort à désirer que cette affaire-là finisse, pour empêcher un grand trouble dans l'Église.

Jeudi 12, *à Marly*. — Le roi, après la messe, se promena dans ses jardins; l'après-dînée il alla tirer, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. M. le chancelier tint pour la première fois le conseil, et le tint le matin et l'après-dînée. M. de la Salle, doyen de quartier des maîtres des requêtes, lui fit un compliment de la part du corps avant qu'il sortît de son appartement de Versailles pour venir au conseil. Le chancelier prit sa place au conseil, et ne fit aucun discours; on croyoit que peut-être il en feroit un, mais il s'est réglé sur l'exemple de M. de Pontchartrain, qui vient de quitter cette charge et qui n'en avoit point fait quand il fut reçu. — La flotte des Indes orientales est arrivée au Port-Louis, fort richement chargée; on compte qu'elle apporte en marchandises la valeur de neuf à dix millions, profit si considérable qu'il va remettre en considération la compagnie qui se mêle de ce commerce-là.

Vendredi 13, *à Marly*. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, et l'après-dînée il alla courre le lièvre dans la forêt avec les chiens du maréchal de Tallard. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — La reine de Pologne arriva le 4 à Marseille; le roi lui envoie faire compliment par le marquis de Béthune, fils de madame de Béthune, sœur aînée de cette reine (1). Elle demeurera quelques jours à Marseille, et puis ira prendre les eaux de Bourbon, et elle trouvera, à son retour des eaux, le château de Blois en état. Elle y sera très-bien logée, elle et toute sa cour; elle a amené avec elle la fille du prince Jacques, son fils aîné, qui est en âge d'être mariée et fort bien faite et qui sera fort riche.

Samedi 14, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et l'après-dînée il travailla avec M. le

(1) Jean Sobieski avait épousé, en 1665, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, sœur puînée de Louise-Marie de la Grange d'Arquien, mariée en 1669 à François Gaston, marquis de Béthune.

chancelier jusqu'à six heures. — On a reçu des lettres du maréchal de Berwick, datées de Girone du 3; il mande qu'il y arriva le 2; il est obligé d'y séjourner ce jour-là pour quelques arrangements nécessaires; qu'il en partira le lendemain pour Barcelone, et il y arrivera en quatre jours de marche, et qu'il y fera ouvrir la tranchée le plutôt qu'il pourra. — L'abbé Bignon, que M. le chancelier de Pontchartrain son oncle, avoit chargé du soin de la librairie, qui demande beaucoup d'application et de connoissances, a remis cet emploi, où il n'y a point d'appointements, mais qui ne laisseroit pas de valoir assez si on vouloit, et le nouveau chancelier en a chargé M. de la Rochepot son gendre, mari de sa fille aînée.

Dimanche 15, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, alla tirer l'après-dînée; le soir il travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, et il y eut musique ensuite. Il avoit dîné chez elle. — Le maréchal de Villeroy a renvoyé la plupart des troupes qu'on avoit fait marcher à Lyon en cas qu'il en eût besoin. — L'évêque de Lisieux est mort à Paris après une longue maladie. Il est frère aîné du comte et du maréchal de Matignon, et ils ont encore un autre frère plus vieux, qui est l'ancien évêque de Condom. L'évêché de Lisieux est un des plus considérables du royaume, et outre cela l'évêque qui vient de mourir avoit deux belles abbayes. — Madame de Maillebois est venue ici; on lui avoit gardé un logement, et elle n'avoit pu y venir plutôt parce qu'elle avoit été fort incommodée après ses couches; M. de Goësbriant, son beau-frère, qui avoit son logement en son absence, a eu le logement du frère compagnon du confesseur du roi.

Lundi 16, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et courut le cerf l'après-dînée. — On fit à Saint-Denis le service pour monseigneur le duc de Berry; l'abbé Prévôt fit l'oraison funèbre. Les princes qui faisoient les honneurs étoient M. le Duc, M. le prince de Conty et M. le prince de Dombes. M. le comte de

Charolois qui devoit être un des trois, est malade et on craint même que ce ne soit une maladie de venin *. — M. du Buisson, intendant des finances, a eu ordre de se défaire de sa charge, parce qu'il est si vieux qu'il n'est plus en état de la faire ; il avoit peine à la quitter, mais il a fallu obéir. On a choisi M. Fagon, maître des requêtes, pour remplir cette charge, et il a donné les 200,000 écus à quoi la charge est fixée. Ces charges payent paulette, ainsi elles ne se perdent point dans les familles. M. Fagon est fort capable et fort estimé, et est fils du premier médecin du roi.

* Le roi voulut ne pas manquer cette occasion de son vivant de mêler le prince de Dombes en prince du sang avec les princes du sang en toute parité. Il n'en manquoit pas pour faire le troisième; mais le roi fut bien aise que cela se passât ainsi, et disposer le monde par ce spectacle si nouveau à celui qui alloit éclater.

Mardi 17, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz ; l'après-dînée il alla tirer, et le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Au service de monseigneur le duc de Berry qui se fit hier, M. de Béthune, gentilhomme de sa chambre en service, portoit la couronne ; M. le duc de Saint-Aignan, autre gentilhomme, portoit le manteau; Sainte-Maure, son premier écuyer, portoit l'épée; le chevalier de Roye, capitaine de ses gardes en service, portoit les étendards des compagnies de ses gardes; M. de Pons, maître de la garde-robe, portoit l'ordre du Saint-Esprit; M. de Mouchy, autre maître de la garde-robe, portoit l'ordre de la Toison, et M. de Champignelle, son premier maître d'hôtel, portoit le bâton qu'il rompit. La maison est cassée présentement. Le roi l'avoit conservée jusqu'au jour du service. M. de Montendre, capitaine de ses Suisses, portoit le drapeau de la compagnie *.

* Il n'y avoit, outre les trois princes du deuil, que les officiers de la maison du prince défunt en fonction et comme tels, non autrement, M. de Béthune, premier gentilhomme de la chambre en année, porta

donc le premier honneur, et le duc de Saint-Aignan, autre premier gentilhomme de la chambre hors d'année, le second honneur. Cette même raison fit préférer M. de Béthune à M. de Saint-Aignan pour reporter le collier de la Toison d'or de M. le duc de Berry en Espagne, que le roi, par le crédit de Desmaretz son beau-père, lui fit donner. On le verra dans la suite, et qu'en dédommagement cela valut l'ambassade d'Espagne au duc de Saint-Aignan, et M. de Béthune succéda depuis à la dignité de duc de Sully.

Mercredi 18, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, et l'après-dînée il alla se promener dans la forêt; il avoit dîné chez madame de Maintenon, et le soir il y eut grande musique. — Les affaires du marquis de Gesvres sont recommencées, et il sera ordonné qu'il sera visité aux premiers jours. —Les cardinaux de Rohan et de Polignac s'assemblent presque tous les jours chez le cardinal d'Estrées à Paris, sur l'écrit du cardinal de Noailles. — Le bruit avoit couru ici que le comte d'Albert étoit arrivé d'Espagne et qu'il étoit allé à Compiègne, où il avoit épousé mademoiselle de Montigny; que l'électeur le faisoit son grand écuyer, lui donnoit une terre en Allemagne et des rentes sur la maison de ville de Paris : mais tout cela jusqu'ici n'est point vrai.

Jeudi 19, *à Marly*. — Le roi, après son lever, fit entrer dans son cabinet les cardinaux de Rohan et de Polignac tous deux ensemble; ils y demeurèrent une demi-heure. Le roi alla tirer l'après-dînée, et, au retour de la chasse, parla encore au cardinal de Polignac. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Par les dernières nouvelles qu'on a reçues de Londres, on apprend que le parlement doit être fini dans peu de jours. On mande que le grand trésorier et milord Bolingbroke sont plus brouillés que jamais; la reine avoit voulu les accommoder, et ils avoient paru durant quelque temps moins mal ensemble, mais on croit présentement qu'il faudra que l'un ou l'autre quitte sa charge et cette désunion-là est fort contraire aux intérêts de la reine.

Vendredi 20, *à Marly*. — Le roi se promena le matin

dans ses jardins; le P. le Tellier ne vient d'ordinaire travailler avec lui que tous les quinze jours pendant qu'on est à Marly. Après son dîner il passa chez madame de Maintenon, où il fut jusqu'à cinq heures, et puis rentra chez lui et travailla avec M. le chancelier, quoique ce ne soit pas son jour. Il sortit sur les sept heures, alla voir jouer au mail, et puis il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. de Brassac, fils de madame de Brassac, dame d'honneur de madame de Vendôme, épouse mademoiselle de Tourville, fille du feu maréchal; elle a près de 400,000 francs de bien. Madame de Brassac donne à son fils la terre de la Rochebeaucour, qui est fort noble, fort bien bâtie, et qui vaut 18,000 livres de rente; la famille de madame de Brassac garantit cette terre franche de toutes dettes.

Samedi 21, *à Marly*. — Le roi se leva plus tard qu'à l'ordinaire, et n'alla à la messe qu'à onze heures; il se promena ensuite dans les jardins. L'après-dînée il courut le cerf, et le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — M. et madame de la Rochefoucauld, voyant que l'abbé de la Rochefoucauld, leur fils aîné, ne se déterminoit point encore ou à demeurer dans sa profession, ou à la quitter pour prendre l'épée, chose qu'ils ont laissée depuis longtemps à son choix, ont fait une donation à M. de Duretal, leur second fils, de la terre de la Rocheguyon. Le roi veut bien que cette duché passe sur sa tête, et cela a été registré au parlement; le roi avoit promis à feu M. de la Rochefoucauld de faire cette grâce-là à M. de Duretal, qui s'appellera présentement le duc de la Rocheguyon. Il sera malaisé que dans la suite il n'y ait pas de procès entre les deux frères, mais le roi fait en cela tout ce qu'il peut pour obliger M. de la Rochefoucauld *.

* On a déjà expliqué cette étrange grâce par avance, et par avance on ajoutera ici ce qui dépasse le temps de ces Mémoires. Elle ne suffit pas, quelqu'insolite qu'elle fût, et quelque singulièrement étendue qu'elle parût; voici ce qui arriva. L'abbé de la Rochefoucauld mourut en

Hongrie, et son père mourut bientôt après très-subitement en 1728. Il ne restoit que deux fils : ce comte de Duretal, devenu, comme on vient de le voir, duc de la Rocheguyon, et qui, par la mort de son frère, évita bien des procès et devint de droit duc de la Rochefoucauld. L'autre frère, commandeur de Pézénas dès l'enfance, n'avoit point fait de vœux, quitta la croix de Malte, prit le nom de comte de Duretal et eut le régiment de cavalerie de son frère, qui se contenta de ses voyages de mer et de quelques bouts de campagnes à terre, et d'exercer sa charge de grand maître de la garde-robe. Leur sœur, échappée tard du couvent, fut obligée pour une légère dot à renoncer à tout en épousant le duc de Crussol, extrêmement contrefait, fils aîné du duc d'Uzès, et qui donna dans les suites de grandes preuves de valeur qui achevèrent de le défigurer. M. de la Rochefoucauld eut beaucoup d'enfants de mademoiselle de Bermond-Toiras, qu'il épousa en 1715; mais il perdit tous les garçons. Sa femme, qui s'étoit souvent blessée, ne lui laissa guère d'espérance d'en plus avoir, tellement que la résolution fut prise de marier l'aînée à son oncle, en lui donnant tous les biens de la maison. Il obtint de se démettre en sa faveur du duché de la Rocheguyon; les dispenses arrivèrent, et, comme le mariage s'alloit faire, la petite vérole, si fatale à cette famille, emporta le futur époux. La désolation fut extrême; M. de la Rochefoucauld en sut tirer parti à la chaude. Chauvelin, garde des sceaux et associé au premier ministère, étoit son proche parent, parce que la chancelière le Tellier étoit sœur de son grand-père et grand'mère de la duchesse, mère du duc de la Rochefoucauld; la charge de la garde-robe approche du roi en tout temps et en toutes heures. Bref, on vit tout à coup sortir du cabinet de Chauvelin des lettres patentes dont l'étendue, la nouveauté et la prodigieuse singularité firent l'étonnement de tout le monde. Elles portoient une faculté successive aux trois filles du duc de la Rochefoucauld, de faire l'une après l'autre leurs maris ducs de la Rocheguyon en épousant un la Rochefoucauld et n'ayant point de garçons de leur mariage, en sorte que si l'aînée en avoit, la grâce étoit fixée à ses mâles, sinon à ceux de la cadette et ainsi de la troisième. Le rare est que cela fut enregistré sans difficulté au parlement, et qu'en même temps le fils unique de M. de Roye et de la fille de feu Ducasse, célèbre à la mer, épousa la fille aînée du duc de la Rochefoucauld et fut en même temps duc de la Rocheguyon; mais il prit le nom de duc d'Anville, d'une autre terre de son beau-père, pour ne pas renouveler dans la famille un nom qui leur avoit causé tant de douleur; cela fut fait en 1731. Il n'y a point encore d'enfants, et M. de la Rochefoucauld est en recherche de deux autres la Rochefoucauld d'âge à épouser ses deux autres filles, et de biens à en tenter le hasard sans s'exposer à mourir de faim. Cette sorte de grâce fournit des réflexions qui se présentent d'elles-mêmes.

Dimanche 22, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, l'après-dînée travailla chez lui avec M. Pelletier, et puis alla tirer. Il y eut le soir grande musique chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier du maréchal de Berwick, parti du 14 au matin. Ce maréchal mande qu'il fit ouvrir la tranchée le 12 à Barcelone; les Espagnols ont la droite de l'attaque et les François la gauche, car nous ne sommes là que comme troupes auxiliaires, et M. de Berwick comme général du roi d'Espagne. L'attaque est entièrement opposée au Mont-Jouy, et nous avons commencé à ouvrir la tranchée où l'étang finit; on craignoit en creusant d'y trouver l'eau, mais on n'en a point trouvé. La seconde nuit de tranchée, qui étoit du 13 au 14, on a joint les deux attaques et on a fait une grande parallèle.

Lundi 23, *à Marly.* — Le roi prit médecine, comme il la prend tous les mois par précaution, et travailla l'après-dînée chez lui avec M. le chancelier. Madame la duchesse de Berry, qui releva de sa couche il y a huit jours dans la chapelle de Versailles, a fait témoigner au roi par M. [le duc] et madame la duchesse d'Orléans l'envie qu'elle a de se retrouver auprès du roi, et elle reviendra s'établir ici à la fin de la semaine; Madame lui cède son appartement et Madame prendra l'appartement qu'avoit monseigneur le duc de Berry. Madame la Duchesse, qui est à Paris depuis quelques jours, a eu de violentes douleurs de coliques qui l'empêcheront de revenir ici de quelques jours. — Les Barcelonois firent deux sorties le premier jour que la tranchée fut ouverte et furent repoussés rudement. Ils n'ont fait aucunes propositions au duc de Berwick; mais, comme il n'y a point d'ouvrages extérieurs du côté qu'on l'attaque, on croit que le siége ne sera pas long.

Mardi 24, *à Marly.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz. L'après-dînée il travailla chez lui avec M. le chancelier, et puis alla voir

jouer au mail et se promener dans les jardins. Le roi a mandé à madame la duchesse de Berry qu'il seroit bien aise de la voir ici, mais qu'il croyoit qu'il seroit plus commode pour elle et pour lui, à cause de l'embarras des logements, de venir les soirs souper avec lui, et passer ensuite dans son cabinet, et puis de retourner à Versailles, et qu'elle amèneroit avec elle les dames qu'elle choisiroit et qui souperoient avec lui. — On a reçu des lettres du duc de Berwick plus vieilles que celles qui sont venues par son courrier. Il mande que le 9 il entra dans Barcelone trente barques et quatre frégates de Majorque. Le bailli de Belle-Fontaine avoit attaqué ce convoi et en avoit pris la plus grande partie ; le combat même avoit été assez rude.

Mercredi 25, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer après son dîner, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. M. le cardinal de Rohan vint ici l'aprèsdînée parler au roi au retour de la chasse. Il ne coucha point ici; il retourna à Paris, et ils s'assembleront encore demain chez le cardinal d'Estrées pour tâcher de finir les affaires du cardinal de Noailles, où il paroît qu'il y a encore bien des difficultés. — Le fils du maréchal de Château-Renaud, qui est capitaine de vaisseau, et Gandelus, second fils du duc de Tresmes et qui est garde-marine, ont demandé la permission de mettre pied à terre et de servir au siége de Barcelone comme aides de camp du maréchal de Berwick ; il les logera tous deux chez lui. — On mande de Londres que le parlement fut prorogé le 20 jusqu'à la fin du mois d'août.

Jeudi 26, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins et courut le cerf l'après-dînée. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. L'électeur de Bavière vint ici à une heure, et joua en attendant que le roi allât à la chasse, et il ne vit point le roi en particulier ; il revint après la chasse, joua au lansquenet dans le salon,

et puis alla souper chez M. d'Antin, où on joua encore après souper. — Madame de Vendôme fit chez elle à Paris la noce de M. de Brassac avec mademoiselle de Tourville, et la fit très-magnifiquement. — Il est arrivé à Saint-Malo deux vaisseaux venant de la mer du Sud, très-richement chargés ; on compte qu'ils portent près de vingt millions. On dit que Crozat a un grand intérêt sur ces vaisseaux.

Vendredi 27, *à Marly*. — Le roi travailla avec le P. le Tellier ; l'après-dînée il se promena dans son grand parc dont les murailles s'avancent fort. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Madame la Duchesse revint de Paris, où elle avoit demeuré quelques jours ; elle y a même été assez incommodée de sa colique. Madame la duchesse d'Orléans a fait revenir M. le duc de Chartres son fils à Versailles, où elle ira le voir tous les deux jours ; la santé de ce prince est toujours fort languissante. — On parle beaucoup présentement du mariage du roi d'Espagne avec la princesse de Parme, mais le cardinal del Giudice en fait toujours mystère. — On a reçu des lettres du maréchal de Berwick par l'ordinaire, mais elles ne sont que du 13, et celles qu'on avoit eues par son courrier étoient du 14, ainsi elles n'apprennent rien de considérable ; il n'y a que quelques détails des peines que les chaleurs excessives y font souffrir.

Samedi 28, *à Marly*. — Le roi travailla l'après-dînée avec M. le chancelier ; il devoit aller tirer ensuite, mais la grande chaleur l'en empêcha, et, à six heures, il renvoya ses calèches et se promena dans ses jardins. — MM. les cardinaux de Rohan et de Polignac sont encore à Paris ; on croit même qu'ils ne reviendront pas de quelques jours. Ils s'assemblent presque tous les soirs chez M. le cardinal d'Estrées, et on commence à espérer que l'affaire du cardinal de Noailles pourra s'accommoder, mais cela est encore bien incertain.— L'affaire du marquis de Gesvres avec sa femme, qu'on disoit ces jours

passés finie à l'avantage du mari, est moins éclaircie que jamais. — La reine de Pologne, qui étoit encore à Marseille par les dernières lettres qu'on a eues, n'a point voulu être traitée en reine; elle dit qu'en partant de Rome elle a déposé sa couronne aux pieds du pape, et qu'elle ne veut de qualité en France que celle de sujette du roi.

Dimanche 29, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, et au retour travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, et ensuite il y eut musique. M. le premier président et M. le procureur général eurent le matin audience du roi pour une affaire de très-grande importance et qu'on ne saura que demain; il a transpiré seulement ce soir que le roi donne à M. le duc du Maine et à M. le comte de Toulouse pour eux et pour leurs descendants le rang de princes du sang dans toute son étendue, et que cela sera incessamment registré au parlement. Madame la duchesse de Berry vint ici au souper du roi, entra dans son cabinet après le souper, et s'en retourna ensuite à Versailles, ce qu'elle fera tous les soirs. Elle n'a amené avec elle que madame de Saint-Simon et madame de la Vieuville; elle a permission d'y amener avec elle les dames qu'elle voudra et qui auront l'honneur de souper avec le roi. Madame lui a cédé son appartement et s'est mise dans celui de monseigneur le duc de Berry.

Lundi 30, *à Marly*. — Le roi courut le cerf l'après-dînée, et le soir travailla avec M. Desmaretz et M. le chancelier. Ce que le roi fait pour M. du Maine et M. le comte de Toulouse est public présentement, et il les déclare princes du sang et capables de succéder à la couronne *; cela sera registré en parlement jeudi prochain (1). On croyoit que le chancelier iroit ce jour-là prendre sa place, mais il n'ira point la prendre. — Madame la

(1) Voir l'appendice à l'année 1714.

duchesse de Berry vint ici souper avec le roi, comme elle y viendra le reste du voyage ; elle amena avec elle mesdames de Saint-Simon, de la Vieuville, de Parabère et de Mouchy. M. de Pontchartrain alla la trouver chez madame la duchesse d'Orléans,* où elle étoit allée en arrivant, et lui dit que le roi feroit payer 400,000 francs des dettes qu'ils ont faites, monseigneur le duc de Berry et elle durant leur mariage ; ces dettes montent à 500,000 francs et quelque chose de plus. Le roi donne à madame la duchesse de Berry, outre les 400,000 francs, tous les meubles qu'ils avoient achetés ou fait faire depuis leur mariage et toutes les pierreries qu'avoit monseigneur le duc de Berry, tant celles qui lui revenoient par la communauté que celles dont il avoit hérité par la mort de Monseigneur son père.

* Il n'y avoit plus aucun fils de France : la branche d'Espagne avoit renoncé ; M. le duc d'Orléans avoit été soigneusement mis hors de portée d'oser dire une seule parole, ni de montrer le moindre mécontentement ; son fils unique étoit un enfant ; M. le Duc, MM. ses frères, ni M. le prince de Conty n'étoient ni d'âge ni de maintien à l'égard du roi à s'en embarrasser le moins du monde. La bombe tomba tout à coup sans que personne eût pu s'y attendre, et chacun se jeta ventre à terre comme on fait aux bombes ; tout fut morne et presque égaré, et le roi même parut comme épuisé d'un si grand effort de volonté et de puissance. La duchesse de Berry fut en même temps accablée de grâces et de présents du roi, et, quelque disproportion qu'il y ait entre grâce et grâce, interversion et interversion, on eut soin que celle-ci fut précédée de près de celle qui regardoit le duché de la Rocheguyon.

Mardi 31, *à Marly.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz. L'après-dînée il travailla avec M. le chancelier, et ne sortit point de tout le jour à cause de la pluie. Il y eut le soir chez madame de Maintenon petite musique, quoique ce ne fût pas le jour. — Le prince électoral de Saxe vient à Paris ; on a nouvelle qu'il a déjà passé à Bruxelles, et on lui a loué une maison à Paris. — Madame la duchesse de Berry n'amena le

soir que madame de Saint-Simon et madame de la Vieuville. Le roi jusqu'ici n'a rien fait donner aux domestiques de monseigneur le duc de Berry, que 5,000 francs de pension qu'il fait donner à Casaux; la charge qu'il avoit chez ce prince ne lui valoit guère davantage.

Mercredi 1er août, à Marly.— Le roi tint le conseil d'État; il dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — On mande de Rome que le cardinal Aquaviva en va partir pour aller à Parme faire la demande pour le roi d'Espagne son maître de la princesse Élisabeth, fille du prince aîné du duc de Parme et de Dorothée-Sophie, princesse palatine, dont le père étoit Philippe-Guillaume, électeur palatin. La princesse Élisabeth aura bientôt vingt-deux ans; elle est née le 25 octobre 1692; outre son droit sur les États de Parme, elle en a encore de grands sur la Toscane venant de Marguerite de Médicis, qui avoit épousé Édouard II, duc de Parme, grand-père du duc de Parme d'aujourd'hui. Le roi n'a point encore parlé de ce mariage, et le cardinal del Giudice en fait encore mystère; mais cela est venu par Rome et par tous les ministres des princes d'Italie qui sont à Paris.

Jeudi 2, à Marly. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, alla tirer l'après-dînée; le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Madame la duchesse de Berry amena hier au souper madame de Clermont, outre sa dame d'honneur et sa dame d'atours. M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse furent reçus au parlement avec tous les honneurs dus aux princes du sang (1). M. le duc du Maine fit un petit discours qui fut fort applaudi. M. le Duc et M. le prince de Conty étoient à cette

(1) Cet édit enregistré ce jour-là portoit qu'au défaut de princes légitimes la couronne appartiendroit de plein droit à M. le duc du Maine et à ses descendants, et à leur défaut, à M. le comte de Toulouse ou à ses descendants. Il fut suivi d'une déclaration donnée le 23 mai 1715, qui porte que ces deux princes prendront la qualité de princes du sang. (*Note du duc de Luynes.*)

cérémonie. Il y avoit deux pairs ecclésiastiques et dix-sept pairs laïques. Le premier président leur donna ensuite un grand dîner. — M. le duc de Beauvilliers, qui est malade depuis longtemps dans sa maison de Vaucresson, a reçu tous ses sacrements, son mal étant fort augmenté.

Vendredi 3, *à Marly*. — Le roi travailla avec le P. le Tellier; il se promena l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le roi a donné à madame de Pompadour le logement qu'avoit ici madame de Dangeau, qui en partit mercredi au soir pour aller à Tournay voir le comte de Lewenstein, son frère, qui en est évêque, et elle ne reviendra que quand le roi sera à Versailles. — On eut des nouvelles de Barcelone du 20; le siége va fort bien, et nous y perdons peu de monde. Il est venu plusieurs déserteurs de la ville, parmi lesquels il y a deux de leurs officiers généraux; le duc de Berwick, qui se défioit d'eux, craignant qu'ils ne voulussent aller joindre les rebelles de la montagne, leur donna le choix de retourner dans la ville ou d'aller à Peniscola, où ils seront prisonniers jusqu'à la fin du siége. Nous avons une seconde parallèle qui n'est qu'à cent toises de la contrescarpe sur laquelle on va établir nos batteries que l'on ne changera point parce que l'on voit de là le pied de la muraille. Nous aurons soixante-quinze pièces de canon et dix-huit mortiers qui commenceront à tirer le 24 ou le 25.

Samedi 4, *à Marly*. — Le roi travailla le matin avec le chancelier et courut le cerf l'après-dînée. L'électeur de Bavière vint à la chasse, joua ensuite dans le salon jusqu'à minuit, alla faire médianoche chez le duc d'Antin, où il joua encore jusqu'à quatre heures du matin, et puis retourna à Saint-Cloud. — Le cardinal de Rohan arriva hier, mais si tard qu'il ne put voir le roi; il lui a parlé assez longtemps aujourd'hui et puis est retourné à Paris, où il doit encore avoir des conférences chez le cardinal d'Estrées. — M. le duc d'Orléans a fait venir mademoi-

selle de Valois, sa fille, de l'abbaye de Chelles, où elle étoit avec mademoiselle de Chartres, sa sœur, et elle est présentement à Paris au Val-de-Grâce; on parle fort d'un mariage pour elle. — Il y a présentement un usage établi à Paris, c'est qu'on va se promener au Cours à minuit, où il y a presque autant de carrosses qu'aux heures où on y alloit d'ordinaire, et on y danse presque tous les soirs dans le rond du Cours (1).

Dimanche 5, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, travailla le soir avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, et ensuite il y eut musique. — Comme par la paix on a plus de commerce avec les princes étrangers et qu'ainsi les affaires augmentent, le roi a trouvé que deux conseils d'État ne suffisoient pas; il a résolu d'en tenir un de plus, et il a choisi pour cela le lundi. Le nouveau chancelier qui tenoit le conseil des parties le lundi matin ne le tiendra que l'après-dînée, et il tenoit le sceau les après-dînées des lundis; il le tiendra les mercredis après dîner. — Le mariage du prince de Soubise, fils du prince de Rohan, avec mademoiselle d'Épinoy, est entièrement réglé: il y avoit eu de petites difficultés sur les conventions, qui ont retardé ce mariage durant deux mois; mais toutes ces difficultés sont levées, et on va envoyer à Rome pour la dispense.

Lundi 6, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État et travailla après son dîner avec M. de Pontchartrain, et puis

---

(1) « On n'est point à la mode si l'on n'a à présent un soufflet ou une cariole découverte pour aller se promener la nuit au Cours, si l'on n'y profite pas jusqu'au jour du clair de lune, lorsqu'il y en a, ou si l'on ne fait provision de flambeaux lorsqu'il n'y en a pas. On m'a assuré que la mode viendroit bientôt de se passer de la lune et des flambeaux. Dès qu'on est arrivé au rond qui est au milieu des allées du Cours, les dames, les demoiselles et les messieurs mettent pied à terre; on y danse aux chansons ou au son des instruments qui s'y rendent, on y joue à colin-maillard et à d'autres jeux. Rien n'est plus galant que cette promenade. » (*Mercure* d'août, page 177.)

alla voir jouer au mail et se promena ensuite dans ses jardins. — Milord Peterborough, qui revient de l'ambassade de Sicile, où la reine sa maîtresse l'avoit envoyé, dîna ici chez M. de Torcy. Le roi ordonna à M. d'Antin et au duc d'Aumont, amis de ce milord, de lui faire voir les jardins et de faire jouer toutes les eaux. Il joignit le roi à sa promenade, qui lui fit beaucoup d'honnêtetés. Il s'en retourne la semaine qui vient en Angleterre. M. de Pontchartrain apporta au roi, à son lever, des nouvelles qu'il avoit reçues de Marseille, où il étoit arrivé une barque partie de notre flotte devant Barcelone; le patron assure que le 26, quand il partit, notre canon tiroit, et que le bruit étoit que le siége ne dureroit pas longtemps.

Mardi 7, à Marly. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il travailla avec M. le chancelier durant la grande chaleur, et puis alla tirer. — On apprit la mort de madame la princesse de Vaudemont, morte à Commercy : on croit que c'est d'apoplexie; car, quand le matin on entra dans sa chambre, on la trouva dans son lit, sans connoissance et qui râloit. La princesse d'Épinoy, nièce de M. de Vaudemont, part demain pour l'aller trouver et le ramener à Paris, si elle peut : il devoit être du voyage de Fontainebleau; ainsi on croit que cette mort ne changera rien à la disposition qu'il avoit faite pour ce voyage. Le duc d'Elbeuf hérite du bien que madame de Vaudemont avoit eu de feu M. d'Elbeuf son père, et le duc de la Rochefoucauld héritera du bien qu'elle avoit eu de madame sa mère. — On apporta au roi, le matin, un esturgeon en vie qu'il a fait mettre dans une grande pièce et qu'on prétend y pouvoir nourrir. — On eut des lettres du maréchal de Berwick du 27; il mande que nous avons quatre-vingt-trois pièces de canon et vingt mortiers en batterie, et que le feu des assiégés est fort ralenti.

Mercredi 8, à Marly. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon; l'après-dînée il fit une

petite loterie pour les dames qui avoient dîné avec lui, et, la pluie ayant cessé sur les six heures, il alla voir jouer au mail et se promener dans ses jardins. Le soir il y eut musique chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier de M. le maréchal de Berwick, qui apporta la nouvelle que nous avions attaqué et pris le chemin couvert le 30. Les assiégés avoient commandé douze mille hommes pour le défendre, mais il n'en vint que trois mille, et une heure après il n'en demeura plus que cinq cents, et ces cinq cents s'enfuirent dès que nos gens sortirent de la tranchée pour attaquer. Nous n'y avons perdu personne. — Milord Marlborough est arrivé en Angleterre et va droit à Bath prendre les eaux.

Jeudi 9, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et courut le cerf l'après-dînée; au retour de la chasse il travailla avec M. le chancelier. Le soir chez madame de Maintenon il y eut petite musique. — Le roi a fait écrire à M. le cardinal de Rohan, qui est à Paris, de venir ici demain; ils s'assembleront chez M. le chancelier, le cardinal de Polignac et lui. On espère plus que jamais de voir rétablir la paix de l'Église. — La marquise de Béthune, sœur du maréchal d'Harcourt et de la maréchale d'Harcourt, est morte ces jours-ci à Paris. On a nouvelle que son mari étoit arrivé à Marseille, où il a encore trouvé la reine de Pologne, dont il a l'honneur d'être neveu; on avoit fait courir le bruit qu'elle étoit très-malade, mais il l'a trouvée en très-bonne santé.

Vendredi 10, *à Marly*. — Le roi alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Les cardinaux de Rohan et de Polignac s'assemblèrent l'après-dînée chez M. le chancelier, et, au sortir de leurs conférences, le cardinal de Polignac parla au roi et puis s'en alla à Paris. Il espère que le cardinal de Noailles consentira à une proposition qu'il lui doit faire. — Les articles du mariage de M. le prince de Soubise avec mademoiselle de Verchin furent signés. Madame d'Épinoy,

qui est allée à Commercy, avoit laissé sa procuration à madame de Remiremont, sa sœur, pour les signer. On a fait partir un courrier pour aller à Rome demander la dispense, parce qu'ils sont cousins issus de germains, et on compte que ce courrier sera de retour le 26, et qu'ainsi le mariage se pourra faire avant le voyage de Fontainebleau.

Samedi 11, *à Versailles.* — Le roi alla à la messe plus tard qu'à son ordinaire, se promena ensuite dans ses jardins jusqu'à son dîner, partit à cinq heures de Marly pour revenir ici, et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Le roi a donné 500 écus de pension à M. d'Affry, suisse, qui s'est toujours fort distingué dans le service, et que M. le duc du Maine aime et protége. Madame la duchesse de Berry, outre les douze gardes que le roi a ordonné qu'elle eût, vouloit en avoir dix-huit autres pour relever tous les jours les douze gardes et remplacer même ceux qui pourroient être malades ou absents; ainsi elle en auroit toujours eu douze dans sa salle des gardes, et pour suivre à cheval quand elle seroit en carrosse, mais le roi n'a pas jugé que cela dût être.

Dimanche 12, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla tirer l'après-dînée, et, le soir, travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier de notre envoyé en Angleterre, qui mande que la reine est tombée en apoplexie, et que l'attaque est si violente qu'on ne croit pas qu'elle en puisse revenir. Deux jours auparavant que de tomber malade elle avoit ôté à M. Harley, comte d'Oxford, la charge de grand trésorier; elle n'a point rempli cette place. — M. de Virville est mort; il étoit gouverneur de Montélimar. Il étoit fort riche et on parloit fort de son mariage avec mademoiselle de Torcy; on assuroit même que M. le comte de Peire, un des trois lieutenants généraux de Languedoc, et qui étoit son proche parent, s'accommodoit avec lui de cette charge. — Le maréchal de Villars partira pour Bade de

lundi en huit jours; il compte que le prince Eugène y sera pour le moins aussitôt que lui.

Lundi 13, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, travailla l'après-dînée avec le P. le Tellier, et le soir il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — Milord Peterborough vint prendre congé du roi; il se hâte de partir à cause de l'état où est la reine sa maîtresse. Le maréchal de Villars lui avoit préparé un grand souper et une grande fête dans le Cours, mais il partit dès le soir. La fête préparée au Cours fut fort décomposée par la grande pluie, qui n'empêcha pourtant pas qu'il n'y vînt une infinité de gens; on prétend qu'il y avoit plus deux mille carrosses. Il y eut une musique de trompettes, de timballes et de hautbois; il y avoit une grande illumination préparée, mais elle ne put pas tenir contre la pluie. — Le roi a donné à M. le marquis de Gouvernet le gouvernement de Montélimar, qu'avoit M. de Virville, son parent, qui vient de mourir.

Mardi 14, *à Versailles.* —Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; après dîner il entendit vêpres, et puis s'enferma avec son confesseur, ce qu'il fait toujours la veille des jours qu'il doit communier. Monseigneur le Dauphin commença à se trouver mal hier au soir; il eut de la fièvre qui a un peu augmenté aujourd'hui; on a dit ce soir au coucher du roi qu'il n'en avoit plus. Quoique cette maladie soit peu violente, la personne est si considérable qu'on ne laisse pas d'en être fort en peine; les médecins rassurent fort le roi. — Madame la marquise de Jaucourt, femme du gouverneur de M. le comte de Charolois, a été choisie par madame la Duchesse pour être auprès de mademoiselle de Charolois, sa fille, mais sans titre de gouvernante; on lui donne 1,000 écus de pension.

Mercredi 15, *jour de la Notre-Dame, à Versailles.* — Le roi assista à toutes les dévotions de la journée et fit la procession dans la cour, comme il le fait tous les ans à pareil jour, et après s'enferma avec son confesseur et fit la

distribution des bénéfices. On n'en a pas encore la liste; on sait seulement que l'abbé de Villeroy a l'archevêché de Lyon et que l'évêché de Lisieux est donné, mais on ne sait pas à qui. — M. de Monsoreau a la charge de grand prévôt, sur la démission de M. de Sourches, son père, qui se meurt, et il est chargé de payer le brevet de retenue qu'il y avoit sur cette charge et qui est de 390,000 francs, dont il y a 20,000 écus pour madame de la Chenaye, qui étoit mademoiselle de Sourches, et 10,000 écus pour le chevalier de Sourches, frère de M. de Monsoreau.

* Le maréchal de Villeroy partageoit alors la plus intime confiance du roi, de madame de Maintenon et de M. du Maine avec le chancelier Voisin. L'abbé de Villeroy, selon les mœurs présentes, se trouvoit bien éloigné d'être évêque; mais la situation et l'intérêt de son père suppléa à tout; il en avoit un grand à faire revivre son oncle à Lyon en la personne de son fils. Il lui en procura en effet l'archevêché et le commandement dans le gouvernement, mais il ne put lui en donner les qualités. Il remplit tristement et peu utilement ces places, et y mourut bien jeune, sans réputation et ruiné.

Jeudi 16, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État qu'il n'avoit pas tenu hier à cause de la bonne fête; il dîna chez madame de Maintenon, et alla tirer l'après-dînée. Au retour de la chasse, avant que d'entrer chez madame de Maintenon, il vit dans son cabinet madame l'ambassadrice de Hollande, qui prit son tabouret au souper du roi. — L'évêché de Lisieux est donné à M. l'abbé de Brancas, aumônier du roi, et il y a 8,000 francs de pension dessus, dont il y en a 2,000 pour le prieur de Marly et 1,000 pour son vicaire, 500 écus pour le fils de la remueuse de monseigneur le Dauphin. On ne sait pas encore qui sont ceux qui ont le reste de cette pension. L'abbaye de Lessay, qu'avoit le feu évêque de Lisieux, a été donnée à l'abbé de Matignon, fils du maréchal et qui étoit grand vicaire de son oncle.

Vendredi 17, *à Versailles.* — Le roi alla tirer l'après-dînée; le soir, chez madame de Maintenon il y eut grande

musique. — M. Trudaine, conseiller d'État et beau-frère de M. le chancelier, est nommé pour remplir la charge de prévôt des marchands dans deux ans; M. Bignon la quittera dans ce temps-là après y avoir été huit ans, comme ils le sont d'ordinaire quand le roi est content d'eux, car on les peut changer tous les deux ans. On compte qu'au bout des huit ans cela leur a valu au moins 100,000 écus. — L'abbé de la Croix, chapelain du roi, a eu l'abbaye de Saint-Julien dans Tours qui est un très-joli bénéfice, et qui a été quatre-vingts ans dans la famille de MM. de Catinat. — L'abbé de Clérembault mourut à Paris; il avoit quatre abbayes, dont il y en a une à la nomination de M. le duc d'Orléans; il laisse une place vacante dans l'Académie françoise.

Samedi 18, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, alla se promener à Trianon et travailla avec M. le chancelier. — Il arriva un courrier d'Angleterre par qui on eut la confirmation de la mort de la reine Anne et la proclamation de l'électeur de Hanovre *. Outre les sept régens élus, il y a déjà six ans, il y en a dix-neuf nommés par le duc de Hanovre, qui avoit un pouvoir indéfini pour les nommer. La reine, deux jours avant que de mourir, avoit ôté la charge au comte d'Oxford, grand trésorier, et l'avoit donné au duc de Shrewsbury. Les sept régents nommés anciennement : l'archevêque de Cantorbéry; le chancelier; le grand trésorier; le duc de Buckingham, président du conseil; le comte de Darmouth, garde du sceau privé; le comte de Strafford comme amiral, et le lord Parker chef de justice. Les régents nommés par l'électeur d'Hanovre : l'archevêque d'York; duc de Shrewsbury; duc de Sommerset; duc de Bolton; duc de Devonshire; duc de Kent; duc d'Argyle; duc de Montrose; duc de Roxborough; comte de Pembroke; comte d'Anglesey; comte de Carlisle; comte de Nottingham; comte d'Abbingdon; comte d'Oxford; comte de Scarborough; vicomte de Townsend; le lord Halifax, et le lord Cowper.

* La reine Anne avoit résolu de ne rien oublier pour assurer sa succession à son frère et le remettre sur le trône. Il y avoit déjà beaucoup de choses avancées là-dessus, et lorsque le roi mourut l'année suivante les choses étoient en terme d'avoir pu réussir si ce prince eût vécu plus longtemps. Il fut aussi très-affligé de la mort de la reine Anne, mais affligé à sa manière.

Dimanche 19, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, alla tirer l'après-dînée, travailla le soir avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, où il y eut ensuite grande musique. Le maréchal de Villars prit congé du roi et part demain pour Bade. — Le comte de Roucy, voyant que le roi n'approuvoit pas qu'il persistât dans le dessein de marier son fils à mademoiselle de Monaco, parce que ni la fille ni la mère ne veulent point entendre parler de ce mariage, et que M. le Grand, père de madame de Monaco, y est entièrement opposé aussi, le comte de Roucy, dis-je, a rendu sa parole à M. de Monaco, qui persistoit toujours à vouloir faire ce mariage, ce qui les a entièrement brouillés, madame de Monaco et lui. Le comte de Roucy songe à un autre mariage pour son fils, qui n'est pas d'une fille de si bonne maison, mais qui est fort riche et dont on dit beaucoup de bien.

Lundi 20, *à Versailles*. — Le roi prit médecine, et après son dîner il travailla chez lui avec M. de Pontchartrain. Le roi prendra vendredi le deuil de la reine Anne en violet; il ne drapera point. Il le portera au moins deux mois, quoique pour des têtes couronnées qui ne sont pas plus proches parents que la reine Anne il ne le porte que six semaines. La reine Anne n'étoit que sa nièce à la mode de Bretagne. M. Prior, qui est ici comme envoyé d'Angleterre, donnera demain part de cette mort. — On a reçu des lettres du siége de Barcelone; elles sont du 7 de ce mois. On mande que, le 6, M. du Puy-Vauban, qui conduit les attaques, fut blessé d'un assez grand coup, qu'on croit pourtant qui ne sera pas dangereux. Il y a apparence présentement que le siége durera beaucoup

plus que l'on ne le croyoit dans les commencements.

Mardi 21, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz ; il avoit, avant la messe, donné audience au général des Barnabites. M. Prior lui donna part de la mort de la reine d'Angleterre. — Le marquis de la Varenne*, petit-fils par sa mère du maréchal de Tessé, mourut la nuit à Paris. Le maréchal son grand-père entra dans le cabinet du roi au retour de la messe ; il lui demanda pour le chevalier de Tessé son fils, colonel du régiment de Champagne, les deux charges qu'avoit le marquis de la Varenne que le roi lui accorda sur-le-champ. Ces deux charges sont la lieutenance générale d'Anjou et de Saumurois, qui vaut 600 écus, et le gouvernement de la Flèche, qui en vaut 1,200 ; ces deux charges étoient dans la maison de la Varenne depuis Henri IV, et il n'y en a plus de cette famille-là.

* Ce marquis de la Varenne, puisque les Mémoires l'appellent obligeamment ainsi, étoit fils d'un vieux goutteux retiré chez lui, et que Tessé avoit affublé de sa fille pour rien. Ce goutteux étoit fils de ce garçon de cuisine d'Henri IV qui le servit dans ses amours et devint son porte-manteau, qui par cette sorte de service s'éleva à de plus sérieux à force d'esprit, et qui fit sa fortune par ce curieux et périlleux voyage d'Espagne où Henri IV l'envoya. Les mémoires et les histoires de ce temps-là sont pleins de cette affaire et de tant d'autres où la Varenne entra depuis et qui en firent un personnage. Ce fut à lui que les jésuites eurent la principale obligation de leur rétablissement en France et du magnifique don de leur collége de la Flèche, dont la Varenne avoit et transmit à sa postérité le domaine et le gouvernement. Il s'y retira après la mort d'Henri IV avec de très-grands biens, et l'y survécut très-longtemps en s'amusant à la chasse du vol. Un jour qu'une pie s'étoit relaissée dans un arbre, et que les chasseurs frappoient autour avec des bâtons pour la faire repartir, elle se mit à crier : « Maquereau, maquereau. » Le bonhomme la Varenne en fut atterré comme du renouvellement de la parole de l'âne de Balaam ; il ne douta point du miracle et que l'oiseau ne lui reprochât ses crimes. Il tourna bride sur-le-champ ; le frisson le prit en arrivant chez lui, et en trois jours il en mourut, sans que jamais on lui pût persuader que c'étoit quelque

pie apprivoisée qui avoit appris à parler et qui s'étoit envolée de chez son maître.

Mercredi 22, *à Versailles*. — Le roi, après son lever, donna audience à MM. les députés de Languedoc. L'évêque d'Alet portoit la parole; sa harangue fut fort belle, et le roi y répondit à merveille. M. de Chambonas, qui a acheté depuis peu une baronnie en Languedoc, étoit député de la noblesse. L'évêque d'Alet harangua ensuite monseigneur le Dauphin, madame la duchesse de Berry et Madame, et toutes ses harangues furent fort applaudies. M. le duc du Maine leur donna ensuite un magnifique dîner; nous étions vingt-six à table. Le roi, au retour de la messe, tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, après dîner tint encore le conseil d'État, parce qu'il n'en avoit point tenu lundi à cause de la médecine. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — On eut nouvelle de Marseille, par une barque qui y étoit arrivée, que le 13 on avoit fait une attaque à Barcelone qui n'avoit pas été heureuse, mais on n'en sait aucune particularité.

Jeudi 23, *à Versailles*. — Le roi dîna de bonne heure et alla se promener à Marly. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — On sut, par un courrier parti du 14, et envoyé par un colonel pour des affaires particulières, que le 13, comme on l'avoit mandé de Marseille, on avoit attaqué un des bastions de Barcelone, qu'on s'en étoit rendu maître. Sauvebœuf, colonel de Blaisois, a été tué à cette attaque, et Polastron, colonel de la Couronne et qui s'est fort distingué à cette action, y a été blessé de trois coups. Les assiégés n'avoient pas pu en rechasser le régiment de la Couronne; mais, après qu'il fut relevé, ils en chassèrent le 14 le régiment des gardes wallonnes, qui avoient relevé les François. Ce courrier a trouvé en chemin un courrier du maréchal de Berwick, qui est allé à Paris trouver M. le chancelier,

qui reviendra demain et par qui nous en saurons plus de particularités.

Vendredi 24, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, alla tirer l'après-dînée ; le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Monseigneur le Dauphin prit les chausses et en paroît encore plus joli (1) ; il n'a que quatre ans et demi. M. le chancelier vint de Paris, travailla avec le roi. Dans les lettres qu'il a reçues du maréchal de Berwick il y a beaucoup de louanges du régiment de la Couronne, et surtout de la Motte, qui en étoit lieutenant colonel et qui a maintenu le poste que le régiment avoit occupé jusqu'à la fin. Polastron, colonel de ce régiment-là, qui avoit été blessé de trois coups au commencement de l'action, ne vouloit point encore se retirer, mais enfin on l'emporta. Le roi a donné à la Motte le régiment de Blaisois, qu'avoit le marquis de Sauvebœuf, tué à cette action-là. — Le marquis de Crèvecour a la charge de gentilhomme de la chambre de M. le prince de Conty ; madame sa femme étoit déjà dame d'honneur de la princesse.

Samedi 25, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla après son dîner avec M. le chancelier, et puis alla se promener à Trianon. — Le mariage du roi d'Espagne avec la princesse de Parme se doit faire aujourd'hui à Parme. Je ne sais pas bien sûrement qui est chargé de la procuration du roi d'Espagne pour cette fonction. Le prince des Asturies a aujourd'hui sept ans accomplis. — Les affaires de la Constitution par rapport à M. le cardinal de Noailles paroissent prendre un bon train pour l'accommodement, et on espère que le pape se contentera de la manière dont le cardinal accepte la bulle. — Jamais on n'avoit tant vu de peuple à Versailles qu'aujourd'hui ; la curiosité de voir le Dauphin rétabli de

(1) « M. le Dauphin parut ce jour-là pour la première fois en culotte et avec l'épée. » (*Mercure* d'août, page 333.)

sa maladie, et le roi, qui depuis quelques années n'avoit point été ici le jour de la Saint-Louis, tous les appartements qu'on fait voir et toutes les fontaines qu'on fait aller, ont attiré cette foule-là ici, qui a témoigné une joie infinie de voir le roi et le Dauphin.

Dimanche 26, *à Versailles.*— Le roi tint le conseil d'État, travailla l'après-dînée avec M. Pelletier, et puis alla tirer. Il y eut musique le soir chez madame de Maintenon, et après la musique M. de Torcy, qui y vint, fut assez longtemps avec le roi. — Le roi signa, le matin, le contrat de mariage du comte de Roye avec mademoiselle Huguet de Semonville, à qui on donne 500,000 francs argent comptant, et on lui assure encore cinq cents autres mille francs après la mort de son père, qui a quatre-vingts ans passés, et tous ceux qui connoissent les affaires de cette famille assurent qu'elle aura au moins 800,000 écus de bien. Sa mère, un oncle et des tantes dont elle doit hériter sont encore tous en vie. — Madame la duchesse de Berry se trouva un peu incommodée; elle ne vint point au souper du roi ni au cabinet. — Le roi fit venir ici le premier président et le procureur général; il leur parla longtemps dans son cabinet. On croit que c'est pour une affaire très-importante, et qu'on ne sait point encore.

Lundi 27, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, travailla l'après-dînée avec M. de Pontchartrain. La reine d'Angleterre vint ici sur les cinq heures de Chaillot. Elle entra d'abord chez madame de Maintenon, et puis alla voir madame la duchesse de Berry ; elle revint ensuite chez madame de Maintenon, où le roi la vint trouver pour recevoir sa visite. Quand la reine en fut sortie pour retourner à Chaillot, le roi travailla avec M. le chancelier. Le roi avoit dîné chez madame de Maintenon, et ne sortit point de tout le jour. — On commence à dire pourquoi le roi fit venir hier le premier président et le procureur général; cela sera public demain, et on ne sauroit

trop louer le parti noble, grand et sage que prend le roi, qui lui attirera une nouvelle admiration et de nouvelles bénédictions, et il donne une grande marque d'estime et de confiance à son parlement, qui sera approuvée de tout le monde *.

* Au moins ce qui fut public alors se peut-il dire aujourd'hui, en s'abstenant de ce qui ne le fut pas. On sut ce qui va être dit par la reine d'Angleterre; on l'a su aussi par le premier président et par les gens du roi, à qui le roi l'avoit dit en leur remettant son testament, qui fut fait pour les bâtards et contre M. le duc d'Orléans, comme on n'en put douter à sa lecture lorsqu'après la mort du roi il fut ouvert. « Madame, » dit-il à la reine d'Angleterre et en homme plein dès qu'il la vit, « j'ai fait mon testament. On m'a tourmenté pour le faire; j'ai acheté du repos; j'en connois bien l'impuissance et l'inutilité. Nous pouvons ce que nous voulons tant que nous sommes; après nous, nous pouvons moins que les particuliers. Il n'y a qu'à voir ce qu'est devenu le testament du roi mon père aussitôt après sa mort, et celui de tant d'autres rois. Je le sais bien, malgré cela, on l'a voulu et l'on ne m'a donné ni paix, ni patience, ni repos qu'il ne fût fait. Oh! bien donc, Madame, il est fait; il deviendra ce qu'il pourra, mais au moins on ne m'en tourmentera plus. » Voilà précisément ce qu'il dit, et à ceux à qui il le remit qui en furent bien étonnés, et la reine d'Angleterre qui ne le fut guère moins, quoiqu'elle en sût et en vît davantage, mais de cette plénitude qui faisoit parler le roi si franchement à elle. Cela fit alors du bruit qu'on étouffa avec soin. La même cause qui l'avoit fait faire le fit déposer au parlement, et avec tant de pompe et de précautions pour rendre le parlement jaloux et protecteur de ce dépôt qui l'honoroit si fort, et si fort contre le goût du roi à l'égard même du parlement que le roi n'avoit jamais aimé depuis les troubles de sa minorité, qu'il n'avoit songé depuis qu'à abaisser, et dont en dernier lieu il étoit plus que mécontent sur les affaires de la Constitution. Lorsqu'il éleva si prodigieusement ses bâtards, il dit avec quelque aigreur à MM. du Maine et de Toulouse, adressant la parole au premier: « Vous l'avez voulu; mais sachez que, quelque grands que je vous fasse et que vous soyez de mon vivant, vous n'êtes rien après moi, et c'est à vous après à faire valoir ce que je fais pour vous, si vous pouvez. » Le testament du roi fut minuté par le chancelier Voisin. Le roi, madame de Maintenon, M. du Maine, le chancelier et le maréchal de Villeroy furent seuls dans ce secret.

Mardi 28, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, et après

son dîner travailla avec M. le chancelier. — On a porté au parlement le testament du roi, qui est tout écrit de sa main avec un édit dont voici la copie. Le testament est cacheté de sept cachets, et le roi a dit au premier président qu'il n'y avoit personne au monde sans exception qui sût ce qu'il y avoit dedans. Ce testament sera déposé dans la chambre du greffe du parlement, enfermé dans la muraille avec une porte de fer et une grille de fer afin qu'on n'en puisse pas approcher. Il y aura trois serrures différentes; le premier président aura la clef d'une des serrures; le procureur général, une clef de la seconde serrure, et le premier greffier du parlement aura la clef de la troisième.

Édit du roi.

Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre à tous présents et à venir, salut. Après les grâces infinies que nous avons reçues de la bonté de Dieu pendant la durée de notre règne, ce nous auroit été une grande consolation sur la fin de nos jours de savoir qu'après nous, notre couronne auroit passé au Dauphin notre fils et au Dauphin notre petit-fils, qui par leurs vertus et leurs grandes qualités auroient fait concevoir à tous nos sujets des justes espérances d'un gouvernement sage et heureux; mais comme, par l'ordre et l'effet d'une Providence dont nous adorons avec une entière soumission les décrets impénétrables, nous avons été affligés presqu'en même temps de la perte de ces deux princes, et que le Dauphin, notre arrière-petit-fils, qui est l'héritier présomptif de notre couronne, est dans un âge si peu avancé qu'il est fort incertain que nous le puissions voir parvenir à l'âge de quatorze ans commencés, qui est celui de sa majorité, nous croyons être indispensablement obligés de prévenir le désordre et la confusion qui pourroient arriver dans le royaume si, au jour qu'il plaira à Dieu de nous appeler à lui, nous n'avions pas pourvu à la garde

et tutelle de la personne du roi mineur et au choix d'un conseil de régence, tel que nous le jugerons nécessaire pour la bonne administration des affaires de l'État pendant la minorité du roi; nous croyons néanmoins, par bonnes et justes considérations ne devoir pas rendre public avant ce temps le choix que nous faisons des personnes que nous y jugerons capables de remplir de si grands et importants emplois et devoir prendre pour l'exécution de notre dessein toutes les précautions que la prudence exige de nous, persuadé que toutes nos vues ne tendant qu'à maintenir la tranquillité dans notre royaume, tous nos sujets se porteront, d'eux-mêmes et avec zèle comme ils doivent, à exécuter ce qui est en cela de notre volonté. A ces causes, de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons par le présent édit perpétuel et irrévocable, dit, statué et ordonné, disons, statuons et ordonnons, voulons et nous plaît que l'acte écrit et signé de notre propre main renfermé dans un paquet cacheté des armes de France, ci-attaché sous le contre-scel de notre chancellerie, soit regardé comme notre testament et ordonnance de dernière volonté et qu'il soit conservé en dépôt au greffe de notre cour de parlement de Paris, jusqu'à la fin de notre vie; voulons que dans le moment qu'il aura plu à Dieu de nous retirer de ce monde, toutes les chambres du parlement soient assemblées avec les princes de notre maison royale et les ducs et pairs de notre royaume qui pourront s'y trouver, pour être publiquement fait ouverture dudit paquet et, après la lecture de l'acte, en être les dispositions rendues publiques et exécutées sans qu'il soit permis à personne d'y contrevenir, et à cet effet seront immédiatement après les duplicata ou copies dudit acte envoyées par les ordres du conseil de la régence dans tous les parlements ou autres cours du royaume pour y être enregistrées en sa forme ordinaire.

Si donnons en mandement à nos amés et féaux les gens tenant notre cour de parlement à Paris que notre

présent édit ils aient à faire lire et registrer et conserver, ledit acte cacheté et attaché dans le dépôt du greffe dudit parlement, sans que, sous quelque prétexte que ce soit, il puisse être ouvert avant notre décès ; et que le contenu en ce présent édit et dans ledit acte ils aient à garder et observer selon leur forme et teneur, sans souffrir qu'il y soit contrevenu en quelque sorte et manière que ce soit, car tel est notre plaisir; et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel.

Donné à Versailles le mois d'août de l'an de grâce mil sept cent quatorze, et de notre règne le soixante-douzième.

Par le roi : PHÉLYPEAUX, et plus bas : *visa* VOISIN, et scellé du grand sceau de cire verte.

VOYAGE DE FONTAINEBLEAU.

Mercredi 29, *à Petit-Bourg.* — Le roi tint le conseil d'État à Versailles, et en partit après son dîner pour venir ici ; il y avoit dans son carrosse madame la duchesse de Berry, Madame, madame [la Duchesse et madame la princesse de Conty]. — L'édit du roi fut enregistré au parlement, et l'amour des peuples semble avoir encore augmenté par ce qu'il vient de faire. — Les commissaires de l'assemblée du clergé sont séparés; les évêques qui en étoient sont retournés à leurs diocèses. Le cardinal de Polignac travaille à un écrit qu'on enverra à Rome. Le roi souhaite que le pape soit content de ce que fait le cardinal de Noailles, et on espère que cela finira entièrement. Avant que d'envoyer l'écrit du cardinal de Polignac à Rome, le cardinal de Rohan l'examinera; M. le chancelier, qui a eu connoissance entière de cette affaire, verra l'écrit aussi, et puis on le portera au roi.

Jeudi 30, *à Fontainebleau.* — Le roi se promena tout le matin à Petit-Bourg; il s'y étoit promené dès hier en y arrivant. Il en repartit à trois heures, et arriva ici, où il a été bien content de tous les changements qu'il y a trou-

vés. Son appartement est bien commode, bien plus beau, et il est meublé magnifiquement. La cour des fontaines est agrandie et embellie, et généralement tout ce qu'on a fait est du meilleur goût du monde. — Le cardinal del Giudice donna part au roi, avant qu'il partît de Versailles, du mariage du roi d'Espagne avec la princesse de Parme, et il y a déjà longtemps que le roi savoit que ce mariage s'alloit faire, mais on ne lui en avoit pas donné part publiquement, et on ne sait que par le dernier ordinaire que le roi d'Espagne l'eut déclaré à Madrid. Les Espagnols qui sont à Paris ont quitté le deuil.

Vendredi 31, *à Fontainebleau.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier et courut le cerf l'après-dînée. Il n'y avoit de dames à cheval, à la chasse, que mademoiselle de Charolois et madame de Maillebois. La jeune madame la Duchesse est demeurée à Paris à cause de sa grossesse, et la jeune princesse de Conty, qui est grosse aussi, ne va point à la chasse; elle est venue ici en bateau. — M. le duc de Beauvilliers * mourut dans sa maison à Vaucresson, après une fort longue maladie; il y a plus de quatre mois qu'il étoit sans aucune espérance de guérison. Il étoit chef du conseil des finances et ministre. Il avoit été gouverneur des petits-fils du roi et premier gentilhomme de la chambre, charge qu'il avoit cédée au duc de Mortemart, son gendre, à qui il avoit donné aussi le gouvernement du Havre, qui vaut 12,000 écus de rente et qui a rang de gouvernement de province. Il avoit cédé au duc de Saint-Aignan, son frère d'un second lit, sa duché et la charge de premier gentilhomme de la chambre de monseigneur le duc de Berry, qui lui appartenoit comme ayant été son gouverneur ; il lui avoit, outre cela, cédé le gouvernement de Loches, qui est d'un très-petit revenu.

* M. de Beauvilliers a été si longtemps un personnage très-principal qu'on ne peut s'empêcher d'en dire quelque chose. Il fut le dernier de cinq frères dont deux vécurent quelques années dans le monde, et l'aîné fut premier gentilhomme de la chambre en survivance du duc de Saint-

Aignan, son père, qui l'avoit achetée en 1649 de M. de Liancourt. M. de Beauvilliers avoit été élevé par le suisse de son père et dans sa loge, en proie à tout ce qui y alloit boire, et à cinq ou six ans on l'envoya à Notre-Dame de Cléry en pension chez un chanoine dont les canonicats étoient à la nomination de son père. Là il apprit ce que put le chanoine; sa servante le mettoit coucher avec elle et avoit soin de son entretien; le rare est qu'il y couchoit encore à quatorze ou quinze ans sous les yeux du chanoine sans qu'on y trouvât à dire, ni que la servante fort vieille ni le jeune homme y entendissent la moindre chose. Il étoit au désespoir quand quelquefois en familiarité madame de Beauvilliers en faisoit le conte, et souvent même il lui fermoit la bouche dès qu'il se doutoit qu'elle en vouloit parler. La mort de ses aînés le fit rappeler à la maison paternelle; on lui fit donner la démission de deux abbayes qu'il avoit, le régiment qu'avoit son frère et sa survivance de premier gentilhomme de la chambre du roi son père en 1666. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit et d'un esprit juste, fin, exact, pénétrant, qui ne paroissoit pas dans son étendue à beaucoup près par les mesures étroites et continuelles dans lesquelles il se contenoit, par une grande sagesse naturelle, resserrée encore par une piété solide,[1] qui toute sa vie fut son caractère dominant et crût toujours. Ces entraves le raccourcissoient, et la retraite où la dévotion le jetoit, jointe à une grande précision sur la charité, le tenoient dans l'ignorance de beaucoup de choses. Tout cela ensemble formoit un homme fort particulier, et jusque dans les plus nombreuses compagnies fort retiré, même dans les conversations familières fort réservé, à quoi le ministre ajouta encore une dose. La prévenance et la politesse grande mais distinguée et aisée dont il étoit avec tout le monde n'effaçoit pas je ne sais quoi de contraint qui se présentoit en lui, et qui dans le sérieux tiroit volontiers; mais en liberté c'étoit l'homme du monde le plus gai et qui aimoit le mieux qu'on le fût avec lui et mettre le monde à l'aise; il est vrai qu'il n'étoit pas aisément lui-même dans cette liberté. Il lui falloit une très-petite portion d'étroite famille et d'amis particuliers et bien éprouvés. En affaires, il étendoit son esprit, savoit assez et savoit bien ce qu'il savoit et l'appliquoit à l'usage; il embrassoit tout le vaste et toutes les difficultés de ce qui se proposoit et voyoit avec netteté et lumière tout le pour et le contre, les raisons de préférence et de parti se présentoient en raisonnant et en comparant avec clarté, et il se décidoit avec discernement et justesse. C'est une qualité qu'il avoit éminemment, et dont on l'auroit d'autant moins soupçonné que sa sagesse se pouvoit dans le courant ordinaire sentir de quelque timidité, et que son commerce continuel d'intime confiance avec M. de Chevreuse, auquel il déféroit beaucoup, mais jamais que par conviction, et en affaires moins qu'on ne pensoit, auroit pu faire craindre de contagieux de l'indécision

de l'autre. Tout mesuré qu'il étoit, avec une politesse et une douceur extrêmes et la plus grande crainte de blesser le moins du monde, il parloit communément avec quelque mollesse; mais, dans les affaires où il voyoit la justice ou l'intérêt de l'État, il est surprenant la force et la fermeté qu'il mettoit dans ses avis, et jusque contre M. de Chevreuse, sur qui il lui arriva une fois de tomber fortement en présence de trois hommes, qui, dans une diversité d'avis deux contre deux, étoient venus à lui, qui mit son beau-frère en poudre et hors de moyen de répondre un mot au grand étonnement et embarras même de l'assistance qui n'en parla jamais. C'étoit un homme né violent, emporté, débauché et sensible à tous les plaisirs, que la grâce avoit changé de fort bonne heure en un autre homme, et tout en opposition de ces défauts-là; uni, simple, doux, modeste, égal, et de suite jusque dans les bagatelles, arrangé, exact jusqu'à un excès où la précision des heures de ses différentes fonctions l'avoient peu à peu amené et dont après il ne s'étoit pu défaire, capable d'amitié et de reconnoissance, mais trop retenu à servir, non par indifférence, mais par entraves et par timidité, trop scrupuleux en beaucoup de choses et pesant trop le devoir précis, attentif à ses affaires domestiques presqu'en avare par l'exemple du désordre de celles de son père et par cette raison de devoir, mais d'ailleurs magnifique en tout jusqu'au faste, parce qu'il croyoit que cet extérieur étoit de ses places, et d'un désintéressement moindre en ce sens qu'en celui d'un entier et parfait détachement de biens, de places, de crédit et de fortune; n'alloit jamais qu'au bien, dont en lui le mieux, quoiqu'il le cherchât, n'étoit point l'ennemi, et y alloit par les meilleures voies, toujours juste, toujours simple, toujours droit en tout, ménager de son temps en usurier avare, n'en perdit pas une minute, et tout en bienséances nécessaires en affaires ou fonctions, et à Dieu tout ce qu'il pouvoit dérober au monde et à son délassement. On peut hasarder hardiment d'avancer qu'il ne perdit jamais la présence de Dieu dans toutes les diverses situations de ses journées, et que Dieu étoit l'objet unique auquel il rapportoit ses plus importantes et ses plus petites actions, son travail, ses fonctions, ses bienséances, et jusqu'aux besoins communs du corps et de l'esprit, ses liaisons, ses amitiés, ce qui l'éloignoit ou l'approchoit des gens, mais sans prétendre mesurer à la piété les talents des autres et les usages auxquels il les falloit appliquer. Tel fut en gros cet homme si digne de former un bon, un saint, mais aussi un grand roi, et qui y avoit si parfaitement réussi dans l'éducation de celui du règne duquel nous ne fûmes pas trouvés dignes. M. de Saint-Aignan, radicalement ruiné, maria ce fils devenu unique à la seconde fille de M. Colbert avec de grands biens; la femme et le mari se trouvèrent faits l'un pour l'autre et vécurent dans la plus intime amitié et dans la plus étroite confiance. Il n'y eut point de femme à la cour

qui eut plus d'esprit que madame de Beauvilliers, ni un esprit plus fin, plus pénétrant, mais plus sage et plus réglé, et dont elle fut plus la maîtresse, sinon qu'elle ne pouvoit faire qu'on ne s'en aperçût aussitôt quoiqu'elle n'en voulût jamais montrer, et cet esprit paroit si bien son visage que sa laideur en déplaisoit infiniment moins. C'étoit encore la femme du monde la plus noble, la plus magnifique, la mieux faisante, qui pensoit grandement, et qui aimoit le plus tendrement les personnes qu'elle aimoit. Infiniment polie, mais avec discernement et dignité, tenant sa maison avec grandeur, mais avec agrément pour tout ce qui y abondoit, plus volontiers du monde que son mari, mais retirée pour lui plaire, et par une piété en laquelle elle lui céda de fort peu. Quoique infiniment circonspecte et retenue, son esprit, qui brilloit de toutes parts, se laissoit entrevoir quelquefois assez pour beaucoup faire regretter qu'elle en retînt trop les rênes et pour faire juger qu'elle les tenoit quelquefois aussi à pleines mains. Sa conversation étoit fine et agréable en liberté; ailleurs il y avoit en elle je ne sais quoi de contraint et de pincé qui ne mettoit pas à l'aise; mais, quand elle y étoit, elle y mettoit pleinement ce petit nombre choisi avec qui elle s'y mettoit. Sa plus intime union étoit, après son mari, sa sœur et son beau-frère, le duc et la duchesse de Chevreuse, et, au lit près, il se peut dire qu'entre ces quatre personnes tout étoit commun, pensées, vues, opinions, secrets, amis et toutes choses; aussi passoient-ils leur vie ensemble; longues années ils mangeoient l'un chez l'autre par semaine, ce qui ne fut interrompu que par les grands emplois du duc de Beauvilliers, et depuis il étoit rare qu'ils ne se vissent pas au moins trois fois par jour, et tous les soirs les passoient ensemble avec un nombre très-étroit de famille et plus court encore d'amis les plus intimement familiers. M. de Beauvilliers servit avec réputation de valeur à la tête de son régiment et fut fait brigadier, mais trop retiré pour un homme de guerre, jusque-là que, dans une des campagnes du roi marchant seul un peu en avant à une promenade, des gens qui suivoient se mirent à se dire en riant entre eux qu'il faisoit là sa méditation. Le roi, qui les entendit, prit la parole, et, la leur adressant: « Voilà, leur dit-il, M. de Beauvilliers qui est un des plus sages hommes que je connoisse. » Cela rabattit les propos pour longtemps. Du reste, il faisoit sa charge assidûment et n'usurpoit aucune familiarité avec le roi. La surprise fut grande lorsqu'à la fin de 1685, presque aussitôt que le maréchal de Villeroy fut mort, le roi appela M. de Beauvilliers dans son cabinet et lui donna la place de chef du conseil des finances; mais celle du roi fut bien plus grande de se voir refusé d'une place si flatteuse pour un homme de trente-six ans. Les finances alarmèrent sa conscience de telle sorte que le roi ne put gagner sur lui que de consulter et de lui faire promettre qu'il le feroit de bonne foi et au moins avec indiffé-

rence, et que de bonne foi aussi il accepteroit si la décision l'y conduisoit. Cinq ou six jours après, le roi lui reparla; la décision avoit été pour accepter, il l'avoua, et le roi ne lui permit plus de refuser et le déclara deux heures après. La mort de Louvois laissant le roi plus libre, il rappela Pomponne dans son conseil, et y mit en même temps le duc de Beauvilliers. Ce fut en soixante-douze ans de règne le seul seigneur qui y entra, car le maréchal de Villeroy père ne fut jamais ministre, et le maréchal de Villeroy fils, qui succéda au duc de Beauvilliers, ne le fut pas un an entier sous le roi, et par cette brièveté pour n'être pas compté. Peu auparavant, c'est-à-dire en août 1689, il avoit été fait gouverneur de monseigneur le duc de Bourgogne, et le fut des deux autres princes ses frères, à mesure qu'ils parvinrent à l'âge d'être mis entre les mains des hommes. Le roi eut la confiance en lui de lui laisser le choix de toutes les personnes qui furent mises auprès d'eux sous toutes sortes de titres, à l'exception de Moreau pour valet de chambre et de deux ou trois valets que le roi y voulut placer. Cette importante place et après celle de ministre d'État lui furent données sans qu'il y eût pensé. Il fit même quelque difficulté sur l'importance de ses fonctions, et le roi ne se lassoit point d'admirer un homme ou qui refusoit ou qui acceptoit avec peine et répugnance les plus grands, les plus riches, les plus solides, les plus éclatants emplois, qui faisoient les vœux les plus ardents et l'envie la plus cuisante de tout ce qui en pouvoit être à portée. Le précepteur fut de son choix comme tous les autres; il le prit sur la parole de MM. de Saint-Sulpice, à qui Fénelon s'étoit enfin dévoué après avoir également frappé sans succès aux portes des jansénistes et des jésuites. MM. de Saint-Sulpice avoient la confiance de M. de Beauvilliers; ils lui avoient fait connoître l'abbé de Fénelon; ils lui en répondirent. Sa piété, son esprit, son insinuation simple, mais si élégante quand il vouloit capter, le capta en effet jusqu'à l'enchaîner, et à l'enchaîner si entièrement qu'il cessa de faire usage de soi-même pour tout emprunter de Fénelon. C'est là peut-être le seul défaut d'un homme en tout si parfait, défaut qui ne doit pas être excusé et qui le conduisit bien loin et jusqu'au bord du précipice, mais défaut après tout qui ne partoit que d'un rare fonds d'humilité et d'amour du bien et de la vertu, et d'une perfection sublime que Fénelon avoit soin de lui montrer en tout, et dont cette âme épurée étoit entièrement éprise. M. de Chevreuse, plus savant et aussi purement pieux, étoit devenu la même conquête, et Fénelon en jouit toute sa vie si complétement que, malgré les désastres et l'éloignement des lieux, il demeura toujours leur âme, leur esprit, leur modérateur en toutes choses. La foudre qui l'écrasa noircit les deux ducs et même les brûla. Jamais madame de Maintenon, leur amie si intime, n'en revint pour eux; il ne tint ni à elle ni à la puissante cabale qu'elle suivit, de pousser le

roi à force de scrupules à chasser les deux ducs, et surtout celui-ci par l'importance de ses places. Le successeur étoit résolu. Le roi sans décider avoit montré l'agréer ; c'étoit le maréchal de Noailles, et c'en étoit fait sans le cardinal son frère, dont la candeur abhorra le complot, et un complot en faveur de sa famille. Non-seulement il n'y voulut pas aider, dans la situation où il étoit alors un mot de lui eût terminé l'affaire, mais rien ne put l'empêcher d'aller trouver le roi et de raffermir le duc de Beauvilliers, jusqu'à répondre au roi de lui en toutes les manières. Faut-il le dire et mettre cette ombre à un si beau portrait, mais il n'est beau qu'autant qu'il est vrai et l'exacte vérité le demande : le cardinal, qui en fut des années brouillé avec son frère et sa belle-sœur quoique se voyant à l'ordinaire, n'en fut jamais rapproché du duc de Beauvilliers, qui voyoit trop en lui le destructeur de M. de Cambray, et longues années après, quand la Constitution opprima le cardinal de Noailles, qu'il eut défense de voir le roi, qu'on travailloit à lui ôter la pourpre et son siége, et qu'en attendant on étoit sur le point de le voir enlever et envoyer à Rome, il ne trouva point de retour dans le duc de Beauvilliers, qui, donné à Rome, à la Constitution, à M. de Cambray, se dépouilloit d'humanité et de reconnoissance. Un ami intime et disproportionné d'âge de ce duc (1), disputant avec lui dans ces temps-là sur ces matières de la Constitution et sur les procédés qu'elle enfantoit, ne put se tenir un jour dans sa chambre à Versailles, où le duc étoit venu l'entretenir de cette affaire, ne put, dis-je, se tenir de lui dire à brûle pourpoint : « Mais vous, Monsieur, au moins, ne songez-vous jamais que, sans la rare pureté d'âme du cardinal de Noailles, son frère arrivoit en toutes vos places, que lui seul l'empêcha du roi, et lui, sachant bien leur destination, vous raffermit avec peine en se faisant votre caution ? Et aujourd'hui vous pousseriez un homme à qui vous devez tout et depuis si longtemps, et sans lequel vous seriez depuis tant d'années hors de mesure ! » Le duc demeura sans répartie, rougit, convint par un seul « il est vrai, » après quelque silence, se défendit après sur sa conscience, mais plus mollement, et depuis conservant tout son feu sur l'affaire, le ralentit sur la personne du cardinal, et fut toujours depuis, à ce dernier égard, très-mesuré avec son ami quand ils parloient de ces matières. Ce n'étoit pas assurément défaut de sentiment dans un homme qui en avoit de si délicats, ni encore moins ingratitude, mais telle fut en lui la force de l'abandon divinisé en M. de

(1) Saint-Simon a corrigé cette phrase dont voici la rédaction primitive : « L'ami si intime et si disproportionné d'âge de ce duc, dont on a déjà parlé et dont on parlera encore, disputant avec lui, etc. » En voyant Saint-Simon parler ainsi de lui à la troisième personne dans ces additions, on se demande si à cette époque il songeait à composer ses Mémoires écrits dix ans plus tard.

Cambray et du préjugé de religion. Lors du plus grand fracas de l'affaire de cet archevêque, ce même ami, excessivement jeune encore, mais qui étoit déjà instruit de ce qui se passoit, fut trouver le duc de Beauvilliers et l'avertit du péril imminent où il étoit. « Monsieur, répondit le duc, avec un air de tendresse pour lui, mais de plus que froideur sur la chose, ce n'est point moi qui me suis mis ici (voulant parler de ses places); tant que Dieu m'y voudra, il saura bien m'y maintenir, et d'y demeurer un instant contre son ordre je ne le voudrois pour rien au monde. Je ferai uniquement ce que ma conscience demande, et, si je suis chassé, j'en serai plus en repos et plus en état de bien penser à mon salut. Je ne tiens à rien ici; la volonté de Dieu soit faite et sur moi et sur ma famille ». Quelque jeune que fût son ami, dont l'âge ne permit pas une explication plus approfondie alors, il fut saisi d'une telle admiration de cette réponse si sage et si détachée, qu'elle a toujours depuis subsisté en lui et y subsiste encore. Quoique M. de Beauvilliers fût enfin sauvé, et par contre-coup le duc de Chevreuse, par ce qui vient d'être raconté du cardinal de Noailles, leur disgrâce fut tellement marquée que la cour les abandonna, et que leurs femmes, plus répandues qu'eux dans le monde, faisoient fuir jusqu'à leurs amis dès qu'elles paroissoient quelque part, elles, autour desquelles on s'attroupoit encore la veille. Jamais changement si subit, si marqué, ni supporté avec tant d'égalité d'âme; quoique bien senti, rien de leur part ne leur rapprocha personne, et l'écoulement de quelques mois ayant fondu les glaces, la cour servile se modela sur le maître et peu à peu revint à eux. Ce qui a été vraiment extraordinaire, ç'a été de rester en place et ensuite en faveur et en confiance sans avoir foibli le moins du monde à l'égard de M. de Cambray, la bête de madame de Maintenon qui l'avoit fait devenir celle du roi, que le roi le sut d'autant mieux qu'ils ne s'en cachoient pas, quoiqu'ils évitassent d'en parler excepté dans leur intimité la plus secrète, et que le prince confié à M. de Beauvilliers conservât un attachement de pleine confiance en son précepteur, qu'il lui a tellement gardée toute sa vie que personne n'en a ignoré; et que dans les dernières années de ce prince où on commençoit à compter avec lui il y avoit une cour à Cambray, et que les plus considérables de la cour cherchoient à y avoir commerce. Il est pourtant vrai que madame de Maintenon ne lâcha prise qu'intérieurement, et qu'elle espéra un moment encore, mais longtemps après, de renverser le duc. La chose étoit si avancée qu'elle ne tenoit plus qu'à l'exécution. Le roi s'étoit enfin laissé gagner; Harcourt, duc, pair et maréchal de France, prenoit ses places dans le conseil; son aventure fut tragique. Le même ami plus âgé ou moins jeune, et plus initié en bien des choses, découvrit toute l'affaire. On arrivoit de Fontainebleau et Harcourt de l'armée d'Allemagne. Le duc de Beauvilliers fut prié par son ami de lui venir

parler sur l'heure; parce qu'il eût ses raisons de n'aller pas chez lui; le duc vint qui ne pensoit à rien moins, ne pouvoit croire ce qu'il apprit; mais pressé par son ami et accoutumé à ajouter foi à ses paroles, il lui promit d'en parler au roi le lendemain matin. Il le fit; le roi à son tour fut étonné de la découverte; l'ancienne estime, l'ancienne amitié, l'ancienne habitude prirent le dessus, et, depuis ce moment, le duc jouit de la faveur et de la confiance du roi sans lacune, et avec la même paix, la même égalité d'âme qu'il avoit conservée dans tous ses dangers, dans le cours de l'éducation des princes. Il fit une action bien extraordinaire et qui n'a presque été sue de qui que se soit; chacun des trois lui devoit valoir 48,000 livres d'appointements. Il n'en voulut point prendre pour les deux princes cadets; c'étoit un désintéressement [de] 96,000 livres de rente. Ce n'est pas cela qui a été ignoré. Il vivoit si intimement avec M. de Chevreuse et avoit pour lui une telle estime et une telle confiance, qu'il résolut, sans en dire un seul mot ni à lui ni à qui que ce soit, de se l'associer à sa place de gouverneur; c'étoit encore 48,000 livres de rente que le roi y gagnoit, puisqu'il en laissoit 96,000 qu'il ne prenoit point. Le roi goûtoit et estimoit M. de Chevreuse; il le lui proposa; il dit au roi qu'il n'y avoit entre eux ni jalousie ni diversité d'avis à craindre, que ce seroit le même esprit pour l'éducation, qu'il y trouveroit son soulagement et les princes un grand avantage. Il ajouta tant de choses qu'il persuada le roi de nommer M. de Chevreuse gouverneur par indivis avec lui, et qu'il lui dit qu'il le déclareroit le lendemain, et en attendant de n'en parler à personne. M. de Beauvilliers, ravi de joie, ne crut pas manquer à un secret qui ne regardoit que son beau-frère et qui devoit être public le lendemain matin, de le lui confier le soir; sa surprise fut grande et sa sensibilité aussi, et à la place et encore plus à une telle marque d'amitié. Le lendemain point de nouvelles et mot à M. de Chevreuse; M. de Beauvilliers en fit souvenir le roi, mais il lui répondit qu'il avoit fait des réflexions et conclut par ne vouloir plus ce qu'il avoit accordé la veille. La pilule fut amère, mais il n'y parut pas, et quand M. de Chevreuse l'apprit de son beau-frère, il ne songea qu'à le consoler et de la meilleure foi du monde. Jusque-là c'avoient été des épreuves de cour et de fortune; M. de Beauvilliers en essuya d'un genre tout autrement sensible. Il avoit eu neuf filles, et à la fin deux garçons, à l'éducation desquels il avoit mis tous ses soins; ils avoient quinze et seize ans, bien faits, et répondant à souhait à tous les soins qu'on en avoit pris. Le mariage de l'aîné étoit arrêté, lorsque la petite vérole les prit l'un après l'autre, et l'un après l'autre aussi les emporta en six jours. A chaque perte le père et la mère firent leur sacrifice et allèrent communier à l'instant; mais la nature ne relâcha rien de ses droits; la paix avec laquelle cette perte fut reçue acheva d'altérer le tempérament, et la mine qui agit sans cesse comme sous terre, fit

une impression que rien ne put réparer. Ses amis évitoient tout ce qui avoit trait à cette horrible part; il en parloit quelquefois à quelques-uns de ses plus intimes et les prioit de ne pas détourner un discours qui le soulageoit. Sa maison trouva une ressource dans deux frères que son père lui avoit donnés d'un second lit et qu'il éleva comme ses propres enfants. Ils n'avoient rien du tout du côté de leur père et beaucoup moins que rien de celui de leur mère; il suppléa magnifiquement à tout et jusqu'au large et honnête entretien de cette belle-mère que sa vertu fit respecter. L'aîné s'étoit tourné à l'Église et fut évêque comte de Beauvais, malgré le duc qui le trouvoit trop jeune; mais le roi le voulut. M. de Beauvilliers n'avoit que trop raison, sans le savoir, mais il mourut avant d'en avoir eu la douleur. Le cadet étoit à Malte; on le fit revenir et il devint la ressource de la maison; madame de Beauvilliers y entra avec la plus sensible tendresse pour son mari. Ils le comblèrent de biens, le marièrent; sa femme devint comme la belle-fille de madame de Beauvilliers. Elle l'éleva et la traita avec la même tendresse et les mêmes soins, mais il en coûta toujours cher à son cœur, et ses plus intimes lui en ont souvent vu couler les larmes et les recoigner dès que la duchesse de Saint-Aignan arrivoit, et tout de suite la recevoir avec des grâces et une amitié dont peu d'autres auroient été capables, et qui ne s'est jamais démentie. Mais toutes ces douleurs, de l'aveu souvent réitéré du duc, quelque vives, quelque amères, quelque incurables qu'elles fussent, ne lui parurent rien en comparaison de celles qu'il éprouva à la mort de son incomparable pupille, et qui enfin le tuèrent; mais avant d'en parler on ne peut se refuser trois anecdotes bien curieuses, dont l'une, en apparence assez plate, donnera bien distinctement le caractère servile de cette cour, et les deux autres sont peut-être encore ignorées de tout le monde, excepté d'une ou deux personnes qui vivent encore, de quatre ou cinq au plus en tout, qui les ont sues dans leur temps. Voici la première : M. de Beauvilliers, d'une santé foible et accablé de fonctions, de pas une desquelles il ne se faisoit grâce, sinon de celle de premier gentilhomme de la chambre, lorsqu'il étoit d'année depuis la sortie du dîner du roi, par leur incompatibilité avec ses autres fonctions, se trouvoit attaqué d'un dévoiement très-opiniâtre et souvent de la fièvre, lorsque le roi d'Espagne partit avec les princes ses frères. Il y avoit très-longtemps qu'il dépérissoit sans avoir pu trouver de remèdes; l'importance du voyage et des instructions à donner par les chemins, engagèrent le roi à le conjurer de faire l'effort de les suivre, et lui à forcer nature pour y aller; c'est ce qui engagea madame de Beauvilliers à l'accompagner et le roi à lui adjoindre M. de Noailles, mais en second et en inférieur en tout, et pour suppléer à son défaut pour la conduite et la représentation, s'il étoit obligé de demeurer en chemin. Fagon, le plus savant et le plus habile médecin qui fût peut-

être nulle part de son temps, étoit premier médecin du roi; il l'étoit aussi de madame de Maintenon avec toute sa confiance. Personne n'avoit plus d'esprit ni plus de connoissance de la cour et du monde, personne aussi n'en profitoit mieux, et d'autant plus qu'étant parfaitement désintéressé, tout n'alloit en lui qu'à crédit et à domination dans son art qu'il poussa jusqu'à la plus parfaite tyrannie. Ses avis étoient des arrêts; aucun médecin, aucun chirurgien n'osoit montrer qu'une admiration même anticipée; aucun courtisan n'osoit dérober sa santé à sa pleine juridiction; la moindre désobéissance à ce qu'il prescrivoit tournoit en en crime auprès du roi. C'étoit l'ennemi et le persécuteur de ce que les médecins appellent des *empiriques;* les meilleurs spécifiques de tout ce qui n'étoit pas médecin de la faculté de Paris, encore plus de Montpellier, étoit proscrit; en un mot, il étoit tellement maître que sa femme, qui étoit une autre savante fort singulière, s'étant brouillée avec les médecins de Bourbon, personne n'osa plus y aller pour pas un des maux pour lesquels Fagon y envoyoit tout le monde, et qu'il se mit à envoyer à Bourbonne. Toute la cour étoit en respect devant Fagon, qui, arbitre de la santé d'un roi vieux et d'une femme toute-puissante, infirme et encore plus vieille, étoit monté de bien des degrés au-dessus des ministres avec un extérieur respectueux et en rien déplacé; mais sa colère étoit implacable et cruellement redoutable, et il n'y avoit qui que ce fût qui osât s'y exposer. Du reste homme d'honneur, et qui aimoit et servoit le mérite et la vertu quand ils lui étoient connus, mais entêté à ne revenir d'aucune opinion. M. de Beauvilliers, conduit par lui depuis longtemps, n'en étoit pas mieux, et se trouva si mal dans le voyage qu'il eut toutes les peines du monde à conduire le roi d'Espagne sur la frontière, et qu'après l'avoir vu entrer en Espagne, il laissa le maréchal de Noailles achever le voyage avec les deux autres princes, et se mit à revenir par le plus court. Son mal augmenta si fort qu'il pensa n'arriver jamais chez lui à Saint-Aignan, qui ne l'éloignoit pas de la route; mais on l'y crut sans ressource, et, sur les nouvelles qu'on en avoit eues souvent auparavant, Fagon l'avoit condamné. Dans cette extrémité, M. de Chevreuse mena Helvétius en poste à Saint-Aignan; ils le trouvèrent presque sans espérance. Helvétius donna son remède, le traita à son gré et réussit si bien qu'il le ramena guéri. Cette hardiesse de mener un empirique que Fagon haïssoit sur tous autres fit un fracas qu'on ne peut se représenter; cela fut regardé comme un acte héroïque, et bien des gens en crurent M. de Chevreuse perdu. Peut-être même eut-il besoin du succès auquel le roi ne put refuser sa joie, ni Fagon sa modération. Il la poussa même jusqu'à trouver bon que Helvétius continuât à conduire la santé de son convalescent; peut-être l'effort qu'il se fit lui causa-t-il un accident auquel la jeunesse du duc de Saint-Simon ne put résister. C'étoit le jour

que M. de Beauvilliers arrivoit en droiture à Versailles. Le jeune homme lui étoit intimement attaché. Il étoit piqué contre Fagon qui l'avoit condamné, et transporté de joie d'avoir vu M. de Beauvilliers guéri. Revenant de chez lui chez le maréchal de Lorges son beau-père, il trouva une grande émotion et bien des gens les uns sur les autres dans l'antichambre du roi; c'étoit Fagon qui étoit entre leurs bras sans connoissance. Arrivant chez son beau-père où il y avoit toujours la meilleure compagnie de la cour, quelqu'un lui demanda d'où il venoit avec l'air si content : « D'où je viens? dit-il : de voir un mort ressuscité, et le médecin qui l'a condamné mourant pour sa peine. » Ce mot indiscret lui pensa coûter cher; Fagon, s'il le sut, n'en voulut pas faire semblant, mais d'autres le relevèrent. Helvétius eut grand honneur, et son fils est devenu longtemps depuis premier médecin de la reine, et, s'il n'avoit voulu qu'être médecin, comme il l'étoit fort bon, il le seroit devenu du roi. Venons aux autres anecdotes qui seront plus intéressantes. Cet ami du duc de Beauvilliers, dont on a déjà fait mention et si disproportionné d'âge, vit le manége d'un homme qu'on ne peut désigner, parce qu'il est plein de vie et parvenu depuis à l'éminent état. Cet homme plein de grâces, d'esprit, d'insinuation et de beaucoup de lettres avec quelque savoir, l'étoit encore plus d'ambition et avoit plus d'une fois manqué sa fortune qu'il tenoit toujours par où il pouvoit; ses talents l'insinuèrent auprès du duc de Chevreuse, et par lui auprès du duc de Beauvilliers; son ami l'avertit d'y prendre garde; le duc s'en moqua, puis se fâcha par amour du prochain; son ami lui prédit que tous ces manéges ne tendoient qu'à l'insinuer auprès de M. le duc de Bourgogne, et que, quand il y seroit initié, il l'excluroit et lui-même et M. de Chevreuse d'auprès du prince, et qu'il le posséderoit seul. Ce fut alors que la colère saisit cet homme si sage et si maître de soi; il reprocha à son ami ses jugements téméraires, ses idées qui passoient le but, la pensée d'un tel dessein si monstrueux d'une part et si impossible de l'autre, en un mot il lui défendit de lui en parler davantage. Son ami le laissa dire, lui répondit respectueusement qu'il n'en rabattoit rien, mais lui promit de ne lui en plus rien dire; en effet, il lui tint parole. Fort longtemps après, et tandis qu'un homme étoit employé au dehors, on ne dira ni où ni comment, pour la même raison de le laisser inconnu, l'ami du duc causant un jour avec lui à Marly dans sa chambre, le duc lui dit tout à coup qu'il vouloit lui faire un aveu, le fit souvenir de ce qui s'étoit passé entre eux sur cette personne, et lui conta qu'il avoit si bien deviné, que lui et M. de Chevreuse avoient été près d'un an entièrement écartés de monseigneur le duc de Bourgogne; qu'il avoit eu soin d'éviter qu'un si étrange changement parût au dehors, qu'il avoit usé de ménagements et de retraite sans aucun fruit pendant longtemps et sans un mot ni d'amitié, ni de confiance, ni le

moindre air de liberté du prince à lui ; qu'enfin le bon naturel, les réflexions, le je ne sais quoi, lui avoient peu à peu ramené son pupille ; qu'il y avoit répondu avec mesure, sans empressement ; qu'enfin ils s'étoient parlé à cœur ouvert, et que le prince lui avoit avoué tout ce que cet homme avoit gagné sur lui pour l'éloigner et le mettre en garde de [redacted]out le monde et singulièrement de lui et de son beau-frère. Le duc [redacted]i fit le récit de ce qui s'étoit passé dans ce retour réciproque, et l'assura [redacted]'il étoit mieux que jamais avec le prince ; son ami lui demanda si au [redacted]ns il avoit bien perdu l'autre, et le duc l'assura qu'il l'avoit mis en te[redacted]t qu'il n'en n'approcheroit jamais. En effet, depuis cet unique nu[redacted], les deux ducs rentrèrent dans la confiance la plus intime et pre[redacted] la plus unique, et, quand on dit presque, c'est qu'elle ne fut parta[redacted] que de leur gré et à leur point avec ce même ami dont on parle, [redacted]ui étoit un autre eux-mêmes, surtout du duc de Beauvilliers. Enfin, v[redacted]i la dernière, mais elle sera en deux mots ; il y faut encore passer co[redacted]e chat sur braise, et se contenter de dire que se promenant dans [redacted]bas de Marly avec ce même ami, lorsqu'on travailloit secrètement [redacted] équipages de monseigneur le duc de Bourgogne pour la campagne d[redacted] laquelle Lille fut pris par les ennemis, tout ce qui arriva au prince [redacted] prédit au duc, qui se mit en véritable colère, et ferma la bouche [redacted]on ami chez lequel il alla d'abord que la prédiction commença à se vé[redacted]ier, et y eut depuis une entière confiance. Le fait étoit que M. de Be[redacted]villiers tout occupé de ses devoirs, de la prière et de la piété, vivoit [redacted]la cour comme dans une prison où il ne voyoit qu'en apparat, et[redacted]ue ce qu'il voyoit en familiarité n'étoit pas à portée d'[redacted] lui rien [redacted]rendre, et lui encore moins de s'informer ni de [redacted]it en brassière sur tout et avoit une religieuse frayeur d'a[redacted]oins du monde la charité. Ce même ami qui lui parloit hardiment de tout et de qui il le souffroit, quoique impatiemment souvent, lui reprochoit sans cesse qu'il vivoit dans une boîte, et avec cette précision littérale de charité il n'étoit pas possible qu'il sût rien, et qu'il ne donnât dans tous les panneaux du monde, jusque dans ceux qu'on ne lui tendroit pas. Il le sentoit, et le voyoit, l'expérience l'en instruisoit, mais cette âme si pure, si candide, si élevée, semblable au miroir qui se ternit par la plus légère haleine, ne pouvoit se résoudre qu'au plus sûr, au plus évident, au plus détaché, pour conserver son innocence sans tache et sans ride, et préféroit tout à ce qui en pouvoit avoir la moindre apparence. Jamais il ne vit rien qu'en Dieu et par rapport à Dieu, et quoiqu'il fût fort éloigné de prêcher même ses plus intimes, il parloit de sa plénitude, des traits courts, mais brûlants, qui malgré lui, dans ses entretiens familiers et fort libres, sortoient au dehors, ou plutôt se décochoient de l'abondance de son âme. Avec tant de lumières et de sagesse, il est surprenant que rien ne l'ait

pu détacher ni le duc son beau-frère de l'admiration et de l'attachement à madame Guyon, à laquelle M. de Cambray les tenoit enchaînés, ni que la fausseté de ses prophéties ne leur ait jamais ouvert les yeux. Ainsi, le célèbre Louis de Grenade, trompé par une fausse ou folle dévote, n'a pu être canonisé. Ainsi de nos jours M. du Gué, si connu par la sublimité et la délicatesse de son esprit, par la profondeur et la solidité de son vaste savoir, par le nombre et l'excellence de ses divins ouvrages, et M. Boileau plus caché, mais non moins profond, pur et sublime, ont-ils été infatués d'une sœur Rose qui fut enfin proscrite de partout, et qui les a captivés toute leur vie de son estime et de son admiration. Ce sont de ces prodiges d'un mélange de force et de foiblesse, de lumières et de ténèbres que Dieu permet quelquefois pour montrer aux hommes, dans les plus élevés en science et en vertu, quelle est leur misère et leur néant propre, et que tout ce qu'on admire en eux n'est point leur et ne leur vient que de lui, et pour tenir toutes ses créatures dans l'unique adoration qui lui est due et dans le tremblement et le néant qui leur convient. La mort de M. le duc de Bourgogne fut la dernière épreuve de la vertu du duc de Beauvilliers et le comble de ses sacrifices. Il avoit mis toutes ses complaisances dans un pupille dont il ne pouvoit se dissimuler que Dieu n'eût fait un chef-d'œuvre, et qui répandoit dans son cœur, avec la candeur la plus épurée et la plus intime confiance, tout ce que Dieu versoit dans son âme pour le temps et pour l'éternité. Il bénissoit le Tout-Puissant sans cesse de ce miracle de sa droite, qui avoit fait un homme selon son cœur d'un prince né avec tant de vices, que la grâce avoit tous transformés en les plus sublimes vertus. Il voyoit avec transport toutes ces grandes qualités se former et croître chaque jour pour la ressource de la patrie, et pour en faire un roi sauveur de son peuple et l'exemplaire de tous les rois. Il le voyoit sorti de l'abîme, considéré du roi, aimé du public, admiré de l'étranger; lui-même participoit à un si grand changement, et il étoit regardé comme l'âme et le cœur du prince, et le modérateur du règne futur, et du présent même que le roi ne pouvoit se refuser de partager avec lui en quelque sorte depuis la mort de Monseigneur. Le duc étoit malade à Versailles et hors d'état de sortir de son lit, lorsque la Dauphine tomba malade et mourut, et qu'incontinent après elle fut suivie de l'incomparable Dauphin. Qui pourroit exprimer l'effet d'une telle perte et l'effort avec lequel il la supporta! les jointures de son âme avec son corps, si on se hasarde ce terme, en furent ébranlées. Il vit d'un coup d'œil les suites qui en résultoient sur l'État; il éprouva les plus horribles effets de la tendresse; il entra dans le néant qu'un vide si affreux laissoit; mais, rempli de Dieu, il en vivifia son sacrifice, et dompta la nature éperdue par un effort, en comparaison duquel il a souvent avoué dans le sein

de son intimité la plus resserrée, que le sacrifice de ses enfants ne lui avoit presque rien coûté. Tout fut mis au pied de la croix avec la douleur la plus exquise, la soumission la plus entière, la résignation la plus approfondie, et avec une avarice de souffrir qui ne lui permit pas de s'épargner en la moindre chose. Il subit l'horrible cérémonie de Saint-Denis, et il en porta tout le poids avec une constance, mais avec un déchirement qui ne se trouvèrent peut-être jamais ensemble que dans cette funeste occasion; enfin il acheva de s'acquitter auprès du roi et envers tout ce qui regardoit le prince de tout ce que lui demandoient ses fonctions, avec une supériorité sur soi-même qui passoit la portée de l'homme. Aussi l'homme animal y succomba-t-il et ne fit-il depuis que dépérir, tandis que l'âme déprise de tous liens ne tendoit plus qu'à une meilleure vie et ne se trouvoit plus engagée à partager ses forces. Il n'y eut plus depuis pour lui ni joie passagère, ni léger amusement; tout étoit fonctions d'État pénibles, et le reste une méditation continuelle dans laquelle la nature écrasée exigeoit quelquefois du tribut. La mort de M. de Chevreuse fut la dernière goutte qui comble le vase et qui le fait répandre. Privé de celui en qui il versoit son cœur et son âme et qui le versoit en lui, il éprouva non plus une solitude, mais une espèce de prison. Les infirmités se multiplièrent; la langueur rendit son corps incapable d'être traîné aux fonctions du ministère. Il se retira à sa petite solitude de Vaucresson; ce fut là qu'il s'épura de plus en plus, allant rarement au conseil, et qu'enfin arrêté par une augmentation de langueur plutôt que de maladie, et mûr pour l'Éternité, il mourut de sacrifices et d'efforts. Que de choses curieuses et intéressantes qui demeurent supprimées! que de choses également grandes, magnanimes, saintes, dont sa vie a été un tissu! Mais ce léger crayon est encore trop pour des additions. Il avoit été longues années fort mal avec Pontchartrain; les matières de Rome surtout, et quelquefois celles des finances, étoient leur pierre d'achoppement; l'ami dont on a parlé les raccommoda sans qu'ils le voulussent, et les surprit tous deux si parfaitement qu'il n'y eut plus moyen de s'en dédire. L'anecdote seroit bien curieuse, mais elle n'a pu acquérir encore le temps de pouvoir être développée; il suffit de dire que le chancelier d'abord honteux, l'autre d'abord peiné, se rapprochèrent avec la sincérité que la probité seule peut donner, et qu'ils vécurent deux ans dans une union qui leur fit regretter à tous deux qu'elle n'eut pas été plutôt fondée, et qui les rendit véritablement et tendrement sensibles à leur séparation. Le chancelier disoit agréablement des deux beaux-frères, que, liés de cœur, d'esprit, de sentiment, d'habitude au point où ils l'étoient, c'étoit une chose incompréhensible et qui ne pouvoit venir que d'une providence très-particulière, que M. de Beauvilliers ne différât jamais de M. de Chevreuse que dans tout ce qui étoit ou nuisible ou insupportable, et

que dans ceux-là il en différât toujours. En effet, la précision et l'exactitude de M. de Beauvilliers le préservoit jusque de la perte d'une minute; jamais il ne faisoit rien attendre un instant, pas même son cocher, et, s'il trouvoit son carrosse un moment avant lui dans la cour, il lui en faisoit excuse. Il se levoit matin, et se couchoit de bonne heure; M. de Chevreuse tout au contraire. M. de Beauvilliers mangeoit bien, et peut-être trop, mais Fagon le lui avoit persuadé, tandis que M. de Chevreuse se tua par la diète; enfin M. de Beauvilliers eut toujours ses affaires en bon état et les laissa opulentes. Aussi le chancelier prétendit-il que le même ange qui les inspiroit tous deux également de même en tout, s'étoit réservé ce jeu, de préférence pour l'un et pour confondre la philosophie de l'autre. Madame de Beauvilliers, qui avoit si tendrement et si pieusement tout partagé avec son mari, fut inconsolable de sa perte, mais en femme chrétienne et en femme forte. Sa retraite devint totale en tout genre; comme elle n'avoit plus d'enfants, elle ne se crut pas obligée à vivre comme madame de Chevreuse; table, jeu, le plus léger amusement de toute espèce, tout fut proscrit, excepté sa plus étroite et intime famille et un nombre bien plus resserré de vrais amis. Elle rompit tout commerce avec le monde, et partagea sa solitude entre ses terres, où elle ne s'appliquoit qu'aux bonnes œuvres, les monastères où ses filles étoient religieuses, et sa maison de Paris où elle étoit encore plus seule, et toujours, partout, toute occupée de l'autre vie, mais néanmoins occupée aussi avec tendresse du peu de ceux qu'elle s'étoit réservés. Elle but à longs traits le calice de la chute de l'évêque de Beauvais, son beau-frère, qu'elle essaya vainement de soutenir puis de ramener, avec une patience et des procédés admirables. Son cœur tendre et généreux fut durement éprouvé en d'autres personnes; elle porta tout, elle cacha tout, elle dévora tout, et mit tout en œuvre pour les redresser même à ses dépens. Un trait d'elle suffira. Elle avoit un cousin germain que M. de Beauvilliers tira de la poussière, qu'il mit en place et qui est mort : sa famille nombreuse bien établie, jouissant lui de plus de 80,000 livres de bienfaits du roi, sans compter les grâces militaires et ecclésiastiques, et les autres emplois qui plurent largement sur ses enfants; d'autre cause que M. de Beauvilliers on n'en connoissoit point, et lui-même n'en pouvoit alléguer; toutefois il lui montra plus d'une fois une infâme ingratitude, et en temps jaloux sans que M. et madame de Beauvilliers, qui le sentoient très-bien et qui ont été souvent en état de le lui faire sentir, aient jamais voulu en faire aucun semblant. Il arriva qu'après la mort de M. de Beauvilliers, cet homme-là encore en place (1), un de ses fils et fort

(1) Saint-Simon désigne ici Jacques-François de Johanne de la Carre, mar-

riche eut une affaire avec madame de Beauvilliers pour le retrait d'une terre, et une affaire piquante et importante aussi pour l'intérêt. Il entendit si bien le sien qu'il avoit mis pour soi tout, hors la vérité et la justice, et poussoit sa pointe, demandant tout haut qui étoit donc cette madame de Beauvilliers qu'il ne connoissoit point et qui prétendoit qu'on eût des égards pour elle? Ce même ami tant cité étoit lors en place et en crédit fort distingués, et toujours lié avec madame de Beauvilliers de l'attachement le plus étroit et le plus tendre. Il ignoroit cette affaire, mais il savoit l'ingratitude du père, du temps de M. de Beauvilliers, et ne s'en étoit tu à personne. La duchesse de Beauvilliers à bout de voie trouva qu'il n'y avoit que cet ami qui pût la tirer d'embarras. Elle balança longtemps; enfin pressée, elle prit son temps que cet ami ne pouvoit pas être chez lui, et vint trouver sa femme à qui elle expliqua son fait, et ce que le mari pouvoit y faire, puis lui dit que c'étoit à elle à voir si son mari seroit capable de la servir sans éclater contre sa partie; qu'elle se souvint de la façon dont il en avoit mené le père par rapport à eux; qu'elle craignoit qu'il ne tombât sur le fils, et que pour peu qu'il ne fut pas maître de soi là-dessus, elle la prioit instamment de ne lui en jamais parler, parce que pour rien elle ne vouloit lui faire offenser Dieu ni le prochain, et aimoit mieux perdre son affaire que d'en être cause. Tant fut procédé, qu'il fallut entrer en négociation avec l'ami pour le service, sans s'en expliquer qu'il ne fût convenu des conditions; il passa tout dans le désir de lui être utile et dans la curiosité de développer de si rares précautions, il vint à bout de son affaire. Il tâcha de venir à bout aussi de soi pour tenir ce qu'il avoit promis; mais ce ne fut ni sans que le pied lui glissât à cet égard, ni sans mérite de s'y être autant contenu. Le récit tout nu fait l'éloge d'une telle action et d'une âme aussi élevée. Il y faut ajouter que la sienne étoit des plus sensibles, et que sans ses travaux, ou plutôt la grâce, peu d'autres auroient été plus vaines, plus mondaines et plus superbes. C'étoit une femme noble et magnifique, et d'un goût exquis en table, en meubles et sur sa personne, même jusqu'à la fin, tant cela étoit en elle. La solitude la rongea lentement et lui fit faire une cruelle pénitence qu'elle soutint également d'une manière héroïque. La mort du duc de Rochechouart, son petit-fils, qui donnoit les plus grandes espérances, fut son dernier coup de massue. Elle combla le duc de Saint-Aignan de biens jusque par son testament qui fut également sage et juste, et succomba enfin sous les plus dures épreuves d'une longue paralysie, qu'elle porta avec une patience et une résignation parfaite, et depuis

---

quis de Saumery, sous-gouverneur du roi Louis XV, mort en 1730. Voir ses *Mémoires*, tome VII, page 129 de l'édition in-12 donnée par M. Chéruel.

que la tête commença à s'attaquer, il n'y avoit que les choses de Dieu qui la rappelassent et dont elle pouvoit être occupée. Elle vécut presque vingt ans dans la plus solitaire et la plus pénitente viduité, et mourut en 1733, à soixante-quinze ans, infiniment riche en aumônes et en toutes sortes de bonnes œuvres.

Samedi 1er *septembre, à Fontainebleau.* — Le roi ne tint point de conseil de finances, parce que tous ceux qui le composent ne sont pas encore arrivés ; il alla tirer l'après-dînée, et fut fort content d'y trouver plus de gibier que les années passées. Il travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — On mande de Hollande qu'on y attend l'électeur de Hanovre, nouveau roi d'Angleterre ; on ne sait pas pourtant encore qu'il soit parti de ses États. — La reine de Pologne a séjourné quelques jours à Lyon, où le maréchal de Villeroy l'a reçue magnifiquement. Elle ne va plus aux eaux de Bourbon comme elle l'avoit résolu ; elle est partie de Lyon pour aller droit à Blois, et elle séjournera quelques jours aux Bordes qui est une belle maison auprès de Nevers et qui appartient à la marquise de Béthune, sa sœur, qui va partir de Paris pour l'y aller recevoir.

Dimanche 2, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État ; il avoit donné congé à quelques-uns de ses ministres jusqu'à hier au soir. Il dîna chez madame de Maintenon, travailla l'après-dînée avec M. Pelletier, et puis alla se promener dans sa petite calèche autour du canal. — Le roi a donné au maréchal de Villeroy la place de chef du conseil des finances qu'avoit M. de Beauvilliers ; il le dit au duc de Villeroy en sortant de son dîner chez madame de Maintenon, et lui ordonna d'envoyer dans l'instant au maréchal son père qui est à Lyon, mais de ne dire cette nouvelle-là qu'au retour de sa promenade. On croit que le maréchal de Villeroy, en arrivant ici, sera déclaré ministre ; M. de Beauvilliers avoit eu cette place-là quelques années avant que d'être ministre, et le maré-

chal de Villeroy, père de celui-ci, qui avoit eu cette place-là jusqu'à sa mort, n'avoit point été ministre.

Lundi 3, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, et après son dîner il courut le cerf; il en prit deux, et le dernier ne fut pris qu'à la nuit. Le roi y demeura jusqu'à la fin de la chasse; à son retour, il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — Le cardinal del Giudice vint ici de Paris; le roi lui avoit donné ici un bel appartement, mais il a reçu ordre du roi d'Espagne de partir en grande diligence, ainsi il n'a point pris son logement ici, et il prendra congé du roi demain pour s'en aller à Madrid en poste. Le roi son maître lui mande que, quelques affaires qu'il ait ici pour son service, il a encore plus besoin de lui à Madrid. On lui a fait quelques affaires sur les ordonnances qu'il avoit faites durant qu'il a été à Marly comme grand inquisiteur, et, par-dessus cela, son séjour en ce pays-ci faisoit faire des raisonnements aux étrangers qu'on est bien aise de faire finir.

Mardi 4, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz. Après dîner le roi alla tirer, et le soir travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. Le matin le roi, après son lever, donna une longue audience dans son cabinet au cardinal del Giudice, qui prit congé de lui et qui est très-affligé de s'en aller; il ne s'en cache pas. Il me dit même qu'il croyoit quitter le paradis terrestre pour retourner dans un pays où il ne trouveroit que des épines, et pas un homme en qui il pût se confier, et qu'il quitteroit avec plaisir tous les emplois qu'il avoit en Espagne, si le roi son maître vouloit lui faire la grâce de le nommer ambassadeur en France pour y demeurer toujours. — Par les dernières nouvelles qu'on a de Barcelone, qui sont du 21, on travaille aux mines et à de nouvelles batteries. Outre les deux bastions qu'on attaquoit, on attaque encore le bastion de la gauche, qui est le bas-

tion de la mer, et on compte que dans dix ou douze jours il y aura des brèches aux trois bastions et aux deux courtines.

Mercredi 5, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et sur les cinq heures monta en calèche pour se promener autour du canal; après la promenade il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Madame la grande-duchesse a repassé près d'ici, revenant des eaux du mont d'Or; ceux qui l'ont vue disent qu'elle ne se porte pas mieux que quand elle partit pour y aller. — Le maréchal de Villars est parti de Strasbourg pour aller à Bade; il a reçu des lettres du prince Eugène, qui lui fait de grandes excuses de ce que son voyage avoit été retardé de quelques jours et qui lui promet en même temps d'arriver le 3 à Bade. — Le roi de Sicile mande de Messine qu'il en partira le 2 de ce mois pour revenir à Turin; mais on croit qu'avant que de quitter la Sicile, il ira encore faire un tour à Palerme, où il s'embarquera sur les vaisseaux anglois qui y sont demeurés pour l'attendre.

Jeudi 6, *à Fontainebleau.* — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, dîna à midi, alla courre le cerf, ne revint de la chasse qu'à la nuit. Il y eut le soir petite musique chez madame de Maintenon. — Le maréchal de Villeroy ne reviendra de Lyon que dans quelques jours. Il a fait punir les séditieux; il travaille présentement à faire faire le procès aux commis des traitants qui avoient voulu pousser leurs droits trop loin. — Le prince électoral de Saxe est arrivé à Paris, et il a fait retenir une maison ici où il viendra à la fin de l'autre semaine. — Le cardinal de Noailles demande encore six semaines de temps avant que de donner son mandement, afin qu'il puisse avoir réponse des évêques qui avoient été de son avis dans l'assemblée; et il seroit bien aise qu'ils approuvassent et se conformassent à son mandement dont il leur envoie copie.

Vendredi 7, *à Fontainebleau.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; il alla tirer l'après-dînée; et le soir on joua chez madame de Maintenon la comédie de *l'Avare.* — Il arriva un courrier de retour de Barcelone; les lettres sont du 29. On croit qu'on ne pourra donner l'assaut à la place que le 8 ou le 9 de ce mois; depuis l'attaque qu'on fit le 13, on perd peu de monde au siége, mais on craint la maladie dans le camp. — On compte que la paix aura pu être signée à Bade aujourd'hui; et qu'ainsi on pourra en avoir la nouvelle mardi ou mercredi, et c'est le fils du comte du Luc, notre premier ambassadeur à Bade, qui la doit apporter. — L'avocat de la marquise de Gesvres a fait appeler comme d'abus de la procédure de l'official; cela allonge fort l'affaire, mais donne bonne opinion de la cause du marquis de Gesvres.

Samedi 8, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances et l'après-dînée il entendit vêpres et le salut, et entre vêpres et le salut il travailla avec M. le chancelier. — L'empereur envoie le comte de Konigsegg à Anvers, où se rendront les députés de MM. les États Généraux qui mettront l'empereur en possession des places de Flandre qui ont été cédées par la paix d'Utrecht et pour régler les places où les Hollandois doivent avoir garnison. L'empereur voudroit bien qu'ils n'en eussent pas en beaucoup de places et diminue ce qu'on appelle la Barrière. — Le mariage du roi d'Espagne, avec la princesse de Parme qui se devoit faire le 25 du mois passé, est un peu retardé. On fait différents raisonnements là-dessus, mais ce qui nous paroît le plus apparent c'est qu'on attend la fin du siége de Barcelone, afin qu'on puisse envoyer les vaisseaux qui servent à bloquer la place pour ramener la nouvelle reine en Espagne dès que le mariage sera fait.

Dimanche 9, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, travailla l'après-dînée chez lui avec M. Pelletier, et à cinq heures monta dans sa petite calèche et alla se promener autour

du canal. Au retour de la promenade il y eut musique chez madame de Maintenon. L'électeur de Bavière arriva le soir, soupa chez M. d'Antin, où il est logé, et le grand jeu commença dès l'après-souper. — Le roi a envoyé un beau présent au cardinal del Giudice avant qu'il partît de Paris ; ce présent est un fort gros diamant qu'on estime 10,000 écus. Par les dernières lettres qu'on a reçues de Madrid, il paroît que la cour d'Espagne est fort irritée contre ce cardinal, et qu'on y parle fort de lui ôter la charge de grand inquisiteur, sur ce qu'il a signé la condamnation qu'avoient fait les inquisiteurs de Madrid de l'écrit de Macanas qui a une charge en Espagne, pareille à celle de procureur général en France.

Lundi 10, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna de bonne heure, courut le cerf, et, au retour de la chasse, travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — On eut nouvelle que le maréchal de Villars étoit arrivé à Bade, et que le prince Eugène y étoit arrivé aussi. On ne doute point qu'ils n'y aient signé la paix, et on attend incessamment le fils du comte du Luc ici, par qui on saura tous les détails. — Madame la princesse d'Épinoy est arrivée à Paris ; elle a laissé M. de Vaudemont son oncle dans un château près de Commercy, qui est toujours dans une très-grande affliction. Il compte de revenir en France passer l'hiver, et je crois même qu'il s'y établira pour toujours. On n'attendoit que l'arrivée de madame d'Épinoy pour conclure le mariage de mademoiselle de Verchin sa fille avec le prince de Soubise. Dès qu'elle sera arrivée à Fontainebleau on fera signer au roi le contrat de mariage, et la noce se fera à Versailles chez madame de Ventadour, grand'mère du prince de Soubise.

Mardi 11, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz ; après son dîner il travailla avec M. le chancelier, et ne sortit point de tout le jour. — Il n'y a point de nouvelles de Barcelone

depuis le 29 qu'on [en] reçut par le courrier du cabinet qui en revint ces jours passés. — Le roi donna ces jours passés l'abbaye de Chartrame à l'abbé Mongault, sur la présentation de M. le duc d'Orléans; cet abbé est précepteur de M. le duc de Chartres. — Prior, plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, eut audience du roi il y a quatre jours, et lui donna part de l'élection du nouveau roi, qui lui a envoyé un courrier d'Hanovre, pour le charger d'assurer le roi, de sa part, de sa résolution à maintenir la paix rétablie par les traités d'Utrecht, à quoi le roi répondit très-gracieusement et assurant fort M. Prior de l'envie qu'il avoit que la paix fut bien établie dans l'Europe et que l'union entre la France et l'Angleterre ne fut point altérée sous ce nouveau règne.

Mercredi 12, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique. — Le fils du comte du Luc arriva le matin; la paix fut signée à Bade le 7 au matin. Il y a six semaines accordées pour faire venir les ratifications de l'empereur et des princes de l'empire; on est convenu de tout ce qui regarde les électeurs de Bavière et de Cologne, et l'évacuation des places se fera dans le mois de novembre. Le maréchal de Villars et M. de Saint-Contest seront ici le 20 au plus tard. — On mande de Vienne que le roi de Suède est enfin parti de Demir-Toca et qu'on l'attend à Petri-Waradin, où l'empereur a donné ordre au gouverneur de bien recevoir Sa Majesté suédoise, et lui a même envoyé beaucoup de vaisselle d'argent afin qu'il fût mieux servi et que la réception fût plus magnifique. Il sera accompagné d'un officier général pendant qu'il sera sur les terres de l'empereur.

Jeudi 13, *à Fontainebleau.* — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, où il demeura jusqu'à son dîner, qui fut de meilleure heure qu'à l'ordinaire, et à une heure et demie il monta en carrosse, et alla courre le cerf. Il en prit deux, et le soir il fit faire la curée dans la

grande allée, sous les fenêtres de madame de Maintenon d'où il la vit. Le spectacle en fut fort beau; M. le comte de Toulouse marchoit à la tête de tous les chasseurs; il y avoit près de deux cents chiens et plus de cent flambeaux; M. le comte sonna la première fanfare. Le roi, après la curée, entendit la musique. — Le cardinal de Polignac donna son mémoire au chancelier de ce qui s'est passé pour les affaires du cardinal de Noailles sur la Constitution; le cardinal de Rohan l'examinera encore, et puis on le fera voir au roi, mais on ne l'enverra à Rome que dans un mois au plus tôt.

Vendredi 14, *à Fontainebleau.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier, et l'après-dînée il alla tirer. Le soir chez madame de Maintenon on joua la comédie des *Fâcheux;* ce sont toujours des musiciens du roi qui jouent les comédies chez madame de Maintenon, ce ne sont point les comédiens. Le roi signa le matin le contrat de mariage du prince de Soubise avec mademoiselle de Verchin. Les nouveaux mariés jouiront de 50,000 livres de rente, et seront logés et nourris. Mademoiselle de Verchin, à qui on donne 25,000 livres de rente présentement, aura encore plus de 200,000 écus après la mort de madame sa mère, et M. le prince de Soubise aura plus de 200,000 livres de rente en fonds de terre après la mort du prince de Rohan son père.

Samedi 15, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances; il ne sortit point de tout le jour. Il travailla l'après-dînée chez lui avec M. le chancelier, et le soir il y eut musique chez madame de Maintenon, quoiqu'il n'y en ait pas d'ordinaire les samedis. — La princesse de Parme a fait un présent au cardinal Aquaviva, qui est venu en faire la demande pour le roi d'Espagne. Ce présent est un tableau qu'elle a peint elle-même, et le cardinal Aquaviva a donné 400 pistoles à celui qui lui a apporté le présent de la princesse. Elle sera conduite en Espagne par le marquis de los Balbazès et par la princesse de Piom-

bino; elle s'embarquera auprès de Gênes et ira débarquer à Alicante, où elle trouvera les officiers de sa maison que le roi son mari lui a choisi.

Dimanche 16, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État le matin et l'après-dînée; il ne sortit point de tout le jour, et travailla le soir avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, où il y eut ensuite musique. — L'électeur d'Hanovre, nouveau roi d'Angleterre, doit être parti de ses États pour venir le 12 à Osnabruck, le 13 à un château de MM. d'Obdam, le 14 à un château de milord Albemarle, et arriver le 16 à la Haye. Le bruit court qu'il ôte la charge de secrétaire d'État à milord Bolingbroke, et ordonne de se saisir de ses papiers. — On ne sait point encore sûrement que le roi de Sicile soit embarqué pour revenir en Piémont.

Lundi 17, *à Fontainebleau.* — Le roi prit médecine, comme il la prend tous les mois par pure précaution, dont il se trouve à merveille, car, Dieu merci! il ne s'est jamais si bien porté. Après son dîner il travailla chez lui avec M. de Pontchartrain.

Lettre du maréchal de Berwick.

Du 4 septembre.

« Notre canon continue à ouvrir nos nouvelles brèches; nous avons de temps en temps des orages qui nous retardent beaucoup. Je fis hier sommer la ville de Barcelone pour la première et la dernière fois; tous ses conseils sont assemblés. Je n'en ai pas encore eu de réponse. »

Quand cette lettre du maréchal de Berwick a été écrite il y avoit trente heures que la ville avoit été sommée et qu'ils n'avoient point encore donné d'otages, ce qui fait craindre qu'ils ne soient résolus à souffrir les dernières extrémités, et comme les orages ont un peu retardé les travaux, on ne pourra donner l'assaut que le 10 ou le 11.

Mardi 18, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, courut le

cerf l'après-dînée et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon, après avoir vu la curée qui se fit sous ses fenêtres. Le maréchal de Villeroy arriva de Lyon et fut reçu comme un homme que le roi vient de combler de grâces. Il prendra demain place au conseil d'État comme ministre ; en cette qualité il ne prête point de serment, mais il le prêtera comme chef du conseil des finances. — On attendoit madame la duchesse du Maine ici, mais M. le comte d'Eu, son second fils, a la fièvre, qui a même assez augmenté pour faire craindre qu'elle ne devienne continue, ce qui a obligé M. du Maine de partir ce soir pour aller à Sceaux.

Mercredi 19, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, ne dîna point chez madame de Maintenon parce qu'il étoit maigre ; il alla tirer après son dîner, et le soir il y eut grande musique. Le maréchal de Villeroy prit sa place au conseil d'État comme ministre. — Le maréchal de Villars arriva le soir de Bade. M. de Saint-Contest en est revenu avec lui et a fait une furieuse dépense à son ambassade, aussi bien que M. le comte du Luc, son collègue. — L'abbé de Mornay, notre ambassadeur en Portugal, est arrivé à Lisbonne, il y a déjà quelque temps, et il y a tenu, au nom du roi, le prince dont la reine de Portugal accoucha il y a quelques mois. On est fort content ici de ses dépêches et de la manière dont il se conduit en ce pays-là.

Jeudi 20, *à Fontainebleau.* — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon ; il dîna chez lui à midi, et courut le cerf l'après-dînée. Le maréchal de Villeroy prêta le serment de chef du conseil royal des finances ; il le prêta l'épée au côté. — M. le duc de Mortemart arriva sur les cinq heures ; le roi étoit déjà revenu de la chasse. M. le chancelier le mena chez madame de Maintenon, où il rendit compte au roi de l'attaque qu'on avoit faite à Barcelone mardi 11 du mois. L'attaque commença à la pointe du jour ; les assiégés ne s'attendoient point à être attaqués ce jour-là et défendirent mal leurs brèches. Nous

sommes demeurés maîtres des trois bastions et des deux courtines, mais on avoit voulu se rendre maître aussi du bastion de Saint-Pierre, qui est à la droite de notre attaque, les assiégés ne s'y étoient point défendus, mais nous n'avons pas pu nous y établir parce que ce bastion étoit commandé par un couvent d'où il sortoit un feu terrible que nos gens ne purent soutenir, et c'est là où nous avons perdu le plus de monde. Les assiégés tirent encore de quelques maisons de la ville, mais le gros de leurs troupes s'est retiré derrière l'ancienne enceinte qu'ils appellent la Rembla, qui sépare les deux villes où ils ont arboré un drapeau blanc, et le maréchal de Berwick est bien aise même qu'ils aient encore cette retraite-là pour capituler, afin, s'il se peut, que la ville ne soit point pillée; c'est ce qu'il tâche d'empêcher présentement. M. de Mortemart ne vouloit point partir que tout ne fût fini, mais le maréchal lui écrivit un billet en l'assurant qu'on devoit regarder l'affaire comme étant finie, et en même temps qu'il l'a envoyé au roi, il a envoyé le jeune prince de Lanti au roi d'Espagne. La Villemeneust, colonel d'Orléans, a été fort blessé à cette affaire; Talleyrand et d'Houdetot, tous deux colonels de nouveaux régiments, ont été blessés à mort.

Vendredi 21, *à Fontainebleau*. — Le roi travailla avec le P. le Tellier; il alla tirer l'après-dînée, et le soir chez madame de Maintenon il vit la comédie du *Grondeur*. — On attend à tout moment M. de Broglio, gendre de M. Voisin, qui doit apporter la capitulation de Barcelone. — On a reçu la nouvelle que l'électeur de Hanovre, nouveau roi d'Angleterre, étoit arrivé le 16 à la Haye, d'où il doit repartir incessamment pour aller s'embarquer à la Brille. — Les États de Languedoc s'assembleront cette année à Nîmes. Ils s'étoient toujours assemblés à Montpellier depuis quelques années; on a jugé à propos de les mettre dans une autre ville, parce que l'on n'est pas content de l'évêque de Montpellier sur les affaires de la

Constitution. Autrefois c'étoit l'usage de changer tous les ans de ville pour la tenue des États, ainsi il n'y a rien d'extraordinaire à ce que l'on fait, mais il est plus commode aux États d'être à Montpellier que dans aucune autre ville.

Samedi 22, à Fontainebleau. — Le roi tint le conseil de finances, travailla l'après-dînée avec M. Voisin, et puis alla se promener autour du canal. — L'ambassadeur de Sicile n'a point eu de lettres du roi son maître depuis quelques semaines; ainsi il ne sait point encore s'il est parti de Sicile, ni s'il s'embarquera à Messine ou à Palerme. — Le roi a nommé Polastron inspecteur de l'infanterie, qu'on laissera en Espagne; c'est une inspection nouvelle et une marque de l'estime que le roi a pour Polastron. — On mande d'Angleterre que la disgrâce de milord Bolingbroke est entière; il y a déjà des gens nommés pour remplir sa place. On a arrêté ses secrétaires et on a saisi tous ses papiers. On l'accuse de plusieurs choses, et entre autres d'avoir été dans les intérêts du prétendant, qui est le nom qu'ils donnent toujours au roi d'Angleterre.

Dimanche 23, à Fontainebleau. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon; après dîner il donna audience chez lui au maréchal de Villars, et travailla ensuite avec M. Pelletier. Il ne sortit point de tout le jour. Après avoir travaillé avec M. Pelletier il entra chez madame de Maintenon où M. le chancelier lui mena M. de Broglio, qui étoit arrivé dès le matin et que le roi avoit déjà un peu entretenu à son lever, et de qui le roi a voulu savoir beaucoup de particularités. Le roi a été fort content du compte qu'il lui a rendu de la prise de Barcelone. Les assiégés se sont soumis à tout ce qu'a voulu M. le maréchal de Berwick, à rendre non-seulement la ville, mais le Mont-Jouy et à faire rendre Cardonne. Il n'y a point de capitulation signée; ils se sont rendus à discrétion. On leur a promis la vie sauve; on n'a point

parlé des biens; le maréchal leur a conseillé de s'en remettre à la clémence du roi leur maître. On espère que Majorque se rendra bientôt, voyant Barcelone pris. Villaroël, qui commandoit dans la place, a été blessé à la jambe et au genou assez considérablement. Le maréchal a fait entrer dans la ville quatorze bataillons françois et quelque cavalerie espagnole. Dès le lendemain de la capitulation, toutes les boutiques ont été ouvertes, et le maréchal a si bien contenu les troupes, et ses ordres ont été si bien exécutés, qu'il n'y a eu aucune maison pillée. Le roi est content de sa conduite au dernier point. Le pauvre Talleyrand est mort de sa blessure, et on espère que la Villemeneust réchappera des siennes, qui sont moins dangereuses qu'on ne l'avoit cru d'abord. C'est le 12 du mois que la ville s'est rendue après deux mois entiers de siége, et le Mont-Jouy s'est rendu le soir du même jour.

Lundi 24, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna à midi, courut le cerf après son dîner et en prit deux. Le soir il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — On chantera ici demain le *Te Deum* pour la prise de Barcelone, et on le chantera samedi à Paris. Voici la copie de la lettre que le roi a fait écrire au duc de Tresmes pour cela :

« Mon cousin, après avoir procuré à mon royaume une paix glorieuse par les différents traités que j'ai passés avec toutes les puissances qui étoient engagées dans la guerre, il ne me restoit plus à désirer que de voir les états et les sujets du roi mon petit-fils jouir de la même tranquillité. Les seuls rebelles de Catalogne mettoient obstacle à ce bonheur, et, par une obstination insurmontable, vouloient se maintenir dans des priviléges dont ils avoient perpétuellement abusé pour se rendre indépendants de leur souverain. J'ai été obligé, pour les réduire, d'envoyer un nombre considérable de mes troupes sous les ordres de mon cousin le maréchal duc de Berwick,

auquel le roi mon petit-fils a donné le commandement de son armée en Catalogne. On a vu peu d'exemples d'une résistance aussi opiniâtrée que l'a été celle des habitants de Barcelone. Les rebelles, animés par l'énormité de leur crime, ont agi avec le dernier désespoir, et il a fallu toute la valeur de mes troupes jointes avec celles d'Espagne pour les soumettre. Ils ont été forcés jusqu'à leurs derniers retranchements derrière les bastions, et contraints, après deux mois de siége, de se rendre à discrétion. Le succès auroit été vraisemblablement suivi du pillage de la ville et de la destruction d'un peuple qui s'est rendu si indigne de toutes sortes de grâces; mais, par les bons ordres que le maréchal de Berwick a donnés et par la sagesse et la bonne discipline des troupes qui ont fait le siége, cette capitale est en état d'éprouver la clémence de son roi. Il est juste de rendre grâce à Dieu d'un événement si important pour l'affermissement de la tranquillité de l'Europe : c'est pourquoi j'ai donné mes ordres pour faire chanter le *Te Deum* dans l'église métropolitaine de ma bonne ville de Paris, et comme j'ai ordonné que les corps de ma dite ville y soient conviés, j'ai aussi chargé le grand maître ou le maître des cérémonies de vous y inviter de ma part et de vous avertir du jour et de l'heure que vous aurez à vous rendre dans la dite église. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte et digne garde.

« Écrit à Fontainebleau, le 24 septembre 1714. »

Mardi 25, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; il alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. le chancelier. — Voici une lettre de M. le maréchal de Berwick du 14, qui nous instruira encore mieux que ce que nous avons appris :

« Toutes les brèches étant en état, et les débouchés faits tant dans le chemin couvert que dans le fossé, l'on

donna, le 11, l'assaut général, au petit point du jour. M. de Dillon étoit lieutenant général de tranchée, et M. de Cilly, étant celui qui le devoit relever, s'y trouva aussi avec la nouvelle tranchée. L'attaque s'est faite par trente et un bataillons et trente-huit compagnies de grenadiers, soutenus de dix bataillons et autant de compagnies de grenadiers commandés par MM. de la Vere et de Guerchy, lieutenants généraux. Outre cela M. de Châteaufort, commandant les dragons, étoit détaché avec six cents dragons pour attaquer la redoute qui étoit à gauche à notre égard du bastion du levant; M. d'Armendaris, brigadier de cavalerie, soutenoit les dragons le long de la mer avec trois cents chevaux.

« L'attaque se fit en même temps de partout et réussit parfaitement. Les grenadiers et les bataillons s'étendirent d'abord le long du rempart, et ensuite attaquèrent de toutes parts les retranchements que les ennemis avoient fait faire derrière tout le front de l'attaque. Les ennemis furent pareillement chassés des retranchements; l'on s'empara aussi de beaucoup de maisons et de quelques places encore plus en avant. Les ennemis revinrent par plusieurs endroits à la charge, mais nos gens se maintinrent partout hors ceux qui, sans ordre s'étoient étendus sur le rempart jusqu'à la gorge du bastion de Saint-Pierre, d'où ils furent obligés de revenir à cause du feu épouvantable qui sortoit des couvents et des maisons retranchées. Nos gens voulurent retourner par cinq ou six fois, mais il n'y eut pas moyen de s'y loger, et la perte y fut très-considérable. L'on travailla à faire une coupure sur le rempart auprès du bastion du midi, afin de faire de nouvelles dispositions, et, par le moyen des maisons, se porter en avant jusqu'à la Rembla. Le feu dura avec grande véhémence jusque sur les quatre heures après midi que les ennemis firent rappeler. Les députés sortirent et après quelques allées et venues; le lendemain 12 au matin, ils revinrent implorer la clémence de S. M. C. On leur a

accordé la vie et promis de ne point permettre de pillage. Toutes les troupes réglées de la garnison se sont rendues à discrétion, toutefois la vie sauve. Les bourgeois doivent retourner dans leurs maisons de la ville et remettre leurs armes; outre cela, la ville a envoyé ordre à Cardonne de se rendre, et le même jour, 12, on prit possession du Mont-Jouy.

« J'oubliois de dire qu'après que la redoute fut prise, les dragons gagnèrent au plustôt la tête de l'attaque et se joignirent aux grenadiers; la cavalerie monta pareillement par les brèches dedans la ville. Nous avons perdu dans cette action au moins quinze cents hommes de tués ou de blessés, et les ennemis autant; il y eut plusieurs fougasses et mines qui nous firent beaucoup de mal, et qui dans quelques endroits ébranlèrent nos troupes.

« Barcelone a tenu soixante et un jours de tranchée ouverte, mais aussi on n'a guère vu une plus grande opiniâtreté que celle de sa garnison et de ses habitants. »

Mercredi 26, à Fontainebleau. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et à quatre heures il monta dans sa calèche et alla se promener autour du canal; il y avoit de la musique dans les berges sur le canal. L'électeur de Bavière, qui étoit dans une grande calèche découverte avec madame la Duchesse et six dames, après avoir fait un tour dans cette calèche, montèrent dans une gondole, pour mieux entendre la musique. Le roi se promena des deux côtés du canal, les berges étant toujours vis-à-vis de sa calèche. Le jour étoit fort beau; il y avoit une infinité de carrosses, ce qui faisoit même un petit embarras à la promenade. Il y avoit tant de gens à pied que le roi même ne comprend pas que tout ce monde-là puisse tenir dans Fontainebleau. Le spectacle étoit magnifique. Le prince de Saxe, qui se fait appeler le comte de Lusace, et qui est dans un entier incognito, étoit arrivé ici le matin, mais il ne voulut point être à la promenade parce qu'il n'avoit point encore été présenté au roi; ce

sera Madame qui le lui présentera demain après son souper.

Jeudi 27, *à Fontainebleau.* — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, et à midi il rentra chez lui, se mit à table et puis monta en carrosse pour aller au rendez-vous de la chasse. Il mène toujours dans son carrosse à ces chasses-là, Madame, M. le duc d'Orléans quand il y vient, mademoiselle de Charolois et les dames qui montent à cheval avec elle, qui sont à ce voyage-ci : mesdames de Maillebois, de Rupelmonde et de Saint-Germain. On prit deux cerfs. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon ; il n'y en eut hier qu'une petite, parce que la grande musique avoit été sur l'eau. Aux grandes musiques, le maréchal de Villeroy, le duc de Noailles et le capitaine des gardes en quartier y entrent, mais aux petites musiques ils n'y entrent point. Après le souper du roi, Madame lui présenta M. le comte de Lusace, qui a fort bonne mine et qui fit sa révérence de bonne grâce, lui parla très-bien, et le roi en fut fort content.

Vendredi 28, *à Fontainebleau.* — Le roi, après la messe, vit l'électeur de Bavière dans son cabinet ; il prit congé du roi, mais ce n'est pas un congé entier. Il ne retourne présentement qu'à Saint-Cloud ; il ira faire un tour à Compiègne, et quand le roi sera à Marly il viendra lui dire les derniers adieux pour retourner dans ses États, que les troupes de l'empereur évacueront le 15 de novembre. Après son audience l'électeur retourna chez lui, où il reçut la visite du comte de Lusace, qui dîna avec lui. L'électeur, après et devant le dîner, joua chez lui comme il a toujour fait ici, alla prendre congé de Madame et de madame la duchesse d'Orléans, et à six heures monta dans sa chaise de poste pour retourner à sa maison de Saint-Cloud. Le soir, chez madame de Maintenon, on joua la comédie du *Mariage forcé.*

Samedi 29, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil

de finances, dîna de bonne heure, et alla courre le cerf avec les chiens de M. le Duc ; il en prit deux et toutes les deux chasses furent fort belles. Le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon, et puis il y eut musique. — Il y a quelques changements dans la musique du roi pour la chapelle. Le maître de musique du quartier de juillet, qui est le bon homme abbé Minoret, se retire; le roi lui donne 3,500 francs de pension, et on réunit sa charge aux trois autres qu'a déjà la Lande, si bien qu'il aura présentement les quatre quartiers, et quand il sera malade et qu'il ne pourra pas faire sa charge, Matho battra la mesure pour lui, et le roi augmente la pension de Matho pour cela, et parce que c'est toujours lui qui est aux musiques du roi les soirs. — Le comte de Lusace étoit à la chasse et le roi lui fit donner de ses meilleurs chevaux pour lui, pour le palatin de Livonie, son gouverneur, et pour les principaux de sa suite.

Dimanche 30, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, travailla le soir avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, où il y eut ensuite musique. — M. l'archevêque de Narbonne est nommé président de l'assemblée du clergé, qui commencera au mois de mai et qui se tiendra à Pontoise ; on n'a pas voulu que ce fût dans le diocèse de Paris. Il n'y avoit point eu d'assemblée du clergé à Pontoise depuis l'année 1650. — Le roi a trouvé bon que l'abbé d'Auvergne, qui est revenu depuis deux jours d'un voyage qu'il avoit fait en Hollande et à Bade pour des affaires de la maison de sa belle-sœur la princesse d'Auvergne, et qui avoit avec lui dans ce voyage le prince Frédéric son frère, le roi, dis-je, a trouvé bon qu'il acceptât la démission que lui a faite son père d'un canonicat à Liége.

Lundi 1er *octobre, à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna de bonne heure, alla courre le cerf, et travailla le soir avec M. de Pontchartrain chez madame

de Maintenon. — Le comte de Saaros fit une cruelle chute à la chasse, sur la tête ; il revint pourtant à cheval, mais il fut évanoui quelque temps avant que de remonter à cheval. On le saigna en arrivant ici, et l'on espère que ce ne sera rien, quoique la chute ait été fort rude. — Le roi de Sicile est arrivé à Nice ; M. de Monaco l'a vu à son arrivée. Les affaires qu'ils avoient ensemble sur Menton et sur Roquebrune ont été réglées. On étoit convenu à Utrecht qu'ils s'en rapporteroient au jugement du roi et de la reine de la Grande-Bretagne. Le roi leur avoit donné pour commissaires M. Amelot, et la reine avoit nommé Prior, qui, après s'être assemblés plusieurs fois et avoir vu tous les titres, ont jugé l'affaire comme le roi de Sicile le prétendoit.

Mardi 2, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, alla tirer l'après-dînée et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Il se passa il y a quelques jours une scène chez M. de Pontchartrain entre lui est l'abbé de Broglia, agent du clergé ; il y eut des paroles assez fortes de part et d'autre qui font du bruit. Je n'en sais point le détail. — Madame de Bullion est morte à Paris après une longue maladie. C'étoit une femme très-habile et qui gouvernoit bien les affaires de sa maison ; elle avoit marié sa fille aînée au duc d'Uzès, et la seconde au prince de Talmond. Son mari est encore en vie ; mais il est dans un château chez lui, où il n'est pas en état de voir personne. Il y a de très-grands biens dans cette famille là, dont M. de Fervaques est l'aîné.

Mercredi 3, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et sur les quatre heures monta dans sa calèche et alla se promener autour du canal. Le soir, chez madame de Maintenon, il y eut grande musique. — Le vicomte de Beaune mourut en Auvergne il y a quelques jours ; il avoit quatre-vingts ans passés et ne venoit point à la cour. Il étoit père du mar-

quis de Bouzols, et, quoiqu'il eût fait de grands avantages en mariant le cadet de Bouzols, Bouzols en aura encore plus de 50,000 livres de rente en fonds de terre. — Voici la copie de la lettre de M. le maréchal de Berwick du 18 septembre :

« Nous avons continué tous les jours à faire rendre les armes aux bourgeois. Nous avons aussi changé la députation et toute l'ancienne forme du gouvernement, au lieu de quoi l'on a établi de nouveaux magistrats et un conseil souverain sous le nom de junte, en attendant que S. M. C. en ait ordonné autrement. On a trouvé dans la place cent quatre-vingt-trois pièces de canon et trente-deux mortiers.

« Nous n'avons point encore de nouvelle de Cardonne. »

Jeudi 4, à Fontainebleau. — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, et en sortit à midi pour dîner chez lui. Il courut le cerf après son dîner; il n'en voulut prendre qu'un, et étoit de retour ici à quatre heures. Le soir chez madame de Maintenon il y eut petite musique. Le roi a prolongé son voyage de huit jours; il devoit partir le 17, et ne partira que le 24. — Madame la princesse d'Épinoy présenta hier la princesse de Soubise sa fille, qui prit le tabouret au souper du roi. — Le roi de Sicile, qui est revenu en Piémont, a laissé Maffei en Sicile avec la qualité de vice-roi; c'est le même Maffei que M. de Savoie envoya du siége de Valence au Pont de Beauvoisin, pour voir comme la princesse sa fille seroit reçue en France. M. de Savoie l'avoit honoré depuis de plusieurs emplois de confiance.

Vendredi 5, à Fontainebleau. — Le roi travailla avec le P. le Tellier, dîna de bonne heure, et alla courre le cerf avec les chiens de M. du Maine; il fit une très-belle chasse. Le soir on joua chez madame de Maintenon la comédie de *l'Étourdi*. — Le cardinal del Giudice* est demeuré à Bayonne par ordre du roi son maître, qui ne

veut point qu'il retourne en Espagne sans rétracter l'ordonnance qu'il avoit donnée le dernier juillet à Marly comme grand inquisiteur ; il a envoyé le prince de Cellamare son neveu à Madrid. Le roi d'Espagne lui avoit envoyé à Bayonne le prince Pio pour lui ordonner de ne point entrer en Espagne ; ainsi il attendra à Bayonne le retour de son neveu. La plus commune opinion est qu'on lui ôtera la charge de grand inquisiteur, et qu'il se retirera dans son archevêché de Montréal en Sicile ou à Rome; il paroît que le pape est fort content de lui.

* Le cardinal del Giudice avoit pris en Espagne un trop grand vol pour madame des Ursins, et sa disgrâce, qui l'égaloit à elle, les rendoit trop pareils. Il étoit du conseil secret et grand inquisiteur ; sa souplesse sous madame des Ursins l'avoit élevé sur les ruines du duc de Médina-Céli. Elle se servit de lui pour venir plaider sa cause contre le marquis de Brancas, notre ambassadeur, parce qu'elle s'étoit aperçue que son crédit étoit fort tombé en notre cour, et par l'affaire de sa souveraineté que le roi avoit toujours improuvée et quelque chose de plus, et à la fin sabrée, et par le mariage de Parme sans la participation du roi; mais il y avoit bien plus. Il fut question du testament du roi, de la régence, des renonciations. Tant que la santé du roi s'étoit soutenue, tant que M. le duc de Berry avoit vécu, tant qu'on ne vit point en Espagne de mesures prises pour l'avenir, on s'y étoit tenu en plein silence; mais le roi d'Espagne, qui aimoit son frère, avoit été soigneusement aigri contre M. le duc d'Orléans par la princesse des Ursins son ennemie, qui le voulut poursuivre dans ce qui l'intéressoit le plus grandement. Elle craignoit donc que les dispositions du roi n'eussent pour bases celles de la paix; elle mit en tête au roi d'Espagne que ce qu'il avoit bien voulu faire pour un frère qu'il aimoit et dans un temps de nécessité, n'étoit plus la même chose dans un temps où chacun avoit repris haleine de la guerre, et où il se trouvoit affermi sur son trône ; qu'il ne s'agissoit plus d'un frère, mais de M. le duc d'Orléans, après tout ce qui s'étoit passé. Le cardinal del Giudice fut donc chargé précisément de demander la régence par une expresse disposition du roi en faveur du roi d'Espagne, et d'annuler les renonciations. La commission étoit trop délicate et trop importante pour passer ni par Brancas, qu'elle haïssoit et dont elle craignoit quelque liaison avec M. le duc d'Orléans, ni par aucun Espagnol, auxquels elle ne se fioit point, et moins encore d'une affaire de cette conséquence qui, si elle eût réussi, pouvoit aller à leur faire changer de maître avec de nou-

velles et peut-être de fâcheuses résolutions, ce que pas un d'eux n'auroit voulu. Elle espéra donc mieux du secret d'un Italien sans aucuns biens en Espagne, ou bien peu en comparaison de ce qu'ils en avoient sous la domination de l'empereur, et d'un homme aussi délié, aussi versé en affaires, et décoré d'une dignité qui le feroit écouter; mais elle se trompa de point en point et ne fit, par cette démarche, qu'assurer sa perte de plus en plus. Giudice fit part en arrivant de ce secret de sa commission à Torcy, qui en fut très-surpris, et qui tout aussitôt en alla rendre compte au roi. Le roi en fut si choqué qu'il se fâcha contre Torcy, et d'avoir écouté le cardinal et de s'être chargé de lui en rendre compte, et il le chargea de plus d'en parler au cardinal si durement de sa part, qu'il lui ôta l'envie d'oser lui en parler à lui-même. En effet, le cardinal en fut effrayé, et vit bien qu'il ne gagneroit rien à en parler au roi, sinon de commettre et lui et le roi d'Espagne à quelque chose de fâcheux. Il n'en parla donc jamais au roi, et cessa dès lors d'en plus rien dire à Torcy; c'est ce qui acheva d'outrer madame des Ursins contre le cardinal, et de lui faire résoudre sa disgrâce, et ce fut ce qui mit en notre cour le sceau à la résolution de la catastrophe de madame des Ursins. Le roi vouloit sincèrement entretenir la paix; il voyoit l'épuisement de la France, et il ne vouloit pas lui laisser de nouvelles guerres au dehors et des troubles au dedans par ceux de sa famille; il jugea donc combien il étoit dangereux d'arracher d'Espagne et de son vivant, une femme si hardie, si vindicative, si puissante, qui n'oublieroit rien pour rallumer tous ces feux et pour venir régner en France avec Philippe V, régent et successeur présomptif, comme elle avoit fait en Espagne, et peut-être fut-ce là l'époque de la résolution dernière qui la fit précipiter du faîte de la grandeur. Le cardinal avoit fort réussi personnellement à notre cour; mais elle ne s'en trouvoit pas assez bien servie, parce qu'il n'avoit pu la remettre comme elle étoit auparavant, ou elle lui imputa d'y avoir agi mollement par des vues pour lui-même, ou elle craignit son retour après avoir acquis l'appui de notre cour, où il ne l'avoit pas pleinement raccommodée; elle saisit donc un prétexte de s'ôter cette épine du pied. Macannas étoit un savant magistrat et fort versé dans les matières ecclésiastiques, par rapport à la puissance temporelle du temps, qu'à l'occasion de la reconnoissance de l'archiduc pour roi d'Espagne par le pape, Rome et Madrid s'étoient brouillés jusqu'à avoir fait fermer la nonciature dans cette dernière ville. La cour s'étoit adressée à Macannas pour écrire en sa faveur; il avoit fait un livre plein d'érudition, de faits, de maximes, et d'une grande exactitude, qui attaquoit les plus dures prétentions de Rome et en sapoit les plus précieux abus en Espagne. Le livre fut examiné et fort goûté, mais on jugea à propos de le suspendre. Dans ce mécontentement de madame

des Ursins elle s'en servit pour tendre un piége au cardinal del Giudice et fit publier le livre. Le nonce en frémit, et l'inquisition procéda avec sa violence accoutumée. Le roi d'Espagne protégea ouvertement le livre et l'auteur, et cela fit grand bruit en Espagne. Le cardinal del Giudice pouvoit aisément laisser démêler cette fusée en son absence, mais il craignit son propre tribunal qui avoit eu recours à lui; il eut peur de se brouiller à Rome en n'agissant pas et peut-être encore plus l'embarras de son retour, si n'ayant rien fait il se trouvoit entre l'inquisition et la cour. Il donna donc un mandement daté de Marly contre la personne de Macannas et son livre, tout des plus forts, le fit publier en Espagne, et ce qui parut le plus extraordinaire le fit afficher à Paris, où l'on ne connoît point l'inquisition, encore moins celle d'Espagne avec qui cette affaire étoit entièrement étrangère. On le trouva même mauvais, mais ce fut tout. On étoit d'ailleurs content de ce cardinal devenu à la mode, que l'influence de la Constitution protégea encore en cette occasion. C'étoit celle que madame des Ursins avoit voulu faire naître, et sous le prétexte de laquelle elle lui fit défendre d'entrer en Espagne. Nous verrons qu'elle ne différa pas à le perdre, ni lui à s'en trouver vengé.

Samedi 6, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, et le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier de Catalogne. Voici ce que mande le maréchal de Berwick :

« Au camp de Barcelone le 21 septembre 1714.

« Les miquelets et volontaires continuent de partout à venir se rendre, et il y a lieu de croire que dans peu de jours la tranquillité sera rétablie dans la Catalogne. »

Après que l'ordinaire fut parti du camp devant Barcelone qui étoit le 21, M. de Berwick renvoya un courrier rejoindre l'ordinaire, et il mande au roi par ce courrier que la ville et le château de Cardonne se sont soumis. — Le roi a donné au chevalier de Caylus, fils de madame de Caylus, le régiment qu'avoit M. d'Houdetot tué à Barcelone; c'est un petit régiment qui sera réformé, mais cela lui donne toujours le rang de colonel.

Dimanche 7, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil

d'État, dîna chez madame de Maintenon, et à quatre heures, monta en calèche pour aller se promener autour du canal. La musique étoit dans les berges; le comte de Lusace étoit dans une gondole avec le duc d'Aumont. La musique fut très-belle et le spectacle encore plus beau que la première fois. Après la promenade le roi travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon. — Le marquis de Béthune, que le roi avoit envoyé à Marseille faire compliment à la reine de Pologne dont il a l'honneur d'être neveu, est arrivé ici de Blois, où il a laissé la reine. Les appartements hauts du château de Blois ne sont pas encore accommodés; elle s'est mise dans les bas, et ses meubles n'arriveront pas de quelques jours. Elle envoie au roi, par le marquis de Béthune, beaucoup de curiosités dont elle lui fait présent; elle souhaiteroit fort que le roi trouvât bon qu'elle vînt pour quelque temps à Paris et qu'elle pût voir S. M.

Lundi 8, *à Fontainebleau*.— Le roi tint le conseil d'État, courut le cerf, en prit deux, et ne revint de la chasse qu'à la nuit. — Il y a de furieux changements en Angleterre, où le nouveau roi est arrivé. On a ôté toutes les grandes charges aux tories et on a mis des wighs à leur place. Le nouveau roi fit son entrée à Londres le 1er de ce mois avec le prince son fils; cela se fit avec beaucoup de magnificence. — Voici une copie de la lettre du maréchal de Berwick du 25 septembre 1714 :

« Le comte de Mortemart prit possession le 21 de la ville et du château de Cardonne, ayant accordé à la garnison le pardon et permission de se retirer chez eux à ceux qui ont du bien, et aux autres qui voudroient sortir du royaume de le faire. Voilà la Catalogne présentement soumise; tout ce qu'il y a de miquelets et volontaires viennent journellement rendre les armes. J'ai fait embarquer Villaroël, Basset et une vingtaine des principaux chefs militaires de la rébellion; je les envoie au château d'Alicante, d'où j'espère qu'ils ne sortiront de leur vie. »

Mardi 9, à Fontainebleau. — Le roi tint conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, alla tirer l'après-dînée, et le soir travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Le nouveau roi d'Angleterre, qui a ôté le commandement des troupes au duc d'Ormond, n'a point voulu le voir; il s'est retiré chez lui à la campagne. Milord Marlborough a le commandement des troupes en sa place, comme il l'avoit eu en la place de Marlborough. On envoie Cadogan à l'assemblée d'Anvers pour la Barrière, mais on ne sait pas si l'empereur sera bien aise que les Anglois veuillent intervenir dans cette affaire. — Gilly, lieutenant général et qui commandoit l'attaque de la droite le jour qu'on donna l'assaut à Barcelone où il se distingua comme il a toujours fait dans toutes les occasions où il s'est trouvé, est arrivé ici ayant eu congé du duc de Berwick à cause de sa mauvaise santé. Il étoit nommé pour servir encore en Espagne, mais on lui a permis de rester en France.

Mercredi 10, à Fontainebleau. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, travailla l'après-dînée chez lui avec M. de Pontchartrain, qui n'avoit pas pu finir lundi toutes les affaires dont il avoit à lui rendre compte. — M. de Vaudemont est arrivé à Paris. Il fera présentement son principal séjour à la cour et retournera rarement à Commercy; la perte qu'il y a faite de madame de Vaudemont lui donne du dégoût pour sa maison; sa famille sera bien aise de l'attirer encore davantage ici. — M. le chancelier marie mademoiselle d'Arbouville, pour qui madame Voisin et toute sa famille ont toujours eu une amitié particulière, à M. de Coetanscourt, colonel d'infanterie, et qui a 20,000 livres de rente en fonds de terre en Bretagne; mademoiselle d'Arbouville est fille de condition et de beaucoup de mérite, et M. le chancelier les logera à Versailles.

Jeudi 11, à Fontainebleau. — Le roi, après la messe,

entra chez madame de Maintenon, dîna chez lui de bonne heure, courut le cerf, en prit deux. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Madame la duchesse du Maine partit d'ici pour aller à Sceaux, où M. le comte d'Eu, son second fils, se porte beaucoup mieux. L'envoyé de Parme eut audience du roi sur le mariage de la princesse de Parme avec le roi d'Espagne. Cette princesse devoit s'embarquer le 28 du mois passé à Sestri de Levant, et on la croit bien prêt d'arriver en Espagne. On dit beaucoup de bien de cette nouvelle reine et le roi d'Espagne l'attend avec beaucoup d'impatience. On lui a donné en dot 100,000 pistoles d'Espagne payables en quatre termes et pour 100,000 écus de pierreries; c'est le duc de Parme, son oncle, qui l'a épousée, chargé de la procuration du roi d'Espagne. Les noces se sont faites avec beaucoup de magnificence, mais l'empereur avoit défendu à tous ses sujets d'Italie de se trouver aux fêtes qui s'y sont faites et avoit prié le duc de Modène de faire la même défense à ses sujets.

Vendredi 12, *à Fontainebleau.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier, alla tirer l'après-dînée, et le soir on joua chez madame de Maintenon la comédie de *l'École des Maris.* Le bruit avoit couru que le voyage seroit encore allongé de quelques jours, mais les ordres sont donnés pour le départ au mercredi 24, et même beaucoup de gens sont déjà partis pour ne plus revenir. — Toureil est mort à Paris. Il étoit un des quarante de l'Académie, si bien qu'il y a présentement deux places vacantes, l'abbé de Clérambault étant mort depuis deux mois. — Par les dernières nouvelles qu'on a eues, il y a lieu de croire que le roi de Suède est en chemin, et l'on croit qu'il prendra la même route qu'avoit prise le roi Stanislas, et qu'il viendra le joindre aux Deux-Ponts pour remarcher ensemble dans ses États; mais ces nouvelles-là varient si souvent qu'on ne sauroit compter sur rien.

Samedi 13, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil

de finances, travailla l'après-dînée avec M. le chancelier, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Le roi ne sortit point de tout le jour. — Le maréchal de Berwick témoigne souhaiter que le roi le dispense d'aller à Madrid après qu'il aura fini en Catalogne et il attend les ordres là-dessus, mais on croit que le roi voudra qu'il aille à Madrid avant que de revenir en France. Il y fera peu de séjour, car il n'aura aucun titre représentatif. — L'échange des ratifications du traité de paix entre l'Espagne et la Hollande est fait, et M. Buys, ambassadeur de MM. les États ici, en a donné part au roi en le remerciant de ce que S. M. avoit fait finir les difficultés qu'on y apportoit de la cour de Madrid. Le duc d'Ossone demeure encore en Hollande parce que la paix de l'Espagne avec le Portugal n'est pas finie, et Montéléon, son collègue, doit passer en Angleterre avec la qualité d'ambassadeur.

Dimanche 14, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée, et le soir, grande musique chez madame de Maintenon après avoir travaillé avec M. Pelletier. — M. le cardinal de Noailles doit envoyer, le jeudi 18, l'écrit qu'il a fait sur la Constitution; les six semaines de temps qu'il avoit demandées pour avoir réponse des évêques qui avoient été de son avis à l'assemblée expireront ce jour-là. — La nouvelle reine d'Espagne, qui s'étoit embarquée à Sestri de Levant a essuyé une assez rude tempête et s'est trouvée si mal sur la mer qu'elle ne veut plus se rembarquer. Elle viendra par terre à Monaco, traversera la Provence, le Languedoc et la Guyenne pour passer à Bayonne, où elle veut voir la reine douairière d'Espagne, sœur de la duchesse de Parme, sa mère.

Lundi 15, *à Fontainebleau.* — Le roi prit médecine et après son dîner travailla avec M. de Pontchartrain. — Madame la duchesse d'Orléans partit pour Paris; sa grossesse lui fit prendre le parti d'aller en litière et en

deux jours. Elle alla coucher à Bretigny chez madame de Fontaine-Martel. — Le nouveau roi d'Angleterre a fait déclarer le prince, son fils, prince de Galles; il a fait de grands changements en Écosse comme en Angleterre et tout en faveur des wighs. — Le roi a donné ordre à Desgranges, maître des cérémonies, d'aller au-devant de la reine d'Espagne et de l'attendre dans la première ville de Provence où elle doit arriver, et quoiqu'elle veuille demeurer dans un incognito parfait, les gouverneurs et les intendants ont ordre de faire tout ce qu'elle ordonnera et de la faire accompagner dans tout le royaume pour lui faire fournir tout ce qu'elle souhaitera.

Mardi 16, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, alla courre le cerf l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. le chancelier. — Le comte Pinto, qui est ici depuis quelques jours et qui a laissé le duc d'Ossone son frère à Utrecht, va partir pour Montpellier, où il attendra la reine d'Espagne. — Le roi et la reine de Sicile sont revenus à Turin; ils y arrivèrent le 1er de ce mois. — M. le Blanc, intendant à Dunkerque, a fait arrêter deux Anglois qu'on a trouvés sondant le canal de Mardyck. Le nouveau roi d'Angleterre se plaint un peu de ce que nous faisons travailler à ce canal-là*.

* M. le Blanc, maître des requêtes, intendant d'Auvergne puis en Flandre, imagina de suppléer à Dunkerque rasé, comblé et abandonné par la paix, en faisant le canal de Mardyck dont le traité n'avoit point parlé. Il y en avoit un autrefois que la commodité du port de Dunkerque avoit fait négliger; il ne s'agissoit que de le nettoyer peu à peu et d'y faire quelques écluses. Il le proposa à Pelletier, conseiller d'État chargé du soin des fortifications, qui goûta fort ce projet et le fit goûter au roi. On verra dans la suite quel fut le sort de l'ouvrage et de son inventeur, devenu célèbre par l'une et l'autre fortune.

Mercredi 17, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et après son dîner il tint le conseil de dépêches. Le soir il y eut grande

musique chez madame de Maintenon. — M. de Chalais, que le roi d'Espagne a envoyé deux fois ici comme un homme en qui il a grande confiance, a été fait grand d'Espagne*. Le roi lui a permis de recevoir cet honneur, mais à condition qu'il ne vienne point ici, parce que le roi ne veut plus que ses sujets acceptent cette grâce, ne voulant pas multiplier les honneurs dans sa cour. Il est neveu et héritier du premier mari de madame la princesse des Ursins. — Le maréchal de Berwick est parti de Catalogne, où tout est tranquille présentement; il va à Madrid, et il compte d'être de retour en France le 20 de novembre.

* La condition mise par le roi à sa permission à M. de Chalais d'accepter la grandesse, montroit un grand déchet en madame des Ursins, dont il étoit l'ouvrage et le confident le plus intime et le plus abandonné, et ce dégoût si marqué pour elle lui devoit faire faire bien des réflexions. Au fond, ces grandesses françoises restoient des monstres. Lorsqu'à l'avénement de Philippe V à la monarchie d'Espagne, le rang des ducs de France et des grands d'Espagne leur fut respectivement communiqué dans les deux dominations, c'étoit une égalité raisonnable, qui marquoit une considération réciproque et qui facilitoit le commerce entre les deux cours, mais il en naquit un abus dont la multiplication devint insupportable et qui fut en soi extravagant, puisqu'il donna lieu au roi d'Espagne de faire ici des ducs sous une autre forme, et sans que le roi eût la pareille pour faire en Espagne des grands. Cette forme même ne pouvoit qu'elle ne fût monstrueuse, puisque le roi d'Espagne érigeoit en grandesse une terre en France dont il ne pouvoit être ni souverain ni suzerain, et qu'en conséquence cette érection étoit reconnue et enregistrée au parlement de Paris et en la chambre des comptes, qui par là, au moyen des lettres patentes du roi, reconnoissoient et admettoient dans son royaume et de son consentement un pouvoir de souverain terrien égal au sien en cette partie. Le premier qui fut grand de cette sorte et qui n'y avoit jamais pensé, fut le duc de Beauvilliers. Il avoit été gouverneur du roi d'Espagne, et si un abus pouvoit être souffert en faveur de quelqu'un, c'étoit en ce genre, en la sienne; mais, cette porte une fois ouverte, ce fut à qui y entreroit, et comme elle ne le pouvoit être qu'à des gens alors très-principaux, et qui fussent fondés en causes apparentes, conséquemment gens qui avoient trait important à l'Espagne, comme généraux d'armée, ambassadeurs ou autres pareils, madame des Ursins, qui

avoit grand intérêt d'en être maîtresse, fut ravie d'avoir ce grand appas à leur montrer, et à coup double de se faire des courtisans et des amis en notre propre cour. C'est ce qui rendit enfin cette grâce si commune et qui s'est bien multipliée encore depuis.

Jeudi 18, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, parce qu'il n'avoit pas fini hier toutes les affaires qu'il y avoit. Il courut le cerf l'après-dînée, il en prit deux et étoit de retour de la chasse à quatre heures. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — M. le cardinal de Noailles a envoyé son mandement à M. le cardinal de Polignac, qui l'a porté chez M. le chancelier. On prétend qu'il n'est pas entièrement conforme à ce dont on étoit convenu avec le cardinal de Polignac avant le voyage de Fontainebleau, et cette affaire qu'on croyoit en train d'accommodement en paroît fort éloignée présentement. — La réforme des troupes qu'on devoit faire après l'échange des ratifications est différée pour quelque temps. — Le comte de Ribeyra, ambassadeur de Portugal, est arrivé à Moret; je crois que le roi lui donnera audience avant que de partir d'ici.

Vendredi 19, *à Fontainebleau.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier; il devoit aller tirer l'après-dînée, mais la grande pluie l'en empêcha. Le soir, chez madame de Maintenon, on joua la comédie des *Plaideurs.* — Il y avoit une course de chevaux réglée pour dimanche; MM. les ducs d'Aumont et de Fronsac avoient fait de grosses gageures et plusieurs gens s'étoient intéressés avec eux; on conseilla à M. de Fronsac de rompre la gageure et M. d'Aumont y voulut bien consentir. — M. le comte de Ribeyra, qui est à Moret chez M. le duc de Rohan, son grand-oncle, aura ici mardi son audience du roi. Il a amené sa femme avec lui, qui est fort jolie; elle est fille du comte d'Atouguia. — Le roi parla au cardinal de Polignac sur le mandement du cardinal de Noailles, qui ne se trouve pas conforme à ce dont on étoit convenu, ce qui afflige fort le cardinal de Po-

lignac et dont tout le monde doit être bien fâché.

Samedi 20, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances et le conseil des prises qu'il tient de temps en temps, et où M. le comte de Toulouse assiste comme amiral. Le roi alla tirer l'après-dînée et travailla le soir avec M. le chancelier. Le roi, en sortant de son dîner, fit entrer dans son cabinet le prince de Rohan, et lui dit qu'il le faisoit duc et pair, grâce que le prince de Rohan souhaitoit passionnément, qu'il avoit demandée au roi plus d'une fois et qu'il avoit tout lieu d'espérer par plusieurs raisons. Le roi lui avoit toujours répondu favorablement. Le roi lui dit aussi qu'il faisoit le même honneur au prince d'Épinoy, et qu'il ne pouvoit refuser cette grâce au mérite de madame la princesse d'Epinoy sa mère, et commanda à M. de Rohan d'aller dans le moment lui en porter la nouvelle. Elle vint remercier le roi au retour de sa chasse; il la fit entrer dans son cabinet et la combla de louanges et d'honnêtetés*.

* Madame de Soubise, avant sa mort, avoit tiré parole du roi de faire son fils duc et pair. Toute princesse qu'elle avoit su se faire, elle avouoit librement que cela ne tenoit qu'à un bouton, et qu'il n'y avoit en France de solide grandeur pour les maisons que le duché-pairie. Celle de Lorraine, à qui la principauté véritablement ne pouvoit être disputée, l'avoit pensé ainsi dans sa plus haute puissance; elle en accumula jusqu'à dix ou douze à la fois, et ce fut par ce degré qu'elle monta depuis à tout ce qu'elle osa entreprendre en matière de rang qui lui servit bien utilement pour des choses plus hautes et plus solides, et dont pour le rang il lui est resté ce qu'elle en escalada de dessus ce naturel échafaud pour bien des distinctions que dans la chute de la Ligue elle a su se conserver jusqu'à présent. La Constitution acheva ce que madame de Soubise avoit comme assuré. Le cardinal de Rohan, devenu avec le P. le Tellier une seule et même chose pour la ruine du cardinal de Noailles, à laquelle il s'étoit enfin abandonné, ne laissa pas échapper une conjoncture si favorable pour sa maison, et voulut en même temps profiter de son appui pour le prince d'Epinoy, qui venoit d'épouser sa nièce; lui et madame d'Epinoy et madame de Remiremont n'étoient qu'un, depuis longues années. Madame de Soubise, pour s'appuyer dans le règne de Monseigneur, avoit de longue main formé cette union, pour laquelle elle avoit saisi la conjoncture du ma-

riage de madame d'Epinoy avec le fils de sa sœur. Madame d'Epinoy avoit de plus avec madame de Maintenon d'invisibles et d'étranges liaisons, mais si fortes et si intimes, qu'il étoit difficile qu'elle ne la servît pas à souhait, tellement que cette complication de choses fit ces deux nouveaux ducs et pairs. M. d'Epinoy prit le nom de duc de Melun, de sa maison, au lieu de celui de son duché, mais le prince de Rohan, transporté du solide qu'il avoit si longuement poursuivi, voulut faire plus que pas un de la maison de Lorraine ni des autres vrais princes étrangers qui avoient été ducs, si l'on en excepte le comte de Soissons, mari de cette toute-puissante nièce alors du cardinal Mazarin; il voulut continuer à s'appeler le prince de Rohan, et pour réussir imperceptiblement, il fit ériger sa terre de Fontenay en duché-pairie, sous le bizarre nom de Rohan-Rohan, pour qu'il portât son nom, et qu'il fût en même temps distingué du duché-pairie de Rohan passé de sa maison en celle de Chabot. Moyennant cela et un autre duc de Rohan existant, il ne pouvoit sans cacophonie porter le nom de duc de Rohan-Rohan; ainsi avec adresse il demeura avec son nom de prince de Rohan, et laissa croire aux sots qu'il n'avoit daigné porter un titre après lequel il avoit si ardemment et si longuement soupiré.

Dimanche 21, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, travailla l'après-dînée chez lui avec M. Pelletier, ne sortit point de tout le jour, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Madame la princesse de Conty, la mère, qui est toujours à Paris, a changé sa dame d'honneur. Elle avoit dans cette place la comtesse d'Alègre qui, sur quelques chagrins, a témoigné n'être pas contente; elle a pris pour remplir sa place madame de Châtillon qui étoit auprès de la duchesse de Noailles comme une amie de confiance; son mari est des Châtillon du Roussillon. — Le grand maître de Malte, qui craint le grand armement naval que font les Turcs, fait avertir les chevaliers de Malte qui sont en France de se tenir prêts pour le 1er de mars, mais il ne les a pas encore cités. La ville de Malte est en fort mauvais état pour les fortifications, et on y manque même de beaucoup de choses.

Lundi 22, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna de bonne heure et alla courre le cerf; il en

prit trois, et ce voyage-ci à Fontainebleau il y a eu plus de soixante cerfs pris, tant par les chiens du roi que par ceux de M. le Duc et de M. le duc du Maine. Il travailla le soir chez madame de Maintenon avec M. de Pontchartrain. — Madame la princesse de Conty, la mère, a mis pour premier écuyer auprès de M. le prince de Conty son fils, M. de Montmorency, mestre de camp du régiment de M. le duc du Maine. — La reine de Pologne, qui est à Blois et qui souhaite passionnément de voir le roi, viendra passer quelques jours à Paris et elle viendra à Versailles voir le roi, de qui elle veut être regardée simplement comme sa sujette et non comme reine; elle dit qu'en partant de Rome, elle a déposé sa royauté aux pieds du pape*.

* La reine de Pologne obtint un point et non l'autre. Jamais le roi ne la voulut voir ni la laisser approcher de Paris et de la cour ; mais pour le traitement de reine, il fut léger et on lui accorda aisément de ne faire pas grand cas d'elle. On a vu ci-dessus, lors de sa venue en France, qu'elle le méritoit bien; elle s'étoit fait détester en Pologne par son avarice et compter pour rien à Rome. Ne sachant plus que devenir, elle vient mourir au gîte, après avoir fait du pis qu'elle avoit pu contre sa patrie, qui le lui rendit.

Mardi 23, *à Fontainebleau.* — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz. Il se promena l'après-dînée dans la galerie des cerfs et puis dans les nouveaux jardins qu'il fait faire à côté de la galerie d'Ulysse, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. le chancelier. — Le marquis de Sesanne est mort à Rouen. Il avoit depuis longtemps une maladie de langueur qui l'a consommé à la fin. Il étoit frère de père du maréchal d'Harcourt, et frère de mère de la maréchale; il étoit maréchal de camp et chevalier de la Toison. — Quand M. d'Épinoy eut remercié le roi de la grande grâce qu'il lui a faite, le roi lui dit : « Monsieur, vous avez bien de l'obligation à madame votre mère et vous ne sauriez lui marquer trop d'attachement et de reconnoissance. »

Mercredi 24, *à Petit-Bourg.* — Le roi tint le conseil d'État à Fontainebleau et en partit un peu après deux heures pour venir ici; il avoit dans son carrosse madame la duchesse de Berry, Madame, madame la Duchesse la mère et mademoiselle de Charolois. Madame la princesse de Conty, fille du roi, alla coucher de Fontainebleau à Versailles; M. [le duc] et madame la duchesse d'Orléans en étoient partis il y a quelques jours. — La reine d'Espagne partit de Gênes le 9. Elle vient en chaise à porteurs; on compte qu'elle arrivera en Provence le 24. On mande de Madrid que le roi d'Espagne viendra la recevoir à Burgos. Le maréchal de Berwick est parti de Catalogne; il passera à Valence et verra en ce pays-là les deux terres que le roi d'Espagne lui donna il y a quelques années et sur lesquelles est sa grandesse. Il ira de là à Madrid, où il compte de faire peu de séjour et d'être de retour en France à la fin de novembre. Sa santé n'est point bonne; il a de petits accès de fièvre assez souvent.

Jeudi 25, *à Versailles.* — Le roi se promena le matin à Petit-Bourg et y dîna. Il en partit avant trois heures pour venir ici, où il a trouvé le Dauphin en parfaite santé et qui devient tous les jours plus joli et plus aimable. — On croit présentement que le roi enverra à Rome et qu'on assemblera un concile national. Il n'y a plus d'espérance que le cardinal de Noailles accepte la Constitution. Le cardinal de Polignac avoit proposé au roi de l'aller voir encore pour faire une nouvelle tentative; le roi lui répondit qu'il pouvoit faire tout ce qu'il lui plairoit là-dessus, « mais pour moi [lui dit-il], je n'ai plus rien à en attendre et mon parti est pris là-dessus. » Les cardinaux de Rohan et de Polignac ne se voyoient plus, et même le cardinal de Polignac ne lui avoit point fait ni fait faire de compliment sur sa duché; on travaille à les raccommoder, et le raccommodement sera aisé à faire présentement.

Vendredi 26, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure

et alla se promener à Marly, où il a trouvé son nouveau parc achevé; il en revint à six heures, et au retour il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le maréchal de Villeroy est présentement dans l'appartement qu'avoit M. de Beauvilliers, et le roi a donné le sien à M. le duc de Mortemart, et comme cet appartement est grand, madame de Beauvilliers y pourra loger quand elle voudra venir à la cour. — Le bailli de la Vieuville, ambassadeur de Malte, mourut le soir à Paris; il avoit été taillé jeudi matin, et n'a vécu que trente heures après sa taille. — Le comte de Peire, un des trois lieutenants généraux de Languedoc, n'est point mort comme on l'avoit dit il y a quelques jours; plusieurs gens avoient demandé sa charge. M. de la Vrillière, secrétaire d'État de la province, en a reçu des lettres, et il se porte mieux.

Samedi 27, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, et le soir travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — C'est aujourd'hui que les ratifications du traité conclu à Bade doivent être échangées. En attendant que tout ce qui est compris dans ce traité soit exécuté, le roi, pour faire plaisir à M. de Lorraine, veut bien que ses troupes sortent de Nancy, et il lui a fait mander par M. de Vaudemont qu'il pourroit y aller passer la Saint-Léopold, qui est sa fête et qui est le 15 de novembre, qu'il l'assuroit que le 12 il n'y auroit pas un soldat françois dans Nancy. M. de Lorraine fait bâtir une maison magnifique à la Malgrange, qui n'en est qu'à un quart de lieue. Madame la duchesse de Lorraine est grosse, et se fait un grand plaisir de pouvoir aller faire ses couches à Nancy.

Dimanche 28, *à Versailles.* — Le roi, le matin à son ordinaire, tint le conseil d'État et le tint encore l'après-dînée, n'ayant pas pu finir le matin toutes les affaires qu'il y avoit. Le soir il travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, où il y eut ensuite grande musique. — L'électeur de Cologne est arrivé à Paris; il a un peu de

goutte, et c'est ce qui l'empêche de venir voir le roi. Il viendra ici le voir dès qu'il pourra marcher. — Le commandeur du Fresnoy vint ici, et apporta au roi une lettre du grand maître de Malte, qui prie S. M. de permettre à tous les chevaliers de Malte qui sont dans le royaume de se rendre à Malte le 1er de mars prochain. Tous les chevaliers sont cités, hormis ceux qui n'ont pas encore dix-huit ans, et si quelqu'un d'eux désobéissoit au grand maître, il perdroit son rang dans l'ordre et ses commanderies, s'il en avoit.

Lundi 29, *à Versailles*. — Le roi, avant que d'aller à la messe, fit entrer M. Amelot dans son cabinet; il lui avoit mandé hier de lui venir parler ce matin. Il lui dit qu'il l'avoit choisi pour l'envoyer à Rome sur des affaires de la Constitution; il partira dans quinze jours dès qu'il aura ses instructions*. — Le roi tint le conseil d'État après la messe, dîna de bonne heure et alla courre le cerf à Marly; au retour de la chasse il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. Le roi ne veut plus que tous ceux qui ont le justaucorps de la chasse de son équipage se croient en droit de venir aux chasses; le nombre en étoit fort augmenté, et cela ne faisoit qu'embarrasser le roi à ses chasses. Il le permettra à ceux qu'il voudra choisir, mais leur habit de chasse ne leur sera plus un droit comme ils l'avoient espéré.

* On vouloit un concile national pour recevoir la Constitution d'une manière uniforme; ce fut pour engager le pape à y consentir qu'Amelot fut envoyé à Rome. C'étoit ce qu'on avoit de meilleur pour les négociations, où il avoit passé une partie de sa vie, en Suisse, à Venise, à Madrid, à Lisbonne, et toujours parfaitement réussi. C'étoit un homme extrêmement sage et plein de probité. Il étoit conseiller d'État.

Mardi 30, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il s'enferma avec le P. le Tellier, ce qu'il fait toujours la veille des jours qu'il doit communier. — Il y avoit eu beaucoup de froideur entre le cardinal de Rohan et

le cardinal de Polignac; ils ne se voyoient plus, et même ne se parloient pas en public; on les a raccommodés. L'abbé de Vaubrun a eu beaucoup de part à leur réconciliation, mais les esprits y étoient très-bien disposés de part et d'autre, et ce n'étoient que de faux rapports qui les avoient brouillés. Le cardinal de Polignac dînera demain chez le cardinal de Rohan, où se trouvera l'évêque de Meaux (1) avec qui le cardinal de Polignac se raccommodera aussi.

Mercredi 31, *à Versailles.* — Le roi fit ses dévotions, toucha beaucoup de malades; l'après-dînée il entendit vêpres en bas parce qu'il y avoit un évêque qui officioit, au retour de vêpres s'enferma avec le P. le Tellier, où il fit la distribution des bénéfices vacants. — Le roi d'Angleterre envoie Cadogan ambassadeur en Hollande en la place du comte de Strafford, et l'on met en place toutes les créatures du duc de Marlborough; on en ôte tous les tories. On avoit proposé même de mettre à la tour l'évêque de Londres, parce que c'étoit lui qu'on croyoit qui avoit le plus travaillé à la paix, mais la proposition n'a pas été exécutée. Tous les tories se retirent à la campagne chez eux en attendant quelques changements; le nombre des mécontents est fort grand, et tous ces changements ont été fort subits.

Jeudi 1er *novembre, jour de la Toussaint, à Versailles.* — Le roi assista à toutes les dévotions de la journée. Ce fut l'abbé Prévôt qui prêcha; celui qui doit prêcher l'Avent prêche toujours le jour de la Toussaint. Après les vêpres, le roi s'enferma encore avec le P. le Tellier jusqu'au salut. Après la Toussaint, les saluts commencent à cinq heures, et à Pâques ils ne commencent qu'à six. — Il se présenta hier au souper tant de dames pour Marly qu'en comptant les princesses et les dames qui les servent, cela

(1) Henri de Thiard de Bissy.

montoit à soixante et douze, ainsi il y en aura beaucoup de celles qui se sont présentées qu'on n'y pourra pas mener, et aujourd'hui il y a cent quatre-vingts hommes qui ont demandé. Le roi n'en pourra pas mener la moitié; et comme il aime à faire plaisir, il cherche un endroit à Marly où il puisse encore faire des logements; cela est fort difficile parce qu'on est fort pressé par le terrain.

Vendredi 2, *à Marly*. — Le roi tint le matin le conseil d'État à Versailles, et vint ici aussitôt après son dîner. Madame est demeurée pour quelques jours à Versailles, parce qu'elle est fort enrhumée. Madame la duchesse d'Orléans ne viendra point de tout ce voyage; elle demeure à Versailles, étant fort avant dans sa grossesse et ayant eu la fièvre depuis quelques jours. Il y a de dames nouvelles ici : la princesse de Soubise, qui vient d'être mariée; la duchesse de Tallard, et madame de Pons, dame d'honneur de madame la Duchesse la jeune. On n'y a point mené madame de Montauban, madame de Roquelaure, la maréchale d'Estrées, la marquise de la Vallière, qui avoient accoutumé d'y venir quand elles se présentoient, et beaucoup d'autres dames de celles qui y viennent rarement et qui n'y sont jamais venues. — Le comte de Lusace avoit bien envie que le roi le conviât de venir demain faire la Saint-Hubert; il soupa hier chez moi, et me dit qu'il n'osoit le demander au roi. Le roi l'a su, et lui a envoyé aujourd'hui un de ses écuyers pour lui offrir des chevaux et le conduire demain à la chasse avec ses principaux officiers.

Samedi 3, *jour de Saint-Hubert, à Marly*. — Le roi, après la messe, monta dans sa calèche, et alla courre le cerf dans son parc qui est présentement fort grand; il est augmenté de plus de la moitié. La chasse fut fort belle et assez courte. Le roi revint dîner ici avant deux heures. Le comte de Lusace étoit à la chasse et le roi lui fit beaucoup d'honnêtetés; il étoit venu jusqu'à la grille au-devant du roi, et le reconduisit jusque-là après la chasse, et puis

retourna à Paris. Le soir le roi travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. M. de Torcy entra dans le cabinet du roi après son souper et lui apporta la nouvelle de l'échange des ratifications faites à Bade. Le pays qu'on rend aux deux électeurs de Cologne et de Bavière et les places que le roi rend à l'empereur seront évacuées un mois après la signature des ratifications, et l'électeur de Bavière viendra ici aux premiers jours de Compiègne, et l'électeur de Cologne dès que la goutte lui permettra pour prendre congé du roi et retourner dans leurs États. Au retour de la chasse le roi fit une petite loterie chez madame de Maintenon pour les dames qui ont accoutumé d'y être.

Dimanche 4, à Marly. — Le roi tint le conseil d'État et alla tirer l'après-dînée; le soir il travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon. — Le roi envoie M. de Saint-Olon, un de ses gentilshommes ordinaires, à Marseille pour y recevoir un ambassadeur de Perse que le sophi envoie au roi, ambassade qu'on n'est point accoutumé de voir; c'est la grande réputation du roi dans les pays même les plus éloignés qui attire cette ambassade*. — Le roi a fait écrire au grand maître de Malte pour le prier de nommer le bailli de Mesmes ambassadeur en cette cour; il avoit déjà été un de ceux qu'on avoit proposés quand le bailli de la Vieuville fut choisi pour cet emploi. — Le roi envoie son portrait garni de quatre gros diamants à la reine d'Espagne, avec beaucoup d'autres bijoux; le présent est estimé 100,000 francs. On saura demain celui que le roi a choisi pour lui porter ce présent avant qu'elle ait achevé de traverser le royaume.

* Cette ambassade fut toujours fort équivoque, et même quelque chose de plus. Ce qu'on crut en démêler de mieux, fut qu'un ministre d'une des provinces de Perse, comme qui diroit ici un intendant de Languedoc, avoit envoyé ce prétendu ambassadeur pour des affaires de négoce entre des marchands, et que pour se faire défrayer il contrefit l'ambassadeur de Perse; que Pontchartrain, dont cette ambassade

regardoit le département, ne voulut pas dévoiler la friponnerie, pour amuser le roi et lui faire sa cour en lui laissant croire que le sophi lui envoyoit un ambassadeur, et en effet le roi, qui bailloit beaucoup, y prit si bien qu'il parut par toute sa conduite à cet égard qu'il en croyoit sa gloire fort rehaussée. Peu d'autres que lui en furent les dupes, et l'ambassadeur lui-même, homme bas, insolent, avec cela extravagant de plus et d'une avarice sordide, soutint fort mal le caractère dont il prétendoit être revêtu. Les suites découvrirent encore plus à plein la fourberie, mais le roi étoit mort et Pontchartrain chassé de sa place.

Lundi 5, *à Marly*. — Le roi, après la messe, monta en calèche pour aller courre le cerf. La chasse fut fort longue; il étoit près de six heures quand le roi revint, qui ne se trouva point incommodé ni de la fatigue, ni d'avoir été si longtemps sans manger. Il travailla le soir avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. Madame, qui se porte beaucoup mieux de son rhume arriva le soir, de Versailles. — Le duc de Saint-Aignan est celui que le roi a choisi pour porter à la reine d'Espagne les présents qu'il lui faits, et, en cas que cette princesse lui propose de la suivre jusqu'à Madrid, il a permission de le faire. Le roi envoie aussi le marquis de Béthune, gendre de M. Desmaretz, reporter au roi d'Espagne la Toison qu'avoit monseigneur le duc de Berry; il étoit son premier gentilhomme de la chambre et en service quand il mourut.

Mardi 6, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; il alla tirer l'après-dînée et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — On apprend enfin, par des nouvelles dont on ne sauroit quasi plus douter, que le roi de Suède est parti de Demir-Toca pour retourner dans ses États; il passe par la Transylvanie, où on le croit déjà arrivé. L'empereur est à Presbourg, où il a fait couronner reine de Hongrie l'impératrice; cela se fit le 18 avec beaucoup de magnificence. L'empereur voudroit que les États de ce royaume voulussent bien déclarer les filles capables de succéder à la couronne, mais on doute qu'ils y con-

sentent. Le 15 au matin ils élurent le comte Nicolas Palfi palatin vice-roi du royaume, à la place du prince Esterhazy; les États le présentèrent à l'empereur, à qui il prêta serment. Deux jours après, le comte Nadasti fut nommé gardien, qui est la seconde dignité du royaume, et c'est celle qu'avoit le comte Palfi avant que d'être élu palatin.

Mercredi 7, à Marly. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon; l'après-dînée il fit planter beaucoup de grands arbres, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — On mande d'Espagne que le marquis de Villaroel, qui commandoit les révoltés dans Barcelone et qui y a été blessé dangereusement, n'a point été envoyé à Alicante avec les autres prisonniers; on lui a donné sa maison pour prison, avec promesse par écrit de n'en point sortir. Le maréchal de Berwick a envoyé à Majorque Adoncour, aide-major de son armée pour tâcher de persuader au gouverneur de se rendre, mais il paroît qu'ils veulent continuer dans leur révolte, parce que l'officier anglois qui commande à Port-Mahon leur fait espérer que l'Angleterre leur donnera des secours. — Les ordres sont envoyés dans le royaume pour publier la paix, mais on n'a pas encore choisi le jour pour faire chanter le *Te Deum*.

Jeudi 8, à Marly. — Le roi, après la messe, alla voir planter de forts grands arbres; il alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — On publia la paix à Paris et à Versailles. On évacuera les places à la fin du mois après quoi on travaillera à finir la réforme. Les directeurs et les inspecteurs ne sont pas encore partis pour cela, mais ils partiront incessamment. — Tous les présents que le roi fait à la reine d'Espagne sont prêts, et le duc de Saint-Aignan partira au plus tard lundi pour les lui porter. — On a reçu des confirmations du départ du roi de Suède; on croit même être sûr de son arrivée en Transylvanie. On compte

toujours qu'il viendra aux Deux-Ponts, où le roi Stanislas l'attend.

Vendredi 9, *à Marly.* — Le roi, en sortant de la messe, se mit à table, et à midi monta dans sa calèche pour aller courre le cerf; il en revint de bonne heure, mais il ne resortit point. La reine d'Angleterre vint ici à cinq heures; le roi fut assez longtemps avec elle chez madame de Maintenon, et quand elle fut sortie la grande musique commença. — Le roi d'Angleterre a fait douze nouveaux pairs et quatre chevaliers de la Jarretière. La princesse de Galles, sa belle-fille, est arrivée à Londres, où on lui a fait une entrée magnifique. Ce roi et le prince son fils vont souvent dîner et souper chez des particuliers. — Le cardinal de Rohan alla à Paris dimanche pour travailler, avec MM. les commissaires de la dernière assemblée du clergé, à l'instruction qu'on doit donner à M. Amelot; il espéroit pouvoir avoir fini dans cette semaine, mais il y a encore à travailler.

Samedi 10, *à Marly.* — Le roi, qui ne tient point de conseil de finances les samedis, alla après la messe se promener dans ses jardins; il fait faire encore une nouvelle fontaine dans le bosquet d'Agrippine qui est derrière les pavillons, du côté de la chapelle. L'après-dînée il alla tirer, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. le chancelier. — Il arriva un courrier du prince Eugène au maréchal de Villars; on croit que c'est pour prier le roi, de la part de l'empereur, de ne point entrer dans le traité de la Barrière, qui est ce qui se négocie présentement à Anvers. Il y a déjà eu plusieurs assemblées du comte de Konigsegg, ambassadeur de l'empereur, et les députés de MM. les États Généraux, mais il ne paroît pas que l'affaire s'avance fort.

Dimanche 11, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et le soir il y eût musique chez elle après qu'il eût travaillé avec M. Pelletier. L'électeur de Cologne vint ici à trois heures; il vit le

roi dans son cabinet, demeura un quart d'heure avec lui, et parut fort content en sortant. Il est venu ici avec un grand équipage et une livrée magnifique. Il compte de partir de Paris avant la fin du mois pour aller droit dans le pays de Liége, où il veut arriver avant que les ministres de l'empereur en sortent. Il y a déjà quelques jours qu'il est à Paris, mais la goutte l'avoit empêché de venir voir le roi. — L'électeur de Bavière est revenu de Compiègne ; il est revenu dans sa maison de Saint-Cloud, et il viendra voir le roi jeudi. On ne sait point encore quand il partira pour retourner dans ses États.

Lundi 12, *à Marly*. — Le roi prit médecine, et après son dîner travailla avec M. de Pontchartrain. — L'archevêque d'Embrun est mort; il avoit quatre-vingts ans passés. Il étoit de la maison de Genlis, et la maréchale d'Harcourt étoit sa plus proche héritière et paroissoit être fort bien avec lui ; cependant il ne lui a rien laissé que dix francs, parce qu'il faut laisser quelque chose à ses héritiers naturels. Il avoit beaucoup d'argent ; il donne beaucoup à des établissements de charité qu'il avoit faits, et il donne 50,000 écus à M. de Genlis, gendre de M. de Puysieux, qui porte son nom, mais qui étoit parent plus éloigné. — M. le Grand, qui s'est trouvé fort goutteux et fort incommodé à Marly, fut obligé de retourner à Versailles il y a quelques jours. Le roi a donné son logement à monseigneur l'évêque de Meaux, et le logement qu'avoit mademoiselle d'Armagnac, sa fille, et qui s'en est allée avec lui, a été donné à la marquise de Lévis, qui n'étoit pas au commencement du voyage parce qu'elle avoit fait une fausse couche.

Mardi 13, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz. L'après-dînée il se promena dans ses jardins, et le soir chez madame de Maintenon, travailla avec M. le chancelier. — La reine d'Espagne ne passera point à Bayonne, où elle devoit voir la reine douairière sa tante ; elle ira droit à Pau, où cette

reine la viendra voir. Elle doit arriver à Pau à la fin du mois. — On mande de Madrid que le duc de Berwick y arriva le 28 du mois passé, et en devoit partir le 4 pour revenir en France. Les affaires du cardinal del Giudice ne sont point encore accommodées; et on espère pourtant que l'accommodement se fera bientôt. Le maréchal de Berwick logera à Madrid chez M. Orry, qui est allé au-devant de lui; plusieurs grands y sont allés aussi. Tout est tranquille présentement en Catalogne, et on a mis les troupes qui ont servi au siége de Barcelone en quartier d'hiver dans cette province.

Mercredi 14, à Marly. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer l'après-dînée et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Dans le conseil qui fut tenu le matin, on proposa plusieurs personnes de distinction pour les ambassades de Vienne, de Madrid et de Londres. On croit que le comte du Luc a été choisi pour l'ambassade de Vienne, mais on craint que sa mauvaise santé ne l'oblige à ne pas accepter cet emploi. Le roi nomma M. de Pompadour * pour l'ambassade d'Espagne, et ordonna à M. de Torcy de lui dire au sortir du conseil qu'il l'avoit choisi pour cette ambassade, et qu'il lui rendît réponse demain au soir s'il acceptoit cet emploi; et comme M. de Torcy alloit à Paris ce jour-là, le roi lui ordonna aussi de voir M. d'Alègre et de lui dire que le roi l'avoit choisi pour l'ambassade d'Angleterre, et qu'il lui rendît réponse aussi dans vingt-quatre heures s'il acceptoit cet emploi.

* Pompadour s'étoit dévoué à madame des Ursins pour tâcher de faire fortune, et ne souhaitoit rien plus que l'ambassade d'Espagne pour se mêler, et beaucoup plus pour être grand d'Espagne. Le roi qui méditoit ce qui éclata bientôt après, et qui ne vouloit pas tout à fait effaroucher madame des Ursins, déjà bien en peine du changement qu'elle sentoit de sa position en notre cour, fut bien aise de nommer un ambassadeur qui lui fût aussi agréable, en faveur duquel elle travailloit depuis longtemps. Sa chute, qui ne tarda pas, fit avorter l'am-

bassade; et celle de d'Alègre n'eut pas plus de lieu par des circonstances différentes.

Jeudi 15, *à Marly*. — Le roi se mit à table en sortant de la messe et partit à onze heures et demie pour aller courre le cerf. Madame la duchesse de Berry étoit à la chasse à cheval; les médecins ont dit au roi que cela contribueroit à la santé de cette princesse, qui avoit les jambes enflées par ne point faire d'exercice; quoique madame la duchesse de Berry ne soit point hors de sa première année de deuil, le roi et Madame ont consenti qu'elle montât à cheval pour la chasse. L'électeur de Bavière vint à cette chasse, et après la chasse le roi le mena promener dans ses jardins. Au retour de la promenade le roi entra chez madame de Maintenon, où il y eut petite musique. L'électeur joua dans le salon au lansquenet, et après le jeu alla souper chez M. d'Antin, où on joua encore après souper. — On chanta à Paris le *Te Deum* pour la paix avec l'empereur et l'empire. Le roi fit donner une calèche à madame de Pompadour pour la chasse du jour, où elle mena madame de Courcillon, madame d'Ossy et mademoiselle d'Aumale.

Vendredi 16, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins où il fait beaucoup planter; il alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. M. de Pompadour, après le dîner du roi, entra dans le cabinet avec M. de Torcy, et remercia le roi de l'honneur qu'il lui avoit fait de le choisir pour son ambassadeur en Espagne. Le marquis d'Alègre a accepté aussi l'ambassade d'Angleterre. Ils auront chacun 4,000 francs par mois et 16,000 francs pour leurs équipages; on compte qu'ils partiront au commencement de mars. Ils seront payés de leurs appointements du jour qu'ils ont été nommés, et on leur payera encore quelques mois d'avance afin qu'ils soient plus en état de faire leurs équipages. — M. de Chiverny et M. de Saint-Frémont, qui n'étoient point du commencement du voyage, ont eu des logements ici qui se sont trouvés vacants.

Samedi 17, *à Marly*. — Le roi dîna de bonne heure, et alla courre le cerf avec les chiens de M. le duc du Maine; madame la duchesse de Berry étoit à cheval à la chasse. Le roi travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — M. le cardinal d'Estrées se trouva assez mal à Paris pour inquiéter sa famille et ses amis qui sont en grand nombre, car c'est un homme très-aimé et très-aimable; il a quatre-vingt-six ans. — Le marquis de Montéléon, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, est arrivé à Londres. Le marquis d'Alègre, que le roi a nommé à cette ambassade, l'a acceptée; il y mènera madame sa femme et madame de Rupelmonde sa fille. Tout paroît assez tranquille en ce pays-là. Le duc de Marlborough y est en plus grand crédit que jamais, cependant il a beaucoup d'ennemis, et parmi eux les plus considérables sont le duc d'Argyle et Peterborough, à qui il a envoyé demander la démission de son régiment, et Peterborough n'a point voulu obéir à ses ordres et a porté sa démission au roi directement.

Dimanche 18, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon; l'après-dînée il tint encore le conseil d'État. Le soir il travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, où il y eut ensuite grande musique. — On a des nouvelles sûres du départ du roi de Suède, mais on ne sait point encore s'il est arrivé en Transylvanie. L'empereur lui a fait faire beaucoup d'honnêtetés et auroit souhaité que ce roi, en lui écrivant, lui donnât la qualité de roi d'Espagne. Le roi de Suède a répondu à celui qui lui en a parlé, qu'il n'écriroit point à l'empereur de peur de lui déplaire en ne lui donnant pas ce titre, et de peur aussi que s'il lui donnoit on ne l'accusât de l'avoir donné par le besoin qu'il a de l'empereur en passant sur ses États, et que quand il seroit dans son pays il verroit ce qu'il y auroit de plus juste à faire sur cela. L'empereur n'a point été mécontent de cette réponse et l'a fait assurer qu'il ne recevroit que de bons traitements

partout où il passeroit, et qu'il y seroit traité selon sa qualité.

Lundi 19, *à Marly*. — Le roi dîna au sortir de la messe et alla courre le cerf, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. de Pontchartrain. — Le roi a taxé les régiments d'infanterie, qui se vendoient si cher qu'il y avoit peu de gens de qualité qui les pussent acheter. Les six vieux corps sont taxés à 75,000 francs, les petits vieux à 55,000 francs, et comme le régiment du roi est du nombre des six petits vieux et que le roi ne veut pas que ce régiment-là se puisse vendre, on a mis le régiment Royal, qui est le plus ancien après les petits vieux, au nombre des six qui se vendront 55,000 francs. Les régiments, suivant ces douze premiers jusqu'à ceux qui furent faits en 1684, et qu'on appelle les régiments de Luxembourg, sont taxés à 40,000 francs; ces régiments-là sont appelés Luxembourg parce que c'est cette année-là que nous prîmes Luxembourg. On a mis tous les autres régiments qu'on conserve à 30,000 francs, à commencer par celui de Guyenne. On n'a point taxé les régiments des princes comme Orléans, Chartres, Bourbon, parce que se sont les princes qui, avec l'agrément du roi, en disposent.

Mardi 20, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il alla tirer, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. le chancelier. — M. l'évêque de Soissons mourut à Paris le matin après une longue maladie*. Il étoit un des commissaires du clergé sur la Constitution, et un de ceux qui y avoit le plus travaillé, et on s'en louoit fort. Il étoit frère du marquis de Puysieux, chevalier de l'Ordre, de la maison de Brulart, dont étoit aussi l'archevêque d'Embrun, mort depuis un mois. L'évêque de Soissons étoit de l'Académie françoise, et, des quarante qui la composent, il en est mort cinq depuis environ un an. — La reine de Pologne, qui est à Blois, n'en partira pour venir ici que quand tous ses équipages seront arrivés. Le mar-

quis de Béthune, son neveu, qu'elle avoit envoyé au roi pendant qu'il étoit à Fontainebleau et qu'il lui avoit porté de sa part beaucoup de présents curieux, a eu permission de venir ici prendre congé du roi, et s'en retourne à Blois auprès d'elle.

* Ce Brulart, frère de Puysieux, chevalier de l'Ordre, et de Sillery, longtemps écuyer de M. le prince de Conty, étoit un homme pétri d'orgueil et d'ambition. Il fut longtemps évêque d'Avranches, où il étoit outré de se voir, comme disoit M. de Noyon, un évêque du second ordre et reculé de tous moyens de se faire valoir. M. Huet, si célèbre par son rare savoir, et qui avoit été sous-précepteur de Monseigneur, étoit évêque de Soissons et ne faisoit cas que de ses livres; M. d'Avranches lui proposa de troquer d'évêché et lui montra du retour. Huet y consentit, et l'autre crut avoir fait sa fortune de s'être rapproché de Paris, des terres de sa famille, et de l'église de Reims dont en qualité de suffragant il muguetoit la translation. Pour y arriver il se donna à la cour et aux jésuites, leur sacrifia les meilleurs livres et le repos des communautés de son nouveau diocèse; mais la rage le surmonta quand il vit ses espérances frustrées après s'être vanté tout haut et avoir publiquement compté succéder à l'archevêché de Reims. Il fut assez vain pour en montrer sa douleur à Mailly qui y fut transféré d'Arles, pour ne la cacher à personne; et en même temps assez bas pour ne s'en attacher pas moins de plus en plus à la cour et aux jésuites. Il leur bouilloit du lait; ils le méprisèrent et trouvèrent en lui ce qu'ils cherchent avec le plus d'empressement, un valet à tout faire par l'espoir d'une récompense qui n'arriva jamais, parce que l'avidité est telle qu'on n'ose se fâcher de rien de peur de perdre les services passés. C'étoit un homme qui avoit beaucoup d'esprit, mais un esprit désagréable par un air de transcendance, de mépris des autres, de préférence de soi, de domination, de pédanterie dans ce qu'il savoit; de ces hommes enfin qui ont le don de déplaire et d'aliéner sitôt qu'on les aperçoit, et à qui, sur quoi qu'ils disent, on a envie de dire que non. Il joignoit l'arrogance des la Rochefoucauld dont étoit sa mère, à la fatuité des fils de ministres en place, quoique son père ne fût que le fils d'un ministre chassé. Il se piquoit d'esprit, de science, de beau monde; enfin il étoit de l'Académie françoise. La Constitution lui parut propre à faire une grande fortune; il se livra à tout, et eut la douleur de n'y être pas des premiers. Les réflexions de fortune et de son aveuglement à son égard lui ouvrirent celles de son aveuglement pour elle; de là les remords, de là la maladie, de là les regrets, de là les gémissements, les hurlements et les horreurs qui le firent enfermer par sa

tremblante famille, qui n'osa laisser ébruiter ses repentirs qu'il professoit tout haut. Il ne voulut voir aucun de ceux de la séduction commune, protesta sans cesse contre la Constitution et d'avoir agi en sa faveur contre ses lumières et sa conscience, et mourut ainsi dans les frayeurs, dans les angoisses publiques dans sa chambre, et dans les éclats de repentir et de terreur des jugements de Dieu. Quelque soin que sa famille prît de cacher une fin si parlante, on n'en put venir si bien à bout que la chose ne devînt bientôt publique, mais on mit bon ordre que le roi n'en sût rien, et avec cela tout fut gagné. Ce déplorable évêque fut la première victime de la Constitution, qui s'en immola bien d'autres.

Mercredi 21, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et fit beaucoup planter l'après-dînée. Le soir, chez madame de Maintenon, il y eut grande musique. — Le maréchal de Berwick arriva ici et fut reçu du roi à merveille. Le roi lui dit qu'il l'entretiendroit après demain, et qu'il vouloit qu'il allât se reposer à Saint-Germain, et qu'il ne vînt point ici demain. Il a depuis longtemps la permission d'y venir tous les jours et n'y manque jamais. Dès qu'il eut pris Barcelone, il nous manda qu'il arriveroit ici le 21 novembre; il n'a demeuré que sept jours à Madrid, a vu le roi souvent et la princesse des Ursins, et n'a voulu entendre parler d'aucune affaire, de peur que les Espagnols ne crussent qu'il vouloit s'en mêler. Le roi d'Espagne lui a fait un petit présent d'amitié, qui est une épée de diamants qui venoit du Dauphin son frère (1) en lui disant : « Il vous aimoit et vous estimoit tant que je crois que vous recevrez avec plaisir ce qui vient de lui. »

Jeudi 22, *à Marly*. — Le roi dîna de bonne heure et alla courre le cerf. Madame la duchesse de Berry étoit à la chasse à cheval; le grand froid l'en fit revenir de bonne heure avec un grand mal de côté. L'électeur de Bavière étoit à la chasse. — M. Amelot vint ici, et ne partira pour

(1) Le duc de Bourgogne.

Rome que quand le roi sera de retour à Versailles; il n'est pas encore bien rétabli d'une colique néphrétique qu'il a eue. Il travailla l'après-dînée chez M. le chancelier, où étoient M. le cardinal de Rohan et M. l'évêque de Meaux; le travail qu'ils ont fait pour son instruction est achevé. — Madame la comtesse de Vienne mourut à Paris d'une apoplexie violente. Elle avoit fait des visites tout le matin et étoit à l'hôtel de Soissons quand son mal commença; on lui fit toutes sortes de remèdes et des plus violents, qui furent tous inutiles, et elle mourut dans l'hôtel de Soissons sur les sept heures du soir.

Vendredi 23, *à Marly.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier, et puis donna une longue audience au maréchal de Berwick; après dîner il fit un tour dans ses jardins. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le chevalier de Tressemanes, qui, ces dernières campagnes, a fait la charge de major général dans l'armée du maréchal de Villars, vint ici prendre congé du roi pour s'en aller à Malte, où le roi lui a permis de mener des ingénieurs et des mineurs. Le roi lui a parlé fort obligeamment pour lui et pour le grand maître, le chargeant de l'assurer qu'il ne négligera rien de ce qui sera de l'intérêt de la religion, mais ne croyant point que les Turcs songent à assiéger Malte. Le roi lui a donné une augmentation de 8,000 francs de pension; il en avoit déjà 6,000, ainsi il en a présentement 14,000.

Samedi 24, *à Marly.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf avec les chiens de M. le duc du Maine; madame la duchesse de Berry étoit à cheval à la chasse, quoiqu'elle eût été incommodée à celle de jeudi. Le roi travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. Le marquis d'Alègre vint ici remercier le roi de ce qu'il l'avoit nommé à l'ambassade d'Angleterre, et le roi lui a donné ici un logement pour le reste du voyage. Il y en avoit de vacants parce que la mort de madame la comtesse de Vienne a obligé M. et madame de

la Vieuville de s'en aller à Paris. — M. le prince de Conty eut ici avant-hier la fièvre assez violemment pour effrayer madame sa mère qui vint hier matin de Paris, et qui l'emmena avec elle; on a appris ce matin qu'il avoit eu un grand redoublement hier en arrivant. Les médecins assurent que ce n'est pas une maladie de venin.

Dimanche 25, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, ne sortit point de tout le jour, l'après-dînée travailla chez lui avec M. Pelletier, et le soir, musique chez madame de Maintenon. — M. de Montbazon eut permission de venir ici remercier le roi d'une pension de 10,000 francs qu'il lui a donnée. M. de Montbazon, par la taxe des régiments, perdoit près de 40,000 francs, car le régiment de Picardie qu'il a encore lui a coûté 114,000 francs. — Madame la marquise de Senneterre mourut à Paris. Elle étoit de la maison de Longueval et avoit été fille d'honneur de la reine et fort jolie, mais toujours en bonne réputation. Elle n'avoit qu'une fille, qui étoit madame de Florensac, morte il y a quelques années, qui n'a laissé qu'un garçon et une fille qui hériteront par sa mort plus de 400,000 francs.

Lundi 26, *à Marly*. — Le roi dîna en sortant de la messe et alla courre le cerf. L'électeur de Bavière étoit à la chasse; au retour, il joua dans le salon, soupa chez M. d'Antin où on joua encore après souper. Il retourne toujours coucher à Saint-Cloud quand il est ici; on ne dit point encore quand il partira pour retourner dans ses États, et il paroît que l'électeur palatin fait quelques difficultés de rendre le Haut Palatinat. — Le roi a nommé le comte de Saumery, fils aîné du marquis de Saumery pour son envoyé auprès de l'électeur de Bavière quand il sera dans ses États. — On eut nouvelle de la mort du prince de Brésil, qui n'avoit que trois ans. La reine sa mère est nièce du roi à la mode de Bretagne; c'est le petit prince dont elle vient d'accoucher et dont l'abbé de Mornay a été parrain, au nom du roi, qui devient prince de Brésil.

Mardi 27, *à Marly.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, alla tirer l'après-dînée et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — La marquise de Gesvres, qui s'étoit retirée de chez sa grand'mère à son insu pour se mettre aux Ursulines qui avoient eu ordre de M. le cardinal de Noailles de la recevoir, a donné à cette Éminence un désistement en bonne forme du procès qu'elle avoit intenté contre son mari, et l'accommodement est fait, à condition qu'elle demeurera dans une maison particulière avec son mari, où elle aura un appartement séparé; qu'on lui entretiendra trois femmes, trois laquais et un carrosse; qu'on lui donnera 8,000 francs pour ses habits et ses menus plaisirs; qu'on ne la pourra mener à la campagne que quand son mari y sera. Cet accommodement s'est fait sans aucune participation de sa famille.

Mercredi 28, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, se promena l'après-dînée et fit planter; le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. M. le duc d'Orléans se trouva mal sur les cinq heures, et une demi-heure après il s'évanouit dans sa chambre. On eut peine à le traîner jusqu'à sa fenêtre pour lui faire prendre l'air; il revint un peu, l'air lui fit du bien, et quand la connoissance fut tout à fait revenue il ne se souvenoit pas de son accident. On le fit saigner sur les huit heures, et on le saignera encore demain matin, parce que tout son mal vient d'avoir trop de sang. — M. de Villesavin-Chavigny, qui avoit souhaité l'année passée d'être ambassadeur auprès du roi de Suède quand il reviendroit, a été obligé de s'en excuser cette année parce que sa santé est devenue fort mauvaise.

Jeudi 29, *à Marly.* — Le roi dîna en sortant de la messe et alla courre le cerf. Madame la duchesse de Berry est présentement à toutes les chasses du cerf à cheval; Madame y est toujours en calèche, et sa calèche suit celle du roi immédiatement. La calèche du capitaine des gardes

est après la sienne, mais les capitaines des gardes sont présentement presque toujours à cheval à ces chasses. L'électeur de Bavière y vint, joua ensuite dans le salon, alla souper chez M. d'Antin, et puis retourna à Saint-Cloud. M. le duc d'Orléans vint au lever du roi à son ordinaire; son accident n'a point eu de suite. Il retourna à Versailles pour rassurer madame la duchesse d'Orléans, et on le saigna encore le soir pour plus grande sûreté. — M. Malet fut choisi pour remplir la place de l'Académie françoise, vacante par la mort de Toureil, et M. de Bercy a eu, à l'Académie des inscriptions, la place qu'avoit l'évêque de Soissons.

Vendredi 30, à Marly. — Le roi se promena le matin et alla tirer l'après-dînée. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — L'électeur de Cologne a fait prendre possession de Liége par l'abbé de Poitiers, qui est son chancelier à Liége. Le plénipotentiaire de l'empereur qui est le baron de Wels et qui commandoit en ce pays-là, l'en a mis en possession et s'est retiré avec les troupes de l'empereur qui y étoient. — Le roi a eu nouvelle sûre que le roi de Suède étoit arrivé à Presbourg, n'ayant que douze hommes avec lui; il a laissé toute son escorte en Transylvanie. On croit qu'il ne viendra point aux Deux-Ponts comme on l'avoit dit, et qu'il ira droit à Stralsund. — L'archevêque de Lyon fut sacré aux Grands-Jésuites par le cardinal de Rohan, qui avoit pour assistants les évêques de Noyon et de Limoges, tous deux comtes de Lyon. Toute la cour et tout Paris étoient à cette cérémonie, où il y eut un fort grand ordre, et l'église étoit magnifiquement parée.

Samedi 1er décembre, à Versailles. — Le roi se promena le matin dans ses jardins de Marly; il en partit à quatre heures pour revenir ici. On croit qu'il ne retournera à Marly qu'après Pâques. — Prior, qui étoit ici plénipotentiaire d'Angleterre, est rappelé; on continue en ce pays-là à ôter tous les emplois aux tories. — On mande

de Vienne qu'on a des soupçons que le roi de Suède y a passé incognito sans en avoir même fait avertir son ministre. — Le marquis du Pont du Château, neveu de M. de Canillac des mousquetaires, a acheté le régiment de . . . .; il le paye 10,000 écus, qui est le prix de la fixation. Ce régiment avoit été à M. de Broglio, qui l'avoit vendu 55,000 francs à M. de Burenlure, qui est à la Bastille, et qui n'avoit pas achevé de payer M. de Broglio. — Le roi a donné la place de conseiller d'État d'épée, qui vaquoit depuis longtemps, au comte du Luc, qui s'en va ambassadeur à Vienne.

Dimanche 2, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla l'après-dînée au sermon, et le soir travailla avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, où il y eut ensuite musique. M. le comte de Toulouse partit le matin pour Rambouillet, où M. le Duc et mesdames les Duchesses vont ce soir; elles y mènent cinq ou six dames. Il y a beaucoup de courtisans qui sont de ce voyage qui durera jusqu'à vendredi, et l'électeur de Bavière ira mardi. — M. Amelot vint au lever du roi pour prendre congé; le roi lui donnera demain, après dîner, son audience. On lui fait donner 10,000 écus pour son voyage. — Le roi d'Espagne va au-devant de la reine sa femme à Guadalaxara, où se fera le mariage. Il y avoit une vieille erreur en Espagne, que le lieu où le mariage des rois se consommoit étoit exempt de toutes impositions : ainsi on choisissoit d'ordinaire un très-petit village pour cela; mais le roi d'Espagne, désabusé de cette erreur pour l'avoir fait examiner, a choisi Guadalaxara, où le duc de l'Infantado a un très-beau palais, et Guadalaxara, qui est un gros lieu, n'en payera pas moins les impositions ordinaires.

Lundi 3, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de dépêches, se promena l'après-dînée à Trianon, et travailla le soir avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — Le roi a donné à M. de Torcy 100,000 francs d'augmentation de brevet de retenue sur la charge de secré-

taire d'État, il en avoit déjà 550,000 ; il lui a donné aussi une augmentation de 50,000 francs sur son brevet de retenue sur la charge de chancelier de l'Ordre ; il avoit déjà 250,000 livres de brevet de retenue sur cette charge. — Madame la duchesse du Maine, qui est toujours à Sceaux et qui n'en reviendra qu'à la fin du mois, y continue ses divertissements. Elle y joua *Athalie*, où tout ce qu'il y a de plus considérable à la cour et à Paris y étoient. Il y a de temps en temps à Sceaux ce qu'on appelle les nuits blanches, qui se passent avec beaucoup de magnificence et beaucoup d'esprit. On ne sait point encore qui a donné la dernière ni celui qui doit la donner mercredi. — Le roi, après son dîner, donna audience dans son cabinet à M. Amelot, qui prit congé de lui et qui partira pour Rome à la fin de la semaine.

Mardi 4, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, alla tirer l'après-dînée et le soir travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Le comte de Bergeyck est venu ici saluer le roi, qui l'a très-bien reçu et qui a même eu la politesse de lui dire qu'il regardoit comme un malheur pour le roi son petit-fils de ce qu'il ne se mêloit plus de ses affaires. Ce comte se veut retirer tout à fait et a pris le parti de demeurer l'été dans ses terres en Flandre et de passer les hivers à Valenciennes ; il viendra ici de temps en temps faire sa cour au roi. — Le roi a choisi le comte de Croissy pour son ambassadeur auprès du roi de Suède. — Le roi donne au maréchal de Villars l'appartement qu'avoit monseigneur le duc de Berry ; on y a fait quelques petits changements qui rendront encore cet appartement plus commode. Il a sept grandes grandes croisées sur le jardin. — Le comte de Croissy est ancien lieutenant général et frère de M. de Torcy le ministre. — Le roi envoya un gentilhomme ordinaire pour savoir des nouvelles du comte de Lusace, qui s'est blessé en versant rudement en revenant de Sceaux, où il avoit été à la comédie.

Mercredi 5, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et après dîner il y joua au brelan avec les dames, fort petit jeu. Il repassa ensuite chez lui, ne sortit point de tout le jour et revint chez elle le soir, où il y eut grande musique. — On a des nouvelles sûres de l'arrivée du roi de Suède à Stralsund, le 22 novembre à trois heures du matin; il y arriva déguisé et n'ayant que deux hommes à sa suite. Dès le lendemain il fit la revue de ses troupes, et envoya un officier principal à Stockholm pour faire savoir son heureuse arrivée. — L'électeur de Bavière alla hier à Rambouillet comme il l'avoit promis à M. le comte de Toulouse, et ils en reviendront tous vendredi. — On parle fort du mariage du fils de M. de Goësbriant avec mademoiselle de Châtillon, fille aînée du marquis de Châtillon, chevalier de l'Ordre, qui n'a point de garçon; sa cadette fut mariée il y a quelques mois.

Jeudi 6, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe et alla se promener à Marly, d'où il ne revint qu'à la nuit. Il y eut le soir petite musique chez madame de Maintenon. Madame la duchesse de Berry se trouva mal au souper et on l'emmena chez elle en chaise. Il y eut le matin conseil de ministres chez M. le chancelier; on croit que c'est pour examiner les prétentions des gouverneurs et des parlements de Provence et de Dauphiné sur la vallée de Barcelonnette et sur la principauté d'Orange, pour régler de quel gouvernement et sous quel parlement on jugera que cette principauté et cette vallée doivent être. — MM. les ducs et pairs ont présenté un mémoire au roi dans lequel ils demandent deux choses : l'une que le premier président en leur demandant leurs avis les salue, comme il salue les présidents à mortier, et l'autre qu'on ne mette point un conseiller au bout de leur banc*.

* Le roi baissoit et étoit de plus en plus entre les mains de madame de Maintenon et de M. du Maine. Celui-ci en avoit tiré au delà des plus

hautes espérances, mais il falloit conserver après lui ce qu'il en avoit obtenu. Il craignoit les princes du sang à qui en tout il avoit fait égaler les bâtards jusqu'à la succession à la couronne; il craignoit le parlement qui n'avoit pu dissimuler son dépit de la violation de toutes choses pour leur intérêt, et quoique maître du premier président, ce magistrat étoit trop décrié par son ignorance et trop déshonoré par ses mœurs pour compter tenir le parlement par lui; il craignoit enfin jusqu'aux ducs et pairs, tant l'injustice et la tyrannie sont timides. Pour armer tout cela l'un contre l'autre, dans la frayeur d'une réunion qui le perdît, il réveilla une querelle de longue main assoupie, et le fit avec une adresse et une autorité dont les ducs ne purent se défendre, quoiqu'ils en sentissent toute la malignité. On n'en dira que ce qui est absolument nécessaire pour faire entendre de quoi il s'agit ici. On a si souvent vu et lu le parlement abuser du même nom commun avec celui d'Angleterre pour se faire accroire et aux autres que c'est en deux pays la même chose, et lutter pour borner ou pour ajouter à l'autorité des rois dont ils se prétendent les tuteurs en minorité, et en majorité les modérateurs, qu'il n'est pas surprenant que, parvenus à ce point, de simples légistes consultants qu'ils étoient, et seulement encore ceux de justice uniquement, ils aient prétendu tant de choses contre les pairs, seuls ayant de droit voix délibérative avec la haute noblesse appelée par le roi, et seuls assis, tandis que les légistes qu'ils consultoient et qui n'opinoient point, étoient assis par terre à leurs pieds. C'est l'origine de ce qui s'appelle encore les siéges hauts et bas, et de ce qu'aux lits de justice nul magistrat, pas même le chancelier, n'est assis aux hauts siéges. Anciennement les pairs seyoient au parlement sans âge, sans information de vie et mœurs, sans prêter aucun serment, et la façon dont les princes du sang pairs nés, depuis la juste et sage déclaration d'Henri III, entrent pour la première fois au parlement, est la façon dont tous les pairs y entroient aussi pour la première fois. Les désordres de l'État qui, en avilissant la magistrature par la vénalité, lui donnèrent plus de pouvoir par celui des affaires de toute la noblesse, introduisirent les formes dont on vient de parler et qui en effet avoient une apparence, puisqu'elles étoient dès lors établies pour les officiers de la couronne, qui, hors la présence du roi et son ordre de le suivre, n'ont pas même séance ni voix au parlement. C'est encore un reste et un monument de la même origine que la manière d'opiner au parlement devant le roi, où les pairs et les officiers de la couronne opinent assis et couverts, se levant et se découvrant un instant avant et après avoir parlé, et s'asseyant et se couvrant sans aucun commandement, tandis que tous les magistrats commencent et finissent d'opiner à genoux, ne se lèvent que par la voix du chancelier qui le leur ordonne de la part du roi, et qui opinent tout du long debout et découverts,

le premier président comme les autres; le chancelier même prend l'ordre du roi à genoux, et il a pris les opinions un à un tout bas, lui en rend compte et ajoute le sien aussi à genoux [*sic*]. Malgré un cérémonial si marqué et jamais contesté, les présidents à mortier entreprirent peu à peu d'opiner entre le roi et les pairs, puis entre le roi et les princes du sang, ensuite entre le roi et les fils de France, finalement entre le feu roi et la reine sa mère. Un tel progrès les encouragea, et les usurpations sur les pairs devinrent innombrables. C'est une matière trop vaste pour être traitée ici, quelque curieuse qu'elle soit; il faut se renfermer dans les bornes les plus étroites qu'il est possible, et ne se livrer à la curiosité que sur celles dont il s'agit ici. En 1669 un célèbre arrêt contradictoire entre les pairs et MM. du parlement, rendu par le roi, assisté des princes du sang et des ministres et secrétaires d'État, mit fin à cette étrange indécence, et depuis les pairs, nés et non nés, et les officiers de la couronne ont constamment et sans difficulté opiné entre le roi et tout magistrat; mais il en resta d'autres moindres, et il en naquit tous les jours une infinité depuis. Cela fut aisé à des gens qui ont en cela un même esprit, un même intérêt, qui tous les jours s'assemblent et qui sont maîtres de leur tripot et de leurs subalternes, contre des seigneurs dissipés, divisés, ignorants, jamais ensemble, toujours surpris, toujours déconcertés, à qui on donne à usure, qu'on paye de compliments et qu'on rebute de lenteurs, de poids et de mesures, qui pour leur affaires et leurs bien sont dans la dépendance du parlement, et dont pas un n'est en capacité, en volonté et en crédit tout à la fois de rien suivre. Jusques en 1643, les réceptions des pairs se faisoient dans les hauts siéges; un avocat rapportoit leurs lettres, et un avocat général qui parloit après et concluoit, puis le pair prêtoit serment et montoit à sa place. L'autorité que prit le parlement à la mort de Louis XIII, en se mêlant pour la seconde fois de la régence et en cassant le sage testament de ce prince, dont on eut tout lieu de se repentir, le mit en état d'entreprendre de plus en plus. M. de Monaco fait duc et pair de Valentinois et chevalier du Saint-Esprit en chassant les Espagnols de chez lui et en y recevant des troupes françoises en 1642, y étoit demeuré sans en sortir jusqu'après la mort de Louis XIII qu'il vint faire un court voyage à Paris, et voulut se faire recevoir au parlement. Il s'adressa aux subalternes de la compagnie pour cela, qui, le voyant étranger et entièrement ignorant de ces choses, le conduisirent comme les magistrats dont ils avoient l'ordre, tellement que, sans s'en apercevoir, il fut reçu aux bas siéges à l'heure et à la manière des magistrats, un conseiller à huis clos rapportant ses lettres et les conclusions du procureur général; puis il fit serment, prit séance aux bas siéges, les portes aussitôt ouvertes et la petite audience appelée. Il y avoit trop de bruit dans l'État pour en faire de cette innovation,

qui depuis a fait règle tacite, et nul pair depuis n'a été reçu autrement. De là, les magistrats ont suivi leur projet de réduire en tout ce qu'ils ont pu les pairs à l'état des conseillers, et avec gens tels que les pairs ils n'y ont eu aucune peine. Il y a à la petite audience, et c'est ainsi qu'on appelle celles qui se tiennent aux bas siéges, deux façons d'opiner : l'une qui est l'ordinaire aux hauts siéges où celui qui préside va le bonnet à la main, demander les avis à un côté, puis à l'autre; l'autre façon, est de faire opiner tout haut chacun, sans que personne bouge de sa place, et alors celui qui préside ne se découvre point en nommant les conseillers, eux ôtant leur bonnet, et celui du président demeure toujours sur sa tête; en nommant les présidents à mortier il se découvre, aux princes du sang aussi, mais sans nommer, et ne fait que les regarder les uns après les autres. Question fut de cesser de se découvrir en nommant les pairs; on l'entreprit; ils le souffrirent, et malgré des moments où cela a pensé être réformé, cela subsiste encore aujourd'hui. Ainsi, à cet égard, les pairs sont traités comme les conseillers; tous conviennent de l'indéconvenue, mais on en jouit et on s'en applaudit, et l'intérêt des princes du sang et des bâtards qui sont salués, tandis que les pairs ne le sont point, assure cette jouissance. De là, autre nouveauté. Lorsqu'on est en place, et qu'un prince du sang arrive, les présidents à mortier et le premier président se lèvent, et réciproquement les princes du sang pour eux; il en étoit de même des pairs, mais les présidents ayant cessé de se lever pour eux, les pairs, chose surprenante, ont cessé aussi de se lever pour les présidents, et à cet égard sont encore comme les conseillers pour qui les présidents ne se lèvent point, et qui aussi ne se lèvent point pour les présidents, et c'est peut-être ce qui a encouragé les pairs à en user de même. A la vérité fils de France et prince du sang en place se lèvent tout debout pour un pair qui arrive et il n'est pas douteux que les pairs ne se lèvent pour eux. De tout cela il résulte d'autres indécences : c'est que les présidents, qui prétendent faire un seul avec le premier président où celui qui préside, et qui, bien que séants à la gauche du banc et haut et bas du bout des princes du sang et des pairs, ne leur veulent point céder dans la marche; ainsi, quand la séance lève, chacun sort de son côté et à même hauteur, les présidents suivis des conseillers du côté ordinaire du greffier, les princes du sang et les pairs du côté de la cheminée, mais depuis peu d'années on a affecté de tenir cette entrée fermée, de manière que, pour ne pas sortir par la même, celui qui préside fait signe aux princes du sang qui sortent seuls, et l'on ne voit pas pourquoi les pairs ne les suivent pas comme ils faisoient par l'autre sortie. Le dernier prince du sang en marche, les présidents à mortier se rasseyent pour montrer par un intervalle qu'ils ne suivent pas les princes du sang, puis ils se lèvent et sortent, pendant quoi les pairs restent assis sans bouger, leur chapeau

bas et inclinant la tête aux révérences qu'ils reçoivent des présidents en passant; puis, étant restés encore un moment après la sortie du dernier des conseillers, ils se lèvent et sortent. Cela produit encore la même incivilité lorsque la Tournelle est mandée, comme elle l'est toujours à la réception des pairs. On est en séance en bas; la Tournelle arrive avec les présidents à mortier qui en sont à la tête; les princes du sang et les présidents qui sont de la grande chambre se lèvent dès que ceux de la Tournelle paroissent au passage et ne se rasseyent qu'en même temps qu'eux, sans que pendant tout ce temps-là les pairs remuent de leurs places. Pour aux hauts siéges les princes du sang et les pairs, ou seuls, ou à la suite des princes du sang, entrent en séance et en sortent par la lanterne de la cheminée, de front et en même temps que les présidents par celle de la buvette, le premier observant, entrant ou sortant, de marcher de façon qu'il arrive, ou en place ou à la lanterne, en même temps que le premier président. Mais voici encore une autre invention que les fils de France essuyèrent aux renonciations, et dont ils furent fort choqués, sans qu'il en fût autre chose. Les présidents ont si bien fait rembourrer la partie du banc, à la gauche et joignant le coin du roi, sur lequel ils s'asseyent, qu'elle est plus haute de plus d'un pied que le reste du même banc où siégent les conseillers, qui jamais ne s'oseroient avancer sur ce rembourré, quand même il n'y auroit qu'un seul président en place, et en laissent tout l'intervalle vide; au contraire, au banc à droite, ils ont fait débourrer joignant le coin du roi trois ou quatre places, en sorte qu'on ne s'y peut asseoir, et que tout cet intervalle est vide entre le coin du roi et le premier seyant sur ce banc, soit fils de France, soit prince du sang, soit pair, tandis que celui qui préside tombe du coude au coin du roi, que les présidents ont plus d'un pied d'élévation au-dessus de toute la séance, sans marchepied différent toutefois, et que les bancs des fils de France, princes du sang, pairs et conseillers, sont pareils et de même niveau. On seroit honteux de rapporter ces misères, si elles ne présentoient en même temps une fécondité d'imaginations qui se fait des distinctions si aisées, et qui deviennent après des réalités par l'usage et l'opiniâtreté. Avec un tapissier à soi on fait toutes ces choses, et tel est le titre des présidents; mais il falloit bien donner aussi quelque avantage aux conseillers, outre celui de ne se lever ni pour les pairs ni pour les princes du sang qui arrivent, parce qu'ils ne se lèvent pas pour les présidents. Or, voici ce qui s'est introduit avec la subtilité du reste. Le nombre des pairs s'étant accru, tous n'ont pu tenir sur un seul banc, ils ont donc rempli le second en face des présidents aux bas siéges, et quelquefois le troisième aux hauts siéges on redouble un banc le long de celui qui est adossé au mur, et les hauts siéges sont assez larges pour cet ajoutage; alors un conseiller se met à la dernière place de chaque bout et se mêle ainsi avec

les pairs; cela s'appelle garder le banc, on ne sait contre qui ni pourquoi, mais cela est de la sorte. A la vérité ces conseillers, qui sont toujours les plus anciens, n'ont pas encore entrepris de marcher ni d'opiner parmi les pairs, mais aux progrès qu'on a vus il y a lieu de s'étonner d'une si longue réserve. Il y a encore mille choses ou ridicules ou indécentes et plusieurs même importantes dont on omet les usurpations; mais il falloit expliquer celles-ci, puisque c'est d'elles dont il s'agit ici dans nos Mémoires. M. du Maine avoit été reçu au parlement comme un autre pair, et s'étoit contenté de les précéder et d'être nommé comme eux, mais salué du bonnet; ensuite il eut le traitement entier des princes du sang, et comme eux traversa le parquet. Or, voici ce que c'est que traverser le parquet. Devant le banc qui est en face de celui des présidents en bas, il y a un petit bureau au milieu, un peu plus avancé que ceux des deux bouts du même banc, dont celui à l'entrée est pour le greffier et les deux autres pour les papiers des rapporteurs, et ces bureaux sont petits et aisés à approcher ou reculer. Entrant par le chemin ordinaire de tout ce qui a séance, on rase le bureau du greffier, on longe le banc en face de celui des présidents, et on prend garde de passer entre le banc et le bureau du milieu; arrivé au bout du banc, on longe l'autre jusqu'à la place où l'on se doit mettre quand nos anciens ne le remplissent pas; ainsi en usent les pairs et les conseillers. Traverser le parquet est entrer aussi par le bureau du greffier, mais aller droit par le milieu de la place et par le plus court à l'endroit du banc où l'on voit qu'on doit avoir place, et c'est ce que font les présidents à mortier et les princes du sang. M. le Prince le Héros est le premier qui le fit pendant la minorité de Louis XIV; c'étoit un droit réservé au seul premier prince du sang; M. son père, qu'il suivoit et qu'il n'avoit point averti, le sentant sur ses pas, s'arrêta et en se tournant lui dit qu'il prît l'autre chemin : « Allez toujours; lui répondit le jeune prince, et laissez-moi faire, qui est-ce qui m'en empêchera? » En effet, ses lauriers et une minorité lui laissèrent le champ libre, et depuis cela tous les princes du sang ont traversé le parquet. Les bâtards le traversèrent aussi lorsqu'ils furent déclarés princes du sang et capables de succéder à la couronne, et, comme ils ne le traversent plus depuis qu'il sont perdu cette qualité et cette faculté de succéder, ils ne vont plus au parlement en aucune occasion. Aux hauts siéges, les princes du sang entrent par le bureau du greffier à l'ordinaire aux bas siéges, les traversent et montent aux hauts siéges par le degré qui est au pied du coin du roi; les autres viennent des deux côtés par les deux lanternes, et les princes du sang y viennent de même pour la grande audience et les pairs à leur suite, en même temps que les présidents arrivent de leur côté; car il n'est question de traverser le parquet ou non que lorsque tout est en séance, ou la plus grande partie, et qu'on y ar-

rive alors. Il faut maintenant revenir à ce qui a causé cette ennuyeuse narration. M. du Maine, un beau matin, étant dans le cabinet du roi à l'issue du lever, lorsque beaucoup de gens y entrent pendant l'ordre, parla à d'Antin de l'indécence du bonnet, puis au duc d'Aumont, après à M. d'Harcourt, leur dit que cela étoit insoutenable et que, si MM. les ducs vouloient se fier à lui, il le leur feroit donner et en faisoit son affaire. Il ne s'agissoit alors d'aucune dispute ni d'aucune prétention; tout dormoit avec le parlement à cet égard depuis grand nombre d'années. La surprise de ces messieurs en fut d'autant plus grande que rien n'avoit porté à cette conversation, moins encore à une proposition pareille de la part d'un homme qui n'étoit pas ami des rangs de l'État ni des règles, et pour qui, par degrés elles avoient toutes été violées jusqu'à la succession à la couronne; cela fut donc reçu froidement. Le lendemain M. du Maine attaqua encore les mêmes et à la même heure, et avec eux le duc de Noailles; il ajouta qu'il en avoit déjà pressenti le roi, qui n'y feroit aucune difficulté dès que le parlement consentiroit; qu'il se faisoit fort du premier président qui gouvernoit le parlement; qu'enfin il ne comprenoit pas la froideur qu'ils lui témoignoient sur une affaire à laquelle, depuis qu'elle étoit née, ils avoient toujours paru si sensibles; que pour lui il desiroit l'amitié de MM. les ducs, qu'il la leur vouloit témoigner, qu'il les prioit de le leur dire, de se voir entre eux sur sa proposition, et de lui dire après ce qu'ils desireroient de lui. Ce compliment leur parut trop pressant et la chose trop suivie pour pouvoir se dispenser de se voir entre eux. Dès le jour même ils prièrent quelques-uns des principaux qui se trouvèrent à Versailles de venir chez le duc d'Harcourt, où la chose fut débattue. Personne ne prit à l'hameçon, excepté M. d'Aumont, et fort légèrement le duc de Noailles. Tous craignirent, *Danaos et dona ferentes.* On jugea que M. du Maine vouloit engager cette affaire pour commettre les ducs avec le parlement, les mettre aux mains, les humilier, et profiter de la division de gens dont, à la mort du roi qu'on voyoit baisser tous les jours de santé, l'union lui pouvoit être funeste et devenir la ruine de tout ce qu'il avoit édifié. Il y eut là-dessus peu de disputes, et l'on convint aisément que cette vue étoit la cause de ces offres si obligeantes, si pressantes et si peu attendues. Mais la conduite à tenir n'étoit pas facile; s'il étoit rude de donner dans un panneau découvert, il n'étoit pas moins dangereux de refuser les empressements de M. du Maine, et c'étoit lui déclarer tacitement, ou qu'on pénétroit son motif, ou qu'on ne vouloit lui rien devoir, parce qu'on avoit résolu de l'attaquer, et l'un et l'autre exposoit en général et en particulier à toutes sortes d'inconvénients dans le degré d'empire sur l'esprit du roi auquel M. du Maine étoit parvenu, qui n'étoit plus qu'un avec madame de Maintenon depuis longtemps. Tout cela débattu, il passa que le péril de donner

occasion à M. du Maine de faire passer les ducs pour ses ennemis auprès du roi étoit encore plus grand que celui du précipice qu'on voyoit ouvert; qu'accepter ses offres n'étoit point un parti de choix, mais de nécessité; qu'il ne restoit qu'à s'y conduire avec toute la prudence qu'on y pourroit mettre, et puisqu'on ne pouvoit s'en défendre, voir sagement quel parti on en pourroit tirer. La réponse fut donc rendue dans cet esprit. M. du Maine parut ravi, et pressé de se mettre en besogne; il répondit des princes du sang dont l'âge et la situation ne leur permettroient pas de balancer la volonté du roi, qu'il avoit parfaitement disposé; il conseilla qu'on s'assurât seulement de M. le duc d'Orléans, exhorta d'Antin d'en dire un mot au roi, et assura qu'il verroit incessamment le premier président. On verra dans la suite que les ducs ne se trompèrent pas dans leurs soupçons, et comment à la fin M. du Maine leva le masque et profita de la guerre qu'il mit à ce dessein allumée entre les ducs et le parlement, qui devint funeste aux uns et aux autres, et qui le fut aussi par contre-coup à l'État, à qui l'union de ceux qui devinrent ennemis eût paré bien des coups dont il se sentira longtemps encore. Mais, pour achever ce dont il s'agit ici, le premier président fut tout sucre et tout miel; il promit des merveilles et à M. du Maine et aux ducs d'Aumont et d'Antin; ce dernier trouva le roi favorable; il parla même à d'Antin le premier, lui dit que, pourvu que la chose se passât de concert, il ne demandoit pas mieux que d'ôter ce scandale, qui, en effet, étoit insoutenable, et qu'il seroit fort aise de faire ce plaisir aux ducs. M. du Maine voulut qu'ils présentassent un mémoire au roi pour servir de base au jugement; le premier président en fut d'avis aussi; d'Antin le dressa fort court et fort poli pour le parlement, et l'envoya au premier président, qui n'y trouva rien à reprendre, et le lui renvoya au bout de trois ou quatre jours. D'Antin seul le présenta au roi qui le lut sur-le-champ et le loua beaucoup. M. du Maine l'avoit approuvé aussi, et le roi promit d'en parler et de le remettre au premier président dès qu'il le verroit comme on en étoit convenu.

Vendredi 7, à Marly. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Madame la Duchesse et toutes les dames sont revenues de Rambouillet avec M. le comte de Toulouse; l'électeur de Bavière s'en est retourné à Saint-Cloud. Il y a eu ce voyage beaucoup de chasses et fort grand jeu. — La reine d'Espagne a trouvé à Pau la reine douairière sa tante, qui y étoit venue de Bayonne; elle alla au-devant d'elle

le jour qu'elle arriva à Pau; elle y mena huit carrosses à six mules. Elles descendirent toutes deux en même temps dès que leurs carrosses approchèrent, et puis remontèrent toutes deux dans une calèche que la reine douairière avoit amenée et dont elle lui fit présent. Elles soupèrent le soir en particulier seules. La reine sa tante la conduit jusqu'à Saint-Jean-Pied-de-Port; elle lui a fait beaucoup de présents, et entre autres une garniture de diamants.

Samedi 8, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et l'après-dînée il entendit le sermon et vêpres, et retourna encore au salut. Le soir il travailla chez madame de Maintenon avec M. le chancelier. — Dauger, major de la gendarmerie, fut attaqué d'un mal qui ressemble à l'apoplexie, et tomba sans connoissance dans la chambre du roi; c'est un homme fort estimé et que l'on plaint fort. — M. le duc de Saint-Aignan a joint la reine d'Espagne à Pau, et lui a fait les présents du roi dont il étoit chargé. Elle mit d'abord à son bras le portrait du roi, où il y a quatre très-beaux diamants. Ce duc passera jusqu'à Madrid; il en avoit demandé la permission au roi avant que de partir d'ici. — On mande d'Angleterre qu'il y a de grandes émotions dans plusieurs villes de ce royaume, et que bien des gens sont mécontents du fils de leur nouveau roi, à qui ils ont fait prendre le titre de prince de Galles; mais ils paroissent fort contents de la princesse son épouse, qui est née princesse d'Anspach.

Dimanche 9, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla tirer après son dîner, et travailla le soir avec M. Pelletier chez madame de Maintenon, où il y eut ensuite musique. — On mande d'Espagne que l'affaire du cardinal del Giudice ne s'accommode point. Il avoit demandé au roi son maître la permission d'aller faire sa cour à la nouvelle reine, à son passage à Pau, et l'on n'a point voulu le lui permettre. On commence à croire qu'il ne retournera point en Espagne. — Le prince Alexandre

Sobieski est mort à Rome; il n'avoit jamais été marié. Il a encore deux frères, le prince Jacques, son aîné, et le prince Constantin, son cadet; l'électrice de Bavière est sa sœur. Il étoit chevalier de l'Ordre, et il y a présentement, à ce que je crois, quarante-neuf places vacantes, dont il y en a trois d'ecclésiastiques.

Lundi 10, *à Versailles*. — Le roi prit médecine, et après son dîner il travailla avec M. de Pontchartrain jusqu'à sept heures, et puis entra chez madame de Maintenon à son ordinaire. — Le mariage du fils de M. de Goesbriant avec mademoiselle de Châtillon est entièrement réglé; il il y avoit eu quelques difficultés que le duc d'Aumont a trouvé le moyen de surmonter, et les deux familles en reçoivent présentement les compliments. — Le roi a donné au maréchal d'Huxelles le logement qu'avoit le maréchal de Villars, à qui le roi vient de donner le logement de feu monseigneur le duc de Berry. — On parle fort du mariage du fils de M. de Florensac avec la fille aînée de M. de Villacerf; ils sont assez proches parents par les deux mères; madame de Florensac étoit Senneterre, et madame de Villacerf est de la même maison.

Mardi 11, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; après son dîner il travailla chez lui avec M. le chancelier jusqu'à cinq heures, et puis vint chez madame de Maintenon, où il joua au brelan avec les dames. — Van Hole*, grand audiencier, mourut subitement à sa maison à Issy; il faisoit beaucoup de dépenses et étoit fort répandu dans le monde par le grand jeu qu'il jouoit. — Bontemps, premier valet de chambre du roi, achète la charge de capitaine des Tuileries de M. Catelan; il lui en donne 10,000 écus, et lui laisse sa vie durant les appointements de la charge, qui ne sont que de 1,000 francs, et une maison qui y est attachée et qu'on loue 2,000 francs. Le roi crée une charge de lieutenant des chasses de la capitainerie de Grenelle, dont Bontemps est capitaine, et le

roi lui donne à vendre cette nouvelle charge pour payer les 10,000 écus qu'il donne à Catelan.

* Van Hole, ou, comme on l'a francisé, Vanolles, étoit un Hollandois, qui fit sa fortune dans les partis, et qui devint trésorier de la marine. C'étoit un homme de plaisir, de jeu, de bonne chère et de fêtes, qui s'y ruina. La banqueroute, à ce que l'on prétendit, lui fit peur, et sa mort vraie ou supposée le délivra de cet opprobre et de ses suites; les uns ont dit qu'il se tua, et les autres qu'il s'enfuit et qu'on enterra en sa place une bûche. Cela fut étouffé principalement par le crédit du prince et du cardinal de Rohan, à qui il s'étoit fort attaché et qui ne l'avoient que trop poussé dans le grand monde; ils protégèrent son fils, tout jeune alors, qui s'est depuis un peu remplumé par un mariage, s'est fait maître des requêtes, et qui a acquis de la réputation et de l'estime dans les intendances où il sert encore très-bien.

Mercredi 12, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon; après le dîner il tint encore le conseil d'État, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Madame la comtesse de Brionne* mourut à Paris après une longue maladie; elle n'étoit point revenue à la cour depuis la mort du comte de Brionne son mari. Elle n'a laissé que deux enfants, qui sont le prince de Lambesc et mademoiselle de Brionne, que M. le Grand va prendre auprès de lui. Le prince de Lambesc a la survivance du gouvernement d'Anjou. — La réforme de la cavalerie est achevée; on garde trente escadrons moins qu'à la dernière réforme, mais les escadrons seront plus forts; ainsi il y aura la même quantité de cavalerie. On ne garde que les quatorze régiments de dragons qu'on garda à la dernière réforme.

* Il n'y a guère eu de femme plus à plaindre que cette comtesse de Brionne, qui avec un grand bien et de la naissance, mais peu d'esprit et de santé, de la laideur et une grande vertu, fut toute sa vie indignement traitée de beau-père, de belle-mère et de toute leur maison, et le souffrit avec une douceur et une patience qui ont peu d'exemples. Il n'y avoit que son mari qui en usât bien avec elle, mais il étoit lui-même si méprisé et si maltraité dans sa famille que cette ressource n'étoit que pour le cœur. Depuis la mort de madame d'Armagnac, elle étoit un peu

moins malheureuse, et depuis qu'elle fut veuve elle vécut dans une grande retraite. Elle étoit héritière et sans aucuns proches parents. Sa mère étoit morte il y avoit bien des années, et son père n'avoit guère demeuré ici après l'avoir mariée. Il ne put souffrir d'injustes mépris, et s'en retourna en Bretagne, où il mourut. Cette maison d'Épinay de Bretagne, qui n'est pas des Saint-Luc, y est ancienne et fort bien alliée, et a possédé de grandes terres.

Jeudi 13, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe et alla se promener à Marly, où il fait beaucoup planter. Le soir, chez madame de Maintenon, il y eut petite musique. — Florensac et Villacerf demandèrent au roi, le matin, l'agrément pour le mariage de leurs enfants. Villacerf donne à sa fille 100,000 écus et lui assure encore 100,000 francs après la mort du père et de la mère, loge et nourrit six ans son gendre et sa fille. M. de Florensac, qui est fort seul chez lui, depuis la mort de madame de Senneterre sa belle-mère, ira loger chez Villacerf; la noce se fera jeudi. — Le roi donna, ces jours passés, permission à M. d'Épinoy d'être reçu pair au parlement, quoiqu'il n'ait pas l'âge, et lui a fait expédier les lettres au parlement, nécessaires pour cela. Il sera reçu mardi avec M. le prince de Rohan. Il fait mettre sa duché et pairie sur la terre de Joyeuse; il s'appellera toujours prince d'Épinoy *.

* Depuis l'édit de 1711, les pairs, par un article de cet édit, n'étoient plus reçus qu'à vingt-cinq ans. L'aventure de M. de Bouillon, dont le père fait duc et pair mourut incontinent après, sans avoir pu être reçu au milieu des guerres civiles, et qui, étant enfant, vit M. Chabot devenir duc de Rohan, être reçu et le précéder, et l'affaire récente de MM. de Saint-Simon et de la Rochefoucauld, furent l'occasion de cette grâce pour assurer le rang d'ancienneté du duc de Melun, qui fut reçu et opina avec voix délibérative, mais avec défense de plus prendre sa séance qu'il n'eût vingt-cinq ans. Les Mémoires se trompent ici dans un fait grossier, puisqu'il prit dès lors le nom de duc de Melun, et quitta tout à fait celui de prince d'Épinoy. Ils ne se trompent pas moins quand ils disent qu'il n'opina point le jour de sa réception (1).

(1) Voir au 18 décembre suivant.

Vendredi 14, *à Versailles.* — Le roi, après la messe, entra chez madame la duchesse d'Orléans, à qui les douleurs pour accoucher avoient pris à cinq heures du matin ; cependant elle se porta bien le reste du jour, et on ne croit pas qu'elle accouche cette nuit. Le roi, après être sorti de chez madame la duchesse d'Orléans, travailla avec le P. le Tellier. Il ne sortit point de l'après-dînée parce qu'il fit vilain temps ; il joua au brelan avec les dames chez madame de Maintenon jusqu'à six heures, et puis repassa chez lui jusqu'à sept et retourna chez elle, où il y eut grande musique. — Les chanoinesses de Denain vinrent ici ces jours passés. Madame de Dangeau les présenta au roi, à qui elles contèrent tout ce que leur chapitre avoit souffert dans les dernières campagnes de la guerre : leur église abattue, où elles ne peuvent plus faire le service. Le roi a eu pitié de leur misère et leur a donné 5,000 francs, et leur a fait encore quelque autre grâce.

Samedi 15, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, ne sortit point de tout le jour, travailla l'après-dînée avec M. le chancelier, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon, quoique d'ordinaire il n'y en ait point les samedis. — Greder, colonel suisse, est mort. On croit que son régiment sera donné à d'Affry ou à Soury ; ces deux prétendants sont beaux-frères et fort amis. Il y a aussi des gens qui s'imaginent qu'on donnera ce régiment à Basseville, envoyé du roi en quelques cours d'Allemagne, et qui est homme de beaucoup de mérite aussi bien que les deux autres prétendants. — Madame la duchesse d'Orléans eut durant toute la journée des douleurs de temps en temps, mais elle pourroit bien n'accoucher encore de quelques jours.

Dimanche 16, *à Versailles.* —Le roi, après son lever, donna une longue audience dans son cabinet au premier président, et après la messe il tint le conseil d'État à son ordinaire. Après le dîner il entendit le sermon et puis travailla avec M. Pelletier, et le soir, chez madame de Main-

tenon, il y eut grande musique jusqu'à neuf heures. Madame la duchesse d'Orléans eut des douleurs de temps en temps, qui ne l'empêchent point de manger comme à son ordinaire; elle a même joué dans l'intervalle de ses douleurs. — On a des nouvelles du roi de Suède, du commencement de ce mois; il paroît qu'il veut faire quelque séjour à Stralsund. On y attendoit le prince héréditaire de Hesse, et plusieurs autres princes d'Allemagne y étoient déjà venus.

Lundi 17, *à Versailles*. — Le roi travailla l'après-dînée avec M. de Pontchartrain. — On a envoyé de Madrid la liste des grands officiers de la maison de la reine : Le marquis de Sainte-Croix a été fait mayordomo mayor; le marquis de Castanaga cavalierizo mayor; madame la princesse des Ursins camerera mayor. Les dames du palais sont : la duchesse d'Havré, la marquise de Crèvecœur, la princesse de Santo-Buono, la princesse de Robecque et la princesse de Lanti qui ne vient que d'être mariée et qui s'appeloit, étant fille, dona Francisca Fernandez de Cordova*. On mande de Madrid que le comte d'Albert en est parti le 1er de ce mois, mais qu'il n'arrivera ici qu'après les Rois.

* Ce marquis de Santa-Cruz, car il n'y a que Dangeau qui ait francisé son nom, est encore majordome major de la même reine, fort bien et en grande considération auprès du roi d'Espagne et d'elle. Il est de la maison de Benaridez, et tire sa grandesse de la maison de Bazan, de ce marquis de Sainte-Croix, comme l'appellent les Mémoires de ce temps, qui étoit capitaine général de la mer. Catherine de Médicis, qui se voulut illustrer d'un prétendu droit sur le Portugal après la mort du cardinal-roi, aida, pour affoiblir l'Espagne, le prieur de Crato, bâtard, et agit pour elle-même. Elle obligea son cousin Strozzi de quitter la charge de colonel général de l'infanterie, et de commander à son très-grand regret une petite flotte, sur laquelle, à l'envi, la fleur de la cour et de la noblesse s'embarqua pour plaire à Catherine. Cette flotte fut battue par Sainte-Croix, en 1582, près l'île Saint-Michel, vers les Canaries et coulée à fond. Sainte-Croix fit égorger Strozzi et toute cette noblesse de sang-froid, qui s'étoit sauvée dans cette île et rendues prisonnière, dont il fut fait grand d'Espagne de seconde classe par Phi-

lippe II, qui n'en fit jamais aucun de la première. Cet Alvare Bazan est célèbre par cette barbarie, et on prétendit qu'elle plut autant à son maître que sa victoire. Il eut un fils qui en eut un autre, mais qui n'eut qu'une fille, et de filles en filles cette grandesse passa par les maisons de Mendoze et de Pimentel, puis tomba dans celle de Benaridez. Le marquis de Santa-Cruz, dont il s'agit ici, est fils du fils de celui qui recueillit cette grandesse par son mariage, qui passera aux enfants de sa sœur et du comte de Parcente, parce qu'il n'a point d'enfants de la fille du comte de Launes qui est Alava. Il eut deux procès presqu'en même temps, tous deux parfaitement contradictoires, et qu'il perdit pourtant tous les deux : il fut démarié pour impuissance et condamné à nourrir un enfant qu'une fille prétendit avoir eu de lui. C'est un grand homme parfaitement bien fait, l'air noble et les manières aussi, débauché et qui en a bien la mine à son air mâle, noir et fourni, des yeux malins et qui, sans être ni louches ni en rien désagréables, regardent de travers et volontiers moqueurs; aussi l'étoit-il et avec causticité, avec beaucoup d'esprit, mais sans bouffonnerie. Il est fort glorieux, et a l'extérieur grave et fort décent. Il n'aime pas les François, et à l'échange des princesses, c'est-à-dire de l'infante et de la reine d'Espagne, veuve du roi don Louis, dont il fut chargé à l'île des Faisans, il fut piqué au dernier point, par orgueil, de la modicité du présent et ne le vouloit point prendre. Il se moqua fort du prince de Rohan, chargé par la France du même échange; il voulut prendre de l'altesse dans l'instrument et donner à Santa-Cruz de l'excellence; n'en pouvant venir à bout, il essaya de lui persuader de prendre aussi de l'altesse et y réussit peu; enfin il se retrancha à ne prendre ni l'un ni l'autre et y échoua. Santa-Cruz voulut prendre de l'excellence, comme le titre des grands d'Espagne, et voulut de même que le prince de Rohan en prit comme lui, parce qu'il étoit duc et pair et qu'il ne connoissoit rien de plus grand en France, excepté les princes du sang. La dispute dura deux jours, et il en fallut passer par là. Santa-Cruz a depuis eu la Toison, et l'ordre du Saint-Esprit en 1724, à la recommandation de la reine d'Espagne. Il n'est pas aisé avec de grands biens. Il vivoit retiré dans ses terres, qui sont dans la Manche, où il a un château magnifique à deux lieues d'une maison très-médiocre où il demeuroit, et le rare est qu'il n'a jamais été à ce château. La guerre s'étant portée dans la Manche, il assembla ses vassaux, et de bonne volonté garda un passage qui étoit important, et que les ennemis ne purent emporter après l'avoir attaqué deux fois. Cette action toucha le duc de Berwick, qui commandoit l'armée; il le manda, lui donna du commandement, en écrivit à la cour et l'y mena après la campagne. Cela le fit connoître à madame des Ursins. Il continua à servir et à s'avancer avec grande valeur, et au mariage de cette reine, sa naissance, ses actions, son esprit et sa dignité per-

suadèrent madame des Ursins de lui donner la première charge de la nouvelle maison. Pour Castanaga [il] n'a rien laissé qui me l'ait fait connoître; c'étoit apparemment le fils ou le gendre de celui qui a été gouverneur des Pays-Bas. Les dames du palais étoient toutes créatures de madame des Ursins. La princesse de Robecque est mademoiselle de Solre dont il a été parlé ci-dessus. La marquise de Crèvecœur étoit fille du prince de Santo-Buono Carraccioli, ambassadeur d'Espagne à Venise, fait grand d'Espagne ensuite et conseiller d'État, puis gouverneur du Pérou, où il trouva une herbe qui le guérit pour toujours de la goutte, sans lui en laisser d'autres suites que l'estropiement où elle l'avoit réduit depuis longtemps; c'étoit un des hommes du monde qui avoit le plus d'esprit, de grâces, de tour, de noblesse dans les manières, et l'esprit le plus orné, le plus agréable. Il perdit sa femme au Pérou; c'est apparemment une erreur que son nom parmi les dames du palais, où on n'auroit pas pu mettre une morte. La fille étoit aimable au dernier point, mais elle ne vécut que peu d'années; son mari étoit Ferreiro, sujet de M. de Savoie; sa mère étoit une bâtarde de Savoie, et le père étoit le prince de Masseran. C'étoit un homme bien fait et qui en avoit fait d'ambitieux et d'heureux usages, plein d'esprit, de grâces, d'ambition, à qui rien ne coûtoit et qui prenoit comme naturellement toutes sortes de formes, qui lui valurent la Toison fort jeune et enfin la grandesse. Il fut ensuite capitaine des hallebardiers de la garde et capitaine général d'armée; en un mot un homme souple, maître de soi, ne faisant pas la plus petite chose sans vue, et l'homme du monde le plus propre dans une cour. La duchesse d'Havré et la princesse de Lanti étoient belles-sœurs. Le prince Lanti étoit fils d'une sœur de madame des Ursins; elle trouva un vieil avare et veuf, homme d'esprit et adroit, qui se disoit Cordova et que peu d'autres en avouoient. Il s'appeloit le comte de Priego. Il avoit une fille unique vertueuse et fort bien faite. Madame des Ursins la trouva assez riche pour faire la fortune du prince de Lanti qu'elle avoit attiré et attaché en Espagne. Le bonhomme se fit tirer l'oreille, et pour conclusion voulut être grand; c'étoit bien le compte de madame des Ursins pour faire tomber la grandesse au prince de Lanti, fils de sa sœur. Le comte de Priego fut donc grand, et le mariage de sa fille fut fait avec le prince de Lanti, lequel se trouva de beaucoup moins riche qu'on n'avoit cru. La sœur du duc de Lanti avoit épousé le duc d'Havré, qui étoit Croy; ainsi les deux belles-sœurs furent dames du palais. Cellamare, neveu du cardinal del Giudice, et qui l'accompagna en France, succéda bientôt après à Castanaga dans la charge de grand écuyer de la reine. Il y aura lieu ailleurs de parler de lui.

Mardi 18, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de

finances; dîna chez madame de Maintenon, où il joua au brelan l'après-dînée. M. le duc d'Orléans l'y vint trouver pour lui dire que madame la duchesse d'Orléans accouchoit; le roi passa chez elle, et une heure après qu'il y fut entré elle accoucha d'une fille qui fut ondoyée et que madame de Marey emmena à Paris dès le soir. — Le prince de Rohan et le prince d'Épinoy furent reçus pairs au parlement, et firent l'un et l'autre des compliments qui furent fort approuvés, et le premier président y répondit très-bien. La pairie de M. de Rohan est sur la terre de Frontenay, qui s'appellera Rohan-Rohan, et la pairie de M. d'Épinoy est sur la terre de Joyeuse. M. d'Épinoy n'avoit pas l'âge pour être reçu ; le roi lui en a donné la dispense, mais il n'opinera point qu'il n'ait vingt-cinq ans. — Le roi travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon.

Mercredi 19, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État et ne sortit point de tout le jour. Le roi apprit, à son lever, que M. le cardinal d'Estrées étoit mort à dix heures du soir à Paris sans presque avoir été malade; il avoit quatre-vingt-sept ans presque accomplis. — Le roi, après son lever, signa le contrat de mariage du fils de M. de Goesbriant avec mademoiselle de Châtillon; la noce se fera dans huit jours chez madame Desmaretz, grand'mère du marié. — Le roi apprit l'après-dînée que M. de Jarnac étoit mort le matin à Paris de la petite vérole; il étoit colonel du régiment de Béarn et ancien brigadier. — Le cardinal d'Estrées est regretté universellement ici et dans Paris *. Il vaque par sa mort beaucoup de bénéfices considérables; il étoit commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et doyen de l'Académie; c'est moi qui lui succède en cette place.

* On ne peut passer en silence un homme tel que le cardinal d'Estrées. Il étoit petit-fils de M. d'Estrées, chevalier du Saint-Esprit, et grand maître de l'artillerie avant que cette charge fût office de la couronne pour M. de Rosny, puis duc de Sully, qui lui succéda immédia-

tement; fils du premier maréchal duc d'Estrées; par conséquent propre neveu de la belle Gabrielle d'Estrées, maîtresse d'Henri IV et mère de César, duc de Vendôme; frère du duc d'Estrées, mort ambassadeur à Rome, et du second maréchal d'Estrées, vice-amiral; oncle et grand-oncle des deux derniers ducs d'Estrées; oncle de l'évêque-duc de Laon, et oncle aussi du maréchal-duc d'Estrées d'aujourd'hui et de son frère l'abbé d'Estrées, commandeur du Saint-Esprit, et mort attendant ses bulles de l'archevêché de Cambray, et de ses sœurs madame de Courtenvaux et mademoiselle de Tourbes. Il perdit sa mère en 1628, l'année même qu'il naquit, et son père en 1670; sa mère étoit fille de M. de Béthune, ambassadeur à Rome, frère du premier duc de Sully, et elle étoit sœur de M. de Béthune, chevalier d'honneur de la reine, qui a enrichi la bibliothèque du roi de tant de précieux manuscrits, et du comte de Charost, depuis duc à brevet, grand-père du gouverneur de Louis XV. Comme tout cela est maintenant ancien, il a fallu faire connoître la plus proche famille du cardinal d'Estrées. C'étoit ce qui se pouvoit véritablement dire un bel esprit, mais sans le vouloir être et sans s'en apercevoir lui-même, un esprit aisé et agréable, une grande érudition, solide, exacte, nette, précise et sans vouloir jamais être savant, mais se moquant librement de ceux qui, sans l'être, le vouloient paroître; profond théologien débarrassé des épines et des chicanes des questions et allant toujours au vrai par le plus droit; thomiste et peut-être quelque chose de plus; éloquent avec grâce et toujours éloquent naturellement jusque dans les moindres discours, avec cela l'homme du monde de la meilleure et de la plus agréable compagnie, et avec qui il y avoit toujours à apprendre, magnifique et noble en tout, extrêmement désintéressé, infiniment capable d'amitié et de services, par conséquent du contraire avec une entière liberté; ambitieux pour arriver au but, tranquille ensuite, mais impétueux en affaires et y payant quelquefois trop de supériorité d'esprit; souvent distrait, et des traits souvent fort plaisants et toujours naturels; homme poli, affable, mais haut, quelquefois colère et qu'il ne faisoit pas bon tâter quel qu'on fût; grand courtisan, mais toutefois avec dignité, plein d'honneur, de probité, de vertu et même de piété qui lui vint avec l'âge; car étant plus jeune il étoit aimable et galant; il en avoit encore conservé les manières, mais avec une grande bienséance; et pour la figure il avoit été très-bien fait. C'étoit encore un grand homme droit et très-bien fait, avec un beau et vénérable visage lorsqu'il mourut, et toujours d'une santé parfaite et d'une grande égalité d'humeur. Il fut évêque-duc de Laon à vingt-cinq ans, et sacré à vingt-sept. Tôt après il brilla dans une assemblée du clergé en 1660, où sa capacité et son talent pour la négociation lui firent honneur; il en eut beaucoup dans l'accommodement de la célèbre affaire des quatre évêques, et à la paix de Clément IX, que plût à

Dieu qu'on n'eût pas enfin altérée ou plutôt anéantie. Il entra fort dans l'affaire de la préopinion aux lits de justice, que les pairs emportèrent sur les présidents à mortier en 1664. Il étoit cousin germain du duc de Vendôme, bâtard d'Henri IV, qui, avec ses enfants, avoit toujours eu la plus intime liaison et confiance avec le maréchal d'Estrées, son père, qui continua sur le même pied tant qu'il vécut. Cela donna lieu à M. de Laon d'entrer dans les mariages des deux filles que M. de Nemours laissa de sa femme, fille de César de Vendôme; et ce fut cet évêque qui les conclut tous deux en 1665, avec le père du premier roi de Sardaigne, et en 1666 avec Alphonse, roi de Portugal. Il en conduisit la princesse à Lisbonne, et en eut la nomination au chapeau; les malins l'accusèrent de l'avoir eu en vue uniquement pour le mariage de son neveu, qu'il fit en 1670 avec la fille de M. de Lyonne, ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères, et les chansons ne manquèrent pas. Ce chapeau traîna et lui donna force inquiétudes. L'abbé de la Victoire, qui avoit beaucoup d'esprit et qui étoit extrêmement du grand monde, étoit fort de ses amis; un soir qu'il arrivoit fort tard dans une maison où il étoit attendu, et où il y avoit fort bonne compagnie, et la plupart en liaison avec le prélat, on lui demanda avec impatience d'où il venoit et qui pouvoit l'avoir retardé si longtemps: « Hélas, répondit l'abbé d'un ton pitoyable, d'où je viens? J'ai tout aujourd'hui accompagné le corps du pauvre M. de Laon! — Comment, M. de Laon? s'écria tout le monde, M. de Laon est mort! Il se portoit bien hier; cela est pitoyable; dites donc, qu'est-il arrivé? — Il est arrivé, répliqua l'abbé toujours sur le même ton, qu'il m'est venu prendre pour faire des visites, que son corps a toujours été avec moi et son esprit à Rome, et que je ne fais que le quitter et fort ennuyé. » Alors la frayeur et la douleur se changea en risée; il étoit fort sujet à ces distractions. Enfin le chapeau arriva en 1671; mais il ne fut déclaré qu'en 1672. Il fut protecteur de Portugal, et alla à Rome, où son frère étoit ambassadeur, dès le commencement de 1672, après l'élection d'Innocent XI, Odescalchi. Il revint en France, et fut incontinent après à Munich traiter le mariage de Monseigneur. Il se démit ensuite de son évêché en faveur de son neveu, et désira beaucoup, tout cardinal qu'il étoit, un brevet de conservation des rang et honneurs d'évêque-duc de Laon; il l'obtint; et, quoique ce fût bien des années avant M. d'Aubigny, lorsqu'il passa de Noyon à Rouen, on a dit que celui-ci fut le premier à qui cette grâce fut accordée, parce que, n'étant pas cardinal, elle étoit plus remarquable. Retourné à Rome, il y vécut six ans avec le duc son frère, qui étoit toujours ambassadeur, partageant les affaires, la dépense, la même table et la même maison dans l'union la plus parfaite. Ce fut là où il eut à lutter sur la régale et les libertés de l'Église gallicane, et à déployer une érudition, une force et des vérités qui déplaisoient fort à une cour si attentive à

usurper toute domination, si impatiente de règles et d'antiquité, et dominée par un pape dévoué aux ennemis de la France. Ayant perdu son frère en 1687, qui fut pour lui une grande affliction, il se trouva seul chargé de toutes les affaires. Il les traitoit souvent avec don Livio Odescalchi, neveu du pape, fort inepte, sinon à amasser, comme il fit, des biens immenses, et on reprochoit au cardinal qu'on entendoit crier des antichambres qu'il négocioit à coups de poing. Il eut à porter tout le fait de l'étrange et triste ambassade de M. de Lavardin, et à soutenir toutes les fureurs du pape; il s'en démêla toujours avec grande dignité, conservant toute sa considération personnelle, tandis qu'on se faisoit un devoir à Rome d'en manquer en tout au roi. Il vit enfin mourir cet étrange pape, à qui l'empereur Léopold dut tant et l'Angleterre sa révolution. Alexandre VIII, Ottobon, fut élu en 1689, et le cardinal d'Estrées revint à la cour après une si longue absence; mais il fallut bientôt après retourner à Rome pour l'élection d'Innocent XII, Pignatelli, en 1691, le plus digne pape de bien loin qui ait rempli le saint-siége, longtemps avant lui et après lui, et y demeurer deux ans pour finir les affaires du clergé, dont pourtant le cardinal de Janson avoit la principale conduite, et dont le flegme se marioit admirablement bien avec la vivacité, le feu et les traits du cardinal d'Estrées. Ils les finirent en 1692 au gré du roi, qui avoit fort molli sur tout ce qui s'étoit fait à l'assemblée du clergé de 1682, et qui éprouva depuis que, quand on commence à mollir avec Rome, on est après conduit bien loin; mais les jésuites, en cela d'accord avec le séminaire de Saint-Sulpice, qui, par M. de Chartres, avoit pris et conservé un grand crédit sur madame de Maintenon, l'emportèrent sur ces deux cardinaux et sur toutes sortes de raisons. En 1700 la mort du pape rappela le nôtre à Rome pour l'élection de Clément XI, Albani, d'où il alla négocier à Venise, puis passa en Espagne. Ce fut dans ces premiers voyages qu'il maria madame des Ursins, qu'il avoit trouvée veuve et errante à Rome, et qu'il lia avec elle cette amitié plus qu'intime qui eut tant de part à le faire choisir pour aller en Espagne. On a vu combien on fut trompé dans ces vues, et comme la dominante princesse se défit des cardinaux d'Estrées et Portocarrero, ses anciens amis, pour gouverner seule et à son gré. De retour d'Espagne et pourvu de la belle abbaye de Saint-Germain des Prés, le cardinal d'Estrées ne songea plus qu'à vivre avec ses amis et sa famille avec décence et amusement. L'affaire de la Constitution se traita un moment chez lui; mais les chefs de ce parti, qui n'avoient pu éviter que le roi ne cédât en ce renvoi à son estime pour le cardinal d'Estrées et à son désir de la paix, s'aperçurent bientôt qu'il savoit trop de théologie et trop aussi d'affaires du monde pour eux, et que celui qui avoit fait la paix de Clément IX dans son premier âge n'étoit pas dans son dernier, et avec l'expérience et l'auto-

rité qu'il avoit acquise, l'homme qu'il leur falloit. Ils vinrent donc bientôt à bout de rompre les conférences auxquelles le cardinal d'Estrées n'avoit garde de prendre goût, parce qu'il voyoit trop clairement la droiture et la vérité, d'une part, le parti, la fascination et la violence, de l'autre. Ce fut dans le temps court de ces conférences que le P. Lallemant, un des principaux boute-feux des jésuites et qui alloit écumer ce qui se passoit à l'abbaye Saint-Germain, s'y trouvant un jour avec le maréchal d'Estrées, tandis que le cardinal travailloit, et parlant tous deux des matières qui étoient sur le tapis, le P. Lallemant se mit à vanter l'inquisition et la nécessité de l'établir en France. Le maréchal le laissa dire quelque temps, puis, le feu lui montant au visage, il lui répondit vigoureusement sur cette horrible proposition, et finit par lui dire que, sans le respect de la maison où ils se trouvoient l'un et l'autre, il le feroit jeter par les fenêtres. Ce projet, qui est depuis longtemps le projet favori des jésuites et de leurs principaux amis, comme celui qui mettroit le comble à leur puissance deçà et delà les monts, est celui à l'avancement duquel ils n'ont cessé de travailler depuis les espérances et les moyens que leur en a fourni l'affaire de la Constitution, qui a établi une inquisition effective, par la conduite qu'on y tient, et de plus en plus tous les jours depuis sa naissance, et c'est un bon préparatif pour accoutumer le monde. Leur P. Contancin revenu pour leurs affaires de la Chine, où il a été un des grands ouvriers, et y retournant en 1729, ne put s'empêcher de dire, en s'embarquant à Port-Louis pour retourner, que dans peu on verroit l'inquisition reçue et établie en France ou tous les jésuites chassés, ce qui fit grand bruit et vint jusqu'à Paris; et, en 1732, le P. du Halde, qui a donné les relations de leurs diverses missions sous le titre de *Lettres édifiantes et curieuses*, et depuis une histoire et les cartes de la Chine, étant venu voir le duc de Saint-Simon qu'il avoit connu étant secrétaire du P. Tellier, lui tint les mêmes propos que, quinze ans auparavant, le P. Lallemant avoit tenus au maréchal d'Estrées, et l'assura que rien n'étoit meilleur ni plus nécessaire que d'établir l'inquisition en France; mais, comme cette proposition fut mal reçue, il n'en a plus parlé depuis. C'est ainsi qu'ils sondent et qu'ils sèment sans se rebuter jamais jusqu'à ce que, la force en main, ils y parviennent par l'aveuglement du gouvernement, à quelque prix que ce soit. Pour revenir au cardinal d'Estrées, il avoit des distractions, des dits et des faits rares. Le grand-duc de Toscane d'aujourd'hui, qui étoit le prince Gaston, étoit venu faire un tour en France et voir madame sa mère incognito; on étoit à Fontainebleau, où chacun se piquoit de le festiner; le cardinal voulut aussi lui donner à dîner. Il pria la fleur de la cour et sa famille pour faire les honneurs d'un repas splendide. Le matin de ce repas, un de ses gentilshommes s'avisa de lui demander à son lever qui il avoit

envoyé au prince Gaston, parce qu'il ne se souvenoit point qu'il y eut envoyé personne; le cardinal assura qu'il y avoit envoyé, mais, quand ce fut à trouver qui, cela fut impossible, et, en effet, il l'avoit oublié. Sur-le-champ il y envoya, mais le prince Gaston étoit engagé pour plusieurs jours, et je me souviens que nous mangeâmes le repas avec force plaisanteries au cardinal, qui y fut de la plus gaie et de la plus excellente compagnie du monde et qui se divertit le premier de ce rare oubli. Le roi le traitoit avec grande distinction, et, le voyant un jour à son petit couvert, et cherchant à lui parler, il se plaignit à lui de l'incommodité de n'avoir plus de dents; « Des dents, Sire, répondit tranquillement le cardinal, eh! qui est-ce qui en a? » Le bon étoit qu'il avoit presque toutes les siennes, et belles et blanches par devant à surprendre, et que sa bouche encore qui étoit grande, mais agréable, étoit faite de façon qu'il les montroit beaucoup en parlant; toute l'assistance et le roi aussi se mit à rire. Madame de Courcillon, belle-fille de l'auteur de ces Mémoires, étoit d'une rare beauté, grande et parfaitement bien faite, l'air fort noble et l'esprit ne lui manquant pas, mais étoit encore plus dédaigneuse que réservée. Sa beauté qui faisoit grand bruit, et dont elle conserve encore de précieux restes, donna curiosité au cardinal de la voir; on la lui amena, et il se mit en pièces de politesses, de louanges et de galanteries sans en pouvoir tirer un mot; à la fin le dépit lui en prit : « Madame, lui dit-il tout à coup, c'est par trop prodiguer vos dédains, » et la laissa là. Véritablement il en fut piqué, et il ne lui a jamais pardonné. Il avoit loué l'hôtel de Richelieu, qui étoit fort orné à la Place-Royale, avant qu'il eût Saint-Germain des Prés. Il s'en dégoûta bientôt et en sortit, et quand on lui demanda pourquoi, il répondit qu'il n'avoit pu supporter de voir toujours un vieux cardinal; miroirs devant, glaces derrière, glaces de tous côtés, partout ce vieux cardinal, sans jamais pouvoir s'empêcher de le voir, et de le voir répété plusieurs fois de suite de quelque côté qu'il se tournât, et que l'ennui de toujours voir ce vieux cardinal l'avoit chassé de cette maison pour se mettre dans une autre où il n'eût plus l'importunité de se voir. Parmi tant de grandeurs dans sa plus proche famille, il savoit ce qu'il étoit, et y étoit si modeste qu'il ne se contraignoit point de dire quelquefois plaisamment entre ses amis : « MM. d'Estrées feront ce qu'ils voudront, mais le premier de nous que je connoisse est un page de la reine Anne de Bretagne; s'ils veulent chercher plus haut ils n'y trouveront rien. » Avec cela les mésalliances lui déplaisoient. Il se moquoit volontiers de son cousin de Charost, qui, depuis qu'il fut pair, alloit souvent juger, et pour n'être pas seul menoit le duc d'Estrées, et disoit qu'il y avoit là beaucoup de l'Escalopier, qui étoit le nom de la mère de Charost, riche héritière, fille d'un président à mortier. Il étoit merveilleux encore avec la maréchale sa belle-

sœur, qui étoit fille de Morin le juif, et qui avec tout son esprit, car elle en avoit infiniment et fort du grand monde, étoit toujours empêtrée avec lui, et remboursoit souvent des plaisanteries dont il ne se pouvoit tenir et qui la démontoient. Et sur l'abbé d'Estrées, il disoit qu'il étoit sorti de Portugal sans y être entré; c'est qu'ayant été assez longtemps ambassadeur à Lisbonne, il avoit trouvé le moyen, pour épargner, de n'y jamais faire son entrée. Mais où il étoit excellent, c'étoit sur madame des Ursins; il ne s'en contraignoit point et ne tarissoit point sur elle. Il vivoit partout avec splendeur et avec la compagnie la plus choisie; ses gens d'affaires le pressoient fort, avant son dernier voyage à Rome, de voir ses comptes et d'entrer dans ses affaires; il y résista tant qu'il put. Vaincu enfin par leur importunité, il y consentit, mais il traîna longtemps à leur donner un jour; à la fin il y fallut venir, mais ils lui représentèrent que, s'il ne défendoit sa porte sans exception, ce n'étoit pas la peine. Ce point l'embarrassa beaucoup; toutefois il le leur céda encore, mais il leur fit entendre qu'il y avoit peut-être trois ou quatre personnes dans Paris qu'il ne pouvoit refuser s'ils s'avisoient de le venir voir, comme entre autres le cardinal Bonzi, son confrère et son ancien ami, mais que ce seroit merveille, s'ils venoient justement ce jour-là. Capitulation faite, il leur donna un jour et défendit sa porte suivant la convention. Les voilà donc papiers sur table : le premier mémoire fut du boucher; le cardinal se récria que ce malheureux se ruinoit et que la viande valoit pour le moins vingt sols la livre; ses gens à se moquer de lui; ainsi de deux ou trois autres articles qui se présentèrent. Au bout d'une demi-heure entre un carrosse dans la cour; le cardinal se refrogne et ses gens pestent : « Vous verrez, leur dit-il, que ce sera ce cardinal Bonzi qui vient justement le jour qu'on a affaire et qu'on ne peut le refuser; il est vrai que cela est insupportable. » Là-dessus voilà Bonzi qui voyant l'étalage sourit et propose de s'en aller; Estrées aussi à rire, qui le prend par le manteau et proteste qu'il veut profiter de sa visite, et éconduit ses gens qui faisoient un peu la sourde oreille, mais qui enfin ploient bagages. Dès qu'ils furent sortis, voilà les deux cardinaux à rire à leur aise. Le fait étoit que dès le matin Estrées avoit mandé à Bonzi en cachette, qu'il le prioit au nom de Dieu de le venir voir à quatre heures précises, mais de n'y pas manquer; qu'il lui diroit pourquoi et ce qui l'empêchoit d'aller chez lui. Bonzi qui le connoissoit, mais qui ne pouvoit imaginer ce qu'il lui vouloit, n'y manqua pas, et se douta du fait dès qu'il vit la table et les papiers, et l'autre le remercia bien fort de l'avoir délivré d'oppression. Elle lui avoit paru si dure qu'onques depuis ses gens ne l'y purent rattraper, et qu'il n'a pas ouï parler de ses affaires depuis. Avec cela il falloit qu'il eût affaire à d'honnêtes gens; car à sa mort il ne parut ni désordre ni dettes, et il étoit un des moins riches

des cardinaux, et néanmoins sa table, ses équipages et sa suite lui avoient toujours fait grand honneur partout où il étoit. Quand il fut établi dans ce beau logement des abbés de Saint-Germain, où il vivoit en véritable père avec ses moines, il se retiroit les soirs de bonne heure; et, comme il étoit véritablement profond en théologie et en lecture des Pères, et savant en toutes sortes d'histoires, avec une mémoire excellente et fort nette, et beaucoup de facilité à bien parler et à s'énoncer avec éloquence et justesse, il faisoit venir deux ou trois religieux, tantôt les uns, tantôt les autres, du petit nombre de leurs savants et qui étoient à Paris pour les ouvrages que la congrégation de Saint-Maur a donnés au public, et conversoit avec eux, cherchant moins encore à s'amuser qu'à s'éclaircir et à apprendre encore à son âge, et les charmoit par la modestie, la gaieté et l'abondance de son entretien, qui leur apprenoit à eux-mêmes beaucoup sur leurs propres études. Comme ces travailleurs n'alloient jamais à matines, il les retenoit souvent jusqu'à minuit, et il s'étoit fait par là et à eux des soirées pleines et fort agréables. Il étoit doux, bon, généreux et poli, et conservoit avec cela, mais très-naturellement, un air de grandeur, et une supériorité d'esprit que ses manières adoucissoient assez pour qu'on lui en sût bon gré et pour qu'il n'en naquît nulle contrainte. Il conserva sa santé et toute sa tête jusqu'au bout de sa vie, et n'eût d'incommodité que les deux ou trois dernières années, qu'une chute qu'il fit le retint plus souvent chez lui et lui laissa quelque peu de peine à marcher. C'est ce qui s'appelle vivre et user agréablement et dignement de la vie; car il songea fort à lui longtemps avant de mourir, et fit une mort heureuse et fort chrétienne à plus de quatre-vingt-sept ans.

Jeudi 20, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla se promener à Marly. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Le comte de Lusace vint ici le matin au lever du roi, qui lui fit beaucoup d'honnêtetés sur la chute qu'il fit en revenant de Sceaux à Paris. — M. le cardinal d'Estrées avoit fait son testament il y a longtemps, et il avoit nommé pour exécuteur testamentaire le cardinal de Noailles et le premier président de Harlay. M. de Harlay est mort, et ainsi le cardinal de Noailles reste seul exécuteur testamentaire. — Le comte de Bergeyck prit congé du roi, qui lui parla très-obligeamment, et il lui dit qu'il plaignoit fort le roi son petit-fils de ne l'avoir plus à la tête de ses finances;

le comte de Bergeyck ira demeurer les hivers à Valenciennes. — Albergotti est revenu du voyage qu'il a fait à Florence et dans quelques autres cours d'Italie; on prétend qu'il avoit été chargé de quelques commissions de la part du roi.

Vendredi 21, *à Versailles*. — Le roi, après la messe, passa chez madame de Maintenon, dîna de fort bonne heure et alla tirer; la pluie le fit revenir bientôt après. On joua le soir chez madame de Maintenon la comédie de *Crispin musicien* (1). — Le roi a donné à d'Affry le régiment suisse vacant par la mort de Greder, frère du lieutenant général. — L'abbé du Chesne est mort depuis quelques jours; il laisse une jolie abbaye vacante en Touraine. — M. le prince de Conty, qui est depuis quelques jours à Paris, est malade assez considérablement. — M. l'abbé d'Estrées étoit coadjuteur du cardinal son oncle de l'abbaye de Saint-Claude en Franche-Comté; cette abbaye ne valoit pas au cardinal 20,000 francs; on compte que l'abbé d'Estrées en retirera davantage; les moines de cette abbaye font des preuves de noblesse.

Samedi 22, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, et l'après-dînée travailla avec le P. le Tellier; il n'y avoit pas travaillé hier, qui étoit son jour. Le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. L'électeur de Bavière vint ici; il vit le roi dans son cabinet sur les cinq heures. Il avoit tiré des faisans dans le petit parc et en tua beaucoup; il tire à merveille. Après être sorti de chez le roi, il alla jouer chez madame la Duchesse, soupa chez M. d'Antin et après souper retourna jouer chez madame la Duchesse. — Le roi a accordé à M. d'Aubeterre une grâce qu'il lui demandoit depuis longtemps, qui étoit l'agrément de la lieutenance générale de Saintonge et d'Angoumois pour M. de Jonsac,

(1) Par Hauteroche.

son fils; cette charge vaquoit depuis la mort de Brissac, major des gardes du corps, qui avoit un brevet de retenue de 20,000 écus, et le roi donne à M. de Jonsac un brevet de pareille somme. Plusieurs gens avoient demandé l'agrément de cette charge sans brevet de retenue. — Il y eut ici, chez le maréchal de Villeroy, une assemblée de maréchaux de France, qui d'ordinaire ne se tient qu'à Paris.

Dimanche 23, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, entendit le sermon après son dîner et puis travailla avec le P. le Tellier, ce qu'il fait toujours la veille des jours qu'il doit faire ses dévotions. — Le roi régla le matin au conseil l'affaire qu'il y avoit entre la Provence et le Dauphiné pour la vallée de Barcelonnette et la principauté d'Orange. La vallée de Barcelonnette sera du gouvernement et du ressort du parlement de Provence, et la principauté d'Orange sera du gouvernement et du ressort du parlement de Dauphiné. — Le roi donna hier le régiment de Béarn à Siougeac, ancien brigadier d'infanterie et qui a déjà eu deux régiments qui ont été réformés, et le plus ancien des colonels à remplacer, ce qui fait grand plaisir à tous les colonels réformés, qui espèrent par cet exemple être remplacés quand il vaquera des régiments.

Lundi 24, *à Versailles.* — Le roi fit ses dévotions et toucha un grand nombre de malades. L'après-dînée il alla à vêpres en bas ; l'ancien évêque de Condom officioit. Au retour de vêpres le roi s'enferma avec le P. le Tellier. On avoit cru que le roi feroit la distribution des bénéfices, mais elle ne se fera que dans quinze jours au plus tôt. Il y a pourtant des apparences que l'on a donné l'abbaye de Saint-Germain, mais cela est fort secret. Le soir le roi travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — Il paroît par toutes les nouvelles qu'on a de Londres qu'il y a beaucoup de mécontents en Angleterre. Le prince de Galles n'est pas agréable aux Anglois, mais la princesse de Galles, sa femme, s'est

fort fait aimer de sa nation. On continue à ôter tous les tories, grands et petits, de leurs emplois.

Mardi 25, *jour de Noël, à Versailles.* — Le roi assista à toutes les dévotions de la journée et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. Le roi donne au prédicateur qui prêche l'avent 1,500 francs, et 1,000 écus à celui qui prêche le carême. — On a eu des nouvelles de la reine d'Espagne; elle devoit arriver hier à Guadalaxara, où le roi d'Espagne consommera le mariage dans une maison magnifique du duc de l'Infantado. La princesse des Ursins doit aller au-devant de la reine jusqu'à Xadraqué, qui est huit lieues en deçà de Guadalaxara. La reine renvoie toutes les femmes et tous les domestiques qu'elle avoit amenés d'Italie. On lui a envoyé de Madrid qnatre femmes de chambre qui la serviront; on n'a pas voulu qu'elle en gardât une seule des siennes, ni même son confesseur ni son médecin.

Mercredi 26, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, y joua l'après-dînée avec les dames au brelan, ne sortit point de tout le jour, et il y eut le soir grande musique. — M. de Goësbriant épousa à Paris mademoiselle de Châtillon, fille aînée du chevalier de l'Ordre; la noce se fit chez Desmaretz, grand-père, du marié. — C'est M. l'évêque de Meaux qui a eu l'abbaye de Saint-Germain; il le savoit dès lundi au soir, mais il avoit ordre de n'en rien dire, et cela n'est pas encore public. — Le roi fait une réforme dans les régiments d'infanterie Allemands; Alsace avoit quatre bataillons, il n'en aura que trois; Greder, la Marck et Linck n'auront plus qu'un bataillon chacun. On casse tout à fait le régiment de Reding, qui servoit en Espagne.

Jeudi 27, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour; il joua l'après-dînée au brelan avec les dames, et après le jeu il alla voir madame la duchesse d'Orléans, qui se porte à merveille de sa couche. Le soir il y eut petite

musique. — Le roi de Suède, qui est toujours à Stralsund, a témoigné une grande joie de ce que le roi a déjà nommé un ambassadeur pour aller auprès de lui, et aussitôt il a nommé le baron Sparre pour son ambassadeur en France, croyant n'en pouvoir envoyer un qui fût plus agréable au roi; il est lieutenant général en France et fort estimé. —Le maréchal de Chamilly est à l'extrémité; il a soixante-dix-neuf ans. Il est gouverneur de Strasbourg, et on croit que ce gouvernement sera donné au maréchal d'Huxelles, qui rendra les appointements de gouverneur de Brisach, qui ne sont que de 12,000 livres; Strasbourg en vaut du moins 30,000.

Vendredi 28, *à Versailles.* —Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, dîna à onze heures et demie et alla tirer. Le soir, grande musique chez madame de Maintenon. M. de Meaux vint au lever du roi, et fit son remercîment de la grande grâce que le roi lui a faite en lui donnant l'abbaye de Saint-Germain; ainsi l'affaire qu'il avoit sue dès lundi est publique présentement. Cette abbaye vaut au moins 50,000 livres de rente; presque tout le faubourg Saint-Germain en relève, et il n'y avoit eu jusqu'ici pour abbés que des princes du sang, des enfants des rois ou des cardinaux. Il y a apparence que M. de Meaux sera bientôt cardinal, ayant la nomination du roi, étant fort bien avec le pape, et l'empereur consentant que le pape le nomme cardinal dans la première promotion qu'il fera, pourvu que la promotion d'après qui sera pour les couronnes, le roi n'en nomme pas un autre au cardinalat.

Samedi 29, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — M. d'Avarey, ancien lieutenant général, a été nommé ambassadeur en Suisse en la place du comte du Luc; ce comte auroit fort souhaité de venir ici avant que d'aller à Vienne, mais il a ordre d'aller droit à Vienne. — On

mandé d'Utrecht que la paix de l'Espagne avec le Portugal s'avance fort et qu'il ne s'agit plus que d'une somme d'argent assez médiocre. Toute la réforme de l'infanterie est réglée présentement, et les troupes qui ont été réformées n'ont jusques ici fait aucuns désordres dont on ait connoissance. Il demeurera quelques bataillons en Espagne, et les colonels de ces régiments-là, qui sont revenus ici depuis la prise de Barcelone, ont ordre de se rendre à Barcelone dans le 20ᵉ de janvier.

Dimanche 30, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État avant et après dîner; il dîna chez madame de Maintenon, où il travailla le soir avec M. Pelletier, et où il y eut ensuite musique. — Le marquis Grillo, grand d'Espagne, arriva ici; la reine l'a fait partir de Pampelune pour venir remercier le roi des beaux présents qu'il lui a faits. Il assure que la reine arrivera le 24 à Guadalaxara, où le roi d'Espagne l'attendra. Il transpire depuis l'arrivée du marquis Grillo, que la reine n'est pas contente de la princesse des Ursins à son égard, et qu'elle se plaint du peu de considération qu'on a eue pour elle depuis le jour qu'elle est arrivée sur les terres de France, et d'une lettre que Orry avoit écrite à M. de Vauvré à Marseille. Elle attribue tous ses mécontentements et ses sujets de plaintes à la princesse des Ursins, et, comme cette reine est assez haute, on croit qu'à son arrivée auprès du roi d'Espagne il y pourroit bien avoir des changements en cette cour-là.

Lundi 31, *à Versailles.* — Le roi se mit à table au retour de la messe, et alla courre le cerf dans le parc de Marly; après la chasse il revint ici sans aller ni au château de Marly ni dans les jardins. Il travailla chez lui à son retour avec M. de Pontchartrain, et puis entra chez madame de Maintenon, où il joua au brelan avec les dames. — Le roi a nommé plusieurs envoyés pour aller en Allemagne et en Italie. — Gergy, frère du curé de Saint-Sulpice à Paris, et qui étoit envoyé en Florence,

va à Ratisbonne en la même qualité; Danneville qui étoit à Gênes va à Mayenne; la Faye va à Gênes en la place de Danneville; Fricheman va auprès de l'électeur de Cologne; Poussin, qui étoit résidant à Hambourg, y demeure avec la qualité d'envoyé; Rottembourg demeure en la même qualité auprès du roi de Prusse.

APPENDICE A L'ANNÉE 1714.

Édit qui, en cas de défaillance des princes légitimes de la maison de Bourbon, appelle à la succession du trône les princes légitimés (1).

LOUIS, etc. L'affection que nous portons à notre très-cher et bien-amé fils, Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, et à notre très-

(1) Cet édit fut enregistré en présence du duc de Bourbon, du prince de Conty et d'un grand nombre de ducs et pairs. — Voici comment le premier président et le procureur général rendirent compte des volontés du roi.

« Le roi, a dit le premier président, nous ayant fait commander à son procureur général et à moi, d'aller dimanche dernier à Marly pour y recevoir ses ordres, nous nous y rendîmes sur le midi; nous fûmes introduits dans le cabinet de S. M. à l'issue de son dîner.

« Alors le roi nous fit l'honneur de nous dire qu'après de très-sérieuses réflexions il avoit résolu de changer le rang de monsieur le duc du Maine et de monsieur le comte de Toulouse, de leurs enfants nés ou à naître, et descendants mâles en légitime mariage, d'égaler en tout leur rang à celui des princes du sang; que sa volonté étoit qu'ils eussent droit de prendre séance au parlement à l'âge de quinze ans, quand même ils n'auroient point de pairie, comme il se pratique à l'égard des princes du sang; qu'ils ne prêtassent point de serment; qu'ils traversassent le parquet de la grande chambre; qu'en prenant leurs avis, on ne les nommât point; en un mot, qu'il vouloit que nous leur rendissions ici les mêmes honneurs qu'aux princes du sang, sans aucuns en excepter.

« Que portant ses vues plus loin, au cas que Dieu dans sa colère voulût enlever à la France tout ce qui nous reste de princes légitimes de l'auguste maison de Bourbon, son intention étoit, beaucoup plus pour l'intérêt de l'État que pour l'utilité particulière de ses enfants légitimés, que monsieur le duc du Maine et ses enfants mâles, monsieur le comte de Toulouse et ses enfants mâles, et leurs descendants mâles, à perpétuité, nés en légitime mariage, fussent déclarés capables de succéder à la couronne, dans le cas seulement qu'il ne restât aucun prince légitime de la maison royale; qu'il regardoit comme un devoir indispensable envers le nombre innombrable de peuples qui composent ce grand royaume, de ne les pas laisser exposés aux troubles et à l'ambition qui déchireroient infailliblement les entrailles de l'État, si la succession à la couronne ne se trouvoit pas réglée et établie. S. M. nous ajouta que la précaution qu'elle prenoit de faire répéter plusieurs fois dans l'édit,

cher et bien-amé fils Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, nous a engagé à les légitimer, et à leur donner le nom de Bourbon par nos lettres des mois de décembre 1673 et novembre 1681, registrées partout où il a été besoin; nous avons vu depuis, avec une en-

---

après le dernier des princes du sang, lui avoit persuadé qu'elle ne faisoit tort à personne, les princes du sang seuls ayant un droit légitime à cette grande succession.

« J'ai cru, Messieurs, avant la lecture de l'édit que le procureur général du roi va vous apporter, devoir vous rendre compte des volontés du roi, ainsi que S. M. m'a permis de le faire. »

Joly de Fleury, avocat du roi, a dit au nom des gens du roi que l'édit que le roi leur ordonne d'apporter à la cour appelle à la couronne monsieur le duc du Maine, monsieur le comte de Toulouse et leurs descendants mâles, après tous les princes du sang royal, dont il leur communique en même temps tous les honneurs et toutes les prérogatives;

Qu'avant que de leur adresser cet édit pour le présenter à la cour, le roi leur avoit fait l'honneur de les mander à Marly pour leur apprendre lui-même ses volontés et leur donner ses ordres sur ce sujet; qu'ils les ont reçus avec tout le respect qui leur est dû, et qu'ils lui ont dit qu'une disposition de cette nature touchoit une matière si élevée, et étoit d'une si grande importance, qu'ils ne pouvoient douter qu'il n'y eût fait toutes les réflexions que sa profonde sagesse devoit lui inspirer; et qu'au surplus, si le mérite donnoit un droit à la couronne, personne ne pourroit y aspirer plus justement, au défaut des princes de son sang, que ceux qu'il honoroit de son choix;

Que le roi leur avoit fait l'honneur de leur dire que la résolution qu'il avoit prise n'étoit pas tant l'effet de son affection pour des princes si dignes de sa tendresse, que de son amour pour ses peuples, et d'une juste prévoyance de l'avenir;

Qu'après la perte de tant de princes du sang royal, qui lui avoit appris que les événements les plus tristes et les moins vraisemblables n'étoient pas cependant impossibles, il avoit jugé qu'il étoit de sa prudence de prévoir ce qui arriveroit dans son royaume, si Dieu enlevoit à la France jusqu'aux dernières espérances d'une maison qu'il conserve depuis tant de siècles; que pour assurer l'état de la succession à la couronne dans un malheur dont il prioit Dieu de préserver son royaume, pour prévenir les désordres et les guerres civiles dont la France seroit alors menacée, il avoit cru ne pouvoir rien faire de mieux que d'établir dès à présent un second ordre de successeurs à la couronne; et de les substituer au défaut de ceux à qui leur naissance a donné le droit de monter sur le trône; que telles étoient les vues que le roi s'étoit proposées dans l'édit dont ils étoient chargés; que c'étoient les motifs qu'il leur avoit fait l'honneur de leur expliquer lui-même, et dont il étoit de leur devoir d'instruire la cour, en lui rendant compte des ordres qu'ils avoient reçus sur cet édit; et qu'il ne leur restoit plus que d'en requérir l'enregistrement, comme ils le faisoient par les conclusions par écrit du procureur général du roi, qu'ils laissoient à la cour avec l'édit et la lettre de cachet du roi: et se sont retirés.

tière satisfaction, qu'ils se sont rendus dignes du nom qu'ils portent; l'attachement qu'ils ont toujours eu pour notre personne, le zèle qu'ils ont marqué pour le bien de l'État, nous les a fait juger capables de posséder les grandes charges et les gouvernements des principales provinces du royaume; nous avons aussi estimé devoir les faire jouir des prérogatives et avantages dus à leur naissance, en leur accordant, au mois de mai 1694, des lettres pour tenir, eux et leurs descendants en légitime mariage, le premier rang immédiatement après les princes du sang royal, en tous lieux, actes, cérémonies, assemblées publiques et particulières, même en notre cour de parlement de Paris et ailleurs, en tous actes de pairies quand ils en auroient, et précéder tous les princes des maisons qui ont des souverainetés hors notre royaume, et tous autres seigneurs, de quelque qualité et dignité qu'ils puissent être; et en ordonnant que dans toutes les cérémonies qui se font en notre présence et partout ailleurs, nos dits fils le duc du Maine et ses enfants, le comte de Toulouse et ses enfants, jouissent des mêmes honneurs, rangs et distinctions dont, de tout temps, ont accoutumé de jouir les princes de notre sang, immédiatement après les dits princes de notre sang; ce que nous leur aurions confirmé par nos brevets des 20 et 21 mai 1711. Mais voulant leur donner encore de plus grandes marques de notre tendresse et de notre estime, nous croyons devoir porter nos vues plus loin en leur faveur, en pourvoyant en même temps à ce que nous croyons être du bien et de l'avantage de notre État: et quoique par le grand nombre de princes du sang dont la maison royale est présentement composée, il y ait tout lieu d'espérer que, Dieu continuant d'y répandre sa bénédiction, la couronne y demeurera pendant une longue suite de siècles, une sage prévoyance exige néanmoins de notre amour pour la tranquillité de notre royaume, que nous prévenions les malheurs et les troubles qui pourroient y arriver, si tous les princes de notre maison royale venoient à manquer; ce qui feroit naître des divisions entre les grands seigneurs du royaume et donneroit lieu à l'ambition pour s'assurer la souveraine autorité par le sort des armes, et par d'autres voies également fatales à l'État. La crainte d'un si triste événement, que nous prions Dieu d'éloigner à jamais, nous engage d'assurer à notre royaume des successeurs qui y soient déjà fortement attachés par leur naissance, et de désigner ceux à qui cette couronne devra être dévolue dans les temps à venir, s'il arrivoit qu'il ne restât pas un seul prince légitime du sang et de la maison de Bourbon, pour porter la couronne de France, nous croyons qu'en ce cas l'honneur d'y succéder seroit dû à nos dits enfants légitimés, et à leurs enfants et descendants mâles, nés en légitime mariage, tant que leurs lignes subsisteront, comme étant issus de nous.

Pour ces causes, etc., déclarons et ordonnons par le présent édit

perpétuel et irrévocable, que si dans la suite des temps tous les princes légitimes de notre auguste maison de Bourbon venoient à manquer, en sorte qu'il n'en restât pas un seul pour être héritier de notre couronne, elle soit, dans ce cas, dévolue et déférée de plein droit à nos dits fils légitimés, et à leurs enfants et descendants mâles à perpétuité, nés et à naître en légitime mariage, gardant entre eux l'ordre de succession, et préférant toujours la branche aînée à la cadette, les déclarant, par ces dites présentes, capables audit cas seulement de manquement de tous les princes légitimes de notre sang, de succéder à la couronne de France, exclusivement à tous autres. Voulons aussi que nos dits fils légitimés, le duc du Maine, et ses enfants et descendants mâles, et aussi le comte de Toulouse et ses enfants et descendants mâles à perpétuité, nés en légitime mariage, aient entrée et séance en notre cour de parlement au même âge que les princes de notre sang, encore qu'ils n'eussent point de pairies, sans être obligés d'y prêter serment, et qu'ils y reçoivent et jouissent des mêmes honneurs qui sont rendus aux princes de notre sang; qu'ils soient en tous lieux et toutes occasions regardés et traités comme les princes de notre sang, après néanmoins tous les dits princes de notre sang et avant tous les autres princes des maisons souveraines et tous autres seigneurs, de quelque dignité qu'ils puissent être; voulons que cette prérogative d'entrée et séance au parlement, et de jouir pour eux et leurs descendants, tant dans les cérémonies qui se font et se feront en notre présence, et des rois nos successeurs, qu'en tous autres lieux, des mêmes rangs, honneurs et préséances dues à tous les princes du sang royal, après néanmoins tous les dits princes de notre sang, soit attachée à leurs personnes, et à celles de leurs descendants à perpétuité, à cause de l'honneur et avantage qu'ils ont d'être issus de nous; dérogeant à nos édits des mois de mai 1694 et mai 1711, en ce qu'ils peuvent être contraires à ces présentes seulement. Si donnons, etc.

(Extrait du *Recueil général des anciennes lois françaises*, par MM. Isambert, Decrusy et Taillandier. — 1830, in-8°, tome XX, pages 619 et suiv.)

ANNÉE 1715.

Mardi 1er *janvier, à Versailles.* — Le roi, accompagné des chevaliers de l'Ordre, descendit à la chapelle, où il entendit la grande messe; l'abbé d'Estrées officioit. S. M. entendit vêpres en haut l'après-dînée, et après vêpres travailla chez lui avec M. le chancelier. Le soir il y eut musique chez madame de Maintenon. Le matin, avant que d'aller à la messe, le roi donna audience au marquis Grillo, envoyé de la reine d'Espagne, qui arriva il y a quatre jours. — Il y a présentement quarante-neuf places vacantes dans les chevaliers de l'Ordre : quatre ecclésiastiques et quarante-cinq laïques dont on trouvera la liste ci-après suivant le rang de leur réception; et outre ces quarante-neuf places vacantes, on met dans le rang des cinquante et un qui restent, deux laïques et un ecclésiastique, dont les preuves ont été admises et qui ne sont pas encore reçus.

***Chevaliers commandeurs et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, suivant l'ordre de leur réception, vivants le* 1er *janvier* 1715.**

Le roi.

1686.

M. Le duc d'Orléans,
M. Le duc du Maine.

1688.

MM. Le comte d'Armagnac,
Le duc de Richelieu,
Le duc de Gramont,
Le maréchal de Villeroy,
MM. Le duc de Béthune,
Le marquis de la Salle,
De Béringhen,
Le marquis de Dangeau,

MM. Le comte de Grignan,
De Matignon,
Le marquis d'Effiat,
Le comte de Solre,

MM. De Châtillon,
Le maréchal d'Huxelles,
Le maréchal de Tessé,
Le marquis d'Estampes.

1693.

Le comte de Toulouse.

1695.

Le roi d'Espagne.

1696.

Le comte de Guiscard.

1698.

Le cardinal de Noailles.

1699.

De Vaïni.

1700.

Constantin Sobieski.

1701.

L'évêque de Metz.
Le maréchal de Tallard.

1er janvier 1705.

L'abbé d'Estrées,
Le marquis de Puysieux.

2 février.

Le maréchal d'Harcourt,
Le maréchal d'Estrées,
Le maréchal de Villars,
Le maréchal de Chamilly,
Le maréchal de Château-Renaud,
Le maréchal Rozen,
Le maréchal de Montrevel.

8 mars.

Le marquis de Bedmar.

1er janvier 1709.

Le duc de Bourbon.

1er janvier 1711.

Le prince de Conty,
Le comte de Médavy,
Le comte du Bourg,
D'Albergotti,
De Goësbriant.

2 décembre 1712.

MM. Le duc d'Aumont.

7 juin 1713.

Le cardinal de Rohan.

Ceux dont les preuves sont admises et qui ne sont pas reçus :

1696.

Le duc de Lanti.

1702.

Le duc de Popoli

1708.

Le cardinal de la Trémoille.

Officiers.

Le marquis de Torcy, chancelier,
Le comte de Pontchartrain, prévôt maître des cérémonies,
Chauvelin, grand trésorier,
De Lamoignon, secrétaire.

Mercredi 2, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla l'après-dînée se promener à Trianon, et le soir il y eut grande musique. M. de Bouillon vint ici le matin ; il se porte un peu mieux, mais il y a longtemps qu'il n'avoit paru à la cour, ayant toujours été malade ; le roi lui a donné un brevet de retenue de 100,000 écus sur le gouvernement d'Auvergne. Le duc d'Albret, son fils aîné, s'étoit brouillé avec lui, prétendant que M. son père avoit demandé la survivance de ce gouvernement pour le comte d'Évreux, mais M. de Bouillon assure fort qu'il n'y avoit point songé. L'électeur de Bavière vint l'après-dînée tirer dans le petit parc, au retour de la chasse joua chez madame la Duchesse, soupa chez M. d'Antin où il joua après souper. —Mademoiselle de Malause se marie avec le comte de Poitiers de Franche-Comté, homme de très-bonne maison et très-grand seigneur.

Jeudi 3, *à Versailles.* — Le roi dîna au sortir de la

messe et alla tirer; le soir il y eut petite musique. — Le roi de Suède est toujours à Stralsund, où il a réglé le mariage de la princesse Ulrique-Éléonore, sa sœur, avec le prince héréditaire de Hesse, qui est parti de Stralsund pour aller l'épouser à Stockholm; le baron Sparre, qu'il envoie ici ambassadeur, doit arriver dans le 20e de ce mois. La couronne de Suède avoit été élective jusqu'au commencement du seizième siècle, mais Gustave de Vasa ayant beaucoup contribué à délivrer les Suédois de la tyrannie de Christiern II, roi de Danemark, ils l'élurent pour roi et déclarèrent la couronne héréditaire à ses enfants mâles; ses fils et ses petits-fils régnèrent après lui. Gustave-Adolphe, son petit-fils, étant prêt à passer en Allemagne au secours des princes protestants, les États du royaume lui accordèrent que, s'il venoit à mourir dans son expédition, ils reconnoîtroient pour reine la princesse Christine sa fille. Il fut tué à la bataille de Lutzen en 1632; Christine fut reine, et lorsqu'elle abdiqua en 1654 pour se faire catholique et pour aller à Rome, les États reconnurent pour roi Charles-Gustave, fils d'une sœur de Gustave-Adolphe et d'un prince palatin de la branche de Deux-Ponts, et déclarèrent que la couronne passeroit à ses descendants mâles. Il mourut en 1660. Il eut pour successeur son fils qu'on nomma Charles XI, à qui les États du royaume accordèrent en 1680 que la couronne passeroit à ses descendants mâles et femelles. Charles XI mourut en 1697. Le roi d'aujourd'hui, qui se nomme Charles XII, a succédé à son père; il n'est point marié, et s'il mouroit sans enfants, sa couronne appartiendroit ou au jeune duc de Holstein-Gottorp, fils unique de la princesse Hedwige-Sophie, sœur aînée du roi, ou à la sœur cadette Ulrique-Éléonore, née en 1688.

Vendredi 4, à Versailles. — Le roi dîna en sortant de la messe et alla se promener à Marly; le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. l'ar-

chevèque de Cambray est à l'extrémité; le marquis de Fénelon, son neveu, lui a mené en poste Chirac à qui M. le duc d'Orléans a permis et ordonné même de faire ce voyage. — On parle beaucoup du mariage du comte de Thorigny, fils unique de Matignon, avec mademoiselle de Monaco; par ce mariage il sera prince de Monaco et duc de Valentinois. Sur la fin du règne du feu roi, le prince de Monaco, bisaïeul de celui d'aujourd'hui, chassa la garnison espagnole qui étoit dans Monaco et y en fit entrer une françoise. Il avoit fait son traité avec le roi par lequel S. M. pour le dédommager des honneurs dont il jouissoit à la cour d'Espagne et des terres qu'il avoit dans le royaume de Naples, lui promit de le faire chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, et de lui donner des terres pour la valeur de 25,000 écus de rente, dont l'une seroit érigée en duché-pairie, l'autre en marquisat et l'autre en comté, en exécution du traité.

Samedi 5, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer après son dîner, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. le chancelier. — Le duc de la Force fut élu à l'Académie en la place de feu M. l'évêque de Soissons. — On a reçu des lettres de Provence par lesquelles on apprend que M. de Grignan est à l'extrémité; il est lieutenant général de cette province et y a presque toujours commandé parce qu'aucun gouverneur n'y a demeuré. Il a 200,000 francs de brevet de retenue sur sa charge. — La princesse d'Isenghien accoucha ces jours passés d'un enfant mort. Elle est dans un très-grand danger; on ne croit pas qu'elle en puisse revenir. Elle est fille unique du feu marquis de Rhodes, grand maître des cérémonies, et madame sa mère étoit veuve de M. de Moncha et a des filles de ce mariage. Madame d'Isenghien étoit brouillée avec elle, parce qu'elle s'étoit mariée sans son consentement; elle a tant souhaité de voir sa mère avant que de mourir qu'elle s'est rendue à ses prières, et la réconciliation a été fort tendre.

Dimanche 6, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État et dîna chez madame de Maintenon. L'électeur de Cologne vint ici l'après-dînée et prit congé du roi dans son cabinet, où il entra par les derrières. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. le Duc alla hier à Chantilly avec mesdames les Duchesses ; ils y demeureront huit jours. Il y a cinquante-neuf personnes de ce voyage ; l'électeur de Bavière ira lundi pour y demeurer jusqu'à la fin. Il y aura des comédies italiennes. — On apprit la mort de M. de Grignan, qui étoit parti de Lambesc pour aller à Marseille. Il est mort dans une hôtellerie sur le chemin. Il n'a que deux filles de deux mariages différents : l'aînée est la marquise de Vibraye et la cadette la marquise de Simiane, qui étoit toujours auprès de lui et qu'il a avantagée autant qu'il a pu. Il avoit quatre-vingt-trois ans. Il vaque par sa mort une cinquantième place dans les chevaliers de l'Ordre.

Lundi 7, *à Versailles.* — Le roi prit médecine, et après son dîner travailla avec M. de Pontchartrain et entra ensuite chez madame de Maintenon. Il dînoit autrefois dans son lit le jour qu'il avoit pris médecine, mais depuis quelques mois il dîne dans un fauteuil en robe de chambre, et ne dîne qu'à trois heures. — Valeille, qui avoit commandé à Nancy, et qui avoit le cordon rouge, est mort. — Le maréchal de Chamilly mourut le soir à Paris après une longue maladie ; il avoit soixante-dix-neuf ans. Il étoit gouverneur de Strasbourg ; ce gouvernement vaut environ 30,000 livres de rente. — L'électeur palatin doit évacuer le Haut-Palatinat dans peu de jours ; l'empereur l'a fort pressé sur cela, car on ne lui rendra point Fribourg, Brisach ni le fort de Kehl jusqu'à ce que l'électeur de Bavière soit rentré en pleine possession de tous ses États.

Mardi 8, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et puis travailla avec M. Desmaretz ; il alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — On apprit la mort de M. l'ar-

chevêque de Cambray, homme d'un mérite extraordinaire et universellement regretté *. — La princesse d'Isenghien mourut le matin à Paris. — On ne sut ici la mort du maréchal de Chamilly que le matin. Le maréchal d'Huxelles au sortir du dîner du roi lui demanda le gouvernement de Strasbourg que le roi lui donna dans le moment. Il rend les appointements du gouvernement de Brisach, qui n'étoient que de 12,000 francs. Le roi donna le cordon rouge qu'avoit Valeille à Davignon, major des gardes du corps; il avoit déjà 2,000 francs sur l'ordre de Saint-Louis que le roi donne à M. de Beuil, maréchal de camp; ainsi Davignon ne gagne que 1,000 francs à cela, car ce cordon rouge n'est que de 1,000 écus. — Il arriva un courrier de Madrid parti du 30. Le roi et la reine d'Espagne mandent au roi... (1).

* Fénelon, archevêque de Cambray, a été un personnage si célèbre et si connu, qu'il seroit inutile de s'y beaucoup étendre. Ses ouvrages, ceux qui ont été faits contre lui ou sur lui, ont fait grand bruit et sont entre les mains de tout le monde. Il a été souvent mention de lui dans ces Mémoires, par conséquent dans ces additions. On y a vu sa naissance, ses obscurs commencements, ses tentatives vers les jansénistes, les jésuites, les pères de l'Oratoire, le séminaire de Saint-Sulpice, auquel enfin il s'accrocha et qui le produisit aux ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, le rapide progrès qu'il fit dans leur estime, la place de précepteur des princes qu'elle lui valut, ce qu'il en sut faire, les sources, les progrès, la catastrophe de ses opinions et de sa fortune, les adresses qu'il y employa et qui ne purent le sauver, la disgrâce de ses amis et de ses partisans, sa soumission au jugement qu'il subit de Rome et de toutes les provinces ecclésiastiques de France, et son bonheur à se conserver en entier le cœur et l'estime de monseigneur le duc de Bourgogne, des deux ducs et de tous ses amis, malgré la roideur et la profondeur de sa chute et la persécution (2) toujours active de madame de Maintenon. Retiré dans son diocèse, il y vécut avec la piété et l'application d'un pasteur, avec l'art et la magnificence d'un homme qui n'a renoncé à rien

---

(1) Cette phrase est restée inachevée dans le manuscrit de Dangeau. Il est évident que ce courrier apportait des détails sur la disgrâce de la princesse des Ursins, et que la plume de Dangeau a reculé devant ces détails.

(2) Voyez la note du 22 mars 1699, tome VII, page 51.

et qui se ménage et tout le monde et toutes choses. Jamais homme n'a eu plus que lui de désir de plaire ; jamais homme ne l'a porté plus loin, ni avec une application plus constante, plus suivie, plus universelle; jamais homme a ussi n'y a plus entièrement réussi. Cambray étoit un lieu de grand passage ; rien n'est égal à la politesse, au discernement, à l'agrément avec lequel il recevoit tout le monde. Dans les premières années on l'évitoit; il ne couroit après personne. Peu à peu les charmes de ses manières lui rapprochèrent un certain gros, et, à la faveur de cette multitude, plusieurs de ceux que la crainte de déplaire avoient écartés, mais qui desiroient aussi de jeter des semences pour d'autres temps, furent bien aises des occasions de passer à Cambray, et de l'un à l'autre tous y coururent. A mesure que monseigneur le duc de Bourgogne parut figurer, la cour de l'archevêque grossit, et elle en devint une effective aussitôt que son pupille fut devenu Dauphin. Le nombre de gens qu'il avoit accueillis, la quantité de ceux qu'il avoit logés allant et venant par Cambray, les soins qu'il avoit pris des malades et des blessés qu'en diverses occasions on avoit portés à Cambray, lui avoient concilié l'amour des troupes. En effet, assidu aux hôpitaux et chez les moindres officiers, attentif aux principaux d'entre eux, en ayant chez lui et en nombre et plusieurs nuits de suite jusqu'à leur parfait rétablissement, vigilant en vrai pasteur au soin de leur âme, et souvent par lui-même avec cette connoissance du monde qui les savoit gagner; non moins actif pour le soulagement et la guérison de leurs corps ; fournissant du sien les bouillons, la nourriture, souvent les remèdes et jusqu'aux domestiques, et présidant lui-même aux consultations importantes, il est incroyable jusqu'à quel point il devint l'idole des gens de guerre et combien son nom retentit jusqu'au milieu de la cour. Ses aumônes, ses visites dans son diocèse, la douceur et la sagesse de son gouvernement, ses prédications très-fréquentes et dans la ville et dans les villages, son humanité avec les petits, sa politesse avec les autres, ses grâces qui dans ses manières rehaussoient le prix de tout ce qu'il faisoit et disoit, le firent adorer de son peuple, et les prêtres, dont il se déclaroit le père et le frère, le portoient tous dans leurs cœurs. Parmi tant d'ardeur de plaire et une ardeur si générale, rien de bas, rien de déplacé, toujours en convenance à l'égard de chacun. Chez lui, un abord facile, une expédition prompte, un même esprit inspiré par le sien dans ceux qui travailloient sous lui dans tout ce grand diocèse; jamais de scandale, ni rien de violent contre personne; tout en lui et chez lui dans la plus grande décence. Les matinées se passoient en affaires du diocèse, et comme il y étoit toujours, que son génie étoit élevé et pénétrant, et qu'il ne se passoit point de jour qu'il ne réglât ce qui se présentoit, c'étoit tous les jours une occupation courte et légère. Il voyoit ensuite qui le vouloit voir, puis alloit tous les jours dire la

messe dans sa chapelle et la disoit courtement, ou les jours destinés à cela officier quelque part. Revenu chez lui, il dînoit avec la compagnie toujours nombreuse, mangeant peu et peu solidement, mais demeuroit longtemps à table pour les autres, et charmoit par l'aisance, la variété, le naturel, la gaieté de sa conversation, sans jamais descendre à rien qui ne fût digne et d'un évêque et d'un grand seigneur. Il étoit peu ensuite avec la compagnie qu'il avoit accoutumée à vivre chez lui toujours sans contrainte, et réciproquement à n'en point prendre pour elle. Il entroit dans son cabinet et y travailloit quelques heures; de là, il sortoit pour quelques visites ou pour s'aller promener à pied hors la ville. Il aimoit et prolongeoit fort cet exercice, et, s'il n'y menoit pas de ceux qui logeoient chez lui ou quelque autre personne distinguée, il prenoit quelque grand vicaire et quelques ecclésiastiques et s'entretenoit avec eux du diocèse, des affaires qui y avoient rapport, ou de choses de piété, y mêlant aussi des parenthèses agréables. Les soirs, il les passoit avec ce qui logeoit chez lui, et soupoit avec les principaux, lors de certains passages, que sa table étoit comme le matin. Il mangeoit encore moins qu'à dîner, et se couchoit devant minuit. Quoique sa table fût magnifique et délicate, et que tout chez lui répondit à l'état d'un grand seigneur, il n'y avoit rien toutefois qui ne se sentît de l'odeur de l'épiscopat et de la règle la plus exacte parmi la plus honnête et la plus douce liberté; lui-même étoit un exemple toujours présent, mais auquel on ne pouvoit atteindre. C'étoit pourtant un vrai prélat, partout aussi un grand seigneur, partout encore l'auteur de *Télémaque;* jamais un mot sur la cour, sur les affaires, ni qui pût être repris, ni qui sentît bassesse, regrets ou flatterie, jamais qui fît seulement soupçonner ni ce qu'il avoit été, ni ce qu'il pouvoit devenir. Parmi tout cela un grand ordre dans ses affaires domestiques et une grande règle dans son diocèse, sans petitesse, sans pédanterie, et sans avoir jamais importuné qui que ce soit sur la doctrine. Chez lui les jansénistes étoient en paix, et il y en avoit beaucoup; ils se taisoient, et lui de son côté. Il auroit été à désirer qu'il eût laissé ceux de dehors plus en repos, mais il tenoit trop aux jésuites pour ne leur pas donner ce qui ne troubloit pas le sien, et trop encore à son petit troupeau choisi pour ne le pas munir de temps en temps de quelques ouvrages, quoique le silence en matière de doctrine eût peut-être plus convenu à l'auteur condamné des *Maximes des Saints*. Mais l'ambition n'étoit pas morte; et à mesure que les temps de l'orage s'éloignoient et que ceux de son Dauphin s'approchoient, cette ambition se réveilloit davantage, quoiqu'avec une mesure qui sans doute lui devoit coûter. Tant d'applaudissements, qui endurcirent madame de Maintenon, amollirent enfin le roi. M. de Meaux (Bossuet) et M. de Chartres (Godet Desmarais) n'étoient plus; la Constitution avoit perdu le cardinal de Noailles; le P. Tellier étoit

avec les siens tout favorable à M. de Cambray, dont il espéroit tout. Le roi en deux ou trois occasions le loua; il laissa germer cette semence d'elle-même, mais elle ne put venir à maturité. La mort du Dauphin l'atterra; celle du duc de Chevreuse, qui à la fin avoit osé l'aller voir à Cambray et le recevoir à Chaulnes, aigrit cette profonde plaie; la mort du duc de Beauvilliers, qu'il n'avoit jamais revu depuis sa disgrâce, mais avec qui il n'étoit qu'un cœur et qu'une âme et qu'il dirigeoit de Cambray, la rendit incurable. Dans cette profonde douleur de la perte de son pupille, il n'avoit pas laissé d'embrasser une planche du naufrage. Son esprit avoit toujours plu à M. le duc d'Orléans; ils avoient des amis communs qui cultivoient leur estime et leur liaison; l'archevêque avoit donc tourné de ce côté-là des espérances, qui partout ailleurs si grandes lui avoient cruellement manqué. Cependant, après de si dures épreuves, il étoit encore homme d'espérances; il ne les avoit pas mal placées, puisqu'il est certain que M. le duc d'Orléans avoit résolu de s'en servir et dans les places les plus hautes et de la plus grande confiance, sitôt que la balle lui viendroit; mais il étoit arrêté que ce prélat n'auroit que des espérances. Sa foible complexion, dans un âge médiocrement avancé, ne put résister plus longtemps à tous les soins et à toutes les traverses de sa vie. Il mourut assez brusquement au milieu des regrets intérieurs et à la porte du comble de ses desirs. Il savoit l'état du roi, il savoit ce qui le regardoit après lui, il étoit déjà consulté du dedans, et racotisé [*sic*] du dehors, parce que le goût du soleil levant avoit percé; il avoit pour lui le zèle d'un petit troupeau infiniment actif, devenu la portion choisie du grand parti de la Constitution par la haine des anciens ennemis de l'archevêque, qui n'avoient pas été moins ceux de la doctrine qu'il s'agissoit de rendre triomphante. Que de motifs de regretter la vie et que la mort doit être amère dans des circonstances si désirées, et de toute part si à souhait! Toutefois il n'y parut pas; soit amour de la réputation qui survit, soit grandeur d'âme qui méprise enfin ce qu'elle a pu atteindre, soit dégoût de ce monde si trompeur pour lui et de sa figure qui passe et qui alloit lui échapper, soit une piété ranimée par un long usage et affermie peut-être par ces tristes mais si puissantes considérations, il parut insensible à tout ce qu'il quittoit, et uniquement occupé de ce qu'il alloit trouver; mais avec une soumission, une tranquillité, une paix qui n'excluoit que le trouble, et qui embrassoit la pénitence, le détachement, le soin unique de son diocèse et des choses spirituelles, et une confiance qui ne faisoit que surnager à l'humilité et à la crainte. Dans cet état, il écrivit une lettre au roi uniquement sur le spirituel et sur son diocèse, et qui, disant un mot sur lui-même, n'avoit rien que de touchant et qui ne convînt à un grand évêque au lit de la mort. La sienne, munie des sacrements, au milieu des siens et de son clergé,

pût passer pour une grande leçon à ceux qui survivoient et pour laisser de grandes espérances de celui qui étoit appelé. La consternation fut extrême dans tous les Pays-Bas. Il y avoit apprivoisé les armées ennemies qui avoient autant et plus de soin que les nôtres même de conserver ses biens; leurs chefs et la cour de Bruxelles se piquoient de le combler d'honnêtetés, et les protestants autant pour le moins que les catholiques. Les regrets furent donc universels dans toute l'étendue des Pays-Bas, et ses amis et son petit troupeau surtout tomba dans la plus grande affliction. A tout prendre c'étoit un bel esprit et un grand homme; l'humanité rougit pour lui de madame Guyon, dans l'admiration de laquelle, vraie ou feinte, il mourut après en avoir été le martyr, sans que rien l'ait jamais pu séparer d'elle. Elle fut toujours le centre où tout aboutit dans son petit troupeau, et la prophétesse suivant laquelle il vécut et conduisit les autres, sans que jamais en aucun temps de sa vie ses mœurs ni celles des principaux chefs de leurs amis aient été en rien soupçonnés.

Mercredi 9, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, qui dura jusqu'à deux heures, dîna chez madame de Maintenon, se promena l'après-dînée dans ses jardins, et le soir grande musique. — On a dit au roi la mort de l'abbé de Lyonne, qui a beaucoup de bénéfices considérables; cependant beaucoup de gens doutent de cette mort, parce qu'on le vit il y a deux jours en bonne santé. — On a nouvelle que les Turcs ont déclaré la guerre aux Vénitiens et qu'ils vont attaquer la Morée, dont les places ne sont pas en bon état. On ne croit plus que les chevaliers de Malte partent. L'ambassadeur de Venise, qu'on appelle baile à Constantinople, a été arrêté par des janissaires et a ordre de sortir des États du Grand Seigneur dans trois semaines; les Turcs demandent plusieurs choses aux Vénitiens, qui sont des prétextes pour leur faire la guerre.

Jeudi 10, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, alla courre le cerf dans la forêt de Marly, et puis se promena dans les jardins, et ne revint ici qu'à la nuit. — Madame la duchesse de Nevers est à l'extrémité à Paris. — Il arriva un courrier d'Espagne; les lettres qu'il apporte ne sont que du 29, et celles qu'on reçut mardi étoient du 30. Ce courrier a trouvé madame des Ursins

auprès de Burgos, et il paroît que les gardes qui l'escortent lui laissent peu de liberté *. — M. le cardinal de Polignac eut une longue audience de madame de Maintenon à Saint-Cyr. Il a demandé au roi l'archevêché de Cambray; il n'est pas prêtre encore, mais il songe à l'être, et a besoin des bontés du roi et d'une grâce considérable, car il est mal dans ses affaires.

* Dangeau continue son silence sur ce qui est désavantageux à madame des Ursins; mais, en se taisant de la sorte sur les faits, non-seulement publics, mais si éclatants, il ne fait rien pour elle et prive ses lecteurs de précisions de dates, de noms et de détails qui échappent par les suites, et qui font le seul, mais vrai mérite de son ouvrage. Voici donc le fait qu'il supprime, qui étonna toute l'Europe et qu'on seroit tenté de croire ajusté au théâtre par les écrivains, s'il ne s'étoit passé, tel qu'il va être rapporté, sous les yeux de tout le monde, et unanimement raconté sans avoir pu être ni déguisé ni contesté. Le roi d'Espagne, avancé avec toute sa cour à Guadalaxara, au-devant de la reine d'Espagne, pour célébrer son mariage en ce lieu qui l'avoit déjà été par procureur à Parme, avoit compassé sa marche avec la sienne pour y arriver deux jours devant elle. Madame des Ursins l'accompagnoit; elle avoit fait les mêmes journées, et tous les soirs elle étoit son unique compagnie; ses féaux la lui tenoient par les chemins, gens de qui elle se tenoit bien assurée, tous nommés par elle, et qui ne laissoient approcher personne qu'eux. Elle avoit fait seule ce mariage par les raisons qu'on en a vues; elle alloit jouir de son chef-d'œuvre et régner aussi absolument que jamais. Elle s'étoit faite camarera-mayor et avoit rempli de son choix toute la maison de la reine. Albéroni étoit un œil (1) envoyé de Parme qui ne respiroit que sous ses auspices, et qui étoit témoin envers sa petite cour et envers la reine de l'obligation qu'elle avoit à madame des Ursins toute seule d'un mariage si élevé au-dessus de toutes ses espérances, elle qui avoit été si prête à épouser le duc de la Mirandole, avec les articles dressés et signés, qu'elle alloit trouver à la suite du roi d'Espagne, et comptant avec raison avoir fait une fortune d'être parvenu à être grand d'Espagne et grand écuyer, et dont le mariage n'avoit été rompu que pour faire celui de son maître. Arrivés à Guadalaxara, madame des Ursins partit le lendemain pour Xadraque, où la reine d'Espagne devoit arriver de bonne heure; elle

---

(1) Le mot est presque illisible sur le manuscrit; il a été évidemment altéré; on lit *cil*.

se fit accompagner de très-peu de personnes, parce qu'elle devoit revenir le lendemain avec la reine à Guadalaxara d'assez bonne heure pour que le mariage fût célébré en arrivant, parce qu'en Espagne on marie l'après-dînée. Elle trouva la reine déjà arrivée; elle mit pied à terre à un logis qu'on lui avoit préparé tout près et vis-à-vis celui de la reine, ne fit que se rajuster un peu, et se hâta de l'aller saluer. La froideur et le peu de civilité de sa réception la surprit d'abord; elle l'attribua à embarras, et tâcha de réchauffer cette glace. Le monde s'écoula par respect et la conversation commença; la reine ne la laissa pas avancer et se mit sur les reproches à madame des Ursins, que par son habillement et par ses manières elle lui manquoit de respect. La princesse, qui se croyoit bien éloignée d'y donner le moindre lieu, fut extrêmement étonnée et voulut s'excuser; mais aussitôt voilà la reine aux paroles offensantes, à s'écrier et appeler, à demander les officiers des gardes, et à commander à madame des Ursins avec injures de sortir de sa présence. En vain voulut-elle parler pour sa défense; la reine, redoublant de furie, menace, crie qu'on chasse cette folle et la fait sortir par les épaules; à l'instant elle appelle Amenzaga, lieutenant des gardes du corps, qui commandoit ses gardes, et celui qui commandoit son écurie, et ordonne à l'un d'aller arrêter madame des Ursins et de ne la quitter point de vue jusqu'à ce qu'il l'eût mise dans un carrosse avec deux officiers des gardes sûrs et une quinzaine de gardes autour du carrosse; à l'autre, de faire venir un carrosse à six chevaux et deux ou trois valets de pied, et de faire partir sur l'heure madame des Ursins vers Bayonne et de ne se point arrêter. L'officier des gardes voulut représenter à la reine qu'il n'y avoit que le roi qui en Espagne eût le pouvoir qu'elle vouloit prendre, elle lui demanda fièrement s'il n'avoit pas un ordre du roi de lui obéir en tout sans réserve et sans représentation; et il étoit vrai qu'il l'avoit et que personne n'en savoit rien. Grande marque que le roi étoit de concert; outre que la reine n'avoit pas répondu un mot à deux lettres que madame des Ursins lui avoit écrites, dont elle fut fort offensée et encore plus étonnée. Elle fut donc arrêtée à l'instant, mise dans le carrosse qui se trouva tout prêt, et sans avoir eu le temps de prendre quoi que ce fût, ni la femme de chambre qu'on emballa avec elle. Les deux officiers montèrent avec elle, et touche cocher, avec les gardes qui se trouvèrent là tout prêts, et tout portés, et elle en grand habit, comme elle étoit sortie de chez la reine. Dans un si court tumulte, elle voulut envoyer à la reine, qui s'emporta de ce qu'elle n'avoit pas encore obéi, et qui, la sachant partie et hors du lieu, écrivit au roi par un officier de ses gardes qu'elle dépêcha à Guadalaxara. Il étoit six ou sept heures du soir, à la fin de décembre, par un temps très-piquant de froid et si obscur qu'on ne voyoit qu'à la faveur de la neige dont ce pays montagneux étoit cou-

vert. Il n'est pas aisé de se représenter l'état où madame des Ursins se trouva dans ce carrosse; l'excès de l'étonnement prévalut d'abord et suspendit tout le reste; mais l'indignation et le désespoir de douleur et de rage se firent bientôt place; succédèrent les réflexions profondes sur une démarche si peu fondée en cause, en raison, en prétexte, en autorité, et sur l'impression qu'elle alloit faire à Guadalaxara; de là les espérances en la surprise du roi, en sa colère, en son amitié et sa confiance pour elle, en ses amis qui l'environnoient et qui se trouveroient si intéressés à exciter le roi et à la soutenir. La longue nuit d'hiver se passa tout entière ainsi sans s'arrêter nulle part, avec un froid terrible et rien pour s'en garantir, et tel que le cocher en perdit une main. La matinée s'avance; on est forcé de faire repaître; là, le silence se rompit; elle avoit eu le temps dans tout ce long espace de composer son visage et de penser à ses propos. Jamais femme si courageuse ni plus sensible à se montrer supérieure à elle-même; elle en vint à bout; elle parla de son extrême surprise, raconta ce peu qui s'étoit passé entre la reine et elle, et réciproquement ces officiers des gardes qui, accoutumés à la craindre et à la respecter plus que le roi, lui répondirent en peu de mots du fond de cet abîme d'étonnement dont ils n'avoient encore pu se remettre. Bientôt il fallut atteler et partir; bientôt aussi elle trouva que le secours qu'elle espéroit du roi tardoit bien à arriver; elle continua à être ainsi conduite jour et nuit jusqu'à Burgos, toujours gardée à vue et ne laissant que très-peu de temps aux chevaux pour se reposer et encore moins à repaître. Rien à manger, et nul moyen de coucher dans aucune hôtellerie d'Espagne, si l'on n'en porte soi-même; de repos ni de se déshabiller, il n'en fut pas question jusqu'à Saint-Jean de Luz, et quelques œufs frais avec du pain détestable servirent de nourriture. A mesure qu'elle s'éloigna, elle comprit qu'elle n'avoit plus d'espérances à former. On peut juger quelle rage succéda dans une femme aussi ambitieuse et aussi subitement précipitée du faîte de la toute-puissance, par la même sur quoi elle comptoit avoir le plus solidement fondé sa grandeur. Ses neveux, qui eurent permission de la venir joindre, achevèrent de l'accabler; mais elle fut fidèle à son courage; jamais ni plaintes, ni regrets, ni foiblesse, pas même des fatigues extrêmes d'un tel voyage dont ceux qui la gardoient étoient dans la juste admiration. Enfin elle trouva la fin de ses fatigues à Saint-Jean de Luz, et y eut loisir de penser à ce qu'elle pouvoit attendre de notre cour, où, malgré la folie de sa souveraineté et la hardiesse d'avoir fait le mariage du roi d'Espagne sans la participation du roi, elle se flatta encore de trouver des ressources. Ce fut là qu'elle eut enfin liberté d'écrire au long à ses amis de notre cour, au roi, à madame de Maintenon, et d'envoyer un courrier sous prétexte de demander la permission de passer en France et d'aller à la

cour et de respirer enfin sur les terres de France sans gardes et sans contrainte.

Le courrier que la reine envoya de Xadraque trouva le roi qui s'alloit bientôt coucher; il parut ému à la nouvelle, mais il ne donna aucun ordre, et fit seulement une très-courte réponse à la reine. Le singulier est que le secret fut si bien gardé qu'il n'échappa que le lendemain sur les dix heures du matin. On peut penser quelle émotion saisit toute sa cour, et les divers mouvements de tout ce qui la composoit; personne toutefois n'osa parler au roi; on étoit en grande attente de ce que contenoit sa réponse à la reine; mais le lendemain, la matinée s'écoulant sans qu'on apprit rien de nouveau, l'on commença à croire que c'en étoit fait de madame des Ursins en Espagne. Ses neveux demandèrent permission de l'aller joindre, et le roi d'Espagne lui écrivit par eux une simple lettre d'honnêteté; qu'il étoit bien fâché de ce qui s'étoit passé; qu'il n'avoit pu s'opposer avec autorité à la volonté de la reine, et qu'il lui conservoit ses pensions qu'il auroit soin de faire payer; et en effet pour les pensions il tint parole. La reine arriva à Guadalaxara à l'heure marquée, comme si de rien n'eût été. Le roi la reçut à l'escalier et tout de suite la conduisit à la chapelle, et le mariage célébré dans sa chambre, où tout aussitôt ils se couchèrent avant six heures du soir. Ce qui se passa entre eux sur l'événement de la veille, c'est ce qui fut entièrement ignoré; il n'en fut pas plus d'éclaircissements le lendemain, au moins pour personne; il fut seulement déclaré qu'il n'y avoit aucun changement dans la maison de la reine, et le lendemain de ce jour de séjour, le roi et la reine montèrent seuls dans leur carrosse, suivis de leur cour, et se mirent en route pour Madrid, où il ne fut non plus question de la princesse des Ursins que si jamais le roi d'Espagne ne l'eût connue. Le roi ne témoigna pas plus d'émotion à l'arrivée du courrier du duc de Saint-Aignan, d'une si surprenante nouvelle qui remplit d'effroi et de confusion toute sa cour; les uns par des liaisons d'amitié ou de fortune, les autres par l'effet de la comparaison de ces deux états et de la rapidité d'un si profond changement. Que si l'on joint à ce peu d'effet de la nouvelle sur les deux rois à ce mot échappé quelque temps auparavant au nôtre, et dont on crut voir l'explication en ce dénoûment, à ce qui se venoit de passer et sur la souveraineté de madame des Ursins et sur le mariage fait à l'insu du roi, si peu accoutumé à n'être pas compté pour tout, on trouvera bien difficile qu'une résolution aussi forte ait été prise entre un homme alors de néant, comme étoit Albéroni, et une princesse de vingt-trois ans, élevée dans l'ignorance d'un grenier, à Parme, par la plus impérieuse mère du monde, qui n'en laissoit approcher personne, et arrivant dans un pays à elle inconnu, non encore mariée en effet, et à une demi-journée du roi d'Espagne, dont toute la con-

fiance et toute la puissance avoit jusqu'alors si grandement et si constamment paru toutes entières entre les mains de celle à qui elle devoit son mariage, qui n'avoit pu avoir encore ni volonté, ni occasion, ni loisir de lui déplaire, avec qui elle débuta tout à coup par une querelle d'Allemand, et tout de suite chasse une personne de cette qualité et de cette haute considération avec plus d'indignité qu'une servante, et l'arrête, et la fait partir avec toute la vigueur et l'autorité d'un roi contre un grand criminel d'État, avec toutes les duretés qu'il est possible, et pour la précipitation sans avoir le loisir de prendre la moindre chose avec soi et la plus nécessaire, soit de l'heure indue de la nuit, soit de la saison cruelle, soit du danger des chemins pleins de neige et dans les ténèbres, soit de la dureté de la garde la plus exacte et la plus insupportable. C'est même une chose bien étonnante qu'une princesse de cet âge et dans de telles circonstances ait osé et si bien pu jouer un tel personnage, qui annonçoit bien tout ce qu'elle a fait et exécuté depuis.

Vendredi 11, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, et fit la distribution des bénéfices; il ne sortit point de tout le jour, fut enfermé chez lui jusqu'à cinq heures et puis passa chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — On ne sait pas encore toute la distribution des bénéfices; on sait seulement qu'on a donné l'abbaye du Gard à l'abbé de Rohan, frère de M. le prince de Montbazon, et l'abbaye de Saint-Antoine-aux-Bois à l'abbé Desmaretz, fils de M. Desmaretz le ministre. — Madame la Duchesse s'est trouvée assez mal à Chantilly; elle a eu quelques accès de fièvre et est revenue à Paris; elle avoit même donné ordre que l'on fit accommoder une chambre pour elle à Écouen, en cas qu'elle n'eut pas la force de venir jusqu'à Paris.

Samedi 12, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances; il voulut aller l'après-dînée se promener à Trianon, mais la neige l'en empêcha. Il travailla avec M. le chancelier, et puis entra chez madame de Maintenon, où il joua au brelan avec les dames. — Madame la duchesse de Nevers mourut à Paris; elle avoit cinquante-neuf ans et étoit encore belle. Elle étoit fille de madame de Thianges et sœur de madame la duchesse de Sforce. — Le roi d'Espagne a donné la Toison au marquis de Béthune, gendre

de M. Desmaretz, qui reportoit la Toison qu'avoit monseigneur le duc de Berry. — L'évêché de Soissons a été donné à l'abbé Languet, grand vicaire de M. d'Autun, qui avoit été aumônier de madame la Dauphine; l'archevêché d'Embrun a été donné à l'évêque de Dol, frère de M. d'Argenson, et l'évêché de Dol à l'abbé de Sourches, aumônier du roi et frère de M. de Monsoreau, grand prévôt.

Dimanche 13, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, travailla l'après-dînée chez lui avec M. Pelletier, et puis rentra chez madame de Maintenon, où il y eut musique, et après la musique il joua au brelan avec les dames. — Le roi a donné à madame la duchesse d'Estrées et à la princesse de Chimay, filles de madame de Nevers, l'appartement qu'avoit ici madame leur mère, et leur a donné à chacune 2,000 francs de pension; c'est madame la duchesse du Maine qui avoit demandé pour elles au roi ces grâces-là. — M. l'évêque de Fréjus (1) demandoit au roi depuis quelque temps la permission de se démettre de son évêché, quoiqu'il soit d'un assez grand revenu; le roi le lui a permis, et lui a donné une petite abbaye qui ne vaut pas la cinquième partie du revenu de l'évêché, et a donné l'évêché à l'abbé de Castellane *.

* Ce prélat règne encore et seul et uniquement et avec toute plénitude de puissance. Elle ne peut être sujette à la moindre inquiétude, ni à l'ombre même de la plus légère traverse; il n'est donc pas temps de parler d'un homme parvenu à un état unique et sans exemple dans pas une histoire. Qu'en dire de son vivant sans soupçon de haine ou de flatterie, non-seulement de son gouvernement et de son personnel, mais des degrés même qui l'ont porté sur le trône ? Voici l'époque de ces surprenants degrés qui confondent les hommes les plus prudents dans la vue des profondeurs de la Providence.

Lundi 14, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour; il travailla l'après-dînée avec M. de Pontchartrain,

(1) Depuis le cardinal de Fleury.

et joua le soir avec les dames chez madame de Maintenon. — L'ordinaire d'Espagne arriva hier; les lettres sont du 31. On mande que le roi et les Espagnols paroissent fort contents de la nouvelle reine, qui veut rétablir l'ancienne étiquette. On a donné l'archevêché de Tolède à l'évêque de Badajoz, qui n'étoit qu'un simple curé il y a peu de temps, homme de fort petite naissance et d'un très-grand mérite*; l'archevêché de Tolède vaut 300,000 écus de rente. — Flèche, ancien brigadier et mestre de camp de cavalerie, est mort; le roi a donné son régiment à M. de Marville, second fils de M. Desmaretz, mais il y a des gens ici qui prétendent bien savoir que Flèche n'est pas mort.

* C'est un regret que l'oubli du nom de ce prélat (1), que l'éclat de son mérite dans une cure de campagne éleva tout seul à l'évêché de Badajoz, et qui, ajoutant dans cette place la générosité et la fidélité au crérite, servit si puissamment le roi d'Espagne de sa bourse et de son médit à lever et à entretenir des troupes dans les temps les plus calamiteux, qu'il fut jugé et se montra aussi après très-digne de l'archevêché de Tolède.

Mardi 15, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il travailla chez lui avec M. le chancelier, et puis alla chez madame de Maintenon, où il joua au brelan avec les dames. — Le roi a donné 10,000 écus de gratification au duc de Saint-Aignan, qui est présentement à Madrid. — On mande de Rome que le roi Auguste a écrit au pape qu'il donnoit sa nomination pour le cardinalat à l'archevêque de Bourges qui avoit déjà depuis longtemps la nomination du roi Stanislas. Le pape, à la dernière promotion, s'est réservé un chapeau *in petto* pour la Pologne, et il y a encore sept autres chapeaux vacants, car le cardinal San Vitale est mort; il avoit été jésuite.

Mercredi 16, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'É-

(1) Il se nommait don Francisco Valero et Lossa, d'après la *Gazette* de 1715, page 30.

tat. Il dîna chez madame de Maintenon; il y joua avec les dames l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique. — Flèche, qu'on avoit dit au roi il y a quelques jours qu'il étoit mort, est en parfaite santé. — Fribourg sera évacué par nos troupes le 18, et l'empereur le même jour évacuera Ingolstadt; il évacuera Munich le 25, et ce jour-là nous évacuerons Brisach. Il y a encore quelques troupes de l'électeur palatin dans Amberg, capitale du Haut-Palatinat; et quand elles en seront sorties, ce qu'elles doivent faire le commencement du mois qui vient, nous évacuerons le fort de Kehl. — Le maréchal de Villars prétend qu'une partie assez considérable de ce que M. de Grignan tiroit de sa charge appartient au gouverneur de la province et non au lieutenant général.

Jeudi 17, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla se promener à Marly; il en revint à quatre heures. Le soir, chez madame de Maintenon, il y eut petite musique et jeu. Le roi à son coucher nous dit qu'il n'avoit jamais senti un pareil froid à celui qu'il avoit eu à sa promenade à Marly, et jamais nous ne l'avions entendu se plaindre de la rigueur du temps. — Les troupes hollandoises ont évacué Luxembourg et les troupes de l'empereur y sont entrées. — La paix de l'Espagne avec le Portugal est toute prête à se conclure par l'entremise du roi, auquel le roi de Portugal a bien voulu s'en rapporter, et M. de Châteauneuf, notre ambassadeur en Hollande, mande que tout est presque réglé; c'est lui que le roi a chargé de cette négociation.

Vendredi 18, *à Versailles.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier; il ne sortit point et entra chez madame de Maintenon à trois heures, où il joua avec les dames. Le soir il y eut la comédie de *M. de Pourceaugnac.* — On eut nouvelle que madame la comtesse de Roye étoit morte en Angleterre; elle avoit plus de quatre-vingts ans. Elle étoit sœur des feux maréchaux de Duras et de Lorges et mère de MM. de Roucy, qui lui donnoient 12,000 francs de pension.

— Muret, lieutenant général et qui a servi la dernière campagne au siége de Barcelone, a eu depuis quinze jours une pension de 1,000 écus; il a, outre cela, le cordon rouge de 4,000 francs de pension. — Les officiers françois qui doivent servir au siége de Majorque ont ordre de partir pour se rendre à la fin du mois à Barcelone.

Samedi 19, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla l'après-dînée, chez lui, avec M. le chancelier, joua le soir avec les dames chez madame de Maintenon. Il n'est point sorti depuis deux jours à cause du froid excessif. — On reçut des lettres de madame des Ursins (1) du 10; elle écrit de Toulouse. Elle doit arriver le 14 à Saint-Jean de Luz, où elle attendra la réponse du roi. Elle lui demande la permission de venir à ses pieds se justifier de ce qu'on lui impute; elle mande que son innocence l'a soutenue dans son malheur et dans la rigueur d'un voyage où elle a beaucoup souffert. M. de Chalais et M. de Lanti ses neveux sont avec elle. Le roi lui permet de venir, et elle recevra des lettres de gens considérables qui l'assurent qu'elle sera bien reçue et qu'on l'a fort plaint *.

* On verra bientôt que l'amitié trompe Dangeau, et le prodigieux contraste du dernier voyage de madame des Ursins, si triomphante et même si régnante en notre cour, avec celui-ci où à peine en put-elle approcher et encore avec combien de dégoûts.

Dimanche 20, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, travailla l'après-

(1) Madame la duchesse de S. P. (Saint-Pierre) m'a raconté que la disgrâce de madame des Ursins étoit concertée entre le roi d'Espagne et la nouvelle reine avant qu'elle arrivât, en sorte que cette princesse ne fit qu'exécuter la volonté du roi lorsqu'elle parut la renvoyer d'elle-même; ce qui est bien différent de ce que j'ai toujours entendu raconter à ce sujet, et ce qui fait cesser la juste surprise où l'on étoit qu'une jeune reine osât prendre sur elle, avant d'avoir encore vu le roi, de renvoyer celle qui passoit pour être la favorite de ce prince. On croit que Philippe V étoit las de la domination que madame des Ursins avoit exercée sur lui et sur la feue reine. (*Note du duc de Luynes.*)

dînée chez lui avec M. Pelletier, et le soir, chez madame de Maintenon, il y eut musique et puis jeu. — L'ordinaire d'Espagne apporta des lettres de Madrid du 7 de ce mois. Le roi paroît fort content de la nouvelle reine qui entre dans tous ses goûts et qui le suit tous les jours à la chasse; on mande qu'elle tire à merveille. On lui avoit proposé la duchesse de Médina-Céli, la duchesse de Médina-Sidonia, et la comtesse d'Altamira* pour la charge de camarera-mayor; elle a choisi la dernière. Elle a pris pour son grand écuyer le prince de Cellamare, neveu du cardinal del Giudice. On croit que cette éminence aura bientôt la permission de retourner à Madrid, et on ne doute point que la reine douairière ne soit rappelée au premier jour.

* Madame des Ursins étoit chassée pour toujours, et la princesse de Piombino ne faisoit que la conduite en Espagne; il falloit donc bien une autre camarera-mayor. La comtesse d'Altamira, par elle-même héritière de la maison de Cardone et veuve d'un des principaux grands d'Espagne qui avoit passé par les grands emplois du dehors et par l'ambassade de Rome, étoit peut-être la plus vénérable et la plus respectée duègne d'Espagne par sa vertu et par la grandeur de son maintien, et soutint parfaitement l'une et l'autre dans cette place qu'elle a conservée plus de vingt ou vingt-cinq ans, avec une grande considération.

Lundi 21, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, qui dura jusqu'à près de deux heures; l'après-dînée il travailla avec M. de Pontchartrain, et le soir joua avec les dames chez madame de Maintenon. — Le baron Sparre, ambassadeur du roi de Suède, est arrivé ici et a été très-bien reçu du roi et par la considération du roi qui l'envoie et par son propre mérite; il a toujours été fort estimé en ce pays-ci. — L'ordinaire d'Espagne qui arriva hier nous apprit que la nouvelle reine avoit enfin obtenu du roi qu'il retourneroit demeurer dans le palais, où l'on rétabliroit les dames selon l'ancienne étiquette et que la comtesse d'Altamira ne prendra point possession de

la charge de camarera-mayor, qu'après le départ de la princesse de Piombino, qui s'en retourne en Italie.

Mardi 22, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz ; il ne sortit point de tout le jour. Il travailla l'après-dînée avec M. le chancelier, et joua le soir avec les dames chez madame de Maintenon. — Le roi a donné 1,000 écus de pension à M. d'Arpajon, qui a servi l'année passée de lieutenant général au siége de Barcelone, et à qui le roi d'Espagne, fort content de ses services, a donné la Toison. — On a reçu des lettres de M. Amelot; il écrit du dernier jour de l'année. Il étoit à Faenza; il devoit arriver à Rome le 8. On croit qu'il trouvera le pape bien disposé à accorder ce que le roi lui demande, qui est un concile national. — Le maréchal de Montrevel *, qui vouloit faire élever à Bordeaux une statue magnifique au roi, n'a pu réussir dans son entreprise ; il est parti d'ici avant la fin de l'année, fort fâché de n'avoir pas pu exécuter ce projet, qui étoit fort beau.

* Montrevel, bas courtisan et de fort peu d'esprit, conçut l'idée de donner au roi le réchauffé de M. de la Feuillade de la place des Victoires, et en espéroit bien des retours ; mais il devoit plus qu'il n'avoit, et comme c'étoit aux dépens d'autrui qu'il espéra tirer cette chère flatterie par son éloquence et son autorité, il eut double dépit de voir aller ses projets en fumée, et le monde se moquer doublement de lui.

Mercredi 23, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, joua l'après-dînée avec les dames, et le soir il y eut grande musique. — L'évêque de Nîmes (1), qui avoit promis plusieurs fois de signer la Constitution, a différé si longtemps et sur tant de différents prétextes qu'on le soupçonne présentement d'être du parti opposé au grand nombre. C'étoit lui qui devoit être député pour apporter ici les cahiers

(1) Jean-César Rousseau de la Parisière.

des États du Languedoc qui ont été tenus à Nîmes ; le roi a ordonné qu'on choisît un autre évêque pour cette fonction-là *. — Le palatin de Livonie, qui est ici à la tête de la maison du prince électoral de Saxe, aura demain matin audience du roi, et lui montrera la copie de la lettre que le roi Auguste son maître a écrite au pape, à qui il mande qu'il a donné sa nomination à l'archevêque de Bourges pour la première promotion de cardinaux que Sa Sainteté fera pour les couronnes.

* Ce bon évêque fut Zopire du P. Tellier ; il contrefit le zélé et le ferme pour s'initier parmi les évêques et le clergé du Languedoc, et poussa la dissimulation jusqu'à se faire disgracier et ôter la députation des États. Des gens de bien et d'honneur sont aisément pris dans un tel piége. Quand il se fut bien mis au fait d'eux tous, il eut l'impudence de monter tout à coup en chaire, et d'y recevoir la Constitution en apostat converti ; à l'instant la députation lui fut rendue, à l'ombre de laquelle il vint rendre compte au P. le Tellier de toutes ses découvertes. Il a continué depuis à se signaler en homme qui compte pour peu et Dieu et les hommes. Dangeau, flatteur à son ordinaire, dit plus bas qu'il ne pouvoit savoir le mécontentement qu'on avoit de lui, lorsqu'il publia la Constitution ; pourtant il le savoit très-bien, et tout étoit d'accord entre lui et le P. le Tellier pour le personnage qu'il fit. En second lieu, s'en pouvoit-il espérer quitte à meilleur marché que le cardinal de Noailles, pleinement disgracié et avec grand éclat dès lors, et que les prélats qui lui étoient unis, quand bien même ce que Dangeau veut ajouter auroit la moindre apparence ; mais ce qu'on en rapporte ici est un fait certain, qui fit grand bruit alors, qui fut bien mis au net, et que la conduite de cet évêque a constamment soutenu jusqu'aujourd'hui avec un front d'airain. L'exclusion de M. de Pamiers Verthamon de ces États du pays de Foix, dans le même instant et pour n'avoir pas reçu la Constitution, et que Dangeau rapporte tout de suite, auroit dû le rendre plus sobre sur M. de Nîmes.

Jeudi 24, à Versailles. — Le roi dîna en sortant de la messe et alla se promener dans la forêt de Marly, et puis au château, où il a fait changer les meubles de son appartement. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Le palatin de Livonie eut audience du roi dans son cabinet, à qui il dit que le roi Auguste s'étoit fait un grand plaisir d'avoir donné cette marque de considéra-

tion à M. l'archevêque de Bourges à la recommandation de S. M. Le pape a un chapeau *in petto* pour la Pologne, et l'on ne sait point encore qui l'aura, mais le chapeau pour M. de Bourges ne sera qu'à la première promotion pour les couronnes, et le pape en fera une pour lui avant de faire celle des couronnes : ainsi cela est encore éloigné; mais M. de Bourges est assuré de la nomination, et c'est beaucoup.

Vendredi 25, *à Versailles.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier; il joua l'après-dînée chez madame de Maintenon avec les dames, et le soir il y eut grande musique. — C'est aujourd'hui que les troupes de l'électeur de Bavière doivent entrer dans Munich et que les troupes de l'empereur doivent entrer dans Brisach. — On veut faire un procès à MM. de Razilly sur leur naissance. Les parents du côté paternel et du maternel prétendent qu'ils ne doivent pas être regardés comme légitimes, et qu'ainsi ils ne doivent pas hériter des biens de père et de mère, attendu que le mariage devoit être regardé comme nul, M. de Razilly le père étant sous-diacre quand il se maria et n'ayant jamais eu de dispense de Rome. — Le parlement d'Angleterre est dissous et le nouveau parlement s'assemblera au mois de mars. On cabale fort dans toutes les provinces pour l'élection des députés de la chambre basse, et le nombre des mécontents du nouveau gouvernement augmente fort.

Samedi 26, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances. Il alla tirer l'après-dînée; il y avoit plusieurs jours que la gelée et le vilain temps l'avoient empêché de sortir. Il travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — L'ambassadeur de Perse est arrivé à Charenton; on ne sait point encore le jour qu'il fera son entrée à Paris, mais ce sera bientôt. Il la veut faire à cheval, et le roi a nommé le maréchal de Matignon pour l'accompagner à cette entrée. — On a mis à la Bastille madame d'Esclainvilliers, accusée d'avoir voulu

faire assassiner son mari dans son château par quatre hommes à qui elle avoit promis chacun 1,000 écus; on prétend qu'un de ces quatre hommes alla tout découvrir au mari, qui a fait arrêter sa femme.

Dimanche 27, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, l'après-dînée travailla chez lui avec M. Pelletier, et à six heures, rentra chez madame de Maintenon, où il y eut musique et il joua ensuite avec les dames. — Le comte d'Albert est arrivé à Saint-Cloud; on croit toujours que son mariage se fera avec mademoiselle de Montigny; cependant on évite d'en parler chez l'électeur, parce que toute la famille du comte d'Albert est fort opposée à ce mariage. — M. de Cély de Harlay, intendant à Pau, a une pension de 2,000 écus, qui marque bien qu'on est fort content de lui. — Milord Stairs est arrivé à Paris; il est nommé ambassadeur d'Angleterre en France, mais il n'en prendra pas encore sitôt la qualité.

Lundi 28, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf à Marly malgré le vilain temps. La chasse fut belle; Madame y étoit et avoit dans sa calèche madame de Tallard. Le roi, après la chasse, se promena dans les jardins jusqu'à la nuit; le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. de Pontchartrain. — Le baron Sparre, qui n'a pas encore pris la qualité d'ambassadeur de Suède, nous conta que le roi son maître, pendant qu'il étoit dans les États du Grand-Seigneur, avoit fait déposer par Sa Hautesse deux muphtis, couper la tête à deux grands vizirs, étrangler deux autres, et en reléguer un dans l'île de Rhodes et fait étrangler plusieurs bachas. La plupart de ces exécutions et de ces changements étoient par rapport aux mauvaises intentions que ces gens-là avoient contre le roi de Suède, ce qui marque bien la considération que le Grand Seigneur avoit pour lui.

Mardi 29, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, alla tirer

l'après-dînée, et le soir travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Le roi a cassé le régiment suisse de Pfiffer : c'est le seul régiment de cette nation qui ait été cassé ; ce régiment n'avoit été levé que durant la dernière guerre. Soury, qui étoit colonel réformé dans ce régiment et qui y avoit la première compagnie, est incorporé, lui et sa compagnie, dans le régiment de Brendlé, et Diesbach, qui avoit commission de lieutenant-colonel et la seconde compagnie du régiment de Pfiffer, est incorporé dans le régiment de May, où il conservera son rang et où on incorpore sa compagnie. — L'ambassadeur de Perse, qui est à Charenton, presse fort pour qu'on lui permette de faire son entrée à Paris, et dit que s'il ne la fait pas de jeudi en huit jours il ne la pourra faire de longtemps, parce que sa loi lui défend de paroître depuis le 15 de février jusque bien avant dans le mois de mars.

Mercredi 30, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon ; il vouloit après son dîner aller se promener dans ses jardins, mais la pluie l'en empêcha. Il joua avec les dames, et le soir il y eut grande musique. — Les chevaliers de Malte ont reçu leur dernière citation ; ils ont ordre de se rendre à Malte au commencement d'avril. Le grand maître envoie les vaisseaux de la religion à Marseille, d'où ils emporteront beaucoup de munitions de guerre et de bouche, et les chevaliers qui y seront arrivés pourront s'embarquer sur ces vaisseaux pour passer plus commodément et plus sûrement. M. le grand prieur, qui est toujours à Lyon, avoit fait demander au roi permission de lui venir faire la révérence avant que de partir pour Malte, où il s'en va ; mais le roi n'a pas jugé à propos de le lui permettre ; il est présentement rentré en jouissance de tous ses biens.

Jeudi 31, *à Versailles.* — Le roi dîna au sortir de la messe et alla courre le cerf à Marly, et puis se promena dans les jardins jusqu'à la nuit. Au retour il y eut petite

musique chez madame de Maintenon. — M. de Lant, neveu de madame des Ursins, eut l'honneur de saluer le roi dans son cabinet; il a laissé madame des Ursins à Saint-Jean de Luz. Dès qu'elle y fut arrivée, elle envoya à Bayonne pour faire des compliments à la reine douairière d'Espagne, qui ne le voulut pas voir. — La noce de mademoiselle de Malause avec le comte de Poitiers se fit hier chez madame de Lauzun, à Paris. — Le grand maître de Malte a nommé le bailli de Mesmes son ambassadeur en France, comme le roi l'avoit souhaité; il est frère de M. le premier président, à qui le roi est bien aise de faire plaisir.

Vendredi 1er février, à Versailles. — Le roi travailla avec le P. le Tellier, alla tirer l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, on joua la comédie de *Crispin musicien* (1). Le roi nous dit à son coucher que tous les chevaliers de l'Ordre étoient payés présentement, qu'il y avoit même des fonds de reste pour cette année, et qu'on lui proposoit d'employer ces fonds à faire des ornements d'église nouveaux pour l'Ordre, mais qu'il vouloit laisser les ornements anciens que Henri III avoit donnés en établissant l'Ordre. Le roi veut que le cardinal de la Trémoille soit payé comme les autres, quoi qu'il n'ait pas encore été reçu, et veut pour cela envoyer ordre au prince Vaïni de le recevoir; mais peut-être prendra-t-on simplement le parti de lui envoyer le serment que font les commandeurs, et quand il l'aura signé, cela suffira pour recevoir son argent et pour servir de décharge au trésorier de l'Ordre.

Samedi 2, à Versailles. — Le roi, accompagné de tous les chevaliers de l'Ordre, descendit à la chapelle, où il entendit la grande messe; l'abbé d'Estrées officioit. L'après-dînée il entendit le sermon et vêpres; l'évêque d'Angers (2)

(1) Par Hauteroche.

(2) Michel Poncet de la Rivière.

prêchoit; c'est lui qui doit prêcher le carême. Le roi travailla le soir chez madame de Maintenon avec M. le chancelier. — L'ambassadeur de Perse fera jeudi son entrée à Paris et le mardi suivant il la fera ici, où le roi lui donnera audience sur un trône qu'on fait élever dans la grande galerie. Le roi redoublera sa garde ordinaire, et il veut que la cérémonie soit magnifique. — Il y a des lettres de Madrid qui portent que le roi d'Espagne a fait un présent de pierreries à M. Orry pour l'envoyer à sa femme qui est à Paris, et que ce présent vaut 50,000 francs.

Dimanche 3, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, après dîner tint encore le conseil d'État, parce qu'il n'avoit pas pu finir le matin toutes les affaires qu'il y avoit; il travailla ensuite avec M. Pelletier, et puis passa chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — On eut hier, par l'ordinaire, des nouvelles de Rome. M. Amelot y arriva le 9, il eut audience du pape le 12; ses lettres sont du 13. Il a déjà eu une grande conférence avec le cardinal Fabroni. On mande qu'on est très-content de M. Amelot. Le cardinal de la Trémoille l'a logé chez lui, et on espère que les affaires se passeront à Rome à la satisfaction du roi. — On mande de Londres que, le jour qui étoit ordonné pour rendre grâce à Dieu de l'heureuse exaltation du roi Georges à la couronne d'Angleterre, il y avoit eu un grand incendie dans la ville, où plus de cent maisons ont été brûlées.

Lundi 4, *à Versailles.* — Le roi prit médecine; il travailla l'après-dînée avec M. de Pontchartrain. — Par les lettres d'Angleterre qu'on reçut hier, il paroît que l'incendie de Londres a été si considérable, par la quantité des marchandises qui étoient dans les maisons brûlées, que la perte passe vingt millions par l'estimation qu'on en fait. Le roi Georges a fait une proclamation pour l'assemblée d'un nouveau parlement, dans laquelle

il paroît n'être pas content de ceux qui ont gouverné l'État sous le règne de la reine Anne. — Les nouvelles d'Espagne portent que le cardinal del Giudice est rappelé à la cour, mais on ne dit point si on lui rendra sa charge de grand inquisiteur. — M. de Torcy marie sa fille avec M. d'Ancezune, petit-fils de M. de Caderousse*; il lui donne 200,000 francs en mariage. M. d'Ancezune aura 70,000 francs de rente de biens substitués tant du côté paternel que maternel; sa mère est héritière de la maison d'Oraison.

* Caderousse s'appeloit Cadart, et s'étoit ruiné sans service et sans dépense; mais il avoit beaucoup joué et fort peu paru à la cour. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, ami de gens considérables, qui avoit fort été du grand monde, fort paresseux, mais voulant primer, sans jamais avoir pu être compté qu'à l'hôtel de Bouillon et dans quelques compagnies de Paris. Le désordre de ses affaires le jetèrent dans la pauvreté et l'indécence; sur la fin de sa vie, il étoit devenu homme de bien. Ce qui le fit le plus connoître, ce fut sa surprenante guérison par Caret, abandonné des médecins comme pulmonique, et a vécu près de cinquante ans depuis, car il est mort très-vieux. Son fils, qui a de l'esprit et des lettres, encore plus paresseux que lui, fut aide de camp du maréchal de Boufflers; ce n'étoit pas là son ballot. Un matin qu'on le vint éveiller et presser de se lever pour suivre le maréchal qui étoit déjà monté à cheval: « Comment, dit-il, il est à cheval, et je n'y suis pas! Tirez mon rideau, je ne suis pas digne de voir le jour, » se tourna de l'autre côté et se rendormit; aussi ne suivit-il guère ce métier. Il vécut obscur à Paris, ayant tout ce qu'il falloit pour ne le pas être; sa femme fricassa tout au jeu, et lui laissa périr ses affaires. Ancezune, son fils, fut aussi paresseux que son père, et de plus passa si bien pour impuissant que personne n'en douta, et qu'on proposa à M. et madame de Torcy de faire casser le mariage de leur fille; mais ils ne le voulurent tous jamais. Elle étoit fort laide, et avec cela elle eut un moment le don de plaire; ensuite elle devint dévote, et tout cela avec beaucoup d'esprit, de lecture et de grâce. Elle n'étoit pas sans goût pour l'intrigue; il ne lui en manqua que les occasions. Caderousse étoit duc du pape; c'est moins que rien; nul rang à Rome et quelque rang à Avignon où le vice-légat a des distinctions pour eux; il y en a peu, et ce peu, du petit pays du Comtat; en France nulle distinction quelconque, et encore moins, s'il se peut, de rang.

Mardi 5, *à Versailles.* — Le roi, après son dîner, donna

audience pour la première fois au bailli de Mesmes, nouvel ambassadeur de Malte, et après la messe il tint le conseil de finances à son ordinaire, puis travailla avec M. Desmaretz; l'après-dînée il travailla chez lui avec M. le chancelier. — L'évêque de Nîmes a publié la bulle de la Constitution dans son église cathédrale, et cela étoit fait avant qu'il pût savoir le mécontentement où l'on étoit ici du retardement qu'il apportoit à la publication de cette bulle; on attend son mandement, qu'on ne doute pas qui ne soit conforme à ce qu'il a prêché en chaire. — Le roi est fort content des lettres qu'il reçoit du duc de Saint-Aignan, qui lui mande ce qui se passe à Madrid depuis le départ de madame des Ursins; le roi d'Espagne et la nouvelle reine le traitent à merveille, et l'on croit que le roi le choisira pour l'ambassade d'Espagne.

Mercredi 6, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, se promena dans ses jardins l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le chevalier de Janson, capitaine de gendarmerie, et qui est obligé de s'en aller à Malte, a demandé au roi permission de vendre sa charge; il doit une partie de ce que vaut cette charge, et la crainte qu'il a que ses créanciers ne perdissent, s'il lui arrivoit malheur dans ce voyage, lui a fait prendre ce parti. Il demandoit au roi aussi qu'il voulût bien lui conserver son rang en l'incorporant dans quelque régiment; le roi lui permet de vendre, mais il ne lui accorde point l'autre grâce, ne voulant point retenir dans son service ceux qui le veulent quitter. — L'évêque de Pamiers (1) qui préside aux États du pays de Foix et qui est le seul des évêques qui y ait séance, et accusé de ne vouloir pas recevoir la Constitution, a ordre de ne se point trouver à cette assemblée.

(1) Jean-Baptiste de Verthamon.

Jeudi 7, à Versailles. — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf à Marly; madame la duchesse de Berry étoit à cheval, à la chasse; Madame est toujours à ces chasses-là en calèche. Au retour, il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — L'ambassadeur de Perse fit son entrée à Paris à une heure après midi; il étoit à cheval, ayant à sa droite le maréchal de Matignon et le baron de Breteuil à sa gauche. Il n'avoit monté à cheval que dans le faubourg Saint-Antoine, et avoit eu plusieurs disputes sur le cérémonial avec le maréchal de Matignon, qui étoit fort mal content de lui et qui le quitta dès qu'il fut arrivé à l'hôtel des ambassadeurs sans monter dans sa chambre. Il ne parut nulle magnificence dans son train; il faisoit marcher devant lui une manière de brancard porté par des mulets du roi, sur quoi étoient trois cassettes où sont les présents que le roi de Perse fait au roi. Je vis cette entrée de chez le comte de la Marck, où je dînai avec l'électeur de Bavière, et où je trouvai le comte d'Albert nouvellement arrivé d'Espagne.

Vendredi 8, à Versailles. — Le roi devoit aller tirer l'après-dînée, mais le vilain temps l'en empêcha; il joua chez madame de Maintenon avec les dames, et le soir il y eut la comédie du *Baron d'Albikrac* (1) *et le Cocu imaginaire.* — Le maréchal de Matignon vint le matin rendre compte au roi des petits démêlés qu'il eut hier avec l'ambassadeur de Perse à son entrée, et le roi approuva tout ce que le maréchal avoit dit et fait. — On reçut des lettres de madame des Ursins, qui a passé à Bayonne sans y voir la reine douairière; elle n'a point couché dans la ville. Ces lettres sont du 20. — Madame de Polignac, fille de madame de Mailly, partira lundi de Paris pour s'en aller au Puy en Velay; son mari en est gouverneur et seigneur en partie. Sa famille n'a pas été con-

---

(1) Par Thomas Corneille.

tente de sa conduite et a voulu qu'elle s'éloignât de Paris; elle s'y est résolue de fort bonne grâce. Elle n'a point eu de lettre de cachet, comme on l'avoit dit.

Samedi 9, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, et le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — M. de Torcy étoit allé jeudi à Paris pour voir l'ambassadeur de Perse et régler avec lui beaucoup de petites difficultés qu'il y avoit sur son entrée ici. Cet ambassadeur a fort souhaité que cette cérémonie fût remise de huit jours, par des scrupules qu'il a sur les premiers jours de la lune; il est persuadé que cette lune-ci est funeste jusqu'au 13; il a dit même à M. de Torcy que ce n'étoit qu'à cela qu'on devoit attribuer les torts qu'il avoit eus avec le maréchal de Matignon et le baron de Breteuil à son entrée à Paris. Il a été fort content de M. de Torcy, qui lui a trouvé beaucoup d'esprit, mais trop plein de ses opinions. Le roi a consenti que l'audience fût remise de huit jours, et cela convient encore mieux au roi parce que la cour aura plus de loisir pour se préparer à être magnifique, comme le roi souhaite qu'on le soit ce jour-là.

Dimanche 10, à Versailles. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, tint encore le conseil d'État l'après-dînée, parce qu'il n'avoit pas pu finir toutes les affaires qu'il y avoit le matin. Il travailla ensuite avec M. Pelletier, et puis passa chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — Le roi, ne jugeant plus à propos d'envoyer M. de Pompadour en Espagne à cause de tous les changements qui y sont arrivés, a nommé le duc de Saint-Aignan ambassadeur en sa place. Il est tout porté sur les lieux, car il est déjà depuis quelque temps à Madrid, où il paroît que le roi d'Espagne et la nouvelle reine sont fort contents de lui. — On reçut hier des lettres de Rome. M. Amelot écrit du 22 qu'il a déjà eu deux audiences du pape et quatre

conférences avec M. le cardinal Fabroni et trois autres cardinaux que le pape a nommés pour commissaires en cette affaire.

Lundi 11, *à Versailles.* — Le roi dîna de bonne heure, et alla courre le cerf à Marly; madame la duchesse de Berry et mademoiselle de Charolois étoient à cheval à la chasse; Madame y est toujours en calèche. Le soir le roi travailla chez madame de Maintenon avec M. de Pontchartrain. — Le roi a donné au baron de Rosworm une augmentation de pension de 1,000 francs*; il a 1,000 écus présentement. — Le bailli de Mesmes, ambassadeur de Malte, fera son entrée à Paris de dimanche en huit jours, et le mardi d'après il la fera ici. Le maréchal de Tessé est nommé pour l'accompagner. — Dipy, qui étoit notre interprète pour l'ambassadeur de Perse, est mort en deux jours de maladie; on a envoyé chercher un curé d'Amboise, qui a passé plusieurs années en Perse pour remplacer Dipy pendant que l'ambassadeur sera ici.

* Ce Rosworm étoit, en effet, un baron allemand de bon lieu, avec de l'honneur et de la valeur, qui n'avoit rien vaillant qu'une très-aimable figure, qui l'avoit fait subsister longtemps à Paris tant qu'il fut en âge d'en vivre. Ensuite le cardinal de Furstemberg le protégea, puis M. le Grand qui le retira chez lui, et il y mourut longtemps après aveugle et fort vieux, chez le prince Charles, qui après la mort de M. le Grand, son père, en prit un généreux soin.

Mardi 12, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz. Il alla tirer l'après-dînée, et le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Milord Stairs, qui n'a pas encore pris la qualité d'ambassadeur, a présenté un mémoire dans lequel il se plaint que nous avons manqué à l'esprit du traité fait avec l'Angleterre; il est aisé de répondre à ses plaintes qui marquent leur mauvaise volonté. — Le roi envoie six bataillons à Malte, quatre des troupes de terre et deux des troupes de la

marine; outre ces six bataillons, il y envoie cent canonniers et beaucoup de mineurs, et ces troupes seront payées par la Religion. L'électeur de Trèves, comme grand prieur de Castille, y envoie deux bataillons à ses dépens; on croit que le pape et le roi de Sicile y enverront aussi quelques bataillons.

Mercredi 13, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique le soir. M. de Pontchartrain présenta au roi, à la porte de son cabinet, les envoyés de Tripoli, qui sont venus demander pardon au roi d'avoir attaqué quelques bâtiments françois. — L'électeur de Bavière compte de retourner dans ses États au mois de mars, où il est attendu avec impatience, mais avant que de partir il veut aller à Blois voir la reine de Pologne sa belle-mère (1), et au retour de ce petit voyage il ira à Compiègne, où il veut faire le mariage de mademoiselle de Montigny avec le comte d'Albert.

Jeudi 14, *à Versailles.* — Le roi dîna au sortir de la messe et alla courre le cerf à Marly; madame la duchesse de Berry et Madame étoient à la chasse. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Madame la duchesse du Maine, qui étoit ici depuis le premier jour de l'an est allée à Sceaux pour y passer le carnaval, où il y aura souvent des bals et des comédies. Elle ne verra point l'entrée de l'ambassadeur de Perse, qui est remise à mardi et où la cour sera fort magnifique. — Madame la Princesse fera mercredi à Paris la noce du fils de M. d'O avec mademoiselle de Lassay qu'elle aime fort. La mère de mademoiselle de Lassay, est fille de M. le Prince, et ce fut à la prière de madame

(1) Thérèse-Charlotte-Cunégonde Sobieski, fille de Jean Sobieski, et de Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, avait épousé, le 15 août 1694, l'électeur de Bavière Maximilien-Marie.

la Princesse qu'il la reconnut; elle m'avoit chargé de cette négociation-là auprès de lui.

Vendredi 15, *à Versailles.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier, alla tirer l'après-dînée, et le soir, chez madame de Maintenon, il y eut comédie. — On a reçu des lettres de Madrid par lesquelles on apprend que Orry a ordre de sortir du royaume sans voir le roi d'Espagne; il devoit partir le 10. Son départ et sa disgrâce pourront bien empêcher le siége de Majorque, car c'est lui qui avoit fait tous les préparatifs pour cette entreprise et qui faisoit trouver l'argent dont on avoit besoin pour cette expédition. Macannas, qui avoit écrit contre l'inquisition, est disgracié aussi*. — Le chevalier de Janson, qui s'en va à Malte, a vendu les gendarmes anglois 50,000 écus au marquis de Verderonne, sous-lieutenant de gendarmerie et frère de madame de Pontchartrain, et il vend sa sous-lieutenance 100,000 francs; la compagnie angloise est la seconde de la gendarmerie.

* Orry, qui n'étoit qu'un avec madame des Ursins, ne pouvoit manquer d'être chassé avec l'applaudissement de toute l'Espagne, et d'être, comme il le fut, très-mal reçu en notre cour; ses provisions étoient faites, et il eut de quoi s'en consoler. Qui lui eût dit que seize ans après son fils, tel qu'il étoit, seroit contrôleur général des finances, il ne l'eût pas cru.

Pour Macannas, lui et le cardinal del Giudice étoient les seaux du puits; après s'être servi de sa plume pour se défendre de Rome, il fut abandonné aux esclaves de cette cour, en haine de madame des Ursins qui avoit tendu son livre en panneau au cardinal del Giudice, lequel, rétabli sur ses ruines, ne songea qu'à la vengeance. La disgrâce de ce digne et savant magistrat devint si forte qu'il ne put se dérober à la fureur de l'inquisition qu'en passant les Pyrénées. Il a vécu vingt ans depuis, errant en France et en Flandre, payé toutefois par le roi d'Espagne, et conservant un commerce direct d'affaires avec lui; mais obscur et par intervalles. A la fin, l'argent a tari et le commerce a fini, et il a mené depuis une vie pauvre, misérable, cachée en France, détestant son maître et sa fidélité, dans les ruines de son repos et de sa famille. Rome donne souvent de pareils exemples jusqu'en France, et vient aussi à bout de tout, quoiqu'en ce même genre les petits rois, comme

Portugal et Sardaigne, vengent les grands monarques et s'en trouvent fort bien [*sic*].

Samedi 16, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, se promena l'après-dînée dans ses jardins, et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — M. de Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions, a été élu à l'Académie françoise en la place de M. l'archevêque de Cambray. — J'appris que le roi avoit donné, il y a quelque temps, une pension de 2,000 francs à mademoiselle d'Ogletorp, Angloise qui s'est faite catholique; elle est sœur de la femme du marquis de Mezières, lieutenant général et gouverneur d'Amiens. — On mande d'Espagne que la duchesse d'Aveiro *, mère de la duchesse d'Albe, est morte; elle avoit quatre-vingt-quatre ans, et étoit en grande réputation pour son mérite et pour son savoir. Elle avoit de grands biens en Portugal que l'on tient en séquestre, et que ce roi veut bien rendre à sa famille avec toute la jouissance du passé, pourvu que celui qui entrera en possession le reconnoisse pour roi de Portugal; mais aucun de ses enfants n'a voulu y entrer à ces conditions-là.

* Cette duchesse d'Aveiro étoit célèbre en Espagne par son esprit supérieur, par un savoir rare, par un courage mâle, par sa magnificence et l'élévation de ses sentiments. De grands biens et une haute naissance jointe à plusieurs grandesses dont elle hérita, la soutinrent dans un grand lustre. C'étoit chez elle un grand concours de tout ce qu'il y avoit de plus distingué à Madrid, une sorte de cour par le respect et la vénération dans laquelle elle étoit établie, et une sorte de tribunal qui décidoit et qui n'étoit indifférent à personne; cela a duré de la même sorte jusqu'à sa mort, une vieillesse, si rare en Espagne, n'ayant pas donné la moindre atteinte à la force de son esprit ni à la netteté de sa tête, jusqu'à la fin qu'elle a joui d'une bonne santé. Elle étoit mère des deux ducs d'Arcos et de Baños, qui, étant à Paris en 1701, s'opposèrent inutilement à l'égalité du rang dont le roi et le roi d'Espagne convinrent de donner aux ducs en Espagne et aux grands en France. Elle étoit mère aussi de la duchesse d'Albe, dont le mari mourut à Paris, ambassadeur d'Espagne, qui y perdit le seul en-

fant qu'ils eussent, et qui se remaria depuis son retour en Espagne à l'abbé de Castiglione, qui avoit si tristement et si longuement traîné en France, qui s'en alla avec elle, et qui, en considération de ce mariage et de la maison de Gonzague, dont il étoit, fut fait duc de Solfarino, grand d'Espagne et gentilhomme de la chambre. Il la perdit bientôt après sans enfants; et il se remaria à une Caraccioli, fille du prince de Santo-Buono, grand d'Espagne, revenant de la vice-royauté du Pérou, qui étoit fort belle et dont il a des enfants. Mais, puisque nous y sommes, revenons à la duchesse d'Aveiro, et [disons] qui elle étoit, et qui son mari. Aveiro est en Portugal et fut érigé en duché, vers 1530, par Jean III, roi de Portugal, en faveur de Jean d'Alencastro, marquis de Torrès-Novas, fils du duc de Coïmbre, bâtard de Jean II, roi de Portugal; il fut confisqué par Jean IV, roi de Portugal, après son avénement à la couronne sur Raymond, cinquième duc d'Aveiro, qui ne voulut pas reconnoître le duc de Bragance pour roi de Portugal, et demeura attaché à Philippe IV, roi d'Espagne, qui le dédommagea et lui donna le titre de duc de Ciudad-Réal. Il mourut sans enfants, à la fin de 1665, et laissa sa sœur héritière de ses biens et de ses titres qu'elle porta à son mari, Emmanuel Ponce de Léon VI, duc d'Arcos, mort à la fin de 1693, qui de ce mariage laissa les ducs d'Arcos et de Baños, venus en France et la duchesse d'Albe et depuis de Solfarino.

Arcos est en Andalousie, et fut donné en comté, en 1440, à don Pierre Ponce de Léon par Jean II; cette ligne ayant manqué, l'héritière épousa un autre Ponce de Léon par mâles, de sorte que cela n'est point sorti de la maison. Ils eurent le duché de Cadix que les rois catholiques leur retirèrent, à cause de la commodité du commerce avec l'île de Léon, pour le duché de Zara, en quoi ils ont, et alors et depuis encore, beaucoup perdu par d'autres dépouillements. Ils descendent par mâles de Pierre Ponce, qui épousa une bâtarde du roi Alphonse IX; et ce Pierre étoit petit-fils, à ce que quelques-uns prétendent, d'un comte Ponce de Mincora, puîné du comte de Tripoli, frère d'Alméric VIII, comte de Toulouse. D'autres prétendent que ce Pierre Ponce étoit fils du fils de don Vela Gustières Ossorio et de Sancha Ponce de Cabrera, sa femme. Ce qui en résulte, c'est que ce sont d'anciens et de fort grands seigneurs, mais qui, à la Morisque, ont joint le nom de Léon au leur, depuis la bâtarde d'Alphonse IX, dont ils sont descendus de père en fils. Ils ont mieux aimé se priver des grands et riches établissements qu'ils ont en Portugal que de reconnoître le roi de Portugal, et en mourant ont fait jurer à leurs enfants de soutenir la même conduite. A la fin le duc de Baños, dont on vient de parler, et qui avec le duc d'Arcos, son frère, avoit été obligé par son père de prêter le même serment, a cru pouvoir s'en dispenser, et depuis la paix d'Utrecht il a

fait la sienne avec le roi de Portugal, et a quitté l'Espagne sans être marié, pour aller jouir en Portugal des biens de sa maison. Le duc d'Arcos, son frère aîné, est mort depuis peu, et a laissé des fils et des filles de sa femme, une des mieux faites et des plus spirituelles de la cour de Madrid, fille du marquis de los Balbazes Spinola, et sœur de celui-ci, qui est grand écuyer de la princesse des Asturies. Le duc d'Arcos n'avoit point d'enfants de sa première femme Henriquez, fille de l'amirante de Castille.

Dimanche 17, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon et l'après-dînée tint encore le conseil d'État, parce qu'il n'avoit pas pu finir toutes les affaires qu'il y avoit le matin. Il travailla ensuite avec M. Pelletier, puis passa chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. M. le premier président parla au roi après son lever et se plaignit du duc de Tresmes, qui refusa, il y a quelques jours, l'entrée du cabinet au bailli de Mesmes, ambassadeur de Malte, son frère, avec qui ensuite il s'expliqua en lui disant qu'il ne lui avoit fait refuser cette entrée que parce qu'il étoit frère du premier président, dont les ducs et pairs avoient sujet de se plaindre, et à qui ils étoient résolus tous de donner toutes les mortifications qui dépendroient d'eux *. Le premier président ajouta au roi que c'étoit le second tome de ce qu'avoit déjà fait le duc de Tresmes pour M. de Caumartin, de qui il s'est déclaré l'ennemi, et qu'il avoit défendu aux huissiers de le laisser entrer dans la chambre du roi, quand le roi n'y seroit pas, et qu'il vouloit par les droits qu'il attribuoit à sa charge venger ses injures particulières. Quand le premier président fut sorti, le roi envoya chercher le duc de Tresmes, à qui il fit une réprimande assez sérieuse. Il dit même à ses ministres, en entrant au conseil, et à madame de Maintenon, en entrant chez elle, qu'il n'avoit quasi jamais été plus en colère. Le duc de Tresmes avoua au roi les raisons qui l'avoient fait agir, et se plaignit fort du procédé du premier président avec les pairs.

* Des additions ne sont pas des Mémoires; on se contentera donc ici

d'éclaircir l'affaire du bonnet, qu'on a vu il y a peu s'enfourner, et on n'entreprendra pas de la raconter. Le mémoire de d'Antin fut longtemps entre les mains du roi, parce que le premier président différa tant qu'il put de venir à Versailles, et commença par là à vérifier les soupçons, mais il les mit au net lorsqu'en recevant le mémoire il s'emporta contre son contenu. Il prétendit l'avoir renvoyé à d'Antin sans l'avoir approuvé; il y voulut trouver des choses injurieuses au parlement, qu'il ne put seulement alléguer; il assembla les présidents à mortier, puis vint au roi en plaintes, et fit semblant d'être bien en colère. De là il dit au roi que les pairs étoient les plus grands ennemis de ses enfants naturels; qu'ils étoient outrés de leur habileté à succéder à la couronne; qu'ils espéroient bien, aux malheurs qui avoient affligé la maison royale, que ce peu qu'il restoit de princes du sang ne dureroit guère, et alors de faire comme en Pologne rendre la couronne élective, et eux maîtres de l'élection à faire un roi d'entre eux. Il broda ce beau plan de tout ce qu'il put, non de moins inepte, puisque lui-même en sentoit l'extravagance et la chimère, mais de plus odieux, et déclara que le parlement de son gré ne consentiroit jamais à rien. Le roi, qui n'a jamais eu de basses tracasseries et qui étoit parfaitement secret, ne le fut pas en cette occasion; il redit mot pour mot à d'Antin tout ce que le premier président lui avoit dit, et parut même en être en peine. D'Antin n'en eut aucune à lui démontrer combien il falloit être dépourvu de raison pour en venir à un secours aussi follement imaginaire, et combien il falloit être noir et impudent pour oser s'en servir. Le roi fut si honteux qu'il ne dédaigna pas de faire des excuses à d'Antin, et de le charger de dire aux ducs combien il se tenoit assuré de leur attachement et de leur fidélité. Cette conduite du roi, si peu ordinaire, et en apparente crédulité et en prompt retour et en redite de cette nature, alloit tout droit au but de M. du Maine, qui étoit l'éclat, et de semer entre les ducs et le parlement la division dont les premiers s'étoient toujours doutés; lui cependant se montroit désolé de la conduite du premier président, et ne vouloit pas rompre avec lui, uniquement pour demeurer en état de renouer l'affaire et desservir les ducs. On voit par l'aventure du duc de Tresmes combien le premier président étoit sûr du roi, qui néanmoins blâmoit le parlement, vouloit toujours espérer qu'on se pourroit raccommoder, et se retranchoit à ce qu'il n'avoit point promis de décider, mais de desirer et de faciliter le bonnet, de concert entre les ducs et le parlement. Il y auroit mille autres choses à ajouter, mais en voilà assez pour l'éclaircissement de ce premier acte qui emporta une rupture ouverte, dont les suites se retrouveront en leur temps.

Lundi 18, *à Versailles*. — Le roi dîna au sortir de la

messe et alla courre le cerf à Marly; le soir il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. L'électeur vint tirer ici dans le petit parc, et au retour de sa chasse il alla jouer chez madame la Duchesse; le soir il soupa et coucha dans l'appartement de M. d'Antin. Il avoit amené six dames qui soupèrent avec lui et à qui M. d'Antin avoit fait préparer des lits à la surintendance des bâtiments. — Le duc de Tresmes parla le matin au roi dans son lit, lui marqua la douleur de lui avoir déplu, et le roi eut la bonté de lui pardonner; mais ce qui s'est passé dans ce démêlé du duc de Tresmes a encore fort aigri les pairs contre le premier président; ils font même des plaintes du duc d'Aumont, leur confrère, de ce qu'il continue encore à voir le premier président, qu'ils prétendent leur avoir manqué de parole, ce que le premier président nie fort. Ils l'accusent même d'avoir dit des choses très-fortes et très-injurieuses contre eux au roi.

Mardi 19, *à Versailles.* — Le roi se leva à son heure ordinaire. Il prit un habit d'une étoffe or et noir, brodé de diamants; il y en avoit pour 12,500,000 livres, et l'habit étoit si pesant que le roi en changea aussitôt après son dîner. Outre les pierreries qu'il avoit sur lui, il avoit prêté une garniture de diamants et de perles à M. le duc du Maine et une garniture de pierres de couleur à M. le comte de Toulouse. M. le duc d'Orléans avoit un habit de velours bleu brodé de perles et de diamants, et d'une broderie à la mosaïque, qui fut fort louée. L'ambassadeur de Perse n'arriva que vers les onze heures, et un peu devant qu'il arrivât, le roi parut sur le balcon de sa chambre, et le peuple, dont la cour étoit remplie, poussa des cris de *Vive le roi;* je crois n'en avoir jamais entendu qui partissent de meilleur cœur. La cour des secrétaires d'État étoit aussi remplie de peuple que la première; les cris de joie s'y redoublèrent et passèrent même dans l'avenue de Paris, qui étoit remplie de monde jusqu'à la maison de

Bontemps, où l'ambassadeur descendit de carrosse pour monter à cheval. Ni lui ni sa suite ne méritoient pas grande attention; ils entrèrent dans la cour du château, ils en firent le tour et descendirent à l'appartement du duc de Guiche. Dès qu'ils furent entrés, le roi passa dans la galerie, où il y avoit des gradins à quatre rangs, depuis un bout jusqu'à l'autre, mais d'un côté seulement. Ces gradins étoient remplis de plus de quatre cents dames, magnifiquement parées; les dames de la cour sur les gradins les plus près du trône, et les dames de Paris en continuant vers le bas de la galerie. Le roi eut la politesse en entrant de passer fort près des dames qui avoient fort envie de le voir dans sa magnificence. Il monta sur son trône, où étoit à côté de lui, à droite, monseigneur le Dauphin, qui avoit un habit et un bonnet fort couverts de pierreries, madame la duchesse de Ventadour le tenoit par la lisière. A la gauche étoit monseigneur le duc d'Orléans, et tous les princes du sang à droite et à gauche selon leur rang. Il y avoit deux manières de tambours aux deux côtés du trône, où étoient madame la duchesse de Berry, Madame et toutes les princesses du sang avec leurs dames; et derrière les princes du sang, sur le trône, étoient les quatre premiers gentilshommes de la chambre et les deux maîtres de la garde-robe. M. le duc de Bouillon, grand chambellan, et M. de la Rochefoucauld, grand maître de la garde-robe, n'y étoient point; ils sont malades à Paris. Aucun des princes n'étoit couvert. La galerie étoit remplie de courtisans habillés très-richement et de beaucoup d'étrangers qu'on avoit fait entrer un peu avant l'audience, qui fut assez longue. Il parut que l'ambassadeur n'étoit pas content des interprètes; on croit qu'il entend un peu le françois, et qu'il sentoit bien qu'ils ne rendoient pas son discours dans toute sa force. Le duc de Noailles, capitaine des gardes en quartier, monta sur le trône avec lui; l'électeur de Bavière étoit sur le second gradin avec les dames qu'il avoit amenées, et le comte de Lusace étoit

sur le gradin de madame la princesse de Conty la mère. Les premiers gradins avoient été donnés aux princesses, pour elles et les dames de leur suite, parce qu'on ne savoit point qu'elles seroient sur les tambours, ce qui ne fut réglé que hier. On avoit eu soin de faire mettre au bas du trône Coypel, fameux peintre, pour en faire le tableau, et de Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions, pour faire une relation juste de la cérémonie. Après l'audience du roi, l'ambassadeur alla voir monseigneur le Dauphin, qui avoit passé dans l'appartement de feu madame la Dauphine, et qui étoit richement meublé; il trouva ce prince si charmant qu'il auroit voulu le baiser. Il l'appelle le prince Nécessaire, qui est le nom qu'ils donnent en Perse à l'héritier de la couronne, et il nous paroît que ce nom-là est fort bien appliqué à monseigneur le Dauphin. Après le dîner, l'ambassadeur alla voir M. de Torcy et M. de Pontchartrain. La pluie l'obligea de monter en carrosse pour retourner à Paris; il avoit dessein d'aller à cheval jusqu'à la maison de Bontemps. Les présents ne sont dignes ni du roi qui les reçoit ni du roi de Perse qui les envoie; il y a cent quatre perles fort médiocres, près de deux cents turquoises très-vilaines, et deux boîtes d'or remplies de baume de Mumi, qu'on dit merveilleux pour les blessures; il est fort rare, et sort par de petites transpirations d'un rocher qui est enfermé dans un antre, et il faut bien du temps pour en ramasser une fiole, et cette liqueur se congèle un peu par la suite du temps. M. de Torcy monta avec l'ambassadeur jusque sur la dernière marche du trône, et quand le roi eut reçu la lettre et les présents du roi de Perse, il remit le tout entre les mains de M. de Torcy *.

* Jamais le roi n'affecta tant de magnificence et ne parut plus touché du plaisir d'aucune chose que de celui de voir cet ambassadeur et d'étaler une superbe audience; il s'en expliqua même de façon que tout le monde se piqua à qui y paroîtroit le plus, et que la foule y fut prodigieuse. Lui-même y plioit sous le poids des pierreries; il y parut

extrêmement cassé et montra toute la foiblesse d'un âge plus avancé que le sien. Pontchartrain, qui le joua pour lui plaire, réussit admirablement à lui faire accroire son apogée revenue par cette députation du sophi, pénétré d'admiration pour sa gloire. L'avarice, les caprices, la suite, les présents, la commission de l'ambassadeur, répondirent fort mal à la duperie, où tout le monde y vit bientôt clair, excepté le roi.

Mercredi 20, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Madame la Princesse fit à Paris la noce de mademoiselle de Lassay avec le jeune marquis d'O; ils n'ont que dix-sept ans chacun. Madame de Coligny, sœur du père de la mariée, lui assure 40,000 francs après sa mort. Mesdames les Duchesses mère et belle-fille allèrent hier à Paris pour être à la noce, et ont fait des présents de pierreries à la mariée, qu'on dit qui est fort jolie. — M. le chancelier doit aller dans quelques jours prendre sa place au parlement, où il sera accompagné par six conseillers d'État et quatre maîtres des requêtes; il ne l'avoit point prise encore. Il y a même des exemples de chanceliers qui ne l'ont jamais prise; M. de Pontchartrain, par exemple, n'y a jamais été. — Le roi a commandé qu'on ne défît rien dans la galerie, parce qu'il compte donner bientôt l'audience de congé à l'ambassadeur de Perse, qui sera reçu avec les mêmes cérémonies que hier.

Jeudi 21, *à Versailles*. — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf dans la forêt de Marly; madame la duchesse de Berry et Madame étoient à la chasse. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — L'électeur de Bavière partit de Saint-Cloud pour aller à Blois voir la reine de Pologne, sa belle-mère, qu'il n'a jamais vue; il y arrivera demain, fera une visite courte, et reviendra coucher en chemin pour être de retour samedi, et il repartira jeudi de Saint-Cloud pour aller à Compiègne, où il fera le mariage du comte d'Albert avec

mademoiselle de Montigny, et reviendra ensuite pour prendre congé du roi et s'en retourner dans ses États. — On a cassé deux régiments irlandois, celui de Galmoy et celui d'O'Donnel, et on réforme un bataillon de celui de Berwick; mais on incorpore tous les officiers dans d'autres régiments de leur nation.

Vendredi 22, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, ne sortit point de tout le jour. Il fut enfermé chez lui l'après-dînée avec le maréchal de Villeroy durant une heure; il passa ensuite chez madame de Maintenon, où il joua avec les dames, et le soir il y eut comédie chez elle. — Deux étrangers, dont l'un allemand nommé Boutler, et l'autre polonois, nommé Mikalouski, qui étoit fort aimé du comte de Lusace, se battirent le matin à Paris et se tuèrent. On plaint fort le dernier, qui étoit fort connu et fort aimé ici. — Bourck, maréchal de camp qui a servi les dernières campagnes en Catalogne, est mort. Il étoit Irlandois et avoit un régiment que le roi avoit réformé; mais il avoit permis au colonel de passer au service du roi d'Espagne avec son régiment, et le roi d'Espagne avoit envie d'avoir ce régiment dans ses troupes.

Samedi 23, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, et le soir travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. M. de Torcy entra chez le roi au retour de sa chasse; on ne sait point quelles nouvelles il lui a apporté. — M. le comte de Lusace avoit fait prier le roi de vouloir bien que les corps de ces deux étrangers qui se tuèrent hier à Paris ne fussent point traînés sur la claie, ce que le roi lui accorda, et il m'avoit chargé d'en remercier le roi de sa part, ce que j'ai fait, et le roi me chargea de lui dire qu'il avoit donné l'ordre qu'il souhaitoit, avant même que ce prince le lui eût fait demander. — Madame la princesse des Ursins arrivera demain à Paris; elle logera chez le duc de Noirmoustiers, son frère. M. le duc d'Orléans a prié le roi de lui ordonner, quand elle viendroit ici, de ne se pas trou-

ver dans les lieux où madame la duchesse de Berry, Madame, madame la duchesse d'Orléans et lui seront *.

* M. le duc d'Orléans avoit eu des raisons de se plaindre de madame des Ursins, si considérables et si majeures, si à découvert et si fort hors de toute espèce de mesure, qu'il n'y avoit que la protection de madame de Maintenon si déclarée pour elle et leur communauté de haine pour lui, qui ait pu faire que les éclats fussent portés aussi loin. La haine de madame de Maintenon pour M. le duc d'Orléans n'étoit pas adoucie, comme on le verra par le testament du roi, mais sa protection étoit entièrement retirée de dessus madame des Ursins; ainsi le roi accorda volontiers cette mortification que le prince ne lui auroit peut-être pas donnée de lui-même, sans les trois princesses, ses mère, femme et fille, qui s'en firent un capital. Cela fait, ils défendirent tous trois à leurs maisons de la voir, et M. le duc d'Orléans l'exigea de ses serviteurs particuliers; il trouva bon seulement que le duc de Saint-Simon, qui étoit ami intime de madame des Ursins de toute sa vie, parce que sa mère l'étoit fort, vît la princesse une fois en arrivant, et une fois encore lorsqu'elle partiroit pour l'Italie. Il le lui fit dire, et, quoiqu'ils logeassent porte à porte, il y fut exact; mais la visite qu'il lui fit fut à porte fermée et dura depuis deux heures après midi jusqu'à dix heures du soir. Madame des Ursins ne lui sut point mauvais gré de ne la voir pas davantage, ni M. le duc d'Orléans de l'avoir vue si longuement; jamais il ne fut suspect ni à l'un ni à l'autre, ni leur amitié altérée ni refroidie. Il étoit étroitement uni dès leur enfance à M. le duc d'Orléans et l'étoit demeuré publiquement dans les temps les plus dangereux et de l'abandon le plus universel; il lui avoit même rendu bien des services très-importants et très-difficiles. Il n'avoit pas été moins utile à madame la duchesse d'Orléans; aussi s'attendoit-on généralement à le voir figurer grandement lorsque M. le duc d'Orléans se trouveroit à la tête du royaume. Pour madame des Ursins, les Mémoires marqueront incontinent son court et sec voyage à Versailles, bien différent de ceux qu'elle y avoit faits, et qui ne lui promit pas mieux pour la suite. Elle ne laissa pas d'être fort visitée dans les commencements; les amis s'en piquèrent, la curiosité y conduisit le gros; mais cela se refroidit bientôt, et jusque dans Paris elle eut de quoi sentir tout le poids de sa double disgrâce; mais elle la porta toujours avec la même grandeur, sans bassesse, sans insolence.

Dimanche 24, à Versailles. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, joua l'après-dînée au brelan à quatre, parce qu'il n'y avoit que trois des dames qui ont l'honneur de jouer avec lui, travailla avec M. Pel-

letier, et il y eut ensuite grande musique chez madame de Maintenon. — On a eu par l'ordinaire des nouvelles de Rome du 5 de ce mois. Le secret est fort bien gardé sur les affaires en question ; le cardinal de la Trémoille et le docteur qu'on a envoyé avec M. Amelot ont ordre de n'en rien mander ici, et les lettres de M. Amelot, qui sont adressées à M. le chancelier, ne sont vues que du roi, du cardinal de Rohan et de lui. Cependant, comme à Rome on raisonne beaucoup sur cette affaire et qu'on voit le bon accueil que le pape et les commissaires font à M. Amelot, on croit que le roi aura sujet d'être content. — Le pape a donné le gratis tout entier à M. de Meaux pour l'abbaye de Saint-Germain, comme s'il étoit déjà cardinal.

Lundi 25, *à Versailles*. — Le roi dîna au sortir de la messe, et alla courre le cerf à Marly ; le soir il travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — Madame la princesse des Ursins arriva hier à Paris ; elle compte d'avoir l'honneur de voir le roi sur la fin de la semaine. — M. de Torcy a reçu tous les éclaircissements qu'il demandoit sur la substitution des biens de la maison de Caderousse et de la maison d'Oraison ; ainsi le mariage de sa fille avec M. d'Ancezune, héritier de ces deux maisons, se fera dans ce carême. — L'empereur a écrit une lettre à l'électeur de Bavière, très-bien écrite et très-obligeante. L'électeur de Cologne est parti de Liége pour aller à Bonn ; mais, quoique les Liégeois lui aient rendu de grands honneurs et témoigné beaucoup de joie de le recevoir, il n'en est pas parti fort content parce qu'il vouloit obtenir d'eux des choses qu'ils lui ont refusées. Il y a encore garnison hollandoise dans la citadelle de Liége et dans Huy.

Mardi 26, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, et l'après-dînée il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. Le roi, après son lever, donna audience publi-

que dans sa chambre au bailli de Mesmes, ambassadeur de Malte, qui fit dimanche dernier son entrée à Paris, qui fut fort magnifique, quoiqu'il n'eut pas eu beaucoup de temps pour s'y préparer et que la plupart des chevaliers qui l'auroient accompagné à son entrée soient déjà partis. Le maréchal de Tessé et le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, allèrent le prendre à son hôtel avec le carrosse du roi et le conduisirent ici. Après cette audience, le roi rentra dans son cabinet, où il reçut le baron d'Alwic, envoyé extraordinaire du landgrave de Hesse-Cassel, à qui il donna une audience particulière et qui prit congé de S. M. Après le souper du roi, madame la Princesse lui présenta dans sa chambre la jeune marquise d'O.

Mercredi 27, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et après son dîner alla se promener dans les jardins, où il fit beaucoup planter. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon, et, avant qu'elle commençât, le roi y fit entrer le maréchal de Villeroy. — Le prince Eugène a écrit au maréchal de Villars par le retour d'un courrier que l'électeur de Bavière avoit envoyé à Vienne. L'empereur a obtenu de l'électeur palatin l'évacuation du Haut-Palatinat; les troupes de cet électeur sortiront d'Amberg et de quelques châteaux de ce pays-là où il y avoit garnison, le 6 du mois de mars, et le même jour, les troupes du roi sortiront du fort de Kehl, selon ce qui a été réglé au traité de Rastadt. On parle diversement du dédommagement que l'empereur donnera à l'électeur palatin pour le Haut-Palatinat qu'il abandonne; il y a des gens qui croient qu'on lui a promis le royaume de Sardaigne pour sa vie seulement; ce qu'il y a de plus apparent, c'est qu'il n'y a rien encore de réglé là-dessus.

Jeudi 28, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf à Marly ; il trouve qu'il n'y a pas assez de vieux cerfs dans ce parc, et il a ordonné à

l'équipage du vautrait, que commande d'Ecquevilly, d'en aller prendre dans les toiles, dans la forêt de Monceaux, pour les amener dans le parc de Marly. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — L'électeur de Bavière, qui étoit revenu samedi de Blois, est parti pour Compiègne, où il demeurera quelques jours, et puis il reviendra à Saint-Cloud; il y fera peu de séjour et viendra ici prendre congé du roi, et partira le 18 de mars pour retourner dans ses États. — Le roi a donné à Bonrepaux 100,000 francs sur de très-bons fonds dont il sera payé incessamment; il y a déjà longtemps que le roi lui avoit promis de le dédommager des dépenses qu'il avoit faites par son ordre dans ses ambassades de Danemark et de Hollande.

Vendredi 1er mars, à Versailles. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; il alla tirer l'après-dînée, et le soir on joua chez madame de Maintenon la comédie du *Médecin malgré lui*, et ensuite il y eut une musique de Destouches. — L'ambassadeur de Perse alla le matin à Paris voir M. de Torcy qui y étoit allé hier; il fera un plus long séjour en France qu'on n'avoit cru, et il n'aura audience du roi qu'après Pâques. M. de Torcy lui trouve beaucoup d'esprit; il est très-affligé de tous les sots bruits qu'on a fait courre de lui. Il fait des propositions au roi qu'on dit importantes. S. M. a nommé trois commissaires pour les examiner, qui sont : M. de Torcy, M. Desmaretz et M. de Pontchartrain. — Madame des Ursins devoit venir ici demain; le roi l'auroit vue chez lui à deux heures, elle seroit ensuite allée chez madame de Maintenon, et puis elle seroit retournée à Paris; mais elle a une fluxion sur les yeux qui l'empêcha de venir.

Samedi 2, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon, où il joua ensuite avec les dames. — Comme l'ambassadeur de Perse ne vient ici qu'après Pâques, on a ôté le trône et

tous les gradins qui y étoient. — Il arriva un courrier du duc de Saint-Aignan ; les lettres sont du 16. Il ne savoit pas encore qu'il fût nommé à l'ambassade d'Espagne. Le cardinal del Giudice étoit arrivé à Madrid. Le roi d'Espagne mande que toutes ses troupes pour l'expédition de Majorque doivent être embarquées ; mais Asfeld, qui les doit commander et qui est à Barcelone, a écrit ici que l'embarquement n'est point fait et ses lettres sont de même date que celle du roi. Le marquis de Mansera, qui avoit cent ans passés, est mort à Madrid ; il étoit mayordomo-mayor du roi*.

* On a expliqué ailleurs ce M. de Mansera assez pour se contenter ici de remarquer la bévue des Mémoires ; il n'étoit point et ne fut jamais majordome-major du roi d'Espagne, et n'avoit d'emploi, lorsqu'il mourut, que celui de conseiller d'État, qui étoit le comble de tout en Espagne, et ce que nous appelons ici ministre d'État ; mais dès lors cela étoit fort tombé et a été anéanti depuis, excepté la vanité du titre. Son âge plus que centenaire, quoiqu'avec l'esprit très-sain, l'empêchoit depuis quelque temps de plus sortir de chez lui. Son rare mérite et sa fidélité exquise le firent autant et aussi universellement regretter que s'il avoit été d'un âge à laisser encore espérer bien des années.

Dimanche 3, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, ne sortit point de tout le jour, joua après son dîner avec les dames, et, après la reprise de brelan, alla chez lui travailler avec M. Pelletier, et puis revint chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — On eut par l'ordinaire des lettres de Rome ; elles sont du 12 février. Les nouvelles de la négociation de M. Amelot sont toujours fort secrètes, mais les bruits qui se répandent dans Rome continuent à être bons. — L'ordinaire d'Espagne apporta beaucoup de lettres du cardinal del Giudice, qui mande à beaucoup de courtisans et de dames son heureux retour à Madrid, et on a trouvé même assez extraordinaire qui l'ait écrit à M. de Noirmoustiers, frère de madame des Ursins. Le roi d'Espagne a mis ce cardinal à la tête des affaires politiques

de justice et de religion. Le marquis de Bedmar demeure chargé des affaires de la guerre, le duc de Veraguas * chargé de la marine et du commerce, et le marquis de Frigillana chef du conseil des Indes.

* On a fait suffisamment connoître ailleurs les marquis de Bedmar et de Frigillana; on a ébauché le cardinal del Giudice, qui se retrouvera ailleurs. Pour le duc de Veraguas, c'étoit un cadet de la maison de Portugal, grandement établi en Espagne, héritier du fameux Christophe Colomb, de la fille duquel il étoit sorti de mâle en mâle. Son père avoit été vice-roi de Sardaigne et de Sicile, et y avoit bien fait ses affaires; il devint suspect à la France, se retira et ne vécut guère après. Celui-ci, dont la figure étoit des plus baroques, avoit beaucoup d'esprit, de capacité en affaire, et, ce qui est rare en Espagne, l'esprit fort orné, mais si étrangement paresseux que tout cela ne lui servit de rien. Il y aura lieu d'en parler encore. Sa branche finit avec lui, car il ne se maria point et mourut vers 1730. Sa sœur unique recueillit sa grandesse, qui étoit une de celles de Charles V, et d'immenses biens; elle avoit dès lors épousé le duc de Liria, fils aîné du maréchal duc de Berwick, qui s'établit en Espagne; dont plusieurs enfants.

Lundi 4, à Versailles. — Le roi prit médecine, et travailla après son dîner avec M. de Pontchartrain. M. de la Noue-Langeais eut une pension de 500 écus quand il se fit catholique; il est présentement enseigne de gendarmerie, et on lui avoit donné une gratification de 500 écus. Le roi vient de tourner cette gratification en pension, si bien que sa pension est présentement de 1,000 écus. — Le comte d'Albert * est déclaré grand écuyer de l'électeur de Bavière; M. de Torcy avoit demandé au roi de sa part la permission d'accepter cette charge et d'épouser mademoiselle de Montigny; ce mariage doit s'achever cette semaine à Compiègne. — Le courrier du duc de Saint-Aignan, qui arriva samedi, avoit trouvé M. Orry à Bordeaux; il est arrivé ce matin à Paris, et il espère pouvoir au premier jour avoir une audience du roi. — L'ambassadeur de Perse alla à l'Opéra à Paris; on lui avoit fait garder l'amphithéâtre. Il fut charmé des danses plus que de la musique.

* La mort du duc de Chevreuse laissa toute liberté au comte d'Albert d'épouser publiquement la maîtresse publique de l'électeur de Bavière. La duchesse de Chevreuse et le duc de Chaulnes, son fils, en furent outrés. Madame de Lévis, sœur de ce dernier, ne le fut pas moins et de voir le comte d'Albert aller en Bavière et s'y adomestiquer par une charge; mais il étoit perdu ici et sans aucun bien, et le roi fut ravi de le sentir loin et si honteusement établi. Qui eût dit à toute cette famille que vingt ans après la fille unique de ce beau mariage épouseroit le fils unique du duc de Luynes, qui avec une figure aimable et plus de 200,000 livres de rente en magnifiques terres, des palais richement meublés partout et nulles dettes, pouvoit choisir dans toute la France.

Mardi 5, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec M. de Pontchartrain; il n'avoit pas pu finir hier toutes les affaires qu'il y avoit. Il n'y eut point de conseil. Il dîna chez madame de Maintenon; il travailla l'après-dînée chez lui avec M. le chancelier, et à six heures rentra chez madame de Maintenon, où il joua avec les dames. — Le roi a donné une pension et un brevet de lieutenant-colonel à l'officier qui lui a rapporté la perle qui tomba de son habit le jour qu'il donna audience à l'ambassadeur de Perse (1). — Madame la princesse de Conty, fille

---

(1) « Sa Majesté allant de son appartement à son trône, une des plus belles perles de la couronne se détacha de son habit et se trouva heureusement, après avoir fait peut-être bien du chemin dans la galerie, sous les pieds de M. le marquis de Lange, qui prit enfin la peine de la ramasser. Il est vrai que cette négligence lui étoit bien pardonnable, et qu'il ne s'attendoit pas à trouver un trésor. Cependant, après avoir fait cet effort, il remarqua avec plaisir que ce joyau étoit très-digne de la peine qu'il s'étoit donnée. Il le mit sagement dans sa poche, et quelques jours après il eut l'honneur de le rendre au roi avec un placet que S. M. reçut d'une façon singulière. « Sire, dit-il, je supplie Votre Majesté de me pardonner la liberté que je prends de lui présenter la perle des placets. » Le roi aussitôt, après s'être fait expliquer l'énigme, le reçut avec cette grâce infinie qui accompagne toutes ses actions et principalement les dons qu'il fait à ceux qu'il en juge dignes; enfin il accorda sur-le-champ au marquis de Lange tout ce qu'il lui demandoit dans son placet.... Guillaume, marquis de Lange, a eu la main gauche emportée d'un coup de canon à la bataille de Nerwinde; il eut aussi un coup d'épée au travers du corps au combat de Leuze, et à la bataille de Steinkerque il fut fait prisonnier. » (*Mercure* de mars, pages 284 à 289.)

du roi, a établi chez elle, deux fois la semaine, une très-belle musique des meilleurs musiciens du roi, et elle prend pour cela les jours qu'il n'y a point de musique chez madame de Maintenon.

Mercredi 6, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla tirer l'après-dînée. Il ne dînera point de tout le carême chez madame de Maintenon, parce qu'il ne veut point manger gras en compagnie. Il y eut le soir grande musique. — Le marquis de Béthune, gendre de M. Desmaretz, salua le roi quand il sortit de son cabinet pour aller dîner. Il arrive d'Espagne, où il avoit reporté la Toison de monseigneur le duc de Berry son maître, et le roi d'Espagne la lui a donnée. — Mademoiselle de la Lande, fille d'une des deux sous-gouvernantes de monseigneur le Dauphin, se marie au marquis d'Arcy, et en faveur du mariage le roi donne à la demoiselle 50,000 francs sur la maison de ville valant 2,000 livres de rente, et il donne un brevet de mestre de camp à celui qui l'épouse.

Jeudi 7, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf dans son parc de Marly, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Le marquis d'Arpajon, officier général et qui a servi avec distinction au siége de Barcelone, et à qui le roi d'Espagne a donné la Toison, épouse une fille de Montargis, garde du trésor royal, à qui on donne 400,000 francs ; elle en aura pour le moins encore autant après la mort de son père. — M. Orry est arrivé d'Espagne ; il espère qu'il pourra avoir l'honneur de saluer le roi demain. — On mande de Vienne que le traité de la Barrière s'avance fort, et qu'on ne doute pas qu'il ne soit conclu avant le 20 de ce mois.

Vendredi 8, *à Versailles.* — Le roi, après son lever, donna audience aux députés des États d'Artois ; c'étoit l'abbé de Valbelle, neveu de l'évêque de Saint-Omer, qui portoit la parole. Après la messe il travailla avec le P. le Tellier ;

après son dîner il fit entrer Orry dans son cabinet, mais l'audience fut courte. Il y eut conseil de dépêches à trois heures, et à six heures le roi entra chez madame de Maintenon, où il y eut comédie. — La Chapelle*, un des premiers commis de M. de Pontchartrain, a été chassé ; on ne sait point d'où vient sa disgrâce, mais il a eu ordre lui et sa femme de se retirer, et son emploi chez M. de Pontchartrain est donné à M. Rodot, qui a été intendant en Canada et à qui M. de Pontchartrain a toujours marqué beaucoup de considération.

* La Chapelle étoit un premier commis de confiance et de distinction, qui avoit une femme du premier mérite, et tous deux fort à leur place. Elle avoit été dans toute celle de madame la chancelière et de madame de Pontchartrain, toujours à Pontchartrain avec elle, et fort connue et considérée de quantité de dames de la cour et de la ville des plus distinguées. Le mari n'étoit pas moins estimé de beaucoup de gens considérables, et fort dans la confiance de M. le chancelier. C'étoit lui qui faisoit les lettres de la main du fils, et qui contrefaisoit si bien son écriture, qu'on admira longtemps un style qui paroissoit si peu de Pontchartrain. La Chapelle étoit souvent entre le père et le fils qui rarement étoient d'accord ensemble, avec une jalousie et une affectation du fils à faire du pis qu'il pouvoit à tous ceux que son père aimoit, qui ne se lassoit jamais de mal faire. La Chapelle se mêloit aussi des affaires personnelles du fils, et par son adresse, son liant et sa propre considération l'avoit tiré de force mauvais pas. Tout cela ensemble lui devint insupportable, sans que la mesure ni la douceur de la Chapelle le pût guérir du poids des obligations, ni de la lèpre de l'amitié et de la confiance de son père et de sa mère. Celle-ci n'étoit plus ; le père étoit mort au monde ; le fils sentit sa liberté et en profita ; mais que dire de la Chapelle et de sa femme si connus, si goûtés, si universellement estimés ? Il fit confidence au P. Tellier et au roi qu'ils étoient jansénistes et qu'il ne le vouloit pas tromper. Il y joignit sans peine toutes sortes d'éloges, parce qu'il savoit bien qu'ils ne le sauveroient pas, et en effet peu de jours après la Chapelle fut chassé. A peine eut-il son ordre, dont il fut surpris au dernier point, que cela se répandit, et qu'à commencer par les plus grands seigneurs tout Versailles fondit chez lui. Il s'en défit avec respect et modestie, et s'en alla à Paris avec sa femme. Dès le lendemain le mystère d'iniquité fut tôt découvert ; Pontchartrain la porta d'autant plus entière qu'il fit plus l'ignorant et l'affligé. L'un et l'autre pourront revenir sur la scène.

Samedi 9, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, et l'après-dînée il alla se promener à Marly, où il fit beaucoup planter ; le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Par les lettres qu'on a reçues de Madrid du 25 février, on apprend que le prince de Cellamare a été nommé ambassadeur en France. — Un courrier de M. Amelot qui arriva hier au soir apporta des lettres du 27 février. On ne dit point les nouvelles qu'il apporte sur la négociation ; ce qu'on apprend par lui, c'est que le cardinal de Bouillon étoit à l'extrémité quand il est parti, et que le pape lui a rendu visite durant sa maladie ; on croyoit même à Rome qu'il lui porteroit le viatique.

Dimanche 10, à Versailles. — Le roi tint le conseil d'État, alla au sermon l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. le chancelier ira jeudi au parlement pour la première fois ; M. le chancelier Pontchartrain n'y a jamais été. Il sera accompagné de six conseillers d'État et de quatre maîtres des requêtes ; les six conseillers d'État sont : MM. de Marillac, Daguesseau, de Caumartin, de Chauvelin, de Vaubourg et de Trudaine ; les quatre maîtres des requêtes sont : MM. d'Auneuil, de Fieubet, d'Ormesson et de la Rochepot. M. Pelletier, qui est sous-doyen du conseil, ne pouvoit pas être un des conseillers d'État qui accompagneront le chancelier au parlement, parce qu'il n'y auroit point eu séance, n'ayant jamais été maître des requêtes et n'étant point conseiller d'honneur au parlement.

Lundi 11, à Versailles. — Le roi se fit saigner le matin et entendit la messe dans sa chambre ; il tint ensuite le conseil d'État. L'après-dînée il travailla avec M. de Pontchartrain ; le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Il arriva un courrier de M. Amelot par lequel on apprit la mort de M. le cardinal de Bouillon *. Il a fait un testament à Rome par lequel il laisse six cardinaux ses exécuteurs testamentaires pour les biens qu'il

laisse en ce pays-là ; il avoit fait un autre testament pendant qu'il étoit en Normandie, dont on savoit le contenu, mais on ne sait pas encore ce qu'il y a dans celui qui est fait à Rome. Il étoit doyen du sacré collége, et en cette qualité évêque d'Ostie ; il étoit grand chanoine de Liége ; il étoit abbé de Saint-Waast d'Arras, de Vigogne, de Saint-Ouen, de Saint-Martin-lès-Pontoise et de Tournus. L'abbé d'Auvergne va entrer en possession de Cluny ; il en étoit coadjuteur.

* Il faut encore ici un supplément au silence de Dangeau, d'amitié ou de politique pour les Bouillons. Le cardinal de Bouillon faisoit à Rome un triste personnage après y avoir tant brillé autrefois. Tous ses revenus étoient saisis, et tout ce qui n'étoit pas brouillé avec le roi n'osoit le voir. Il se soutenoit par l'extérieur du décanat et par la considération que le pape se piquoit d'avoir pour lui, quoique sans nulle estime, parce qu'il avoit eu grand'part à son exaltation, et que n'étant point évêque lorsqu'il fut élu, il avoit été sacré de sa main. L'orgueil, qui non plus que l'avarice ne dit jamais que c'est assez, fit imaginer au cardinal de Bouillon une nouveauté ; ce fut que les cardinaux, allant parler l'un après l'autre au pape au consistoire, n'ôtassent plus leur calotte. Il le proposa au pape, qui en sourit, mais qui, ne voulant pas le refuser, lui dit qu'il le vouloit bien, pourvu que les cardinaux y consentissent. Bouillon crut dès lors son affaire faite, parce que, jugeant des autres par lui, il n'imaginoit pas qu'ils pussent n'être pas ravis de cette distinction ; il en parla à quelques-uns des principaux, qui, ne voulant pas lui prêter le collet, répondirent ambigument et emballèrent les autres. Incontinent après il y eut consistoire. Bouillon, sûr du pape et croyant l'être aussi des cardinaux à qui il avoit parlé et qui étoient des principaux, ne balança point d'aller parler au pape, et le premier comme doyen, sa calotte sur la tête ; aussitôt grand murmure et tel qu'il se fit entendre ; après lui, les autres cardinaux vinrent parler au pape en leur rang, et tous leur calotte à la main. Bouillon de sa place frémissoit de l'affront et faisoit signe à ceux à qui il avoit parlé, à mesure qu'ils alloient ; mais il n'y gagna rien et sortit du consistoire outré de dépit. Il espéra pourtant renouer son affaire en parlant à tous ; mais ce fut bien pis quand il apprit que le sacré collége se vouloit plaindre au pape d'une innovation qu'un particulier, quoique doyen, n'étoit pas en droit de faire, et de lui en demander justice et réparation. Le pape, à la vérité, l'empêcha d'autorité par la même considération qui l'avoit empêché de refuser Bouillon ; mais il le blâma d'avoir

hasardé la chose sans en être convenu avec ses confrères, qui continuèrent à faire grand bruit. Ils ne se trouvoient point flattés d'un honneur aux dépens du pape, et qu'ils font et qu'ils peuvent devenir, et dont par gradation la grandeur est la leur même, et se sentoient piqués d'une entreprise sans consultation, sans concert, et qui, de la part d'un doyen si vain et si fort à chimères, leur paroissoit une tentative, un mépris, une insulte. Les propos furent si vifs et si unanimes que Bouillon en fut encore plus touché que d'avoir échoué. Il ne put méconnoître qu'il étoit généralement haï et méprisé, lui qui se faisoit accroire tout le contraire, et il ne put le soutenir. Il en tomba malade de rage, et de rage il en mourut en cinq ou six jours; chose étrange pour un homme qui devoit être si familiarisé avec la rage, puisque depuis tant d'années il en vivoit. On a eu si souvent occasion de parler de lui sur ces Mémoires, et il a été un personnage si connu, qu'il seroit superflu de s'y étendre. Si on retranche tout le bon et le grand du maréchal de Bouillon, son grand-père, et qu'on n'en laisse que le mauvais, le faux, l'ingrat, le crime, le perfide, le noir, et qu'on y ajoute la folie, ce sera entre eux une ressemblance parfaite. Il est encore vrai que Lucifer est peut-être la seule créature qui lui fût supérieure en orgueil et en tout ce que l'orgueil peut inventer et commettre. Il ne fut pas plus regretté en France qu'à Rome, si ce n'est des Bouillons, et, quoique le roi en fût fort aise, il le méprisa jusqu'à n'en pas dire un seul mot.

Mardi 12, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, ne sortit point de tout le jour, travailla chez lui l'après-dînée avec M. le chancelier, et à six heures entra chez madame de Maintenon, où il joua avec les dames. — M. le Camus, premier président de la cour des aides, est mort à Paris; il avoit quatre-vingt-dix ans. Son petit-fils a la survivance de sa charge. — Le roi d'Espagne a envoyé ordre à M. de Chalais et à M. de Lanti, qui ont suivi madame des Ursins, leur tante, en France, de ne point retourner en Espagne. M. de Lanti a épousé depuis peu en ce pays-là une grande héritière qui lui assuroit la grandesse, et M. de Chalais avoit été fait grand par le roi d'Espagne; mais le roi notre maître n'a point voulu qu'il jouît des honneurs de la grandesse en France.

Mercredi 13, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla au sermon l'après-dînée, et le soir il y eut grande

musique chez madame de Maintenon. Le roi, après son lever, donna audience à milord Stairs qui se plaint toujours que la paix faite avec l'Angleterre a été fort honteuse à leur nation, et que les ministres du précédent règne ont malversé dans leurs négociations; que le canal de Mardyk que nous avons fait est contraire à l'esprit du traité. Le roi a répondu à toutes ces plaintes avec beaucoup de raison et de fermeté, et le milord ne prendra point la qualité d'ambassadeur qu'il n'ait reçu de nouveaux ordres d'Angleterre. — M. l'abbé d'Auvergne a écrit une lettre au roi très-respectueuse et très-sage, ne voulant point prendre possession de Cluny, quoique coadjuteur, sans avoir encore l'agrément du roi.

Jeudi 14, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf dans la forêt de Marly. L'électeur de Bavière étoit à la chasse et revint ici jouer après la chasse; il se prépare à partir dans sept ou huit jours pour retourner dans ses États. — M. le chancelier alla prendre sa place au parlement; il y fut accompagné de plus de cinq cents officiers. Il fit un très-beau discours, où le premier président répondit fort bien aussi. — La ratification d'Espagne pour la paix avec le Portugal est arrivée à Utrecht, mais les ambassadeurs de Portugal n'ont pas encore reçu celle du roi leur maître. — M. le Camus, petit-fils du premier président qui vient de mourir, avoit la survivance de la charge de son grand-père, mais il n'avoit pas la permission de l'exercer parce qu'il n'avoit pas tout à fait l'âge; le roi vient de lui en donner la dispense, ainsi il va exercer la charge.

Vendredi 15, *à Versailles.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier; il entendit le sermon l'après-dînée, et le soir il y eut comédie chez madame de Maintenon. — On n'a point encore reçu de Rome le testament du cardinal de Bouillon; on sait seulement qu'il a fait le fils du duc d'Albret son légataire universel, et qu'il donne à mademoiselle d'Albret 20,000 écus et un collier de perles

qui vaut du moins autant. La lettre que l'abbé d'Auvergne avoit écrite au roi a été très-bien reçue, et le roi lui a recommandé de finir beaucoup de démêlés qu'il y a parmi les moines de cette abbaye. — M. le Duc a nommé pour député des États de Bourgogne l'évêque d'Autun (1) (c'étoit le tour des évêques) et pour député de la noblesse M. de Bissy. Cela leur vaut à chacun 14,000 livres par an, car les États ne s'assemblent que tous les trois ans. Les États donnent à l'intendant de la province 8,000 francs pendant la tenue des États.

Samedi 16, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, ne sortit point de tout le jour, travailla l'après-dîné avec M. le chancelier et à six heures, entra chez madame de Maintenon, où il joua avec les dames. — Madame la princesse de Conty, la mère, a emmené à Paris madame la princesse de Conty sa belle-fille. Elle y fera ses couches; elle est dans son neuvième mois. — Il ne paroît pas que la paix du nord s'avance beaucoup; le roi de Suède lève des troupes avec succès, mais le roi de Prusse et lui ne sont pas en bonne intelligence, et le roi de Prusse a encore plus de troupes que lui.

Dimanche 17, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla au sermon l'après-dînée, travailla ensuite chez lui avec M. Pelletier et le soir, chez madame de Maintenon, il y eut grande musique. — M. le comte du Luc a renouvelé l'alliance de la France avec les cantons catholiques*; il travaille présentement à la renouveler avec les cantons protestants, ce qui sera plus difficile, parce que les catholiques et les protestants sont forts animés les uns contre les autres; on prétend même que les ministres du pape en ce pays-là ont fort aigri les esprits. Cela retarde fort le voyage du comte du Luc à Vienne, où sa présence seroit nécessaire, surtout les Anglois y ayant toujours des ministres qui voudroient engager l'empereur dans leur ani-

(1) Charles-François d'Hallencourt de Dromesnil.

mosité contre la France. Cadogan est encore à Vienne, où l'on assure qu'il a réglé le traité de la Barrière.

* On se sent encore depuis vingt ans de la bévue de ce traité, qui mit la dissension puis la guerre entre les cantons catholiques et protestants, qui a occasionné une fatale supériorité au canton de Berne, et qui a toujours depuis arrêté le renouvellement de l'alliance des cantons protestants avec la France, qui sont bien plus puissants que les cantons catholiques.

Lundi 18, *à Versailles.* — Le roi dîna au sortir de la messe, et alla courre le cerf dans le parc de Marly; à son retour le roi travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. L'électeur de Bavière étoit à la chasse avec le roi; il joua au retour chez madame la Duchesse, et soupa ensuite chez M. d'Antin. Il viendra ici vendredi dire adieu au roi. — Le roi donne la pairie à M. de Tallard *; le maréchal voudroit bien qu'elle pût passer sur sa tête et le roi n'en seroit point fâché; mais on ne croit pas que cela puisse se faire, parce que le maréchal a cédé le duché à son fils et qu'il n'y a point d'exemple qu'un homme qui n'a point de duché soit pair. — Le comte d'Albert épousa hier à Compiègne mademoiselle de Montigny, qui s'en va en Bavière; ils jouiront de près de 40,000 écus de rente des bienfaits de l'électeur.

* Cette pairie, comme on l'a vu, étoit une dette bien légitime de la Constitution, désormais assez puissante pour en payer bien d'autres, et Tallard avoit porté fort impatiemment d'en voir deux autres, MM. de Rohan et d'Épinoy, en remporter le précieux prix sans lui. Il falloit donc bien aussi le contenter, et payer ses avis si salutaires aux fortunes.

Mardi 19, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz ; il alla tirer l'après-dînée, et le soir travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — On mande de Madrid que le roi d'Espagne a fait le cardinal del Giudice gouverneur du prince des Asturies, et que Figueroa demeurera seul sous-gouverneur sous lui; que le P. Robinet*, confesseur du roi, est chassé et qu'on veut remettre en sa place son

ancien confesseur le P. Daubenton qui est présentement à Rome assistant du général, et on doute que le P. Daubenton, pour qui le pape témoigne avoir beaucoup d'amitié, veuille retourner en Espagne.

* Ce P. Robinet étoit un jésuite du premier mérite, qui n'avoit pas laissé de servir de contre-poids à madame des Ursins en beaucoup de choses; ce fut lui qui persuada le roi d'Espagne de faire fermer la nonciature quand le pape reconnut l'archiduc roi d'Espagne. Il avoit le cœur désintéressé, l'âme noble, l'esprit sage, et jamais personne ne convint mieux à sa place et n'y tint moins pour soi; ces qualités qui le rendoient cher au roi et à toute l'Espagne firent peur à la nouvelle reine; mais un dernier trait de justice, d'attachement au roi et de générosité le perdit. Le cardinal del Giudice, remonté en faveur, voulut l'archevêché de Tolède. Il en parla à la reine, que comme Italienne il ménageoit, et qui par la même raison vouloit s'appuyer de lui dans ces commencements; elle en parla au roi et au P. Robinet. Le roi fut au moment de l'accorder à la reine, puis dit qu'il vouloit pourtant voir son confesseur là-dessus. Robinet représenta vivement au roi qu'en aucun temps Tolède ne pouvoit être un morceau pour un étranger, mais qu'après la fidélité et les services des Espagnols, à qui plus d'une fois il devoit sa couronne, leur ôter Tolède seroit une ingratitude et une injustice qui le déshonoreroit; que Giudice, déjà cardinal, étoit comblé de toutes sortes de grâces et du riche archevêché de Montréal; que l'évêque de Badajoz s'étoit signalé pour son service et y avoit épuisé sa bourse, son crédit et tout ce qui étoit en lui; que les troupes qu'il avoit fournies à ses dépens, de ses amis, de son diocèse, avoient en partie sauvé l'État; que d'ailleurs sa vertu et son mérite, qui de curé de campagne l'avoit élevé à l'épiscopat, s'en étoit de plus en plus montré digne, et que lui donner Todède seroit récompenser la fidélité et l'attachement de tous les Espagnols. Le roi n'eut point de répartie à un si digne discours, et donna sur-le-champ Tolède à l'évêque de Badajoz, aux acclamations de la cour et de toute l'Espagne. Mais la reine fut outrée de la supériorité du confesseur sur elle; les suites lui en firent peur; elle se joignit au dépit du cardinal, et peu de jours après ils tournèrent si bien le roi que Robinet fut chassé, qui emporta les cœurs de toute l'Espagne, grands et petits, et qui a vécu depuis en paix et content à Strasbourg, aimé et estimé de tout le monde, sans regrets, sans presque de souvenir de ce qu'il avoit été, et dans la solide pratique de toutes les vertus d'un saint et excellent religieux. Son successeur n'étoit pas de la même trempe; il avoit même encore plus d'esprit, mais il étoit tourné différemment. Madame des Ursins, qui l'avoit fait chasser, venoit de lui faire place;

c'étoit alors un mérite de plus d'avoir été ôté de sa main. Dans l'entredeux il n'avoit pas perdu son temps; ses talents étoient bien connus de sa compagnie; il fut fait assistant du général. Il eut à Rome le secret du projet de la grande affaire imaginée par le P. le Tellier pour assoupir celles de la Chine et des Indes, et leur faire changer de couleur. Aubenton en fut l'âme à Rome, et il y fit la trop fameuse constitution *Unigenitus*. Fabroni l'en avoit chargé; eux deux seuls en eurent le secret; à eux deux aussi l'Église a la première et radicale obligation de ce qui en a résulté et en résultera encore longtemps. Le pape la vit entre les mains de Fabroni, qui ne lui laissa pas le temps presque de la lire, avec cet ascendant impérieux qu'il avoit sur lui, et quoique le pape se fût engagé de montrer la bulle qu'il feroit au sacré collége, et nommément au cardinal de la Trémoille, pour en avoir leurs avis, elle étoit en France avant que ce même cardinal de la Trémoille, qui d'abord en cria bien haut, ni pas un autre, en ouïssent seulement parler.

Mercredi 20, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla au sermon l'après-dînée et puis se promena dans les jardins. Le soir y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le mariage de M. de Thorigny avec mademoiselle de Monaco est entièrement réglé. M. de Monaco cède le duché de Valentinois à sa fille; l'abbé de Monaco, à qui ce duché viendroit après la mort de M. de Monaco, y renonce en faveur de sa nièce, et le roi non-seulement y consent, mais il ajoute encore la pairie au duché. La terre étoit duché-pairie pour les mâles, mais en tombant à une fille elle n'étoit plus que duché. C'est M. le Grand, père de madame de Monaco, qui a obtenu cette grâce-là du roi qui, en les lui faisant, lui a dit qu'il n'en avoit point fait de plus grandes de son règne et qu'il étoit bien aise de les lui faire pour lui marquer toute son amitié*.

* Sans se piquer de savoir, Dangeau est aussi trop ignorant en duchés. Valentinois, qui fut érigé en duché-pairie en 1642, pour Honoré II Grimaldi, quand il chassa les Espagnols de Monaco et qu'il se donna à la France, fut expressément et nominalement érigé pour mâles, tellement que les femelles qui ne sont jamais comprises que quand elles sont expressément et formellement nommées, sont nettement excluses de cette érection qui n'est que pour les mâles; ainsi Dangeau erre

dans le principe. Ce qui arriva, le voici. M. de Monaco, hors d'espérance d'avoir plus d'enfants, et n'ayant que des filles, chercha franchement à trafiquer sa dignité, et par le crédit de M. le Grand, son beau-père, avec lequel il s'étoit raccommodé, il obtint du roi tout ce qu'il voulut. Les grandes barrières de la succession à la couronne étoient franchies; après celles-là nulles autres ne purent sembler considérables, et les grâces en ce genre accordées à M. de la Rochefoucauld ne pouvoient pas être refusées à son canal perpétuel en faveur. Il falloit à M. de Monaco un homme de qualité qui voulût bien quitter à jamais pour soi et sa postérité son nom, ses armes et ses livrées, pour prendre en seul celles de Grimaldi, et il falloit encore qu'il fût assez riche pour donner quelque argent à M. de Monaco, se charger de la dot de ses deux autres filles, et payer grand nombre de gros créanciers qui tourmentoient M. de Monaco. Ce n'étoit pas tout; il falloit quelques fonds et un ample viager à l'abbé de Monaco, son frère, qui y tenoit ferme pour céder ses droits, et tout cela si net et si assuré que M. de Monaco fut, sa vie durant, parfaitement libéré et à son aise. Le défaut de moyens rompit l'affaire du comte de Roucy pour son fils. Matignon, grâce à Chamillart et à son économie, avoit de quoi satisfaire M. de Monaco. Estouteville lui avoit manqué; il n'étoit point en situation d'espérer du roi d'être fait duc-pair de pure grâce; il se livra donc à l'acheter par une occasion unique. Son marché fait avec M. de Monaco, il fut question de ce qui uniquement le lui avoit fait faire, et voici au net et en deux mots ce que le roi accorda et qui étoit de tous points sans exemple. M. de Monaco se démit, et l'abbé de Monaco quitta tous ses droits présents et futurs; M. de Thorigny se soumit à la condition de prendre en seul les noms, armes et livrées de Grimaldi; Valentinois, quoique non éteint, fut érigé de nouveau en duché-pairie pour lui et les mâles issus de son mariage avec la fille aînée de M. de Monaco, avec rang nouveau de sa réception au parlement; en cas que M. de Monaco eût un fils, alors la nouvelle érection est éteinte par cela seul dans M. de Thorigny vivant; il demeure exclus des fonctions de pair; mais sa vie durant il demeure avec le titre, le rang et les honneurs de duc de Valentinois comme un duc-pair démis, et le duché-pairie de Valentinois, et terre et dignité, retourne à M. de Monaco et à son fils, et dans le rang d'ancienneté de 1642, comme s'il n'eût jamais été question de M. de Thorigny ni d'élection nouvelle, et alors les fils de M. de Thorigny sans rang ni titre de duc, et restitués au nom, armes et livrées de leur propre maison. Voilà pour ce qui regarde la dignité. Il y eut encore d'autres choses concernant la réversion des biens; comme le mariage ne se pouvoit faire sitôt par des difficultés intrinsèques qu'il falloit aplanir, et qu'il en falloit pourtant bien assurer l'unique fondement, toutes ces conditions furent accordées par un brevet

du 24 juillet 1715. Le 20 octobre suivant, M. de Thorigny épousa la fille aînée de M. de Monaco, à Monaco, et au mois de décembre suivant les lettres d'érection furent expédiées conformes en tout au brevet. Comme il étoit de Louis XIV, dont la volonté avoit été sur cela publiquement connue, et qu'il auroit fait cette érection si les difficultés de famille ne l'avoient fait différer, le régent et le conseil de régence n'en firent point de difficulté, ni le parlement de les enregistrer toutes, telles qu'elles lui furent présentées le 2 septembre 1716, et de recevoir M. de Valentinois au serment de duc-pair le 14 décembre suivant avec rang d'ancienneté de ce jour-là. Ce ne fut donc pas sans grande raison que le roi fit valoir à M. le Grand cette grâce, comme n'en ayant point fait de plus grandes de son règne. Madame de Monaco ne survécut pas longtemps à la consommation de cette affaire. M. de Monaco, que sa paresse et ses infirmités tenoient à Monaco, sans en être presque sorti depuis la mort de son père, ne se remaria point, et y mourut quelque temps après sa femme; et son gendre demeura en certaine et assurée possession de la grande et magnifique affaire qu'il avoit faite.

Jeudi 21, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf dans la forêt de Marly; il y eut petite musique le soir chez madame de Maintenon. Le roi, après son lever, signa le contrat de mariage de M. d'Ancezune, petit-fils de M. de Caderousse, avec mademoiselle de Torcy, à qui on donne 200,000 livres en mariage savoir : 150,000 francs que donne M. de Torcy, et 50,000 francs que donne M. l'abbé de Pomponne, frère de madame de Torcy. On compte que le marié aura, après la mort du père et de la mère, 70,000 livres de rente de bien substitués, car il aura tous les biens de la maison de Caderousse et ceux de la maison d'Oraison, dont la mère du marié est héritière. — Le duc de Fronsac avoit fait quelques démarches qui faisoient croire qu'il vouloit se venger d'un procédé qu'avoit eu avec lui un page de la grande écurie le jour de l'audience de l'ambassadeur de Perse; M. de Fronsac prétend que tout ce qui a été dit là-dessus est faux, mais le public l'avoit échauffé. M. le duc d'Orléans prit hier sa parole et lui imposa silence. MM. les ducs ne veulent pas reconnoître le tribunal des maréchaux de France*.

* Cette prétendue affaire étoit assez passablement ridicule. M. le duc d'Orléans se trouva sous la main, et finit cela en l'arrêtant sur-le-champ. Au moins Dangeau avoue ici que les ducs ne veulent pas reconnoître le tribunal des maréchaux de France, et les diverses occasions qu'il en a rapportées, quoiqu'en sa manière, montre qu'ils ne le reconnoissent ni de droit ni de fait.

Vendredi 22, *à Versailles.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier; l'après-dînée il alla au sermon, et après le sermon il vit dans son cabinet l'électeur de Bavière qui prit congé de lui pour retourner dans ses États. Les adieux furent fort tendres; le roi embrassa l'électeur à plusieurs reprises, et l'électeur est toujours de plus en plus charmé du roi et de toutes les amitiés qu'il en reçoit. Il ne se cache pas de la peine qu'il a à quitter les François, et cela diminue fort la joie qu'il a de son rétablissement. Après le départ de l'électeur, le roi entra chez madame de Maintenon, où il y eut comédie. Le roi, après son lever, signa le contrat de mariage du marquis d'Arpajon avec mademoiselle de Montargis, fille d'un des trois gardes du trésor royal, à qui on donne en mariage 500,000 francs; elle en aura encore pour le moins autant.

Samedi 23, *à Versailles.* — Le roi ne sortit point de tout le jour; il n'y eut point de conseil de finances, parce que M. Desmaretz, qui rapporte seul à ce conseil, a la goutte bien violente. Le roi travailla le matin avec M. le chancelier, et l'après-dînée il joua deux reprises de brelan chez madame de Maintenon avec les dames. — Les troupes que le roi envoyoit à Malte ont ordre de revenir, et on a envoyé un courrier pour les empêcher de s'embarquer. M. le grand prieur n'ira point à Malte; on prétend qu'il avoit écrit une lettre assez haute au grand maître sur ce qu'il vouloit donner le commandement des troupes à M. de Staremberg et que ce commandement ne devoit être donné qu'à lui par plusieurs raisons. Le grand maître a été blessé de cette lettre, et a défendu au grand

prieur de venir (1). — Le maréchal d'Estrées fut reçu à l'Académie en la place du cardinal d'Estrées, et je fus obligé de répondre comme chancelier; c'est le directeur qui répond d'ordinaire, mais l'abbé d'Estrées, qui étoit directeur, ne voulut point parler dans cette occasion (2).

Dimanche 24, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; il n'y eut point de sermon parce qu'il est remis à demain jour de la Vierge. Le roi alla tirer l'après-dînée, et puis il y eut grande musique le soir chez madame de Maintenon. — L'électeur de Bavière partit hier matin de Paris où il avoit couché chez M. d'Antin, et où madame la Duchesse et beaucoup de dames avoient soupé pour dire adieu à l'électeur. — Le roi avoit accoutumé de donner aux filles des ministres 200,000 francs ou 10,000 francs de pension quand elles se marioient, et M. de Torcy n'avoit rien demandé au roi pour le mariage de sa fille. Le roi a prévenu ses souhaits et lui donne 10,000 francs de pension; mais, comme le mariage est conclu sans la grâce du roi, les 10,000 francs de pension demeureront à M. de Torcy. — Madame des Ursins viendra ici mercredi, et verra le roi dans son cabinet après le sermon.

Lundi 25, *jour de la Vierge, à Versailles.* — Le roi, après son lever, tint le conseil d'État, et un peu avant midi il alla à la chapelle, où il entendit vêpres après la messe. L'après-dînée il alla au sermon, et, au retour de la chapelle, travailla chez lui avec M. Pelletier, qu'il avoit remis à aujourd'hui, n'y pouvant pas travailler hier. Il entra à sept heures chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. de Pontchartrain. — Milord Stairs a dit ici que le traité de la Barrière avoit été conclu à Vienne, mais les autres ministres étrangers ni les nôtres n'ont point eu cette nouvelle; ainsi on en doute encore. Milord Stairs ne prend

(1) Voir au 31 mars suivant.

(2) Le *Mercure* de mars, pages 304-311, donne un extrait du discours de Dangeau.

point la qualité d'ambassadeur; il parle même comme un homme qui songe à retourner bientôt en Angleterre. Il est un des seize pairs écossois qui ont été choisis pour assister cette année au parlement d'Angleterre.

Mardi 26, *à Versailles.* — Le roi ne tint point le conseil de finances, parce que M. Desmarets a la goutte très-fort, qui l'empêche d'y venir; au sortir de la messe le roi dîna et alla tirer. Il ne travailla point le soir avec M. le chancelier, quoique ce soit un de ses jours; il l'a remis à demain, et joua chez madame de Maintenon avec les dames. — On mande de Turin que le prince de Piémont est très-dangereusement malade; le duc d'Aoste son frère sort de la petite vérole et est entièrement guéri. — L'embarquement des troupes de Catalogne pour passer à Majorque est remis au 15 de mai, et on doute même qu'il puisse se faire en ce temps-là, car on manque de beaucoup de choses nécessaires à cette entreprise.

Mercredi 27, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; l'après-dînée il entendit le sermon, et puis donna audience dans son cabinet à madame la princesse des Ursins. L'audience dura deux heures, après quoi le roi travailla avec M. le chancelier; madame des Ursins alla chez madame de Maintenon, où elle demeura jusqu'à ce que le roi y entrât. Elle étoit venue ici dès le matin, et avoit dîné chez madame la duchesse du Lude, et coucha à la ville chez madame Adam, femme d'un premier commis de M. de Torcy. Elle dînera demain chez madame de Ventadour, et puis retournera à Paris. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le pape a écrit un bref au cardinal de Noailles qu'on espère qui pourra lui faire accepter la Constitution; M. le chancelier a donné une copie de ce bref au cardinal de Noailles, mais avec promesse qu'il rendroit cette copie, et qu'il n'en prendroit point de copie. On ne sait point encore l'effet que cela produira sur l'esprit de ce cardinal.

Jeudi 28, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la

messe et alla courre le cerf à Marly. Le comte de Lusace étoit à la chasse. Le roi permit aussi au prince de Darmstadt et au prince d'Anhalt d'y venir; il leur fit donner des chevaux et une calèche qu'ils trouvèrent à l'entrée du parc, parce qu'il y a loin d'un bout du parc à l'autre et que les carrosses n'y entrent point. Au retour, il y eut petite musique chez madame de Maintenon. M. le prince de Conty vint le matin de Paris au lever du roi pour lui apprendre que madame la princesse de Conty sa femme étoit heureusement accouchée d'un prince, à deux heures après minuit; elle jouoit encore hier à dix heures du soir. Ce prince s'appellera le comte de la Marche. — Le roi parla, à son dîner, du choix que le roi d'Espagne avoit fait du cardinal del Giudice pour gouverneur du prince des Asturies, et en parla comme approuvant fort ce choix.

Vendredi 29, *à Versailles.* — Le roi travailla avec le P. le Tellier; et l'après-dînée il entendit le sermon; et puis alla à la volerie pour la première fois de l'année. Il avoit trouvé le comte de Lusace dans la galerie en allant à la messe, et lui avoit proposé de venir à cette chasse, ce qui fit grand plaisir à ce prince, qui m'avoit témoigné en soupant hier ici qu'il seroit fort aise que le roi lui permît d'y aller, mais qu'il n'osoit lui demander. Au retour de la volerie il y eut comédie chez madame de Maintenon. — Le roi ne vouloit plus que les courtisans le suivissent à la chasse à Marly, parce qu'il y en avoit trop qui avoient permission d'avoir des habits de la chasse du cerf, et présentement il permet aux six plus anciens qui ont ces habits de le suivre à la chasse du cerf. Ces six plus anciens sont : le duc de Duras, le marquis de Lévis, le comte d'Uzès, le comte de Coigny, le marquis d'Épinay et d'Heudicourt le fils.

Samedi 30, *à Versailles.* — Le roi ne tint point encore le conseil de finances, parce que M. Desmaretz a encore la goutte; il alla tirer l'après-dînée, et le soir travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — On apprit

la mort du prince de Piémont, dont le roi et la reine de Sicile sont au désespoir. Il ne leur reste plus de garçon que le duc d'Aoste; ils ont eu dix enfants *. — Le roi fera venir au mois de juin son régiment camper auprès de Marly, dans l'ancien camp que le roi a toujours fait conserver; il ne le fait point venir pour travailler, mais pour en faire la revue à loisir, et il n'y demeurera que quinze jours. Le roi fera ici samedi dans la cour du château la revue de ses régiments des gardes françoises et suisses. — M. le cardinal de Noailles vit ces jours passés la copie du bref du pape que lui avoit envoyé M. le chancelier; on lui a laissé vingt-quatre heures, mais ce bref ne lui a point fait changer de sentiment. On fait repartir pour Rome le courrier qui l'avoit apporté.

* Ce prince de Piémont avoit quinze ans et promettoit toutes choses. Pendant le voyage de Sicile, son père le laissa régent avec un conseil qui ne cessa d'admirer sa pénétration et son application aux affaires, et les étrangers son esprit, sa modération, sa justesse, son équité, son affabilité; son amour du bien et du soulagement des peuples lui en donna les cœurs; son discernement, sa justesse de distinction charmèrent la cour; en un mot, dans ce court espace il devint les délices de tous les États de ses futurs sujets et des étrangers. Ses dépêches en Sicile, pour rendre compte et raison de tout, étoient surprenantes; en un mot, le roi de Sicile avoit tout lieu de s'estimer le plus heureux de tous les pères; mais fort souverain, et fort peu homme, il ne put être rassuré par le respect, la modestie, les mesures les plus étroites avec lesquelles ce fils charmant avoit exercé sa régence. Son mérite l'effraya, et l'amour et l'admiration générale de ce jeune prince lui donnèrent des ombrages dont il ne put revenir. Non content à son retour de le recevoir froidement et de lui refuser ce peu de grâces qui restoient à décider de la fin de sa régence, il s'appliqua à changer tout ce qu'il put de ce qui s'y étoit fait, à éloigner tout ce qui s'étoit approché de son fils, à le mortifier et à l'humilier en toutes les occasions possibles. Le prince, qui le sentit d'abord et vivement, et qui connoissoit la jalousie de son père, n'oublia rien pour le ramener par ses respects, son attention à lui plaire; son extrême retenue, son éloignement du monde, sa patience, son esprit, ses grâces, tout y fut persévéremment employé. Mais tout fut crime dans un prince si aimable et si aimé; il n'en parut au père que plus redoutable, et il en redoubla ses soins à le mettre au désespoir. Il y parvint bientôt; un rien combla la me-

sure. Ce fut un bal qu'il lui refusa de donner. Le prince en tomba malade et mourut en fort peu de jours au milieu des cris de toute la cour et de la ville, et des larmes et des regrets universels. Son frère l'a vengé depuis d'une manière bien terrible et bien inouïe.

Dimanche 31, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État à son ordinaire, et le tint encore après le sermon; il fit venir madame de Ventadour dans son cabinet après le conseil. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Il s'étoit trouvé quelques difficultés au mariage de mademoiselle de la Lande sur le bien du mari qu'on ne croyoit pas assez assuré, mais les difficultés sont finies et le bien est sûr; ainsi la noce se fera cette semaine chez madame de Ventadour. — Tout ce qu'on avoit dit de la lettre du grand prieur au grand maître de Malte et de la réponse qu'il lui avoit faite se trouve faux, et le grand prieur doit être embarqué présentement. — L'électeur de Bavière a passé à Nancy, M. de Lorraine ayant fort souhaité qu'il y passât, et il le reconduisit le lendemain jusqu'à Lunéville.

Lundi 1er *avril, à Versailles.* — Le roi prit médecine, et après son dîner travailla avec M. de Pontchartrain, qui vend sa charge de maître des cérémonies et prévôt de l'ordre du Saint-Esprit à M. le Camus, premier président de la cour des aides. Nous ne savons pas encore le détail du marché. — La comtesse d'Acigné est morte; elle étoit grand'mère du duc de Fronsac. Des trois femmes que M. de Richelieu avoit épousées, il n'avoit eu d'enfants que de la fille de madame d'Acigné. — L'ambassadeur du roi de Sicile ne viendra que de demain en huit jours donner part au roi de la mort du prince de Piémont, parce qu'il y veut venir en grand deuil, et que ses équipages ne sont pas près. Le roi prendra le deuil en violet, mais il n'a point dit encore combien de temps il le porteroit.

Mardi 2, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; il alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir chez madame de

Maintenon avec M. le chancelier. — Le premier président de la cour des aides vint ici au lever du roi le remercier de l'agrément qu'il lui a donné pour la charge de grand prévôt de l'Ordre ; il l'achète 100,000 écus, et le roi lui donne un brevet de retenue de 50,000 écus. La charge n'avoit coûté à M. de Pontchartrain que 205,000 francs, et le roi lui permet de continuer à porter le cordon bleu. — Le roi dit à son coucher au duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre en année, qu'il porteroit le deuil du prince de Piémont en violet, qu'il ne le porteroit d'un cousin germain qu'en noir, mais qu'il comptoit qu'un petit-neveu étoit plus proche qu'un cousin germain.

Mercredi 3, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État ; M. Desmarets n'y vint point, s'étant trouvé fort incommodé d'être venu hier au conseil de finances. L'après-dînée le roi alla au sermon et puis à la volerie ; il avoit dans son carrosse, en y allant, madame la duchesse de Berry et cinq dames qui montèrent à cheval avec elle au rendez-vous ; c'étoient mesdames de Châtillon, de Clermont, de la Vrillière, de Monsoreau et de Champignelles. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. l'évêque de Meaux remercia le roi à son lever de la pension de 2,000 écus sur le clergé, qu'avoit le cardinal de Bouillon et que le roi lui a donnée ces jours-ci. — La noce de mademoiselle de Torcy avec M. d'Ancezune se fit à Paris chez M. de Torcy avec beaucoup de magnificence.

Jeudi 4, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf à Marly ; le soir, chez madame de Maintenon, il y eut petite musique. — Prior, qui étoit plénipotentiaire d'Angleterre ici, a repassé en Angleterre, où on ne le croit pas trop en sûreté de la vie. — L'électeur de Bavière a passé à Strasbourg, où il a été reçu magnifiquement ; quand il eut passé le pont, il fut reçu par les troupes de l'empereur avec tous les honneurs qu'on lui peut rendre. Il a paru aux François qu'il regrettoit fort la France, et il ne parle point du roi sans s'attendrir. Il va

passer à Dourlach et puis à Stuttgard ; il fera quelque séjour à Lichtenberg, mais il n'ira point à Munich, où on lui prépare une entrée magnifique, jusqu'à ce que madame l'électrice soit arrivée. Elle doit arriver le 8 ; les princes ses enfants le joindront aussi en ce temps-là. Dès qu'il est à Lichtenberg il est dans ses États, où il étoit attendu avec bien de l'impatience.

Vendredi 5, *à Versailles*. — Le roi travailla avec le P. le Tellier ; il entendit le sermon l'après-dînée, et le soir il y eut comédie chez madame de Maintenon. — Mademoiselle de la Lande fut fiancée dans la chapelle à six heures du soir ; monseigneur le Dauphin y voulut être. Elle fut mariée après minuit, et la noce se fit chez madame de Ventadour. — Le roi a taxé toutes les charges de la gendarmerie. Je n'en sais pas encore le détail ; je sais seulement que la Noue, qui est présentement premier écuyer de M. le prince de Conty, avoit permission de vendre son guidon, que le marché en étoit fait à 54,000 francs, et que, les guidons étant taxés présentement à 44,000 francs, il perdra 10,000 francs sur son marché, mais c'est une charge que le roi lui avoit donnée. — M. de Castelmoron, neveu de M. de Lauzun et capitaine lieutenant de gendarmerie, épouse la fille de Fontanieu, garde-meuble de la couronne.

Samedi 6, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil de finances, et l'après-dînée il fit dans la cour du château la revue de ses régiments des gardes françoises et suisses qui parurent plus beaux que jamais, quoiqu'il fît une pluie horrible. M. le chancelier, qui étoit à côté du petit chariot du roi comme secrétaire d'État de la guerre et en habit fort léger, fut percé jusqu'aux os. Le roi trouva surtout les mille hommes que le duc de Guiche avoit choisis dans les gardes françoises et ceux que M. du Maine avoit choisis dans les gardes suisses d'une beauté extraordinaire. Ces mille hommes-là avoient été choisis pour le jour que le roi donna audience à l'ambassadeur de Perse. Après la revue, et que

le chancelier eût fait un tour chez lui pour changer d'habits, le roi travailla avec lui et puis passa chez madame de Maintenon, où il joua avec les dames. — Le roi réforma, il y a quelques jours, deux régiments italiens, celui de Saint-Second et celui de Péry; il n'a plus que trois régiments de cette nation, à un bataillon chacun, qui sont : Royal-Italien dont Albergotti est colonel, Mauroux et Nice dont Saint-Laurent est colonel.

Dimanche 7, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla au sermon, travailla avec M. Pelletier, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le cardinal de Bouillon a fait un testament à Rome, que le pape n'a pas jugé à propos d'envoyer ici, parce qu'il a cru qu'il y avoit deux ou trois endroits dans ce testament qui pourroient blesser le roi; cependant la famille de M. le cardinal de Bouillon, qui croit ce testament nécessaire pour finir les affaires de cette succession qui sera très-considérable, a écrit au pape pour le supplier d'envoyer le testament, et les parents et héritiers de ce cardinal ont fait parler au roi pour qu'il ne leur sache pas mauvais gré de ce qu'il y a dans le testament qui peut lui déplaire. — On a eu des nouvelles de Toulon. Nos troupes étoient embarquées, on les a fait débarquer, mais tous les chevaliers sont à la voile. M. le grand prieur y est; il a une grosse maison et fait une grosse dépense.

Lundi 8, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf à Marly; madame la duchesse de Berry étoit à la chasse, et avoit avec elle mesdames de Rupelmonde, de Châtillon et de Saint-Germain. Au retour, le roi travailla avec M. de Pontchartrain chez madame de Maintenon. — Le roi a donné un brevet de retenue de 40,000 écus à M. de Ségur sur le gouvernement du pays de Foix; ce gouvernement, qu'il avoit acheté de M. de Tallard, ne lui avoit coûté guère davantage. — On mande d'Allemagne que Cadogan est reparti de Vienne après y avoir conclu le traité de

la Barrière, et on en dit quelques circonstances, mais on n'en sait pas encore tout le détail. — Il y a eu trois prédicateurs chassés de Paris; il y en a même un des trois qu'on a mis à la Bastille.

Mardi 9, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, et avant le conseil le roi se fit rapporter une affaire pour un bénéfice que M. de Bouillon prétendoit pouvoir donner comme seigneur de Château-Thierry, et le roi croyoit que c'étoit à lui de le donner comme les comtes souverains de Champagne l'avoient toujours donné. M. Gilbert rapporta l'affaire devant le roi et la rapporta à merveille; il l'avoit fort approfondie, et dit même dans son rapport qu'il avoit cru le devoir faire plus exactement que jamais, connoissant le penchant que le roi avoit à se condamner toujours lui-même. Le roi gagna le procès tout d'une voix. Après le jugement de cette affaire M. Desmaretz entra et le conseil de finances commença. L'après-dînée le roi alla tirer, et au retour travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — L'ambassadeur du roi de Sicile donna part au roi de la mort du prince de Piémont; M. d'Urfé* accompagna l'ambassadeur en grand manteau comme ayant l'honneur d'être parent du roi de Sicile, et ayant même en Piémont des terres considérables qui viennent de la maison de Savoie.

* Le roi fut surpris et toute la cour étonnée de voir le marquis d'Urfé accompagner en manteau l'ambassadeur de Savoie, donnant part au roi de la mort du prince de Piémont. Il ne le pouvoit que comme sujet ou comme parent. Comme sujet il ne lui restoit presque rien sous la domination de Savoie; il étoit François et du pays de Bresse, où sa maison étoit des plus anciennes et des plus distinguées. Comme parent, et ce fut sa raison, on avoit encore plus lieu de s'étonner qu'un homme de cette qualité se rabaissât pour s'honorer à réchauffer une parenté si éloignée et qui étoit si peu à compter, puisqu'il n'en n'avoit aucune autre que par sa bisaïeule, femme de Jacques d'Urfé, bailli et gouverneur de Forez, laquelle l'épousa en 1554, et étoit fille de Claude, comte de Tende et de Sommerive, gouverneur de Pro-

vense, lequel étoit fils de René, bâtard de Savoie, à qui sa sœur, mère de François Ier, fit une si grande fortune aux dépens de l'État, qui mourut de ses blessures de la bataille de Pavie, et dont l'office de grand maître de France fut donné, à sa mort, à son gendre, Anne de Montmorency, depuis connétable de France et si célèbre. M. d'Urfé, avec de l'esprit et des connoissances, de l'honneur et de la valeur, toujours à la cour, n'y vécut ni en lustre ni en compagnie. Il fut le seul officier des gardes du corps qui eut l'honneur de manger avec le roi, en considération de sa naissance, quoique ces emplois en exclussent ceux-là même que leur condition y auroit fait admettre. Il n'eut que des emplois peu proportionnés à ce qu'il étoit, et il souffrit que sa femme fût dame d'honneur de madame la princesse de Conty, fille du roi, par des raisons de cour, qui y fut traitée à la vérité avec beaucoup de distinction. Elle les méritoit par elle-même infiniment, et étoit sœur de Biron, longtemps après devenu duc, pair et maréchal de France. D'Urfé étoit menin de Monseigneur, le seul de ses emplois qui lui convînt; la paresse, le jeu, d'obscures amourettes le rendirent obscur lui-même. Un homme d'affaires s'empara de lui sur les fins, et, comme il n'avoit point d'enfants et qu'il étoit le dernier de sa maison, il donna tout son bien avec sujétion de porter son nom au marquis de Langeac la Rochefoucauld, petit-fils de sa sœur; mais à condition d'épouser sur-le-champ, et avec un bien médiocre, la fille de Pontcarré, premier président du parlement de Rouen qu'il ne connoissoit point, mais que son homme d'affaires connoissoit beaucoup. Langeac, quoique tout jeune, trouva la condition fort dure; mais il n'y eut pas moyen de reculer à la menace d'être déshérité d'un gros bien qui étoit enfin venu à d'Urfé dans sa vieillesse. Il mourut fort peu de temps après avoir vu faire ce mariage (1), et ce neveu mourut de la petite vérole en Italie, en 1734, quelques années après.

Mercredi 10, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, alla au sermon et puis à la volerie, où étoit madame la duchesse de Berry et beaucoup de dames à cheval; le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le roi de Sicile a changé la suscription de sa lettre au roi; il écrivoit dans les lettres avant cette dernière-ci : « Au roi Monsieur mon frère ; » il ajoute au mot de roi : « roi de France et de Navarre. » Le roi lui a fait réponse sans lui parler du changement de la suscription,

(1) Le 13 octobre 1724.

et a écrit aussi pour faire les compliments de condoléance à la reine de Sicile et à madame la duchesse de Savoie sa belle-mère, quoiqu'elles ne lui eussent écrit en cette occasion ni l'une ni l'autre. M. de Savoie met présentement les armes de Sicile sur le tout de l'écu, et les armes de sa maison, qui est la croix d'argent en champ de gueules, sur le tout du tout. Les armes de Sicile sont d'Aragon flanqué d'argent à l'aigle de sable; les armes d'Aragon sont d'or à quatre pals de gueules.

Jeudi 11, *à Versailles.* — Le roi dîna en sortant de la messe, et alla courre le cerf à Marly; madame la duchesse de Berry et mademoiselle de Charolois y étoient à cheval avec trois ou quatre dames. Madame suit toujours le roi en calèche, et depuis quelque temps elle mène madame la duchesse de Tallard. — Par un courrier de retour de Madrid on apprend que le roi d'Espagne a redonné la charge de grand inquisiteur au cardinal del Giudice, qui a présentement son appartement dans le palais, auprès de celui du prince des Asturies dont il est gouverneur, et qui n'est plus entre les mains des femmes. — Le roi de Suède et le roi de Prusse ont accepté tous deux la médiation du roi pour toutes les affaires qu'ils ont ensemble, dont la plus considérable est celle de Stettin. — D'Aubigny, qui a toujours été attaché à madame des Ursins et qui avoit été retenu à Madrid par la goutte depuis que cette princesse en est sortie, est arrivé en France. Le P. Robinet est arrivé aussi, et verra le roi demain.

Vendredi 12, *à Versailles.* — Le roi, après son lever, donna audience dans son cabinet au père Robinet, qui revient de Madrid; il étoit confesseur du roi d'Espagne; et après la messe le roi travailla avec le P. le Tellier. L'après-dînée le roi entendit le sermon, et puis alla à la volerie; madame la duchesse de Berry, mademoiselle de Charolois et beaucoup de dames que le roi y avoit menées, montèrent à cheval au rendez-vous. Le roi ne

verra plus la volerie de l'année; il a donné congé à toute la fauconnerie. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le comte de Croissy partira incessamment pour son ambassade de Suède, et le baron Sparre va prendre la qualité d'ambassadeur. On ne croit pas que milord Stairs la prenne. Il parle toujours fort haut aux ministres, et on lui répond de même; on ne le croit pas trop bien intentionné, et on ne sera pas fâché de le voir partir.

Samedi 13, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec M. le chancelier; il n'y eut point de conseil de finances, parce que M. Desmaretz n'y put pas venir. Le roi alla tirer l'après-dînée; au retour de la chasse M. le Grand, qui ne peut pas se tenir debout, se fit porter dans le cabinet du roi, et lui apprit la mort de la princesse d'Harcourt*. Elle est morte à Clermont et en fort peu de temps; le comte d'Harcourt, son fils, étoit auprès d'elle. On dit qu'elle laisse beaucoup de bien; elle avoit ici et à Fontainebleau de beaux logements dans les châteaux, qui sont déjà demandés par bien des gens. — M. de Luxembourg a gagné un procès contre M. de Lorraine, sur ce que M. de Lorraine avoit fait arrêter des juges du comté de Ligny que le parlement a fait mettre en liberté, et dans le jugement qui a été rendu il y a des annonces qui paroissent favorables à M. de Luxembourg pour le procès qu'il a avec M. de Béon du Massez. — On mande de Catalogne qu'on a fait pendre quelques Catalans séditieux à qui on avoit pardonné et qui vouloient s'embarquer pour passer dans la ville de Majorque.

* Cette princesse d'Harcourt a été détaillée sur l'année 1704. C'étoit une espèce de mégère qui sut se conserver l'amitié de madame de Maintenon jusqu'au bout, et jusqu'au bout aussi vivre de fureur, de rapine et d'hypocrisie. Sa mort fut un grand soulagement pour la cour, même pour sa famille, malgré tout ce qu'elle lui valut.

Dimanche 14, *à Versailles.* — Le roi assista à toutes

les dévotions de la journée. — On eut par l'ordinaire des lettres de Rome du 26; on garde toujours un fort grand secret sur ces affaires-là. — M. le maréchal d'Harcourt envoie à Madrid le cadet de ses enfants pour reporter la Toison qu'avoit M. de Sesanne, frère de ce maréchal. — Le roi a donné le logement qu'avoit ici madame la princesse d'Harcourt à madame la princesse de Soubise; ce logement est fort proche de celui de madame la princesse d'Épinoy sa mère, et le roi songe toujours aux commodités de ceux à qui il veut faire des grâces. Le roi a augmenté aussi le logement qu'avoit la duchesse de Tallard, vis-à-vis celui du maréchal son beau-père, en lui donnant celui de la Cordière, premier valet de chambre de feu monseigneur le duc de Berry, et le roi en a donné un autre à la Cordière. Le roi a donné au cardinal de Polignac le logement qu'avoit le duc de Mortemart dans l'aile neuve, avant qu'il eût le logement du maréchal de Villeroy.

Lundi 15, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État qu'il n'avoit pas tenu hier à cause de la bonne fête; il alla tirer l'après-dînée, et le soir chez madame de Maintenon, il travailla avec M. de Pontchartrain. Milord Bolingbroke est arrivé à Paris; il a parlé fort hardiment et fort sensément dans le parlement avant que de partir de Londres, et, craignant que son discours ne lui attirât l'indignation du roi d'Angleterre dont il avoit contredit la harangue en plusieurs points, il a pris le parti de se retirer en France et s'est sauvé de Londres déguisé. Il ne verra point le roi ici; il se tiendra à Paris où il verra tout le monde *. Prior, qui étoit ici plénipotentiaire d'Angleterre, a eu l'imprudence ou la malice de donner à milord Stairs, à qui il avoit ordre de remettre tous ses papiers, une lettre que milord Bolingbroke lui avoit écrite de Londres et qu'on explique en mal. Prior prétend se tirer d'affaire en abandonnant tous les ministres qui l'avoient employé.

* Tout ce bruit en Angleterre ne pouvoit manquer d'arriver entre deux partis aussi ennemis que les tories et les wighs, en ce changement de règne. Les premiers avoient gouverné sous la reine Anne et nous avoient valu la paix. Cette princesse, dans le désir de rappeler son frère à la couronne après elle, avoit soigneusement abaissé les wighs les plus opposés à ce prince, et qui avoient causé la révolution qui avoit chassé leur père; elle mourut trop tôt pour ce dessein et trop tard pour qu'il n'eût pas été éventé. L'électeur d'Hanovre, reconnu roi d'Angleterre sans difficulté, regarda donc comme ses ennemis et de sa succession à la couronne les tories en général, et en particulier les ministres du dernier gouvernement, et ceux qui avoient eu part à la faveur ou aux affaires de la reine Anne; et les wighs, revenus en crédit dominant, se prévalurent, et en général et en particulier, des dispositions présentes pour satisfaire leur haine, leur ambition et leur vengeance. C'étoit là une belle conjoncture de brouiller et d'abaisser l'Angleterre; mais le roi ne pensoit plus qu'à vivre pour ses bâtards et pour la Constitution; et après lui on verra les ressorts que l'Angleterre sut mettre en œuvre pour devenir à nos dépens plus florissante et plus assurée que jamais.

Mardi 16, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et puis travailla avec M. Desmaretz, qui se porte mieux, mais qui est encore fort foible. L'après-dînée le roi alla courre le cerf dans le parc de Marly; madame la duchesse de Berry et trois ou quatre dames étoient à cheval. Madame y étoit à son ordinaire, et avoit madame la duchesse de Tallard avec elle dans sa calèche. La chasse fut fort longue; le roi ne revint qu'à huit heures et travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon jusqu'à dix heures et un quart. — Prior est arrivé à Londres et a baisé la main du roi d'Angleterre. On croit qu'il s'est tiré d'affaire en abandonnant les ministres même qui l'avoient employé et en condamnant leur conduite. — Le roi d'Espagne a demandé au roi douze bataillons d'augmentation pour faire le siége de Majorque; le roi lui envoie ces douze bataillons, et on doute pourtant encore que les Espagnols puissent faire ce siége.

Mercredi 17, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État et l'après-dînée entendit ténèbres. Il n'y aura

toute cette semaine ni musique ni jeu chez madame de Maintenon. — Le comte de Croissy prit congé du roi, et avant d'arriver auprès du roi de Suède, il passera à la cour du landgrave de Hesse et à quelques autres cours d'Allemagne. — On ne croit pas que les grands bénéfices vacants soient donnés samedi, qui est le jour que le roi a accoutumé de donner les bénéfices; cette distribution se fait toujours l'après-dînée des jours qu'il communie. — Le comte de Croissy passera à Berlin, où il verra le roi de Prusse qui a accepté la médiation du roi sur les différents démêlés qu'il a avec le roi de Suède, et cette commission rend l'ambassade du comte de Croissy encore plus considérable; il doit arriver à Berlin les premiers jours du mois de mai.

Jeudi saint 18, *à Versailles*. — Le roi fit la cérémonie de la cène à son ordinaire (1); ce fut l'abbé Foissard, grand

(1) « Le jeudi saint, le roi alla à neuf heures et demie du matin, accompagné de M. le Dauphin, de M. le duc d'Orléans et de tous les princes, dans la salle des gardes, où l'on avoit dressé une chaire pour le prédicateur. Il y trouva treize petits enfants couverts d'un drap rouge, avec un grand linge qui leur pendoit au col, M. le cardinal de Rohan, grand aumônier, en habits pontificaux. La cène fut prêchée par M. l'abbé Foissard, dont le sermon fut très-applaudi, surtout le compliment qu'il fit à S. M. qui convenoit fort à la cérémonie du jour et à ce qu'il venoit de prêcher, ayant prouvé dans les deux parties de son discours l'abaissement de J.-C. combattu par la raison humaine, et la raison humaine confondue par l'abaissement de J.-C. dans cette cérémonie. A la fin du sermon M. le cardinal monta en chaire ayant la mitre sur la tête et la crosse à la main. Les chantres commencèrent d'entonner l'antienne *Intret*. M. le grand aumônier, ayant dit les oraisons accoutumées, donna l'absoute, et le roi alla incontinent laver les pieds des apôtres, ayant versé de l'eau dessus et essuyé avec un linge il les leur baisa. Cette cérémonie finie, on servit les pauvres dans cet ordre : M. Desgranges, maître des cérémonies, précédé d'un huissier, suivi de M. le marquis de Dreux, grand maître des cérémonies, de treize maîtres d'hôtel chacun avec leur bâton de commandement, de M. le marquis de Livry, premier maître d'hôtel, qui portoit aussi son bâton, de M. le Duc, grand maître de la maison du roi, portant un bâton parsemé de fleurs de lys d'or avec une couronne au bout. Ils marchoient les premiers, et en passant devant S. M. faisoient une révérence; ensuite venoit M. le Dauphin, portant un plat de bois, sur lequel étoient trois petits pains avec une galette; M. le duc d'Orléans portant un plat de même, sur lequel étoit une cruche pleine de vin avec une coupe par-dessus, le tout de bois;

vicaire d'Évreux, qui prêcha l'absoute. Le roi assista à toutes les autres dévotions de la journée et après ténèbres se promena dans ses jardins. — Le marquis de Béthune, neveu de la reine de Pologne qui est à Blois, présenta au roi de la part de cette reine un tableau du Corrége, qui est fort beau. — La reine d'Angleterre, qui est à Saint-Germain, devoit aller à Plombières prendre les eaux, et où le roi son fils seroit venu la voir; mais la fièvre l'a prise, et il y a bien de l'apparence que cela rompra son voyage. Celui de M. le comte de Toulouse à Bourbon est toujours réglé pour le jour que le roi ira à Marly, et on croit que madame la Duchesse la jeune ira aussi à Bourbon.

Vendredi saint 19, *à Versailles.* — Le roi assista à toutes les dévotions de la journée, et après ténèbres s'enferma avec le P. le Tellier, ce qu'il fait toujours la veille des jours qu'il doit faire ses dévotions. — On croyoit que l'ambassadeur de Perse s'en iroit après Pâques, mais on ne parle plus du tout de son départ; cependant c'est une grande dépense pour le roi, qui lui donne 500 francs par jour, et paye outre cela beaucoup d'extraordinaires. On ne dit point encore les propositions qu'il fait au roi. — Le mariage de M. d'Heudicourt le fils avec mademoiselle de Surville n'est pas encore entièrement réglé; M. d'Heudicourt le père a peine à consentir à ce que l'on veut

M. le comte de Charolois, M. le prince de Conty, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu et M. le comte de Toulouse, portant chacun un plat de poisson, de légumes, de contitures ou de fruits, suivis du grand échanson, du grand pannetier, et des gentilshommes servants qui faisoient en tout treize qui portoient aussi des plats de bois ornés de fleurs. En arrivant devant S. M. ils faisoient une révérence en lui présentant le plat que le roi donnoit en même temps aux pauvres. Cette cérémonie commença jusqu'à treize fois dans le même ordre, parce qu'on sert treize plats à chaque pauvre, qui étoient treize. Il faut remarquer qu'on alloit prendre ces plats dans une autre salle assez éloignée, et que M. le Dauphin fit treize fois le voyage, comme les autres princes, marchant avec beaucoup de fermeté et portant son plat avec beaucoup d'adresse, suivi toujours de madame de Ventadour, sa gouvernante. » (*Mercure* de mai, pages 127 à 133.)

qu'il fasse. Le comte de Hautefort donne à mademoiselle de Surville sa nièce 40,000 francs, dont il lui payera la rente durant sa vie, et elle en aura le fond après sa mort.

Samedi 20, *à Versailles.* — Le roi fit ses pâques à la paroisse, et au retour toucha un grand nombre de malades (1); l'après-dînée il travailla avec le P. le Tellier. Il y a beaucoup de grands bénéfices vacants, mais le roi n'en a point disposé ; il n'a donné que quelques petites abbayes régulières et des abbayes de filles ; la sœur du chevalier de Pezeux en a eu une (2). — Le petit Renaud, qui devoit aller à Malte à la prière du grand maître, et à qui le roi avoit permis de faire ce voyage, n'ira plus parce que le grand maître ne croit plus en avoir besoin, ne craignant presque plus d'être attaqué par les Turcs, et on doute même présentement qu'ils en veuillent à la Morée. Beaucoup de gens croient qu'ils veulent attaquer les Moscovites et la Pologne; les préparatifs sont encore plus grands que l'on n'avoit dit d'abord.

Dimanche 21, *jour de Pâques, à Versailles.* — Le roi assista à toutes les dévotions de la journée (3). M. le duc d'Orléans a donné à l'abbé de Tressan, son premier aumônier, l'abbaye de Longpont qu'avoit le cardinal d'Estrées ; cette abbaye vaut 18,000 francs, mais il y a quelques pensions dessus. — Il arriva un courrier de Rome ; il en étoit déjà arrivé un, il y a quelques jours. On espère toujours que les affaires de l'Église s'accommoderont, mais cela est encore fort incertain. — On parle fort de l'accommodement des Majorquins avec le roi d'Espagne, par l'entremise du roi d'Angleterre, et milord Stairs est chargé d'employer les bons offices du roi son maître en cette cour pour porter le roi d'Es-

(1) Près de quatorze cents, dit le *Mercure*.

(2) L'abbaye de Poulangey.

(3) « Madame la marquise de Châtillon fit la quête ce jour-là ; le roi donne chaque fois vingt louis d'or. » (*Mercure* de mai, page 140.)

pagne à accorder quelques conditions plus favorables aux Majorquins.

Lundi 22, à Versailles. — Le roi tint le conseil d'État qu'il auroit tenu hier sans la bonne fête ; il dîna chez madame de Maintenon, et travailla l'après-dînée avec M. de Pontchartrain. Le roi a défendu que les officiers des régiments qui sont vêtus à l'uniforme n'eussent ni or ni argent sur leurs habits, parce que cela ruinoit les officiers. — Madame des Ursins avoit 20,000 francs de pension du roi, que le roi convertit en rente sur la maison de ville de même somme, et comme S. M. est persuadée qu'elle est revenue d'Espagne sans s'y être enrichie et qu'ainsi elle est mal dans ses affaires, le roi lui donne 20,000 livres d'augmentation de rente sur la ville ; par là elle n'aura plus de pension, mais elle aura 40,000 livres de rente à vie sur la ville *.

* Cette grâce faite à madame des Ursins fut un reste de ses anciennes liaisons avec madame de Maintenon, un fruit de ce qu'elle avoit valu de rang et d'honneurs à M. de Vendôme, que M. du Maine, tout puissant alors, oublia d'autant moins qu'il la voyoit mal traitée par M. le duc d'Orléans, et une occasion pour le roi, qui s'en voyoit délivré pour toujours, de continuer à cacher la part qu'il avoit eue en son épouvantable catastrophe.

Mardi 23, à Versailles. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, qui est venu au conseil quoiqu'il ait encore la goutte assez violemment. Le roi alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Par les nouvelles qu'on reçoit d'Allemagne, il ne paroît pas que les affaires du nord soient en train de s'accommoder sitôt. — Un passager arrivé à Marseille venant de Malte a rapporté qu'il y avoit vu arriver M. le grand prieur, à qui on avoit fait de grands honneurs; qu'on lui avoit tiré vingt-trois coups de canon avant qu'il fût débarqué ; que tous les grands-croix étoient venus lui rendre visite sur son bord ; que le grand maître avoit envoyé ses carrosses

au-devant de lui, et que dès qu'il fut entré dans la ville on lui tira encore vingt-trois autres coups de canon.

Mercredi 24, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État; le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Il devoit courre le cerf aujourd'hui, mais il a remis la chasse à vendredi, et se purgera demain. — M. le chancelier alla à Paris, où il verra M. le cardinal de Noailles; il travaille fort à accommoder les affaires de l'Église, mais le succès en est encore bien incertain. — On mande de Madrid que la grossesse de la reine d'Espagne se confirme, et que LL. MM., le prince et les infants iront passer l'été à Aranjuez. S. M. C. a donné 24,000 écus de rente sur les biens confisqués du duc de Montéléon au prince de Cellamare pour le dédommager d'une partie de ce qu'il a perdu dans le royaume de Naples; il se prépare à partir de Madrid pour son ambassade en France.

Jeudi 25, *à Versailles.* — Le roi prit médecine; il ne l'auroit prise que lundi si ce jour-là n'eût point été un jour maigre. Il vouloit la différer jusqu'au lundi suivant, mais M. Fagon obtint hier de lui de l'avancer plutôt que de la reculer. — Madame la duchesse d'Orléans a de la fièvre depuis quelques jours; elle n'est ni violente ni réglée, mais les médecins croient que cela pourroit bien durer longtemps. — Le roi signa le contrat de mariage de M. le marquis de Saint-Sulpice, qui est de la maison d'Uzès, avec mademoiselle d'Estaing, à qui son père ne donne que 25,000 écus; mais elle en peut espérer beaucoup davantage. Elle n'a point paru à la cour; elle sort d'un couvent et est très-bien faite. M. de Saint-Sulpice a, dit-on, 40,000 livres de rente en fonds de terre.

Vendredi 26, *à Versailles.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, dîna de bonne heure, et alla courre le cerf dans le parc de Marly. A son retour il travailla avec M. le chancelier, qui revenoit de Paris, où il avoit vu M. le cardinal de Noailles; il ne travaille d'ordinaire avec M. le chancelier que les mardis et les samedis. Il y

eut ensuite grande musique chez madame de Maintenon. — Le projet de madame des Ursins jusqu'ici est d'aller en Hollande; mais comme MM. les États-Généraux ne souhaitent pas qu'elle s'établisse à la Haye ni à Amsterdam, on croit qu'elle choisira la ville d'Utrecht pour y demeurer. — Le marquis de Clermont, père du capitaine des gardes de feu monseigneur le duc de Berry, est mort d'apoplexie à Paris. Il vaque par sa mort une jolie commanderie de l'ordre de Saint-Lazare, que je lui avois donnée, qui est située sur les frontières de l'Anjou et de Bretagne.

Samedi 27, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances, alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Le prince de Léon est à l'extrémité dans sa maison des Brières auprès de Paris. Madame la duchesse de Roquelaure sa belle-mère, avec qui il étoit fort brouillé, y est allée pour demeurer auprès de lui, et y a mené madame la princesse de Pons, sa seconde fille, sœur de madame de Léon. On croit que M. [le duc] et madame la duchesse de Rohan iront le voir aussi, quoiqu'ils soient encore plus mécontents de lui que madame de Roquelaure, et on croit que cela pourroit bien raccommoder les familles. — On mande d'Angleterre que les tories et les whigs sont plus animés que jamais les uns contre les autres. Le comte d'Oxford, qu'on croyoit sorti d'Angleterre, et qui n'étoit allé qu'à une de ses terres, est revenu à Londres, a été au parlement, et on prétend même qu'il est raccommodé avec le roi Georges.

Dimanche 28, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon; il joua l'après-dînée avec les dames, et puis rentra chez lui, où il travailla avec M. Pelletier, et retourna à sept heures chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — On ne parle plus du départ de l'ambassadeur de Perse. Il fait des propositions pour le commerce, que nous ne savons point

à fond; cependant il est d'une grande dépense ici pour le roi, car, outre qu'on lui donne 500 francs par jour, on paye encore beaucoup d'extraordinaires qui vont fort loin, et on commence à croire que dans les propositions que fait l'ambassadeur de Perse il y en a quelques-unes qui peuvent être avantageuses au commerce du royaume. Il paroît même que les Anglois et les Hollandois en ont quelques inquiétudes, surtout les Anglois, qui ont un comptoir à Bender-Abassi.

Lundi 29, *à Versailles.* — Le roi dîna au sortir de la messe, et alla courre le cerf dans le parc de Marly. Le comte de Lusace étoit à la chasse; le roi lui fait toujours donner une calèche pour traverser le parc et des chevaux pour courre. Le roi renvoie son équipage de chasse dans la forêt de Sénart parce qu'il ne courra point le cerf durant le voyage qu'il va faire à Marly. — Le roi fait partir un de ses écuyers qui mène au roi Auguste six très-beaux chevaux d'Espagne avec des harnois et des housses très-magnifiques. On n'avoit encore rien vu de si beau et de si superbe en ce genre-là; il y a des pistolets à tous les chevaux qui répondent à la magnificence de l'équipage (1). — Le roi nous dit à son coucher qu'il ne s'étoit jamais tant présenté de dames pour Marly. Le roi, au retour de la chasse, travailla avec M. de Pontchartrain.

Mardi 30, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après dînée il travailla chez lui avec M. le chancelier, et ne sortit point de tout le jour. — Le roi a donné une pension de 1,000 écus à madame de Vaudreuil, qui étoit sous-gouvernante

(1) « Ils ont chacun une belle housse et des faux fourreaux de pistolets couverts d'une double broderie d'or ou d'argent, avec une frange de même sur du velours, chaque harnois étant de différente couleur. Les pistolets sont d'un très-bel acier incrusté d'or et d'argent; ils coûtent mille écus la paire. Les mors et les étriers ne sont pas d'une moindre beauté. » (*Mercure* de mai, page 142.)

de M. le duc d'Alençon, et dont le mari est gouverneur de Canada. — Le roi signa hier matin le contrat de mariage du marquis d'Heudicourt le fils avec mademoiselle de Surville. — Nous avons appris par milord Stairs la mort de milord Warton, qui a été vice-roi d'Irlande, qui étoit le plus animé de tous les whigs; il avoit de l'esprit, étoit fort riche, et employoit tout son bien à gagner des voix à son parti. Le roi Georges l'avoit fait garde du sceau privé et marquis.

Mercredi 1er mai, à Marly. — Le roi tint le conseil d'État, qui fut fort long. Je pris congé de lui à son dîner pour aller en Touraine et y installer mon fils dans le gouvernement. Le roi arriva à Marly à quatre heures et demie, se promena dans ses jardins jusqu'à six heures, et puis passa chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. Il y a de dames nouvelles à ce voyage, madame Monsoreau, femme du grand prévôt, et madame de Coetanfao, femme du chevalier d'honneur de madame la duchesse de Berry. — Il ne paroit pas que les Hollandois soient contents des propositions que milord Cadogan a apportées de Vienne pour le traité de la Barrière, et cette affaire-là, qu'on croyoit prête à finir, est assez embrouillée pour n'être pas sitôt terminée. — M. le comte de Toulouse partit le matin pour aller prendre les eaux à Bourbon.

Jeudi 2, à Marly. — Le roi, après la messe, travailla avec M. le chancelier et ensuite passa chez madame de Maintenon, où il dîna avec les dames. Après son dîner il alla voir entrer dans son parc des cerfs que l'on a pris à Monceaux, et au retour il entra chez madame de Maintenon, où il y eut petite musique. — Les courtisans croient que le chancelier n'a travaillé aujourd'hui avec le roi que sur les affaires de la Constitution; il a été en conférence avec le cardinal de Noailles, et on craint fort que cette éminence ne veuille pas se rendre à toutes les instances qu'on fait auprès d'elle pour se raccommoder

avec le pape et avec le roi. — Madame, madame la duchesse d'Orléans et madame la Duchesse mère sont restées à Versailles assez incommodées; Madame l'est moins que les deux autres, et elle compte de pouvoir venir ici lundi.

Vendredi 3, *à Marly*. — Le roi se leva un peu de meilleure heure qu'à l'ordinaire, et avant que d'aller à la messe il s'arrêta dans le jardin à neuf heures pour voir l'éclipse. Presque toutes les dames étoient dans le jardin dès huit heures, et Cassini y étoit venu de l'Observatoire, et avoit apporté des lunettes et tout ce qui est nécessaire pour bien faire voir l'éclipse. Après la messe, le roi travailla avec le P. le Tellier; l'après-dînée il alla tirer, et au retour de la chasse il entra chez madame de Maintenon, où il n'y eut que petite musique parce que tous les musiciens sont à Saint-Denis. M. le duc d'Orléans alla le soir à Paris pour être demain à Saint-Denis au service de feu monseigneur le duc de Berry.

Samedi 4, *à Marly*. — Le roi, après la messe, se promena dans les jardins, et l'après-dînée il alla à Saint-Germain voir la reine d'Angleterre; il en revint à cinq heures, alla voir jouer au petit mail, et à sept heures entra chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. le chancelier. — On fit à Saint-Denis le service de monseigneur le duc de Berry. L'évêque de Séez, son premier aumônier, officia. — On a mis à la Bastille madame de Nassau, sœur du marquis de Nesle; c'est sa famille même qui a demandé qu'on l'y mît. Son mari l'accuse de choses effroyables, et avoit présenté il y a quelques jours au roi un placet où il prioit S. M. de lui permettre de convaincre sa femme d'adultère et de pouvoir attaquer en justice ceux qui l'avoient commis avec elle.

Dimanche 5, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, qui dura jusqu'à une heure et demie. L'après-dînée il travailla avec M. Pelletier jusqu'à cinq heures, et puis alla voir jouer au petit mail, où madame la duchesse de

Berry, accompagnée de beaucoup de dames, le suivit, et à sept heures il entra chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — Le roi a fait quitter le grand deuil à madame la duchesse de Berry, et l'a menée dans le salon pour y tenir le jeu; on avoit accoutumé depuis quelques années de porter le grand deuil d'un mari quarante jours après l'an révolu, mais le roi s'étant informé à beaucoup de dames de ce qui se faisoit autrefois, elles l'ont assuré qu'on ne portoit le grand deuil qu'un an entier; il a ordonné à madame la duchesse de Berry de suivre cet ancien usage*. — Madame la duchesse d'Orléans, qui est demeurée à Versailles, a toujours un peu de fièvre et a été saignée aujourd'hui.

* On a vu souvent dans ces Mémoires combien les grands deuils importunoient le roi, et le peu de mesure qu'il y garda dans sa plus proche famille.

Lundi 6, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins; il dîna chez madame de Maintenon avec les dames qui sont de ces dîners-là. L'après-dînée il alla tirer, et au retour de la chasse il entra chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. de Pontchartrain. Madame la duchesse de Berry, sur les six heures, alla à la roulette avec beaucoup de dames. Madame, qui est guérie de son rhume, vint ici de Versailles. — On a nouvelle qu'il y a eu un grand combat dans la mer Baltique entre les flottes de Danemark et de Suède; les Danois ont gagné la bataille, et la victoire paroît complète par toutes les relations que l'on en a. — L'assemblée du clergé commencera le 25 aux Grands-Augustins à Paris; l'archevêque de Narbonne en est président, et l'archevêque d'Alby fera la première harangue au roi.

Mardi 7, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; après dîner il tint le conseil de dépêches, sortit sur les six heures pour aller voir jouer au petit mail, et le soir travailla avec M. le

chancelier chez madame de Maintenon. Madame la duchesse de Berry alla à Versailles voir madame la duchesse d'Orléans, qui se porte un peu mieux depuis sa saignée. — Les affaires de la Constitution vont plus mal que jamais, si on en croit les bruits publics. — Madame la princesse des Ursins avoit résolu de se retirer à Utrecht, mais elle a changé de résolution et a pris un parti que sa famille et ses amis trouvent plus noble et plus raisonnable. Elle va à Rome, où elle a un beau palais, mais elle attendra pour partir qu'elle ait eu un passe-port de l'empereur, parce qu'il faut qu'elle passe par le Milanois. Elle n'auroit pas besoin de passe-port comme Françoise, car nous sommes en paix avec l'empereur, mais elle craint que l'on ne lui cherche noise en la traitant d'Espagnole parce qu'elle vient de ce pays-là.

Mercredi 8, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, qui dura jusqu'à une heure, et dîna chez madame de Maintenon avec les dames; il en sortit à trois heures et demie pour aller se promener en calèche dans le grand parc où madame la duchesse de Berry et presque toutes les dames qui sont ici l'ont suivi. Au retour de la promenade il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — On continue à croire que l'affaire de Majorque s'accommodera au contentement du roi d'Espagne et qu'il ne sera pas obligé d'en faire le siége. Le P. Daubenton, jésuite, est parti de Rome pour aller à Madrid, le roi d'Espagne l'ayant choisi pour son confesseur; il l'a déjà été, et depuis être sorti d'Espagne il s'étoit retiré à Rome où il étoit assistant du général. — Prior a été maltraité en Angleterre par un particulier qui prétendoit avoir sujet de se plaindre de lui, et les ministres de l'ancien gouvernement qui prétendent que Prior les a trahis se sont réjouis de sa triste aventure.

Jeudi 9, *à Marly*. — Le roi, après la messe, se promena dans les jardins; l'après-dînée il alla tirer, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Madame

la duchesse de Berry devoit aller à la roulette, et les ordres étoient donnés pour cela, mais elle a mieux aimé se promener dans les jardins, où elle a été suivie de beaucoup de dames. Elle a eu depuis quelques jours une assez longue conversation avec madame de Maintenon, et l'on est persuadé qu'elles ont été contentes l'une de l'autre, et que madame de Maintenon a trouvé beaucoup d'esprit à cette princesse. — Montéléon, ambassadeur d'Espagne en Angleterre, mande que les affaires de ce pays-là se brouillent fort; les tories et les wighs sont plus animés que jamais. L'évêque de Salisbury, que nous avons connu ici pendant qu'il n'étoit que le docteur Burnet et qui étoit un des wighs le plus zélé pour son parti, est mort.

Vendredi 10, *à Marly*. — Le roi travailla avec le P. le Tellier; après son dîner il alla voir mettre dans ses bassins de nouvelles carpes qu'on a apportées. Il rentra ensuite chez lui et n'en sortit qu'à six heures pour voir jouer au petit mail, et puis passa chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — L'abbé d'Estrades est mort à Chaillot, où il étoit retiré; il avoit été ambassadeur à Venise et à Turin. Les dépenses qu'il avoit faites dans ses ambassades l'avoient fort endetté; c'est ce qui lui avoit fait prendre le parti, il y a déjà quelques années, de demeurer à la campagne. Ses dettes étoient presque toutes payées, et présentement il auroit joui d'un assez gros revenu; il avoit 10,000 francs de pension sur les abbayes de l'abbé de Lyonne et avoit l'abbaye de Moissac, qui est d'un revenu considérable.

Samedi 11, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et l'après-dînée il alla voir jouer au grand mail; il y avoit douze calèches pleines de dames à la suite. Monseigneur le Dauphin, qui étoit venu le matin de Versailles, suivit le roi à sa promenade, mais il n'attendit point la collation, qui fut magnifique et qui fut servie auprès du mail. Le roi revint à sept heures, passa chez madame de Maintenon, où il travailla avec M. le

chancelier. — M. le duc de Richelieu mourut la nuit passée à Paris ; il avoit quatre-vingt-six ans et avoit déjà eu quelques attaques d'apoplexie. Il avoit gagné un combat sur mer auprès de Castellamare en 1647. Il avoit été chevalier d'honneur de madame la Dauphine-Bavière, et c'est de lui que j'avois acheté cette charge-là. Il vaque par sa mort un cordon bleu, et il y en avoit déjà plus de cinquante vacants.

Dimanche 12, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État le matin et l'après-dînée, et ne sortit point de tout le jour, et à six heures entra chez madame de Maintenon où il y eut grande musique. Madame la duchesse de Berry alla à Versailles voir madame la duchesse d'Orléans, qui est toujours fort incommodée. — M. le bailli de Mesmes, ambassadeur de Malte, alla rendre visite en cérémonie à M. le prince de Dombes, qui le reçut à l'Arsenal ; c'est la première fois que les enfants des enfants naturels aient reçu pareil honneur, mais aussi n'ont-ils jamais eu un si grand rang que celui qu'ils ont aujourd'hui*. — On mande de Madrid que la reine d'Espagne a été un peu indisposée et que l'on doute même de sa grossesse. Le roi a donné la Toison au prince de Nassau, frère de celui dont la femme est à la Bastille. Le roi a donné la grandesse à don Alonzo Manriquez **, son premier écuyer.

* Rien n'avoit été plus difficile ni plus long que de soumettre les ambassadeurs à traiter MM. du Maine et de Toulouse comme les princes du sang. A peine cela commençoit-il à s'établir, que les enfants de M. du Maine obtinrent le même avantage. On se servit habilement, pour faire la planche de cette nouveauté, de la conjoncture de l'ambassadeur de Malte, dont l'ordre étoit trop sous la coupe du roi pour oser branler, et d'un ambassadeur, frère du premier président de Mesmes, c'est-à-dire vendu à M. du Maine. En Espagne, les ambassadeurs de Malte, malgré ce caractère, ne se couvrent point, quoique les grands assistent couverts à leurs audiences de cérémonie. Ils disent que c'est parce que l'île de Malte a été donnée par l'Espagne à l'ordre, au sortir de Rhodes.

** Alonzo Manriquez avoit été majordome, puis fait premier écuyer ;

ce fut le seul seigneur pour qui le roi d'Espagne eut une amitié constante et qui ne dépendît que de lui. C'étoit un homme très-bien fait, et chose rare pour un Espagnol, blond, avec de belles dents, un esprit médiocre, mais sage et mesuré au dernier point, éloigné de se mêler d'affaires et d'entrer dans aucune cabale, très-éloigné aussi de faire sa cour à pas un ministre, mais d'ailleurs l'homme du monde le plus affable, le plus poli, le plus gracieux, et qui n'étoit retenu de parler au roi que par le danger des bons offices avec un maître si dépendant d'autrui. Il l'aimoit avec attachement, et cela lui avoit donné de l'inclination pour les François. Il n'étoit pas riche, mais autant qu'il le pouvoit, généreux, libéral, et quand il le put magnifique. C'étoit un des grands toréadors de toute l'Espagne, et qui se consoloit le moins qu'on eût banni ces combats, où il avoit fait de grandes folies avec une grande valeur. Il étoit galant, et voyoit beaucoup plus de monde que les Espagnols n'en voient d'ordinaire. Sa femme, avec qui il a toujours vécu dans la plus grande union, étoit Henriquez, qui avoit souvent chez elle des musiques, quand ils furent parvenus, et une bonne et nombreuse musique à eux. Il quitta sa charge de premier écuyer lorsqu'il fut fait grand : cela est incompatible. Le premier écuyer est plus subordonné au grand écuyer en Espagne que ne l'est ici le premier écuyer de la grande écurie au grand écuyer de France. En Espagne, il n'y a qu'une seule écurie, dont tous les chevaux, les carrosses et mulets et toute la livrée dépend. Le premier écuyer ne fait rien que par les ordres et sous les ordres du grand écuyer, et lui rend compte de tout. C'est à lui qu'il prête serment, et n'a aucune fonction en compétence. Il présente au grand écuyer ce que celui-ci présente au roi ; mais il a deux fonctions qui paroîtroient ici bien étranges, et qui en Espagne ne le sont point du tout, et dont l'une arrive sans cesse, c'est de tenir l'étrier au grand écuyer toutes les fois qu'il monte à cheval et qu'il se trouve présent, ce qu'il n'évite point; l'autre est de tenir, à pied et découvert, une branche du mors du cheval que le grand écuyer monte, et de le conduire de la sorte de l'écurie, si le grand écuyer y monte à cheval, jusqu'au degré du palais, à travers une fort belle et longue place, où tout le monde passe incessamment et où, alors que le roi va sortir, les deux régiments des gardes sont sous les armes. Cette charge de premier écuyer est toutefois un poste de faveur et presque toujours occupé par des fils cadets ou des frères de grands d'Espagne, et des plus grandes maisons. Le duc del Arco fut bientôt après grand écuyer, et pour le faire on en laissa les honneurs et les appointements au duc de la Mirandole, qui étoit un paresseux qui en fit sa cour. On verra ailleurs ce que c'est que cette grande charge. Celui-ci n'a jamais rien demandé pour lui. Il avoit une des moindres commanderies de Saint-Jacques et n'en a jamais eu d'autres ; il portoit cet ordre à la boutonnière, comme ils font en Espagne, et

au revers de sa médaille il avoit fait peindre le roi. A l'abdication du roi il eut la Toison et se voulut retirer auprès de lui; et en 1724 il eut l'ordre du Saint-Esprit. Albéroni, qui ne l'aimoit pas et de qui il n'étoit pas aimé et publiquement, ne put jamais ni l'entamer ni le faire ployer. Il y aura encore occasion de parler de ce seigneur, un des plus aimables et des plus honnêtes hommes d'Espagne, également digne, modeste, doux et haut aussi dans les occasions.

Lundi 13, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins; il dîna chez madame de Maintenon avec les dames; l'après-dînée il travailla chez lui avec M. le chancelier et ensuite avec M. de Pontchartrain, et puis alla faire un tour dans ses jardins, et à sept heures et demie entra chez madame de Maintenon, où il joua avec les dames. — Il arriva un courrier du duc de Saint-Aignan par lequel on apprend que le roi d'Espagne a mis en liberté Flotte et Renaut*, tous deux fort attachés à M. le duc d'Orléans; on ne doute pas que ce prince ne soit bientôt raccommodé avec le roi d'Espagne**, ce que le roi souhaite fort, et c'est à sa prière que le roi d'Espagne a mis ces deux hommes en liberté. — Toutes les nouvelles d'Allemagne et de Pologne parlent du grand armement des Turcs, qui auront sur les frontières de Hongrie une armée de cent mille hommes, sans compter quarante mille Tartares, et outre cela le grand vizir doit aller attaquer avec une autre armée les Vénitiens dans la Morée.

* On a vu ailleurs l'histoire de ces deux prisonniers. Flotte avoit du mérite, de l'esprit, de la capacité, et n'étoit pas sans courage, quoique ce ne fût pas son métier. M. de Lauzun l'avoit donné autrefois à Mademoiselle, chez qui il s'étoit fait estimer. A sa mort, il passa chez Monsieur, qui hérita beaucoup d'elle. Pour Renaut, il avoit été au duc de Noailles, qui le donna à M. le duc d'Orléans. Ce prince les voulut bien traiter; mais il ne voulut pas qu'ils se montrassent trop à leur retour, et pourvut à une honnête subsistance chez eux.

** Ce raccommodement du roi d'Espagne et de M. le duc d'Orléans se fit de soi-même. Madame des Ursins, qui avoit fait entre eux tous les maux, étoit perdue en Espagne et en France. C'étoit une raison pour la reine d'Espagne, qui prenoit un grand ascendant, de désirer détruire son ouvrage par la liberté de Flotte et de Renaut, et par le raccommo-

dement qui en fut nécessairement la suite. Le roi d'Espagne ouvrit les yeux à bien des choses, après la catastrophe de madame des Ursins, qui auparavant étoient retenues captives, et peut-être que les réflexions sur la santé du roi et sur la figure que toutes ses précautions n'empêcheroient pas son neveu de faire après lui, hâtèrent encore cette réconciliation, qui vint moins de France que d'Espagne, qui en fit toutes les avances au grand regret de madame de Maintenon.

Mardi 14, *à Marly.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il travailla avec M. le chancelier et M. Daguesseau jusqu'à six heures, et puis fit un tour dans ses jardins, vit jouer au mail. Madame la duchesse de Berry et beaucoup de dames le suivirent à la promenade. Madame la Duchesse arriva ici de Versailles en assez bonne santé. — Le roi a donné à M. le duc de Fronsac le logement qu'avoit à Versailles M. de Richelieu, son père. — M. le comte d'Uzès perdit hier à la grande chambre un procès considérable contre madame d'Olonne pour une terre de la maison d'Uzès qu'il vouloit retirer. — Le roi ne quittera le deuil que le vendredi 24 de ce mois; il ne s'est expliqué sur cela qu'aujourd'hui.

Mercredi 15, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État, qui dura jusqu'à près de deux heures; il dîna chez madame de Maintenon avec les dames et en sortit à cinq heures pour se promener dans ses jardins, et alla voir madame la duchesse de Berry à la roulette; il y avoit avec elle dans la roulette beaucoup de dames, et madame la princesse de Conty la jeune, qui est venue d'Issy où M. le prince de Conty prend du lait, soupa avec le roi et puis retourna à Issy. — Madame la duchesse d'Orléans arriva ici de Versailles à sept heures et se porte un peu mieux; sa maladie est si extraordinaire que les médecins n'y connoissent rien, mais ils ne la croient point dangereuse, et elle ne fera plus de remèdes. M. le Duc partit d'ici le matin pour aller à Dijon tenir les États.

Jeudi 16, *à Marly.* — Le roi, après la messe, se promena

dans ses jardins, et après son dîner il passa chez madame de Maintenon, où il demeura jusqu'à quatre heures, et puis monta en calèche pour aller voir jouer au grand mail, où il fut suivi de madame la duchesse de Berry et de plusieurs dames en calèches et des courtisans à cheval. — M. le duc d'Orléans a ordonné à son trésorier de faire payer toutes les dettes que Flotte et Renaut peuvent avoir fait en Espagne, et il donne une pension de 6,000 francs à Flotte et une de 4,000 à Renaut. Il veut, avant qu'ils reviennent en France, qu'ils aillent à Madrid remercier le roi d'Espagne de leur liberté.

Vendredi 17, *à Marly*. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier ; l'après-dînée il alla tirer, et le soir, chez madame de Maintenon, on joua la comédie de *George Dandin*. Madame la duchesse de Berry et Madame se promenèrent l'après-dînée dans le jardin avec beaucoup de dames. — M. de la Rochepot, gendre de M. le chancelier, a été fait conseiller d'État de semestre à la place de M. Dubois, qui vient de mourir. — M. le duc d'Orléans a écrit une lettre au roi d'Espagne pour le remercier ; voici comme ce racommodement s'est fait. Le roi d'Espagne a écrit au roi son grand-père qu'ayant reconnu la fausseté des accusations qu'on avoit faites contre Flotte et Renaut, il les a mis en liberté, et que dans l'envie qu'il a de se réconcilier avec M. le duc d'Orléans, il laisse S. M. maîtresse d'en ordonner la manière.

Samedi 18, *à Marly*. — Le roi, après la messe, se promena dans ses jardins, et après son dîner travailla avec M. le chancelier jusqu'à six heures ; ensuite il se promena, alla voir jouer au petit mail. Madame la duchesse de Berry et la plupart des dames le suivirent à sa promenade. — Un aide de camp de milord Stairs, qui étoit venu avec lui à Paris, étant retourné en Angleterre, y a dit beaucoup de sottises sur la santé du roi qui sont toutes très-fausses, Dieu merci. Le roi méprise fort tous ces sots bruits ; mais le milord, en ayant été averti, a dé-

savoué cet aide de camp et déclaré même que c'étoit un fripon qu'il avoit chassé de chez lui, et que si jamais il tombe en son pouvoir il le fera châtier rudement. Cela n'a pas laissé d'affliger fort ce milord*.

* La santé du roi diminuoit à vue d'œil, quoiqu'il ne changeât rien à sa manière ordinaire de vivre; mais il maigrissoit et changeoit tous les jours, et son appétit, qui étoit égal et fort grand, diminuoit infiniment. Les paris s'ouvrirent publiquement en Angleterre sur le peu de durée de sa vie, et beaucoup parièrent qu'il verroit à peine les premiers jours de septembre. Torcy, lisant au roi en particulier quelques gazettes qu'il n'avoit point parcourues auparavant, vint à s'arrêter court, puis à reprendre comme un homme qui saute ce qui est embarrassé; le roi s'en aperçut et le lui dit, et voulut tout voir. Torcy, ne pouvant s'en défendre, lut tout; c'étoient ces paris. Le roi ne fit pas semblant d'en être touché; mais il le fut profondément et ne put s'empêcher d'en parler en général, à son petit couvert, sans faire pourtant mention de gazettes. Cheverny, à qui il ne parloit guère, se trouva à ce dîner; il crut que la parole s'étoit adressée à lui, et fit une assez longue et mauvaise rapsodie de pareils bruits sur la santé du roi qui étoient venus de Vienne en Danemark, pendant son ambassade à Copenhague, il y avoit dix-huit ou vingt ans. Le roi parut touché de ces bruits sur sa santé en homme qui ne le vouloit pas paroître, et il fit ce qu'il put pour manger et pour montrer qu'il mangeoit avec appétit; mais on voyoit que les morceaux lui croissoient à la bouche. Tout cela ne laissa pas de faire une sorte de mouvement, mais en même temps tint encore le monde et la cour plus circonspects, et surtout ceux qui pouvoient, par leur position, avoir lieu d'y être plus attentifs que les autres.

Dimanche 19, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, qui ne finit qu'à près de deux heures; il devoit aller se promener au grand mail avec madame la duchesse de Berry et toutes les dames, mais la pluie a empêché la promenade et une grande collation qui étoit préparée. Le roi, après son dîner, travailla avec M. Pelletier jusqu'à quatre heures; et ensuite il tint le conseil d'État jusqu'à sept heures, après quoi il entra chez madame de Maintenon, où il y eut musique. — Le roi donna ces jours passés une audience dans son cabinet à M. l'archevêque de Narbonne, qui doit présider à l'assemblée du clergé. — On a fait partir cette semaine deux cour-

riers pour Rome, et l'on n'a plus d'espérance que les affaires de la Constitution puissent s'accommoder.

Lundi 20, *à Marly.* — Le roi prit médecine, et après son dîner il travailla avec M. de Pontchartrain jusqu'à sept heures; ensuite il passa chez madame de Maintenon, où il joua avec les dames. Madame la duchesse de Berry souhaitoit depuis longtemps que le roi lui donnât des dames, et elles lui sont plus nécessaires que jamais, parce que madame la duchesse de Saint-Simon, sa dame d'honneur, a été obligée de quitter Marly, ayant une grosse fièvre, et que madame de la Vieuville, sa dame d'atours, est depuis longtemps à Paris et si malade qu'on ne croit pas qu'elle puisse jamais revenir à la cour. Madame la duchesse de Berry, se voyant sans dames, a renouvelé ses prières au roi, et elle lui a proposé quatre dames pour la suivre, qui sont : madame la comtesse de Brancas, mère de M. de Brancas, qui étoit ambassadeur en Espagne; madame de Coëtanfao; madame de Clermont, dont le mari étoit capitaine des gardes de monseigneur le duc de Berry, et madame de Pons, dont le mari avoit aussi une charge chez ce prince.

Mardi 21, *à Marly.* — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz; il se promena l'après-dînée dans ses jardins, et le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. Le roi a approuvé le choix qu'a fait madame la duchesse de Berry des quatre dames qu'elle lui avoit proposées, et ce sera le roi qui les payera; elles auront chacune 4,000 francs d'appointement. Madame de Brancas est à Paris, et avoit pris congé du roi pour s'en aller en Provence; elle a accepté l'emploi, mais ses incommodités et ses affaires domestiques l'obligent de faire le voyage de Provence et d'aller aux eaux, si bien qu'elle ne pourra guère revenir avant la fin de l'année. Le roi a fait revenir madame de Pons, qui étoit à Versailles, et lui a

donné un logement ici. Le roi a dit que ce choix de ces quatre dames étoit venu uniquement de madame de Berry, mais qu'il l'avoit fort approuvé.

Mercredi 22, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État le matin, et l'après-dînée, à cinq heures, monta en calèche et alla se promener au grand mail. Madame la duchesse de Berry étoit à la promenade à cheval avec dix dames, et il y avoit plusieurs autres dames en calèche. Au retour, le roi rentra chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — Le roi donna hier audience au duc de Turci dans son cabinet. On traite avec lui pour les six galères de Gênes qu'il commande, et on croit que le traité que l'on fera avec lui sera pareil à celui qu'il avoit avec le roi d'Espagne; c'est le maréchal de Tessé qui a commencé cette négociation-là. — Par les dernières lettres qu'on a eues de Rome, on ne doute plus que M. de Meaux ne soit déclaré cardinal au plus tard à la Pentecôte.

Jeudi 23, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins et dîna chez madame de Maintenon, et puis repassa chez lui, où il travailla avec M. le chancelier. Il ressortit à six heures pour aller se promener au petit mail, où madame la duchesse de Berry et les dames le suivirent, et à huit heures il rentra chez madame de Maintenon, où il y eut petite musique. — Durant la maladie du prince de Léon, qui a été très-dangereuse, madame de Roquelaure, sa belle-mère, ne l'a point abandonné, quoiqu'ils fussent fort mal ensemble; elle a encore plus fait, car elle a obtenu de M. de Roquelaure, qui est toujours en Languedoc, de pardonner à madame de Léon, sa fille, et à M. de Léon, son gendre. M. et madame de Rohan ont vu le prince de Léon dans la grande extrémité de sa maladie, mais ils ne lui ont pas encore pardonné; il se porte un peu mieux.

Vendredi 24, *à Marly*. — Le roi se promena le matin, et après son dîner il passa chez madame de Maintenon, où il

joua avec les dames. A cinq heures il se promena dans les jardins, et vit aller madame la duchesse de Berry à la roulette, et à huit heures repassa chez madame de Maintenon, où il y eut comédie. — M. le grand prieur a été reçu à Malte avec de grands honneurs, ce que nous avons déjà marqué, et depuis qu'il est à Malte, il s'est fait fort aimer du grand maître et de tous les chevaliers. Il y vit magnifiquement, et a été déclaré généralissime des troupes de la religion. On ne craint plus en ce pays-là d'être attaqué par les Turcs. — Le roi reviendra de Marly le samedi 1er juin, et retournera à Marly le mercredi 12 du même mois. M. le comte de Toulouse, qui est à Bourbon, reviendra le 14, et se porte fort bien de ses eaux.

Samedi 25, *à Marly*. — Le roi se promena le matin et alla tirer l'après-dînée; le soir il joua au brelan avec les dames chez madame de Maintenon. — L'affaire que l'on traitoit avec le duc de Turci pour les six galères est entièrement réglée. — On mande de Rome que le pape a fait cardinal M. Olivieri, qui est son cousin germain, qui étoit secrétaire des brefs et qui exerçoit la charge de majordome du palais par intérim. Cette charge de majordome a été donnée à M. del Giudice, neveu du cardinal de ce nom et frère du prince de Cellamare; il étoit préfet de l'Annone. Il reste encore neuf chapeaux vacants et le cardinal Marescotti, qui a quatre-vingt-huit ans, s'est retiré et a remis entre les mains du pape ses bénéfices et ses pensions*.

* Il y avoit déjà longtemps que le cardinal Marescotti s'étoit retiré, et sa retraite fut un grand exemple à Rome et un grand modèle. Il avoit eu plusieurs prélatures, et avoit exercé l'emploi de nonce en Portugal, tout cela avec grande réputation. C'étoit un homme de beaucoup d'esprit, un génie élevé et fort propre aux affaires, qui étoit savant et pieux et qui eût été un grand pape. Il fut, en 1675, le pénultième cardinal de la façon d'Innocent X, Altieri, puis légat à Ferrare, et un des plus considérés du sacré collége. Quand il eut quatre-vingts ans, il se retira de toutes les congrégations et de toutes les affaires, et obtint de n'être plus obligé à

aucunes cérémonies, consistoires ni conclaves. Il cessa d'aller chez le pape, ou plutôt les papes, car il y en eut plusieurs depuis cette retraite, qui tous l'allèrent voir chez lui en sortant du conclave; et Benoît XIII, des Ursins, voulut avoir son avis avant que d'accepter le pontificat. Plusieurs papes, et celui-là entre autres, le consultoient toujours sans qu'il bougeât de chez lui, et le visitoient de temps en temps. Cela ne l'élevoit point, et il ne leur faisoit jamais aucunes demandes; sa porte étoit fermée à tout le monde, cardinaux, ambassadeurs, prélats, à la plupart même de ses parents et de ses anciennes connoissances. Il se levoit fort matin, et depuis qu'il s'éveilloit jusqu'à ce qu'il se couchât toutes ses heures étoient occupées et réglées. Il avoit partagé son temps entre plusieurs religieux de divers ordres qui, à heure précise et marquée, venoient tous les jours chez lui; les uns étoient des gens de bien, d'autres des théologiens, quelques-uns des savants en histoire ecclésiastique, d'autres de bons critiques. Il en avoit de pieux pour prier avec lui et réciter son bréviaire; il en avoit pour le préparer tous les jours à la mort, et tous les soirs il se confessoit comme un homme qui ne compte pas voir le lendemain. Son temps étoit ainsi coupé et tout se succédoit de manière qu'il n'étoit jamais un moment de vide, et toujours occupé de piété, excepté quelque courte récréation après son repas. Du reste, détaché, humble, pénitent, et ne sortant que très-rarement dans les solennités et pour aller à l'église; attendant la mort en paix, sans impatience, sans regrets, et dans un grand abandon à la volonté de Dieu, qui le laissa vivre plus de vingt ans de la sorte, pour l'édification de Rome. Il mourut saintement, comme il avoit vécu, en 1727. Dangeau se trompe sur sa retraite, qu'il donne ici comme nouvelle (1), qui étoit déjà depuis plusieurs années, et qu'il soutenoit avec une égalité d'esprit, de cœur, de piété, de santé de corps et de tête parfaites jusqu'à la fin.

Dimanche 26, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État; il dîna chez madame de Maintenon, travailla chez lui l'après-dînée avec M. Pelletier, se promena à six heures dans ses jardins, entra à huit heures chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — J'arrivai hier à Paris de Touraine, où j'étois allé installer mon fils dans le gouvernement de cette province, dont il

(1) Dangeau est pourtant d'accord avec la *Gazette* de 1715, qui dit, page 271 : « Le cardinal Marescotti, voulant se retirer entièrement à cause de son grand âge de quatre-vingt-huit ans, a remis ses bénéfices et ses pensions entre les mains du pape, sans vouloir se réserver aucun revenu ecclésiastique. »

y a quarante-neuf ans que je suis gouverneur. Le roi m'a mandé que je vinsse à Marly, et a eu la bonté de m'y donner un logement. — Madame la princesse de Conty, qui conserve un grand attachement pour la mémoire de monseigneur le Dauphin, fils du roi, songe à marier une fille qu'il a eu de la Raisin, fameuse comédienne. On appelle cette fille mademoiselle de Fleury; Monseigneur savoit bien qu'elle étoit sa fille, mais il ne l'avoit point voulu reconnoître publiquement. Madame la princesse de Conty lui fait avoir 200,000 livres par une affaire qu'elle a faite.

Lundi 27, à Marly. — Le roi travailla l'après-dînée avec M. de Pontchartrain, et sur les six heures se promena dans ses jardins malgré la pluie. — Busca, qui avoit été longtemps lieutenant des gardes du corps et qui avoit plus de quatre-vingts ans, est mort à Paris; il étoit gouverneur d'Aigues-Mortes. Ce gouvernement est un des plus jolis gouvernements de place du royaume; il n'oblige point à résidence; il vaut plus de 20,000 livres de rente, dont il y en a 18,000 payées par la province de Languedoc. — J'appris que durant mon voyage de Touraine, Saint-Just, lieutenant de roi de Valenciennes et qui a quatre-vingt-huit ans, étoit venu demander au roi qu'une pension de 1,500 francs qu'il a, passât sur la tête de sa fille, qui est chanoinesse de Remiremont; le roi lui a accordé la moitié de la grâce qu'il demandoit.

Mardi 28, à Marly. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz. Avant le conseil il avoit jugé une affaire du duc de Gramont, contre les héritiers de Moinereaux, qui lui demandoient l'hôtel de Gramont à Paris comme ayant été à eux, et le roi n'ayant pu le donner au maréchal de Gramont, père du duc, il a gagné son procès, et les héritiers de Moinereaux sont déboutés de toutes leurs prétentions. — Le prince électoral de Saxe, qui s'est toujours fait appeler

ici le comte de Lusace, vint prendre congé du roi, qui lui donna une magnifique épée de diamants, estimée 40,000 écus. Le roi donna aussi son portrait garni de diamants au palatin de Livonie, qui a conduit ce prince en France et qui est homme de grand mérite, et son portrait aussi garni de diamants, mais un peu moins beau, au baron de Hagen, gouverneur de ce prince. — Le roi travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Le roi donna le matin le gouvernement d'Aigues-Mortes à Busca, fils de celui qui vient de mourir ; il est enseigne des gardes du corps et actuellement auprès du roi.

Mercredi 29, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, et l'après-dînée il y eut grande promenade dans la forêt où il y avoit beaucoup de dames à cheval et en calèches. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — L'homme à qui madame la princesse de Conty marie mademoiselle de Fleury est M. Dubois d'Avaucourt, qui a l'honneur d'être parent de cette princesse ; il a été officier dans la gendarmerie, mais il n'est plus dans le service. Ce mariage se fera à la campagne. — M. de Marillac, doyen des conseillers d'État et grand-père de madame de la Trémoille, a fait une donation de la terre d'Attichy, qui vaut 10,000 écus de rente, au prince de Tarente, fils de ce duc ; ainsi cette terre ne passera point sur la tête de M. de la Trémoille.

Jeudi 30, *jour de l'Ascension, à Marly*. — Le roi, après la messe, entra chez madame de Maintenon, en sortit à midi et alla faire un tour dans le jardin ; madame la princesse de Conty, sa fille, le joignit à la promenade. Il dîna chez madame de Maintenon, et à trois heures il alla à la paroisse entendre vêpres et le salut, au retour se promena dans les jardins, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Par les nouvelles qu'on a d'Allemagne, on apprend que le roi de Suède est toujours à Stralsund, où il se donne beaucoup

de mouvement pour assembler des troupes et les discipliner; du reste, il paroît fort tranquille quoique l'argent lui manque.

Vendredi 31, *à Marly*. — Le roi ne sortit point de tout le jour à cause de la pluie; il joua deux reprises l'après-dînée chez madame de Maintenon, et il y avoit des lots d'argenterie pour toutes celles qui avoient brelan; il y eut un lot qu'il donna à mademoiselle d'Aumale. Le soir il y eut comédie et puis un petit concert mêlé de danses. — Villiers, qui étoit attaché à feu M. de Vendôme, dont il avoit une pension de 1,000 écus, vient de gagner son procès contre madame de Vendôme, qui ne lui vouloit point payer cette pension, quoiqu'elle jouisse des biens de M. de Vendôme. Cette princesse a été condamnée à tous les dommages et intérêts et même à l'amende, et Villiers ne lui a voulu faire quartier de rien.

Samedi 1er *juin, à Versailles*. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; il y devoit travailler hier, mais ce père se trouva incommodé. Le roi se promena à Marly jusqu'à six heures, et puis il revint ici, où il travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — M. de Cayeux, fils aîné de M. de Gamaches, épouse mademoiselle de Pomponne, fille unique, qui aura plus de 20,000 écus de rente; mais le père et la mère, qui sont encore fort jeunes, ne lui donnent que 50,000 écus présentement. — On mande de Madrid que le roi d'Espagne recevra avec plaisir dans sa cour M. Aldrovandi, qui y va nonce du pape; il y a déjà quelque temps que ce nonce est ici, mais il n'avoit point encore d'assurances d'être reçu agréablement en Espagne.

Dimanche 2, *à Versailles*. — Le roi tint le conseil d'État, alla se promener l'après-dînée à Trianon, et le soir, chez madame de Maintenon, il travailla avec M. Pelletier, et ensuite il y eut grande musique. — M. le comte de Lusace, qui a pris congé du roi, avoit fort souhaité de

voir Saint-Cyr, et madame de Maintenon l'y attendoit aujourd'hui, où, après lui avoir montré la maison, elle lui préparoit un divertissement, qui étoit de faire jouer la comédie d'*Esther* par les demoiselles de Saint-Cyr; mais la fièvre prit hier à ce prince, et il envoya un courrier à madame de Dangeau pour la prier de faire ses excuses, et en même temps il souhaite fort que l'honnêteté qu'avoit madame de Maintenon de le vouloir bien recevoir à Saint-Cyr ne soit que différée, espérant que sa maladie n'aura pas de suite. — On a des nouvelles de M. le comte de Toulouse, qui est à Bourbon; les eaux lui ont fait beaucoup de bien, et il sera à Marly le lendemain de l'arrivée du roi, qui y doit retourner le 12.

Lundi 3, *à Versailles.* — Le roi, après son dîner, reçut dans sa chambre MM. de l'assemblée du clergé, qui le vinrent haranguer; l'archevêque d'Alby portoit la parole et parla fort éloquemment. Le roi ensuite se promena dans ses jardins et fit aller toutes les fontaines. — Le 24 du mois passé le parlement registra une déclaration du roi du 23 en faveur de M. le duc du Maine et de M. le comte de Toulouse et de leurs descendants en légitime mariage*. Voici la substance de cette déclaration : « Nous avions cru que, nous étant si précisément expliqué par notre édit perpétuel et irrévocable du mois de juillet 1714, il ne pourroit pas y avoir de difficulté de rendre à nosdits fils les mêmes honneurs qu'aux princes de notre sang, après le dernier desdits princes; cependant nous avons été informé que dans aucune des chambres de notre cour de parlement on faisoit difficulté de recevoir les requêtes de nosdits fils avec la qualité de princes du sang et de la leur donner dans les jugements où ils sont parties, ce qui est contraire à notre intention.

« A ces causes, nous avons dit et déclaré que voulons et nous plaît que dans notre cour de parlement et partout ailleurs, il ne soit fait aucune différence entre les princes du sang royal et nosdits fils légitimés et leurs

descendants en légitime mariage, et en conséquence qu'ils prennent la qualité de princes du sang et qu'elle leur soit donnée en tous actes judiciaires et en tous autres quelconqu s, et que, soit pour le rang, la séance et généralement pour toutes sortes de prérogatives, les princes de notre sang, nosdits fils et leurs descendants, soient traités également, après néanmoins le dernier des princes de notre sang. »

* Il ne suffit pas aux bâtards d'être devenus princes du sang en tout et partout, et comme eux habiles à succéder à la couronne. Ils voulurent encore l'être de titre, de nom et d'appellation pour mettre le dernier sceau à cette existence; et c'est ce qui fut fait par cette déclaration. Ils voyoient de plus près que personne combien il leur restoit peu de temps, et dans la vérité ils n'en perdirent pas un quart d'heure.

Mardi 4, à Versailles. — Le roi, après son lever, donna audience dans son cabinet à M. Aldrovandi, qui part pour Madrid; il y a déjà longtemps qu'il est nommé à la nonciature d'Espagne. Le roi après la messe tint le conseil de finances à son ordinaire, et puis travailla avec M. Desmaretz. Il y eut encore conseil l'après-dînée pour juger l'affaire des jésuites; il y avoit douze juges et le roi. Les douze juges furent partagés : il y en eut six pour les jésuites et six contre. Le roi décida, et les jésuites gagnèrent leur procès, par lequel ils peuvent hériter de leurs biens jusqu'à l'âge de trente-trois ans. Ils avoient prétendu quelque chose de plus, mais ils ont presque tout ce qu'ils avoient demandé et sont fort contents du jugement. M. de Griseноy, fils de M. Chauvelin, conseiller d'État, étoit le rapporteur; il rapporta à merveille et étoit contre eux*.

* Le quatrième vœu des jésuites est un secret impénétrable chez eux aux jésuites mêmes; jusqu'à ce qu'il soit fait, ils ne sont point liés à leurs religieux et les peuvent renvoyer; cela est à la compagnie d'un grand avantage, parce que le réciproque n'y est pas, et qu'au bout de peu d'années leurs religieux sont engagés et ne peuvent plus sortir, tandis qu'ils peuvent être renvoyés, et beaucoup même toute leur vie,

parce que beaucoup ne sont jamais admis à ce quatrième vœu ; ce qui est chez eux n'être point profès, mais demeurer dans le bas degré de coadjuteur spirituel, qui n'exclut d'aucun de tous les emplois qui ne sont pas importants au gouvernement secret de la compagnie ; en sorte que les recteurs et quelques provinciaux même peuvent être de ce rang, qui permet à la compagnie de renvoyer les sujets quand elle le juge à propos. L'inconvénient pour elle étoit de mettre à la mendicité des gens hors d'âge et d'état d'embrasser une autre profession et d'ailleurs exclus des partages de légitimes et de successions ; ils avoient tenté d'y remédier, il y avoit quelques années, à l'occasion d'un P. d'Aubecourt qui sortit de chez eux. La difficulté fut que des familles, qui ont un fils jésuite, et qui, dans cette confiance, font leurs partages, leurs mariages et tous leurs arrangements de famille sur ce pied, se verroient renversées, si, tout cela fait, ce fils jésuite, venant à sortir de la compagnie, se trouvoit en droit de venir demander à sa famille tout ce qu'il auroit eu ou prétendu s'il ne l'avoit jamais été, et pour le passé, et pour le présent et pour l'avenir encore, dans les successions qui pourroient échoir. Ce fut la matière d'un grand procès que les jésuites eurent le crédit de porter, devant le roi, et d'y gagner en grande partie, malgré le chancelier de Pontchartrain et la plupart de ceux du conseil. Le P. Tellier, voyant le roi menacer une prompte ruine, tenta d'obtenir ce qu'ils n'avoient pu lors de l'affaire d'Aubecourt, et y parvint presque entièrement, comme on le voit dans les Mémoires, au hasard du renversement des familles. Le marquis de Grisenoy, qui ne leur fut pas favorable, et qui étoit le rapporteur, est celui qui a fait depuis tant de figure et qui fut garde des sceaux à la fin de 1727, et depuis associé par le cardinal Fleury au premier ministère. Il étoit frère cadet de l'avocat général, et fut bientôt après président à mortier.

Mercredi 5, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla se promener à Trianon l'après-dînée, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. le Duc avoit envoyé de Dijon un courrier au roi pour demander permission de revenir, les États de Bourgogne étant finis ; le roi lui renvoya ce courrier avec son congé. Ce courrier, près d'arriver à Dijon, a été tué ; son postillon et un autre homme qui étoit avec lui ont été tués aussi. On a pris les paquets du roi et toutes les lettres qui étoient pour l'intendant, et les voleurs ont jeté toutes les lettres qui étoient pour les particuliers. Le roi a renvoyé un autre courrier

à M. le Duc qui lui porte son congé, et on compte qu'il arrivera à Marly le même jour que le roi. Les États de Bourgogne ont accordé 900,000 francs pour le don gratuit, comme les années passées.

Jeudi 6, *à Versailles.* — Le roi dîna à Trianon avec madame de Maintenon et les dames qui ont accoutumé de dîner avec elle. Il joua l'après-dînée au brelan, et puis les mena promener dans les jardins de cette charmante maison, et au retour il y eut petite musique chez madame de Maintenon. Madame la duchesse de Berry se promena avec beaucoup de dames dans les jardins de Versailles. — La noce de mademoiselle de Fleury se fera dans huit jours à la campagne; le roi en a signé les articles, mais en particulier, et peu de gens le savent. — Le comte de Lusace est guéri, et il a fait prier madame de Maintenon de vouloir bien lui donner un jour pour voir Saint-Cyr ; sa maladie l'avoit empêché d'y aller dimanche. Madame de Maintenon lui a fait écrire par madame de Dangeau qu'on l'y attendroit mardi.

Vendredi 7, *à Versailles.* — Le roi apprit le matin qu'il étoit arrivé un courrier du pape qui apportoit la calotte à M. de Meaux qui est à son évêché, où le courrier l'est allé trouver. Il étoit venu droit à l'abbaye de Saint-Germain, à Paris, et, apprenant qu'il étoit à Meaux, il remonta sur son cheval et donna les lettres qu'il avoit pour M. le nonce à un des gens du nouveau cardinal. Quelques heures après que ce courrier eût passé à Paris, il en arriva un du cardinal de la Trémoille, par qui on apprit que le pape avoit fait, la veille de l'Ascension, une promotion de cinq cardinaux, qui sont : M. de Meaux, M. de Schomborn, qui avoit la nomination du roi Auguste, et trois autres *in petto* ; il reste encore quatre chapeaux vacants. Le pape n'avoit point donné de chapeau au roi Auguste à la dernière promotion pour les couronnes; celle de M. de Schomborn en tient lieu présentement, et M. l'archevêque de Bourges a la nomination du roi Auguste et du

roi Stanislas pour la première promotion qui se fera pour les couronnes. — Le roi, après son lever, fit entrer dans son cabinet les supérieurs des maisons des jésuites qui sont à Paris, qui vinrent faire leurs remercîments du gain de leur procès*. — Le roi, après dîner (1), travailla avec son confesseur, et à sept heures alla faire un tour de promenade.

* Ce remercîment des supérieurs des trois maisons des jésuites de Paris dans le cabinet fut une faveur très-distinguée. Le roi s'applaudissoit de leur avoir fait gagner une si grande affaire, et le jour de l'arrivée du cardinalat à Bissy devoit l'être de leur commun triomphe.

Samedi 8, *veille de la Pentecôte, à Versailles.* — Le roi fit ses dévotions dans la chapelle et toucha dix-sept cents malades par une très-grande chaleur; après son dîner, il entendit vêpres dans la chapelle en bas, quoiqu'il n'y descende pas d'ordinaire pour vêpres quand il n'y a point d'évêque qui officie. Après vêpres, le roi s'enferma avec son confesseur, et fit la distribution de quelques bénéfices; mais il y en a beaucoup de vacants encore dont il n'a point disposé. M. le cardinal de Rohan a l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, qu'avoit M. le cardinal de Bouillon, et M. le cardinal de Polignac a l'abbaye d'Anchin, qu'avoit M. le cardinal d'Estrées. L'abbaye de Saint-Waast est affermée 48,000 francs et l'abbaye d'Anchin 42,000; on compte d'augmenter l'une et l'autre au premier bail. L'ancienne abbesse du Port-Royal de Paris a l'Abbaye-aux-Bois; elle est sœur de feu M. de Harlay-Champvallon, archevêque de Paris avant M. le cardinal de Noailles.

Dimanche 9, *jour de la Pentecôte, à Versailles.* — Le roi assista à toutes les dévotions de la journée. Il n'y avoit point de prélat de l'Ordre pour officier; M. le cardinal de Rohan a proposé plusieurs fois au roi d'of-

(1) « Le 7, pendant le dîner du roi, il y eut un très-beau concert dans la cour de marbre pour la réception de Philidor le fils, qui fut reçu timbalier des plaisirs du roi. » (*Mercure* de juin, page 275.)

ficier les jours des cérémonies de l'Ordre, quoiqu'il y ait eu d'autres cardinaux qui en eussent fait difficulté; mais le roi n'a point voulu, de crainte que quelqu'un d'eux ne condamnât le cardinal qui officieroit. Les moines de Saint-Waast et d'Anchin espéroient que le roi leur laisseroit nommer un moine pour être leur abbé; ils avoient même fait des propositions au roi pour cela, s'offrant de donner des pensions assez considérables à ceux que le roi en voudroit gratifier; mais le roi n'a pas accepté leurs propositions, et il leur en a fait une dont ils se sont contentés; c'est qu'il leur permet, quand les deux cardinaux seront en possession de ces deux abbayes, de nommer trois sujets en chacune de ces abbayes, dont le roi en choisira un qui sera coadjuteur, et par là ils sont assurés de voir rentrer leurs abbayes en règle.

Lundi 10, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil d'État qu'il n'avoit pas pu tenir hier, et comme il y avoit beaucoup d'affaires le matin, il le tint encore l'après-dînée. Il se présenta au souper tant de dames, qu'il est presque impossible que, faute de logement, il n'y en ait dix-huit ou vingt que le roi n'y pourra pas mener. — Par toutes les nouvelles que l'on reçoit de Londres, il paroît que les affaires s'y brouillent fort, et que les mécontents sont en grand nombre et parlent fort hardiment contre le gouvernement présent. Deux cents gentilshommes à cheval sont entrés dans la ville de Manchester et y ont proclamé le roi Jacques III, sans que la garnison ni aucun bourgeois s'y soit opposé, et le peuple de Londres y est fort animé, dit-on, contre milord Marlborough. — On mande de Turin que le roi et la reine de Sicile vont pour quelque temps en Savoie, et on les attend aux premiers jours à Chambéry.

Mardi 11, *à Versailles.* — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; le soir, il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. Le roi se coucha un peu de meilleure heure qu'à

l'ordinaire, et nous craignions qu'il ne se fût trouvé un peu incommodé. — On mande de Malte, par un vaisseau qui vient d'en arriver, qu'on n'y craint plus rien du tout, et que le grand maître donnera incessamment permission aux chevaliers de revenir. — Madame la duchesse d'Orléans, qui veut prendre les eaux pendant le voyage de Marly, a demandé au roi le second pavillon du côté des hommes; elle ne prendra que les logements bas pour pouvoir se promener commodément en prenant les eaux; ainsi cela diminuera encore deux logements de Marly. — Le roi d'Espagne a donné la charge de son grand écuyer au prince de la Mirandole, beau-fils du prince de Cellamare. Cette charge n'avoit point été remplie depuis la mort du duc de Médina-Sidonia; celle de sommelier du corps, qu'avoit le feu duc d'Albe, n'est point encore donnée.

Mercredi 12, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État le matin à Versailles, et aussitôt après son dîner il en partit pour venir ici, où il demeurera deux mois tout entiers. Il y a dix-huit dames de celles qui s'étoient présentées lundi au souper du roi qui ne sont point de ce voyage, et il n'y a de dames nouvelles ici, que la jeune marquise d'O. Le roi se promena en arrivant ici, mais il paroissoit qu'il souffroit à sa promenade. Il joua le soir chez madame de Maintenon, où il n'y eut point de musique; il mangea peu à son souper, et se coucha une demi-heure plus tôt qu'à son ordinaire. — M. le Duc arriva de Dijon; les États de Bourgogne ont accordé au roi 900,000 francs, comme les autres années. — Milord Stairs ne fait plus d'instance sur le canal de Mardyck, mais il ne prend point encore la qualité d'ambassadeur. — Il y a six maréchaux de France et plusieurs officiers généraux, qui avoient demandé hier pour Marly, que le roi n'a pas pu y mener; tous les logements sont remplis.

Jeudi 13, *à Marly*. — Le roi avoit eu un peu de colique la nuit; il contremanda la chasse, où il devoit aller

l'après-dînée et la revue qu'il devoit faire demain. Il prit des remèdes d'eau, qui ne firent pas beaucoup d'effet, le matin, mais qui ne laissèrent pas de le soulager. Il entendit la messe dans son lit, et il n'y entra que les brevets et ceux qui ont l'entrée de la chambre. Il dîna dans un fauteuil à côté de son lit, et tout le monde entra à son dîner. Il donna l'ordre pour se lever à quatre heures; mais heureusement il s'endormit aussitôt après son dîner. Les remèdes qu'il avoit pris le matin le réveillèrent de temps en temps, et, se trouvant fort soulagé, il demeura dans son lit jusqu'à neuf heures, se rendormant fort aisément quand il avoit été obligé de sortir de son lit. A neuf heures tout le monde entra dans sa chambre; il s'habilla, passa chez madame de Maintenon, et à dix heures soupa en public, comme il a accoutumé de faire. Il nous dit qu'il ne sentoit plus aucune douleur, et il se coucha un peu avant minuit et nous parut fort gai à son coucher. M. le comte de Toulouse revint de Bourbon en très-bonne santé. — La reine d'Angleterre partit en litière pour aller prendre les eaux à Plombières, où elle verra le roi, son fils; elle fera de fort petites journées parce qu'elle n'est pas encore en bonne santé. — M. l'abbé de Broglio, agent du clergé, vint ici dire au roi que l'assemblée du clergé accordoit au roi les douze millions qu'il leur avoit fait demander par ses commissaires, qui étoient M. Pelletier, M. Daguesseau, M. Desmaretz, M. de Pontchartrain et M. de la Rochepot; ces commissaires ont chacun 2,000 écus pour cette fonction-là. Ces douze millions seront payés incessamment; le clergé les emprunte et trouve aisément de l'argent à emprunter. — M. de Torcy, M. de Pontchartrain et M. Desmaretz entrèrent pour la première fois en conférence avec l'ambassadeur de Perse, et nous en parurent fort contents à leur retour de Paris.

Vendredi 14, à Marly. — Le roi se leva un peu plus tard qu'à l'ordinaire, ayant passé la nuit fort tranquil-

lement et ayant fort bien dormi, quoiqu'il eût dormi hier l'après-dînée jusqu'à neuf heures. Il vouloit faire maigre aujourd'hui et demain, parce qu'il ne sent plus aucune douleur; mais les médecins ont obtenu de lui qu'il feroit gras ces deux jours-ci; cela fut cause qu'il ne soupa point avec les dames comme à l'ordinaire, ne voulant point manger gras en compagnie. Il se promena le matin et l'après-dînée dans ses jardins, et le soir, chez madame de Maintenon, il vit jouer la comédie du *Médecin malgré lui*. Madame la duchesse de Berry suivit le roi à sa promenade de l'après-dînée, et nomma les dames qu'elle vouloit qui l'accompagnassent. — Chamlay*, qui étoit nommé pour Marly, tomba en apoplexie mercredi, et l'apoplexie est dégénérée en paralysie; il part pour les eaux de Bourbonne. Le roi a donné son logement ici au marquis d'Effiat.

* On a eu souvent lieu de parler de Chamlay, qui ne se méconnut jamais en aucun temps, qui avoit singulièrement la science des pays et des marches des armées, et par sa bonté, sa probité, son profond secret, son fidèle attachement aux ministres sous qui il servit, il fut digne de leur confiance, de celle de M. de Turenne, de celle du roi même, et de l'estime de toute la cour, et de l'amitié de ses plus considérables personnages.

Samedi 15, *à Marly*. — Le roi travailla le matin avec M. Desmaretz par extraordinaire; il courut le cerf après son dîner, et le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. Madame la duchesse de Berry étoit à la chasse à cheval avec beaucoup de dames; mais on remarqua que madame de Parabère, qui y monte très-bien et qui se porte à merveille, ne fut pas choisie de cette princesse pour la suivre, elle pour qui elle paroissoit avoir une grande amitié il y a quelques mois. — Madame de Sessac n'avoit qu'un fils qui vient de mourir, et on croit que cette mort lui attirera bien des procès, quoique son mari en l'épousant lui eût fait donation de tous ses

biens, et qu'en pays de droit écrit les mères héritent de leurs enfants.

Dimanche 16, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État et travailla l'après-dînée avec M. Pelletier. Il se promena ensuite dans les jardins; madame la duchesse de Berry le joignit à sa promenade, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. d'Argenson marie sa fille aînée à Collandre, colonel du régiment des vaisseaux, qui a, dit-on, plus de 100,000 livres de rente, et il a un oncle, qui a toujours été fort des amis de M. d'Argenson à qui il a beaucoup d'obligation, qui donne à son neveu en faisant ce mariage 200,000 écus, et de plus il le fait son légataire universel. — Le chevalier de Léon, troisième fils du duc de Rohan, épouse madame de Jarnac, veuve de M. de Montendre, à qui elle avoit fait prendre le nom de Jarnac, et elle veut que le chevalier de Léon, en l'épousant, prenne le nom de comte de Chabot, qui est la même maison, et M. le duc de Rohan ne veut point que son fils prenne le nom de Chabot, quoique ce soit son véritable nom et qu'il soit très-bon.

Lundi 17, *à Marly*. — Le roi travailla l'après-dînée avec M. de Pontchartrain et avoit pris médecine le matin dont il fut très-content; il joua le soir avec les dames et se porte fort bien. — J'appris que M. de Fréjus, qui quitte son évêché, et à qui le roi a donné une petite abbaye quand il eut pris la résolution de quitter son évêché, avoit eu à la Pentecôte l'abbaye de Tournus qu'avoit le cardinal de Bouillon et qui vaut 12,000 livres de rente au moins, et il rend la petite abbaye qu'on lui avoit donnée et qui n'en vaut que 4,000. — On dit à Paris que M. de Pontchartrain vend l'hôtel de Pontchartrain 360,000 francs à M. le chancelier, et qu'il achète la maison où loge le duc d'Humières et une autre maison qu'a fait bâtir le président Duret et qui touche à celle-là; mais ce n'est qu'un bruit de Paris; ces marchés-là ne sont pas conclus, mais il est vrai qu'on fait des propositions là-dessus.

Mardi 18, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances et travailla ensuite avec M. Desmaretz; le maréchal de Villeroy ne put pas être au conseil parce qu'il a la goutte très-violemment. — Le prince de Cellamare arriva à Paris; il a trouvé avant que de sortir d'Espagne le P. Daubenton qui retourne à Madrid, le roi d'Espagne ayant souhaité qu'il y revînt et l'ayant choisi pour son confesseur; il l'avoit déjà été avant le P. Robinet. — Le roi de Sicile doit être arrivé présentement en Savoie; la reine sa femme en trouve l'air meilleur que celui de Piémont; mais madame sa mère s'y est trouvée si incommodée qu'elle est retournée à Turin, et on la croit dangereusement malade. On attend à la fin du mois LL. MM. à Chambéry.

Mercredi 19, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, et après dîner il alla faire la revue des gendarmes, des chevau-légers et des deux compagnies de ses mousquetaires. Les gendarmes étoient vêtus de neuf; leurs habits sont magnifiques, et ce sont pourtant de vrais habits de guerre. — Le roi apprit à son lever la mort de l'évêque de Bayeux*; il avoit quatre-vingt-six ans; il étoit beau-frère de la présidente de Nesmond. Son évêché vaut plus de 20,000 écus de rente, mais il étoit si charitable qu'il en donnoit plus des deux tiers aux pauvres. — Le roi joua le soir avec les dames chez madame de Maintenon. — Le chevalier de Léon épousa, le soir, à Paris, madame de Jarnac, et ils s'en iront, au premier jour, demeurer à Jarnac, qui est une belle terre et un très-beau château.

* Nesmond, évêque de Bayeux et l'ancien de tous les prélats de France, étoit de ces saints qui attirent malgré eux une vénération qu'on ne peut leur refuser, et dont la simplicité donne à tous moments à rire; aussi disoit-on de lui qu'il disoit la messe tous les matins, et qu'il ne savoit après ce qu'il disoit de tout le reste de la journée. L'innocence de ses mœurs, jointe à un esprit très-borné, lui laissoit échapper des ordures à tout propos, dont il ne se doutoit pas et qui rendoient sa compagnie indécente aux femmes, jusque-là que la présidente Lamoignon, sa nièce, renvoyoit toujours sa fille dès qu'il arrivoit. Il s'en

aperçut, et elle le surprit fort quand elle lui en avoua la cause; mais le pli étoit pris, et il n'y avoit plus moyen d'y remédier. Il reprenoit un jour un de ses curés de s'être trouvé à une noce. Le curé se défendit par l'exemple de N.-S. qui se trouva à celles de Cana. « Voyez-vous, monsieur le curé, lui répliqua-t-il, avec un air chagrin, ce n'est pas ce qu'il a fait de mieux. » Quel blasphème dans une autre bouche! Ce bonhomme croyoit fort bien répliquer et d'une manière édifiante, et il est vrai aussi que de lui on le prenoit de même. C'étoit un vrai pasteur, tout occupé du soin de son diocèse, et avec plus d'esprit et de sens que Dieu ne lui en avoit donné pour tout le reste. Il étoit riche de patrimoine, son évêché l'étoit aussi; il eut l'industrie de le doubler sans grever personne. Tout alloit aux pauvres. Il vivoit honnêtement, mais fort épiscopalement; au bout de l'an, il n'avoit pas un écu, et tout alloit en bonnes œuvres. Tant que le roi Jacques a vécu, il lui donnoit tous les ans 10,000 écus, et jamais on ne l'a su qu'après la mort de l'évêque, non plus que quantité d'autres œuvres nobles et grandes qui faisoient subsister et marier la pauvre noblesse de son diocèse. C'étoit de plus le meilleur et le plus doux des hommes, avec un air quelquefois grondeur, mais jamais de voies de fait ni d'autorité. Le roi le traitoit avec une sorte de bonté et même de distinction, dans le peu qu'il paroissoit devant lui, et le bon évêque étoit libre et familier avec lui comme s'il l'eût vu tous les jours. Nul bruit jamais dans son diocèse, qu'il laissa dans la paix et ses affaires en grand ordre. Sa mort fut le désespoir des pauvres et l'affliction amère de tout son diocèse. Avec cela, il étoit quelquefois dangereux par des vesperies qu'il lui arrivoit de faire, mais à des gens qu'il ne savoit plus par où prendre, et ce trait en montrera le zèle. Il avoit un procès à Rouen et il le sollicitoit. Un des principaux présidents à mortier, et qui menoit le plus le parlement, avoit chez lui une femme mariée qu'il entretenoit publiquement, et avoit forcé la sienne, par ses mauvais traitements, à se mettre dans un couvent. Il alla donc pour voir ce président qui étoit de ses juges; le portier lui dit qu'il n'y étoit pas, M. de Bayeux insista; le portier l'assura qu'il étoit sorti, mais, que s'il vouloit entrer, que madame y étoit. « Comment madame! s'écria l'évêque ravi de joie, eh! de bon cœur; et depuis quand est-elle revenue chez M. le président? — Mais ce n'est pas de madame sa femme que je parle, répondit le portier, c'est de madame une telle. — Ah! fi! fi! répliqua l'évêque, je ne veux point entrer; c'est une vilaine, une vilaine que je ne veux pas voir; dites-le bien à M. le président de ma part, et que cela est honteux à un magistrat comme lui de maltraiter comme il fait madame sa femme, une honnête femme et vertueuse comme elle et donner ce scandale, et vivre avec une gueuse, et encore à son âge! fi, fi! cela est infâme; dites-lui bien de ma part, encore une fois, et que je ne re-

viendrai pas ici. » Voilà la belle sollicitation que fit ce bonhomme, et la rareté est qu'il gagna son procès et que ce président l'y servit à merveille. Il ne se raccommoda pourtant pas avec lui; mais ce conte fit rire toute la ville et vint jusqu'à Paris après.

Jeudi 20, *jour de la fête de Dieu, à Marly.* — Le roi, à dix heures, monta en carrosse avec madame la duchesse de Berry, Madame, M. le duc d'Orléans et mademoiselle de Charolois, et alla à la paroisse et suivit le saint-sacrement jusqu'au reposoir, toujours à pied, malgré le grand soleil; il resuivit la procession à l'église où il entendit la grande messe, et l'après-dînée il retourna à la paroisse où il entendit vêpres et le salut. Le soir, chez madame de Maintenon, il y eut petite musique. — Le grand maître de Malte renvoie tous les chevaliers qu'il avoit cités; il y a même déjà quelques-uns des François arrivés à Paris. — Madame la duchesse d'Orléans a commencé ce soir à occuper le bas du pavillon qu'elle avoit demandé au roi avant que l'on partît de Versailles.

Vendredi 21, *à Marly.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier; il dîna de meilleure heure qu'à l'ordinaire, alla courre le cerf dont il étoit de retour avant cinq heures, et à six heures alla à la paroisse entendre le salut. Le soir, chez madame de Maintenon, on joua la comédie de *l'École des Maris.* — Quand le cardinal de Rohan demanda au roi l'abbaye de Saint-Waast d'Arras, il le pria d'y mettre 10,000 francs de pension; ces pensions ont été mises aujourd'hui. Il y a 4,000 francs pour l'abbé de Ravannes, ami particulier et toujours fort attaché à ce cardinal; il y a 3,000 francs pour le P. de Mornay, coadjuteur de Québec, et 3,000 francs pour le P. Timothée, qu'on envoya à Rome il y a quelques mois et que le pape a fait coadjuteur de Babylone. M. le cardinal de Polignac a souhaité aussi qu'il y eût quelques pensions sur Anchin, et le roi y en a mis pour 4,800 livres; ce sont quatre hommes attachés à ce cardinal qui auront chacun 1,200 francs.

Samedi 22, *à Marly*. — Le roi se leva un peu plus tard qu'à l'ordinaire, parce qu'il ne tient point ici de conseil les samedis; il travailla l'après-dînée avec M. le chancelier, alla au salut à la paroisse, se promena ensuite dans ses jardins, et joua le soir chez madame de Maintenon avec les dames. — Le prince de Cellamare vint ici au lever du roi, qui lui donna audience dans son cabinet, et puis cet ambassadeur alla voir M. le duc d'Orléans, à qui il porta une lettre du roi d'Espagne très-obligeante et très-bien écrite. — C'étoit hier le jour de la naissance du roi d'Angleterre, qui est à Bar-le-Duc; il a vingt-sept ans accomplis. Comme il y a quelques villes en Angleterre qui l'ont déjà proclamé roi, on espère qu'il se sera fait quelques mouvements populaires le jour de sa naissance.

Dimanche 23, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, travailla chez lui l'après-dînée avec M. Pelletier, alla au salut à la paroisse, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le roi, qui avoit été assez resserré quelques jours, ce qui l'incommodoit un peu, se trouva fort soulagé le soir, et son ventre s'ouvrit abondamment sans avoir pris aucun remède. — ...., colonel et brigadier de cavalerie, arriva le matin et M. le chancelier le mena au roi; il est parti de Majorque le 16 au matin. Il apporte la nouvelle que le débarquement se fit le 15 à Porto-Pedro, qu'on n'y trouva aucune résistance. Nous y avons douze bataillons françois et douze espagnols et huit cents chevaux. On prépare à Barcelone un autre embarquement de pareil nombre de troupes; le chevalier d'Asfeld, qui commande, devoit marcher le 17 pour aller faire le siége d'Alcudia. Il n'y a dans cette île que cette place-là et Majorque, qu'on appelle aussi Palma, qui est la capitale.

Lundi 24, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de dépêches, et, l'après-dînée, il travailla avec M. de Pontchartrain; à six heures il alla au salut à la paroisse, et au retour entra

chez madame de Maintenon, où il joua avec les dames. — M. le prince de Conty, étant à Issy, monta dans une petite calèche avec mademoiselle de la Roche-sur-Yon, sa sœur; M. de Bauffremont menoit la calèche, et derrière étoit M. du Chaylar. Les chevaux emportèrent la calèche dans les allées du parc, et ils étoient près de tomber d'une terrasse en bas, quand M. de la Noue, premier écuyer de ce prince, qui se promenoit à pied au bout de cette allée, voyant le danger où étoit son maître, se jeta aux chevaux qu'il ne put pas arrêter, car ils lui forcèrent la main; mais cela les fit détourner et heureusement ils furent arrêtés entre deux caisses d'orangers. M. du Chaylar, qui étoit derrière la calèche, voulut se jeter; son épée se prit dans la roue, et on dit qu'il est très-dangereusement blessé. La Noue est blessé aussi, mais moins considérablement.

Mardi 25, *à Marly.* — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz; l'après-dînée il courut le cerf, revint de la chasse à cinq heures, alla au salut à la paroisse et au retour travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Madame de Coëtanfao mourut le soir à Paris; il y avoit déjà quelques jours qu'elle étoit sans espérance. Son mari, qui étoit allé aux eaux, ayant appris le triste état où elle étoit, revint des eaux quelques jours avant qu'elle mourût, et il ne se porte pas bien. M. de Coëtanfao est chevalier d'honneur de madame la duchesse de Berry, et elle étoit une des quatre dames qui sont auprès d'elle depuis peu. — On mande de plusieurs endroits d'Allemagne que le roi de Suède n'a pas quinze mille hommes dans son armée, et que cependant il ne paroît pas qu'il ait intention de faire la paix.

Mercredi 26, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, tint encore le conseil d'État l'après-dînée, parce qu'on n'avoit pas pu finir toutes les affaires qu'il y avoit; il alla ensuite au

salut et puis se promena dans ses jardins. A huit heures la musique commença chez madame de Maintenon. — Le prince de Cellamare vint ici au lever du roi, et le roi lui promit de lui donner le premier logement qui vaqueroit ici. Le roi d'Espagne en use de même pour le duc de Saint-Aignan, notre ambassadeur; car il lui a donné un appartement à Aranjuez, quoique la maison soit fort petite. — La place qu'avoit madame de Coëtanfao chez madame de Berry a été donnée à madame d'Armentières, dont le mari est un des deux premiers gentilshommes de la chambre de M. le duc d'Orléans; et elle est fille de madame de Jussac pour qui madame d'Orléans a toujours eu beaucoup de bonté.

Jeudi 27, *à Marly*. — Le roi, à dix heures, alla à la paroisse; il suivit la procession jusqu'au reposoir et la reconduisit à l'église, où il entendit la grande messe. Il revint à six heures à la paroisse, où il entendit le salut et suivit la procession qui se fit autour de l'église en dedans. — Il y a des changements dans les fermes du roi; on ôte onze des fermiers généraux, et on remplit les onze places de onze autres, qui donneront chacun 550,000 francs, et les vingt-neuf fermiers généraux qui demeurent en place donneront chacun 100,000 francs; il reviendra au roi de cette affaire près de neuf millions. Les onze fermiers qu'on ôte avoient donné chacun 450,000 francs en entrant dans les fermes; mais on ne les remboursera que quand on aura compté avec eux de leur régie.

Vendredi 28, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins; il courut le cerf l'après-dînée. Madame la duchesse de Berry étoit à cheval avec mademoiselle de Charolois et beaucoup de dames; mais madame de Parabère, qui tous les autres voyages étoit de ces chasses, n'en a point encore été de celui-ci. Le soir on joua chez madame de Maintenon la comédie de *la Comtesse d'Escarbagnas*. — Ducasse, qui étoit à Bourbon, y est mort; il

étoit fort vieux et fort cassé. Il étoit lieutenant général de la marine et avoit un cordon rouge; le roi d'Espagne lui avoit donné l'ordre de la Toison. C'étoit un homme de beaucoup de mérite; on dit qu'il a laissé beaucoup de bien. Il n'avoit qu'une fille, qui est la marquise de Roye; son mari est lieutenant général des galères.

Samedi 29, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans les jardins et alla tirer l'après-dînée; le soir il travailla chez madame de Maintenon avec M. le chancelier. Madame la duchesse de Berry, qui s'étoit trouvée hier un peu incommodée au retour de la chasse, s'est fait saigner ce matin. Une heure après, elle est allée à la messe; elle s'y est trouvée mal. On l'a remise dans sa chaise; elle s'y est évanouie; cela n'a eu aucune suite, et ce soir elle se portoit assez bien. — Le duc de Mazarin n'avoit que deux garçons; le cadet, qu'il faisoit appeler le duc de Mayenne, est mort*. — Par toutes les lettres qu'on reçoit de Londres il paroît que les affaires s'y brouillent fort. On attaque violemment l'ancien ministère; le comte d'Oxford et Bolingbroke sont accusés de haute trahison; il y a même des membres de la chambre basse qui en veulent accuser le duc d'Ormond.

* M. Mazarin étoit duc et pair de la Meilleraye et de Rhetelois, à qui le nom de Mazarin fut donné; ces deux dignités ne pouvoient regarder que son fils aîné. La grâce chancelante du dédoublement en faveur d'un cadet, contre tout droit et usage, et la teneur expresse de l'érection, n'avoit jamais été accordée qu'à M. de la Rochefoucauld; ainsi le second fils de M. Mazarin ne pouvoit porter le titre de duc; aussi étoit-ce un enfant qui ne pouvoit être appelé ainsi que par les valets du logis de son père. Il avoit le duché de Mayenne, mais il n'en avoit pas la dignité, éteinte il y avoit longtemps.

Dimanche 30, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, tint encore le conseil d'État après son dîner, et travailla ensuite avec M. Pelletier. Le soir il y eut musique chez madame de Maintenon.

Il y eut un grand orage l'après-dînée, qui empêcha le roi de se promener. — L'archevêque de Narbonne, président de l'assemblée du clergé, vint ici, et le roi lui donna audience dans son cabinet. — Le roi fait venir ici auprès ses quatre compagnies des gardes du corps. Il commencera samedi à les voir ici ; il les verra encore deux fois la semaine d'après, et puis il les renverra dans leurs quartiers. — Il fait venir aussi son régiment, dont le premier bataillon arrivera le 11, et les trois autres arriveront avant le 15. Quand on dit le régiment du roi, c'est toujours du régiment d'infanterie qu'on parle, et c'est Nangis qui en est présentement colonel.

Lundi 1er *juillet, à Marly.* — Le roi travailla le matin avec M. de Pontchartrain et sur les quatre heures il alla courre le cerf ; au retour de la chasse il joua chez madame de Maintenon avec les dames. — Montargis, garde du trésor royal, apportoit au roi 200,000 francs en quatre bourses de 50,000 francs chacune ; la pesanteur de l'argent, quoique ce fût tout en or, fit crever la valise où il avoit mis ces quatre bourses. En arrivant ici, il ne trouva plus rien dans la valise, mais un quart d'heure après on trouva une de ces bourses fort près d'ici, vis-à-vis un endroit qu'on appelle *le Cœur volant*. On a envoyé force gens sur le chemin par où il étoit venu, et on espère avoir des indices. — Sainte-Maure, qui étoit premier écuyer de monseigneur le duc de Berry, a permission de garder les livrées de ce prince et d'avoir ses armes à son carrosse*.

* C'étoit encore une nouveauté que ce qui fut accordé à Sainte-Maure. Il trouva cela commode pour entrer en carrosse partout et se distinguer par cette livrée ; un autre en sa place se seroit cru de trop bonne maison pour cela, dès qu'il n'avoit plus la charge, ni par conséquent des commodités. Il persuada aisément que M. d'Hautefort, premier écuyer de la reine, avoit été traité de même après la mort de cette princesse, parce qu'il y avoit très-longtemps qu'il étoit mort lui-même et que personne n'étoit intéressé en cet abus. Hautefort fit durer par épargne la vieille livrée de la reine, et comme elle en avoit une infi-

nité, cela dura toute la vie d'Hautefort, qui avoit très-peu de gens de livrées. Il usa de même toutes les voitures de la reine pour s'épargner d'en faire faire; mais jamais depuis la mort de la reine il n'eut de livrées neuves, ni de voitures neuves aux armes de Sa Majesté.

Mardi 2, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, alla tirer l'après-dînée, travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon et joua avec les dames. — On a retrouvé deux des bourses qui étoient perdues et qui ont été trouvées sur le chemin par des paysans. — Le chevalier de Marzieux, capitaine des grenadiers du régiment de la Couronne, arriva ici de l'île de Majorque, et apporta la nouvelle que dès que la tranchée fut ouverte à Alcudia, les bourgeois obligèrent la garnison de se rendre; il n'y avoit que quatre cents hommes de troupes dans la place. — Le traité est conclu avec le duc de Turci pour les galères de Gênes, et il a été signé aujourd'hui. Le roi lui donnera 360,000 livres par an pour les entretenir, et [elles] serviront la France comme elles servoient l'Espagne.

Mercredi 3, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon et puis retourna chez lui, où il tint encore le conseil d'État, n'ayant pu finir le matin toutes les affaires qu'il y avoit; après ce conseil il alla se promener dans ses jardins et vit jouer au petit mail. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — M. de Monroux est mort à la campagne dans une maison près de Paris. Il avoit un régiment italien qui lui valoit 20,000 livres de rente et avoit le cordon rouge de Saint-Louis; il étoit lieutenant général. On croit que son régiment, qui n'est que d'un bataillon, pourroit bien être réformé; il y a plusieurs gens qui le demandent. — Tous les fermiers généraux qu'on a ôtés sont remplacés; il y a un des onze à qui on a rendu la place.

Jeudi 4, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins; il courut le cerf l'après-dînée; madame la

duchesse de Berry étoit à cheval à la chasse avec beaucoup de dames. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — La quatrième bourse de 50,000 francs que Montargis avoit perdue en venant ici a été retrouvée par un paysan qui l'avoit portée à son curé; on avoit promis 100 pistoles à celui qui la rapporteroit et on les lui a données. — Le roi fera samedi la première revue de ses gardes du corps, et la semaine qui vient il les verra encore deux fois, une à pied et l'autre à cheval. — Le mariage du duc de la Rocheguyon est déclaré avec mademoiselle d'Aubijoux, à qui on donne présentement 500,000 francs; elle en aura encore autant après la mort de sa mère et de ses deux tantes.

Vendredi 5, *à Marly*. — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, se promena l'après-dînée, et le soir il y eut comédie chez madame de Maintenon. — Depuis quelques mois on a reçu à l'Académie des sciences deux étrangers considérables pour associés, qui sont le duc d'Escalona, que l'on appelle souvent le marquis de Villena, et M. de Marsigli, qui est général des troupes du pape. Depuis que cette académie est établie, il y a toujours eu des étrangers associés, et, quand il y avoit un de ces associés morts, on nommoit au roi deux sujets pour remplir la place. Il n'y avoit qu'une place vacante; on proposa ces deux sujets au roi. Il trouva que leur réputation étoit si grande qu'il voulut qu'on les prît tous deux; ainsi il y a un associé plus qu'à l'ordinaire.

Samedi 6, *à Marly*. — Le roi se promena le matin et fit après son dîner la revue de ses quatre compagnies des gardes du corps et des grenadiers à cheval; le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon, et puis il y joua avec les dames. Le roi signa le matin le contrat de mariage du duc de la Rocheguyon avec mademoiselle d'Aubijoux. Le roi a donné le cordon rouge qu'avoit Monroux à l'aîné Cheyladet, lieutenant général. — Madame de Saint-Simon, qui étoit ici

logée au premier pavillon du côté des hommes, en est partie pour aller prendre les eaux de Forges; le roi, qui avoit envie de donner un bon logement au prince de Cellamare, a pris celui-là, et, ne voulant pas que M. de Saint-Simon, qui demeure ici, fût sans logement, il lui a donné celui qu'avoit M. de Courtenvaux, qui est absent depuis huit jours et qui étoit parti sans congé.

Dimanche 7, *à Marly.* — Le roi tint le conseil d'État et dîna chez madame de Maintenon; après dîner il travailla chez lui avec M. Desmaretz, et puis avec M. Pelletier. A six heures, il alla faire un tour dans ses jardins, et, au retour de sa promenade, il entra chez madame de Maintenon, où il y eut grande musique. — Il s'étoit établi une coutume dès l'année passée qu'on alloit se promener au Cours après minuit, et on recommençoit à prendre ce train-là; on a eu des raisons que nous ne savons point qui ont obligé à faire donner l'ordre qu'à dix heures du soir les portes du Cours fussent fermées. — M. le premier président marie sa seconde fille quoique l'aînée ne le soit pas encore; c'est le marquis de Lautrec, fils aîné de M. d'Ambres, qui l'épouse.

Lundi 8, *à Marly.* — Le roi se promena le matin et courut le cerf l'après-dînée; il ne revint de la chasse qu'à huit heures et demie, et au retour il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Par les dernières lettres qu'on a reçues de Londres, on apprend que la chambre basse veut accuser le duc d'Ormond de haute trahison. Ce milord étoit à une de ses terres, près de Londres; il s'en est éloigné un peu davantage. On propose aussi dans la chambre basse d'accuser le duc de Shrewsbury, mais ce n'est jusqu'ici qu'une proposition. Il y a encore quelques autres seigneurs qu'on veut accuser et qui ne laissent pas d'aller tous les jours à la chambre haute. Prior est toujours à la garde d'un sergent d'armes.

Mardi 9, *à Marly.* — Le roi tint le conseil de finances

et travailla ensuite avec M. Desmaretz. Il alla après son dîner faire la revue des gardes du corps, qu'il vit à pied; il dit qu'il ne les avoit jamais vus si beaux. Le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — On mande de Lyon que M. Mascei, camérier du pape, y a passé; ainsi on compte qu'il arrivera incessamment à Paris. Il apporte la barrette au cardinal de Bissy, et l'on croyoit qu'on apprendroit par lui les intentions du pape sur les propositions qui lui ont été faites par M. Amelot. Il a dit à tous les gens qui l'ont vu sur sa route qu'il n'étoit chargé de rien que d'apporter la barrette, qui est un bonnet carré rouge et à trois cornes, comme on les porte en Italie. M. Mascei, outre sa charge de camérier, est *coppiere* du pape, ce qui répond aux fonctions qu'avoient les échansons en France.

Mercredi 10, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, qui dura jusqu'à une heure et demie; il dîna chez madame de Maintenon, et alla tirer en sortant de table. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Monseigneur le Dauphin vint ici au lever du roi; il se porte mieux que jamais. Il croît beaucoup, et parle avec une grâce et une justesse étonnantes; il sait beaucoup de choses pour son âge, et surtout la géographie, où il s'applique avec grand plaisir. — Le premier président vint ici pour demander au roi son agrément pour le mariage de sa seconde fille avec M. de Lautrec, fils aîné du marquis d'Ambres. — Le cardinal de Rohan, en revenant de Paris, fut entraîné par ses chevaux dans la descente du côté de la chapelle. Les sentinelles qui étoient à la grille la fermèrent diligemment; ceux qui virent le carrosse emporté furent fort effrayés, mais on en fut quitte pour la peur.

Jeudi 11, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans les jardins; il courut le cerf l'après-dînée; madame la duchesse de Berry étoit à la chasse avec beaucoup de dames. A ces chasses-là Madame est toujours dans une

calèche derrière celle du roi. Le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — M. Mascei est arrivé à Paris chez M. le cardinal de Bissy. — On mande de Bruxelles que le traité de la Barrière n'est pas encore conclu ; Cadogan, qui étoit l'entremetteur pour cet accommodement-là, a reçu ordre du roi Georges de le venir trouver à Londres, et depuis son départ le comte de Königsegg, ministre de l'empereur, a reçu ordre de son maître d'aller à Londres aussi, et dans leur absence rien ne se fera pour le traité de la Barrière.

Vendredi 12, *à Marly.* — Le roi travailla le matin avec le P. le Tellier, se promena l'après-dînée et vit aller madame la duchesse de Berry à la roulette. Le soir, chez madame de Maintenon, il y eut la comédie du *Mariage par force* (1). — M. de Cany arriva à une heure après midi ; il apporta la nouvelle que l'île de Majorque étoit soumise ; la ville de Palme n'a point attendu que la tranchée fût ouverte. M. de Ruby, qui y commandoit avec commission de l'empereur, a capitulé et a livré une des portes de la ville ; on a accordé à la garnison tous les honneurs de la guerre. Ils demandoient qu'on les transportât à Naples, et on leur a accordé d'être menés en Sardaigne. Le chevalier d'Asfeld, qui commandoit à ce siége avec les pleins pouvoirs du roi d'Espagne, avoit offert à M. Ruby de lui rendre ses terres qui sont en Catalogne et de se retirer chez lui avec l'amnistie qu'on lui donneroit ; mais il a mieux aimé abandonner son bien, qui n'est pas considérable, et retourner dans les terres de l'empereur, à qui il a toujours été attaché depuis la révolte des Catalans. C'est un gentilhomme qui n'avoit jamais servi avant cette révolte. Les îles d'Ivice, de Caprara et de Dragonera se sont soumises aussi, quoiqu'il y eût une place à cinq bastions dans l'île d'Ivice ; ces îles étoient sous les ordres de M. de Ruby,

(1) *Le Mariage forcé* de Molière.

comme Majorque, dont elles sont fort voisines. Il y avoit dans Palme un régiment de l'empereur de douze cents hommes, mais sans drapeau. Un capitaine de vaisseau anglois, qui étoit dans la place, a fait ce qu'il a pu pour engager la garnison et les bourgeois à se défendre, leur promettant un grand et prompt secours d'Angleterre.

Samedi 13, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans les jardins, et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. Il alla tirer l'après-dînée. — Il y avoit deux places d'aumônier du roi vacantes, l'abbé de Brancas étant devenu évêque de Lisieux et l'abbé de Sourches étant nommé à l'évêché de Dol; ces deux places ont été données à l'abbé de Froulay et à l'abbé de Rochebonne. Ils sont tous deux comtes de Lyon, et même l'abbé de Froulay en est doyen; c'est lui qui viendra servir ce quartier-ci. — Le roi donnera ici à M. de Cany le logement du compagnon du P. le Tellier; ce père ne vient ici que tous les quinze jours, et n'y couche au plus que deux nuits. M. de Berwick, durant tout ce voyage, a presque toujours été à Fitz-James; quand il en revient il loge à l'appartement du P. le Tellier.

Dimanche 14, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, joua avec les dames, travailla avec M. Pelletier, ne sortit point de tout le jour à cause du vilain temps, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. Le roi partira d'ici pour retourner à Versailles le 10 du mois qui vient, qui sera de samedi en trois semaines. — Quelque envie que le roi eût d'ôter le dixième et la capitation, comme on l'espéroit après la paix, après avoir bien examiné tous les moyens qu'il y auroit de donner ce soulagement-là à ses peuples, on n'a point trouvé qu'il fût possible, dans l'état où sont les affaires, que le roi se passât de ces secours-là, et ceux qui avoient racheté la capitation pour six ans qui se trouvent écoulés recommenceront à la payer. L'édit va paroître, qui nous en instruira encore mieux.

Lundi 15, *à Marly.* — Le roi prit médecine comme il la prend tous les mois; après son dîner il travailla avec M. de Pontchartrain, et le soir passa chez madame de Maintenon, où il y eut petite musique. — Le roi devoit donner demain la barrette au cardinal de Bissy, mais cela est remis à jeudi. — Le roi d'Espagne rétablit tous les conseils comme ils étoient du temps de Charles II, mais il y aura quelque différence sur les honneurs qui étoient attachés à la charge de président de Castille, qui ne donnoit la porte chez lui à aucun grand et qui même ne la vouloit pas donner aux ambassadeurs des têtes couronnées. Il est réglé présentement qu'il la donnera à tous les grands, à plus forte raison aux ambassadeurs. On mande aussi de Madrid que le roi, la reine et les princes sont toujours à Aranjuez, et que la grossesse de la reine n'est plus douteuse*.

* Dangeau est aussi trop mal informé des choses d'Espagne. Les conseils ne furent point rétablis comme du temps du roi Charles II; mais on en prit quelque bagatelle extérieure, qui fut une junte où entrèrent les conseillers d'État, et qui dura peu, où il ne se faisoit rien, et tout se décidoit en particulier entre le roi et un ministre, en présence de la reine, qui ne tarda pas à prendre du crédit et à se modeler sur la feue reine, en dernier lieu sur madame des Ursins. A l'égard du président du conseil de Castille et du gouverneur de ce même conseil, il n'y eut rien de changé à leur rang. Jamais Philippe V ne fit aucun président de Castille, mais toujours des gouverneurs, pour la commodité de les pouvoir changer, et il les changea souvent. Il fit même une chose inouïe, et je pense que ce fut en ce temps-ci, qui fut deux gouverneurs à la fois du conseil de Castille, pour diminuer leur autorité; ils ne durèrent pas. A leur renvoi, ils ne purent se résoudre à la solitude qui suit ces démissions, et ils demandèrent comme une grâce de n'être pas obligés à conserver leur rang, fondés sur ce qu'ayant été deux ensemble, aucun des deux n'avoit pu être véritablement gouverneur du conseil de Castille. Ils l'obtinrent, et, depuis cet exemple, quelques-uns de ceux qu'on a ôtés de cette grande place ont demandé et obtenu la même chose en la quittant, quoiqu'ils eussent été seuls à la fois. Voilà ce que l'auteur de nos Mémoires aura confondu et ce qu'il falloit expliquer; il auroit pu ajouter les cardinaux aux ambassadeurs et aux grands, qui n'ont pas plus la main chez le gouverneur du conseil de Castille que ces

derniers, mais qui, comme on l'a déjà dit, en sont reçus au lit sous prétexte d'indisposition, ainsi que les ambassadeurs.

Mardi 16, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, qui fut fort court, mais il travailla ensuite avec M. Desmaretz jusqu'à deux heures; il courut le cerf après son dîner. Au retour de la chasse il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Les quatre bataillons du régiment du roi sont arrivés ici et campent dans leur ancien camp; le roi en fera la première revue samedi, et le roi les verra encore deux ou trois fois avant de les renvoyer à leur garnison. — Le roi a permis au duc de Turci de venir ici lui faire sa cour quand il voudra; il est regardé présentement comme un homme attaché à la France. — Par les dernières nouvelles qu'on a reçues d'Angleterre on apprend que le duc d'Ormond étoit venu de sa maison de Richemond à Londres, fort bien accompagné, que beaucoup de seigneurs avoient toujours été avec lui à Londres, mais qu'il y avoit fait fort peu de séjour. Les accusations qu'on a faites contre lui n'ont pas encore été portées à la chambre haute.

Mercredi 17, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, joua l'après-dînée avec les dames et ne sortit point de tout le jour à cause de la pluie. Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le roi de Danemark et le roi de Prusse ont joint leurs troupes; ils se sont vus, ont été longtemps en conférence, et sont convenus d'attaquer incessamment les retranchements que le roi de Suède a fait faire devant Stralsund. Ils ont près de cinquante mille hommes, en comptant les troupes saxonnes qui leur sont venues. Le roi de Suède n'a que dix-sept mille hommes, mais ses retranchements sont si bons qu'il croit ne pouvoir y être forcé, mais on craint qu'il ne soit obligé d'abandonner Usedom, qu'il auroit bien voulu pouvoir défendre aussi, et qu'il a pris depuis peu. L'armée navale de Dane-

mark est en mer pour empêcher les secours qui pourroient venir de Suède.

Jeudi 18, *à Marly*. — Le roi se promena le matin, joua l'après-dînée avec les dames chez madame de Maintenon, et le soir il y eut petite musique chez elle. Le matin à la messe le roi donna la barrette au cardinal de Bissy. C'est à la fin de la messe que cette cérémonie se fait; il n'y en avoit point encore eu de faite à Marly. Le camérier du pape, qui l'a apportée au cardinal de Bissy, étoit chez lui à Paris à l'abbaye de Saint-Germain, où le carrosse du roi alla le prendre pour l'amener ici, et M. Desgranges, maître des cérémonies, attendoit M. le cardinal de Bissy à la porte de la chapelle pour l'avertir quand la messe finiroit. Après la barrette reçue, que le camérier avoit présentée dans un bassin de vermeil, le cardinal entra dans la sacristie, où il prit l'habit rouge, alla remercier le roi dans son cabinet, et le camérier fit aussi un grand compliment au roi.

Vendredi 19, *à Marly*. — Le roi se promena le matin; le P. le Tellier, avec qui il travaille les vendredis, ne vient à Marly que tous les quinze jours. Le roi courut le cerf après son dîner, et le soir il y eut comédie chez madame de Maintenon. — M. de Luxembourg gagna son procès contre M. du Mascey, qui lui disputoit les biens de la maison de Luxembourg. — M. le marquis de Traisnel, sous-lieutenant des gendarmes, vend sa charge, qui est taxée à 200,000 francs; M. le comte de Vertus, premier enseigne de cette compagnie, ne s'étant pas trouvé en état de l'acheter, M. de Valbelle, second enseigne, en a eu l'agrément; il donne 50,000 livres en argent comptant et son enseigne pour 50,000 écus, à quoi elles sont taxées, et comme M. de Traisnel ne vend que pour payer ses dettes, et qu'il pourroit mourir avant que cette enseigne fût vendue, le roi a eu la bonté de lui accorder un brevet de retenue de 100,000 francs jusqu'à ce qu'il ait trouvé un marchand agréable au roi.

Samedi 20, *à Marly*. — Le roi se promena le matin, alla tirer l'après-dînée, et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — Le régiment du roi est arrivé tout entier. Les quatre bataillons sont venus à quatre jours différents. Le roi les a laissés reposer et prendre leurs habillements neufs avant que d'en faire la revue. Il vouloit les voir aujourd'hui; mais la pluie l'en a empêché, parce qu'il y a beaucoup de boue dans leur camp; il a remis sa revue à lundi. — Madame la princesse des Ursins a reçu l'argent qu'elle avoit demandé pour son voyage. Elle se prépare à partir; mais elle n'ira pas à Rome d'abord. Elle fera un assez long séjour à Avignon, en attendant que la saison soit bonne pour entrer dans Rome. Beaucoup de gens même croient qu'elle demeurera à Avignon, et n'ira point du tout à Rome, où elle embarrasseroit le pape.

Dimanche 21, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, donna audience chez lui à M. l'archevêque de Narbonne, président de l'assemblée du clergé, qui étoit venu de Paris. Après cette audience le roi travailla avec M. Pelletier, et le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le cardinal de Sala, qui avoit été évêque de Barcelone et qui avoit été fait cardinal à la nomination de l'empereur, et qui depuis que le roi d'Espagne eut repris Barcelone avoit demeuré à Avignon, est mort en allant prendre son chapeau à Rome. Il vaque présentement sept chapeaux dans le sacré collége, sans compter les trois que le pape s'est réservés *in petto*.

Lundi 22, *à Marly*. — Le roi, après la messe, travailla avec M. Desmaretz jusqu'à midi, et alla après son dîner faire la revue de son régiment. Madame la duchesse de Berry y étoit à cheval avec beaucoup de dames, et il y avoit beaucoup de calèches pour les dames qui ne montent point à cheval. Le roi trouva son régiment

encore plus beau qu'on ne lui avoit dit ; il le verra encore mercredi et samedi. — On apprend par les lettres de Londres que le comte d'Oxford, qui avoit été accusé de haute trahison et de haute malversation par la chambre basse, a été jugé par la chambre haute et condamné. On le vouloit envoyer à la Tour; mais comme il est malade, quoiqu'en cet état-là il eût comparu à la chambre haute, on a changé la prison de la Tour et on le retient prisonnier dans sa propre maison, à la garde d'un huissier à la verge noire. Ce milord a parlé dans la chambre avec une fermeté et une éloquence étonnantes, d'autant plus qu'il étoit dans la grande douleur d'une colique néphrétique dont il se meurt.

Mardi 23, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, travailla ensuite avec M. Desmaretz, courut le cerf l'après-dînée, et travailla le soir avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. —On apprend encore par les lettres qu'on reçut hier d'Angleterre que le duc de Shrewsbury avoit rendu sa charge de chambellan, que la duchesse sa femme avoit remis sa place de dame de la princesse de Galles, et que son neveu, qui étoit grand veneur, avoit remis sa charge aussi. On croit que ce duc avec toute sa famille ne songe qu'à se retirer en France ou en Italie. — Madame de Sainte-Hermine, veuve du frère aîné de madame de Mailly, est morte à Paris.

Mercredi 24, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et l'après-dînée il alla faire la revue de son régiment, qu'il vit en détail compagnie par compagnie. Il ne voulut point qu'il y eût de dames à cette revue. Il fut fort content du régiment et donna 100 pistoles par bataillon aux soldats pour boire et 30 pistoles pour tous les tambours du régiment. Le roi, avant que d'aller faire la revue de son régiment, avoit encore tenu le conseil d'État jusqu'à cinq heures, parce qu'il n'avoit pas pu finir le matin toutes les affaires qu'il

y avoit, quoiqu'il n'en fût sorti qu'à près de deux heures. — On parle fort d'un changement d'habit et de coiffure pour les dames, et on doit s'assembler demain après dîner chez madame la duchesse de Berry pour cela, où l'on fait venir les habiles tailleurs et les fameuses couturières et Berain, le dessinateur de l'Opéra.

Jeudi 25, *à Marly*. — Le roi se promena le matin, alla tirer l'après-dînée, et le soir il y eut petite musique chez madame de Maintenon. — Les princesses s'assemblèrent l'après-dînée chez madame la duchesse de Berry, comme cela avoit été résolu hier, et elles ont ordonné qu'on leur apportât au premier jour des modèles d'habillements, mais elle n'ont rien déterminé encore. Les avis sont fort différents, et il y a apparence qu'on s'en tiendra aux habits qu'on porte présentement. — M. de Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, a fait rétablir sur sa charge un droit de 1,000 écus de rente sur les eaux et forêts; le chancelier et le premier président du parlement ont ce même droit, et le père de M. de Nicolaï, qui avoit sa charge, s'étant brouillé avec M. Colbert, laissa perdre ce droit par sa pure faute.

Vendredi 26, *à Marly*. — Le roi travailla avec le P. le Tellier après la messe et courut le cerf l'après-dînée. Le soir, chez madame de Maintenon, il y eut comédie. — M. de Matignon alla hier à Versailles chez M. le Grand, père de madame de Monaco, et qui avoit résolu le mariage de mademoiselle de Monaco, sa petite-fille, avec M. de Thorigny, fils unique de M. de Matignon, et dans la visite qu'il lui rendit il se plaignit extrêmement de M. de Monaco, et retira sa parole pour ce mariage, prétendant que M. de Monaco lui faisoit des propositions et trop onéreuses et trop honteuses. M. le Grand, de qui M. de Matignon se loue fort, lui demanda de vouloir bien attendre jusqu'au 15 d'août. — Le comte d'Oisy, second fils de la duchesse de Brancas, dame d'honneur de Ma-

dame, et qui est enseigne des gendarmes d'Orléans, en achète la charge de lieutenant, du marquis de Mauny, fils de M. d'Estampes, à qui il en donne 40,000 écus.

Samedi 27, *à Marly*. — Le roi se promena le matin dans ses jardins, et alla l'après-dînée faire la revue de son régiment. Madame la duchesse de Berry y étoit à cheval avec beaucoup de dames qui avoient des écharpes magnifiques comme les hommes les portoient et des nœuds d'épaules couleur de feu, qui est la couleur des nœuds d'épaules des soldats du régiment du roi. — Préchac, gouverneur de Schelestadt, est mort; il étoit cordon rouge et avoit quatre-vingt-cinq ou six ans. — M. le Grand, qui avoit toujours demeuré à Versailles depuis qu'on est ici, y arriva se sentant un peu mieux. — M. le duc de Noailles, qui est gouverneur du Roussillon et du Berry, vend ce dernier gouvernement au marquis d'Arpajon, chevalier de la Toison, et qui vient d'épouser la fille de Montargis, garde du trésor royal, qui est fort riche. Je ne sais point encore les conditions du marché.

Dimanche 28, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, alla tirer, travailla avec M. Pelletier; le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon. — Le premier président et le procureur général vinrent ici; le roi leur donna audience dans son cabinet. On ne dit point sur quelle affaire ils sont venus parler*. — Le roi a donné le gouvernement de Schelestadt à Contades, major des gardes et maréchal de camp. Le roi lui avoit promis le premier gouvernement vacant, et M. le chancelier lui demanda auparavant de lui déclarer s'il seroit content de ce gouverment-là, parce que le roi veut lui marquer son estime et sa considération. Nangis, que le roi veut bien traiter aussi, avoit demandé ce gouvernement. — La duchesse de Luynes accoucha, le soir, à Paris, d'une fille; elle n'a-

voit point encore d'enfants. Me voilà bisaïeul présentement.

* L'affaire qui fut lors traitée entre le roi, le premier président et le procureur général, et qui le fut plus d'une fois avec les avocats généraux de plus, fut l'enregistrement pur et simple de la Constitution. Outre la doctrine de cette pièce à laquelle le parlement n'étoit pas favorable, mais dont il ne pouvoit être juge, la proposition de l'excommunication même injuste, qui oblige et qui a de si grandes suites et si importantes dans un État pour le temporel et pour l'autorité et la sûreté des rois mêmes, étoit une matière soumise au parlement qu'il ne pouvoit jamais passer. L'affaire alla si loin de part et d'autre que les gens du roi doutèrent plus d'une fois de revenir de ces audiences du roi avec leurs charges, le procureur général surtout, dont la généreuse fermeté fut lors à toute épreuve, et augmenta fort sa réputation ; heureux si, devenu peu après chancelier et garde des sceaux de France, il eut soutenu ce même personnage si digne de vénération. Cependant le roi, poussé sans cesse par les cardinaux de Rohan et de Bissy, par madame de Maintenon, par le P. Tellier, irrité de plus par la résistance, résolut d'aller tenir son lit de justice et là de faire enregistrer la Constitution sans aucune modification. Il le dit au premier président et aux gens du roi ; il le dit aux princes du sang, et fut bien aise qu'on le sût, dans l'espérance que cette crainte le feroit seule obéir ; mais il s'y trompa. Alors il prit tout de bon la résolution d'aller au parlement, et il y seroit allé, car tous les ordres secrets étoient donnés, si sa santé n'eût tombé tout à coup, de sorte qu'il ne fallut penser qu'à se mettre au lit, au lieu de plus songer à aller au parlement. On rapportera ici une anecdote curieuse en elle-même, beaucoup plus par ce qui suivit, que peu de gens ont sue et qu'encore moins sont présentement en état de rapporter, mais qu'on sut alors pour le moins d'original. M. le duc d'Orléans avoit alors horreur de la cabale de la Constitution et de toutes les violences qu'elle faisoit commettre ; il ne croyoit pas cette pièce bonne en soi, et surtout il regardoit la proposition de l'excommunication comme le plus grand et le plus évident danger pour le temporel. Il fut alarmé de ce lit de justice, et comme il s'ouvroit de tout au duc de Saint-Simon, et alors presque à lui seul, il lui demanda ce que lui-même feroit en cette occasion. Le duc, qui avoit su des premiers cette résolution prise et qui avoit eu le temps d'y faire ses réflexions, répondit qu'un particulier n'étoit tenu à rien qu'à une conduite sage, modérée, silencieuse et respectueuse sur les matières où il n'étoit point consulté, ni en caractère d'agir, se réservant la droiture du cœur et des sentiments ; mais puisqu'un lit de justice changeoit cette modestie par né-

cessité dans ceux qui étoient non-seulement en droit, mais en nécessité de s'y trouver, que les pairs n'étoient point tenus d'aller aux assemblées du parlement sur ces matières, mais qu'ayant prêté serment d'y assister le roi dans ses hautes et importantes affaires, à leur réception en plein parlement, et étoient conviés, avertis et mandés de la part du roi par le grand maître des cérémonies de se trouver tel jour et à telle heure au parlement où le roi devoit venir, ils ne pouvoient manquer de s'y trouver sans manquer à leur serment, au roi, à l'État et à eux-mêmes, ni d'y parler en gens de bien et d'honneur avec tout le respect et la retenue possible, mais aussi avec toute la liberté et la force que leur conscience exigeoit d'eux; qu'ainsi son parti étoit pris d'aller au lit de justice, et quand ce seroit à lui d'opiner de le faire en cette sorte et pour rejeter l'enregistrement et en montrer tous les dangers; qu'il sentoit bien en même temps quelles en seroient les suites; que l'enregistrement n'en seroit pas moins fait et qu'il seroit perdu et exilé, qu'aussi prendroit-il ses mesures pour attendre cet événement en paix et avoir son paquet fait et sa chaise de poste toute prête pour aller le jour même où il lui seroit ordonné. M. le duc d'Orléans l'écouta très-attentivement, puis lui dit : « Voilà donc votre résolution, et l'embrassant tout de suite, j'en suis ravi, continua-t-il, et je m'y attendois bien : Pour moi, voici la mienne, c'est d'en faire tout autant, et vous m'y affermissez; mais j'aurai plus d'embarras que vous, car ma place est joignant celle du roi, qui ne perdra pas un mot de ce que je dirai, et qui me regardera avec fureur, et peut-être m'interrompra; mais n'importe; le parti en est pris et bien pris, et s'il m'ordonne de m'éloigner, je m'y attends et j'obéirai sans répliquer. » Le duc le loua et l'encouragea tant qu'il put, jusque-là qu'ils se promirent l'un à l'autre de demeurer fermes dans cette résolution et de n'en dire mot à personne car ils étoient tête à tête; mais Dieu détourna cet orage. Le duc de Saint-Simon a plus d'une fois fait souvenir ce prince de cette conversation lorsqu'il fut régent, et le prince baissoit la tête avec honte, aveu et méchantes raisons. Il faut le dire : les princes qui sont au timon sont un genre d'hommes bien à plaindre.

Lundi 29, *à Marly*. — Le roi, après la messe, travailla avec M. de Pontchartrain, alla courre le cerf l'après-dînée; madame la duchesse de Berry et beaucoup de dames étoient à la chasse à cheval. — Le duc de la Rocheguyon épousa à Paris mademoiselle d'Aubijoux. — Le roi a donné à Beaujeu, maréchal des logis de la cavalerie, le cordon rouge qu'avoit Préchac; on n'a point

encore donné le cordon rouge qu'avoit Ducasse; c'est un cordon pour la marine, et Vaudreuil, gouverneur du Canada, a l'expectative et porte le cordon rouge depuis deux ans, mais il n'en a point encore la pension. — Par les dernières lettres de Londres, on apprend que milord d'Oxford a paru dans la chambre haute en criminel; il a parlé avec beaucoup de fermeté et on le devoit mener à la Tour samedi, qui étoit avant-hier.

Mardi 30, *à Marly*. — Le roi tint le conseil de finances, et travailla ensuite avec M. Desmaretz; il alla tirer l'après-dînée, et le soir il travailla avec M. le chancelier chez madame de Maintenon. — M. de Castries est parti d'ici avec la fièvre, et on a donné son logement à M. le cardinal de Bissy, et celui de madame sa femme, qui s'en est allée avec lui, à mademoiselle de Melun. On a donné aussi à M. d'Aubeterre le logement qu'avoit le comte de Coigny, qui est allé à Paris auprès de son fils unique, qui a la rougeole. — Le roi fera encore la revue de son régiment demain et samedi, et il commencera lundi à le faire partir pour s'en aller dans leur garnison, qui est à Abbeville.

Mercredi 31, *à Marly*. — Le roi tint le conseil d'État, dîna chez madame de Maintenon, et après son dîner alla faire la revue de son régiment; madame la duchesse de Berry et beaucoup de dames étoient à cheval, et il y avoit beaucoup de calèches pour les autres dames. — Le roi apprit à son lever la mort du prince François de Lorraine, frère du duc, qui n'avoit pas encore vingt-six ans et qui étoit un prince très-aimable. Il étoit abbé de Stavelo et de Malmedy; il est fort regretté, et l'on parloit de grands établissements pour lui. — M. de Cellamare, frère de l'ambassadeur d'Espagne, a envoyé au roi un tableau de Michel-Ange Buonarotte (1), qui est sur une pierre

(1) Ce tableau, reconnu depuis pour être de Daniel de Volterre, se trouve au Musée du Louvre.

fort dure et peint des deux côtés. Le sujet est le même, c'est David tuant Goliath, mais l'attitude est différente. C'est un tableau fort estimé; il est sur un piédestal magnifique et qui tourne. — Le soir il y eut grande musique chez madame de Maintenon.

FIN DU QUINZIÈME VOLUME.





Stanford University Libraries
3 6105 013 438 804
DC
130
.D3.A3
v.15
DATE DUE
Stanford University Libraries
Stanford, Ca.
94305